

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 57 (1992)

Rubrik: Le premier âge du fer

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Evolution du peuplement humain dans la haute vallée du Doubs à partir des données polliniques

Philippe ARONOVICZ

INRA, 17050 MIREL

Dans le cadre d'un programme de recherche visant la connaissance de l'évolution de l'habitat de peuplement humain à partir du profil de la haute vallée du Doubs, des études de pollinologie ont été réalisées sur des sites de la haute vallée du Doubs, dans le but de connaître plus en détail les conditions de vie des hommes de cette région à partir des données de la végétation.

Les études de pollinologie ont été réalisées sur des sites de la haute vallée du Doubs, dans le but de connaître plus en détail les conditions de vie des hommes de cette région à partir des données de la végétation.

Les études de pollinologie ont été réalisées sur des sites de la haute vallée du Doubs, dans le but de connaître plus en détail les conditions de vie des hommes de cette région à partir des données de la végétation.

I. LE PREMIER ÂGE DU FER

LA VÉGÉTATION DE LA HAUTE VALLÉE DU DOUBS DURANT LE SUBATLANTIQUE

Les études de pollinologie ont été réalisées sur des sites de la haute vallée du Doubs, dans le but de connaître plus en détail les conditions de vie des hommes de cette région à partir des données de la végétation.

Les études de pollinologie ont été réalisées sur des sites de la haute vallée du Doubs, dans le but de connaître plus en détail les conditions de vie des hommes de cette région à partir des données de la végétation.

Les études de pollinologie ont été réalisées sur des sites de la haute vallée du Doubs, dans le but de connaître plus en détail les conditions de vie des hommes de cette région à partir des données de la végétation.

Les études de pollinologie ont été réalisées sur des sites de la haute vallée du Doubs, dans le but de connaître plus en détail les conditions de vie des hommes de cette région à partir des données de la végétation.

Les études de pollinologie ont été réalisées sur des sites de la haute vallée du Doubs, dans le but de connaître plus en détail les conditions de vie des hommes de cette région à partir des données de la végétation.

Les études de pollinologie ont été réalisées sur des sites de la haute vallée du Doubs, dans le but de connaître plus en détail les conditions de vie des hommes de cette région à partir des données de la végétation.

L'habitat du premier âge du fer dans la haute vallée du Doubs

La végétation de la haute vallée

Les études de pollinologie ont été réalisées sur des sites de la haute vallée du Doubs, dans le but de connaître plus en détail les conditions de vie des hommes de cette région à partir des données de la végétation.

Les études de pollinologie ont été réalisées sur des sites de la haute vallée du Doubs, dans le but de connaître plus en détail les conditions de vie des hommes de cette région à partir des données de la végétation.

Evolution du peuplement humain dans la haute vallée du Doubs à partir des données polliniques

Eliane BOURGEOIS

INTRODUCTION

DANS l'aire géographique de la haute vallée du Doubs, la connaissance de l'origine du peuplement pose le problème de la rareté des sources, qu'il s'agisse des textes ou des découvertes archéologiques. L'absence de ces dernières pour cette région est sans doute plus le fait d'un manque de campagnes de prospection qu'une preuve de l'inoccupation de ces territoires dans les

temps anciens. Pour tenter d'approfondir la connaissance de l'origine du peuplement humain, une nouvelle approche était nécessaire. Des analyses palynologiques ont été réalisées sur deux sites: Mouthe et Remoray.

L'action de l'homme sur le couvert végétal est perçue grâce aux pollens de plantes liées à l'homme (céréales, plantes messicoles et rudérales).

LA VÉGÉTATION DE LA HAUTE VALLÉE DU DOUBS DURANT LE SUBATLANTIQUE

L'analyse des pollens contenus dans les sédiments anciens a permis ces dernières décennies de mettre en évidence les changements subis par le couvert végétal depuis la dernière glaciation (Wegmüller 1966; Matthey 1971; Richard 1983).

Ainsi, les variations des pourcentages de pollens traduisent l'action du climat ou encore, pour des temps plus proches, celle de l'homme. Ces variations ont permis d'isoler différentes phases d'évolution de la végétation, appelées chronozones.

La période archéologique de l'âge du Fer s'inscrit elle-même dans la chronozone correspondant au premier quart du Subatlantique. Le Subatlantique débute vers l'an 2700 BP (-850, années solaires) avec l'apparition des pollens de *Carpinus* (le charme) venus des régions de l'Est, et se prolonge encore de nos jours. Cette phase est caractérisée par un cli-

mat plus froid et plus humide que celui de la période précédente, le Subboréal.

Dans le massif du Haut-Jura, des analyses polliniques ont été réalisées sur les sites de moyenne montagne de Mouthe et Remoray, à une altitude d'environ 950 m (Bourgeois 1990). Les résultats de ces travaux ont permis de mettre en évidence le rôle important que joue le gradient altitudinal sur le développement et l'extension des espèces végétales. A cette altitude, la forêt de feuillus a cédé la place à une végétation composée principalement de conifères et de hêtres. Par ailleurs, tout au long de cette chronozone, l'accroissement régulier du chêne témoigne de sa mise en valeur par l'homme comme bois de construction et/ou de chauffage.

Dans le Haut-Jura, entre 800 et 1000 m, la végétation du Subatlantique est constituée d'une association de type hêtre-sapin-épicéa.

L'ORIGINE DU PEUPLEMENT HUMAIN DANS LA HAUTE VALLÉE DU DOUBS

Historique des recherches

Le problème de l'origine du peuplement humain dans la haute vallée du Doubs a déjà suscité de nombreux travaux. Pour les époques préhistorique et protohistorique, dans cette région, les découvertes archéologiques sont peu nombreuses.

Mis à part les gisements de la Chaux d'Arlier dans la plaine de Dugeon où de nombreux tumulus ont été mis au jour (Bichet et Millotte 1992), seuls quelques fragments de poterie, datant du Premier âge du Fer, ont été découverts sur

la commune de Longevilles-Mont d'Or à une altitude de 1460 m (fig. 1).

À l'époque gallo-romaine, il semble que l'occupation humaine se soit limitée aux premiers plateaux, alors que les rares artefacts archéologiques découverts sur les deuxième plateaux semblent témoigner d'une haute chaîne jurassienne vide, ou presque, de tout habitat sédentaire (Jeannin 1972) (fig. 2).

Cependant, l'absence de trouvailles archéologiques sur les deuxième plateaux, notamment à Mouthe et à Remoray, ne fournit pas à elle seule une preuve d'inoccupation du territoire mais provient sans doute d'un manque de prospections archéologiques, contrairement à la zone de Pontarlier qui, très urbanisée, a bénéficié de campagnes de prospection importantes.

Pour une plus ample connaissance de l'occupation humaine dans ces régions à l'époque médiévale, la traduction par F. Martine (1968) de la *Vita Patrum Jurensium* (Vie des Pères du Jura) constitue une étape importante. Ce texte du V^e siècle représente les seuls écrits que l'on possède sur les premières installations humaines dans le massif jurassien, et plus particulièrement dans la région de Saint-Claude, parallèlement à la fondation de l'abbaye, vers 430.

Fig. 1. Trouvailles protohistoriques dans la haute vallée du Doubs. (D'après Bichet et Millotte 1992; Passard et Urlacher à paraître).

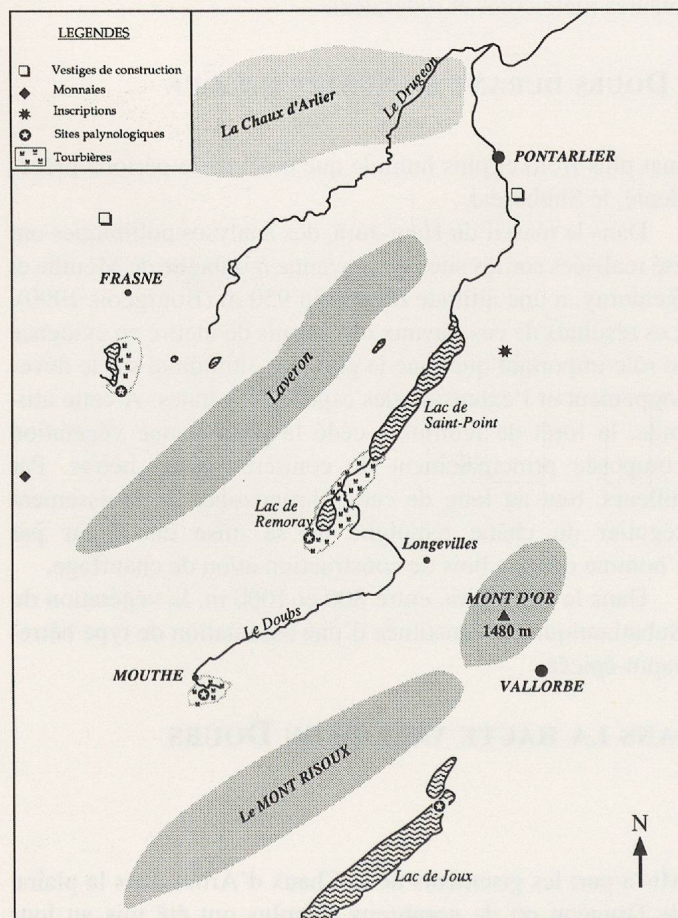


Fig. 2. Trouvailles gallo-romaines dans la haute vallée du Doubs. (D'après Jeannin 1972).

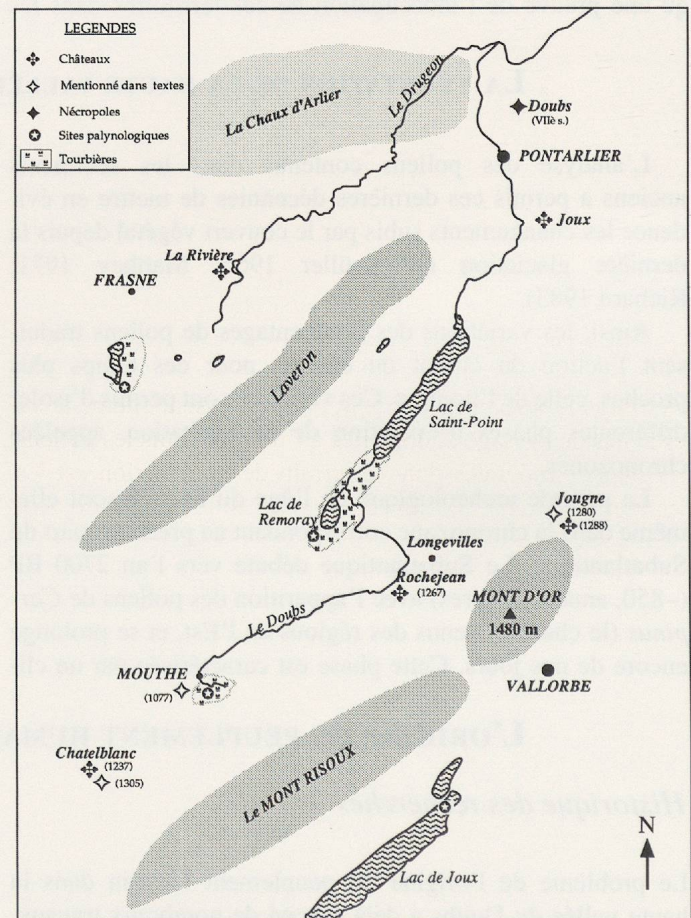
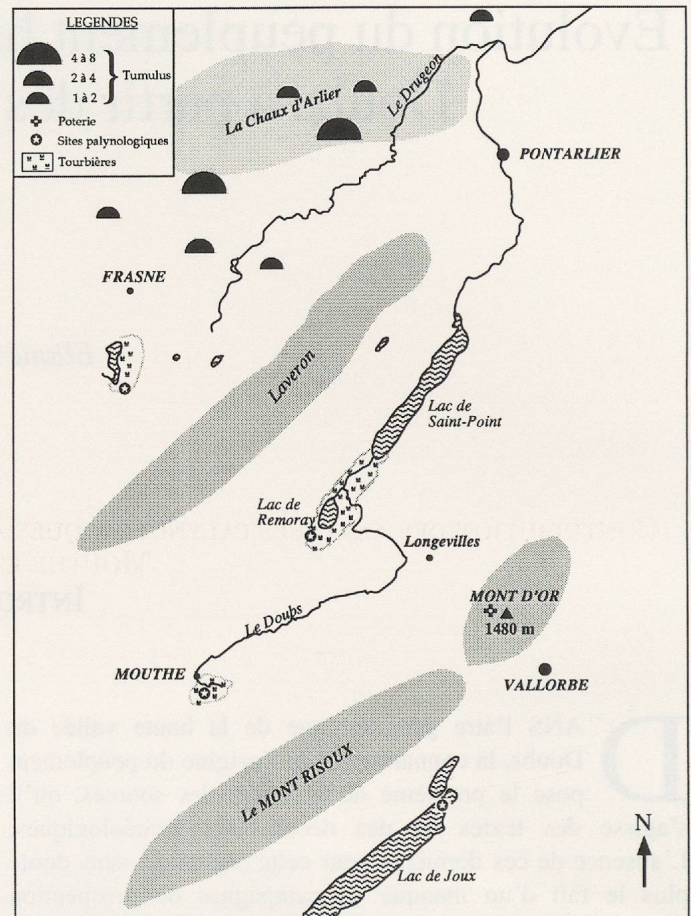


Fig. 3. Sites médiévaux dans la haute vallée du Doubs. (D'après Locatelli 1981).

D'autres études ont suivi, tentant d'apporter de nouvelles informations, comme l'importante thèse de R. Locatelli (1984). En étudiant l'origine des abbayes dépendant du diocèse de Besançon, l'auteur a apporté de nombreux renseignements sur le problème du peuplement humain dans ces temps reculés (fig. 3).

Découvertes archéologiques récentes

Tout récemment, en 1988, une campagne de fouilles a permis de mettre au jour une importante nécropole mérovin-gienne à Doubs (25), non loin de Pontarlier, à 800 m d'alti-tude; 230 sépultures et du mobilier ont été exhumés. Le Haut

Moyen Age franc-comtois est mal connu, aussi cette décou-verte archéologique fournit-elle de précieuses informations concernant l'installation des hommes dans cette partie du massif jurassien.

D'après les textes anciens, la mise en valeur des terroirs montagnards du Jura était exclusivement le fait des commu-nautés monastiques. Ainsi, dans la haute vallée du Doubs, en particulier à Mouthe, les textes médiévaux citent l'installa-tion de Saint-Simon en 1077 comme début des défriche-ments et donc début de l'installation des hommes. Pour essayer de comprendre les modalités du développement du peuplement humain dans cette partie du massif jurassien, une approche différente était nécessaire.

CONTRIBUTION DES ANALYSES PALYNOLOGIQUES À L'ÉTUDE DE L'ORIGINE DU PEUPLEMENT HUMAIN À MOUTHE ET À REMORAY

Face à la pauvreté des sources écrites, une première syn-thèse (Gresser et Richard 1986) fut réalisée, à partir des don-nées polliniques existantes, sur trois sites: le lac de Narlay, le lac de Joux (Wegmüller 1966) et Morteau-Montlebon (Campy *et al.* 1985) en relation avec les textes déjà connus. Les résultats des analyses polliniques traduisent une pré-sence humaine dès le Néolithique, prouvant ainsi que les traces de défrichements sont apparues bien avant l'arrivée des premiers ermites au Moyen Age, comme l'indiquent les archives.

Afin d'étayer les recherches déjà réalisées, de nouvelles analyses polliniques furent effectuées sur les sites de Mouthe et Remoray (Bourgeois 1990; à paraître).

Pour étudier l'évolution du peuplement à travers l'inter-vention de l'homme sur la végétation, une synthèse a été réa-lisée à partir des données polliniques de ces deux sites. Les pollens ont été choisis pour leur caractère révélateur de pré-sence humaine. D'abord les céréales qui témoignent de la mise en culture des terres, de même que les plantes liées aux cultures (plantes messicoles). Ensuite le plantain lancéolé (*Plantago lanceolata*), plante qui pousse essentiellement sur les zones de passage et donc liée à l'homme. Puis les pollens des plantes rudérales dont le terrain de prédilection est les décombres comme l'armoise (*Artemisia*), l'oseille (*Rumex*), certaines Rubiacées, Chénopodiacées et Anthémidées, et les Urticacées. Enfin, parmi les pollens d'arbres ont été choisis le genévrier (*Juniperus*), arbuste qui s'installe sur les sols défrichés (de Beaulieu *et al.* 1988), ainsi que le noyer (*Juglans*), arbre implanté dans nos régions par les Romains.

Mouthe: l'influence humaine

Description (fig. 4)

Durant l'Atlantique récent (-4900 à -3500, années solaires), l'importance de *Juniperus*, arbuste qui colonise les sols appauvris par les cultures et les pâturages, ainsi que la présence des herbacées prises en compte dans cette étude,

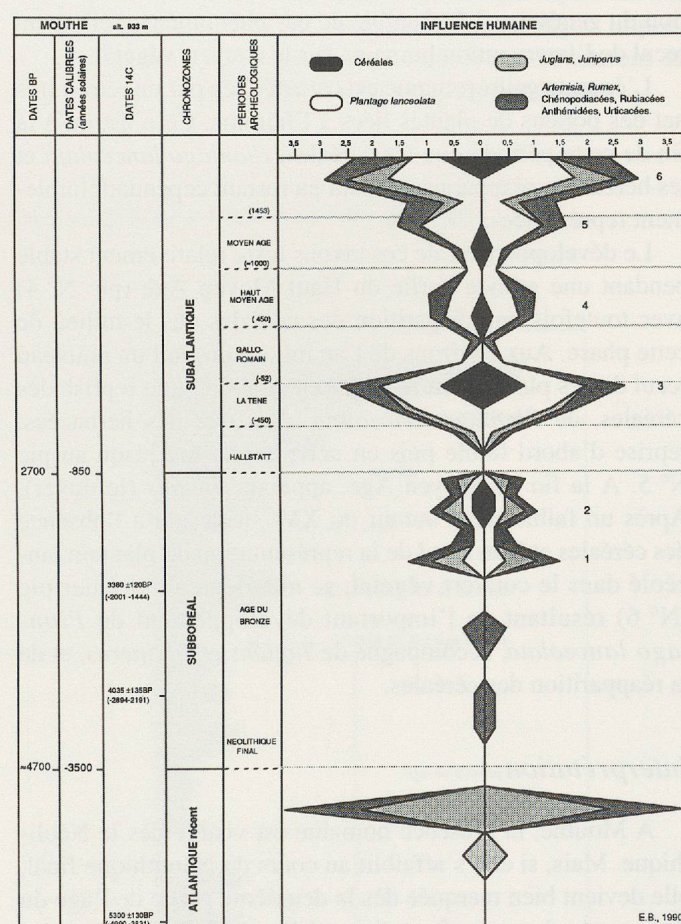


Fig. 4. Mouthe: influence humaine, description et interprétation.

c'est-à-dire *Artemisia*, *Rumex*, les Chénopodiacées, Rubia-cées, Anthémidées et Urticacées, signalent une intervention humaine sur le couvert végétal, et cela dès le Néolithique.

Le Néolithique final et le début de l'âge du Bronze sont caractérisés par une forte diminution des indices d'installa-tion humaine, livrés uniquement par les herbacées, et séparés par des zones exemptes de signaux polliniques. Dans la deuxième partie de l'âge du Bronze, la présence humaine est

de nouveau visible, et cela de façon assez marquée (pic N° 1), avec d'abord *Plantago lanceolata*, puis *Juniperus*, et plus faiblement les herbacées. Après une légère phase de recul due en partie à l'absence du genévrier, un autre pic surgit (N° 2) avec d'une part la réapparition de ce dernier taxon et d'autre part la première manifestation des céréales.

La première moitié de l'époque de Hallstatt, qui correspond au tout début du Subatlantique – chronozone couvrant de 850 av. J.-C. à nos jours (années solaires) – se caractérise par l'absence d'indices de présence humaine. Ce n'est qu'au cours de la deuxième partie de cette époque que se développent les plantes indicatrices d'action de l'homme sur le couvert végétal, c'est-à-dire *Plantago lanceolata*, *Juniperus* et les herbacées.

Le début de La Tène est marqué par une très forte représentation du plantain lancéolé et par la réapparition des céréales en milieu de zone (pic N° 3). A la limite La Tène/Gallo-romain, se produit une chute brutale du taux des pollens de céréales, de plantain lancéolé ainsi que la disparition du genévrier. L'ensemble de ces phénomènes reflète un recul de l'intervention humaine sur le couvert végétal.

L'époque gallo-romaine est caractérisée par un retrait très net des pollens de plantes liées à l'homme. Ce n'est qu'à la fin de cette période que les céréales, *Plantago lanceolata* et les herbacées réapparaissent tout en restant cependant faiblement représentées.

Le développement de ces taxons reste relativement stable pendant une grande partie du Haut Moyen Age (pic N° 4) avec toutefois une disparition des céréales dès le milieu de cette phase. Aux environs de l'an mil, se produit un nouveau recul de ces plantes. Le Bas Moyen Age voit une reprise des céréales, de *Plantago lanceolata* ainsi que des herbacées, reprise d'abord faible puis en nette expansion jusqu'au pic N° 5. A la fin du Moyen Age, apparaît *Juglans* (le noyer). Après un faible recul autour du XV^e siècle, dû à l'absence des céréales et à un recul de la représentation du plantain lancéolé dans le couvert végétal, se manifeste un dernier pic (N° 6) résultant de l'important développement de *Plantago lanceolata*, accompagné de *Juglans* et *Juniperus*, et de la réapparition des céréales.

Interprétation

A Mouthe, la présence humaine est visible dès le Néolithique. Mais, si elle s'affaiblit au cours du Néolithique final, elle devient bien marquée dès la deuxième partie de l'âge du Bronze. Après un bref retrait au début du Subatlantique, les traces d'installation humaine réapparaissent dans la phase finale du Hallstatt pour atteindre un taux maximum au cours de La Tène. La période gallo-romaine est caractérisée par un très net recul dans l'occupation du territoire. La reprise s'effectue à la fin de cette période, et le Haut Moyen Age voit les traces de peuplement humain se stabiliser. Malgré un nouveau recul au cours de l'an mil, l'occupation de l'homme dans ces contrées est en augmentation constante pendant la période médiévale. Une baisse de présence humaine aux environs des XV^e-XVII^e siècles est à noter.

Remoray: l'influence humaine

Description (fig. 5)

Durant l'Atlantique récent, la présence, bien que faible, de pollens de *Juniperus*, de céréales et de *Plantago lanceolata* témoigne de façon indiscutable d'une occupation humaine dès le Néolithique. La représentation sporadique de ces plantes traduit plusieurs phases successives d'installation humaine tout au long de cette période archéologique. La présence des céréales est un fait important à signaler par sa précocité, comparativement au site précédemment étudié.

Dès le Néolithique final et tout au long de l'âge du Bronze, les indices de présence de l'homme sont quasiment

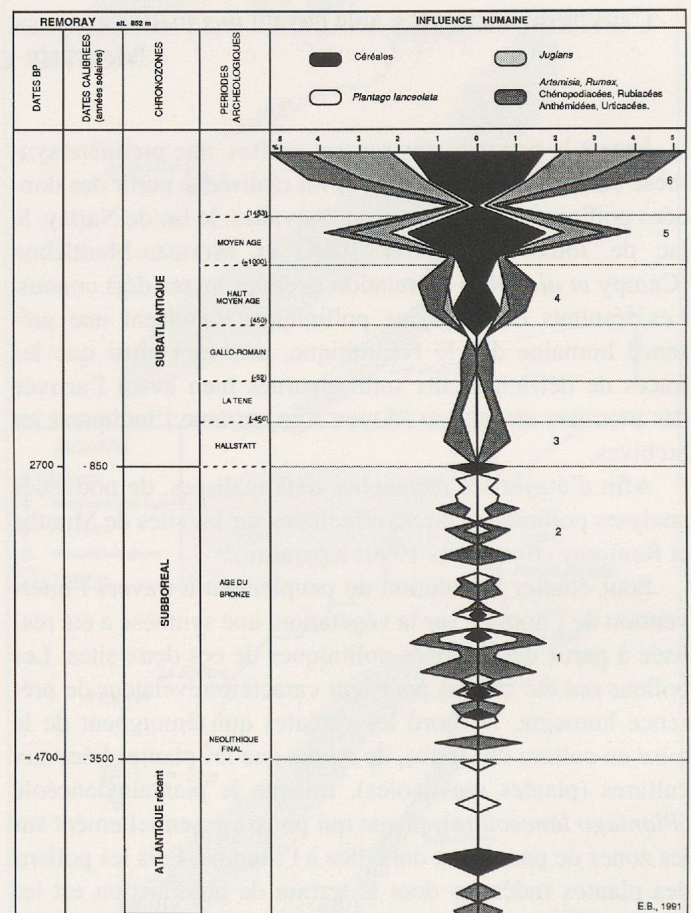


Fig. 5. Remoray: Influence humaine, description et interprétation.

ininterrompus, mais leur faible taux associé à leur diversité rend leur interprétation difficile. Un premier examen permet de constater la rareté des céréales, surtout présentes au début de l'âge du Bronze, ainsi que la prédominance de *Juniperus*. Dans cette première partie de l'âge du Bronze apparaît un pic (N° 1) dû au développement relativement élevé de *Juniperus*. Après un bref recul, ce taxon est accompagné de *Plantago lanceolata* et des céréales, plus faiblement représentées. Le pic N° 2 est dominé par *Juniperus* avec une présence constituée de petits pics. A noter en fin de zone l'apparition assez marquée de *Plantago lanceolata* et la réapparition des céréales.

Entre le Bronze Final et le Hallstatt, phase qui correspond à la transition Subboréal-Subatlantique, il n'y a pas d'interruption dans la présence des pollens de plantes révélatrices d'occupation humaine. Le début de l'âge du Fer est marqué par la présence du plantain et des herbacées, et l'absence des céréales. Le développement maximal de ces plantes (pic N° 3) se situe au milieu du Hallstatt, suivi par une baisse progressive jusqu'à la fin de La Tène.

Au cours de La Tène, les indices de présence humaine s'affaiblissent considérablement, phénomène se prolongeant durant une grande partie de l'époque gallo-romaine. La première partie de celle-ci est marquée par l'absence du plantain. Les traces d'occupation humaine sont données uniquement par les herbacées. A la fin de cette période archéologique, le plantain réapparaît ainsi que les céréales – à un taux assez important – et le noyer (*Juglans*).

Le Haut Moyen Age est caractérisé par une relative stabilisation des pourcentages de pollens liés à l'homme, avec toutefois une chute des céréales en milieu de zone parallèlement à un fort développement des herbacées (pic N° 4). Aux alentours de l'an mil, si l'on excepte l'expansion des céréales, la tendance générale est à un recul progressif avec disparition du noyer.

Le Bas Moyen Age est marqué par un brutal développement des céréales (pic N° 5) qui atteignent dans la deuxième partie un taux de présence considérable. Quant à la fin de l'époque médiévale, elle traduit un recul tout aussi important dans la représentation des plantes indicatrices de présence humaine. La reprise se situe aux environs des XV^e-XVII^e siècles, phase marquée par un fort développement de ces pollens dans le couvert végétal.

Interprétation

A Remoray, la présence humaine est bien attestée dès le Néolithique. Tout au long de l'âge du Bronze, l'occupation du territoire reflétée par les pourcentages de pollens se traduit sous forme d'installations humaines relativement brèves et successives. Il n'y a pas d'interruption entre cette période archéologique et l'âge du Fer durant lequel l'occupation humaine va en décroissant. Une réinstallation durable des hommes a lieu au début du Haut Moyen Age. Après un net recul vers l'an mil, les hommes occupent de façon importante le territoire durant le Moyen Age. Nous constatons le même retrait pour les XV^e-XVII^e siècles qu'à Mouthe.

L'ÉVOLUTION DU PEUPLEMENT HUMAIN DANS LA HAUTE VALLÉE DU DOUBS

Afin de mieux cerner les modalités de l'évolution du peuplement humain dans la haute vallée du Doubs, une synthèse a été réalisée à partir des données polliniques de ces deux sites (fig.6).

Des preuves d'anthropisation sont évidentes dès le Néolithique. Celles-ci, bien que plus faibles, perdurent pendant le Néolithique final. L'âge du Bronze est beaucoup plus marqué par l'homme. Cette période archéologique est très bien partagée en trois phases: le Bronze ancien et le Bronze final pendant lesquels les traces d'installations humaines deviennent plus importantes, traduisant ainsi une véritable occupation du territoire par l'homme, et le Bronze moyen qui connaît une très nette chute de celle-ci. Ce fait semble confirmé dans tout le massif jurassien par la quasi-absence de découvertes archéologiques.

L'installation des hommes dans la haute vallée du Doubs est en baisse au début du Premier âge du Fer. Dès la fin du Hallstatt, la tendance s'inverse et les traces d'installation augmentent considérablement pour atteindre un taux très important à la fin de La Tène.

Au début du premier millénaire de notre ère, l'occupation humaine subit une forte régression, et ce n'est qu'à la fin de l'époque gallo-romaine que l'homme se réinstalle de façon durable dans la haute vallée du Doubs. Un recul des indices de peuplement se produit de nouveau autour de l'an mil. Durant le Haut Moyen Age, le peuplement humain se stabilise, et mis à part un autre phénomène de retrait aux XV^e-XVII^e siècles, l'occupation du territoire est en expansion continue jusqu'à nos jours.

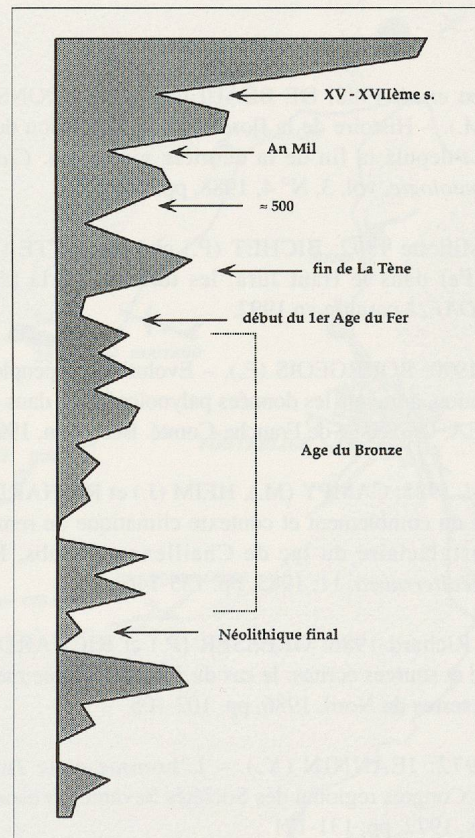


Fig. 6. Diagramme synthétique du peuplement humain dans la haute vallée du Doubs, à partir des données palynologiques.

CONCLUSION

Pour la haute vallée du Doubs, où les textes médiévaux ne mentionnent la présence d'ermes qu'à partir du XI^e siècle et où les artefacts archéologiques restent rares, la palynologie fournit avec force la preuve de l'ancienneté de la présence de l'homme.

Nous insisterons sur l'importance de la convergence des différents pollens cités au début de ce travail qui a permis de mettre en évidence l'ancienneté de l'anthropisation des terres dans cette partie du massif jurassien. La présence d'un seul taxon ne saurait à elle seule témoigner de l'occupation du territoire par l'homme ; en revanche, l'ensemble des pourcentages de pollens de plantes liées à l'homme fournit des preuves d'installation humaine. En attestant celle-ci dès le

Néolithique, de façon bien antérieure aux textes anciens, les analyses polliniques apportent de nouvelles données concernant l'origine du peuplement humain dans la haute vallée du Doubs.

Nous concluons en soulignant l'importance de la palynologie qui permet de mieux appréhender la connaissance de périodes pour lesquelles il n'existe pas de textes, ainsi que l'histoire de terroirs où les découvertes archéologiques sont rares.

Eliane Bourgeois
4, rue de Malines
F-25000 BESANÇON

RÉSUMÉ

La haute vallée du Doubs est une région où les sources écrites et les fouilles archéologiques ne laissent pas entrevoir qu'il existait un peuplement humain permanent. La palynologie a autorisé une approche nouvelle de cette question et une amélioration de sa connaissance, notamment grâce aux analyses de deux sites, Mouthé et Remoray.

Un début d'occupation humaine est visible dès le Néolithique moyen. L'âge du Bronze est caractérisé par une présence discrète de l'homme. La véritable phase d'installation humaine se situe au début de l'âge du Fer. Après des périodes de recul, l'expansion s'accélère à partir du Haut Moyen Âge.

BIBLIOGRAPHIE

De Beaulieu *et al.* 1988: DE BEAULIEU (J.-L.), PONS (A.) et REILLE (M.). – Histoire de la flore et de la végétation du Massif Central (F.) depuis la fin de la dernière glaciation. *Cahiers de Micropaléontologie*, vol. 3, N° 4, 1988, pp. 5-36.

Bichet et Millotte 1992: BICHET (P.) et MILLOTTE (J.-P.). – L'Âge du Fer dans le Haut Jura: les tumulus de la région de Pontarlier. *DAF*, à paraître en 1992.

Bourgeois 1990: BOURGEOIS (E.). – Evolution du peuplement et de la végétation, à travers les données palynologiques, dans le val de Mouthé. DEA, Université de Franche-Comté. Besançon, 1990, 59 p.

Campy *et al.* 1985: CAMPY (M.), HEIM (J.) et RICHARD (H.). – Dynamique du comblement et contexte climatique de remplissage tardi et postglaciaire du lac de Chaillexon (Doubs, France). *Ecologia Mediterranea*, 11, 1985, pp. 135-146.

Gresser et Richard 1986: GRESSER (P.) et RICHARD (H.). – Palynologie et sources écrites: le cas du Jura à l'époque médiévale. *Hommes et terres du Nord*, 1986, pp. 102-105.

Jeannin 1972: JEANNIN (Y.). – L'homme et le Jura dans l'Antiquité. Congrès régional des Sociétés Savantes. Vesoul, 1970. Vol. 178 bis, 1972, pp. 131-171.

Locatelli 1984: LOCATELLI (R.). – De la réforme grégorienne à la monarchie pontificale: le diocèse de Besançon (v. 1060-1220). Thèse de Doctorat d'Etat. Lyon, 1984, (4 vol.).

Martine 1986: MARTINE (F.). – Vie des Pères du Jura, introduction, texte critique, lexique, traduction et notes. Paris, 1968.

Matthey 1971: MATTHEY (F.). – Contribution à l'étude de l'évolution tardi et postglaciaire de la végétation dans le Jura central. *Beiträge zur geobotanischen Landesaufnahme der Schweiz*, 53, 1971.

Passard et Urlacher 1983: PASSARD (F.) et URLACHER (J.-P.). – Les Longevilles - Mont d'Or. *Gallia Préhistoire*, 26, 1983, pp. 426-428.

Richard 1983: RICHARD (H.). – Nouvelles contributions à l'histoire de la végétation franc-comtoise tardiglaciaire et holocène, à partir des données de la palynologie. Thèse de doctorat de 3^e cycle, Université de Franche-Comté. Besançon, 1983, 155 p.

Richard 1983: RICHARD (H.). – Les forêts primitives et les premiers défrichements. L'homme et la forêt en Franche-Comté, CUER, 1983, pp. 5-22.

Wegmüller 1966: WEGMÜLLER (S.). – Über die Spät- und postglaziale Vegetationsgeschichte des Südwestlichen Jura. *Beiträge zur Geobotanischen Landesaufnahme der Schweiz*, 48, 1966.

Les tumulus de la Chaux d'Arlier vers Pontarlier (département du Doubs): état de la question

Jacques-Pierre MILLOTTE

CETTE brève étude ne prétend point remplacer la publication des fouilles entreprises pendant plus de 20 ans dans les environs de Pontarlier. Une monographie fournira à l'amateur comme au spécialiste toutes les précisions nécessaires (Bichet et Millotte 1992). Il s'agit plutôt, dans les pages qui suivent, de poser au vu des résultats obtenus sur le terrain ou en laboratoire, quelques questions pertinentes qui préluderont à la formation d'éventuelles hypothèses explicatives.

Les données essentielles

Sur les 26 tertres retenus, seuls 5 recèlent des sépultures de l'âge du Bronze, mais tous livrèrent des matériels datés du Premier âge du Fer ou du début du Second âge du Fer. Les objets, abondants, sont pour la plupart des parures connues dans le monde hallstattien occidental; ils témoignent parfois d'une certaine originalité qui mérite attention.

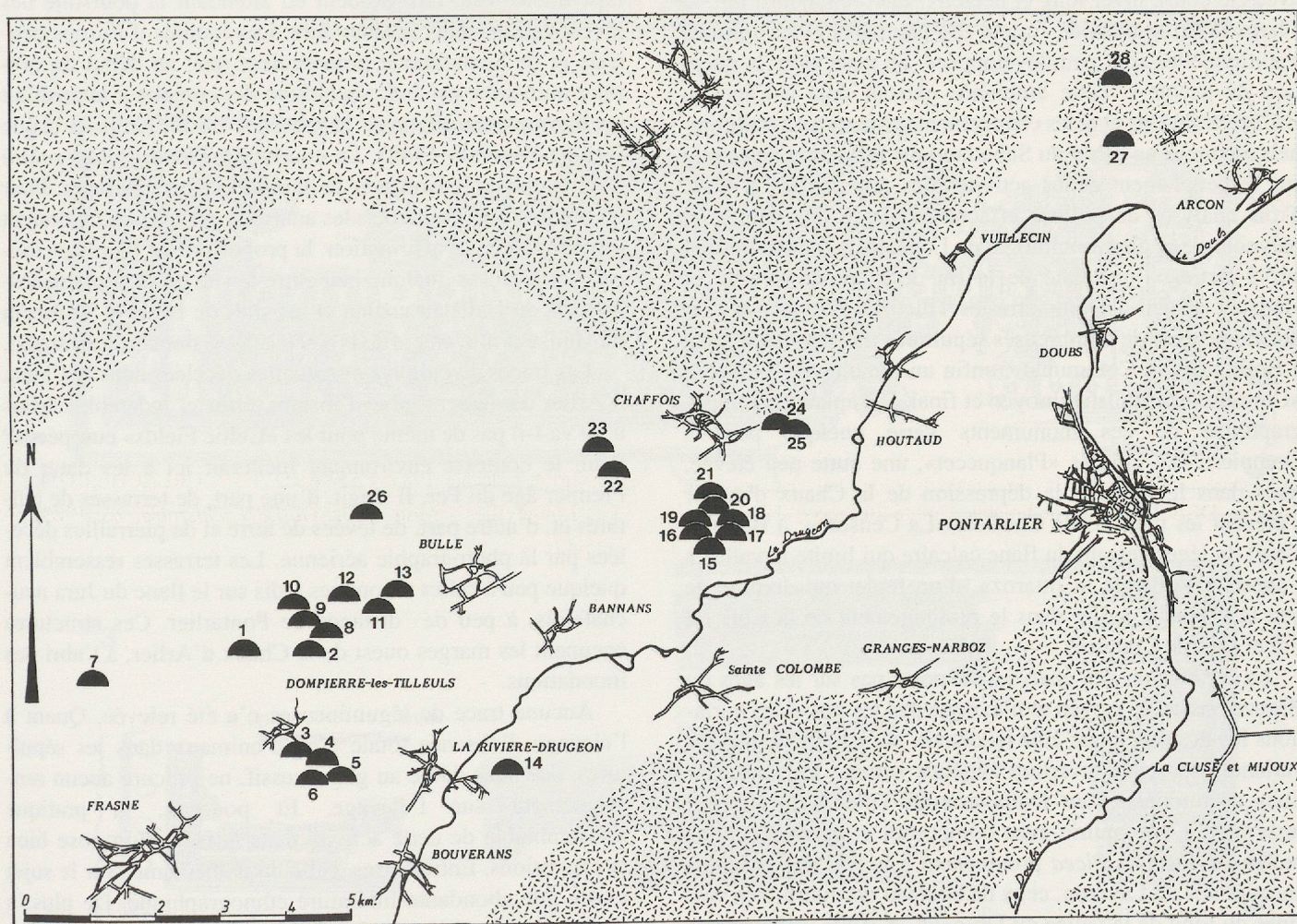


Fig. 1. Carte de répartition des tumulus de la Chaux d'Arlier.

Un site curieux

Il paraîtra regrettable à bien des archéologues que le Jura et ses marges immédiates soient souvent absents d'ouvrages de synthèse français ou étrangers. Pourtant, cet arc montagneux, partagé artificiellement par une frontière politique, voisine avec des secteurs particulièrement riches en découvertes, comme l'Allemagne du Sud, la Suisse occidentale et l'Alsace. Encadré par deux dépressions importantes, les plaines de Saône et le Plateau suisse, le Jura ne dresse pas un mur défavorable aux échanges et communications, dans le sens nord-sud ou ouest-est (fig. 1).

Du point de vue géographie locale, on soulignera que la Chaux d'Arlier, sorte de synclinal parcouru par la rivière Drugeon, revêt l'allure d'un compartiment de terrain doté des sols favorables au pâturage, au voisinage de forêts assez faciles à exploiter. A une zone centrale tourbeuse et semi-marécageuse, s'opposent des surfaces au substrat calcaire et relativement plus sèches. Enfin, l'altitude du site, avoisine les 800 m, et classe la Chaux d'Arlier dans la catégorie des gisements de hauteur qui, pour la période hallstattienne, ne sont pas très nombreux en Europe occidentale (Hallstatt, Alpes de Savoie, Dauphiné, par exemple; Duval 1991).

Cette situation topographique implique un climat rude, avec été court, hiver long et neigeux. Encore aujourd'hui, la Chaux d'Arlier possède surtout des pâturages et les cultures traditionnelles sont peu développées. Se pose alors la question de savoir si cette ambiance existait déjà à l'âge du Bronze et du Fer, et si les changements climatiques traditionnels reconnus au début du Subatlantique influèrent beaucoup sur le peuplement et les activités des populations d'alors. Trois analyses de pollens effectuées par le laboratoire de palynologie et phytosociologie de Louvain-la-Neuve portent sur 3 tertres: l'un daté de la fin de l'âge du Bronze et Hallstatt ancien à Dompierre-les-Tilleuls «Planquecet», un deuxième avec de nombreuses sépultures du Hallstatt moyen à Bulle «Grand Communal», enfin un tumulus de Vuillecin «Cottaroz» du Hallstatt moyen et final. L'implantation topographique de ces monuments varie quelque peu: à Dompierre-les-Tilleuls «Planquecet», une butte peu élevée, mais dans le fond de la dépression de la Chaux d'Arlier s'élèvent les tumulus de Chaffois «La Censure»; à Bulle, il s'agit du léger versant du flanc calcaire qui limite la vallée à l'ouest; à Vuillecin «Cottaroz», d'un replat qui domine de peu la Chaux d'Arlier dans le prolongement de la Côte du Fol et Crêt de Cottaroz.

La conclusion des analyses ne porte pas sur les âges du Bronze ancien et moyen et n'évoque pas les possibles variations locales du climat. Elle reconnaît, par contre, de légères variantes dans la couverture végétale suivant les implantations de tumulus. Pour Dompierre-les-Tilleuls, le paysage ressemble à une prairie avec composées et graminées. Les pollens d'*Abies* et *Picea* proviennent à la fois des hauteurs encadrantes du Laveron, ceux de bouleau des tourbières voisines du fond de la vallée du Drugeon. A Bulle, même environnement avec prédominance des pâtures. Par contre, à Vuillecin «Cottaroz», le boisement serait plus important.

Dans l'ensemble donc, un paysage végétal peu différent de celui d'aujourd'hui, avec pour les sites de Bulle et Dompierre-les-Tilleuls, la possibilité d'un déboisement plus avancé. Quant aux environs de Vuillecin «Cottaroz», ils seraient assez semblables au pré-bois actuel, cette juxtaposition jurassienne typique de zones herbeuses et de bosquets aux arbres plus ou moins vigoureux et de taille modeste. Toutes ces données, si les échantillons prélevés ne subirent pas de pollution, vaudraient pour la séquence 800-400 av. J.-C. Dans cette contrée rude, comment s'organisaient les activités humaines?

Substances et artisanat

Les analyses précédentes ne permettent pas d'affirmer qu'une agriculture céréalière naissante animait la Chaux d'Arlier en cette fin de l'âge du Bronze et Premier âge du Fer. Les résultats, pour les gisements mentionnés plus haut, indiquent un pourcentage de graminées céréales variant de 0,8 à 4,5%. Ce pourcentage est plus élevé pour le site de Dompierre-les-Tilleuls, au centre de la dépression, que celui de Bulle et Vuillecin plus élevés. Peut-on en conclure que les champs les plus productifs se situaient vers les points les plus bas de la Chaux d'Arlier? Vu le petit nombre des résultats, mieux vaut être prudent en attendant la poursuite des investigations dans le Haut-Jura. Les fouilles d'Europe centrale et de Scandinavie prouveraient que, au début du premier millénaire av. J.-C., la culture des céréales s'intensifiait en Europe centrale, avec la présence du blé, orge et seigle (Ostoja-Zagorski 1988). La courbe de *Plantago lanceolata* diminuerait en liaison avec la diminution des pâturages. Pour les environs de Pontarlier, les analyses polliniques tendraient à confirmer cette affirmation: la proportion de *Plantago lanceolata* régresse quelque peu entre le site de Dompierre-les-Tilleuls du Hallstatt ancien et les sites de Bulle et Vuillecin du Hallstatt moyen et final (8,4% à 0,4% données extrêmes).

Les traces de cultures éventuelles décelées dans la Chaux d'Arlier demeurent, pour l'instant, rares et indatables. Mais n'en va-t-il pas de même pour les «Celtic Fields» européens? Seul, le contexte environnant inciterait ici à les dater du Premier âge du Fer. Il s'agit, d'une part, de terrasses de cultures et, d'autre part, de levées de terre et de pierrailles décelées par la photographie aérienne. Les terrasses ressemblent quelque peu à celles reconnues jadis sur le flanc du Jura neuchâtelois, à peu de distance de Pontarlier. Ces structures occupent les marges ouest de la Chaux d'Arlier, à l'abri des inondations.

Aucune trace de légumineuses n'a été relevée. Quant à l'élevage, l'absence totale d'os d'animaux dans les sépultures, due sans doute au gel excessif, ne procure aucun renseignement sur l'élevage. Et pourtant, la pratique vraisemblable de cette activité dans le Haut-Jura pose bien des questions. Entre autres, celle du nomadisme. Sur le sujet existe une abondante littérature ethnographique. De plus, à diverses reprises et pour des époques différentes, les archéologues envisagèrent l'existence du pastoralisme nomade, comme au début de l'âge du Fer, en liaison avec les déplace-

ments des «peuples cavaliers» et de l'usage du cheval de selle (Millotte 1989).

Toute transposition dans le temps présente des dangers méthodologiques et si la pratique de l'élevage aujourd'hui prédomine dans la Chaux d'Arlier, il est imprudent de conclure qu'il en était de même à l'âge du Fer. A cette époque, comme aujourd'hui, le stockage du foin pour nourrir les bêtes pendant l'hiver s'imposait. En l'absence de structures d'habitat avec des granges ou étables plus ou moins complexes, rien ne permet d'apporter une confirmation sur ce point. Encore faudrait-il pouvoir préciser les influences des changements climatiques sur l'évolution des pâtures. La permanence des nécropoles sur plus de quatre siècles inclinerait à envisager aussi une permanence de l'habitat. Les déplacements des troupeaux se limiteraient alors à des parcours sur les prés-bois, aux environs de hameaux qui restent à découvrir. La nourriture des peuplades hallstattiennes demeure à peu près inconnue, pour l'Europe occidentale du moins, et les recherches se bornent à des informations partielles et de prudentes hypothèses. Dans le Haut-Jura, force est de supposer que les maigres champs repérés aux alentours fournissaient céréales et légumes nécessaires à la popu-

lation, ou que des échanges de denrées existaient avec des groupes humains installés dans des zones voisines au climat plus clément (Murray 1988).

L'abondance des parures recueillies lors des fouilles des tumulus de l'Arlier dépendrait-elle de la vitalité d'un artisanat local? L'état des bronzes très oxydés n'a pas permis à ce jour des études technologiques sérieuses. Force est donc de se contenter de considérations typologiques traditionnelles, avec un certain danger de subjectivisme. Du point de vue des «formes générales», qu'il s'agisse des épées, des bracelets, fibules, ceintures ou pendeloques, l'inspiration première vient sans doute du secteur hallstattien occidental (Allemagne du Sud), riche de milliers d'objets semblables et probablement lieu d'invention de ces modèles. Le débat sur le lieu-origine des types, sur leur diffusion, sur les imitations possibles, sur l'existence d'un artisanat local ou ambulant, remplit les pages de livres ou autres publications archéologiques. Il n'est pas question d'épiloguer sur ce sujet, mais seulement de signaler quelques différences ou particularités troublantes.

1er cas: les ceintures estampées (fig. 2), larges ou étroites, couvrent un vaste territoire de la Bavière à la

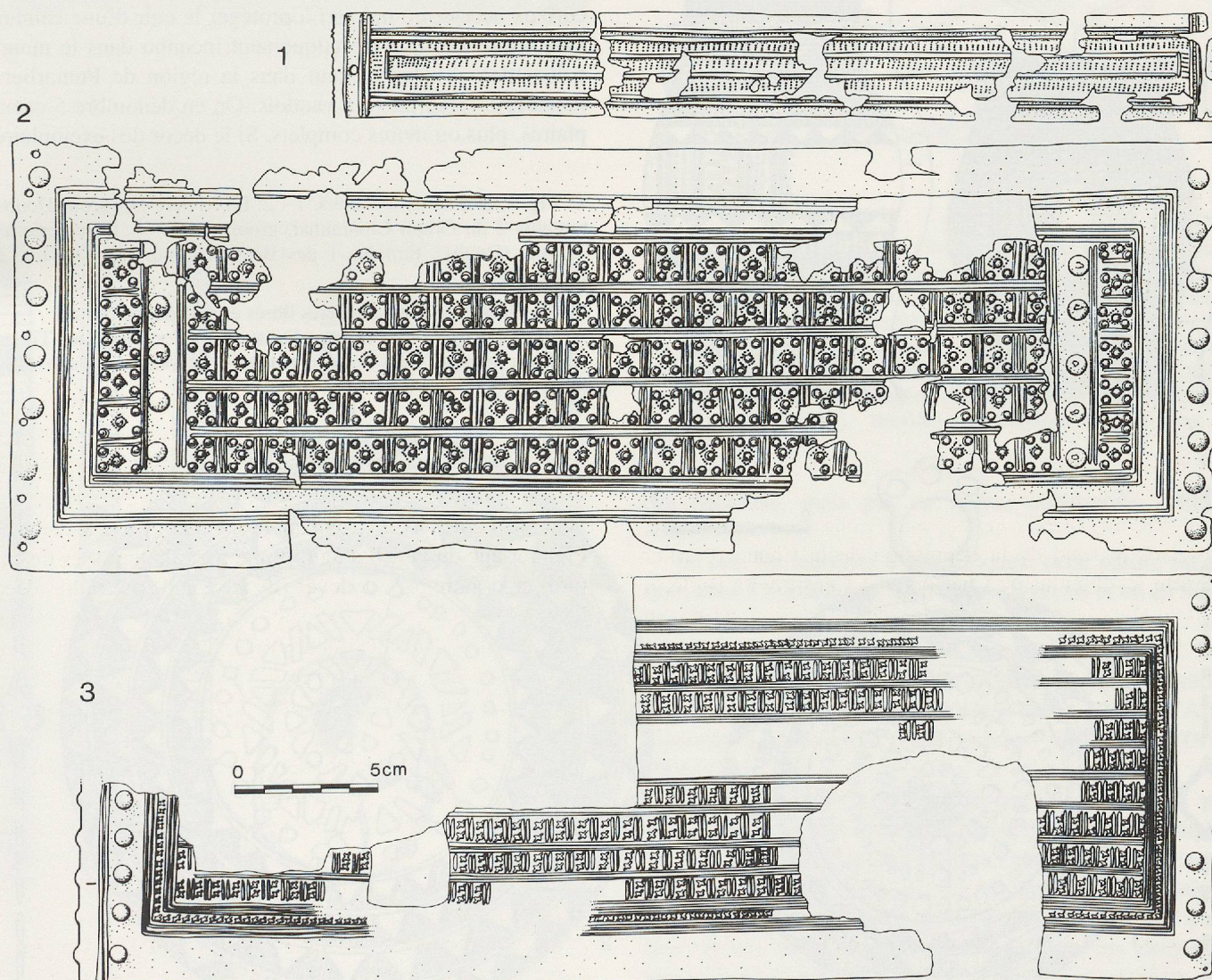
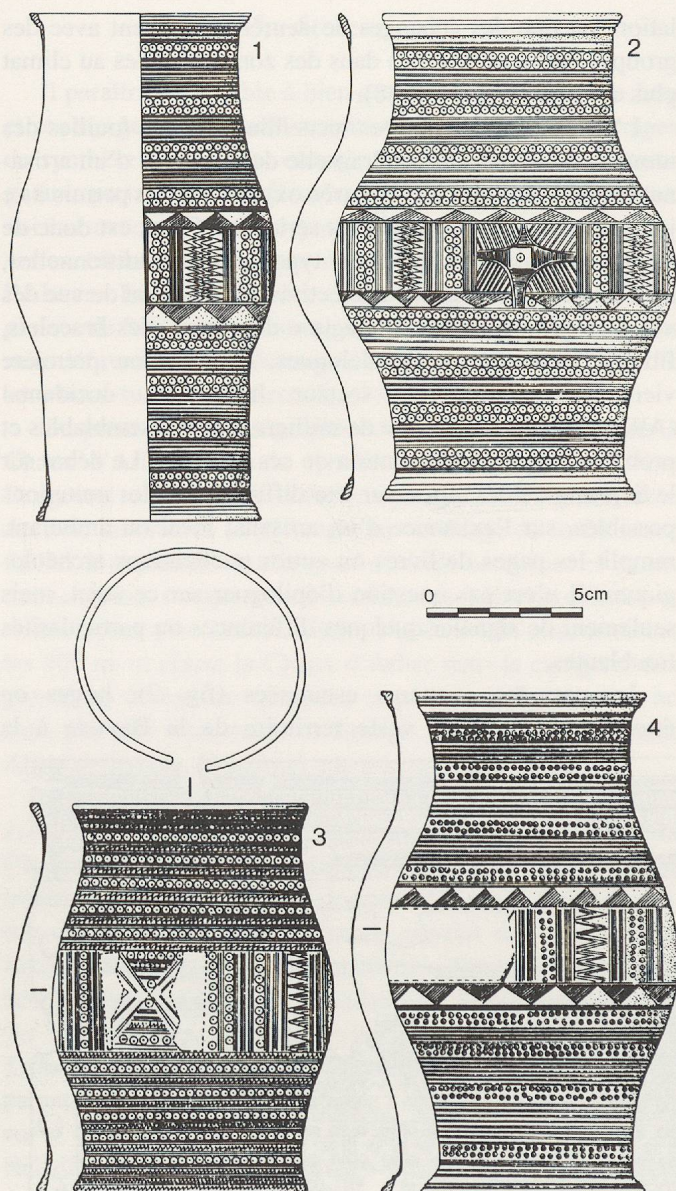


Fig. 2. Plaques de ceinture en tôle de bronze. 1: La Rivière-Drueon (Doubs), tumulus 3 du Grand Communal, groupe I. 2: La Rivière-Drueon (Doubs), tumulus de la Vierge, groupe A. 3: Frasné. (Dessins: H. Darteville).



Savoie, l'Alsace et le Plateau suisse. Dans le Haut-Jura, le décor anthropomorphe est absent et les parures témoignent d'une grande variété de décor. On reconnaît cependant la prédominance des motifs pointillés, des bossettes, des croix, chevrons, ailes et cloisonnements rectangulaires. Les affinités avec les ceintures retrouvées à plus faible altitude sur le plateau d'Amancey et la forêt des Moidons sont évidentes. Peut-on, alors, individualiser un groupe du Jura français? (Kilian-Dirlmeier 1972).

2e cas: les brassards-tonnelets (fig. 3) gravés et non côtelés existent de la Suisse septentrionale jusqu'au Léman. Pour leur renflement central, si les cercles oculés et les chevrons ou zigzags sont communs dans le Jura français, par contre la croix curviligne, comme sur les exemplaires de la Rivière-Drugeon, rappelle des parures de la région de Ins (BE), sur le Plateau suisse voisin (Drack 1965).

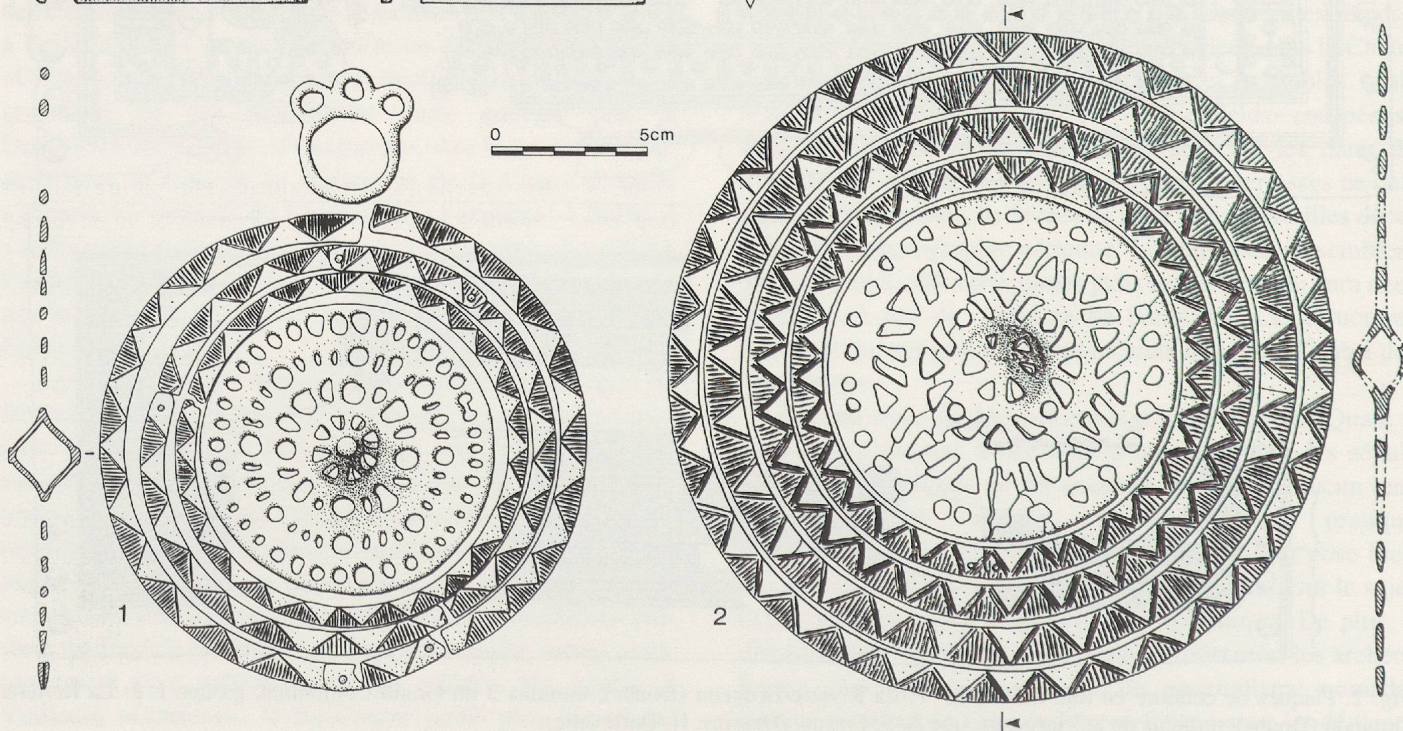
3e cas: les disques à renflement central (fig. 4); leur zone de diffusion recouvre presque exactement celle des brassards-tonnelets. Le décor et l'agencement général des cercles libres témoignent d'une grande uniformité, qui rend presque impossible la localisation d'ateliers locaux (Drack 1966/67).

4e cas: les renforts d'extrémités de ceinture (fig. 5); ce curieux accessoire qui sert à protéger le cuir d'une ceinture sans doute étroite est pratiquement inconnu dans le monde hallstattien occidental, sauf dans la région de Pontarlier - Amancey - pied du Jura vaudois. On en dénombre 5 exemplaires, plus ou moins complets. Si le décor des exemplaires

◁ Fig. 3. Brassards-tonnelets. 1 - 2: La Rivière-Drugeon (Doubs), tumulus 2 du Grand Communal, groupe 2. 3 - 4: Dompierre-les-Tilleuls (Doubs), tumulus 1 des Bossus, groupe 1. (Dessins: H. Dartevelle).

Fig. 4. Disques ajourés à cercles libres et renflement central. 1: Vuillecin (Doubs), Grange-Dessus. 2: Dompierre-les-Tilleuls (Doubs), tumulus 1 des Bossus, groupe 1. (Dessins: H. Dartevelle).

▽



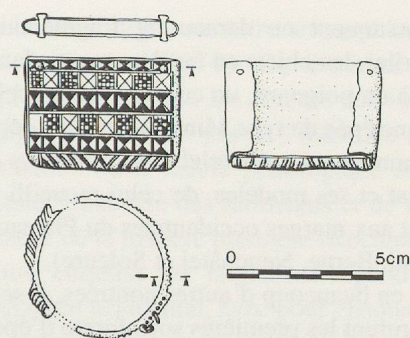


Fig. 5. Renfort de ceinture et boucle d'oreille. Dompière-les-Tilleuls (Doubs), tumulus 1 des Bossus, groupe VII. (Dessins: H. Dartevelle).

français relève du style géométrique, par contre, l'exemplaire suisse supporte des motifs floraux (Drack 1964; Millotte 1963).

5e cas: les bracelets massifs plats et larges (fig. 6); ces anneaux ne font pas jusqu'à présent l'objet d'une étude technologique et c'est fort regrettable. Larges d'environ 2 cm, le jonc aplati supporte un décor parfois inscrit dans des plages rectangulaires. Ce modèle se rencontre aussi dans la forêt

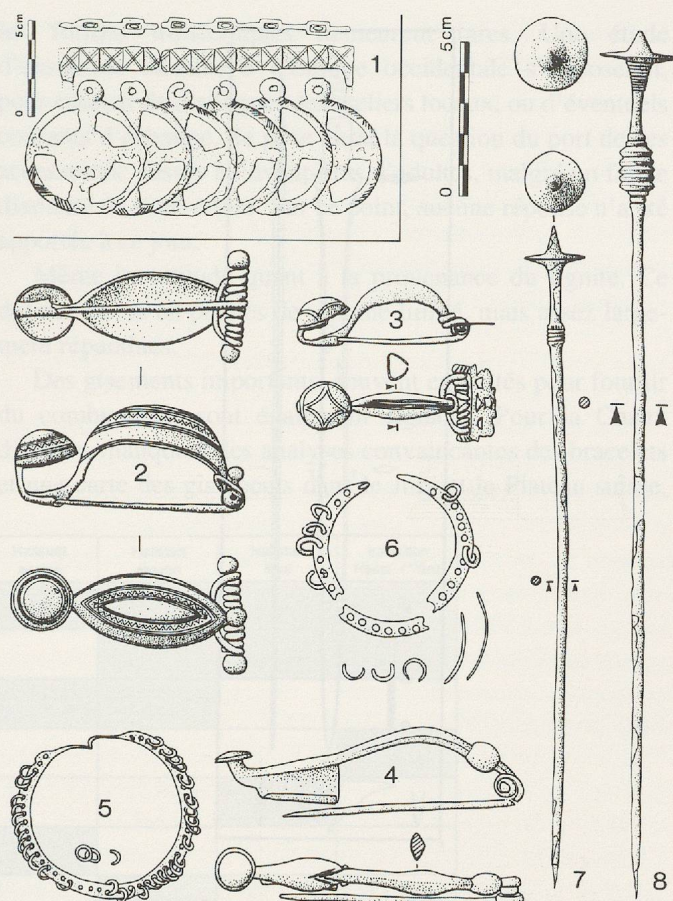


Fig. 7. Parures diverses. 1: Chaffois (Doubs), tumulus 1 de la Censure, groupe II. 2: Dompière-les-Tilleuls (Doubs), tumulus 3 de Planquet. 3: La Rivière-Drueon (Doubs), tumulus 3 du Grand Communal, groupe I. 4: La Rivière-Drueon (Doubs), tumulus des Gentianes. 5: La Rivière-Drueon (Doubs), tumulus de la Vierge, groupe E. 6: Vuillecin (Doubs), tumulus de Grange-Dessus, groupe I. 7: La Rivière-Drueon (Doubs), tumulus de la Décharge. 8: Chaffois (Doubs), tumulus de Mordeterre. (Dessins: H. Dartevelle).

des Moidons, mais pas en Suisse occidentale (Millotte 1963).

6e cas: les barrettes à pendeloques; cette parure est fort rare, avec 5 exemplaires dans le Jura français et un en Suisse (fig. 7,1).

7e cas: les boucles d'oreilles à pendeloques (fig. 7, 5-6). Un cercle en bronze à fermeture crochet, supporte de minuscules anneaux. Aux 3 exemplaires de la Chaux d'Arlier répondent 2 trouvailles du versant helvétique (Drack 1966/67).

Ces 7 exemples n'intéressent que les bijoux les plus typiques (fig. 7). Cet inventaire rapide pourrait être complété avec des remarques sur des fibules d'allure italique et sur les curieuses grandes épingles. En résumé, quels renseignements tirer de ces rapides observations? L'existence d'ateliers locaux est à envisager, surtout pour les disques et brassards-tonnelets. Ateliers dont l'emplacement exact et les limites de rayonnement demeurent encore indéterminées. En tout cas, le secteur Chaux-d'Arlier, forêt des Moidons et plateau

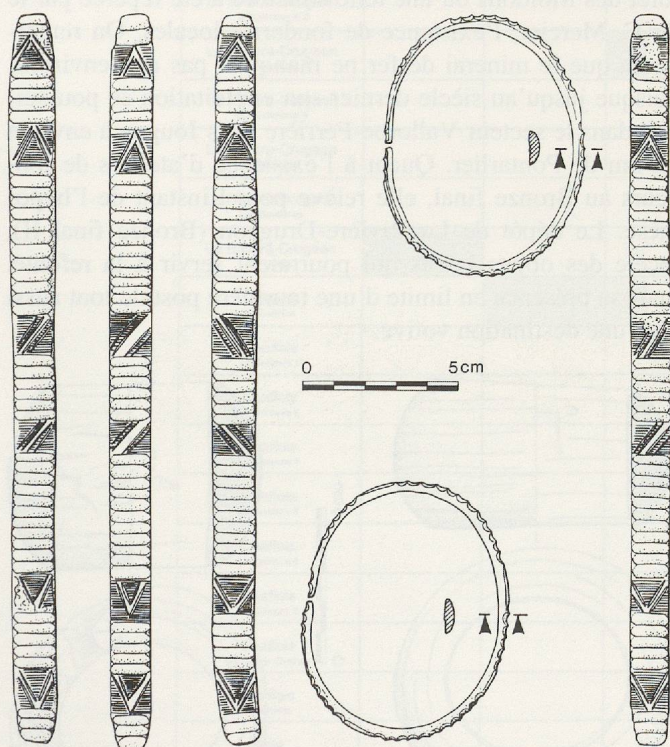


Fig. 6. Bracelets massifs. La Rivière-Drueon (Doubs), tumulus 2 du Grand Communal, groupe 13. (Dessins: H. Dartevelle).

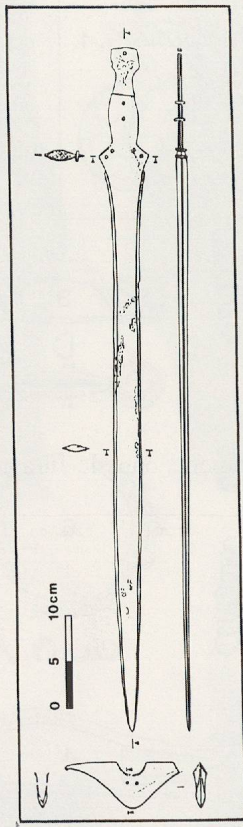


Fig. 8. Dompierre-les-Tilleuls (Doubs), tumulus 4 de Planquecet. (Dessins: H. Darteville).

d'Amancey témoigne d'une certaine unité, déterminée peut-être par la facilité des échanges. Les recherches futures devront aussi envisager la possibilité des imitations locales. Possibilité quasi certaine, si l'on admet que la zone d'invention, dans le cas des ceintures en bronze estampée, se localise en Allemagne du Sud. Quant aux fibules à arc creux et timbale sur le pied, certains y trouveront des airs de parenté avec les types italiques *a navicella*, *a sanguisuga* mais avec l'ajout d'une timbale, de petites boules ou de motifs ajourés sur le ressort (Millotte 1991). Les relations du Jura avec la plaine du Pô demeurent pour l'instant mal connues. L'importation de fibules italiques du type La Certosa, par exemple, dans le nord-est et le centre est de la France, n'est aujourd'hui plus mise en doute. Mais dans quelle mesure des artisans locaux imitèrent-ils parfois les modèles venus du sud des Alpes? (Pauli 1991; Primas 1967).

Toujours à propos de la métallurgie au Premier âge du Fer dans la Chaux d'Arlier, surgit l'inévitable interrogation sur le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer. Cette transition sera d'abord examinée sous ses aspects technologiques, puis, par la suite, sous ses aspects socio-économiques. L'opinion courante propose que la diffusion du nouveau métal s'opère d'est en ouest, de l'Europe centrale en direction des côtes de l'Atlantique, Manche et mer du Nord, avec des vitesses de propagation variables. Cependant, peu de faits précis aident à jalonner ces mouvements dans le temps et l'espace. Pour fixer l'arrivée du nouveau métal, dans le Jura et les plaines de Saône, par exemple, les informations

sérieuses manquent ou demeurent fragmentaires. Pour la Chaux d'Arlier, les objets en fer découverts dans les fouilles se limitent à un poignard, un couteau, un bracelet, les traces fugaces d'une épée de type Mindelheim, des débris peu identifiables d'anneaux. Le matériel très corrodé ne diffère guère dans son état et ses modèles, de celui recueilli dans le reste du massif et aux marges occidentales du Plateau suisse (cantons de Vaud, Berne, Neuchâtel et Soleure).

Comme en beaucoup d'autres contrées, il semble que les armes apparurent les premières sous forme d'épées «hallstattiennes», répliques en fer des types en bronze de Gündlingen. Les trouvailles voisines de Dompierre-les-Tilleuls «Planquecet» et de Chaffois «La Censure» serviraient de preuves à cette proposition (fig. 8). Cette coexistence possible, de datation improbable, pourrait perdurer durant une partie du VII^e siècle av. J.-C. Mais aucun élément ne permet de connaître comment les bronziers locaux, devinrent des forgerons expérimentés. Les essais, innovations ou compromis ne manquèrent sans doute pas. A Chavéria, à Vescles un peu plus au sud, des épées avec poignée de bronze et lames de fer serviraient à confirmer cette assertion (Vuillat 1977). Plus tard, au Hallstatt moyen et final, durant le VI^e siècle av. J.-C., les poignards et couteaux découverts dans le Jura proviendraient d'ateliers locaux, alors que les grandes épées hallstattiennes, mentionnées plus haut, seraient plutôt des marchandises importées.

Le passage du bronze au fer ne dut pas s'effectuer rapidement, dans la montagne jurassienne. Des bas-fourneaux, mal datés, attesteraient, sur le versant vaudois, comme dans le forêt des Moidons où une telle structure a été repérée par le Dr C. Mercier, l'existence de fonderies locales. On remarquera que le minerai de fer ne manquait pas aux environs, puisque jusqu'au siècle dernier son exploitation se poursuivait dans le secteur Vallorbe-Ferrière sous Jougue à environ 15 km de Pontarlier. Quant à l'existence d'ateliers de fondeurs au Bronze final, elle relève pour l'instant de l'hypothèse. Le dépôt de La Rivière-Drueon (Bronze final II), recèle des objets brisés qui pourraient servir à la refonte, mais sa présence en limite d'une tourbière postule tout aussi bien une destination votive.

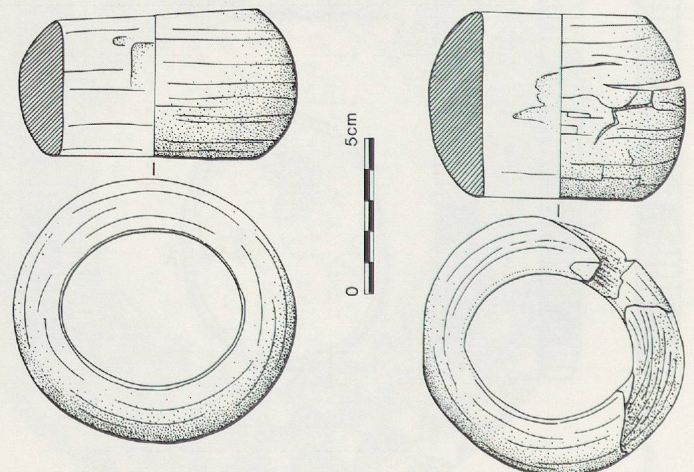


Fig. 9. Bracelets en lignite. La Rivière-Drueon (Doubs), tumulus 2 du Grand Communal, groupe 3. (Dessins: H. Darteville).

A côté de la métallurgie, un autre artisanat confectionne des bracelets de lignite (fig. 9). Ce matériau curieux et d'aspect fragile, porte suivant les auteurs des noms variés: sapropélite, jayet, etc. N'entre pas ici l'intention de réfléchir sur la dénomination ou la nature pétrologique du matériau, mais de constater l'habileté des fabricants et de s'interroger sur la provenance de la matière première (Rochna 1962).

Cette parure curieuse est largement répandue dans le domaine hallstattien occidental, avec pour chaque parure des variantes. Le secteur jurassien livre surtout des «liens de serviette» et des tonnelets. Certaines pièces possèdent des perforations qui permettraient l'assemblage de deux demi-anneaux. Pour d'autres, des traces d'incrustation métallique agrémentent le bracelet. Dans la Chaux d'Arlier,

les formes tronconiques demeurent rares. Une étude d'ensemble étendue à l'Europe occidentale s'imposerait, pour essayer de distinguer des ateliers locaux, ou d'éventuels courants d'échange. Se pose aussi la question du port de ces accessoires, passés à l'avant-bras d'adultes, malgré un faible diamètre de l'ouverture. Sur ce point, aucune réponse n'a été apportée à ce jour.

Même incertitude quant à la provenance du lignite. Ce dernier existe en poches de volume limité, mais assez largement répandues.

Des gisements importants, souvent exploités pour fournir du combustible, sont également signalés. Pour la Chaux d'Arlier, manquent des analyses convaincantes des bracelets et une carte des gisements dans le Jura et le Plateau suisse.

Chronologie Tumulus	Age du Bronze ancien	Age du Bronze moyen	Age du Bronze final	Hallstatt ancien	Hallstatt moyen	Hallstatt final	transition Hallst. / Tène
Dompierre-les-Tilleuls Les Bossus 1							
Dompierre-les-Tilleuls Les Bossus 2							
Dompierre-les-Tilleuls Planqueset 1							
Dompierre-les-Tilleuls Planqueset 2							
Dompierre-les-Tilleuls Planqueset 3							
Dompierre-les-Tilleuls Planqueset 4							
Frasne au Musée de Besançon							
La Rivière-Drugeon Gd Communal 1							
La Rivière-Drugeon Gd Communal 2							
La Rivière-Drugeon Gd Communal 3							
La Rivière-Drugeon Gd Communal 4							
La Rivière-Drugeon La décharge							
La Rivière-Drugeon Les Cerdanès							
La Rivière-Drugeon La Vierge							
Chaffois La Censure							
Chaffois La Censure 1							
Chaffois La Censure 2							
Chaffois La Censure 3							
Chaffois La Censure 5							
Chaffois La Censure 6							
Chaffois La Censure 8							
Chaffois Les Longs Champs							
Chaffois Mondetier							
Bulle Gd Communal							
Vuillecin Cotaro							
Vuillecin Orange-dessus							

Fig. 10. Position chronologique des tumulus de la Chaux d'Arlier.

Ces pistes de recherche confirmeront peut-être un jour des intuitions; en effet, une mine située à Longemaison (Doubs) à quelque 25 km de Pontarlier demeurait en exploitation après la Deuxième Guerre mondiale. Les hommes de l'âge du Fer connurent peut-être ce filon et transportèrent des blocs de lignite jusque dans la Chaux d'Arlier. Pour l'instant, les déterminations tentées par des pétrographes ne concluent pas avec certitude sur l'origine de la matière des «liens de serviette» ou tonnelets de la Chaux d'Arlier.

L'occupation du terrain

L'absence de structures d'habitat rend pour l'instant très fragiles les spéculations sur l'occupation du sol à l'âge du Fer aux environs de Pontarlier. Cette lacune tendrait à conforter l'hypothèse que les maisons de l'époque, construites en matériaux légers, résistaient mal au temps et aux destructions diverses. De plus, dans le Haut-Jura, la nature du sol et les rigueurs du climat ne favorisent guère la conservation des vestiges. Dans l'attente d'hypothétiques et pertinentes découvertes, mieux vaut se contenter de questions prudentes (Villes 1984).

L'occupation de la Chaux d'Arlier s'accroît dès le début de l'âge du Fer (fig. 10). Cette évolution se traduit par l'augmentation du nombre des tumulus. On la constate sur toute l'étendue du Jura franc-comtois, avec l'occupation des plateaux et de leurs vallées, celle de l'Ain par exemple. Comme pour d'autres régions d'Europe, comme le Bade-Wurtemberg, les hommes recherchaient de préférence les sols légers où les zones herbeuses. Comment expliquer cette intensification du peuplement, sur des espaces souvent peu occupés au Bronze final? Doit-on invoquer l'accroissement de la population, les changements dans l'économie, ou dans la société? Les preuves décisives manquent encore, ici comme en Haute-Bourgogne, Alsace et Lorraine.

Au plan local, l'implantation des tumulus fournirait-elle quelques indications sur l'organisation des terroirs? Dans la Chaux d'Arlier qui, comme le bassin de Chavéria, ressemble à un compartiment de terrain bien délimité, les tertres, suivant les propositions habituelles, occuperaient les sols les plus médiocres et presque inutilisables. Si, à Chavéria, les

inondations menacent de temps à autres les sépultures, il n'en va pas de même à Pontarlier où, installées souvent à l'écart des divagations de la Rivière-Drugeon et des tourbières voisines, elles n'encourent pas les mêmes risques. Des résultats futurs seront peut-être obtenus par l'étude de la répartition des ensembles tumulaires, bien individualisés et séparés par des distances de 2 à 5 km, des espaces suffisants pour permettre l'installation de hameaux (fig. 1). Des pâtures couvrent ces intervalles et les sols, quoique peu épais, ne sont pas inaptes à l'agriculture. L'établissement d'un modèle d'organisation du sol s'avère impossible dans l'état actuel de la documentation, mais on peut envisager la présence de groupe de 2 ou 3 maisons exploitant une surface de 3 à 7 km² avec combinaison de terres arables et de pâtures (Larsson 1988). Dans le cas de la Chaux d'Arlier, les bois du voisinage ne présentaient aucune difficulté pour leur exploitation et les secteurs tourbeux ou marécageux, laissés à l'abandon, pouvaient servir de limites aux divers groupes dont les aspects sociaux demeurent largement indiscernables.

La société

Pour mieux en préciser les contours, il serait utile de pouvoir estimer, pour un moment donné, le chiffre de la population qui fréquentait la Chaux d'Arlier. Le nombre de sépultures reconnues dépend beaucoup des pratiques culturelles, des règles sociales qui assuraient l'ensevelissement à tel ou tel individu, enfin de la conservation des ossements. Dans le Jura, comme dans d'autres secteurs du monde hallstattien, l'archéologue dispose seulement des restes d'une partie des populations d'alors. Toute extrapolation dans ce domaine présente des dangers. Des études conduites avec beaucoup de sérieux en Europe centrale, autour de sites comme Biskupin avancent les chiffres de 16-17 individus par km² de territoire exploité économiquement, avec des moyennes plus basses, 12 individus, en Poméranie (Ostoja-Zagorski 1983).

Sur l'organisation sociale proprement dite, l'étude des groupes de tumulus et les rites funéraires apportent peu de renseignements sûrs. Si des tertres avec présence d'épées de bronze ou de fer de type Hallstatt ancien signaleraient la présence de chefs plus ou moins puissants, les sépultures collectives, souvent réemployées, renferment en général des cadavres de femmes identifiés par leurs parures, en l'absence d'études anthropologiques rendues impossibles par l'étude des ossements mal conservés. Ces derniers monuments attesteraient du moins la continuité des inhumations pendant un laps de temps d'environ deux siècles. Durant cette période, bien des évolutions dans la société purent se produire, évolutions liées à l'introduction du fer et le développement des échanges en particulier (Bintliff 1984). Si l'on considère le volume des tumulus qui pourrait être en rapport avec l'importance de l'inhumé, des inégalités constatées dans la Chaux d'Arlier, sautent aux yeux, sans pouvoir recevoir une justification possible (Reinhard 1984). Le groupe de Chaffois frappe par son importance, suivi par celui de

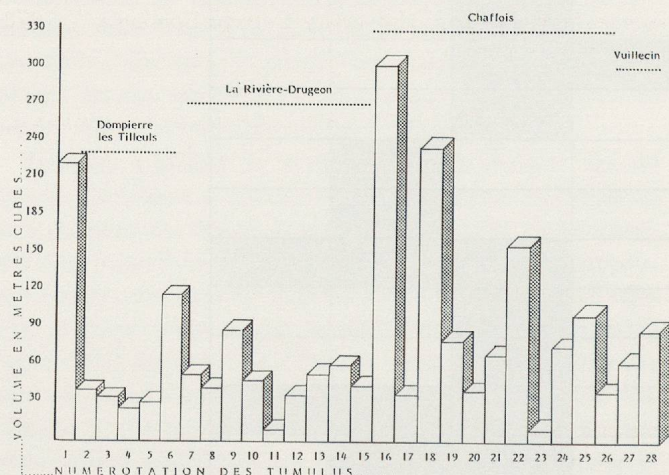


Fig. 11. Diagramme représentant le volume des tumulus de la Chaux d'Arlier. (Les numéros correspondent à ceux de la fig. 13).

Dompierre-les-Tilleuls, les ensembles de La Rivière-Drugeon et de Chaffois demeurant plus modestes (fig. 11). Sans proposer une hypothèse, on retiendra que les cimetières de Chaffois et de Dompierre-les-Tilleuls sont les seuls à livrer des épées du début de Hallstatt ou des rasoirs ajourés, ces ornements accompagnant sans doute des sépultures d'hommes. Ces observations aideraient à reconnaître une sorte de hiérarchie et de subordination entre les différents secteurs.

Resterait à connaître si les groupes de tertres conservent les défunts d'un groupe humain de type tribal, composé de quelques familles exploitant le sol dans l'entourage des monuments (Frankenstein et Rowlands 1978). Une lacune de taille: l'absence de sites fortifiés du type «princier» dans le voisinage immédiat. Certes, des découvertes restent possibles, mais pour l'instant les prospections demeurent négatives sur ce point. Deux sites, à distance relativement faible, pourraient répondre aux critères habituels: le Camp du Château vers Salins et l'éperon de Châtel vers le col du Mollendruz dans le canton de Vaud, à une distance de 20/30 km de la Chaux d'Arlier. Le premier livra jadis de la céramique attique, le deuxième des vases attribués au Bronze moyen. A priori, les tertres des environs de Pontarlier relèveraient plutôt du Camp du Château, accessible facilement par des pistes menant vers les plaines de Saône, tout comme les nécropoles du plateau d'Amancey et de la forêt des Moidons (Härke 1979).

Toujours du point de vue de la société, il serait très important de mieux distinguer les relations qui se nouèrent au Premier âge du Fer, entre les environs de Pontarlier et les régions voisines. Des échanges, non seulement d'objets, mais aussi d'épouses, se traduiraient par la présence de parures fabriquées ailleurs, par exemple les tonnelets ornés d'une croix et connus à Ins, des fibules à pied décoré ou des boucles d'oreilles à pendeloques présentes au pied oriental

du Jura. Echanges possibles aussi, avec les peuplades d'Amancey et des Moidons, comme en témoignent les curieuses parures à pendeloques.

Les voies d'échanges d'accès aisé ne manquent pas aux environs de Pontarlier, soit en direction de l'ouest et du sud, (Reculée de Salins, vallée de l'Ain), soit en direction du nord et de l'est (vallée de l'Areuse, col de Jougne), pour se limiter aux axes les plus souvent cités. D'origine imprécise, les importations méditerranéennes possibles signalées à ce jour, comme le bracelet en or torsadé de Chaffois «La Censure» ou le corail d'une fibule de Dompierre-les-Tilleuls «Les Bossus» sont peu fiables pour démontrer l'existence d'un trafic venu d'Italie ou de la vallée du Rhône, bien que la fibule de type La Certosa et autres types italiques puissent provenir de ces territoires, si elles ne sont pas des imitations locales, suppositions gratuites, pour l'instant impossibles à démontrer (Primas 1967).

Conclusion: des incertitudes. Une tâche ardue pour les dissiper

Les fouilles de la Chaux d'Arlier révélèrent, en quelque sorte, la richesse archéologique d'une contrée mal connue jusqu'alors et ignorée trop souvent par les auteurs des cartes de répartition. Les remarques précédentes, en forme de questions, laissent apparaître de nombreuses insuffisances qui ne pourront être palliées que par des investigations sur le terrain, des analyses et études diverses, avant de faire l'objet d'une formalisation poussée. La publication modeste des premiers résultats obtenus ouvre simplement un chantier qu'il s'agit de poursuivre pour améliorer le bilan provisoire présenté dans cet article.

Jaques-Pierre Millotte
Les Hirondelles - Rue de la Fin
F-39600 PORT LESNEY

BIBLIOGRAPHIE

Bichet et Millotte 1992: BICHET (P.) et MILLOTTE (J.-P.). – L'Age du Fer dans le Jura. Les tumulus de la région de Pontarlier. DAF, à paraître en 1992.

Bintliff 1984: BINTLIFF (J.). – Iron Age in the context of social evolution. From the Bronze Age through Historic Times in European social evolution: Archaeological perspective. West Chillington, Sussex, 1984, pp. 157-226.

Drack 1964: DRACK (W.). – Ältere Eisenzeit der Schweiz. Die Westschweiz: Kantone Freiburg, Genf, Neuenburg, Waadt und Wallis. Materialhefte zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz, 4. Bâle, 1964.

Drack 1965: DRACK (W.). – Die hallstattzeitlichen Bronzeblech-Armbänder aus der Schweiz. ASSPA, 52, 1965, pp. 7-39.

Drack 1966/67: DRACK (W.). – Anhängeschmuck der Hallstattzeit aus dem schweizerischen Mittelland und Jura. ASSPA, 53, 1966/67, pp. 29-61.

Duval 1991: DUVAL (A.) éd. – Les Alpes à l'âge du Fer. RAN, suppl. 22. Paris, 1991.

Frankenstein et Rowlands 1978: FRANKENSTEIN (S.) et Rowlands (M.-J.). – The internal structure and regional context of Early Iron Age society in South-West Germany. *Institute of Archaeology. Bulletin*, University College London, 15, 1978, pp. 73-112.

Härke 1979: HÄRKE (H.). – Settlement types and patterns in the West Hallstatt province. *BAR, International Series*, 57. Oxford, 1979.

Kilian Dirlmeier 1972: KILIAN-DIRLMEIER (L.). – Die Hallstattzeit-Gürtelbleche und Blechgürtel Mitteleuropas. *PBF*, XII, 1. Munich, 1972.

Larsson 1988: LARRSON (T.B.). – A spatial Approach to socioeconomic Change in Scandinavia: central Sweden in the first Millenium B.C. In: Blair, Gibson (D.) et Geselowitz (M.N.) éd., *Tribe and Polity in late prehistoric Europe*. New-York, 1988, pp. 97-115.

Millotte 1963: MILLOTTE (J.-P.). – Le Jura et les Plaines de la Saône aux âges des métaux. *ALUB*, 59, *Série Archéologie*, 16. Paris, 1963.

Millotte 1989: MILLOTTE (J.-P.) et VUAILLAT (D.). – Les peuples cavaliers de l'âge du Fer. *In*: Le temps de la Préhistoire, 2. Paris, 1989, pp. 240-245.

Millotte 1991: MILLOTTE (J.-P.). – Les tumulus de la Chaux d'Arlier aux environs de Pontarlier. *In*: Les Celtes dans le Jura. Catalogue de l'exposition, Pontarlier-Yverdon-les-Bains, 1991. Yverdon-les-Bains, 1991, pp. 34-41.

Murray et Shoeninger 1988: MURRAY (M.-L.) et SHOENINGER (M.-J.). – Diet, Status and social structure. *In*: Blair, Gibson (D.) et Geselowitz (M.N.) éd., *Tribe and polity in late prehistoric Europe*. New-York, 1988, pp. 155-176.

Ostoja-Zagorski 1983: OSTOJA-ZAGORSKI (J.). – Aspekte der Siedlungskunde, Demographie und Wirtschaft hallstattzeitlicher Burgen von Biskupin-Typ. *Prähistorische Zeitschrift*, 58, 1983, pp. 173-210.

Ostoja-Zagorski 1988: OSTOJA-ZAGORSKI (J.). – Demographic and economic changes in the Hallstatt period of the lusatian culture. *In*: Blair, Gibson (D.) et Geselowitz (M.N.) éd., *Tribe and*

polity in late prehistoric Europe. New York, 1988, pp. 119-135.

Pauli 1991: PAULI (L.). – Les Alpes centrales et orientales à l'Age du Fer. *In*: Duval (A.) éd., *Les Alpes à l'Age du Fer*. *RAN, suppl.* 22, 1991, pp. 291-309.

Primas 1967: PRIMAS (M.). – Zur Verbreitung und Zeitstellung der Certosafibel. *JRGZM*, 14, 1967, pp. 99-133.

Reinhard 1984: REINHARD (W.). – Die Schwerter der älteren Hallstattzeit von Rubenheim in Saar-Pfalz Kreis. 2000 Jahre Geschichte. Gersheim, 1984, pp. 22.

Rochna 1962: ROCHNA (O.). – Hallstattzeitlicher Lignit- und Gagat-Schmuck. Zur Verbreitung, Zeitstellung und Herkunft. *Fundberichte aus Schwaben*, 16, 1962, pp. 44-83.

Villes 1984: VILLES (A.). – Que savons-nous des structures d'habitat des âges du Bronze et du Fer en France septentrionale. *In*: *Elément de Pré - et Protohistoire européenne. Hommages à J.-P. Millotte*. *ALUB*, 299. Paris, 1984, pp. 649-668.

Vuaillet 1977: VUAILLAT (D.). – La Nécropole tumulaire de Chavéria (Jura). *ALUB*, 189, *Série Archéologie*, 28. Paris, 1977.

Fay-en-Montagne (département du Jura): tumulus de Pareillou

Marie-Jeanne ROULIÈRE-LAMBERT et Jean VUILLEMEY

FOUILLÉ en 1965 par une équipe conduite par Jean Vuillemey, le tumulus de Fay-en-Montagne se trouvait à l'extrémité occidentale d'une pâture communale non loin du bois dit de Pareillou. Ce tumulus est le seul de cette importance dans un rayon de quelques centaines de mètres, mais le reste du communal est parsemé de petits monticules de pierres d'une trentaine de centimètres de hauteur pour un diamètre d'environ 3 mètres. La fouille a porté sur le quart sud-ouest du tertre, puis a été élargie, après découverte de l'inhumation principale au centre du tertre (fig. 1).

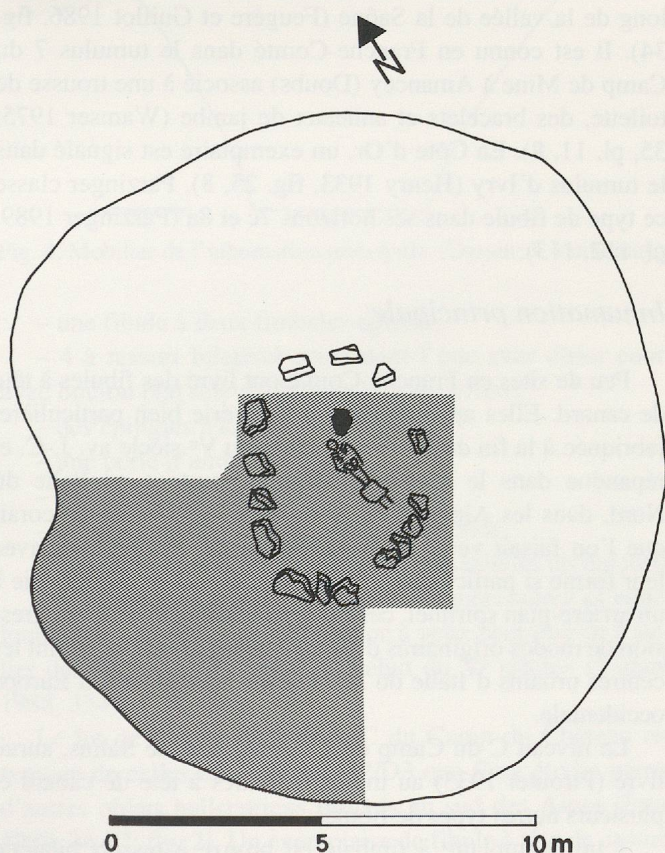


Fig. 1. Fay-en-Montagne (Jura). Plan général de la fouille. (Dessin: J. Vuillemey).

Structures et sépultures

Ce tertre se présentait sous la forme d'un monticule de pierres plates, représentant moins d'un tiers de la masse totale, mêlées de terre brune. Son diamètre était de 20 m pour une hauteur apparente de 1,40 m, l'épaisseur réelle des matériaux déposés sur le lapiaz, qui remonte sous le tertre, n'excédant pas 1 mètre. Le sommet était un peu aplati. Les pierres étaient disposées apparemment sans ordre, mais un certain nombre étaient inclinées à 45°, de bas en haut et de l'extérieur vers l'intérieur du tertre (fig. 2). Le centre du tertre était délimité, sur la roche, par une aire ovale orientée nord-est/sud-ouest, de 10 m sur 4 m et circonscrite par de grosses pierres de 80 cm à 1 m, inclinées à 45° vers l'intérieur (effondrement d'un caisson central?).

Au centre de l'aire ovale, le défunt, déposé à même le lapiaz, orienté nord-sud, était étendu sur le dos (fig. 3). Un vase avait été déposé près de la tête. Trois grains de collier en ambre sur le thorax, deux fibules à tête de canard en bronze avec incrustations de corail et un bracelet en bronze bouleté constituaient sa parure. Un anneau plat de bronze se trouvait près du genou droit. Près des pieds, deux petits éléments en bronze avaient dû servir à la fermeture des chaussures.

Un rasoir en bronze et un grain de collier en ambre, trouvés à proximité appartenaient probablement à une inhumation plus ancienne, remaniée. Une fibule à bouton conique avec incrustation de corail a été trouvée en surface.

Le mobilier

Mobilier d'une inhumation initiale

Les rasoirs en bronze de l'âge du Fer sont peu nombreux dans le Jura. En contexte tumulaire, on connaît 2 exemplaires proches de celui de Fay-en-Montagne à Gevingey (fig. 6, 3) et à Vaux-les-Saint-Claude (fig. 6, 4). Un rasoir ajouré, parfois attribué à tort à Saint-Amour (Millotte 1963, 337), aurait été trouvé aux Granges-de-Nom sur la commune de Véria (fig. 7, 2). Dans le Doubs, à Dompierre-les-Tilleuls, le groupe IV du tumulus 1 des Bossus et le tumulus 1 de Planquecet ont livré des rasoirs de forme assez proche (Bichet et Millotte 1992, pl. 6, 13 et pl. 10, 3). Le carbone 14

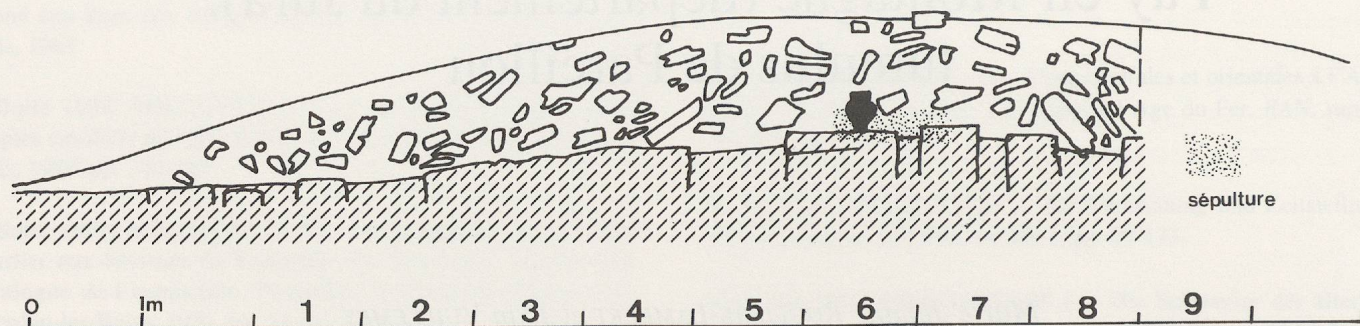


Fig. 2. Fay-en-Montagne (Jura). Coupe du tumulus. (Dessin: J. Vuillemey).

situe les tombes les plus anciennes de Planquecet, dont la tombe à rasoir, vers 640 ± 90 B.C. Albrecht Jockenhövel classe les rasoirs de Fay, Vaux-les-Saint-Claude et l'exemplaire de Dompierre-les-Tilleuls «Les Bossus» dans son type Magny-Lambert (Jockenhövel 1980, pl. 37, 713, 711, 710), répandu en Bourgogne, dans le Jura et sur le Plateau suisse (*ibid.*, 182-184). Ce type de rasoir, comme le type «de Poiseul» auquel l'on pourrait rapporter l'exemplaire de Véria (s'il ne s'agit pas d'un fragment de la partie centrale d'un disque ajouré à cercles libres, ce qu'il n'est pas possible de vérifier, l'objet ayant déjà disparu lors de sa publication en 1926), serait antérieur au type de Cordast/Notre-Dame de Londres, peut-être fabriqué dans le sud de la France, auquel se rattache le rasoir de Villeneuve - sous-Pymont (*ibid.* pl. 38, 731; 187-188).

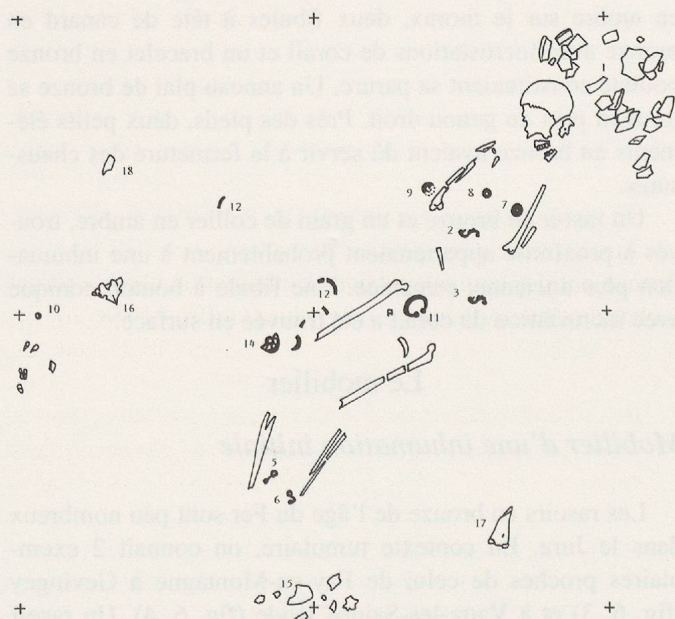


Fig. 3. Fay-en-Montagne (Jura), relevé de l'inhumation principale. 1: fragments du vase; 2-3: fibules à tête d'oiseau; 4-6: agrafes de bronze; 7-9: perles en ambre; 10: perle en ambre et 5 dents humaines isolées; 11: bracelet en bronze à boules terminales; 12: fragments d'un anneau plat en bronze; 14: rasoir; 15: fragments de crâne humain; 16 et 17: os de bovidé; 18: lame de silex. (Dessin: J. Vuillemey).

Fibule à timbale conique trouvée en surface

La fibule à timbale conique (type P2z de Mansfeld 1973), peut-être rapprochée d'un exemplaire trouvé dans la tombe à char du tumulus fouillé par de Morgan dans les Moidons (Joffroy 1958, 25; fig. 5) avec une fibule à tête de canard et une fibule à timbale sur le pied, des perles en verre bleu à zigzag blanc et des bracelets à fermeture à oeillets que Parzinger (1989, pl. 78, 70a) attribue à son horizon 8a, vers 510/500-480/470 av. J.-C. .

S'il est peu connu localement, ce type de fibule est très répandu dans le sud de l'Allemagne avec une avancée le long de la vallée de la Saône (Feugère et Guillot 1986, fig. 34). Il est connu en Franche-Comté dans le tumulus 7 du Camp de Mine à Amancey (Doubs) associé à une trousse de toilette, des bracelets et anneaux de jambe (Wamser 1975, 35, pl. 11, 8). En Côte d'Or, un exemplaire est signalé dans le tumulus d'Ivry (Henry 1933, fig. 25, 8). Parzinger classe ce type de fibule dans ses horizons 7c et 8a (Parzinger 1989, pl. 112, 113).

Inhumation principale

Peu de sites en Franche-Comté ont livré des fibules à tête de canard. Elles appartiennent à une série bien particulière, fabriquée à la fin du VI^e ou au début du V^e siècle av. J.-C. et répandue dans le monde hallstattien, surtout en Italie du Nord, dans les Alpes et en Bourgogne. Incrustées de corail que l'on faisait venir de la Méditerranée, symbolisant avec leur forme si particulière l'oiseau aquatique, ce qui renvoie à un arrière-plan spirituel, ces fibules témoignent de la progression de modes originaires d'Europe centrale qui ont atteint les centres urbains d'Italie du Nord et les principautés d'Europe occidentale.

Le niveau C du Camp du Château, près de Salins, aurait livré (Piroutet 1933) au moins 3 fibules à tête de canard et plusieurs autres types de fibules:

- un exemplaire à timbale en bronze à ressort bilatéral court,
- des «fibules en bronze à ressort bilatéral allongé dont une avec arc plat côtlé longitudinalement et à talon recourbé portant un bouton de fer et (...) l'autre deux timbales aplaties»,

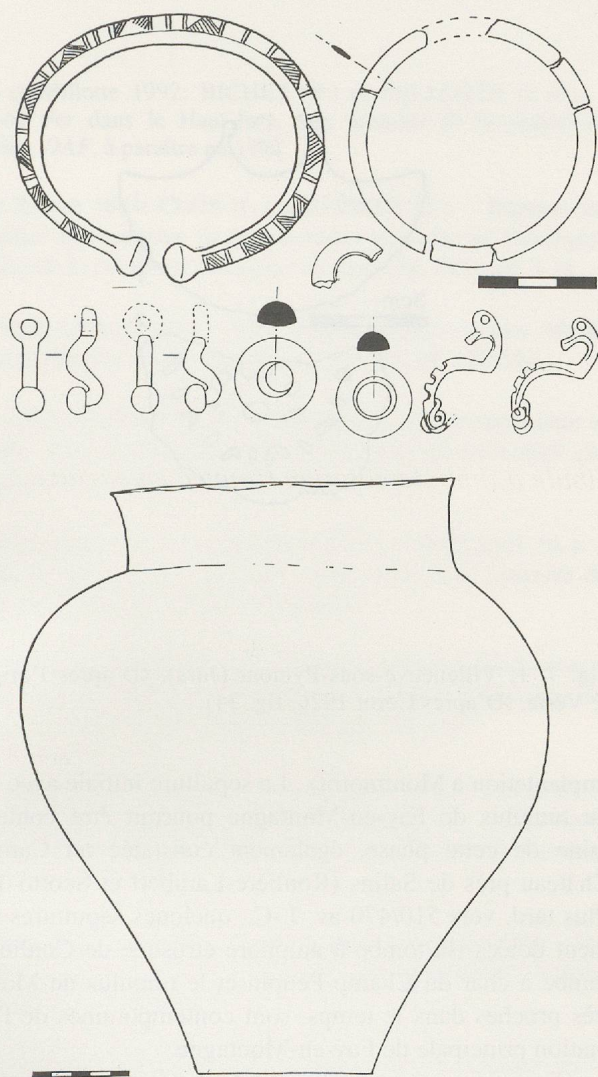


Fig. 4. Mobilier de l'inhumation principale. (Dessin: J. Vuillemeys).

- une fibule à deux timbales aplaties,
- 4 à ressort bilatéral court dont l'une avec étrier court avec bouton plat relevé obliquement en arrière,
- des épingles à tête en col de cygne,
- une perle d'ambre,
- des tessons d'amphore,
- des tessons de plat carénée à décor ondé,
- des fragments d'amphores à vin massaliètes archaïques,
- des fragments de coupes attiques à figures noires «s'échelonnant des environs de 520 (coupe à yeux peut-être de l'atelier de Nikosthénès), jusqu'au début du V^e siècle» (Villard 1988, 334).

Le lot de fibules du niveau C du Camp du Château est typique de celles du Hallstatt D2/D3 que Frey étudie parmi d'autres objets hallstattiens trouvés au sud des Alpes (Frey 1988, 34-37; fig. 2). Un exemplaire de fibule à tête de canard comparable à celles du Camp du Château et de Fay a été trouvé en Italie associé à une coupe attique à figures noires du début du V^e siècle av. J.-C. dans une tombe de Numana (Circolo delle fibule, tombe 9). Selon Frey, les fibules à tête

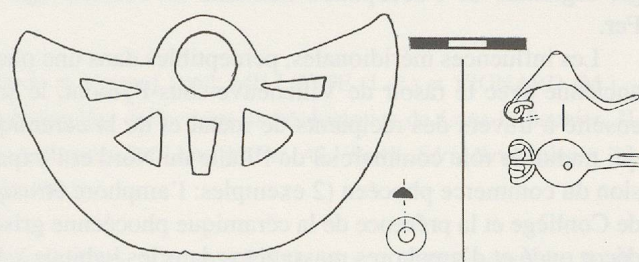


Fig. 5. A gauche: matériel d'une tombe plus ancienne remaniée par l'inhumation principale. A droite: fibule trouvée en surface. (Dessins: J. Vuillemeys).

de canard rencontrées au nord et à l'ouest des Alpes ont le bec fermé (*ibid.*, fig. 4). C'est le cas des exemplaires découverts dans le Jura français ou encore dans 2 tumulus de la Chaux d'Arlier (Doubs): celui de Cottaroz à Vuillecin et celui de Planquacet 2 à Dompierre-les-Tilleuls (Bichet et Millotte 1992, pl. 15, 8; pl. 11, 1). Dans la Marne, la tombe 106 des Jogasses, à Chouilly, contenait une fibule à pied libre en forme de tête de canard attribuée à la première moitié du V^e siècle av. J.-C. par Frey (Frey 1991, 91; notice 70). A Bragny, Saône-et-Loire les deux types de fibules à tête de canard, à bec fermé et à perle de corail dans le bec, coexistent (Feugère et Guillot 1986, fig. 33, 14; Flouest 1991, 118). Parzinger situe ce type de fibule dans son horizon 8a, soit aux environs de 510/500-480/470 av. J.-C.

Le bracelet gravé à extrémités bouletées semble être d'inspiration rhénane. Deux exemplaires très proches sont signalés dans une inhumation à Tauberbischofsheim, Wolfstalflur (Bade) (Nellissen 1975, 96; 225; pl. 34 A1). Dans le Palatinat, Engels signale un exemplaire dans la tombe 3 du tumulus 52 de Dannstadt 1, Kreis Ludwigshafen (Engels 1967, pl. 7A). En Alsace, dans la forêt de Haguenau, le tumulus 5 de Harthouse a livré un bracelet isolé de ce genre, malheureusement hors contexte (Schaeffer 1930, fig. 98a). L'inhumation féminine I du tumulus 5 de Harthouse a livré quatre bracelets de ce type avec un torque lisse massif et deux fibules à grosses timbale sans ressort (*ibid.*, fig. 98c, d).

Autre élément original, les agrafes de chaussure en bronze ont des équivalents dans l'inhumation C de la tombe à char du Champ-Peupin à Ivory, Jura (Joffroy 1958, 20; fig. 4, 1-2) où elles ont été découvertes avec une fibule sans ressort, à disque d'arrêt et grosse double timbale et avec un fragment de fibule à disque rivé au sommet d'un arc en ruban et avec une céramique, déposée aux pieds du défunt, dont la description rappelle la cruche à une anse et décor géométrique mise au jour dans le tumulus de La Châtelaine par Toubin (Toubin 1872, pl. 1).

Conclusion

Comme c'est fréquemment le cas, le tumulus de Fay-en-Montagne témoigne de l'utilisation à plusieurs reprises d'un même monument funéraire. L'écart chronologique entre la sépulture initiale probable et l'inhumation principale est de l'ordre d'un siècle.

Fay-en-Montagne participe à l'affinement de la chronologie régionale de l'occupation humaine au Premier âge du Fer.

Les influences méridionales, perceptibles dans une phase ancienne avec le rasoir de Villeneuve-sous-Pymont, le sont ensuite à travers des récipients de métal et de la céramique qui traduit le rôle commercial de l'Italie du Nord et l'expansion du commerce phocéén (2 exemples: l'amphore étrusque de Conliège et la présence de la céramique phocéenne grise à décor ondé et d'amphores massaliètes dans les habitats). En même temps, l'insertion dans un ensemble hallstattien est attestée par quelques éléments du rituel et du mobilier (tombes à char, services à boire, céramiques à décor incisé, bracelet bouleté).

L'occupation humaine de la région proche de Lons-le-Saunier pourrait sommairement être présentée comme suit. Vers 570, les sites de hauteur sont aménagés (première

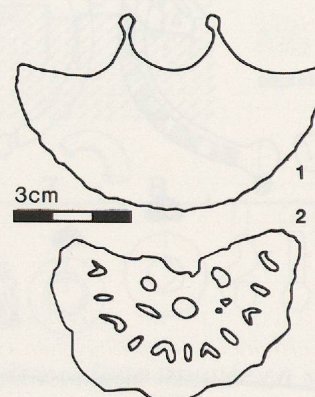


Fig. 7. 1: Villeneuve-sous-Pymont (Jura). (D'après l'original). 2: Véria. (D'après Corot 1926, fig. 34).

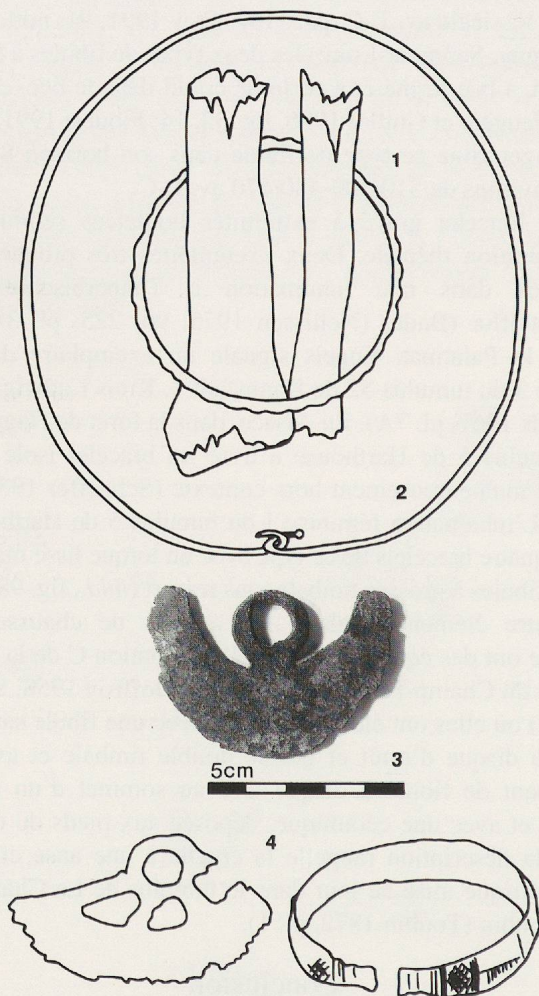


Fig. 6. 1-3: Gevingey (Jura), tumulus F. 1: sépulture 1; 2: sépulture 3 (torque accompagné d'un bracelet semblable au 1 figuré ici); 3: sépulture 2. (D'après Clos et Robert 1883). 4: Vaux-les-Saint-Claude (Jura), tumulus Delort. (D'après une photographie dans le dossier Delort aux Archives départementales du Jura: 7 F 76).

implantation à Montmorot). La sépulture initiale avec rasoir du tumulus de Fay-en-Montagne pourrait être contemporaine de cette phase, également constatée au Camp-du-Château près de Salins (Roulière-Lambert et Scotto 1991). Plus tard, vers 510/470 av. J.-C., quelques sépultures richement dotées (la tombe à amphore étrusque de Conliège, la tombe à char du Champ-Peupin et le tumulus de Morgan), très proches dans le temps, sont contemporaines de l'inhumation principale de Fay-en-Montagne.

C'est au moment où les sites d'habitat connaissent leur plus grand essor, et bénéficient à la fois des apports méridionaux par la voie Rhône-Saône et d'influx hallstattiens par la voie alpine, que ces sépultures apparaissent. Les causes économiques de cet essor manifeste sont encore mal connues. Peut-être l'extraction du sel, qui reste à prouver matériellement, a-t-elle contribué, de même que la proximité d'un centre de production et d'échanges tel que Bragny-sur-Saône au développement de la région lédonienne à l'âge du Fer (Flouest 1991, 119).

Marie-Jeanne Roulière-Lambert
Musée d'archéologie
25, rue Richebourg
F-39000 LONS-LE-SAUNIER

Jean Vuillemey
Chemin des Epis
F-39000 LONS-LE-SAUNIER

BIBLIOGRAPHIE

- Bichet et Millotte 1992: BICHET (P.) et MILLOTTE (J.-P.). – L'âge du Fer dans le Haut-Jura. Les tumulus de la région de Pontarlier. *DAF*, à paraître en 1992.
- Clos et Robert 1883: CLOS (L.) et ROBERT (Z.). – Rapport sur les fouilles des tumulus de la nécropole gauloise de Gevingey. *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 26, 1833, pp. 3-11.
- Corot 1926: COROT (H.). – Nos missions archéologiques. Musée de Lons-le-Saunier. *Revue des Musées*, 5, 1926, pp. 157-164.
- Engels 1967: ENGELS (H.-J.). – Die Hallstatt und Latènekultur in der Pfalz. *Veröffentlichung der pfälzischen Gesellschaft zur Förderung der Wissenschaften*, 55. Speyer, 1967.
- Feugère et Guillot 1986: FEUGÈRE (M.) et GUILLOT (A.). – Fouilles de Bragny. 1. Les petits objets dans leur contexte du Hallstatt final. *RAE*, 37, 1986, pp. 160-221.
- Flouest 1991: FLOUEST (J.-L.). – Bragny, centre de production et d'échanges. In: Moscati (S.) éd., *Les Celtes*. Catalogue de l'exposition, Venise, 1991. Milan, 1991, pp. 118-119.
- Frey 1988: FREY (O.-H.). – Les fibules hallstattiennes de la fin du VI^e au Ve siècle en Italie du Nord. In: *Les princes celtes et la Méditerranée*. Rencontres de l'Ecole du Louvre. Paris, 1988, pp. 33-43.
- Frey 1991: FREY (O.-H.). – Les premiers «princes celtes». In: Moscati (S.) éd., *Les Celtes*. Catalogue de l'exposition, Venise, 1991. Milan, 1991, pp. 75-92.
- Henry 1933: HENRY (F.). – Les tumulus du département de la Côte d'Or. Paris, 1933.
- Jockenhövel 1980: JOCKENHÖVEL (A.). – Die Rasierrmesser in Westeuropa. *PBF*, VIII, 3. Munich, 1980.
- Joffroy 1958: JOFFROY (R.). – Les sépultures à char du Premier âge du Fer en France. Paris, 1958.
- Mansfeld 1973: MANSFELD (G.). – Die Fibeln der Heuneburg 1950-1970. Ein Beitrag zur Geschichte der Späthallstattzeit. Heuneburgstudien II, *Römisch-Germanische Forschungen*, 33. Berlin, 1973.
- Millotte 1963: MILLOTTE (J.-P.). – Le Jura et les plaines de Saône aux âges des métaux. *ALUB*, 59, *Série Archéologie*, 16. Paris, 1963.
- Millotte et Vignard 1962: MILLOTTE (J.-P.) et VIGNARD (M.). – Catalogue des collections archéologiques de Lons-le-Saunier. II. Les Antiquités de l'Age du Fer. *ALUB*, 48, *Série Archéologie*, 13. Paris, 1962.
- Nellissen 1975: NELLISSEN (H.-E.). – Hallstattzeitliche Funde aus Nordbaden. Bonn, 1975.
- Parzinger 1989: PARZINGER (H.). – Chronologie der Späthallstatt und Frühlatène-Zeit. Studien zu Fundgruppen zwischen Mosel und Save. *VCH, Acta Humaniora*, 4. Weinheim, 1989.
- Piroutet 1934: PIROUTET (M.). – La citadelle hallstattienne à poteries helléniques de Château-sur-Salins (Jura). In: *Actes du Cinquième Congrès international d'archéologie*, Alger, 1930. Alger, 1934, pp. 47-86.
- Roulière-Lambert et Scotto 1991: ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.) et SCOTTO (R.-F.). – Salins et Montmorot (Jura): les Camps du Château. In: *Les Celtes dans le Jura*. Catalogue de l'exposition, Pontarlier – Yverdon-les-Bains, 1991. Yverdon-les-Bains, 1991, pp. 56-58.
- Schaeffer 1930: SCHAEFFER (F.-A.). – Les tertres funéraires préhistoriques dans la forêt de Haguenau; II; les tumulus de l'Age du Fer. Haguenau, 1930.
- Scotto 1981: SCOTTO (R.-F.). – Etude stratigraphique du camp hallstattien de Montmorot (Jura). DEA, Université de Franche-Comté. Besançon, 1981, 40 pp.
- Toubin 1872: TOUBIN (E.). – Archéologie dans le Jura. Fouilles dans la forêt des Moidons. *Mémoires de la Société d'Emulation du Jura*, 14, 1872, pp. 291-298.
- Villard 1988: VILLARD (F.). – Des vases grecs chez les Celtes. In: *Les princes celtes et la Méditerranée*. Rencontres de l'Ecole du Louvre. Paris, 1988, pp. 333-341.
- Wamser 1975: WAMSER (G.). – Zur Hallstattkultur in Ostfrankreich; die Fundgruppen im Jura und in Burgund. *BRGK*, 56, 1975.

BIBLIOGRAPHIE

- Becher et Miniot 1997, BECHER (S.) et MINOT (A.), L'âge du Fer dans le Haut-Rhin, les données de la région de Pontarlier, DRI, 2 pages, 1997.
- Claes et Robert 1982, CLAES (J.) et ROBERT (J.), L'apogée des fouilles des tumules de la nécropole gauloise de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1982, pp. 3-11.
- Cover 1970, COVER (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1970, pp. 1-10.
- Eugène 1907, EUGÈNE (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1907, pp. 1-10.
- Fouquet et Gaillet 1988, FOUQUET (J.) et GAILLET (A.), Fouilles de Brigny, Les fouilles de la nécropole gauloise de Brigny, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1988, pp. 1-10.
- Fouquet 1987, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1987, pp. 1-10.
- Fouquet 1988, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1988, pp. 1-10.
- Fouquet 1989, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1989, pp. 1-10.
- Fouquet 1990, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1990, pp. 1-10.
- Fouquet 1991, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1991, pp. 1-10.
- Fouquet 1992, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1992, pp. 1-10.
- Fouquet 1993, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1993, pp. 1-10.
- Fouquet 1994, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1994, pp. 1-10.
- Fouquet 1995, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1995, pp. 1-10.
- Fouquet 1996, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1996, pp. 1-10.
- Fouquet 1997, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1997, pp. 1-10.
- Fouquet 1998, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1998, pp. 1-10.
- Fouquet 1999, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 1999, pp. 1-10.
- Fouquet 2000, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2000, pp. 1-10.
- Fouquet 2001, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2001, pp. 1-10.
- Fouquet 2002, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2002, pp. 1-10.
- Fouquet 2003, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2003, pp. 1-10.
- Fouquet 2004, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2004, pp. 1-10.
- Fouquet 2005, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2005, pp. 1-10.
- Fouquet 2006, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2006, pp. 1-10.
- Fouquet 2007, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2007, pp. 1-10.
- Fouquet 2008, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2008, pp. 1-10.
- Fouquet 2009, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2009, pp. 1-10.
- Fouquet 2010, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2010, pp. 1-10.
- Fouquet 2011, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2011, pp. 1-10.
- Fouquet 2012, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2012, pp. 1-10.
- Fouquet 2013, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2013, pp. 1-10.
- Fouquet 2014, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2014, pp. 1-10.
- Fouquet 2015, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2015, pp. 1-10.
- Fouquet 2016, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2016, pp. 1-10.
- Fouquet 2017, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2017, pp. 1-10.
- Fouquet 2018, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2018, pp. 1-10.
- Fouquet 2019, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2019, pp. 1-10.
- Fouquet 2020, FOUQUET (J.), Les tumules de Courmayeur, Mémoires de la Société d'Archéologie de France, 2020, pp. 1-10.

Nécropoles, pratiques funéraires et société au Premier âge du Fer dans le massif du Jura et le bassin supérieur de la Saône

Véronique GANARD, Françoise PASSARD, Jean-François PININGRE et Jean-Pierre URLACHER

AINSI dès les premières pelletées, cette terre méconnue livrait ses trésors à la science, il n'était même plus besoin de chercher pour trouver, il suffisait presque de se baisser pour recueillir...» (Vuilleret 1858, 37-50).

Plusieurs centaines de tertres ont été explorés de cette manière en Franche-Comté; près de 300 d'entre eux ont livré un matériel datable dont le contexte exact n'est malheureusement pas connu dans un grand nombre de cas. A cette «érosion anthropique» s'ajoutèrent les travaux ruraux et forestiers qui engendrent encore d'insidieuses destructions.

Malgré ces conditions, avec plus d'une centaine de nécropoles recensées et datées, le Jura et ses abords reste une région privilégiée pour une approche spatiale et sociale de la structure funéraire du Premier âge du Fer (fig. 1). En dehors des recherches réalisées à partir des années 1960 dans la Combe d'Ain et plus récemment en Haute-Saône (Courtesoult), d'autres investigations sont venues compléter l'analyse:

– la nécropole des Moidons - Parancot, proche du centre princier de Château-sur-Salins (Jura);

– les ensembles plus «périphériques» de la Chaux d'Arlier (Bichet et Millotte 1992) et du Plateau d'Amancey (Doubs).

La confrontation de ces différents niveaux de documentation, issus des travaux récents et de la réévaluation des anciennes données, permet de tenter quelques «vues rapprochées» de la société du Premier âge du Fer dont la complexité apparaîtra finalement plus profonde que ne le laisserait supposer une approche modélisatrice à vaste échelle.

Les rites funéraires, la distribution des sites, les niveaux socio-économiques s'accordent pour encourager les études ponctuelles qui reconstitueraient plus encore les réseaux de relations existant entre les différents groupes installés dans le domaine hallstattien¹.

CHRONOLOGIE DES ENSEMBLES FUNÉRAIRES DU BRONZE FINAL IIIb AU HALLSTATT D

Bronze final IIIb - Hallstatt C

Le Bronze final IIIb est bien représenté par le mobilier homogène des 5 incinérations des tumulus de Chilly-sur-Salins «La Corne du Bois» (Piroutet 1932) (fig.2). Trois gobelets à bulbe d'oignon, à cols tronconiques évasés et fond plat ou rentrant, sont décorés de sillons horizontaux, de hachures et de cannelures sur l'épaule, et l'un d'entre eux (fig.2, 1931-3) de hachures impressionnées. Ils trouvent les meilleures comparaisons à Auvernier (NE) (Rychner 1979, fig. 35, 16-17, 19), Morges «Le Boiron» (VD) (Beeching 1977, 42, B 106; fig. 19, B 137), au lac du Bourget (Savoie), à Saint-Germain-les-Arlay «Gué Farroux» (Jura) (Roulière-Lambert 1986) typologiquement un peu plus ancien, Serrières-de-Briord (Ain) (Nicoud et al. 1989), Bannes «La Haie des Genièvres», tombe 3, Aulnay-aux-Planches (Marne), tombe C (Chertier 1976), Chartrettes «Le Temps Perdu», fosse 1 (Boiche et al. 1980), Episy «La Grosse Haie» (Seine-et-Marne) (Baray 1985).

Deux vases à col évasé et profil sinueux sont décorés de damiers, l'un excisé, l'autre à remplissage de cercles concentriques estampés. Ces thèmes décoratifs estampés, excisés ou peints, sont connus sur des vases complets: tumulus de Vix (Joffroy 1960), le Bourget-Chatillon (Savoie) (Sandars 1957), Gündlingen (Kimmig 1940, fig. 28-25), ou fragmentés: Saint-Ferréol - Trente-Pas (Drôme) (Daumas et Laudet 1985), Saint-Romain «Le Verger» (Côte-d'Or) (Grappin 1984). Par leurs profils les vases de Chilly se rapprochent aussi de ceux d'Ensisheim «Heidenbodenweg» (Haut-Rhin) (Piningre 1988, fig. VII-13), Gündlingen (Kimmig 1940, fig. 28-1) appartenant à des sépultures du Bronze final IIIb.

Des jattes à fond dégagé et bords dressés biseautés ou épaissis, légèrement rentrants, ornées de cannelures sur l'épaule, trouvent également des comparaisons dans certains ensembles précédemment cités: Auvernier (Rychner 1979, fig. 20, N° 1,2,6,10), Morges «Le Boiron» (Beeching 1977, 37, B. 86; 40, B. 97 ter; 42, B. 110; 61, B. 147), Châtenay «Le Pré des Sécherons» (Seine-et-Marne) (Baray 1985, pl. 69-3).

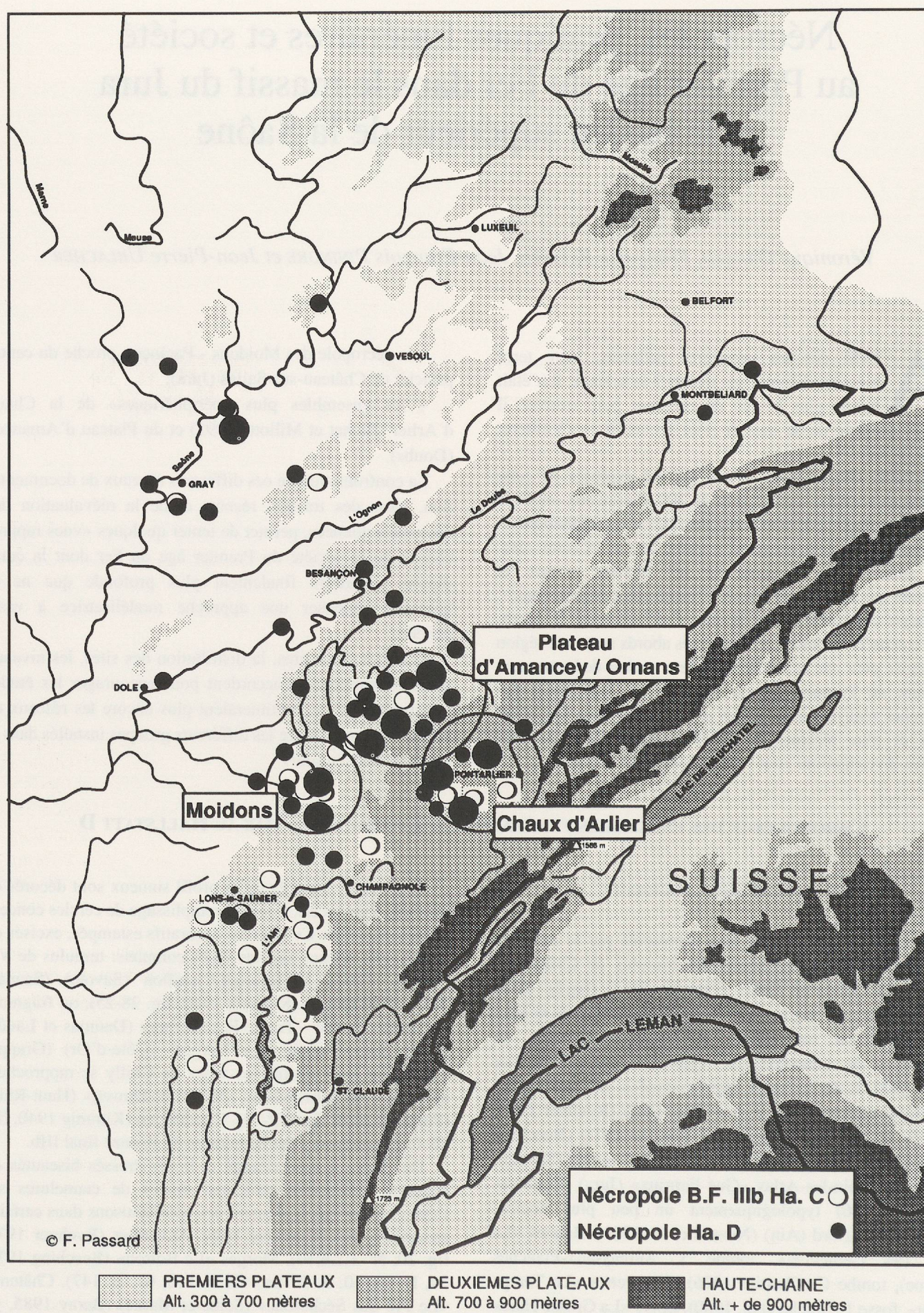


Fig. 1. Carte des nécropoles datées de la fin du Bronze final et du Premier âge du Fer dans le Jura et le bassin supérieur de la Saône.

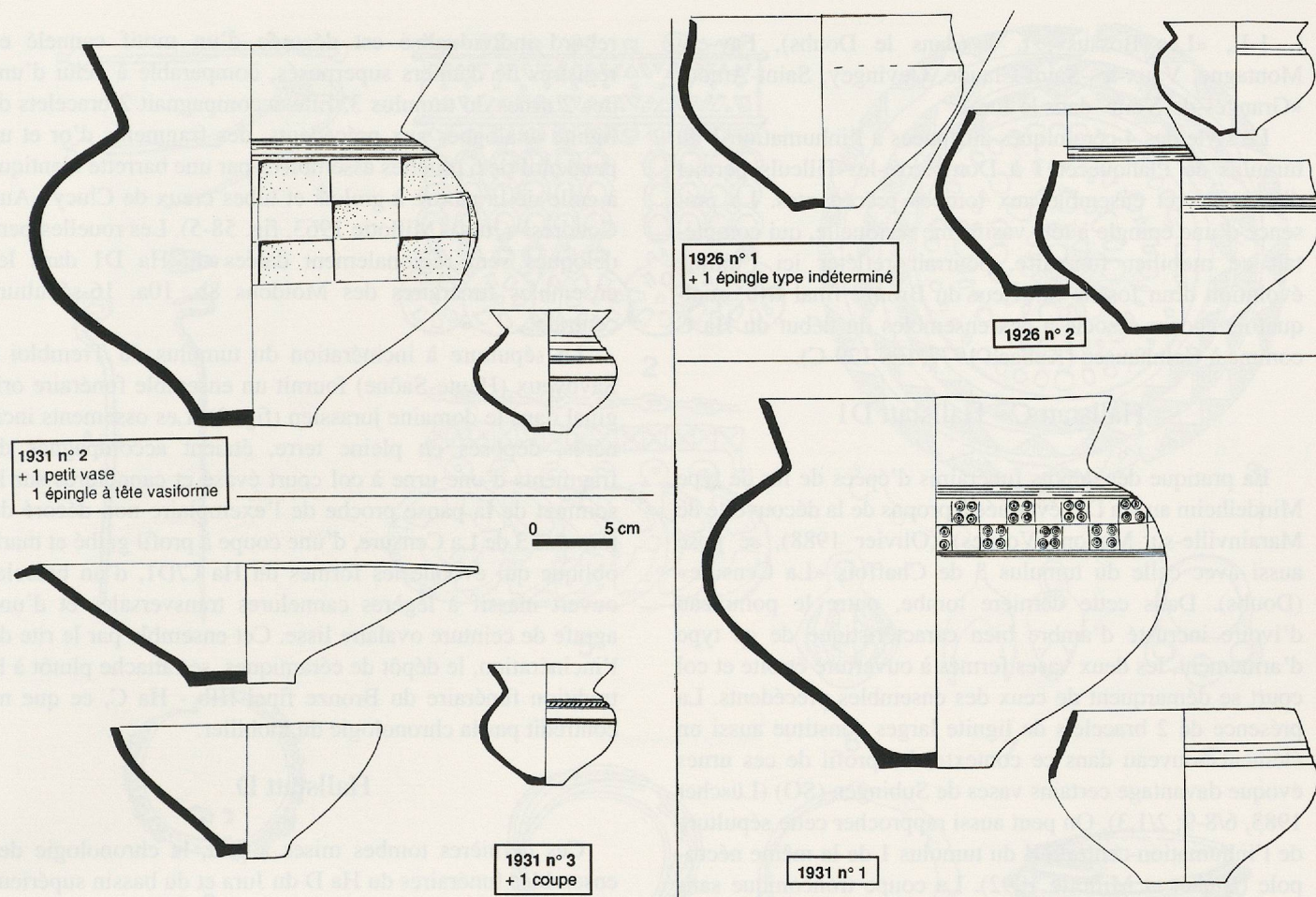


Fig. 2. Mobilier des sépultures à incinérations de Chilly-sur-Salins (Jura). (D'après J.-F. Piningre).

Enfin, les coupes tronconiques à larges bords facettés tombants s'inscrivent dans la tradition du Bronze final IIb-III en se distinguant des exemplaires les plus anciens par un pied individualisé. Une épingle à tête vasiforme était associée à la sépulture du tumulus 1931-2.

La tombe à épée de type Auvernier, céramique, plat en bronze à bord perlé et tige d'épingle cassée de Chavéria IX (Jura), est généralement considérée typologiquement comme la plus ancienne de la nécropole et antérieure au Ha C. Les datations proposées à partir du mobilier métallique d'importation de cette sépulture et de celle de Saint-Romain-de-Jalionas (Isère), situent au milieu du VIII^e siècle ces ensembles funéraires (Chaume et Feugère 1990). Par contre la céramique de Chavéria IX se rapproche plutôt des ensembles postérieurs, à épées hallstattiennes de bronze et de fer (Vuaillet 1977).

Au Bronze final IIIb, les comparaisons de la céramique montrent les liens existant entre le Jura, le domaine nord-alpin occidental et la haute vallée du Rhône. Cette unité s'inscrit dans le prolongement de relations établies au Bronze final IIIa, bien illustrées par le mobilier des niveaux D2 et C3 de la grotte des Planches (Pétrequin *et al.* 1985). La sépulture de Chavéria IX illustre ces contacts matérialisés par l'épée d'Auvernier, alors que des courants d'importations de biens de prestige d'origine italique touchent une frange privilégiée de la société.

L'appartenance au Ha C des inhumations à épées de bronze de type Gündlingen et de fer a fait l'objet d'une mise au point récente qui nous évitera un plus ample développement (Chaume et Feugère 1990). Les céramiques d'accompagnement connues dans le Jura par les ensembles de Chavéria III, IV, XVI, Nermier, auxquels ont rattachera ceux du Larderet, Chavéria I, XII, XIV, Vescles et Saraz «La Pouge» (Doubs) reflètent une évolution de la tradition du Bronze final IIIb, confirmée par certains ensembles domestiques (Lamarre, Parcey dans le Jura). On constate alors un abaissement des profils et un élargissement des ouvertures des gobelets à col évasé et cannelures larges, des jattes, des urnes à col où apparaissent les décors graphités. Toutefois ces ensembles ne se démarquent pas les uns des autres par une évolution interne (Kimmig 1981; Parzinger ce volume). L'influence de la céramique excisée/estampée/peinte de tradition Alb-Hegau n'apparaît pas comme en Alsace (Appenwihr III, Haut-Rhin) ou en Suisse orientale (Lüscher 1991) dans les mêmes contextes. Faut-il faire alors appel, comme W. Kimmig, à un certain traditionalisme du mobilier funéraire jurassien ou à un décalage chronologique dans la diffusion de la céramique Alb-Hegau, attestée dans l'habitat ouvert de Quitteur (Haute-Saône) en bordure du cours supérieur de la Saône (Piningre inédit)?

Les tombes à rasoir de bronze à lame ajourée se rattachent à cette phase Dompierre-les-Tilleuls «Planquecet»,

t. 1-II, «Les Bossus», t. 1 (dans le Doubs), Fay-en-Montagne, Vaux-les-Saint-Claude, Gevingey, Saint-Amour «Granges-de-Nom» dans le Jura).

Le style des 4 céramiques attribuées à l'inhumation 1 du tumulus de Planquecet 1 à Dompierre-les-Tilleuls permet d'associer cet ensemble aux tombes précédentes. La présence d'une épingle à tête vasiforme résiduelle, qui complétait ce mobilier funéraire, pourrait refléter ici l'ultime évolution d'un fossile directeur du Bronze final IIIb, quelquefois encore associé à des ensembles du début du Ha C comme à Gelnhäusen (Kubach 1977, fig. 129-C).

Hallstatt C - Hallstatt D1

La pratique des dépôts funéraires d'épées de fer de type Mindelheim au Ha D1, évoquée à propos de la découverte de Marainville-sur-Madon (Vosges) (Olivier 1988), se pose aussi avec celle du tumulus 3 de Chaffois «La Censure» (Doubs). Dans cette dernière tombe, outre le pommeau d'ivoire incrusté d'ambre bien caractéristique de ce type d'armement, les deux vases fermés à ouverture étroite et col court se démarquent de ceux des ensembles précédents. La présence de 2 bracelets de lignite larges constitue aussi un élément nouveau dans ce contexte. Le profil de ces urnes évoque davantage certains vases de Subingen (SO) (Lüscher 1983, 6/8-9; 2/1,3). On peut aussi rapprocher cette sépulture de l'inhumation centrale II du tumulus 1 de la même nécropole (Bichet et Millotte 1992). La coupe tronconique sans

rebord individualisé est décorée d'un motif cannelé en registres de damiers superposés, comparable à celui d'une des 2 urnes du tumulus 3. Elle accompagnait 2 bracelets de lignite analogues aux précédents, des fragments d'or et un pendentif de 6 rouelles assemblées par une barrette identique à celle de la parure à grelots et tubes creux de Clucy «Aux Coudres» (Jura) (Millotte 1963, fig. 58-5). Les rouelles-pendeloques sont régionalement datées du Ha D1 dans les ensembles funéraires des Moidons 8b, 10a, 16-sépulture centrale.

La sépulture à incinération du tumulus du Tremblois à Savoyeux (Haute-Saône) fournit un ensemble funéraire original dans le domaine jurassien (fig. 3). Les ossements incinérés, déposés en pleine terre, étaient accompagnés de fragments d'une urne à col court évasé et cannelures sur le sommet de la panse proche de l'exemplaire non décoré du tumulus 3 de La Censure, d'une coupe à profil galbé et marli oblique qui évoque les formes du Ha C/D1, d'un bracelet ouvert massif à légères cannelures transversales et d'une agrafe de ceinture ovale lisse. Cet ensemble par le rite de l'incinération, le dépôt de céramiques, se rattache plutôt à la tradition funéraire du Bronze final IIIb - Ha C, ce que ne contredit pas la chronologie du mobilier.

Hallstatt D

Ces dernières tombes mises à part, la chronologie des ensembles funéraires du Ha D du Jura et du bassin supérieur de la Saône repose essentiellement sur les ensembles clos des fouilles Piroutet des tumulus de la région salinoise, des tertres de la Chaux d'Arlier (Bichet et Millotte 1992) complétés pour la vallée de la Saône par le tumulus de Courtesoul (Piningre *et al.* à paraître). Des comparaisons peuvent être faites pour les phases récentes avec le tumulus de Bressey-sur-Tille (Côte-d'Or) (Ratel 1977).

Un premier groupe, défini à partir d'ensembles mobiliers à caractères féminins, correspond au Ha D1 (fig. 4). Il est caractérisé par des parures permettant de faire le lien avec la Suisse, l'Alsace et le Wurtemberg à la même phase (horizon 6 de Parzinger 1988): brassards-tonnelets en tôle de bronze décorés (14), bracelets de lignite larges (13), ceintures à agrafes ovales (17), épingles à col de cygne (4), fibules serpentiformes de type S4 de Mansfeld (Mansfeld 1973), à arc circulaire et petit disque (1). D'autres parures relient plus étroitement les deux côtés du Jura: grelots (6), disques ajourés en bronze (3) avec leur dispositif de suspension (8), boucles d'oreilles à anneaux mobiles (9). Enfin une dernière série d'objets, de diffusion plus régionale, caractérise le Jura et la Bourgogne orientale: rouelles (5), crotales (7), parures pectorales à rectangles de suspension (2), agrafes de ceintures en triangle-rectangle décorées au trémolo (16), bracelets à bossettes (12), anneaux de chevilles rubanés ouverts (18-19). Les ensembles représentatifs sont nombreux et bien documentés: Moidons, tumulus 1-1, tumulus 2-sépulture centrale, tumulus 5-sépulture centrale, tumulus 8a et b, tumulus 10a, tumulus 16-H et sépulture centrale, tumulus 18-D, Parancot tumulus 1m, tumulus 4-I, tumulus 10a,

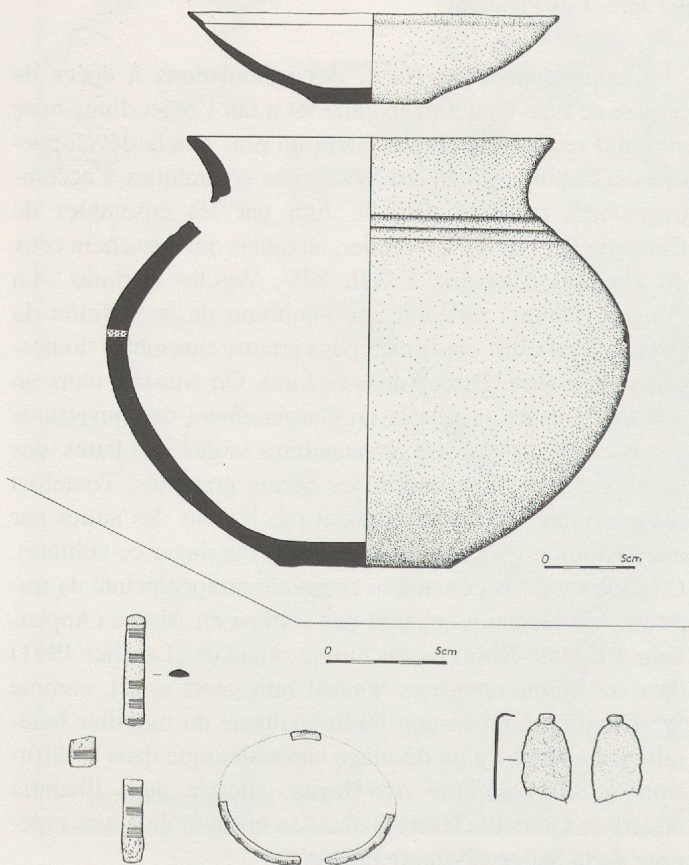


Fig. 3. Mobilier de la sépulture à incinération de Savoyeux (Haute-Saône). (D'après V. Ganard).

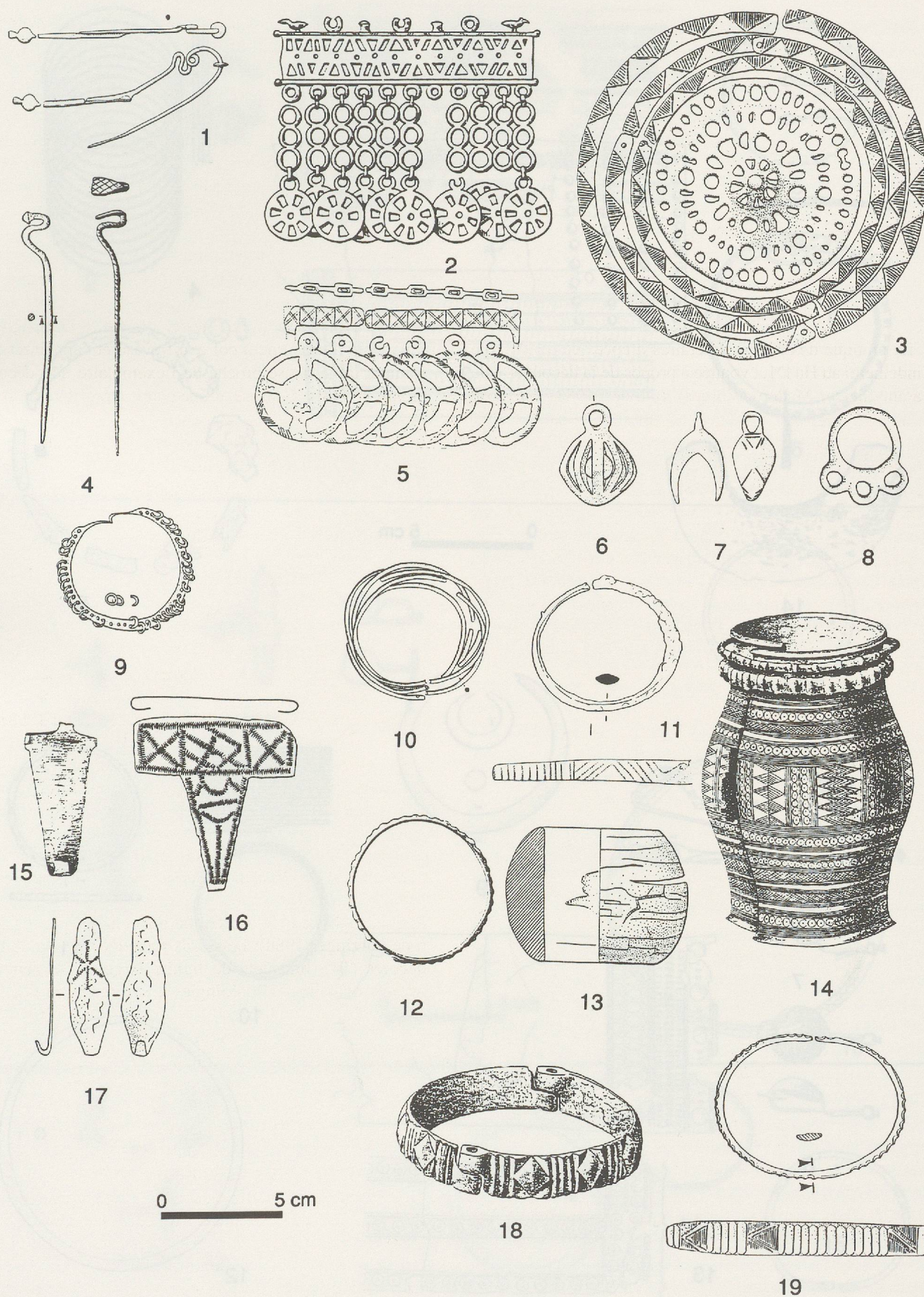


Fig. 4. Mobilier représentatif du Ha D1 dans le Jura d'après les ensembles clos funéraires (échelle, sauf les N° 2 et 5). (D'après Piroutet 1900 et 1904, N° 2, 4b, 12, 14, 15, 18; Bichet et Millotte 1992, N° 3-9, 13, 17, 19; Piningre *et al.* à paraître, N° 1, 10, 11, 16).

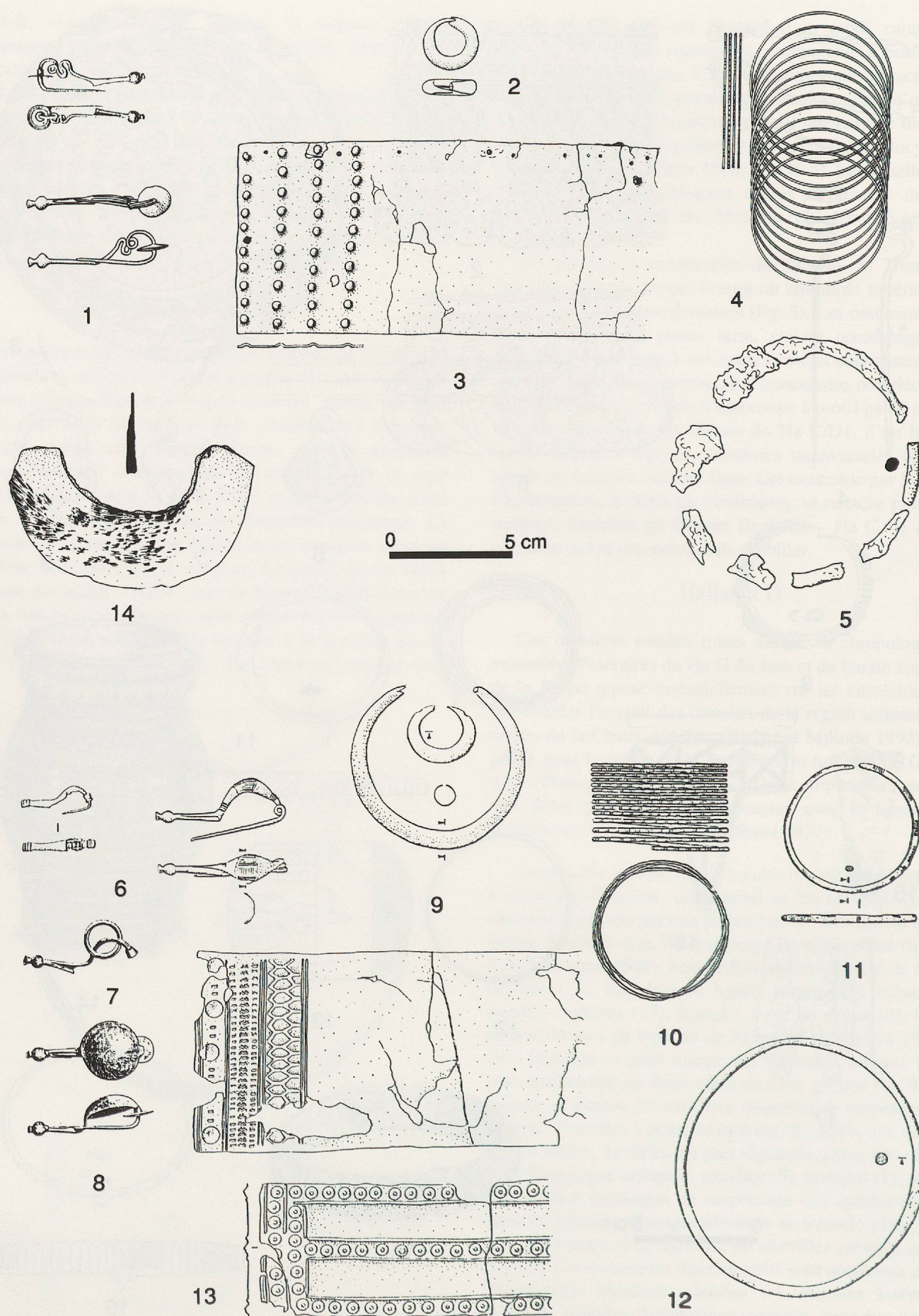


Fig. 5. Mobilier représentatif du Ha D1-D2 dans le Jura d'après les ensembles clos funéraires. (D'après Piroutet 1904, N° 1a, 7, 8; Bichet et Millotte 1992, N° 6, 9-13; Piningre *et al.* à paraître, N° 1b-5, 14).

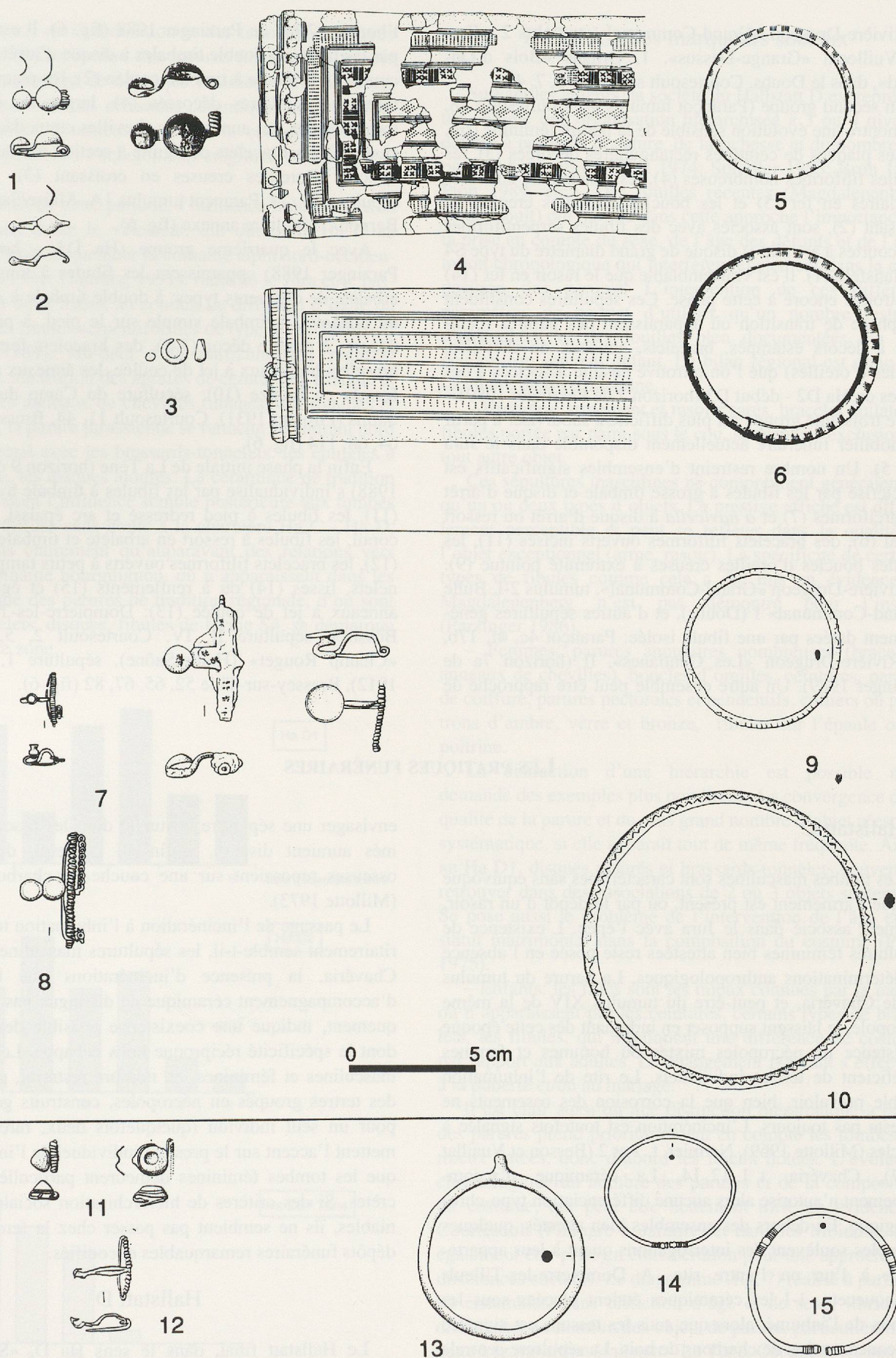


Fig. 6. Mobilier représentatif du Ha D2-D3 et du début de La Tène dans le Jura d'après les ensembles clos funéraires. (D'après Piroutet 1904, N° 1b, 5, 6; Bichet et Millotte 1992, N° 12; Piningre *et al.* à paraître, N° 1-4, 7-11, 13-15).

La Rivière-Drueon «Grand-Communal», tumulus 2 - II et III, Vuillecin «Grange-Dessus», 1, Ornans «Bois d'On-chaud», dans le Doubs, Courtesoult sépulture 6, 7, 46.

Un second groupe (Parançot tumulus 4e, Courtesoult 28, 48) montre une évolution sensible de la parure féminine (fig. 5). Les plaques de ceintures rectangulaires décorées (3), les armilles filiformes nombreuses (4), les anneaux de chevilles circulaires en fer (5) et les boucles d'oreilles creuses en croissant (2), sont associés avec des fibules serpentiformes plus courtes à arc plat et disque de grand diamètre du type S4 de Mansfeld (1). Il est vraisemblable que le rasoir en fer (14) se retrouve encore à cette phase. Ces sépultures constituent une phase de transition où apparaissent des parures (ceintures à décors estampés, bracelets, anneaux de chevilles, boucles d'oreilles) que l'on retrouve ensuite associées à des fibules du Ha D2 - début D3 (horizon 7 de Parzinger 1989).

Ce troisième groupe est plus difficile à subdiviser à partir du mobilier funéraire actuellement disponible dans le Jura (fig. 5). Un nombre restreint d'ensembles significatifs est caractérisé par les fibules à grosse timbale et disque d'arrêt (8), arciformes (7) et *a navicella* à disque d'arrêt ou ressort latéral (6), des bracelets filiformes ouverts incisés (11), les grandes boucles d'oreilles creuses à extrémité pointue (9): La Rivière-Drueon «Grand-Communal», tumulus 2-I, Bulle «Grand-Communal» I (Doubs), et d'autres sépultures généralement datées par une fibule isolée: Parançot 4c, 4f, 17b, La Rivière-Drueon «Les Gentianes», II (horizon 7a de Parzinger 1989). Un autre ensemble peut être rapproché de

l'horizon 7 b/c de Parzinger 1988 (fig. 6). Il est caractérisé par les fibules à double timbales à disque d'arrêt ou à ressort court (1), la fibule à timbale coulée (2), les plaques de ceintures rectangulaires décorées (4), larges ou étroites, les torques creux, les anneaux de chevilles creux décorés d'incisions (6), les bracelets de lignite à section étroite, les petites boucles d'oreilles creuses en croissant (3): Courtesoult sépulture 27, 29, Parançot tumulus 1A, Alaise/Saraz «Combe Bernon», sépulture annexe (fig. 6).

Avec le quatrième groupe (Ha D3 - horizon 8 de Parzinger 1988) apparaissent les fibules à long ressort en arbalète de différents types: à double timbale à sommet plat ou concave, à timbale simple sur le pied, à pied redressé décoré, à double décor (7-8), des bracelets fermés (9), les bracelets huméraux à jet de coulée, les anneaux de chevilles fermés en bronze (10): sépulture du Camp du Château à Salins (Piroutet 1931), Courtesoult 11, 44, Bressy-sur-Tille 64, 68, 114 (fig. 6).

Enfin la phase initiale de La Tène (horizon 9 de Parzinger 1988) s'individualise par les fibules à timbale hypertrophiée (11), les fibules à pied redressé et arc épaissi, décorés de corail, les fibules à ressort en arbalète et timbale sur le pied (12), les bracelets filiformes ouverts à petits tampons en tonnelets, lisses (14) ou à renflements (15) et également les anneaux à jet de coulée (13): Dompierre-les-Tilleuls «Les Bossus», sépulture II, IV, Courtesoult 2, 5, Mantoche «Champ Rouget» (Haute-Saône), sépulture 1, 2 (Gasser 1912), Bressy-sur-Tille 52, 65, 67, 82 (fig. 6).

LES PRATIQUES FUNÉRAIRES

Hallstatt C

Les tombes masculines sont caractérisées sans équivoque lorsque l'armement est présent, ou par le dépôt d'un rasoir, rarement associé dans le Jura avec l'épée. L'existence de sépultures féminines bien attestées reste posée en l'absence de déterminations anthropologiques. La parure du tumulus VI de Chavéria, et peut-être du tumulus XIV de la même nécropole, le laissent supposer en indiquant dès cette époque l'existence de nécropoles mixtes où hommes et femmes bénéficient de tertres individuels. Le rite de l'inhumation semble prévaloir, bien que la corrosion des ossements ne l'atteste pas toujours. L'incinération est toutefois signalée à Vescles (Millotte 1969), Nermier, t. 1 et 2 (Besson et Vuillat 1967), Chavéria, t. 1, 12, 14. La céramique d'accompagnement n'autorise alors aucune différenciation typo-chronologique. En dehors des ensembles bien attestés, quelques exemples soulèvent des interrogations quant à leur appartenance à l'un ou l'autre rite. A Dompierre-les-Tilleuls «Planquécet», 1-I les céramiques étaient placées sous les genoux de l'inhumé, alors que sous les tessons est signalée une concentration de charbons de bois. La sépulture centrale du tumulus II de Vescles comprenait une incinération déposée dans un coffre de pierre long de 2 m, qui pourrait laisser

envisager une sépulture birituelle dont les ossements inhumés auraient disparu. Enfin au Larderet, des esquilles osseuses reposaient sur une couche de charbons de bois (Millotte 1973).

Le passage de l'incinération à l'inhumation touche, prioritairement semble-t-il, les sépultures masculines à épée. A Chavéria, la présence d'incinérations que le mobilier d'accompagnement céramique ne distingue pas chronologiquement, indique une coexistence possible des deux rites dont la spécificité réciproque nous échappe. Les sépultures masculines et féminines, en nombre restreint, placées dans des tertres groupés en nécropoles, construits généralement pour un seul individu (quelquefois deux, rarement plus), mettent l'accent sur le prestige individuel de l'inhumé, alors que les tombes féminines demeurent particulièrement discrètes. Si des critères de hiérarchisation sociale sont indéniables, ils ne semblent pas passer chez la femme par des dépôts funéraires remarquables et codifiés.

Hallstatt D

Le Hallstatt final, dans le sens Ha D, «Späthallstatt-kultur» des chronologies allemandes, marque une profonde évolution dans la culture matérielle et le rite funéraire avec

la généralisation de l'inhumation et des tertres à sépultures multiples, la diversification des parures funéraires à travers lesquelles le prestige de certaines femmes s'affiche nettement, la disparition des offrandes céramiques et la raréfaction des tombes à armement, enfin la concentration des marques de pouvoir à l'échelon suprarégional (tombes principales).

Dès le début de cette période, l'influence italique dans la parure et sans doute le vêtement, qui durant la Ha C ne dépassait qu'épisodiquement le domaine alpin nord-occidental (Bocquet 1991; Dunning 1991), rattache le Jura et le bassin supérieur de la Saône au courant de diffusion d'Italie du Nord avec les fibules serpentiformes de type S4 de Mansfeld (Parzinger 1989). Au-delà d'un particularisme régional reflété par la répartition des agrafes de ceinture en triangle et rectangle, des anneaux de chevilles rubanés, des rouelles et des crotales, la parure jurassienne se rattache au courant nord alpin occidental avec les brassards-tonnelets, les épingles à col de cygne, les disques ajourés. La céramique de tradition Alb-Hegau, dont l'influence semble postérieure aux tombes à épées, se diffuse sans doute à la charnière Ha C - Ha D, reflétant plus clairement qu'auparavant des relations vers l'Est. Le domaine bourguignon, où n'apparaissent dans les sépultures que des parures de tradition régionale, d'où sont exclus tonnelets, disques, fibules de forme S4, se démarque alors de cette zone.

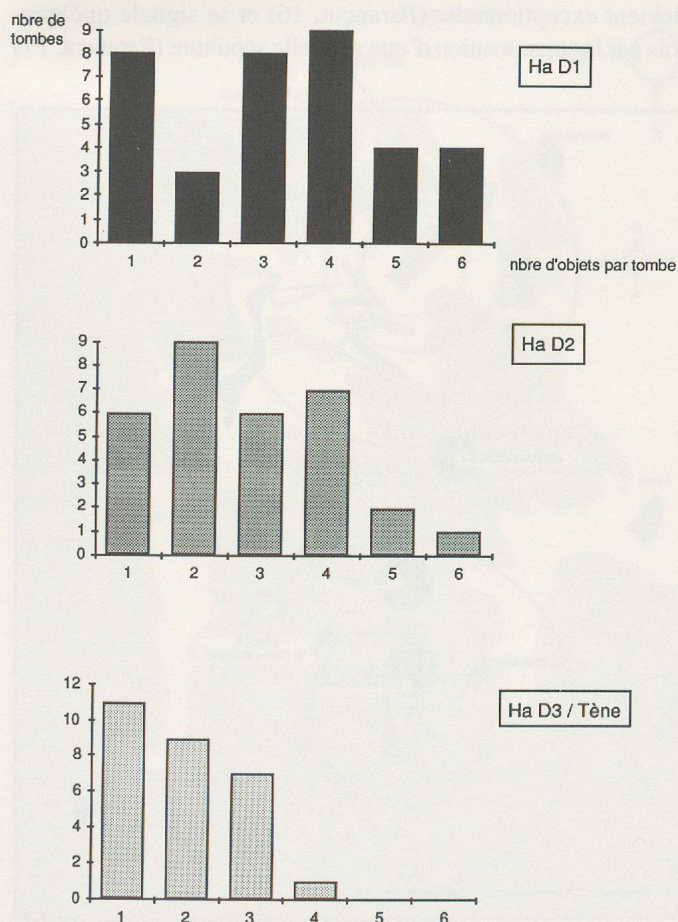


Fig. 7. Diagramme de l'évolution chronologique du nombre d'objets déposés par tombe.

Définition des marqueurs sociaux

Suivant les auteurs, la société du Hallstatt D est représentée comme une organisation hiérarchisée à 3 ou 4 niveaux définie à partir de la nature, de la richesse et du nombre des parures funéraires (Kilian 1974; Spindler 1983; Brun 1987; Pion 1989, etc.). Des fouilles récentes (Magdalenenberg, Courtesoult) ont montré dans cette approche l'importance de la prise en compte du sexe, de l'âge des défunts et de l'évolution chronologique qui interfèrent également dans la composition des parures. L'intervention de ces différents paramètres ne permet d'utiliser qu'un nombre restreint d'ensembles, et des fouilles bien documentées qui font encore trop souvent défaut. Le bilan régional est donc très lacunaire dans ce domaine.

– Hommes: armement et rasoirs rares, bracelet unilatéral, fibules portées par paire sous le cou, souvent à l'exclusion de tout autre objet.

Ces sépultures masculines ne comprennent généralement qu'un ou deux types d'objets. Le prestige affiché est difficilement perceptible et peut se refléter dans la qualité de l'objet exceptionnel (arme, rasoir). La spécificité de certains types de fibules comme cela a été mis en évidence au Magdalenenberg n'est pas démontré pour l'instant (Parzinger 1986).

– Femmes: parures annulaires nombreuses (bracelets, anneaux de chevilles), boucles d'oreilles, ceintures, parures de coiffure, parures pectorales et pendentifs, colliers ou plastrons d'ambre, verre et bronze, fibules sur l'épaule ou la poitrine.

La distinction d'une hiérarchie est possible mais demande des exemples plus nombreux. La convergence de la qualité de la parure et du plus grand nombre d'objet n'est pas systématique, si elle apparaît tout de même fréquente. Ainsi, au Ha D1, disques ajourés et brassards-tonnelets peuvent se retrouver dans des associations de 2 ou 3 objets seulement. Se pose aussi le problème de l'intervention de l'âge et du statut matrimonial dans la composition du costume (Pauli 1975).

– Enfants: les filles sont les mieux connues par la parure où n'apparaissent pas les ceintures, certains types de bracelets, les fibules, qui impliquent une différence de costume par rapport aux adultes. Le changement pouvant s'effectuer à la puberté et/ou au mariage.

Il est clair aussi qu'une distinction hiérarchique à partir des parures prend prioritairement en compte les tombes les mieux datées, donc d'abord les mieux dotées. L'évolution chronologique du nombre des parures et de la composition du costume, qui peut être nettement mise en évidence à Courtesoult (Piningre à paraître) et dans les Moidons, doit également être prise en considération pour une approche des différences sociales. Le diagramme (fig. 7) réalisé à partir de 93 ensembles, sans distinction d'âge et de sexe, illustre la diminution du nombre des objets de parure, particulièrement nette à la transition Hallstatt - La Tène. Cet appauvrissement est renforcé par la nature de ces objets qui nécessitent une quantité de matière première bien moindre qu'auparavant.

ORGANISATIONS ET ÉVOLUTION DES NÉCROPOLES: LES EXEMPLES DES MOIDONS, DE LA CHAUX D'ARLIER ET DU PLATEAU D'AMANCEY

Les nécropoles de la région salinoise: le groupe des Moidons-Parançot

La carte de répartition des ensembles tumulaires de la région salinoise est loin d'être exhaustive, puisque le nombre de tumulus fouillés localisés est très inférieur à la totalité des tertres explorés à la fin du XIX^e et au début du XX^e siècle dans ce secteur (Millotte 1963). Ces nécropoles, dans lesquelles s'insèrent deux tombes à char, celle du Champ-Peupin à proximité du bois de Parançot, et celle fouillée par J. de Morgan dans la forêt des Moidons (Joffroy 1957), se répartissent majoritairement sur une indentation du premier plateau jurassien, d'orientation nord-sud, disséquée à l'ouest par la reculée de la Cuisance et à l'est par la vallée de la Furieuse. Elles s'inscrivent dans un périmètre de 5 km au sud/sud-est de l'habitat fortifié de Château-sur-Salins, qui domine le débouché de ces deux reculées (fig. 8).

L'échantillonnage des tumulus du groupe des Moidons, tel qu'il est connu par les travaux de Piroutet, permet de suivre la structure et l'évolution chronologique des nécropoles depuis le Bronze final IIIb jusqu'à La Tène ancienne. La distinction entre le groupe de Parançot (au nord) et celui des Moidons (au sud) ne montre pas de réelle coupure. Les tumulus de La Grange Perrey, pas toujours bien localisés, constitueraient un prolongement de cette nécropole vers le nord. Les tumulus, espacés souvent de plusieurs centaines de mètres, s'échelonnent ainsi sur plus de 3 km. L'ensemble de Parançot a fait récemment l'objet d'une relocalisation sur le terrain à partir des indications des manuscrits Piroutet et des renseignements fournis par le Dr Mercier.

Au Bronze final IIIb, la nécropole de Chilly-sur-Salins marque une nette individualité. Cinq tumulus en terre groupés, distants d'une cinquantaine de mètres les uns des autres, recouvraient une ou quelques incinérations et ne semblent pas avoir été réutilisés ensuite. Le tumulus 2 se distingue nettement par ses dimensions et son volume important (Piroutet 1932) et par un nombre d'incinérations supérieur. Par contre, les dépôts funéraires, surtout céramiques, accompagnés dans deux cas d'une épingle, ne montrent pas de différenciation notable dans leur qualité.

La nature de l'occupation du Hallstatt C laisse subsister quelques doutes dans la mesure où des sépultures centrales à incinération n'offrent pas d'éléments de datations pertinents. On n'est guère renseigné non plus sur les deux épées de fer des inhumations des tumulus 1 et 4 de Parançot (fig. 9). Dans ce dernier l'inhumation était décentrée par rapport à une sépulture centrale violée anciennement. Quant à la sépulture primitive du tumulus 17 de Parançot, associée à des fragments de fer, placée sous un tumulus terreux, elle évoquerait aussi les traditions du Bronze final et du début du Premier âge du Fer.

Dès le Hallstatt D1 se développent des tumulus à sépultures multiples organisées autour d'une tombe centrale contemporaine (Moidons-Sepoit, 16) ou plus ancienne. La plupart d'entre eux, espacés le plus souvent de plusieurs centaines de mètres, sont des constructions récentes en pierre, bien que des tumulus du Bronze ancien puissent être réutilisés (Parançot, 13; Moidons, 18) (fig. 10, 11). Le prestige de certaines femmes s'affiche nettement par un riche costume comprenant les brassards-tonnelets associés aux parures à pendeloques (Moidons, 1 et 5), aux anneaux de chevilles, au disque ajouré à renflement ou encore au collier ou plastron de corail (Moidons, 8). La juxtaposition, à plusieurs reprises dans un même tertre, d'inhumations contemporaines dotées d'un équipement qualitativement équivalent (Moidons, 8; Moidons-Sepoit, 16) n'évoque pas de manière pertinente des écarts sociaux très marqués entre plusieurs individus d'un même tumulus.

Le Hallstatt D2 se marque par l'absence presque totale de construction de nouveaux tumulus, par la réutilisation de tertres préexistants, quelquefois rehaussés. L'organisation des tombes périphériques est généralement respectée (Parançot, 1, 4, 9; Champ-Peupin). L'inhumation centrale devient exceptionnelle (Parançot, 16) et se signale quelquefois par la superposition d'une nouvelle sépulture (Parançot, 17)

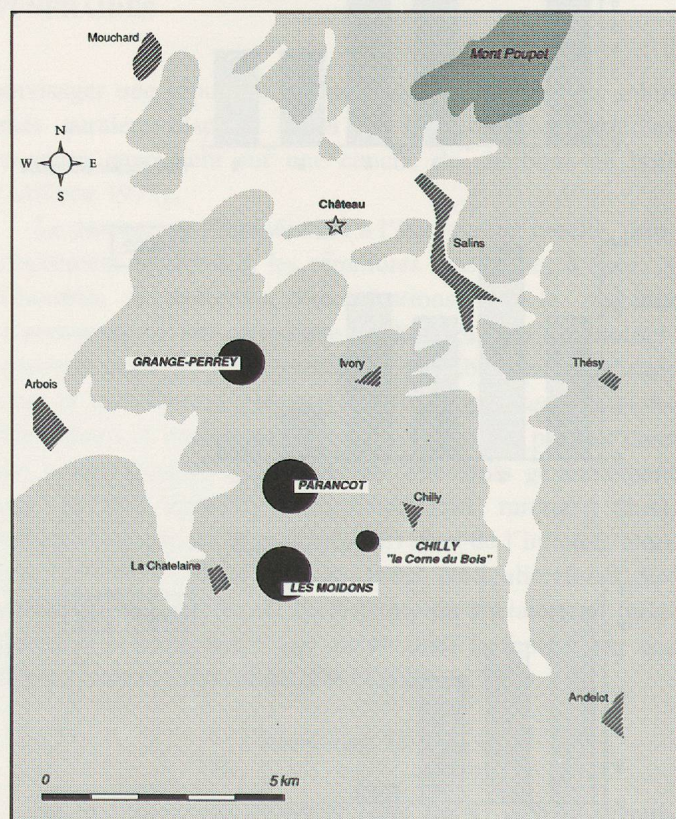


Fig. 8. Situation des principales nécropoles de la région salinoise au Premier âge du Fer.

(fig. 12). Parallèlement s'amorce un processus de concentration des tertres utilisés, moins nombreux que précédemment, ainsi qu'une diminution des sépultures féminines à parures nombreuses (fig. 7).

Ces tendances s'accroissent au Hallstatt D3 et au début de La Tène. Seuls quelques tumulus en activité peuvent être identifiés à partir de sépultures dont le nombre des parures a nettement diminué (Parancot, 1; Moidons-Sepoit, 16; Moidons, 1) (fig. 7). La disposition des sépultures périphériques laisse la place dans certains monuments à des ensevelissements multiples que Piroutet qualifie de «charniers» estimés

à près d'une centaine d'individus (Moidons, 4, 18). Cette densification des sépultures se reflète aussi par la présence d'inhumations à faible profondeur, placées indifféremment en zone centrale ou périphérique. L'inhumation réintroduite au centre du tumulus 4 des Moidons, où Piroutet signale des traces d'une épée de fer et une fibule à disque décoré de la phase initiale de La Tène (horizon 9 de Parzinger 1989), indique quelquefois à cette époque la réappropriation de la zone centrale au profit d'un personnage important.

La morphologie des tertres, dont le diamètre est compris entre 6 et 8 m pour les plus petits, de 17 à 20 m pour les plus

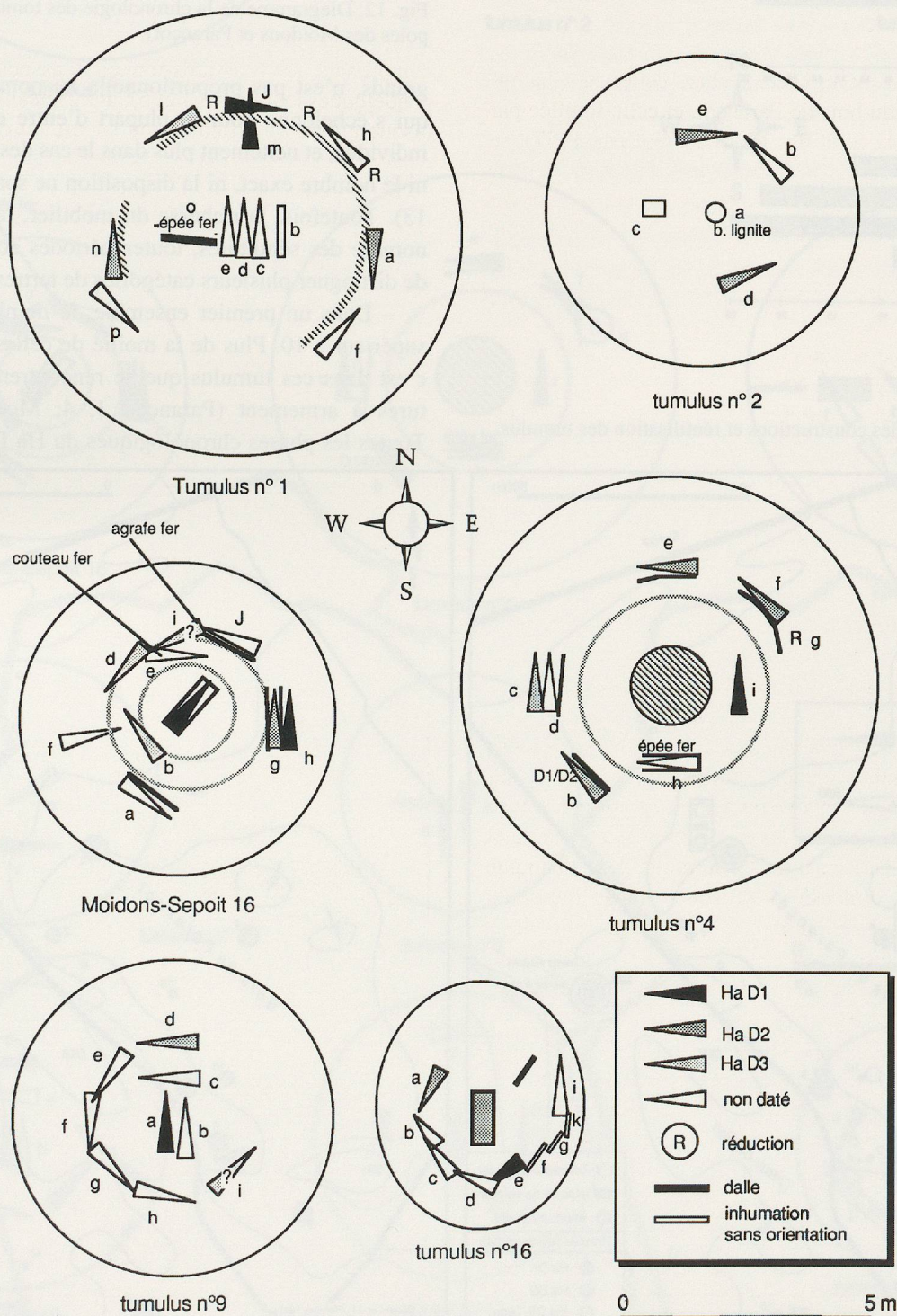


Fig. 9. Plan des tumulus de Parancot. Chronologie des sépultures. (D'après Piroutet).

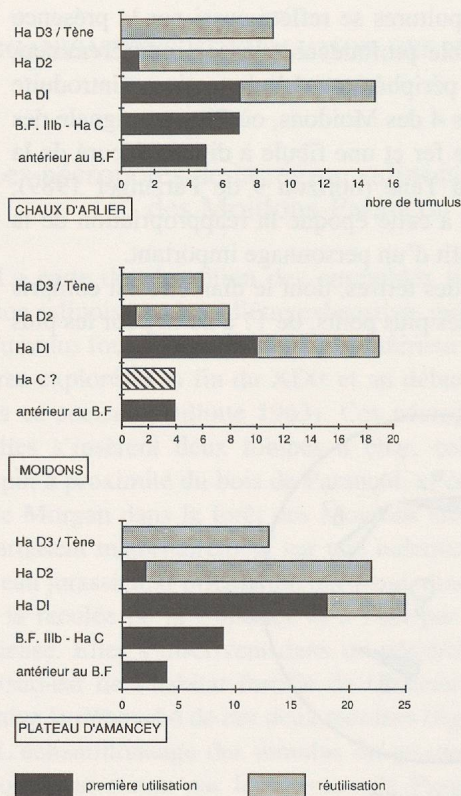


Fig. 10. Diagramme des constructions et réutilisation des tumulus.

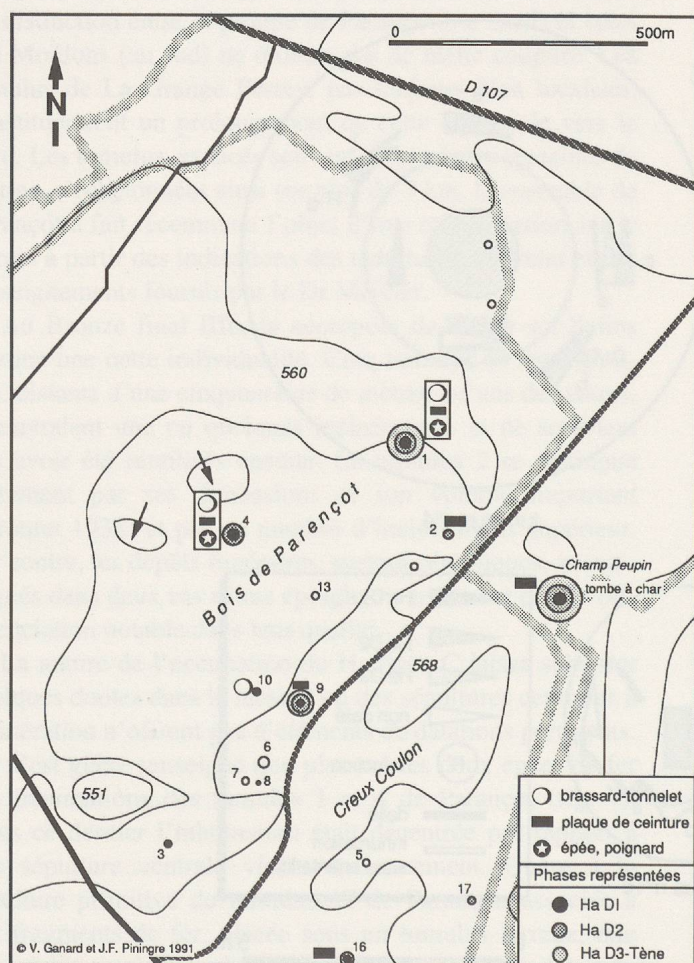


Fig. 11. Carte de la nécropole de Parancot.

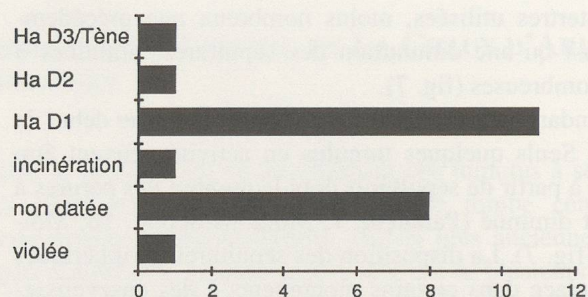


Fig. 12. Diagramme de la chronologie des tombes centrales (nécropoles des Moidons et Parancot).

grands, n'est pas proportionnelle au nombre de sépultures qui s'échelonne pour la plupart d'entre eux entre 2 et 15 individus, et nettement plus dans le cas des «charniers», dont ni le nombre exact, ni la disposition ne sont connus (fig. 11, 13). Toutefois, la richesse du mobilier, la disposition et le nombre des sépultures, toutes périodes confondues, permet de distinguer plusieurs catégories de tertres.

– Dans un premier ensemble, le nombre de tombes est supérieur à 10. Plus de la moitié de celles-ci sont parées et c'est dans ces tumulus que se rencontrent quelques sépultures à armement (Parancot, 1, 4; Moidons-Sepoit, 16). Toutes les phases chronologiques du Ha D y sont représen-

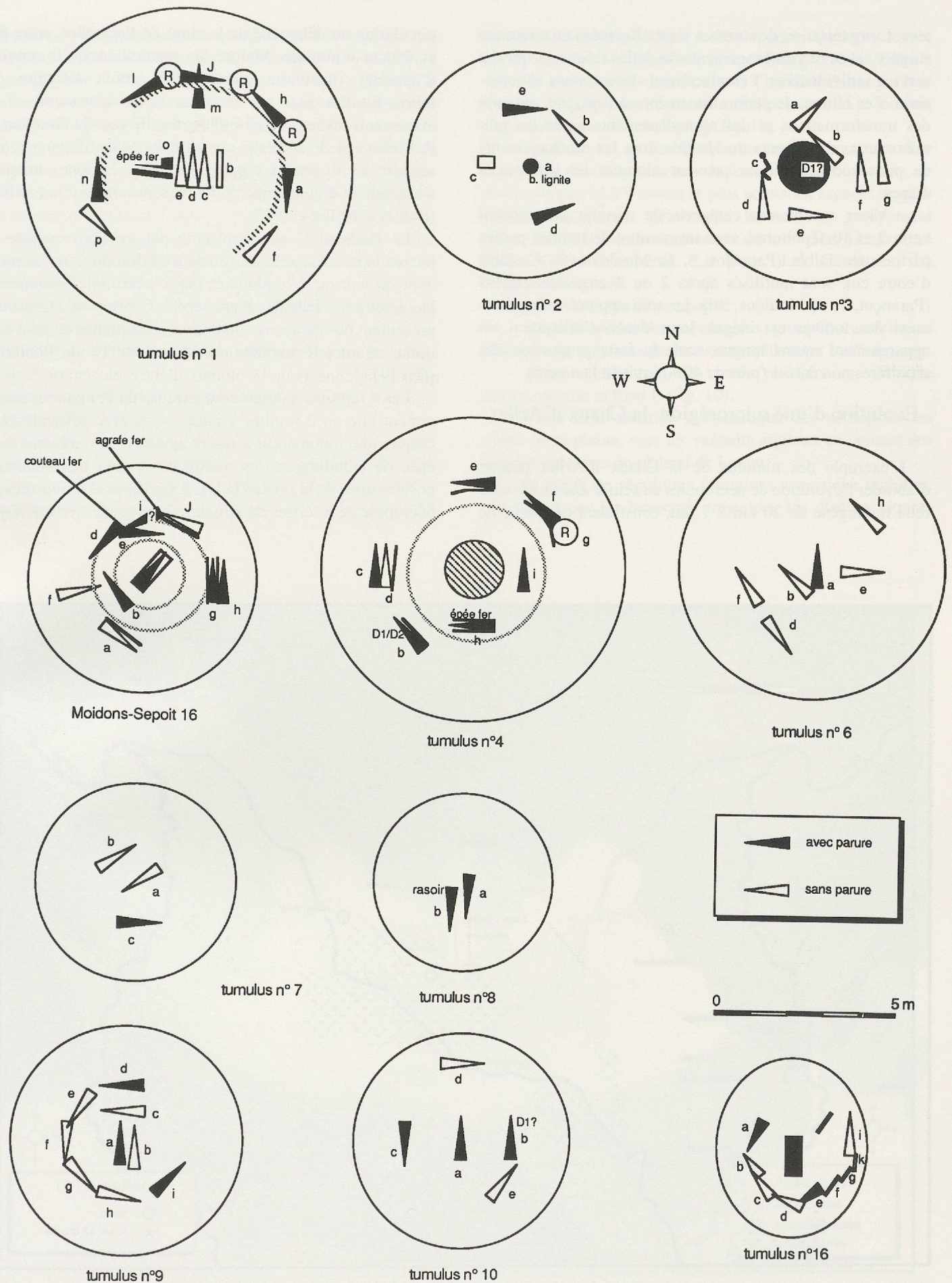


Fig. 13. Plan des tumulus de Parancot. Sépultures avec et sans mobilier. (D'après Piroutet).

tées. L'organisation des tombes s'est effectuée en couronne soignée, avec des aménagements de dalles fréquents qui ont servi à individualiser l'emplacement de certaines inhumations. Ces tertres, de petites dimensions à l'origine, ont subi des transformations et des agrandissements après les premiers ensevelissements du Ha D1, dont les aménagements de pierres concentriques peuvent marquer les différentes étapes.

– Vient ensuite une catégorie de tumulus comprenant entre 2 et 10 sépultures, avec un nombre de tombes parées parfois très faible (Parancot, 3, 6; Moidons, 5). Certains d'entre eux sont inutilisés après 2 ou 3 ensevelissements (Parancot, 7, 8; Moidons, 10). Le soin apporté à l'agencement des tombes est inégal. Leur durée d'utilisation est apparemment moins longue, mais la forte proportion des sépultures non datées (près de 40%) invite à la nuance.

Evolution d'une microrégion: la Chaux d'Arlier

L'exemple des tumulus de la Chaux d'Arlier permet d'aborder l'évolution de nécropoles au sein d'une unité naturelle homogène de 20 km x 7 km, constituant une zone de

circulation au débouché de la cluse de Pontarlier, entre 800 et 850 m d'altitude. Malgré les restrictions qu'il convient d'apporter (mauvaise conservation, choix aléatoire des tertres fouillés dicté par les menaces de destructions et les arasements anciens), l'ensemble, fouillé sous la direction de P. Bichet et J.-P. Millotte, constitue un échantillonnage représentatif de 30 tertres répartis sur toute la zone, auxquels s'ajoutent d'autres nécropoles repérées mais non fouillées (Bichet et Millotte 1992).

Le Hallstatt C est représenté par un petit nombre de tertres isolés, espacés de plusieurs kilomètres ne comprenant qu'une ou 2 tombes, et par 2 nécropoles groupées à Dompierre-les-Tilleuls «Planquecet», Chaffois «La Censure», présentant des caractères analogues, auxquelles on peut sans doute rajouter le tumulus du Champ de Tir de Pontarlier (fig. 14).

Les 4 tumulus à dominante terreuse de Planquecet recouvraient une ou 2 tombes à inhumation avec offrande céramique, une inhumation à rasoir ajouré et une inhumation à épée de Gündlingen (les réutilisations sont très nettement postérieures, de la fin du Ha D). A Chaffois «La Censure», la nécropole de 8 tertres de structure homogène (terre + noyau

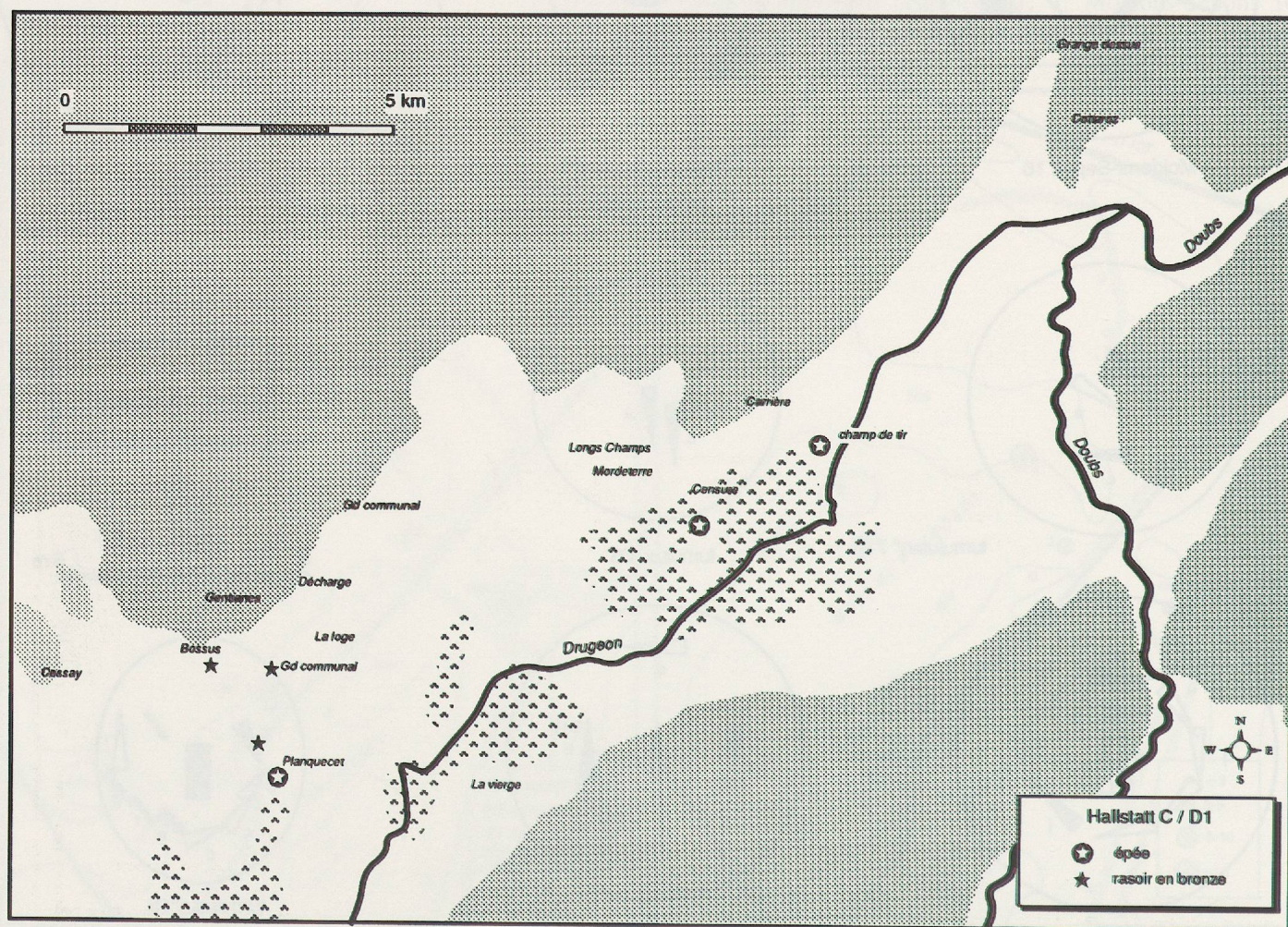


Fig. 14 a. Carte des nécropoles de la Chaux-d'Arlier (Hallstatt C - Hallstatt D1).

de cailloux), disposés en deux groupes, se distingue par des tumulus à tombes uniques ou peu nombreuses sous la forme d'inhumations à offrandes céramique (1-II, 5-I ?, 3, 8-II) et par la particularité du mobilier de certaines sépultures concentrées sur le groupe sud. Cet ensemble de 5 tumulus (I à V, fig. 15) est particulièrement intéressant si on retient une datation de la transition Ha C - D. La présence de 2 inhumations à mobilier privilégié, l'une masculine, l'autre féminine, l'existence de tertres à tombes uniques ou peu nombreuses, où coexistent inhumations et incinération, ainsi qu'un mobilier féminin répétitif: bracelets de lignite larges, parures en ambre (T. I-1, IV-1, V) illustreraient la nécropole d'un chef et de notables dans la tradition des nécropoles groupées du Ha C. Un tumulus du Champ de Tir de Pontarlier, anciennement fouillé, semblerait, dans le même tertre cette fois, avoir fourni aussi une sépulture masculine à grande épée de fer et une sépulture féminine à parure de rouelles, grelot, bracelet de lignite large, etc. (Piroutet 1913).

L'existence de 3 pôles, distants de 3 à 8 kilomètres, plus ou moins synchrones, implantés sur des éminences à proximité des points de franchissement du Dugeon, est conforme à la structure territoriale de la Combe d'Ain et même à celle

du plateau Amancey/Ormans à cette époque. Quelques tertres édifiés sur le versant sud de la plaine (Dompierre-les-Tilleuls «Grand-Communal», «Les Bossus») s'individualisent par leur position géographique et par un mobilier masculin et féminin plus modeste (rasoirs, épingles) (fig. 14).

Le Hallstatt D1 est marqué par un accroissement sensible du nombre de nécropoles sous la forme de tumulus isolés, de petits groupes (2 à 3 tertres le plus souvent), espacés de plusieurs centaines de mètres, qui forment un groupement lâche, à cheval sur les communes de la Rivière-Dugeon et Bulle (Grand-Communal, La Loge, Les Gentianes, La Décharge) (fig. 14).

Cette évolution s'accompagne:

- d'un abandon des nécropoles groupées antérieures (Planquecet, puis sans doute assez rapidement La Censure);
- d'une réutilisation de tertres plus anciens (Bronze ancien, moyen et final I) (fig. 10);
- d'une délocalisation systématique des nécropoles en retrait de la plaine, vers les versants argileux au contact des côteaux calcaires du plateau de Levier;
- du dépôt de sépultures féminines avec riche mobilier, caractérisé par les brassards tonnelets, les disques ajourés

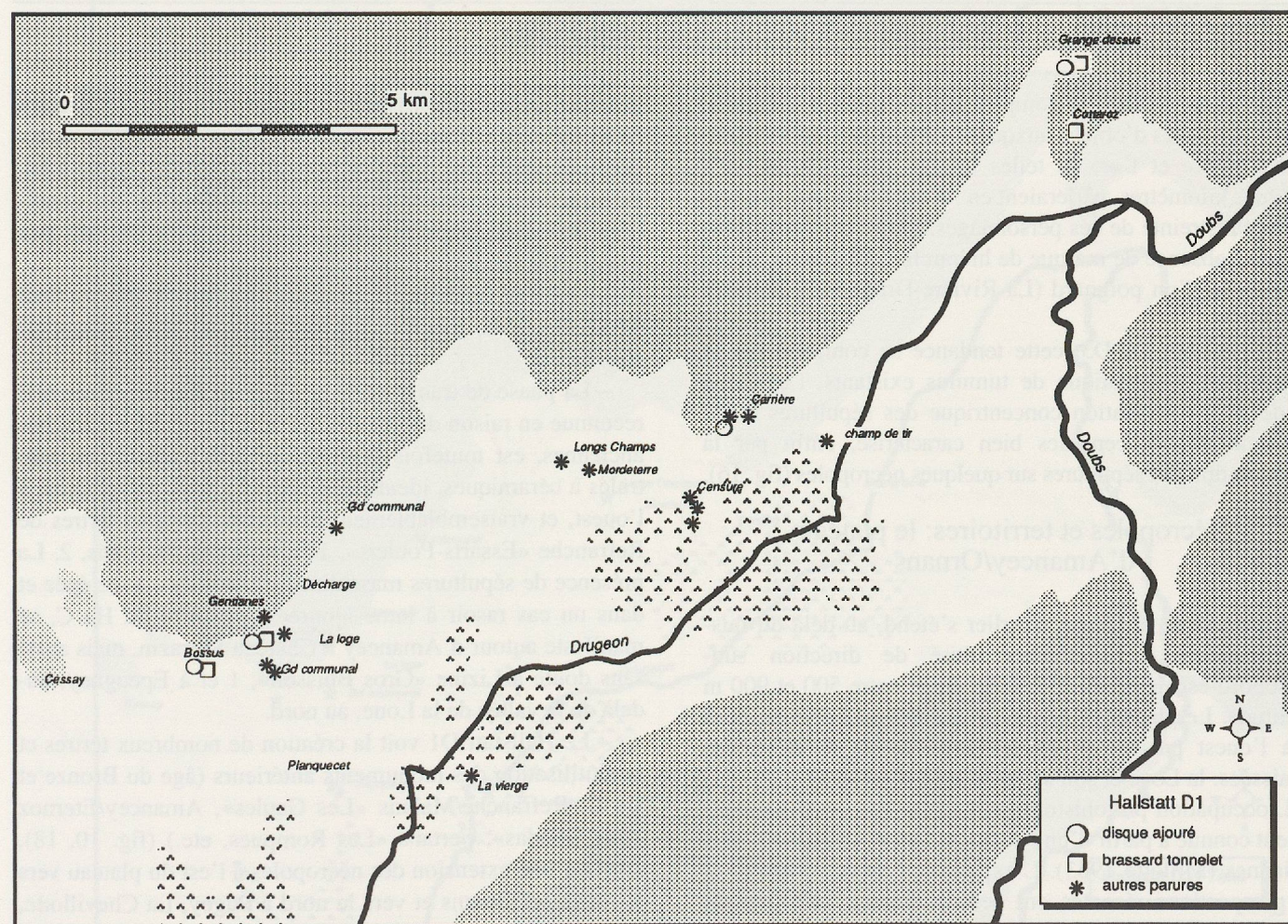


Fig. 14b. Carte des nécropoles de la Chaux-d'Arlier (Hallstatt D1).

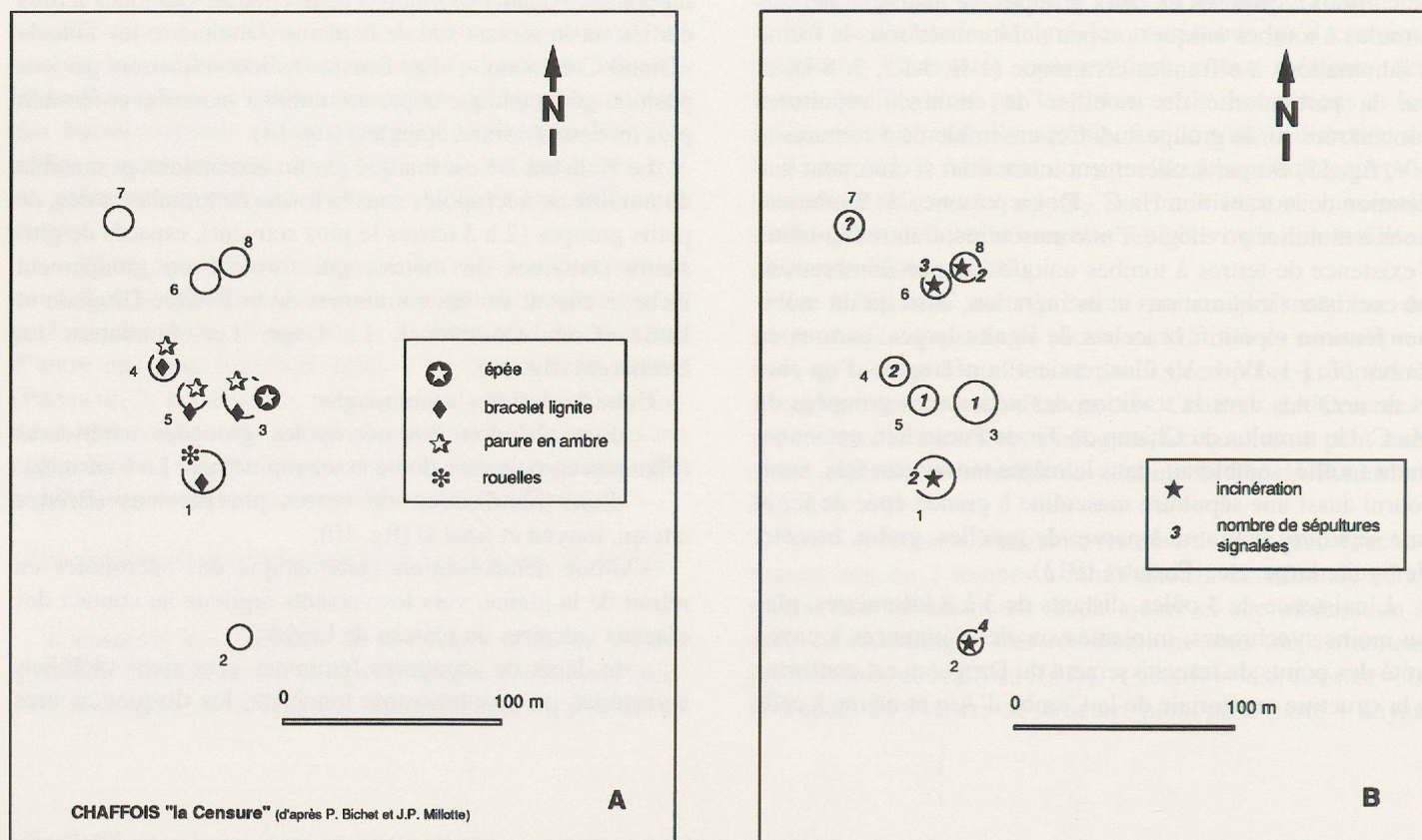


Fig. 15. Plan de la nécropole de Chaffois «La Censure». (D'après Bichet et Millotte 1992).

etc. qui entrent dans la composition de parures comprise entre 3 et 6 types d'objets, auxquels s'adjoignent épisodiquement l'ambre et l'or; de telles tombes distantes de un à quelques kilomètres, parleraient en faveur d'une emprise territoriale restreinte de ces personnages. Parmi ces sépultures, on note l'absence de marque de hiérarchie dominante. Seule la présence d'un poignard (La Rivière-Drueon, 2-II) est à signaler.

Au Hallstatt D2-D3, cette tendance se confirme par la réutilisation systématique de tumulus existants, l'abandon rapide de l'organisation concentrique des sépultures et du dépôt de tombes centrales bien caractérisé, enfin par la concentration des sépultures sur quelques nécropoles (fig. 16).

Nécropoles et territoires: le plateau d'Amancey/Ornans

A l'ouest de la Chaux d'Arlier s'étend, au delà du faisceau salinois (petit chaînon étiré de direction sud-ouest/nord-est) le premier plateau, étagé entre 500 et 900 m d'altitude. Le plateau d'Amancey/Ornans est limité au nord et à l'ouest par les profondes entailles de deux vallées encaissées: la Loue et son affluent le Lison (fig. 7).

L'occupation protohistorique de cette zone est essentiellement connue à partir d'une documentation issue de fouilles anciennes (Millotte 1963). L'exploration de ces données et les prospections récentes ont permis dresser une carte du potentiel archéologique préservé et de préciser la localisation des découvertes antérieures. Une carte de répartition

générale des nécropoles hallstattiennes et de leurs différentes phases d'occupations permet de visualiser la surface concernée et de tenter une approche spatiale. L'habitat, quant à lui, fait cruellement défaut en raison essentiellement des conditions de conservation en milieu karstique avec des sols peu profonds et érodés.

Le tableau synthétique par phases à partir du Bronze final IIIb/Hallstatt C, met l'accent sur quelques traits essentiels (fig. 17).

– La phase de transition avec l'âge du Bronze, assez mal reconnue en raison des mauvaises conditions des recherches anciennes, est toutefois présente avec des sépultures centrales à céramiques, identifiées dans la zone Alaise-Saraz, à l'ouest, et vraisemblablement aussi dans certains tertres de Refranche «Essarts-Poulets», 14; Dessus-de-Bacchus, 2. La présence de sépultures masculines privilégiées, avec épée et dans un cas rasoir à lame ajourée en bronze du Ha C, se manifeste autour d'Amancey à Château Sarrazin, mais aussi sans doute à Lizine «Gros Buisson», 1 et à Epeugney, au-delà de la vallée de la Loue, au nord.

– Le Hallstatt D1 voit la création de nombreux tertres et la réutilisation des monuments antérieurs (âge du Bronze et Ha C: Refranche/Malans «Les Gaules», Amancey/Eternoz «Les Gondas», Fertans «Les Rompues, etc.) (fig. 10, 18), ainsi qu'une extension des nécropoles à l'est du plateau vers le secteur d'Ornans et vers le nord à Pugey, La Chevillotte, en direction de la vallée du Doubs. Ce sont des tombes à sépultures multiples féminines, avec les parures classiques

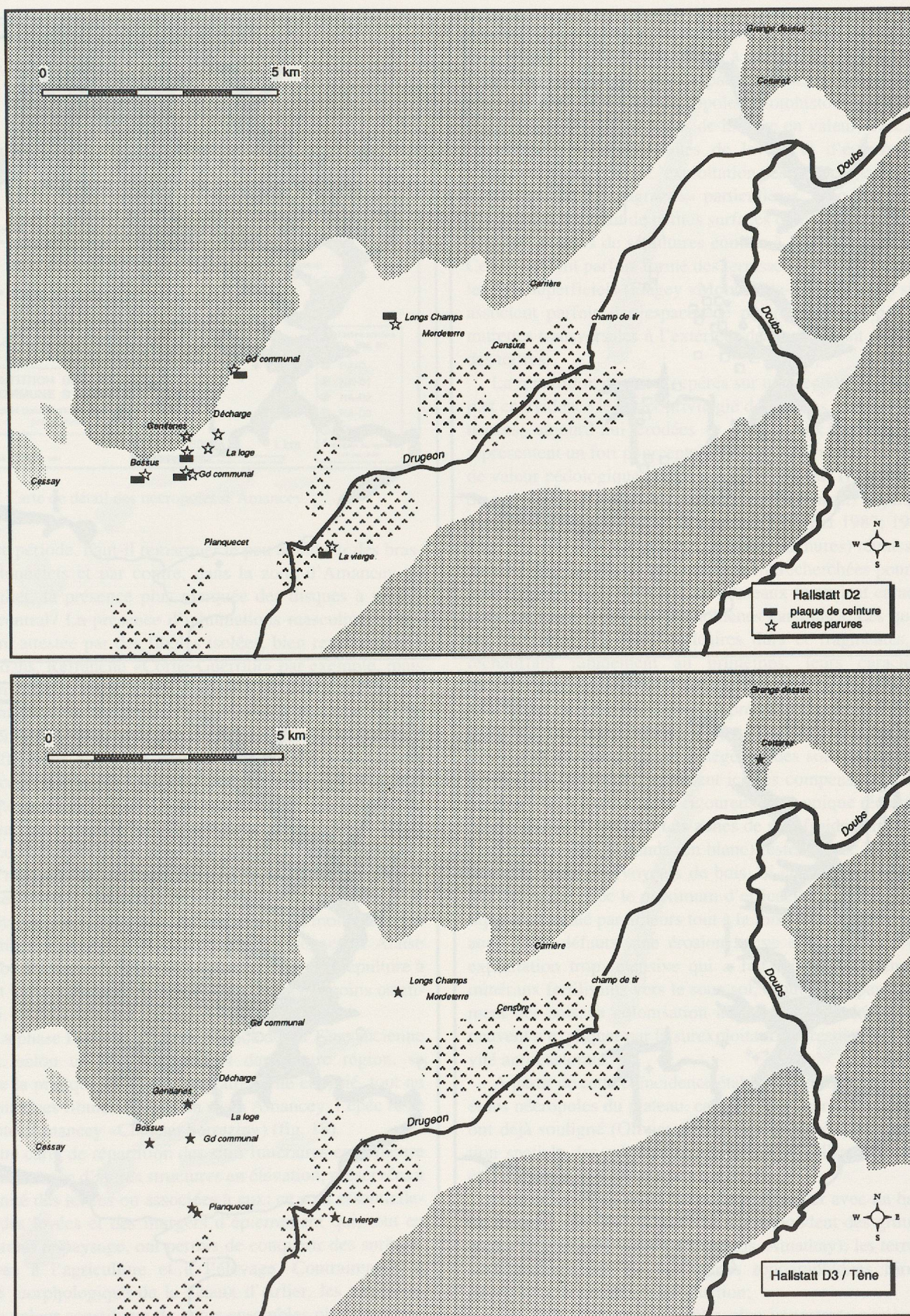


Fig. 16. Carte des nécropoles de la Chaux d'Arlier (Hallstatt D2 - La Tène A).

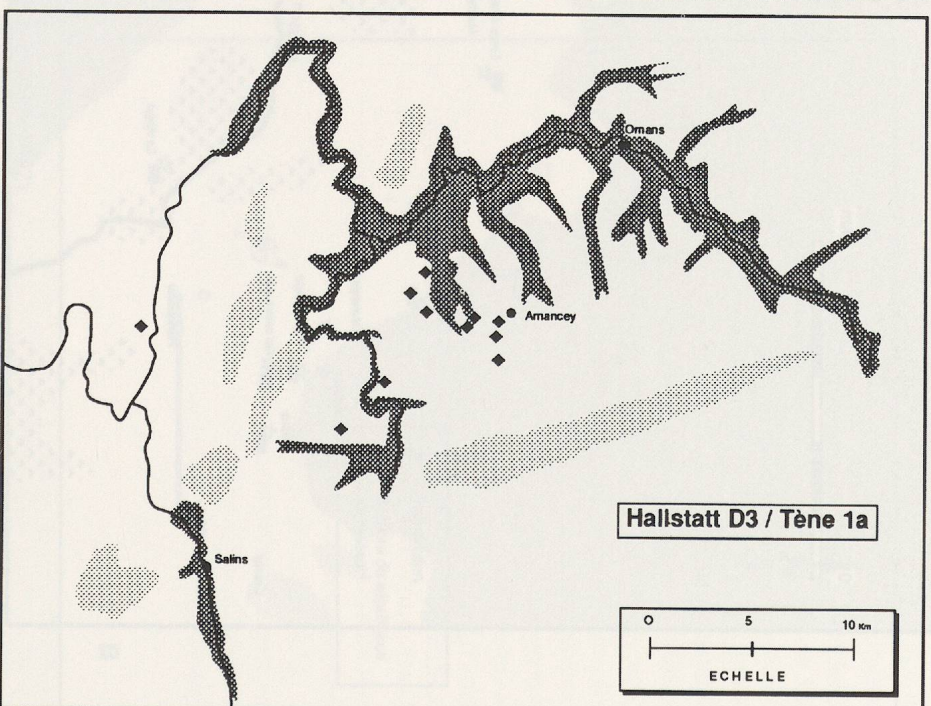
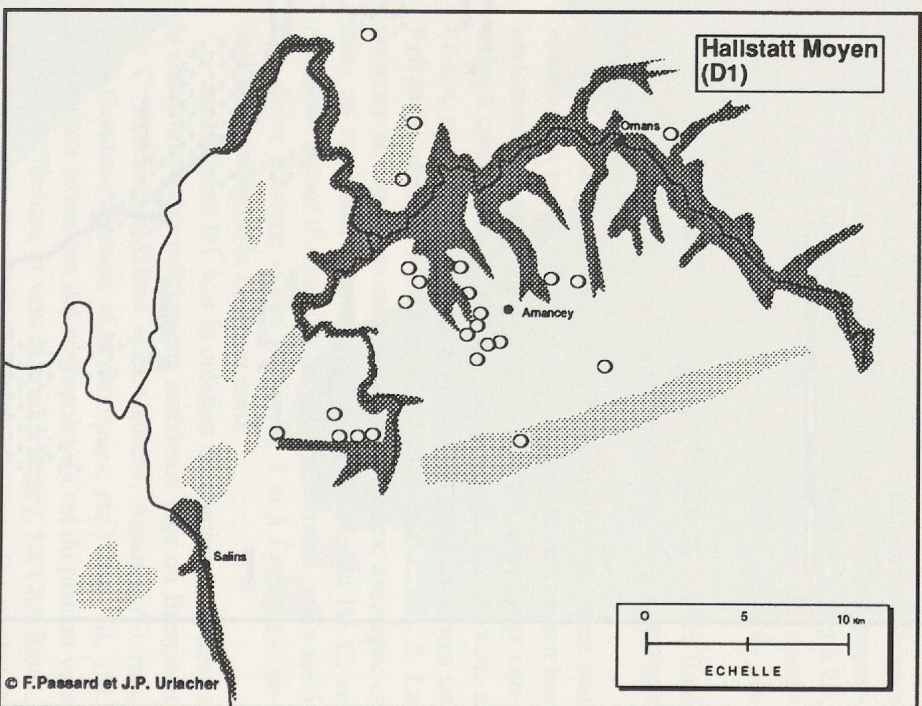
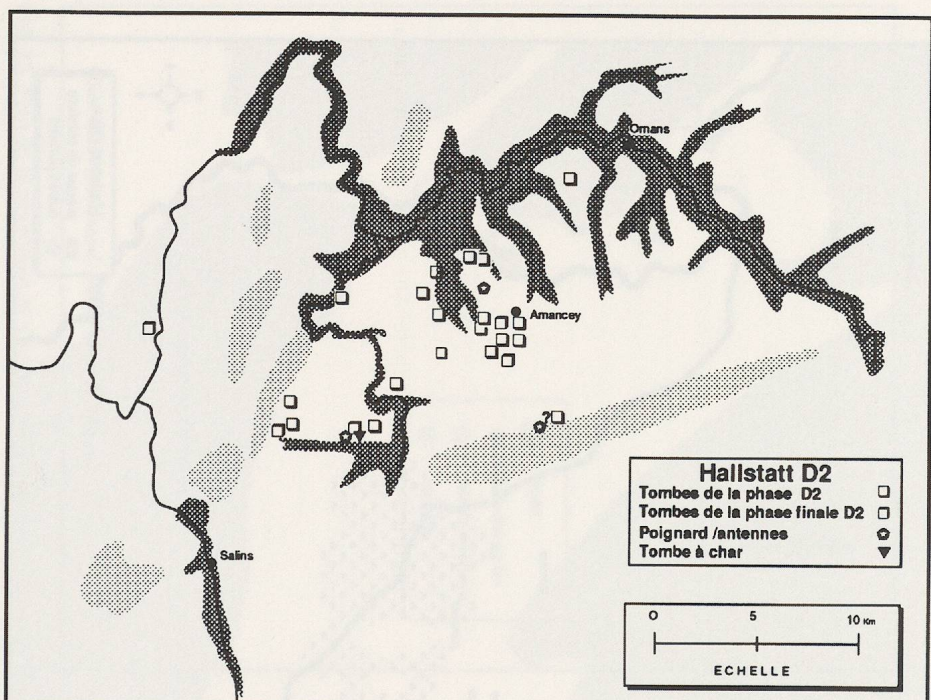
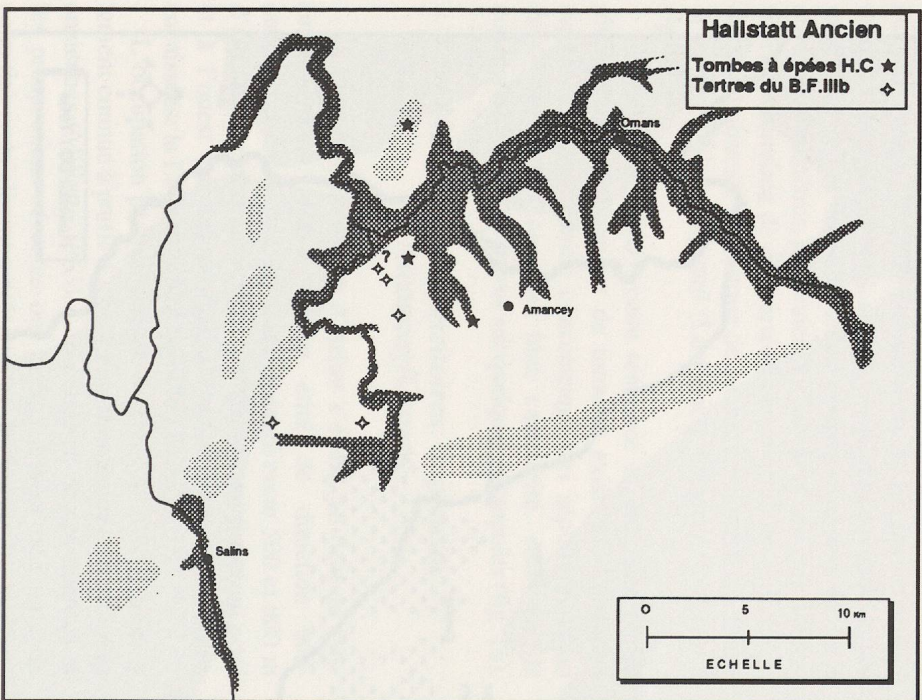


Fig. 17. Evolution chronologique des nécropoles tumulaires du plateau d'Amancey/Omans.

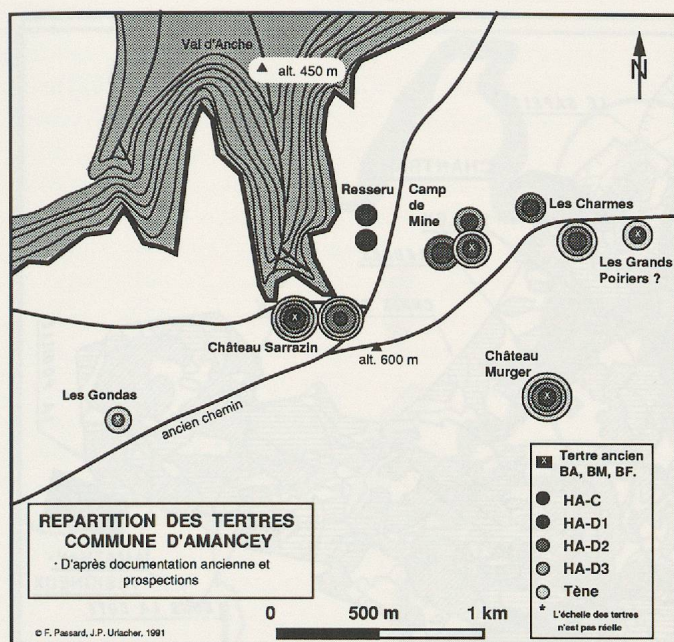


Fig. 18. Carte de détail des nécropoles d'Amancey.

de cette période. Faut-il remarquer le peu de faveur des brasseurs tonnelets et par contre, dans la zone d'Amancey en particulier, la présence plus marquée des disques à renflement central? La présence d'inhumations masculines pourrait être attestée par des fibules isolées, bien représentées à Amondans, Refranche «Corne-Guerriot» par exemple, mais l'argumentation manque de documents de fouille fiables. La concentration de sépultures féminines doit être une fois de plus remarquée pour cette phase et leur distribution régulière sur différentes zones du plateau (Lizine «Gros Buisson», Amancey «Château Murger», Resseru, Grands Poiriers, Cademène, Flagey, Amondans «Le Décret»...) confirme les observations faites sur les microrégions précédentes.

– Le Hallstatt D2 est aussi très présent avec une fréquentation marquée de certains sites de la phase antérieure. À côté des tombes féminines où les plaques de ceintures sont nombreuses, on remarque la présence plus ou moins discrète de tombes masculines avec poignard à antennes, à Alaise «Combe-Bernon», à Saraz «Le Fourré» dans une sépulture à char et enfin à Fertans et Déservillers de façon moins ostentatoire.

– La phase Hallstatt D3 et la période de La Tène ancienne voient, selon un schéma habituel dans notre région, se réduire la pratique du dépôt funéraire riche et varié, tout au plus quelques fibules et dans un cas à Amancey, l'épée reste présente (Amancey «Château Sarrazin») (fig. 18).

Cette carte de répartition des sites funéraires est à mettre en relation avec d'autres structures en élévation, préservées à proximité des tertres ou associées à eux: ce sont essentiellement des levées et des murgers d'épierrement qui, tout en structurant le paysage, ont permis de conquérir des surfaces propices à l'agriculture et à l'élevage. Contrairement à l'unité morphologique de la Chaux d'Arlier, les territoires mis en valeur constituent de petits ensembles plus ou moins clos, limités par des vallées abruptes aux pentes dominées

par la forêt autrefois essentiellement composée par la chênaie-hêtraie montagnarde, jusqu'à sa surexploitation et à l'enrésinement récent. Les espaces défrichés voisinent le plus souvent avec des nécropoles protohistoriques et les structures révèlent les étapes de la mise en valeur, avec des organisations caractéristiques de levées et d'épierrement (Myon «Charfoinge»). L'exploitation des surfaces tabulaires a créé des formes «agraires» particulières, avec des levées parallèles délimitant de petites surfaces cultivables qui jouxtent des secteurs de sépultures comme à Malans/Refranche. Ces levées ont parfois formé des terrasses destinées à retenir les sols superficiels (Flagey «Mont-de-la-Chaux»). Les sites associent parfois des espaces de pâtures limitées par des murettes transversales à l'extérieur desquelles sont disposés des tertres.

La répartition des sites repérés sur une section du plateau met en évidence le choix privilégié de certains sols; les éminences, aujourd'hui érodées et vouées aux communaux, représentent un fort pourcentage de zones occupées. La carte de valeur pédologique et agronomique des sols (Laboratoire de pédologie, Faculté des sciences de Besançon) explique, semble-il, cette répartition (Passard et Urlacher 1987; 1991) (fig. 19). Les sols superficiels aérés (en hachures) réunissent en effet des conditions particulièrement recherchées pour un taux de rendement élevé sur ces plateaux fortement caractérisés par l'empreinte des phénomènes karstiques. Les qualités humifères des bancs calcaires durs et fragmentés, se réchauffant rapidement au printemps, leurs caractères séchant remarquable malgré une des pluviosités les plus abondantes de Franche-Comté, représentent pour ces zones d'altitude (de 500 à 900 m) des critères essentiels: les prairies riches en graminées et la légèreté des sols susceptibles de recevoir des céréales, offrent ici des compensations à la longueur de 5 mois d'hiver rigoureux (une unique récolte de foin annuelle en juillet). Les zones de sols froids correspondant ici aux sols profonds (en blanc) restent, avec les karsts dénudés, bons pourvoyeurs de bois. Si ces sols ont pu être mis en valeur avec le maximum d'efficacité, le milieu karstique a accentué par ailleurs tout à la fois leurs qualités, mais aussi leurs défauts: une érosion active est le tribut d'une exploitation trop intensive qui a fait migrer les éléments minéraux fertilisants vers le sous-sol, d'où, par appauvrissement des sols, la colonisation à terme par des friches qui peuvent s'expliquer par la surexploitation forestière et l'activité agropastorale.

À partir de cette coïncidence établie entre certains finages et les nécropoles du plateau, ce qu'ailleurs certaines fouilles ont déjà souligné (Olivier 1988), une hypothèse de répartition spatiale des principaux groupements hallstattiens peut être proposée avec pour traits essentiels:

– de petites unités qui pourraient coïncider avec un habitat dispersé (fermes), auxquelles correspondent des groupements de quelques tertres (Chantrans, Amathay); les terroirs individualisés par les contraintes topographiques formeraient ainsi des unités de production;

– la prééminence de 2 pôles plus importants paraissent d'autre part se concentrer le long des secteurs de passage

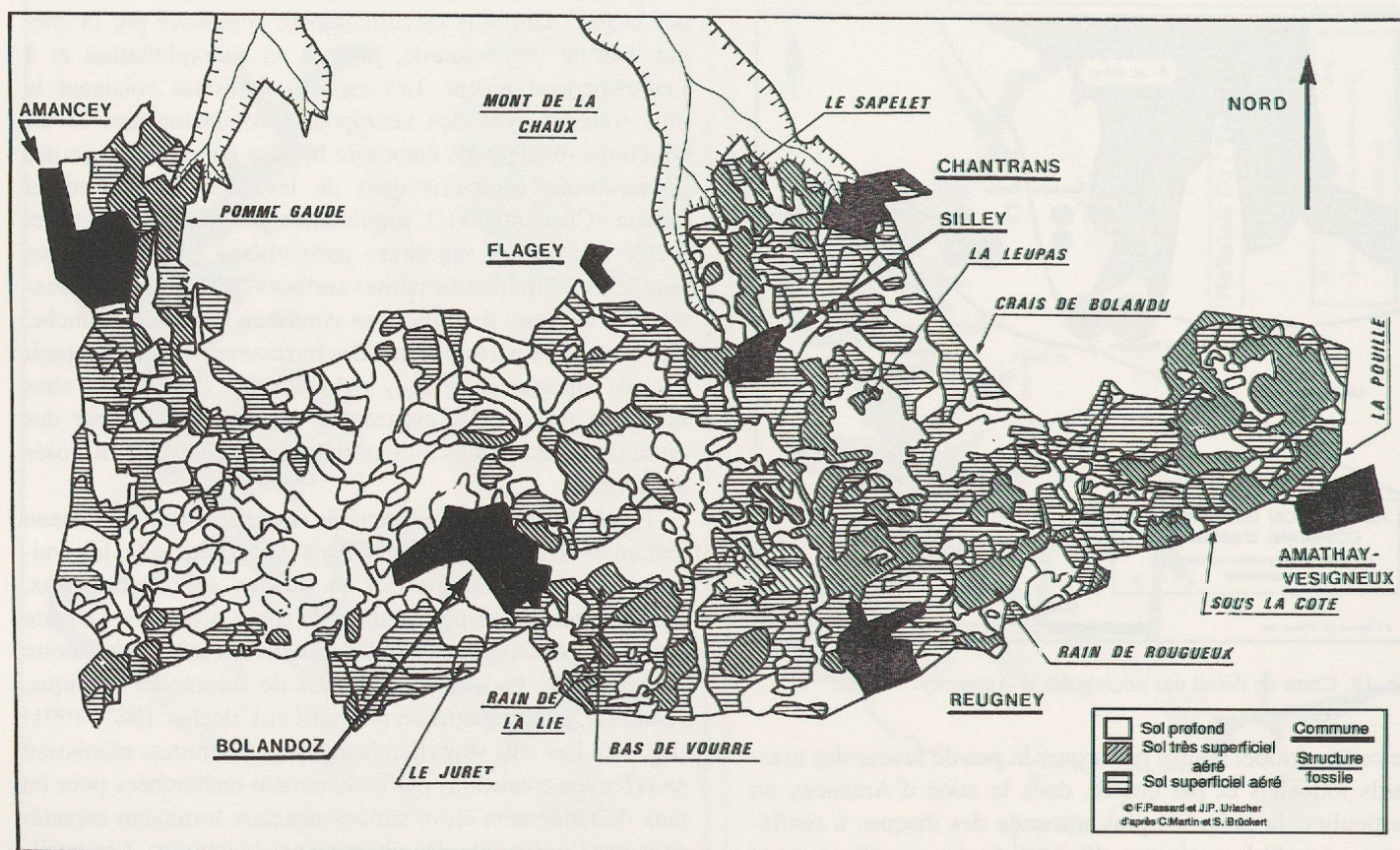


Fig. 19. Implantation des sites de la partie est du plateau d'Amancey dans leur contexte pédologique.

obligé comme à Saraz et Amancey (fig. 18), qui reproduit un schéma d'occupation un peu similaire à la Chaux d'Arlier avec des tertres ou des petits groupes de tertres espacés et des monuments plus importants Château-Sarrazin et Château-Murger;

– implantées sur des petites crêtes et en bordure de falaise, les nécropoles jalonnent fréquemment les voies et les chemins (Amancey «Les Gondas», Alaise/Saraz «Combe Bernon»...) dont les directions sont guidées par la présence d'accidents de relief remarquables (Mont Poupet au-dessus de Salins, Roche de Mouthier, sources de la Loue, du Lison, Cluse de Pontarlier, faisceaux salinois et bisontin...) (fig. 20).

L'ensemble du plateau pourrait ainsi être organisé, essentiellement à partir du Hallstatt D1, en plusieurs groupes régulièrement assignés sur les différents terroirs avec, à

l'ouest, des unités plus fortement marquées par la permanence des sites funéraires depuis le Bronze final IIIb jusqu'à La Tène. Il n'est pas possible, sur la base des informations glanées à partir des fouilles du XIX^e siècle, de déterminer l'ampleur réelle de cette emprise, mais la présence d'individus dotés de dépôts funéraires à connotation hiérarchique (Alaise/Saraz, Amancey) pourrait indiquer d'éventuelles spécificités dans les statuts sociaux d'un groupe à un autre, et cela en même temps que le nivellement lisible à travers les sépultures féminines. Dans cette perspective, la confrontation des différents types de nécropoles et de leur distribution dans le paysage est-elle à même de nous orienter sur une perception des conditions socio-économiques à plus large échelle?

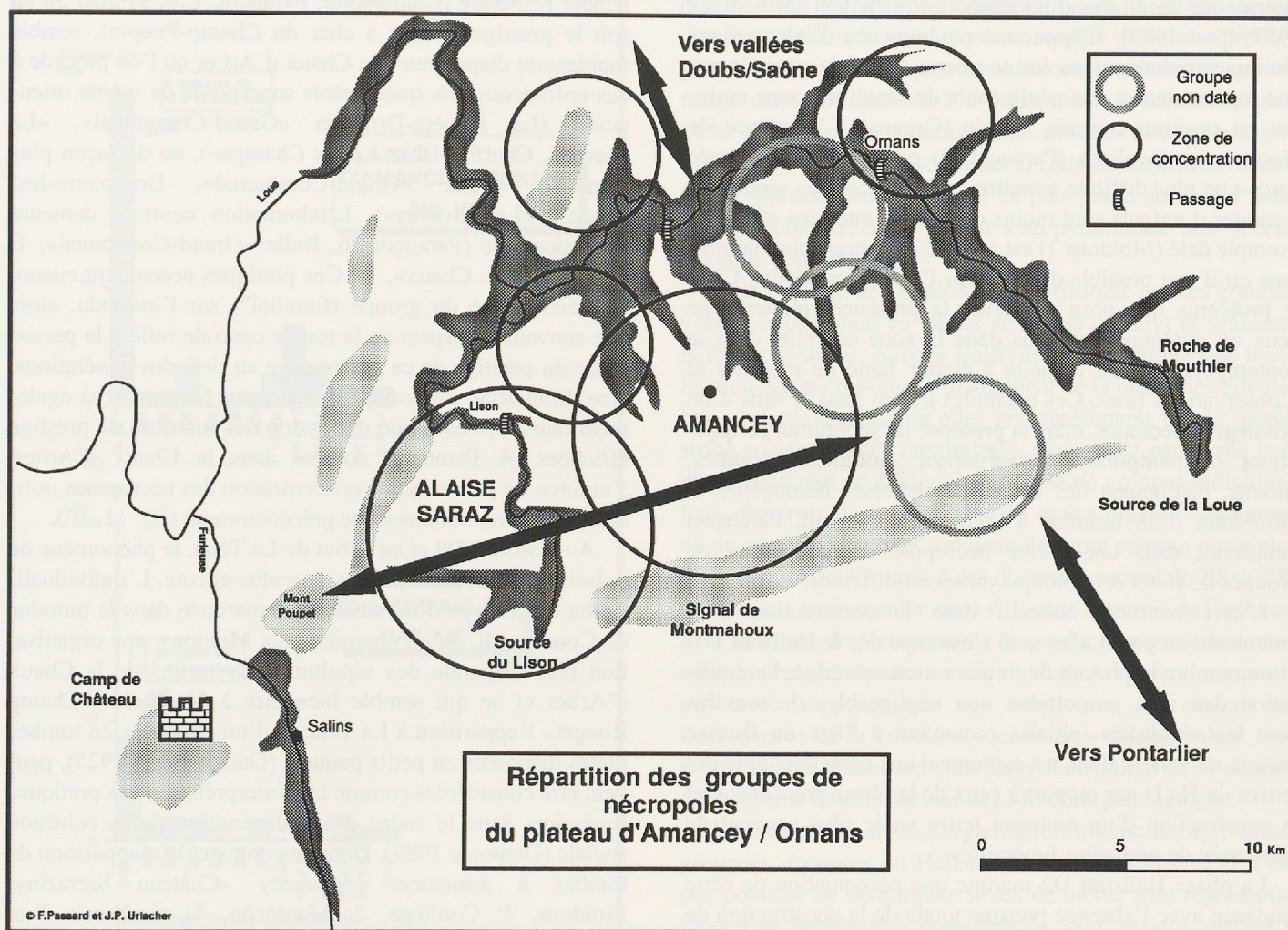


Fig. 20. Répartition des groupes de nécropoles du plateau d'Amancey/Ornans.

L'ORGANISATION DES SÉPULTURES

L'examen de ces 3 terroirs dont les données sont différentes mais complémentaires, permet de suivre les grandes tendances évolutives de l'organisation des nécropoles du Hallstatt C au début de La Tène dans le Jura.

Il convient de passer rapidement sur les implications hiérarchiques et territoriales des sépultures du Hallstatt C. Dès le Bronze final IIIb, le rite de l'incinération sous tumulus peu nombreux montre la mise en place de quelques nécropoles réservées à une frange restreinte de la population. L'exemple de Chilly suggère la manifestation d'une hiérarchie par le volume d'un des tertres (tumulus 2), plus que par la nature du dépôt funéraire très uniforme et modeste, et peut-être aussi par la multiplicité des incinérations déposées. L'impact de ce pouvoir semble limité dans le temps et la nécropole rapidement abandonnée.

Avec le Hallstatt C, les nécropoles (Chavéria, Chaux d'Arlier) laissent apparaître aux côtés de sépultures masculines au prestige affiché par le dépôt d'armement et d'objets importés, une strate de sépultures masculines et féminines

souvent individuelles, mais de mobilier plus modeste, bénéficiant de monuments implantés parfois à l'écart des nécropoles groupées.

Une rupture ou une évolution rapide se manifeste au début du Hallstatt D. On constate à maintes reprises l'abandon fréquent des tumulus érigés au Ha C protégeant une tombe à armement (Planquecet). Cette tendance présente toutefois quelques exceptions (Amancey «Château Sarrazin», peut-être Parancot). Le cas est plus net hors des nécropoles à mobilier aristocratique, comme par exemple dans le tumulus 1 des Bossus à Dompierre-les-Tilleuls, où la continuité de l'utilisation depuis le Ha C (rasoir ajouré) ne peut être mise en doute. Le développement des tombes périphériques autour d'une sépulture centrale ancienne et respectée constitue un argument en faveur de la continuité de la tradition et du groupe, mais les exemples attestés ne reflètent pas une systématique.

L'organisation périphérique d'inhumations autour d'une tombe centrale s'inscrit dans l'hypothèse d'une hiérarchie

interne des sépultures d'un même tertre (Kilian 1974; Brun 1987; Pion 1989). L'apparente prééminence d'inhumations féminines richement parées se trouve toutefois nuancée par une représentation non négligeable de sépultures sans mobilier en position centrale initiale (Ornans). L'existence de sépultures masculines (Parançot, 8) peut être sous-estimée parce que plus difficile à mettre en évidence. Les sépultures centrales d'enfants sont moins clairement attestées et le seul exemple daté (Moidons 1) est associé à 4 autres inhumations, sans qu'il soit possible d'en définir l'ordre des dépôts. C'est le problème que pose d'ailleurs la présence fréquente de deux ou quelques individus dans la zone centrale, dont la contemporanéité est difficile à établir faute de mobilier et d'observations fines. Ces exemples iraient dans le sens d'un privilège héréditaire, mais la présence de sépultures périphériques contemporaines regroupant hommes, femmes, enfants, distinguant des tertres de richesses homogènes et différentes d'un tumulus à l'autre (Courtesoult, Parançot) montrerait dans une même nécropole la coexistence de groupes de statut économique ou social différent.

L'investissement collectif dans la construction d'un monument au profit d'un seul s'estompe dès le Hallstatt D1. Si un nombre important de tertres est encore érigé, la réutilisation dans des proportions non négligeables de tumulus dont les sépultures initiales remontent à l'âge du Bronze ancien, moyen ou final, est également une caractéristique des tertres du Ha D par rapport à ceux de la phase précédente où la construction d'un nouveau tertre va le plus souvent de paire avec de nouvelles funérailles.

La phase Hallstatt D2 marque une accentuation de cette tendance avec l'absence presque totale de la construction de nouveaux tumulus et la réutilisation de tertres préexistants. L'organisation des tombes périphériques, par contre, généra-

lement respectée (Courtesoult, Parançot, 1, 4, 9) quel qu'en soit le prestige (tombe à char du Champ-Peupin), semble rapidement disparaître à la Chaux d'Arlier où l'on procède à des enfouissements quelquefois superposés de même orientation (La Rivière-Drueon «Grand-Communal», «La Vierge», Chaffois «Les Longs Champs»), ou de façon plus disparate (Bulle «Grand-Communal», Dompierre-les-Tilleuls «Les Bossus»). L'inhumation centrale demeure exceptionnelle (Parançot 16, Bulle «Grand-Communal», 1, Myon «Petites Chaux», 1). Ces pratiques accentuent encore la prééminence du groupe (familial?) sur l'individu, alors que souvent le respect de la tombe centrale reflète la persistance du prestige de ce personnage au delà des générations. Une diminution du nombre des parures féminines va également dans le sens d'une régression des marques de prestige affichées. A Parançot, comme dans la Chaux d'Arlier, s'amorce un processus de concentration des nécropoles utilisées, moins nombreuses que précédemment (fig. 11, 16).

Au Hallstatt D3 et au début de La Tène, le phénomène de polarisation des nécropoles s'accroît encore. L'individualisation de groupes d'inhumations remarquée dans le tumulus de Courtesoult, ou en charniers aux Moidons, une organisation plus disparate des sépultures des tertres de la Chaux d'Arlier et ce qui semble bien être à Mantoche «Champ Rouget» l'apparition à La Tène A d'un cimetière en tombes plates disposées en petits paquets (Gasser 1912; 1925), peuvent être considérées comme la réinterprétation des pratiques funéraires dans le cadre d'une diminution de la cohésion sociale (Demoule 1989). Dans ce contexte, la réapparition de tombes à armement (Amancey «Château Sarrazin»; Moidons, 4; Conliège, 2; Mantoche, 4) résulterait d'un émiettement du pouvoir consécutif à l'effondrement des structures hiérarchiques suprarégionales.

LES IMPLICATIONS TERRITORIALES DES NÉCROPOLES DU JURA FRANC-COMTOIS

La composition des nécropoles

L'organisation des nécropoles princières repose sur la théorie des places centrales, validées par les polygones de Thiessen (Härke 1979). Un schéma équivalent illustré par des territoires plus modestes (5 à 10 km) peut être envisagé au Hallstatt C à partir de l'exemple de la Combe d'Ain (Brun et Olivier 1990). Il est donc possible d'attendre une organisation territoriale analogue des nécropoles du Hallstatt D, si l'on postule pour une équivalence nécropole = communauté locale ou supralocale (Pion 1989; Olivier 1988).

L'approche réalisée sur les terroirs des premiers plateaux du Jura franc-comtois soulève, à l'échelle de microrégions, une série de questions dont l'illustration peut s'appuyer sur un certain nombre de variables. Même si les prospections récentes viennent compléter les anciennes données, sans toutefois apporter une chronologie fine, il est possible de reconnaître différentes organisations, à partir des ensembles connus.

- Tumulus isolés

Les exemples ne sont pas rares: ceux de Courtesoult et Montarlot (Haute-Saône), récemment étudiés (Piningre *et al.* à paraître; Ganard inédit), en sont l'illustration.

- Petits groupes de deux ou trois tertres

Ils se retrouvent à la fois à l'ouest de la vallée du Doubs (Gy, Haute-Saône) et sur les premiers plateaux du Jura (Lizine dans le Doubs...).

- Nécropoles groupées

Elles offrent à première vue un échantillon plus large, pouvant aller jusqu'à une dizaine de tertres: Venère en Haute-Saône, Gevingey, Doucier-Collondon, Conliège dans le Jura, Refranche «Sur-le-Mont», Cuse-et-Adrisans dans le Doubs etc. Mises à part les nécropoles du Hallstatt C qui coïncident fréquemment avec cette catégorie, bien illustrée par Chavéria dans la Combe d'Ain, Dompierre-les-Tilleuls «Planquecet» dans la Chaux d'Arlier, la plupart de ces nécropoles groupées n'ont été que peu ou pas fouillées et sont imparfaitement datées dans leur évolution. Certaines ont fourni des tombes du Hallstatt D et quelques-unes se caracté-

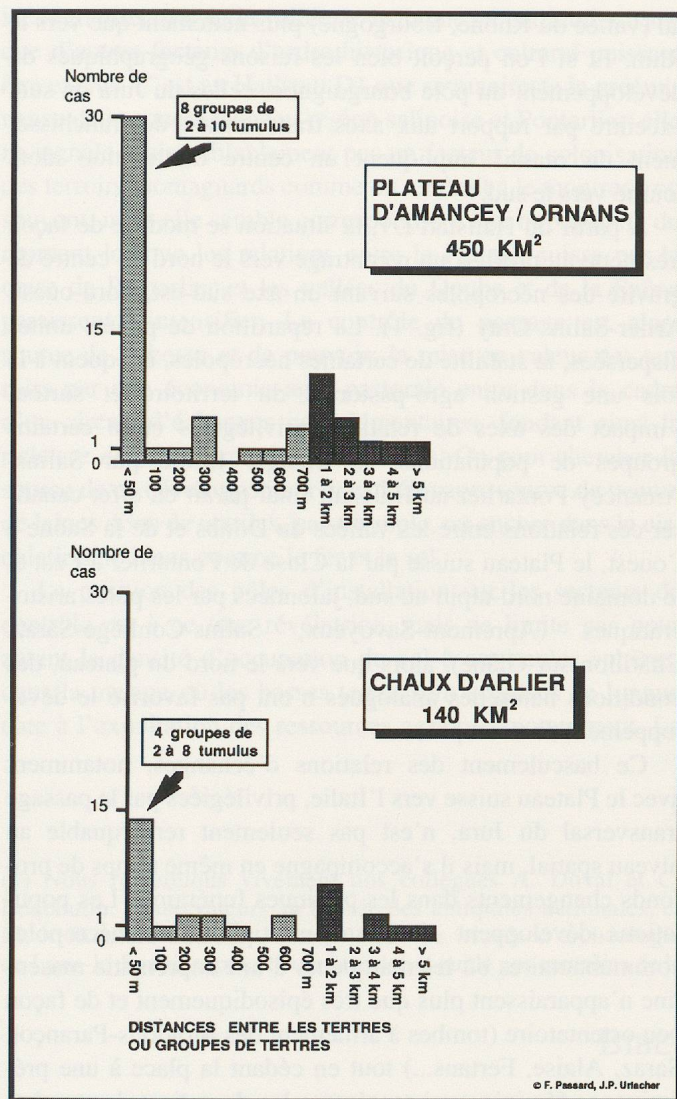


Fig. 21. Diagramme des écarts entre les tumulus des secteurs d'Amancey et de la Chaux-d'Arlier.

risent par des sépultures aristocratiques, ainsi Conliège sur le rebord du Jura méridional et Mercey dans la vallée de la Saône.

– Nécropoles clairsemées

Elles se remarquent par des petits groupes de tertres espacés formant des nébuleuses qui se répartissent sur plusieurs kilomètres. La Chaux d'Arlier, les Moidons et plusieurs ensembles du plateau Amancey/Ornans présentent également ce type d'organisation.

Une estimation statistique des écarts chiffrés entre les différentes nécropoles de 2 micro-régions (Chaux d'Arlier et Amancey) (fig. 21) permet de se demander si la distribution des espaces funéraires est réellement le reflet de l'organisation de l'habitat. A ce stade, deux niveaux d'interprétation peuvent être retenus, avec en exemple la Chaux d'Arlier :

– En fonction d'une strate verticale liée à la prééminence d'un groupe social différencié au Hallstatt C avec les nécropoles groupées, espacées de quelques kilomètres et dont le caractère principal est la marque du pouvoir (Chaffois «La Censure», Dompierre-les-Tilleuls «Planquécet»). Leur aban-

don pourrait signaler la désagrégation de la strate sociale dominante (dans la mesure où le modèle de tombe privilégiée initiale ne paraît pas connaître de suite) tandis que se forme dans un rayon de 2 à 3 km alentour un réseau plus lâche de nécropoles à mobilier plus modeste (Dompierre-les-Tilleuls...). On peut se demander si cette densification résulte d'une appropriation du sol par un plus grand nombre d'individus, si elle sert de révélateur à un pyramidage plus accentué de la communauté.

– En fonction de l'exploitation territoriale par des groupes voisins appartenant au même ensemble culturel et vraisemblablement social. Avec le Hallstatt D1 les pratiques de localisation des nécropoles se distinguent de la phase précédente, non seulement parce qu'elles ne représentent pas la même strate sociale (unités familiales?), mais aussi parce que leur disposition met en évidence l'emprise de groupes individualisés dispersés. Des semis plus ou moins réguliers de tertres ou de groupes de tertres sont installés, tout comme sur le plateau d'Amancey/Ornans, à des distances variant de 200 à 700 m. On peut se demander alors s'ils sont le miroir de l'habitat, sous la forme de petites unités de production possédant chacune un lieu de sépulture individualisé. A l'inverse on pourrait aussi supposer que ces nébuleuses sont issues de l'éclatement de la cohésion sociale de «villages» dont certains groupes dominants (familles) choisiraient de se démarquer comme dans le secteur des Moidons par exemple.

Les références avec l'organisation interne de nécropoles groupées occupées au Hallstatt D font ici défaut et il n'est pas possible de déterminer si ces dernières sont représentatives d'un habitat plus concentré ou, au contraire, servent à l'adhésion de populations exploitant des terroirs dispersés. Y-a-t-il une distinction à faire entre les exemples que livrerait ce type d'organisation (Venère, Mercey, Doucier-Collondon...) dans des milieux ouverts sur les basses terres et ceux des secteurs montagnards dont l'exploitation s'accorderait avec un habitat plus morcelé? A moins que ces nécropoles ne soient aussi révélatrices d'un phénomène social particulier mais non identifié.

Le tissu relativement lâche des organisations observées sur les plateaux est également marqué de ruptures qui varient de 1200 à 4000 m de distance. Ces écarts entre les différents groupes voisins mettent en évidence des terroirs souvent isolés par des accidents du relief (reculées) ou des limites de qualité de sol (karst dénudé, sols profonds, etc.) sur le plateau d'Amancey/Ornans. Dans la Chaux d'Arlier, les mêmes dispositions sont à peu près respectées sans que les conditions topographiques et les caractères pédologiques soient en cause: les nébuleuses de tertres plus ou moins compactées paraîtraient alors se rapporter à des entités «centralisatrices» régulièrement espacées.

Au-delà de ces valeurs, l'interprétation enregistre soit une distance entre les pôles de concentration, ce qui est particulièrement évident dans les zones de passage (Chaffois/La Rivière-Drueon), soit une lacune documentaire ou chronologique (Ornans/Epeugney).

Les implications territoriales

Jusqu'ici il ne semble pas que des facteurs déterminants puissent être dégagés et certains aspects de l'occupation du sol viennent en complément de cette première approche.

Les contraintes topographiques ne paraissent guère dominer les choix puisque, quelle que soit leur composition, les nécropoles occupent régulièrement de petites éminences, des rebords de plateaux bien en vue. Notons néanmoins la situation, en bordure de zone marécageuse des tertres de Chaffois «La Censure», Lizine «Gros Buisson», ou encore l'installation dans un vallon du tertre d'Alaise/Saraz «Combe Bernon», tous construits en terre ou terre mélangée de pierres durant le Hallstatt C. Le morcellement des terroirs est très variable d'une micro-région à l'autre: sur la plateau d'Amancey / Ornans jusqu'à la région salinoise, les ruptures territoriales peuvent être imposées par le franchissement de vallées très profondes (Lison, Loue) et les indentations de nombreuses petites reculées, tandis que la Chaux d'Arlier, par exemple, se présente comme une étendue régulière, sans obstacles majeurs.

La communication entre les différents groupes au sein de ces ensembles ne pose pas de problèmes insurmontables, mais à plus grande échelle, le débouché d'une cluse comme celle de Pontarlier avec son symétrique sur le versant suisse, à Rances, Baulmes, l'accès au premier plateau jurassien, la traversée de gués importants (Apremont, Savoyeux, Mercey...) deviennent autant de points de passages obligés pour la circulation des biens d'échange sur de plus longues distances.

L'exploitation des terroirs n'est, on l'a vu, pas tant l'affaire d'un niveau techno-agraire particulier, que la réponse à une forte pression sociale. En effet, comparant deux milieux différents, on peut s'apercevoir que l'occupation du sol au Premier âge du Fer obéit à des facteurs anthropiques prédominants sans que les contraintes du milieu, pourtant réelles, apparaissent déterminantes. Ce processus a débuté dès le Néolithique sur les plateaux comme l'ont montré des analyses palynologiques (Richard 1983) réalisées dans les tourbières de Villeneuve d'Amont (Doubs) et plus au sud à Andelot-en-Montagne (Jura), pour s'accroître à partir de 800 av. J.-C., moment à partir duquel l'image de la végétation se maintiendra jusqu'à nos jours. La colonisation des terroirs montagnards n'apparaît pas comme une spécificité du Premier âge du Fer, mais davantage comme un révélateur des modifications socio-économiques latentes (Passard *et al.*, 1992).

La phase ancienne du Hallstatt franc-comtois connaît des implications territoriales bien particulières avec une zone de concentration dans la Combe d'Ain et quelques noyaux plus ponctuels (Chaux d'Arlier, plateau d'Amancey, Monts de Gy...) qui correspondent à des secteurs de contrôle privilégiés (fig. 1). La captation d'importations italiques au profit d'une élite (Chavéria ou Poiseul en Bourgogne) n'est sans doute que le révélateur exceptionnel d'une chaîne d'échanges plus complexe. Les comparaisons de la céramique nous ont orientés vers le domaine nord-alpin occiden-

tal (vallée du Rhône, Bourgogne) plus nettement que vers le Rhin. Et si l'on perçoit bien les raisons géographiques du développement du pôle bourguignon, celles du Jura du sud, excentré par rapport aux axes transversaux de franchissement du massif impliquent un centre d'attraction alors tourné vers le sud.

A partir du Hallstatt D1, la situation se modifie de façon très nette au profit d'un recentrage vers le nord du centre de gravité des nécropoles suivant un axe sud-est, nord-ouest: Arlier-Salins-Gray (fig. 1). La répartition de petites unités dispersées, la stabilité de certaines nécropoles, évoquent à la fois une gestion agro-pastorale du territoire et surtout l'impact des axes de relations privilégiées entre certains groupes de populations: le triangle formé par Salins-Amancey-Pontarlier au Hallstatt final paraît en effet canaliser ces relations entre les vallées du Doubs et de la Saône à l'ouest, le Plateau suisse par la Cluse de Pontarlier à l'est et le domaine nord-alpin au sud, jalonnées par les pôles aristocratiques (Apremont-Savoyeux, Salins-Conliège-Saraz, Châtillon-sur-Glâne), alors que vers le nord du plateau, des conditions naturelles analogues n'ont pas favorisé le développement de nécropoles.

Ce basculement des relations d'échanges, notamment avec le Plateau suisse vers l'Italie, privilégiées par le passage transversal du Jura, n'est pas seulement remarquable au niveau spatial, mais il s'accompagne en même temps de profonds changements dans les pratiques funéraires. Les populations développent alors une multiplicité de nécropoles communautaires où les marqueurs d'une suprématie masculine n'apparaissent plus que très épisodiquement et de façon peu ostentatoire (tombes à armement des Moidons-Parançot, Saraz, Alaise, Fertans...) tout en cédant la place à une prééminence féminine qui représente les deux tiers des tombes centrales datables. Conjointement, le prestige du groupe apparaît plus clairement suivant une évolution que l'exemple de Courtesoult illustre bien. Il semble que s'affaiblisse le modèle de la «tombe de chef», en tant que principe fondateur, ce que semble confirmer, en Franche-Comté tout au moins, la position secondaire de tombes avec armes et de certaines tombes à chars (Ivory «Champ-Peupin», Saraz «Le Fourré»). La représentation d'éventuels liens de dépendance hiérarchique disparaît donc au bénéfice de celle des liens horizontaux de la parenté (soit réelle, soit fictive) ou de la communauté, mis en avant peut-être par des alliances matrilineaires. De toute façon, le dépôt de l'équipement funéraire féminin constitue à partir du Hallstatt D1 une innovation marquant vraisemblablement une modification notoire dans les conceptions rituelles, voire sociales.

L'enchevêtrement des strates verticales et horizontales de ces sociétés pourrait par ailleurs trouver des solutions diversifiées et locales, que les costumes funéraires seuls ne sont pas à même de restituer, et montre qu'à cette époque l'étude sociale à travers les rites funéraires ne peut se satisfaire d'une approche simpliste.

Quant aux raisons de cette évolution, elles pourraient trouver des solutions dans l'intensification des relations avec l'Italie et une circulation accrue des biens d'échange et des

idées en direction de la vallée de la Saône en particulier, sans que d'autres facteurs d'ordre historique et culturel puissent être exclus. C'est au Hallstatt D1 que se manifeste la prééminence de la zone Amancey-région salinoise et Pontarlier: elle ne signale vraisemblablement pas un facteur de colonisation des terroirs montagnards comme on tendrait à le montrer trop souvent, mais elle semble correspondre à une opportunité du moment lorsque les relations entre le Plateau suisse par la cluse de Pontarlier et les vallées du Doubs et de la Saône paraissent s'intensifier. Le contrôle du passage est alors source de richesse et de pouvoir; la mise en valeur des terroirs par une économie agro-pastorale entre dans le cadre d'un circuit d'échanges complémentaires, fondant ainsi la richesse de petits groupes hiérarchisés. On peut chercher la source de ce développement dans l'élevage, source de peaux, de laines donc de textiles, par exemple, ou encore dans la circulation de biens comme le fer et le sel.

La position des pôles d'installation sur les secteurs de contrôle est à ce titre révélatrice, mais ne limite pas pour autant la densité d'occupation du sol à ces seules sphères, dans la mesure où les basses terres sont acquises de longue date à l'exploitation des ressources agricoles notamment. La

détection des enclos funéraires de l'âge du Fer en Franche-Comté (Saint-Vit, Doubs etc., Passard et Urlacher 1988) confirme, comme en Alsace par exemple, les diversités d'occupations des terroirs.

Véronique Ganard
Archéologue contractuelle, Service régional de l'Archéologie de Franche-Comté
1, quai Vauban
F-25000 BESANÇON Cedex

Françoise Passard
Ingénieur, Service régional de l'Archéologie de Franche-Comté
9bis, rue Charles-Nodier
F-25043 BESANÇON Cedex

Jean-François Piningre
Conservateur, Service régional de l'Archéologie de Franche-Comté
9bis, rue Charles-Nodier
F-25043 BESANÇON Cedex

Jean-Pierre Urlacher
Archéologue départemental du Doubs
41bis, rue de Besançon
F-25220 THISE

NOTE

(1) Nous remercions vivement nos collègues A. Duval et C. Louboutin, conservateurs au Musée des antiquités nationales, et M.-J. Roulière-Lambert, conservateur du Musée d'archéologie de Lons-le-Saunier, pour avoir favorisé et guidé nos contrôles de la

collection Piroutet, ainsi que le professeur J.-P. Millotte et le docteur C. Mercier qui ont bien voulu mettre à notre disposition une documentation encore partiellement inédite.

BIBLIOGRAPHIE

Baray 1985: BARAY (L.). – La céramique domestique Bronze final – Premier Age du fer du confluent Yonne – Seine (étude typologique et chronologique). Mémoire de maîtrise, 1985 (2 vol.).

Beeching 1977: BEECHING (A.). – Le Boiron, une nécropole du début du Bronze final près de Morges (Vaud-Suisse). *CAR*, 11. Lausanne, 1977.

Besson et Vuailat 1967: BESSON (J.) et VUAILLAT (D.). – Tertres à incinération de Nermier (Jura). *RAE*, 18, 1967, pp. 130-141.

Bichet et Millotte 1992: BICHET (P.) et MILLOTTE (J.-P.). – Les tumulus de l'Arlier et l'âge du Fer dans le Haut-Jura. *DAF*, à paraître en 1992.

Bocquet 1991: BOCQUET (A.). – L'archéologie de l'âge du Fer dans les Alpes occidentales françaises. In: Duval (A.) éd., *Les Alpes à l'Age du Fer*. *RAN*, suppl. 22, 1991, pp. 91-156.

Boiche *et al.* 1980: BOICHE (J.-C.), DEGROS (J.), SENEÉ (A.) et TARRETE (J.). – Deux fosses du Premier Age du Fer à Chartrettes (Seine-et-Marne). *Gallia*, 38, 1980, pp. 27-40.

Brun 1987: BRUN (P.). – Princes et princesses de la Celtique. Paris, 1987.

Chaume et Feugère 1990: CHAUME (B.) et FEUGÈRE (M.). –

Les sépultures tumulaires aristocratiques du Hallstatt ancien de Poiseul-la-Ville (Côte-d'Or), *RAE*, 10e suppl., 1990.

Chertier 1976: CHERTIER (B.). – Les nécropoles de la Civilisation des Champs d'Urnes dans la région des marais de Saint-Gond (Marne). *Gallia-Préhistoire*, suppl. 7, 1976.

Daumas et Laudet 1985: DAUMAS (J.-C.) et LAUDET (R.). – L'habitat du Bronze final des Gandus à Saint-Ferréol-Trente-Pas (Drôme). *Etudes Préhistoriques*, 16, 1981-82, pp. 1-32.

Dämmer 1978: DÄMMER (H.-W.). – Die bemalte Keramik der Heuneburg. Heuneburgstudien IV. *Römisch-Germanische Forschungen* 37. Mayence, 1978.

Demoule 1989: DEMOULE (J.-P.). – D'un âge à l'autre: temps, style et société dans la transition Hallstatt/La Tène. In: La Civilisation de Hallstatt. E.R.A.U.L., 36. Liège, 1989, pp. 141-172.

Dunning 1991: DUNNING (C.). – Parures italiques sur le Plateau suisse. In: Duval (A.) éd., *Les Alpes à l'Age du Fer*. *RAN*, suppl. 22, 1991, pp. 367-377.

Gasser 1904: GASSER (A.). – Recherches archéologiques sur le territoire de Mantoche (Haute-Saône). *B.S.G.E.*, 7, 1904, pp. 81-131.

- Gasser 1912: GASSER A., 1912. – Recherches archéologiques sur le territoire de Mantoche (Haute-Saône). *B.S.G.E.*, 15, 1912, pp. 154-163.
- Gasser 1925: GASSER (A.). – Nouvelles fouilles du cimetière gaulois de Mantoche. *Gray*, 1925, pp. 5-7.
- Gerdson 1986: GERDSEN (H.). – Studien zu den Schwertgräbern der älteren Hallstattzeit. Mayence, 1986.
- Grappin 1984: GRAPPIN (S.). – Transition Bronze Final Hallstatt Ancien sur le site du "Verger" à Saint-Romain (Côte d'Or). In: 109e Congrès des Sociétés savantes. Dijon, 1984, pp. 79-90.
- Grappin 1985: GRAPPIN (S.). – Le site du Verger aux Ages du Fer, Saint-Romain (Côte d'Or). In: Bonnamour (L.), Duval (A.) et Guillaumet (J.-P.) éd., *Les Ages du Fer dans la vallée de la Saône*. *RAE*, 6e suppl., 1985, pp. 53-64.
- Härke 1979: HÄRKE (H.G.H.). – Settlement Types and Patterns in the West Hallstatt Province. *BAR, International serie*, 57. Oxford, 1979.
- Joffroy 1957: JOFFROY (R.). – Les sépultures à char du premier âge du fer en France. *RAE*, 8, 1957, pp. 7-73, pp. 192-263.
- Joffroy 1960: JOFFROY (R.). – L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne dans l'Est de la France. Université de Dijon XX, 1960.
- Kilian-Dirlmeier 1970: KILIAN-DIRLMEIER (I.). – Bemerkungen zur jüngeren Hallstattzeit im Elsass. *JRGZM*, 17, 1970, pp. 84-92.
- Kilian-Dirlmeier 1974: KILIAN-DIRLMEIER (I.). – Zur späthallstattzeitlichen Nekropole von Mühlacker. *Germania*, 52, 1974, pp. 141-146.
- Kimmig 1940: KIMMIG (W.). – Die Urnenfelderkultur in Baden. *Römisch-Germanische Forschungen*, 14. Berlin, 1940.
- Kimmig 1969: KIMMIG (W.). – Zum Problem späthallstattischer Adelssitze. In: *Siedlung, Burg und Stadt*. Festschrift P. Grimm, Deutsche Akademie der Wissenschaften. Berlin, 1969, pp. 95-113.
- Kimmig 1981: KIMMIG (W.). – Ein Grabfund der jüngeren Urnenfelderzeit mit Eisenschwert von Singen am Hohentwiel. *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 6, 1981, pp. 93-113.
- Kubach 1977: KUBACH (W.). – Die Nadeln in Hessen und Rheinhessen. *PBF*, XIII, 3, 1977.
- Lambert et Millotte 1989: LAMBERT (G.) et MILLOTTE (J.-P.). – Sur les limites du groupe hallstattien du Jura franco-suisse et de ses marges. In: *La Civilisation de Hallstatt*. ERAUL, 36. Liège, 1989, pp. 33-55.
- Lüscher 1983: LÜSCHER (G.). – Die hallstattzeitlichen Grabfunde aus dem Kanton Solothurn; ein Katalog. *Archäologie des Kantons Solothurn*, 3, 1983, pp. 35-86.
- Lüscher 1989: LÜSCHER (G.). – Die hallstattzeitliche Nekropole von Subingen SO. *Archäologie des Kantons Solothurn*, 6, 1989, pp. 101-118.
- Lüscher 1991: LÜSCHER (G.). – La période de Hallstatt en Suisse. In: *Les Celtes dans le Jura*. Catalogue de l'exposition Pontarlier – Yverdon-les-Bains 1991. Yverdon-les-Bains, 1991, pp. 16-33.
- Mansfeld 1973: MANSFELD (G.). – Die Fibeln der Heuneburg 1950-1970. Ein Beitrag zur Geschichte der Späthallstattfibeln. *Heuneburgstudien I. Römisch-germanische Forschungen*, 33. Berlin, 1973.
- Millotte 1963: MILLOTTE (J.-P.). – Le Jura et les Plaines de la Saône aux Ages des Métaux. *ALUB*, 59, *Série Archéologie*, 13. Paris, 1963.
- Millotte 1969: MILLOTTE (J.-P.). – Informations archéologiques de la Circonscription de Franche-Comté. *Gallia-Préhistoire*, 12, 1969, pp. 481-482.
- Millotte 1973: MILLOTTE (J.-P.). – Informations archéologiques de la Circonscription de Franche-Comté. *Gallia-Préhistoire*, 16, 1973, pp. 477-478.
- Millotte 1983: MILLOTTE (J.-P.). – Les sépultures des Ages du Fer dans la vallée de la Saône supérieure. In: *La vallée de la Saône aux Ages du Fer*. Catalogue de l'exposition, Rully 1983. Dijon, 1983, pp. 5-13.
- Millotte 1984: MILLOTTE (J.-P.). – A la périphérie de la Bourgogne. Les apports des récentes découvertes de Franche-Comté à la connaissance de la Transition Bronze-Fer. In: 106e Congrès national des Sociétés savantes. Dijon, 1984, pp. 211-221.
- Millotte et al. 1971: MILLOTTE (J.-P.), PÉTREQUIN (P.) et VUAILLAT (D.). – Une sépulture hallstattienne à Ornans (Doubs). *BSPF*, 68, 1971, *Etudes et travaux*, 2, pp. 594-601.
- Mohen et al. 1987: MOHEN (J.-P.), DUVAL (A.) et ELUÈRE (C.). – Trésors des princes celtes. Catalogue de l'exposition, Paris, 1987/1988. Paris, 1987.
- Nicoud et al. 1989: NICOUD (C.), THIÉRIOT (F.) et VITAL (J.). – Le site fluvial protohistorique des Barlières à Serrières-de Briord (Ain). In: *L'homme et l'eau au temps de la Préhistoire*. 112e colloque des Sociétés savantes, Lyon 1987. Lyon, 1989, pp. 67-102.
- Olivier 1988: OLIVIER (L.). – Le tumulus à tombe à char de Marainville-sur-Madon (Vosges). Premiers résultats. In: *Les princes celtes et la Méditerranée*. Rencontres de l'Ecole du Louvre. Paris, 1988, pp. 271-301.
- Olivier 1991: OLIVIER (L.). – Les tombes à char du Hallstatt récent du groupe de tumulus de Diarville "Devant Gibelot" (Meurthe et Moselle). *AKB*, 21, 1991, pp. 223-240.
- Parzinger 1986: PARZINGER (H.). – Zur Belegungsabfolge auf dem Magdalenenberg bei Villingen. *Germania*, 64, 1986, pp. 391-407.
- Parzinger 1989: PARZINGER (H.). – Chronologie der Späthallstatt- und Frühlatène-Zeit; Studien zu Fundgruppen zwischen Mosel und Save. *V.C.H., Acta humaniora*, 4. Weinheim, 1989.

- Passard et Urlacher 1987: PASSARD (F.) et URLACHER (J.-P.). – Recherche sur l'occupation du sol depuis la protohistoire en Franche-Comté. Un exemple méthodologique: le plateau d'Amancey. In: Table ronde 14-15 novembre 1987. Marcenay-Le-Lac (Côte d'Or).
- Passard et Urlacher 1991: PASSARD (F.) et URLACHER (J.-P.). – Des paysages fossiles protohistoriques ? In: Les Celtes dans le Jura. Catalogue de l'exposition, Pontarlier, Yverdon-les-Bains. 1991. Yverdon-les-Bains, 1991, pp. 48-49.
- Passard *et al.* 1992: PASSARD (F.), PININGRE (J.-F.) et URLACHER (J.-P.). – L'habitat et l'occupation du sol des plateaux du Jura central et du bassin supérieur de la Saône. In: L'habitat et l'occupation du sol à l'Age du Bronze en Europe. Acte du Colloque international de l'Age du Bronze, Lons-le-Saunier 16-18 Mai 1990. Lons-le-Saunier, 1992.
- Pauli 1975: PAULI (L.). – Keltischer Volksglaube. Amulette und Sonderbestattungen am Dürrenberg bei Hallein und im eisenzeitlichen Mitteleuropa. *Münchner Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte*, 28. Munich, 1975.
- Pauli 1991: PAULI (L.). – Les Alpes centrales et orientales à l'Age du Fer. In: Duval (A.) éd., Les Alpes à l'Age du Fer. *RAN, suppl.* 22, 1991, pp. 291-311.
- Pétrequin *et al.* 1985: PÉTREQUIN (P.), CHAIX (L.), PÉTREQUIN (A.-M.) et PININGRE (J.-F.). – La grotte des Planches-Près-Arbois (Jura). Paris, 1985.
- Piningre 1988: PININGRE (J.-F.). – Le groupe Rhin-Suisse-France orientale en Alsace: genèse et évolution. In: Brun (P.) et Mordant (C.) éd., Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes. Mémoires du Musée de Préhistoire d'Ile de France, n°1, 1988, pp. 179-191, 7 fig.
- Piningre 1991: PININGRE (J.-F.). – Le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône). Un exemple de tertre à sépultures multiples dans le bassin supérieur de la Saône. In: les Celtes dans le Jura. L'Age du Fer dans le massif jurassien (800-15 av. J.C.). Catalogue de l'exposition Pontarlier – Yverdon-les-Bains, 1991. Yverdon-les-Bains, 1991, pp. 59-61.
- Piningre 1992: PININGRE (J.-F.). – Problématique des tumulus à sépultures multiples: à partir du cas du tumulus de Courtesoult (Haute-Saône). In: Daubigney (A.) éd., Fonctionnement social de l'Age du Fer: opérateurs et hypothèses pour la France. 1992.
- Piningre *et al.* à paraître: PININGRE (J.-F.), GANARD (V.) et STANIASZEK (L.). – Le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône) et le 1er Age du Fer dans le Bassin supérieur de la Saône.
- Piroutet 1900a: PIROUTET (M.). – Contribution à l'étude du Premier Age du Fer dans les départements du Jura et du Doubs. *L'Anthropologie*, 11, 1900, pp. 369-400.
- Piroutet 1900b: PIROUTET (M.). – Etudes sur le Préhistorique du Jura. La période hallstattienne dans le Jura salinois. Fouille de quelques tumuli. *Feuille des jeunes naturalistes*, 1900, pp. 5-13.
- Piroutet 1904: PIROUTET (M.). – Nouvelles fouilles de tumulus aux environs de Salins (Jura). *L'Anthropologie*, 15, 1904, pp. 297-312.
- Piroutet 1913: PIROUTET (M.). – Sur la coexistence de populations différentes en Franche-Comté, pendant les temps pré-et protohistoriques. *C.P.F.*, 1913, pp. 560-652.
- Piroutet 1931: PIROUTET (M.). – Une sépulture proto-historique de la citadelle hallstattienne de Château-sur-Salins. *Revue des Musées*, 33, 1931, pp. 1-4.
- Piroutet 1932: PIROUTET (M.). – Fouilles de tumulus en terre près de Chilly-sur-Salins dans la Forêt des Moidons (Jura). *BSPF*, 1932, pp. 244-250.
- Quivogne 1876: QUIVOGNE (F.). – Les tumulus de Gy et de Bucey-les-Gy (Haute-Saône). *L'Anthropologie*, 1876, pp. 624-633.
- Ratel 1977: RATEL (R.). – Un tumulus de l'Age du Fer à Bressey-sur-Tille (Cote d'Or). *RAE, 2e suppl.* Dijon, 1977.
- Richard 1983: RICHARD (H.). – Nouvelles contributions à l'histoire de la végétation franc-comtoise tardiglaciaire et holocène à partir des données de la palynologie. Thèse, Université de Franche-Comté. Besançon, 1983.
- Roulière-Lambert 1986: ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.). – Pâte à cuire et pot au feu, six mille ans de poterie dans le Jura. Musée d'Archéologie de Lons-le-Saunier, 1986.
- Rychner 1979: RYCHNER (V.). – L'âge du Bronze final à Auvernier. *CAR*, 15. Lausanne, 1979.
- Sangmeister 1983: SANGMEISTER (E.). – Die Grabtracht der Frauen im Nachbestattungsfriedhof des Magdalenenberg. *Archäologische Nachrichten aus Baden*, 31, 1983, pp. 21-27.
- Spindler 1971; 1972; 1973; 1976; 1977; 1980: SPINDLER (K.). – Magdalenenberg. Der hallstattzeitliche Fürstengrabhügel bei Villingen im Schwarzwald, 1-6. Villingen-Schwenningen, 1971; 1972; 1973; 1976; 1977; 1980.
- Spindler 1975: SPINDLER (K.). – Grabfunde der Hallstattzeit vom Magdalenenberg bei Villingen im Schwarzwald. *Ausgrabungen in Deutschland*, 1, Mayence, 1975, pp. 221-242.
- Spindler 1983: SPINDLER (K.). – Die frühen Kelten. Stuttgart, 1983.
- Urlacher *et al.* 1988: URLACHER (J.-P.), PASSARD (F.) *et al.* – Le site néolithique, protohistorique et mérovingien de Saint-Vit (Doubs). I. L'occupation néolithique, les structures et les enclos protohistoriques du Fossard et des Champs Traversains. *RAE*, 39, 1988, pp. 53-85.
- Vuaillet 1977: VUAILLAT (D.). – La nécropole tumulaire de Chavéria (Jura). *ALUB*, 189, *Série Archéologie*, 28. Paris, 1977.
- Vuaillet 1982: VUAILLAT (D.). – Tumulus hallstattiens et société du Premier Age du Fer en Franche-Comté. In: Daubigney (A.) éd., Archéologie et rapports sociaux en Gaule. *ALUB*, 290. Paris, 1982, pp. 19-23.

Vuillemey et Roulière-Lambert 1989: VUILLEMEY (J.) et ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.). – Fay-en-Montagne. In: Roulière-Lambert (M.-J.) éd., *Aux origines de Lons, Lons et sa région de la Préhistoire aux Mérovingiens*. Lons-le-Saunier, 1989, pp. 69-70.

Vuilleret 1858: VUILLERET (J.). – Les tumulus d'Alaise, de

Cademène et d'Amancey. In: Académie des Sciences et Belles Lettres et Arts de Besançon, 1858, pp. 37-50.

Wamser 1975: WAMSER (G.). – Zur Hallstattkultur in Ostfrankreich. Die Fundgruppen im Jura und in Burgund. *BRGK*, 56, 1975, pp. 1-178.

Vestiges textiles visibles sur les objets métalliques de Franche-Comté

Hubert MASUREL

LA Motte d'Apremont a fourni l'ensemble de tissus le plus important de l'âge du Fer. Cependant leur examen sera volontairement écourté, afin de faire la part plus belle aux vestiges similaires provenant d'autres régions de Franche-Comté, notamment du Jura.

Les restes de tissus visibles sur l'épée de Doucier et l'épée de Soucia retiendront d'abord notre attention. Puis il sera rapidement question des tissus d'Apremont et nous terminerons par l'examen des traces laissées sur une plaque ajourée découverte dans le tumulus dit de La Châtelaine.

Epée de Doucier

En Franche-Comté, à Doucier, au lieu dit les Crevasses, un tumulus a livré les restes d'une épée en fer longue de 90 cm. Des traces d'une toile grossière, saturée d'oxydes métalliques, ont été relevées à la surface de l'arme. Le mauvais état de conservation rendait vaine toute tentative de prise de vue. Néanmoins l'épée de Doucier permet de poser clairement la question de l'origine des tissus visibles sur les épées de fer: proviennent-ils des vêtements du défunt, en raison d'un contact immédiat et de l'action des oxydes métalliques, ou bien faut-il rechercher une autre explication?

En effet, Jacques-Pierre Millotte, dans sa chronique archéologique parue dans «Gallia-Préhistoire» en 1960, indique que l'épée de Doucier reposait sur une dalle qui, une fois enlevée, laisse apparaître un coffrage de pierres plates. Haut de 20 cm, ce coffre abritait un squelette. Du fait de cette protection, on retiendra que la toile grossière à la surface de l'épée ne peut pas provenir du vêtement du mort, mais qu'il s'agissait d'un enveloppement intentionnel, voire même rituel, à moins qu'elle n'ait constitué un élément de renfort du fourreau.

Cette dernière hypothèse n'est pas sans fondement, si l'on tient compte d'une précision apportée par Pierre Pétrequin dans un article «Habitats et sépultures de l'Age du Fer aux environs de Clairvaux-les-Lacs» (Magny, Nierlé et Pétrequin 1978). Au sujet de l'épée de Soucia, Pétrequin écrit (p. 93): «...des fibres de bois et des empreintes de tissus sont visibles sur toute la longueur de la lame (...); le tissu, superposé aux fibres de bois, est à trame très serrée, parallèle à l'axe de l'épée (...) deux planchettes de bois enroulées dans un morceau d'étoffe devaient constituer le fourreau de

l'épée, comme c'est le cas du tumulus II de Chavéria. A Chavéria, le tissu du fourreau était collé sur le bois par une résine.»

Epée de Soucia

Elle appartient au Hallstatt ancien. Dans le même article, Pierre Pétrequin relate qu'en mai 1971 des travaux d'arasement ont été entrepris au lieu dit Champ-de-Chat. Le lendemain du passage de l'engin, une épée a été découverte fortuitement à la surface du sol. C'est ce qui déclencha une fouille de sauvetage dans les semaines qui ont suivi.

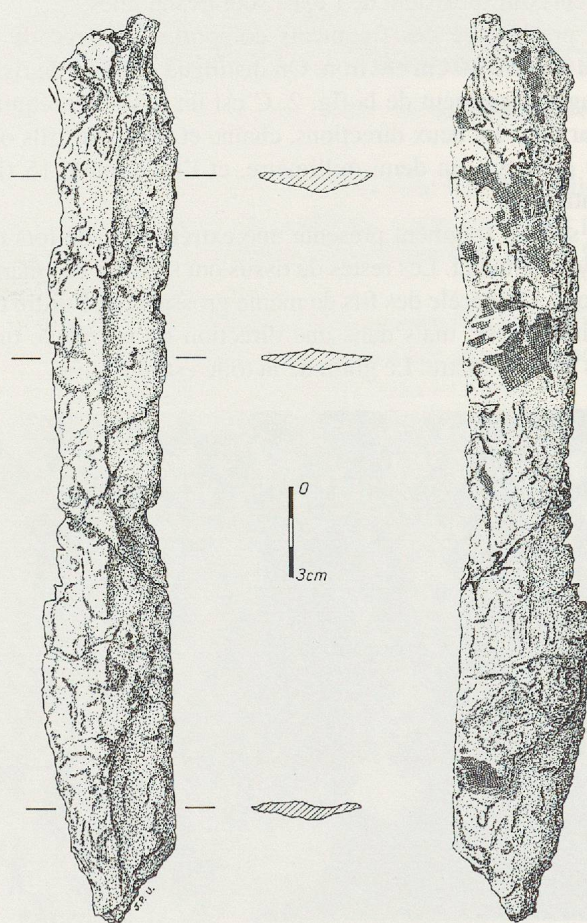


Fig. 1. Les deux faces de l'épée de Soucia. (Dessin: J.-P. Urlacher).



Fig. 2. Épée de Soucia: agrandissement d'un tissu visible sur un fragment.

Pierre Pétrequin écrit (p. 93): «Il s'agit d'une épée hallstattienne en fer, proche du type de Gündlingen, (...) de même que l'épée en fer de Chavéria ou celle de Marigny.» Il ajoute que la fragmentation de l'épée ne permet pas de connaître sa longueur totale.

Fort heureusement les dessins publiés dans le même article de la RAE (fig. 1) permettent de se faire une idée de l'emplacement des restes de tissus, car aujourd'hui les trois fragments qui subsistent de l'épée sont très abîmés.

Le premier de ces fragments comporte l'amorce de la soie. Il mesure 10 cm environ. On distingue un reste de tissu sur l'agrandissement de la fig. 2. C'est un tissu bien équilibré, car dans les deux directions, chaîne et trame, les fils ont même grosseur, un demi-millimètre, et l'on compte 15 fils au centimètre.

Le second fragment présente une extrémité sciée lors de l'analyse du métal. Les restes de tissus ont souffert des manipulations. On décèle des fils de même grosseur, de l'ordre du demi-millimètre, mais dans une direction on ne relève que 11 fils au centimètre. Le grain de la toile est plus gros.

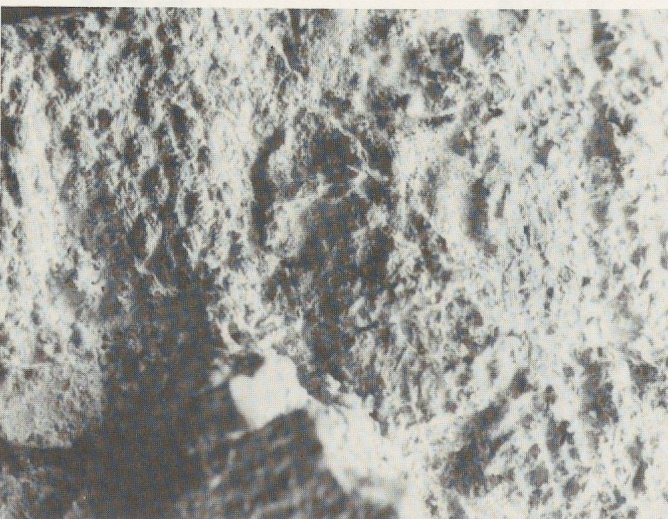


Fig. 3. Épée ployée d'Apremont: agrandissement des restes de tissu visibles en bordure du tranchant.

Aussi convient-il de s'interroger:

1. Est-ce au contact des vêtements que les oxydes métalliques ont opéré cette fixation du tissu sur l'épée? On ne dispose d'aucune information sur l'emplacement de l'épée en regard de la position du corps. L'épée pourrait, en raison de sa longueur, avoir été en contact avec deux vêtements différents. Ceci pourrait expliquer pourquoi les deux fiches textiles consignent des résultats qui ne concordent pas;

2. Il ne faut pas pour autant exclure l'hypothèse d'un enveloppement intentionnel pour lequel on aurait utilisé, en raison de la longueur de l'épée, deux tissus distincts et non pas un grand morceau d'étoffe.

Un rapprochement peut s'opérer avec l'épée de La Motte d'Apremont (fig. 3). Enroulée véritablement sur elle-même, l'épée d'Apremont a été ployée au feu et l'enveloppement de tissu est intervenu postérieurement. C'est sur le tranchant de l'épée qu'on relève les restes de tissu les plus apparents.

La pratique de ces enveloppements s'étendait-elle aux épées ployées ou non? Les épées de Soucia et d'Apremont en seraient un exemple. Cela pourrait constituer une piste de recherche.

Fragments métalliques du char d'Apremont

Les centaines de fragments métalliques comportant des restes des tissus qui enveloppaient le char d'Apremont, ont fait l'objet d'un livre «Tissus et tisserands du Premier âge du Fer». Ce livre a été édité en 1990 par la Société des amis du Musée des antiquités nationales.

A côté des tissus d'armure «toile» et «croisé» qui se tissent sur un métier vertical à poids, il est bon d'insister sur un mode de tissage assez singulier qui nécessite l'emploi de tablettes de forme carrée, d'environ 5 cm de côté et percées aux quatre coins (fig. 4).

Les tablettes convenablement enfilées se tournent «en bloc», quart de tour par quart de tour. Chacune d'elles donne naissance à une torsade. L'originalité est que ces torsades sont maintenues jointives grâce à une trame introduite dans l'ouverture qui se renouvelle à chaque quart de tour.

Pour enfiler les tablettes, il y a deux façons, illustrées par les tablettes extrêmes, selon que les fils que l'on voit sur la

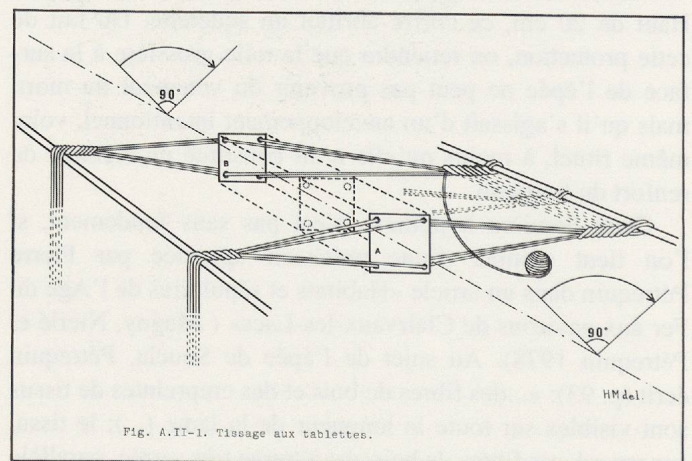


Fig. 4. Représentation du mode de tissage «aux tablettes». (Dessin: H. Masurel).

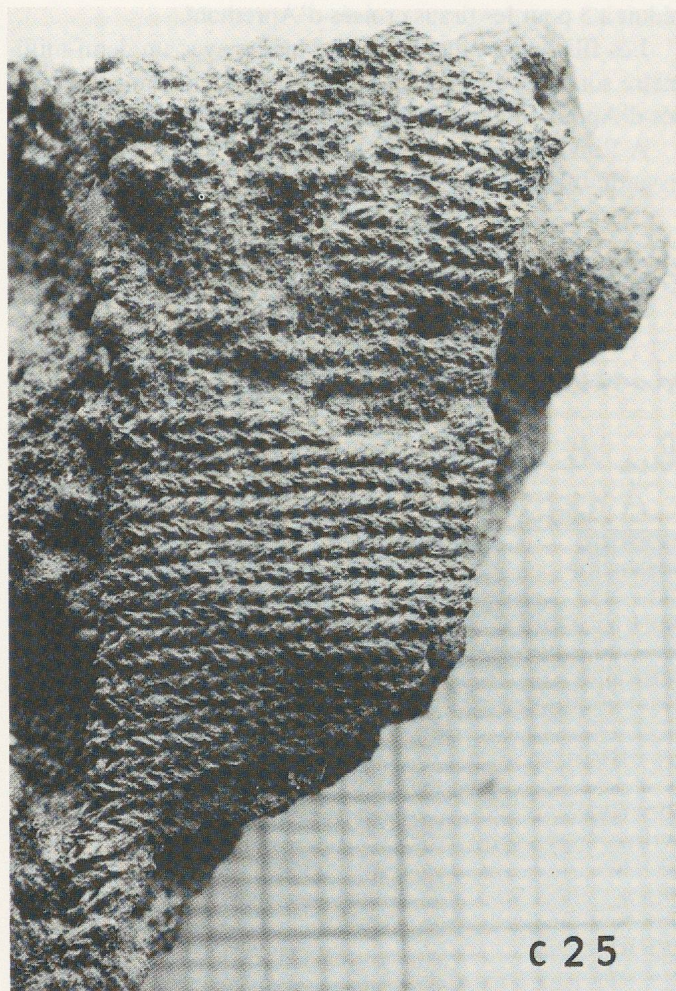


Fig. 5. Char d'Apremont: tissu «aux tablettes» fixé sur un fragment métallique.

face visible de la tablette se dirigent vers la droite ou vers la gauche. Cela influe directement sur le sens de la torsade.

Le morceau de sangle que l'on voit sur la fig. 5 est tissé avec plus de 37 tablettes à quatre trous. Les fils de trame qui les maintiennent jointives sont invisibles. Chacune des torsades est constituée de 4 fils simples, de torsion S et d'une grosseur d'un tiers de millimètre. Le sens de torsion change

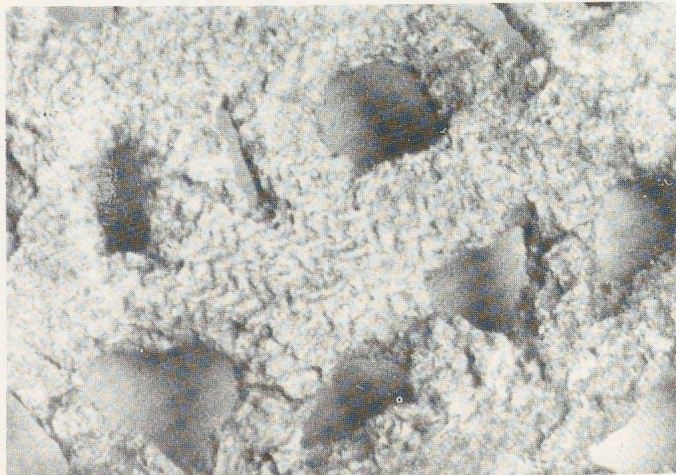


Fig. 7. Représentation partielle de la parure abdominale du tumulus de la Châtelaine.



Fig. 6. Char d'Apremont: tissus visibles sur un bandage de roue.

à chaque torsade: S, Z, S, Z,... Cela tient à la disposition des fils sur la face visible de la tablette. Cette alternance permet aux torsades de se stabiliser mutuellement. C'est un facteur d'équilibre interne.

Sur la fig. 6, on distingue la tête carrée du clou de fixation du bandage sur la jante. Elle est protégée par une superposition de tissus croisés. Les mêmes tissus se retrouvent sur les bords du bandage. A mi-hauteur, sur la droite, une petite longueur de sangle tissée aux tablettes est bien visible. Elle a conservé ses deux lisières, celle de droite amorce un pli. Une sangle, ainsi disposée en bordure, livre son secret: sa raison d'être est de maintenir en place, par son enroulement en spirale très ouverte autour de la jante et du bandage, le matelassage préalablement constitué. Ce rôle de maintien joué par des sangles tissées aux tablettes est attesté plusieurs fois à La Motte d'Apremont.

Tumulus de la Châtelaine

Notre sélection franc-comtoise de vestiges textiles de l'âge du Fer se termine par la parure abdominale du tumulus de la Châtelaine, parure conservée au Musée de Lons-le-Saunier et comportant des traces de tissu (fig. 7).

En chaîne comme en trame, le tisserand a utilisé un fil simple d'une grosseur d'un demi-millimètre (fig. 8). On

compte sur un centimètre environ 13 fils en chaîne et 16 fils en trame. L'armure de tissage est un croisé dont on perçoit l'effet diagonal. Il n'est pas sans intérêt de se demander comment ces chiffres se situent au regard des valeurs numériques enregistrées pour les tissus d'Apremont.

Pour que ce soit plus explicite, le nombre de classes est

réduit à 3 pour les tissus croisés d'Apremont.

Les fils du tumulus de la Châtelaine avec un demi-millimètre sont sensiblement plus gros que la moyenne des croisés d'Apremont qui fait un tiers de millimètre (fig. 9).

A l'inverse, les comptes en fils sont plus faibles pour le tissu du tumulus de la Châtelaine: environ 13 fils au centi-

Modèle de fiche : H. M. Musée des Antiquités Nationales. BP 30. 78103 Saint-Germain-en-Laye. Se renseigner avant utilisation.

FICHE TEXTILE		Musée <i>archéologique</i> N° d'inventaire :	
- Date : <i>3/4/91</i>		Ville : <i>Lons-le-Saunier</i>	
- Nature du support :		<i>Parure abdominale en bronze.</i>	
- Emplacement sur le support :			
- Provenance et circonstances de découverte :		<i>Tumulus de la Châtelaine (Jura) 1^{er} Age du Fer</i>	
Références photographiques			
<i>Ech.: x 2</i>			
- Dimensions du fragment :		Direction OY	Dir. OX
- Fil (simple ou retors) :		<i>f. simple</i>	<i>f. simple</i>
- Torsion (S ou Z) :		<i>?</i>	<i>?</i>
- Diamètre des fils en mm. :		<i>0,5</i>	<i>0,5</i>
- Nombre de fils au cm. :		<i>13-14</i>	<i>16</i>
- Indices de pouvoir couvrant		IPC partiels :	a= <i>0,67</i> b= <i>0,80</i>
		IPC total :	i = (a+b) - ab = <i>0,93</i>
- Sens <i>oy</i> présumé de la chaîne	Fils les plus résistants suivant :		
	Fils d'aspect plus rectiligne suivant :	<i>x</i>	
	Nombre de fils au cm. le moins élevé :	<i>x</i>	
	IPC partiel le plus faible :	<i>x</i>	
- Armure : <i>Croisé $\frac{2}{2}$</i>		Bibliographie :	
- Textile :			
- Teinte(s) :			
- Observations :			
lisière ?			
qualité du tissage ?			
état de conservation ?			

Fig. 8. Fiche textile du tumulus de la Châtelaine.

Le site hallstattien de Monimorot (département du Jura)

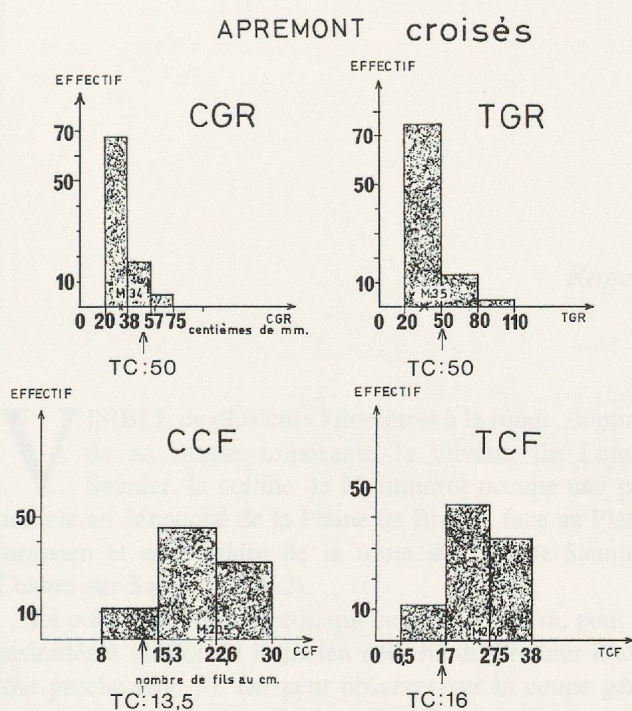


Fig. 9. Représentation graphique des grosseurs de fils et de leur nombre au cm pour le tissu du tumulus de la Châtelaine, dans le contexte des tissus d'Apremont schématisés par leurs histogrammes.

mètre en chaîne et 16 fils en trame, contre respectivement 20 et 24 fils pour Apremont.

Les indices de pouvoir couvrant doivent retenir toute notre attention (fig. 10). Nous constatons, non sans surprise, que les trois indices de pouvoir couvrant du tissu du tumulus de la Châtelaine ont exactement les mêmes valeurs que les indices moyens des tissus croisés d'Apremont. Cela témoigne d'une grande maîtrise de la part des tisserands de l'âge du Fer.

Dans le livre «Tissus et tisserands du Premier âge du Fer», j'avais insisté sur le fait que le tisserand, dès cette

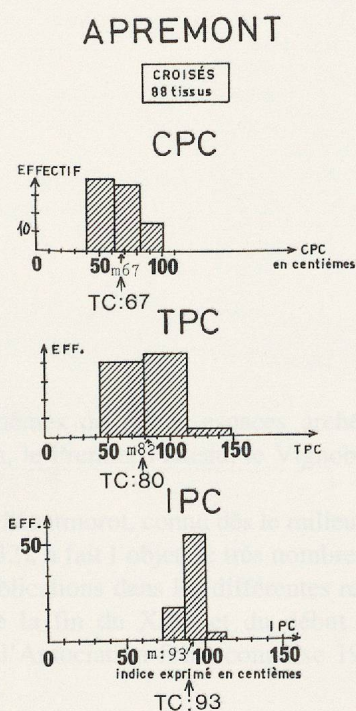


Fig. 10. Représentation des indices de pouvoir couvrant du tissu du tumulus de la châtelaine, dans le contexte des tissus croisés d'Apremont.

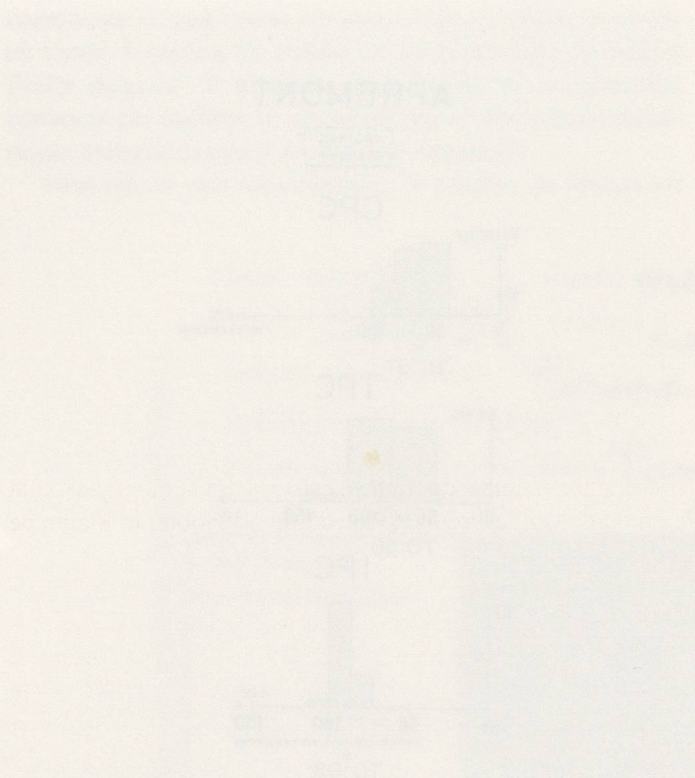
époque, était l'homme des choix raisonnés, qu'il savait ce qu'il voulait et ne s'en écartait guère. Avec cette concordance des pouvoirs couvrants, en chaîne et en trame, dans les tissus de La Motte d'Apremont et du tumulus de la Châtelaine, nous disposons d'une preuve supplémentaire du savoir-faire et de la conscience professionnelle des tisserands de l'âge du Fer.

Hubert Masurel
Musée des antiquités nationales
B. P. 30
F-78103 SAINT-GERMAIN EN-LAYE

BIBLIOGRAPHIE

Magny *et al.* 1978: MAGNY (M.), NIERLÉ (M.-C.) et PÉTRE-QUIN (P.). – Habitats et sépultures de l'âge du Fer aux environs de Clairvaux-les-Lacs. *RAE*, 29, 1978, pp. 85-104.

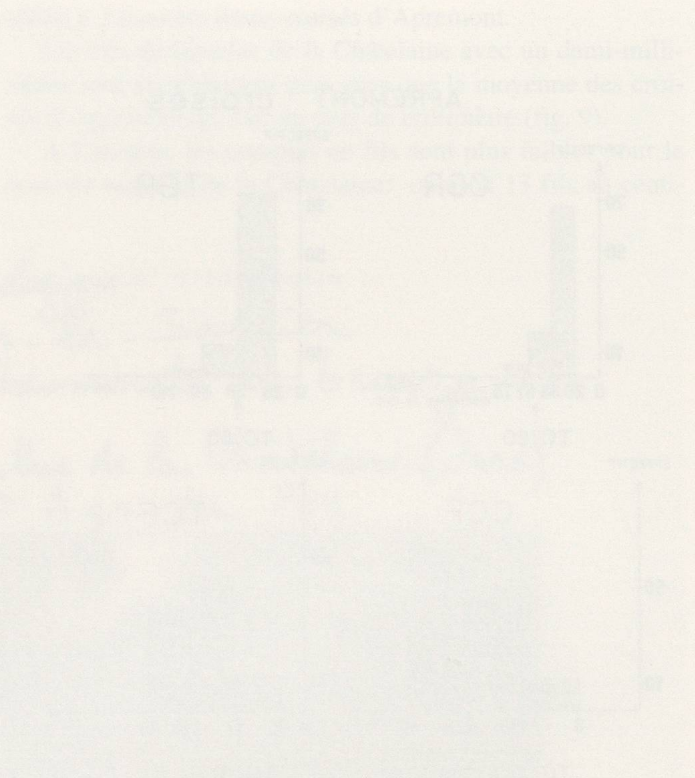
Masurel 1990: MASUREL (H.). – Tissus et tisserands du Premier Age du Fer. Société des Amis du Musée des Antiquités Nationales. Paris, 1990.



Die Ergebnisse der Analyse sind in Tabelle 1 dargestellt. Die Konzentration der verschiedenen Komponenten ist in mg/L angegeben. Die Werte für die verschiedenen Proben (A, B, C, D, E) sind in der Tabelle aufgeführt.

Die Ergebnisse der Analyse sind in Tabelle 1 dargestellt. Die Konzentration der verschiedenen Komponenten ist in mg/L angegeben. Die Werte für die verschiedenen Proben (A, B, C, D, E) sind in der Tabelle aufgeführt.

Die Ergebnisse der Analyse sind in Tabelle 1 dargestellt. Die Konzentration der verschiedenen Komponenten ist in mg/L angegeben. Die Werte für die verschiedenen Proben (A, B, C, D, E) sind in der Tabelle aufgeführt.



Die Ergebnisse der Analyse sind in Tabelle 1 dargestellt. Die Konzentration der verschiedenen Komponenten ist in mg/L angegeben. Die Werte für die verschiedenen Proben (A, B, C, D, E) sind in der Tabelle aufgeführt.

Die Ergebnisse der Analyse sind in Tabelle 1 dargestellt. Die Konzentration der verschiedenen Komponenten ist in mg/L angegeben. Die Werte für die verschiedenen Proben (A, B, C, D, E) sind in der Tabelle aufgeführt.

Die Ergebnisse der Analyse sind in Tabelle 1 dargestellt. Die Konzentration der verschiedenen Komponenten ist in mg/L angegeben. Die Werte für die verschiedenen Proben (A, B, C, D, E) sind in der Tabelle aufgeführt.

Le site hallstattien de Montmorot (département du Jura)

Roger-François SCOTTO

VISIBLE de plusieurs kilomètres à la ronde, dominant de sa masse imposante la cuvette de Lons-le-Saunier, la colline de Montmorot occupe une position clé au débouché de la Plaine de Bresse, face au Plateau jurassien et en bordure de la route de Lons-le-Saunier à Chalon-sur-Saône (fig. 1-2).

La colline de Montmorot, qui culmine à 328 m, peut être assimilée à un îlot du Bajocien détaché du Premier Plateau tout proche (fig. 3). On peut observer sur la coupe géologique régionale 4 zones importantes d'est en ouest, évoca-

trices elles-mêmes de riches espaces archéologiques : la Combe d'Ain, le Premier Plateau, le Vignoble, la Plaine de Bresse.

Le site de Montmorot, connu dès le milieu du XIX^e siècle (Monnier 1832), a fait l'objet de très nombreuses communications et publications dans les différentes revues locales et régionales de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle (Congrès de l'Association franc-comtoise 1902; Chantre et Savoie 1904).

Un nom doit cependant lui être associé, celui de Louis-Abel Girardot qui entama les premières fouilles dès 1902. Le «Fonds Girardot» du Musée de Lons-le-Saunier et des Archives départementales du Jura est précieux pour ses listes, descriptions, énumérations et par ses intuitions. Après une dernière campagne de Girardot en 1914, le site semble alors retomber dans l'oubli (Millotte et Vignard 1960; 1962).

De 1964 à 1968, Marcel Vuillemeys entreprit des fouilles sur le site avec l'aide du Docteur Mercier et de Paul Mathieu (Millotte 1963).

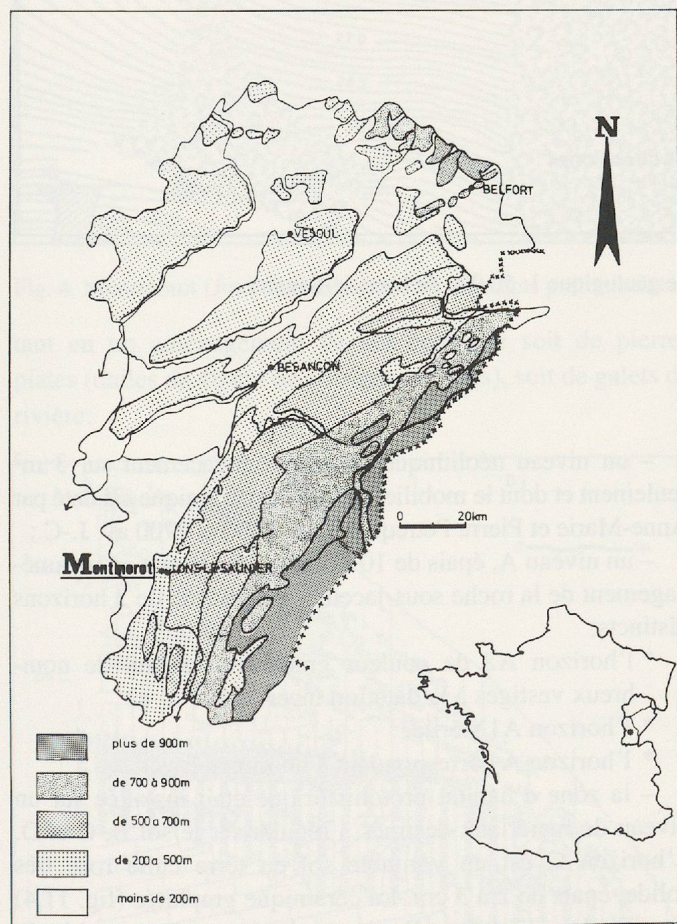


Fig. 1. Localisation du site de Montmorot (département du Jura).

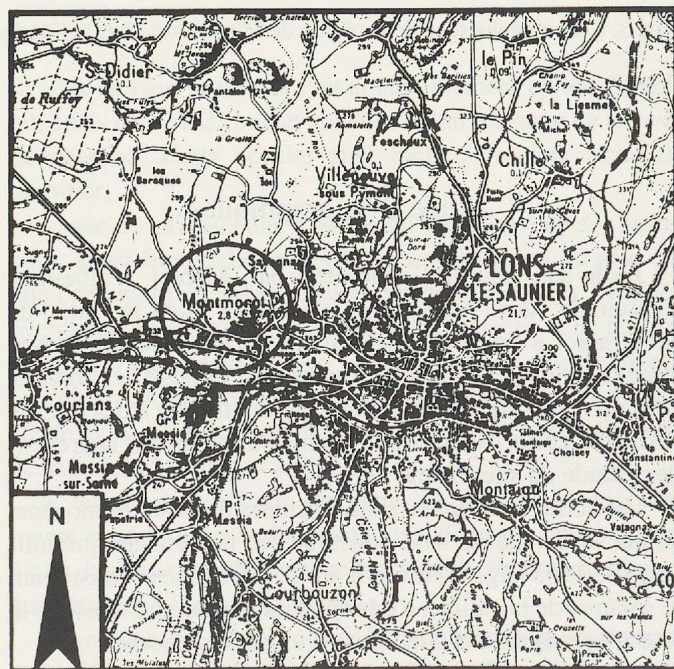


Fig. 2. Montmorot (Jura). Extrait de la carte IGN 1: 50 000 de Lons-le-Saunier.

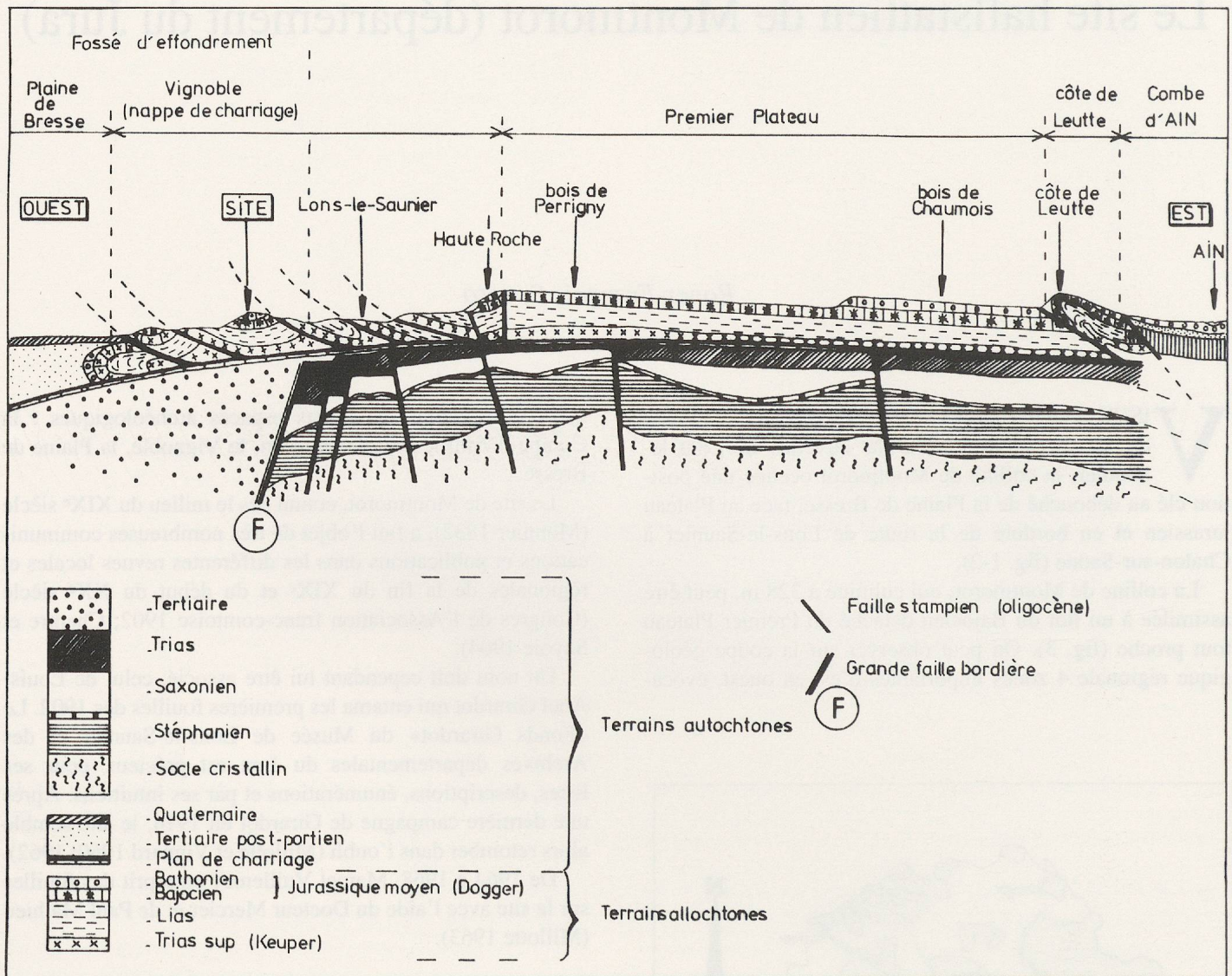


Fig. 3. Coupe géologique de la région de Montmorot (Jura), d'après la carte géologique 1: 50 000 de Lons-le-Saunier.

Etude stratigraphique

Jusqu'aux fouilles conduites par Marcel Vuilleme, l'ensemble des recherches effectuées sur le site de Montmorot s'est soldé par l'absence constante de relevés stratigraphiques ou planimétriques. A l'opposé, les travaux entrepris par l'équipe Vuilleme ont donné lieu à des relevés verticaux et horizontaux qui permettent de mieux appréhender l'étude du site (Scotto 1981).

Les zones fouillées se sont articulées de façon homogène, autour du noyau de base constitué par un sondage préliminaire de 1963 (fig. 4) entrepris sur le petit plateau constituant le sommet de la colline, à quelques mètres du mur ouest de la tour moyenâgeuse et à la limite d'un cône d'éboulis.

La coupe stratigraphique perpendiculaire à la pente, relevée en 1968 (fig. 5), permet d'observer, en partant des niveaux inférieurs:

- un niveau néolithique découvert fugacement sur 3 m² seulement et dont le mobilier lithique et céramique est daté par Anne-Marie et Pierre Pétrequin entre 3100 et 2700 av. J.-C.;
- un niveau A, épais de 10 à 30 cm, consistant en un aménagement de la roche sous-jacente et constitué de 3 horizons distincts:

- * l'horizon A2 de couleur grisâtre contenant de nombreux vestiges à la datation incertaine,
- * l'horizon A1 stérile,
- * l'horizon A correspondant à un mince foyer;

– la zone d'habitat protohistorique était installée sur un niveau de matériaux destinés à régulariser le sol B, C et D. L'horizon C est un véritable sol en terre cuite rose très solide, épais de 2 à 3 cm. La céramique graphitée (fig. 11,4) trouvée dans l'horizon B permet de dater cet ensemble du Hallstatt C;

- un niveau E, d'une dizaine de cm d'épaisseur, consis-

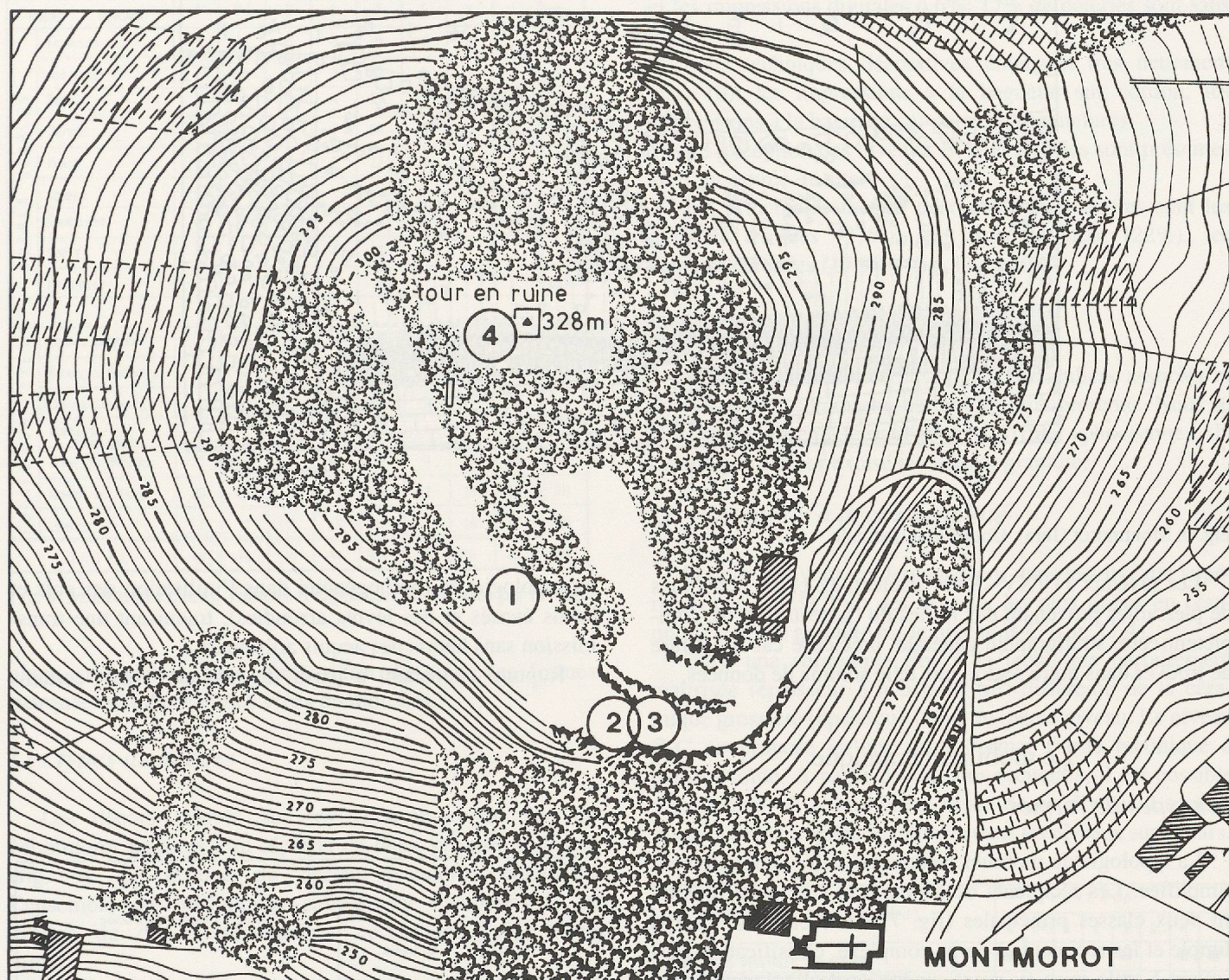


Fig. 4. Montmorot (Jura). Localisation des sondages préliminaires.

tant en un aménagement de sol composé soit de pierres plates (dalles de 40 cm de côté par endroits), soit de galets de rivière;

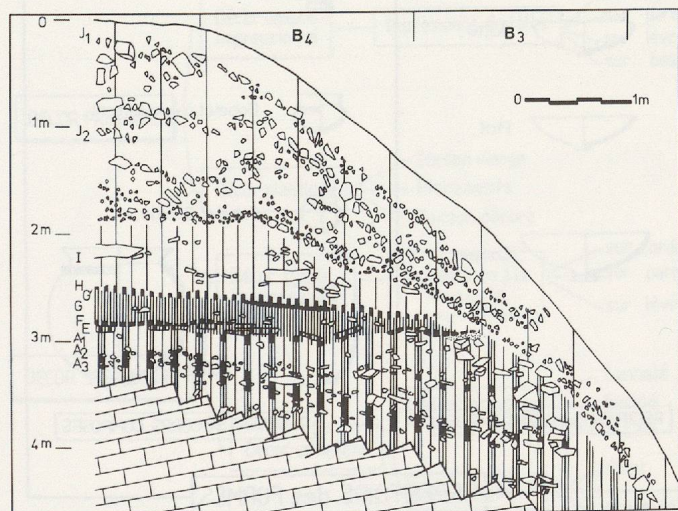


Fig. 5. Montmorot (Jura). Coupe perpendiculaire à la pente.

– au-dessus, le niveau F était certainement un sol d'habitat, épais de 10 à 25 cm, et constitué d'un mélange de terre et de charbon. Cette couche était particulièrement riche en mobilier;

– sur ce niveau, une couche de terre (niveau G) jaune clair, assez fine, riche en argile, faisant penser à du pisé car elle contenait par endroits des restes de branchages, vestiges éventuels des structures de soutien des cloisons. Une lentille d'argile craquelée en surface pourrait être une sole de foyer;

ces 3 niveaux, E, F et G sont datables du début du VI^e siècle av. J.-C. grâce notamment à la présence de fibules serpentiformes à disque d'arrêt;

– le niveau d'habitat supérieur, H, était riche en ossements et en fragments de céramiques, disposés sensiblement à plat dans une couche de terre noirâtre charbonneuse. Il peut être attribué à la fin du VI^e siècle av. J.-C.;

– un niveau I, de 60 cm d'épaisseur environ, fortement remanié, marque la fin de l'occupation de l'âge du Fer sur le site et semble bien daté du début du V^e siècle av. J.-C. par de la céramique grise phocéenne (fig. 11,7 ; 12,1);

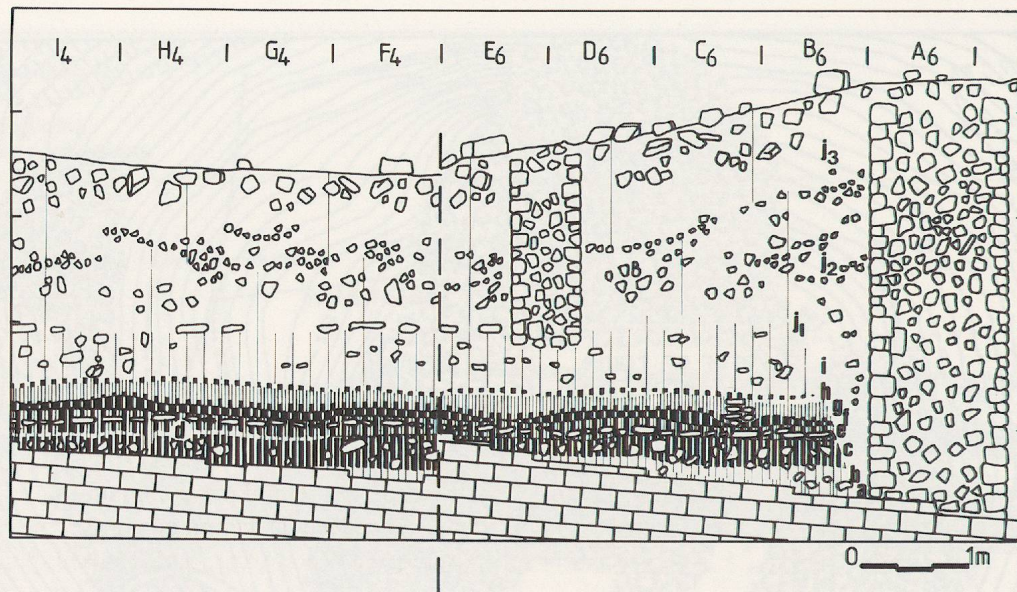


Fig. 6. Montmorot (Jura). Coupe longitudinale.

Les niveaux J1 (XV^e-XVI^e siècles), J2 et J3, constitués de pierrailles provenant des ruines du château (fig. 6), complètent cette stratigraphie générale, précieuse car il est rare de trouver dans notre région une telle somme de données.

Le mobilier céramique

Les types de formes

La typologie du mobilier céramique a été volontairement simplifiée. Les récipients de Montmorot sont ainsi répartis en deux classes principales (fig. 7): les récipients à corps simple et les récipients à corps complexe, classification renvoyant à celle mise au point sur le site de Besançon-Saint-Paul (Pétrequin *et al.* 1979), avec formes primaires et formes secondaires. Les premières se caractérisent par une ligne de flanc galbée, les bords étant dans le prolongement de la courbe du flanc, soit droits soit rentrants. La forme des seconds évolue vers la carène vive ou mousse. En parallèle de ces deux ensembles viennent se greffer deux nouveaux ensembles technologiques: les récipients à pâte fine (essentiellement des formes simples et complexes), les récipients à parois épaisses (pour l'essentiel deux types complexes: urnes, jarres).

Les formes complexes (57%) devancent les formes simples (43%) sur l'ensemble du mobilier mais aussi des niveaux. Seuls D et E présentent le phénomène inverse.

La répartition des types de récipients (fig. 8) permet d'observer l'absence totale de certains d'entre eux dans les niveaux inférieurs puis leur brutale apparition dans les niveaux supérieurs à partir de F. C'est le cas des assiettes, coupelles, coupes carénées, écuelles carénées et jattes carénées.

A travers ces observations, deux termes s'imposent au vu d'un ensemble assez homogène: continuité évolutive et rupture. Continuité évolutive dans les choix technologiques et

morphologiques (homogénéité dans l'utilisation des cols et bords évasés et des lèvres arrondies), traduisant une transmission sans heurts des acquis artisanaux.

Rupture cependant à partir du niveau F dans certains

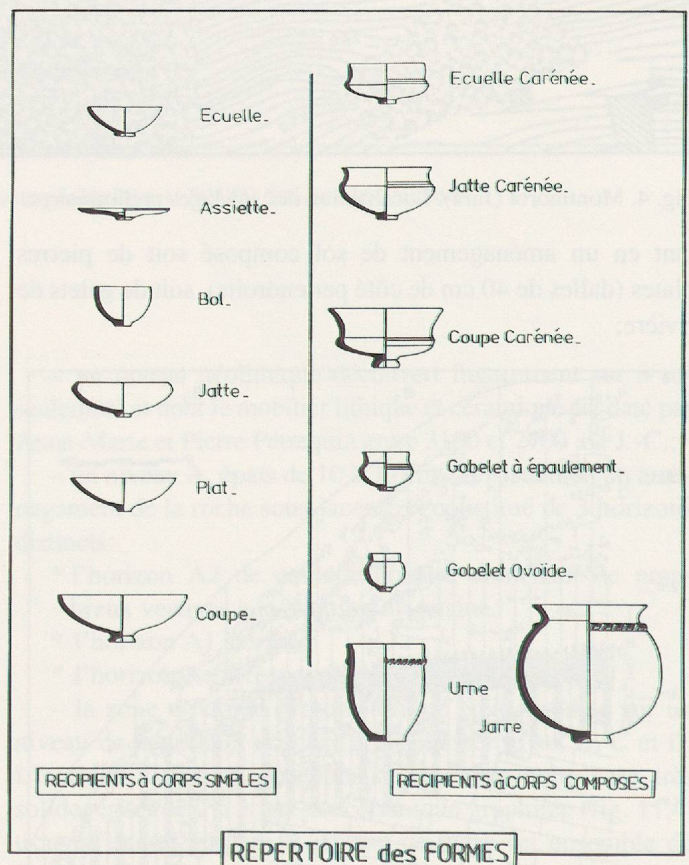


Fig. 7. Montmorot (Jura). Répertoire des formes du mobilier céramique.

FORMES	NIVEAUX	A	B-C	D	E	F	G	H	I	TOTAL
FORMES SIMPLES	ECUELLES	1	*	5	7	9	3	8	2	35
	ASSIETTES	*	*	*	*	15	1	3	1	20
	BOLS	4	*	1	4	25	1	7	4	46
	JATTES	7	1	4	7	55	8	20	13	115
	PLATS	*	1	*	2	12	3	10	3	31
	COUPES	1	*	*	*	4	2	13	1	21
	COUPELLES	*	*	*	*	6	*	1	1	8
	GODET	1	*	*	*	*	*	*	*	1
	FAISSELLE	*	*	*	*	1	*	*	*	1
FORMES COMPLEXES	COUPES CARÉNÉES	*	*	*	*	2	*	1	1	4
	ECUELLES CARÉNÉES	*	*	*	*	16	2	7	4	29
	JATTES CARÉNÉES	*	*	*	*	15	2	14	*	31
	Gobelets à épaulement	*	*	1	2	11	*	3	6	23
	Gobelets ovoïdes	3	*	*	2	26	4	7	5	47
	URNES OU POTS	25	16	3	7	101	12	14	13	191
	JARRES	7	*	*	3	11	1	16	7	45
	TOTAL	49	18	14	34	309	39	124	61	648

Fig. 8. Montmorot (Jura). Tableau récapitulatif des formes par niveau.

choix stylistiques, avec l'apparition de nouvelles formes marquées par des carènes vives ou mousses.

Les types de décors

Les décors relevés sur les céramiques du site de Montmorot peuvent être répartis en deux groupes distincts (fig. 9). Le groupe du décor «primaire» englobant l'ensemble des techniques simplement manuelles et le groupe du décor «secondaire» nécessitant l'aide d'un «outil».

Les formes simples sont majoritairement vierges de décor, les formes complexes étant majoritairement décorées. Le décor gravé est le plus fréquent (37%), suivi du décor impressionné à la baguette (25,5%), le décor appliqué 13%

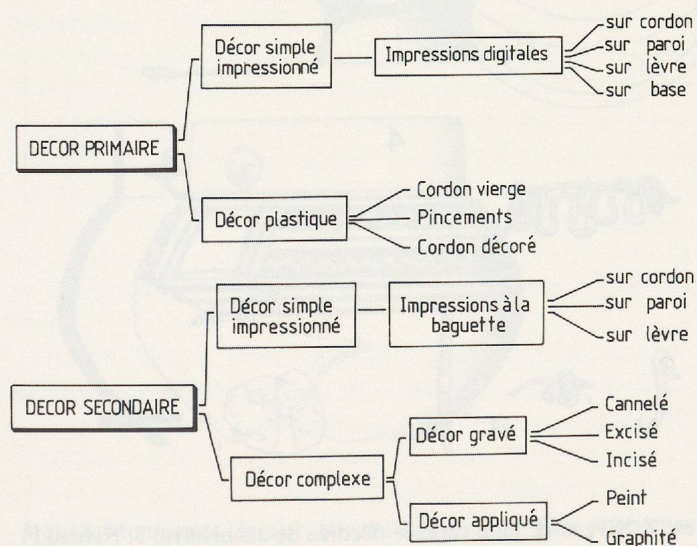


Fig. 9. Montmorot (Jura). Typologie des décors.

et les impressions digitales 6,6%; 17% de poteries sont sans décor.

Trois techniques décoratives émergent très nettement (fig. 10): les impressions à la baguette sur cordon, les impressions à la baguette sur paroi, les cannelures.

A l'exception des niveaux B, C et D, elles sont présentes sur l'ensemble du site.

Les principales formes décorées de cannelures sont les gobelets ovoïdes (27%), les jattes carénées (22%), les écuelles carénées (17,8%) (fig. 11,1 et 2).

Les ensembles particuliers

Montmorot offre des ensembles particuliers associés et voisins d'une céramique commune omniprésente. Nous le constatons avec la céramique grise dite «phocéenne», la céramique à décor excisé ou à décor graphité.

La céramique à décor graphité

Si nous trouvons ce dernier décor dans les niveaux supérieurs (fig. 11,3), l'un des niveaux les plus riches en céramique à décor graphité est le niveau B-C (fig. 11,4).

C'est une céramique fine à la technique parfaitement maîtrisée (épaisseur 3 à 5 mm) très différente de la céramique grossière (épaisseur 1 cm) du même niveau. Le niveau B-C ne propose qu'une seule forme: l'urne biconique à panse ovoïde. A partir des tessons recueillis, il est possible d'évaluer à 10 le nombre d'urnes de ce niveau. La céramique à décor graphité se retrouve dans les niveaux supérieurs:

REPERTOIRE DES MOTIFS DECORATIFS	N I V E A U X							
	A	B-C	D	E	F	G	H	I
IMPRESSIONS DIGITALES SUR CORDON	■				■		■	■
IMPRESSIONS DIGITALES SUR DOUBLE CORDON					■			
IMPRESSIONS DIGITALES SUR PAROI	■							
IMPRESSIONS DIGITALES SUR LEVRE	■							
IMPRESSIONS DIGITALES SUR BASE							■	■
CORDON VIERGE					■	■		
DOUBLE CORDON VIERGE					■			
PINCEMENTS			■	■				
IMPRESSIONS A LA BAGUETTE SUR CORDON	●	●		●	●	●	●	●
IMPRESSIONS A LA BAGUETTE SUR DOUBLE CORDON					●			●
IMPRESSIONS A LA BAGUETTE SUR PAROI	●	●		●	●	●	●	●
IMPRESSIONS A LA BAGUETTE SUR LEVRE	●			●	●	●	●	●
CANNELURES	●			●	●	●	●	●
EXCISIONS	●				●		●	●
INCISIONS	●				●	●	●	●
FOND INTERNE DECORE D'INCISIONS					●			
ENCOCHES SUR PAROI					●		●	
ENCOCHES SUR CORDON					●	●	●	●
DECOR PEINT	●				●		●	●
DECOR GRAPHITE		●			●		●	●
DOUBLE IMPRESSION DOIGT+BAGUETTE SUR PAROI	◆							
DOUBLE IMPRESSION DOIGT+BAGUETTE SUR CORDON					◆			
IMPRESSIONS A LA BAGUETTE SUR LEVRE+CORDON	◆				◆		◆	◆
IMPRESSIONS A LA BAGUETTE SUR LEVRE + PAROI							◆	
IMPRESSIONS DIGITALES SUR LEVRE+CORDON	◆				◆			
IMPRESSIONS DIGITALES SUR LEVRE+PAROI	◆							
DANIER INCISE+IMPRESSIONS A LA BAGUETTE SUR PAROI					◆			
DECOR PEINT+CANNELURES					◆			
ENCOCHES+IMPRESSIONS A LA BAGUETTE SUR PAROI					◆			
ENCOCHES SUR PAROI+CANNELURES					◆			
IMPRESSIONS DIGITALES SUR CORDON+PERFORATION					◆			
ENCOCHES SUR CORDON+LEVRE								◆
IMPRESSIONS DIGITALES SUR CORDON+ENCOCHES								◆

Fig. 10. Montmorot (Jura). Répertoire des motifs décoratifs.

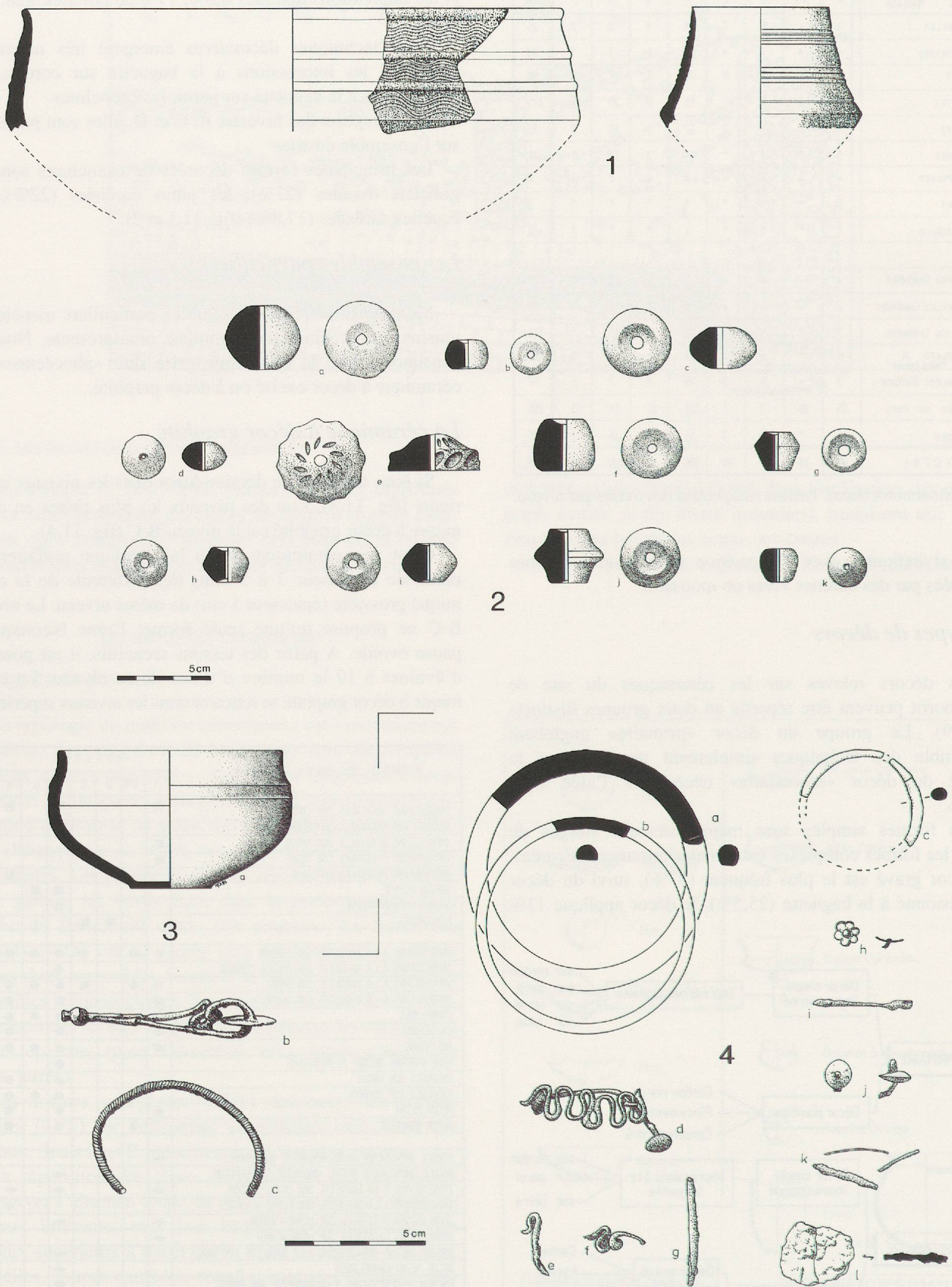


Fig. 11. Montmorot (Jura) 1. Niveau F: jatte carénée décorée de cannelures; 2. Niveau H: jatte carénée décorée de cannelures; 3. Niveau F: écuelles carénées avec décor graphité (b); 4. Niveau B-C: cols d'urnes à décor graphité; 5. Niveau H: grande urne à décor excisé; 6. Niveau I: urne globuleuse à col droit excisé; 7. Niveau H: céramique grise phocéenne.

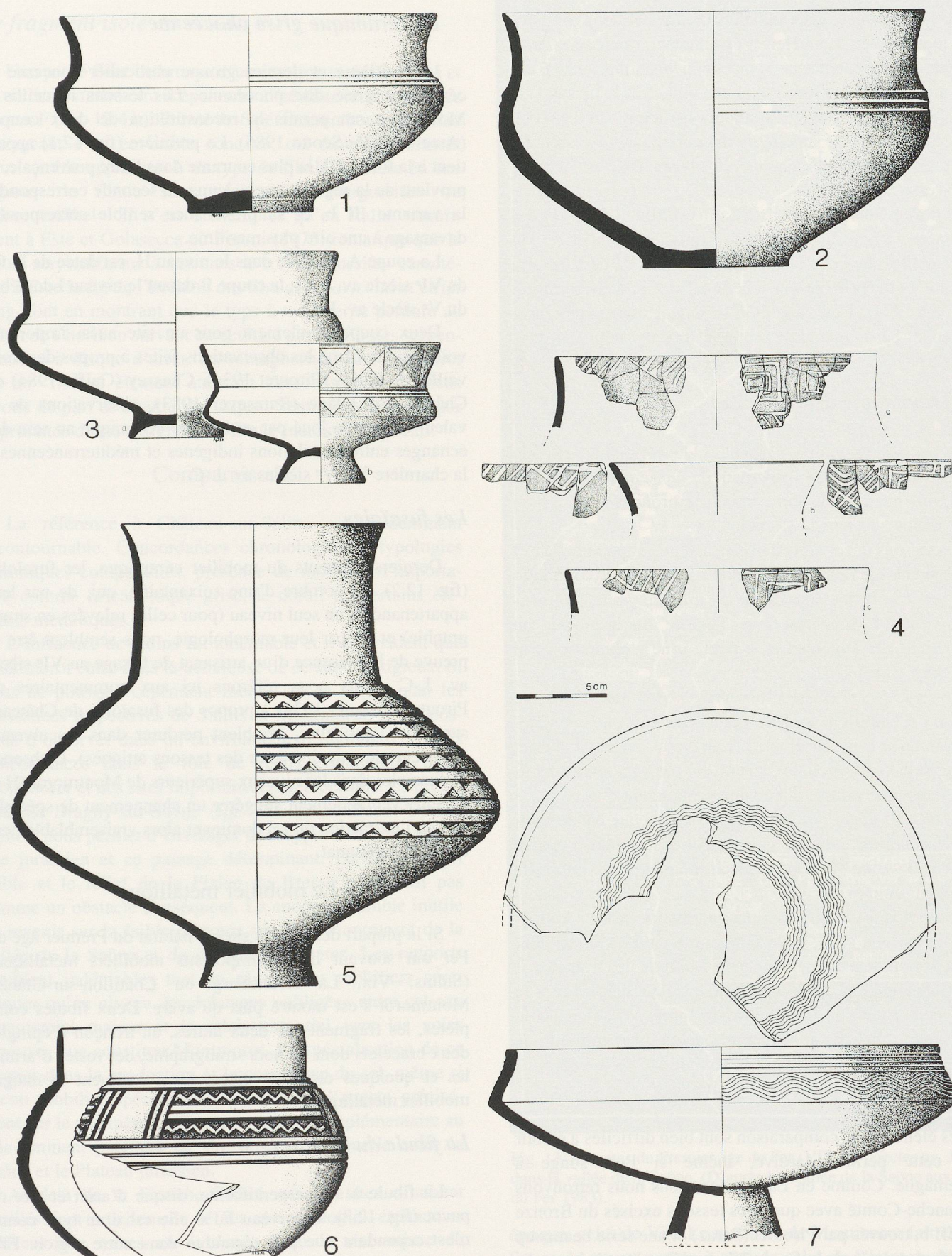


Fig. 12. Montmorot (Jura) 1. Niveau I: céramique grise phocéenne; 2. Fusaïoles; 3. Niveau E: gobelet à épaulement cannelé, (a), fibule serpentiforme à disque d'arrêt et tête de pavot, (b), bracelet en fil de bronze torsadé; 4. Niveau F: bracelets de lignite (a-b), anneaux en pâte de verre (c), fibule à arc serpentiforme (d), fragments de fibules(e, f, g, h, i, j et k), fleur de bronze (h), petite plaque de bronze (i).

8 urnes biconiques, deux gobelets ovoïdes et deux assiettes dans le niveau F; 2 gobelets à épaulement, une coupe carénée, une écuelle carénée et un plat hémisphérique, de 28,6 cm de diamètre, dans le niveau H, et une urne dans le niveau I. La peinture au graphite est toujours associée à une engobe noire. Seule la partie supérieure des céramiques est décorée. Une majorité des cols d'urnes du niveau B-C est décorée recto-verso.

Outre des tessons découverts à Salins (Piroutet 1934) et des influences germaniques (style lusacien, matériel du Wurtemberg), la grande urne du tumulus XVI de Chavéria présente un décor identique à certains motifs de Montmorot (Vuaillat 1977). Cette analogie se devait d'être soulignée, permettant par là même de proposer de dater le niveau B-C du Hallstatt C.

La céramique à décor excisé

Le second ensemble particulier, la céramique excisée grise, se démarque indéniablement de l'ensemble céramique étudié sur ce site par son originalité prononcée et par sa rareté même en Franche-Comté.

Les tessons découverts dans les niveaux supérieurs H et I représentent une demi-douzaine de vases répartis équitablement en deux formes principales: l'urne de grandes dimensions (fig. 11,5) à panse très galbée marquée par un épaulement très anguleux et la petite urne globuleuse à col droit court (fig. 11,6).

Les procédés d'excision observés à Montmorot, compte tenu de l'échantillon, sont bien plus restreints que ceux étudiés sur de grands ensembles (Languedoc oriental; Dedet 1980). Nous pouvons noter cependant une homogénéité évidente dans la technique d'excision proprement dite.

Ce type de décor occupe pour l'essentiel une bande horizontale comprise entre la base du col et le retour d'épaulement inférieur, la zone correspondant au diamètre maximum du vase étant toujours décorée.

Les motifs décoratifs sont peu nombreux. Nous n'en distinguons qu'une série, celle des motifs simples correspondant à des droites, des segments de droite ou des triangles.

La composition du décor est adaptée au support et à la forme de la zone à décorer. Sobre sur l'urne à épaulement, le décor vient rehausser le caractère quelque peu commun de l'urne à panse globuleuse par la complexité de la composition, mélange de plusieurs motifs simples.

Les éléments de comparaison sont bien difficiles à établir pour cette période tardive, même si l'on songe à l'Allemagne. Comme en Languedoc, nous nous retrouvons en Franche-Comté avec quelques tessons excisés du Bronze final III b, trouvés par Piroutet (Saraz) et une série beaucoup plus récente datée de la fin du VI^e au début V^e siècle av. J.-C. Le tesson excisé découvert à Château-Chalon montre cependant que la fugacité des trouvailles pourrait être remise en question par la multiplication des fouilles de sites d'habitat hallstattiens.

La céramique grise phocéenne

Le troisième et dernier groupe particulier concerne la céramique grise dite phocéenne. Les tessons recueillis à Montmorot ont permis la reconstitution de deux coupes (Arcelin 1975; Scotto 1985). La première (fig. 12,1) appartient à la forme III, la plus courante dans l'aire provençale, et provient de la région vauclusienne, la seconde correspond à la variante III b, et sa provenance semble correspondre davantage à une aire plus maritime.

La coupe A, trouvée dans le niveau H, est datée de la fin du VI^e siècle av. J.-C., la coupe B datant le niveau I du début du V^e siècle av. J.-C.

Deux coupes seulement pour un site aussi important, voilà qui confirme les observations faites à propos des trouvailles de Salins (Piroutet 1934), Chassey (Gaiffe 1984) ou Châtillon-sur-Glâne (Ramseyer 1983), observations de la valeur et du rôle joué par ce type de céramique au sein des échanges entre populations indigènes et méditerranéennes à la charnière VI^e-V^e siècles av. J.-C.

Les fusaïoles

Derniers éléments du mobilier céramique, les fusaïoles (fig. 12,2), au nombre d'une soixantaine, qui, de par leur appartenance à un seul niveau (pour celles relevées en stratigraphie) et de par leur morphologie, nous semblent être la preuve de la présence d'un artisanat de tissage au VI^e siècle av. J.-C. Nous nous référons ici aux commentaires de Piroutet (Piroutet 1934) à propos des fusaïoles de Château-sur-Salins, qui, elles, semblent perdurer dans les niveaux supérieurs (connexion avec des tessons attiques). L'absence de fusaïoles dans les niveaux supérieurs de Montmorot (H et I) peut éventuellement suggérer un changement de spécialisation, l'extraction du sel dominant alors vraisemblablement tout autre artisanat.

Le mobilier métallique

Si la plupart des grands sites d'habitat du Premier âge du Fer ont souvent livré d'imposants mobiliers métalliques (Salins, Vix, La Heuneburg ou Châtillon-sur-Glâne), Montmorot s'est montré plus qu'avare. Deux fibules complètes, les fragments de deux autres, un tronçon d'épingle, deux bracelets dont un hors stratigraphie, des restes d'armilles et quelques éléments disparates constituent le maigre mobilier métallique.

La fibule du niveau E

La fibule à arc serpentiforme, disque d'arrêt et tête de pavot (fig. 12,3), du niveau E, si elle est d'un type connu n'est cependant que peu répandue dans notre région. Elle correspond indéniablement au type italique découvert à Este. Les comparaisons en Franche-Comté se regroupent essentiellement dans le Jura et la région salinoise. Cette fibule permet de dater le niveau E de la première moitié du VI^e siècle av. J.-C.

Le fragment isolé du niveau F

Une petite fleur de bronze d'un centimètre de diamètre et de un demi-millimètre d'épaisseur a été mise au jour dans le niveau F (fig. 12,4 h). Formé de 6 pétales, un bouton interne émergeant d'un ensemble concave, cet étonnant élément nous semble appartenir à un type de fibule fort rare en nos régions: la fibule serpentiforme à «marguerite» ou «Rosettenfibel». Il n'est d'exemples qu'en Italie, notamment à Este et Golasecca où Peroni (1975) remarque que la fibule serpentiforme à antennes avec «marguerite» caractérise à Este la fin de l'horizon des fibules *a navicella* et étrier long, tout en montrant que le type à marguerite perdure au début de l'horizon suivant caractérisé par les fibules serpentiformes à disque d'arrêt. La «marguerite» de Montmorot est un nouvel élément attestant l'établissement de liens étroits de part et d'autre des Alpes. Sentiment renforcé par la présence d'une extrémité de fibule incrustée de corail.

Comparaisons

La référence à Château-sur-Salins est évidemment incontournable. Concordances chronologiques, typologies céramiques comparables, présence de mobilier d'importation comme la céramique grise, le corail ou certains éléments métalliques.

L'influence de Salins est indéniable et il est évident que Montmorot entre dans la nébuleuse de ce site prestigieux. Si nous ne pouvons cependant mettre sur le même plan les puissances respectives de Salins et Montmorot, il est possible d'observer dans un environnement régional certaines concordances dans le rôle de relais commercial entre Montmorot et des sites importants contemporains. La proximité de Bragny-sur-Saône (fig. 13), au confluent Saône-Doubs, nous permet d'envisager des rapports étroits entre le site jurassien et ce passage déterminant. La distance est faible et le relief de la Plaine de Bresse n'apparaît pas comme un obstacle conséquent. Là encore il semble inutile de revenir sur la faible distance séparant Montmorot de la vallée de la Saône et de ses multiples sites. Les rapports semblent indéniables tant au niveau des mobiliers céramiques qu'au niveau des échanges «obligés» entre cet axe commercial majeur et le relais essentiel vers les voies alpestres que constitue Montmorot. La spécialisation de ce dernier dans la production et le commerce du sel, même si aucun mobilier spécialisé hallstattien ne l'atteste précisément sur le site même, offre un argument supplémentaire au rôle éminent joué par ce site posé en sentinelle entre la Saône et le Plateau jurassien.

Au-delà de la Franche-Comté, où les sites d'habitat fouillés font cruellement défaut, des analogies étonnantes peuvent être mises en évidence avec le site suisse de Châtillon-sur-Glâne, site défensif placé sur la voie commerciale allant du nord de l'Italie à l'Allemagne du Sud.

Si les comparaisons apparaissent évidentes dans une aire régionale étendue allant de la Saône à Châtillon-sur-Glâne, elles le sont moins avec un autre des sites essentiels de cette

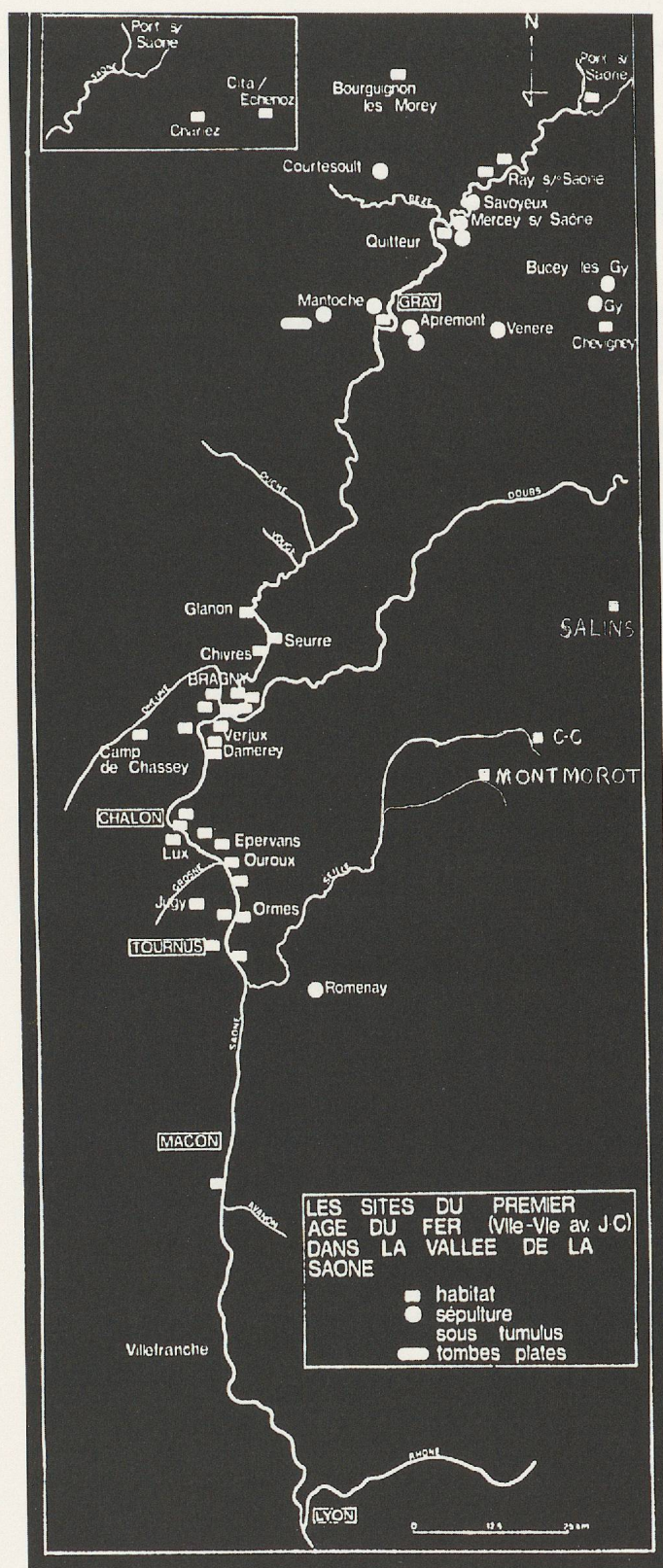


Fig. 13. Les sites du Premier âge du Fer (VII^e-VI^e siècles av. J.-C.) dans la vallée de la Saône. (D'après La Vallée de la Saône aux âges du Fer 1983).

époque, celui de Vix. Le mobilier de Montmorot fait certes figure de parent pauvre à côté de celui de Vix et du Mont-Lassois, mais il est cependant difficile de percevoir des affinités précises parlantes.

Au-delà de cette région Centre-Est, les influences méridionales amenées par la voie commerciale Rhône-Saône

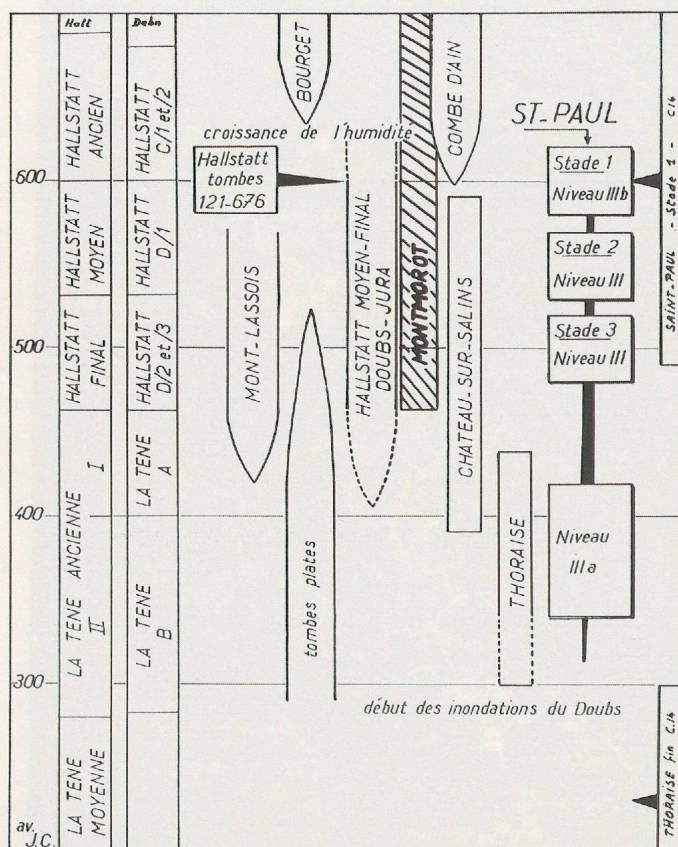


Fig. 14. Tableau chronologique comparatif. (D'après Pétrequin et al. 1979).

sont indéniables. Outre les importations de céramique grise phocéenne, les permanences dans la composition des mobiliers ont, semble-t-il, suivi la progression vers le Nord des échanges commerciaux via quelques sites bordant cette voie essentielle comme celui du Pègue dans la Drôme (Lagrand et Thalmann 1973) ou de Sainte-Colombe près d'Orpierre dans les Hautes-Alpes (Courtois 1975). Au travers du maigre mobilier métallique, nous avons pu déterminer les rapports étroits existant entre Montmorot et le nord de l'Italie via les voies alpestres. Vers l'Allemagne du Sud, enfin, certaines

analogies peuvent être relevées notamment dans les formes de poteries communes.

Peut-être plus encore qu'à l'extérieur de la zone régionale déterminée plus haut autour de Montmorot, il est nécessaire de souligner la filiation entre le matériel du Hallstatt et celui utilisé au Bronze final (Parzinger 1989). La continuation stylistique est indéniable et confirme la permanence d'une continuité dans l'héritage des savoirs artisanaux.

CONCLUSION

L'importance de Montmorot semble incontestable. Compte tenu de la faible surface fouillée et des dégâts subis par le site depuis le Moyen Age (château, carrière de calcaire, vignoble), les informations en notre possession nous laissent à penser que cette colline a joué un rôle majeur au VI^e et V^e siècles av. J.-C., plus économique que politique très certainement (fig. 14).

Relais commercial entre la vallée de la Saône, le Plateau jurassien et la Suisse, mais aussi pièce importante de la nébuleuse salinoise, Montmorot riche de sa position et de son sel apparaît comme un exemple de site vassal de Château-sur-Salins, entouré de sites tumulaires et d'habitats comme celui de Château-Chalon à l'entrée de la reculée de Baume-les-Messieurs, ou encore celui non fouillé de Gaillardon qui paraît être le «jumeau» de Montmorot, placé lui aussi en sentinelle le long du plateau sur la route de Salins. Montmorot et son environnement immédiat semblent donc peuplés de ce que Patrice Brun appelle la «majorité silencieuse» (Brun 1988). L'étude des vestiges laissés par cette population pourra certainement mieux nous éclairer sur les réalités du Premier âge du Fer dans le Jura lédonien et salinois.

Roger-François Scotto
Hameau de Boismurie
F-25410 SAINT-VIT

BIBLIOGRAPHIE

- Arcelin 1975: ARCELIN (Ch.). – La céramique grise archaïque de Provence. Thèse de doctorat de 3^e Cycle, Aix-en-Provence, 1975. (3 vol.).
- Brun 1988: BRUN (P.). – Les Résidences princières comme centres territoriaux: éléments de vérification. In: Les Princes Celtes et la Méditerranée. Rencontres de l'Ecole du Louvre. Paris, 1988, pp. 129-144.
- Chantre et Savoie 1904: CHANTRE (E.) et SAVOIE (C.). – Jura Préhistorique. AFAS Grenoble, 1904.
- Congrès 1902: Congrès de l'Association Franc-Comtoise 1902.
- Courtois 1975: COURTOIS (J.-C.). – Les habitats protohistoriques de Sainte-Colombe près d'Orpierre (Hautes-Alpes). *Centre de Documentation de la Préhistoire Alpine*, 3. Grenoble, 1975.
- Dedet 1980: DEDET (B.). – La céramique excisée du premier âge du Fer en Languedoc oriental. *Documents d'Archéologie Méridionale*, 3, 1980, pp. 5-45.
- Gaiffe 1984: GAIFFE (O.). – La céramique hallstattienne du Camp de Chassey (71). Mémoire de maîtrise, Université de Dijon. Dijon, 1984.
- Guillaumet 1985: GUILLAUMET (J.-P.) éd. Les âges du Fer dans la vallée de la Saône; paléoméallurgie du bronze à l'âge du Fer. *RAE*, 6e suppl. Paris, 1985, pp. 45-51.
- Lagrand et Thalmann 1973: LAGRAN (C.) et THALMANN (J.-P.). – Les habitats protohistoriques du Pègue (Drôme), le sondage No 8 (1957-1971). *Centre de documentation de la Préhistoire alpine*, 2. Grenoble, 1973.
- Millotte 1963: MILLOTTE (J.-P.). – Le Jura et les Plaines de la Saône aux âges des métaux. *ALUB*, 59, *Série Archéologie*, 16. Paris, 1963.
- Millotte et Vignard 1960: MILLOTTE (J.-P.) et VIGNARD (M.). – Catalogue des collections archéologiques de Lons-le-Saunier, I, les Antiquités de l'âge du Bronze. *ALUB*, 36, *Série Archéologie*, 11. Paris, 1960.
- Millotte et Vignard 1962: MILLOTTE (J.-P.) et VIGNARD (M.). – Catalogue des collections archéologiques de Lons-le-Saunier, II, les Antiquités de l'Age du Fer. *ALUB*, 48, *Série Archéologie* 13. Paris, 1962.
- Monnier 1832: MONNIER (D.). – Communication (sans titre) sur Montmorot. *Mémoire de la Société d'émulation du Jura* 1831, pp. 127-135. Lons-le-Saunier 1832.
- Parzinger 1989: PARZINGER (H.). – Chronologie der Spät-hallstatt- und Frühlatène-Zeit. Studien zu Fundgruppe zwischen Mosel und Sarar. *V.C.H., Acta Humaniora*, 4. Weinheim, 1989.
- Peroni 1975: PERONI (R.). – Studi sulla cronologia delle civiltà di Este e Golasecca. Florence, 1975.
- Pétrequin et al. 1979: PÉTREQUIN (P.), éd. – Le gisement néolithique et protohistorique de Besançon-Saint-Paul (Doubs). *ALUB*, 228, *Série Archéologie*, 30. Paris, 1978.
- Piroutet 1934: PIROUTET (M.). – La Citadelle hallstattienne à poteries helléniques de Château-sur-Salins (Jura). In: Actes du cinquième Congrès International d'Archéologie. Alger, 1934, 47-86.
- Ramseyer 1983: RAMSEYER (D.). – Châtillon-sur-Glâne, un habitat de hauteur du Hallstatt final. *ASSPA*, 66, 1983, pp. 161-187.
- Scotto 1985: SCOTTO (R.-F.). – Etude stratigraphique du camp hallstattien de Montmorot (Jura). DEA, Université de Franche-Comté. Besançon, 1981.
- Scotto 1981: SCOTTO (R.-F.). – La céramique grise à décor ondé de Montmorot (Jura). In: Bonnamour (L.), Duval (A.) et Guillaumet (J.-P.) éd., Les âges du Fer dans la vallée de la Saône; paléoméallurgie du bronze à l'âge du Fer. *RAE*, 6e suppl. Paris, 1985, pp. 45-51.
- Vuaillet 1977: VUAILLAT (D.). – La Nécropole tumulaire de Chavéria (Jura). *ALUB*, 189, *Série Archéologie*, 28. Paris, 1977.
- La Vallée de la Saône aux âges du Fer 1983: Catalogue de l'exposition, Rully, 1983. Chalon-sur-Saône, 1983.

Le Premier âge du Fer sur le versant suisse du Jura

Cynthia DUNNING

INTRODUCTION

CET article résume l'état des connaissances concernant le Premier âge du Fer sur le versant suisse du Jura, dans sa partie occidentale.

L'extension géographique de ce travail se limite, au nord, à la partie méridionale du canton de Soleure, et à l'est, à la région des Trois-Lacs. La chaîne du Jura et le lac Léman forment des barrières naturelles à l'ouest et au sud.

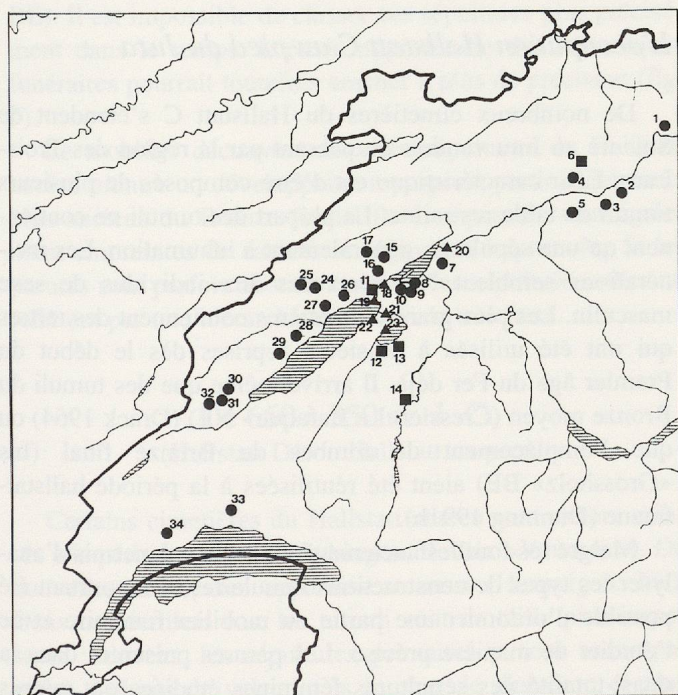
La région ainsi définie est riche en témoins du Premier âge du Fer et plus particulièrement en tumuli (fig. 1). Bien que souvent fouillées dès le milieu du XIX^e siècle, ces constructions funéraires fournissent la plus grande partie des renseignements. Les habitats découverts sont encore trop peu nombreux. Ce sont surtout des fouilles très récentes dont l'étude est en cours, comme par exemple à Marin «Les

Bourguignonnes» (NE) (Arnold ce volume), à Avenches «En Chaplix» ou à Faoug «Derrière le Chaney» (VD) (Doiteau 1989; 1991).

Les rivières et les bords de lac ont également livré des objets hallstattiens. Il s'agit d'armes mais parfois aussi de parures (Drack 1964).

Les tumuli du Jura suisse ont été fouillés dès le milieu du XIX^e et surtout au début du XX^e siècle. La documentation concernant ces recherches est donc de qualité très inégale. Une reprise d'ouvrages anciens et de cahiers de fouilles inédits a été nécessaire pour corriger les erreurs d'attribution et d'interprétation apparues dans les publications plus récentes et dues essentiellement à une documentation de base trop incomplète (de Bonstetten 1855; 1860; 1874; 1876; Jahn 1850; Vouga 1943; Viollier 1927; Drack 1958; 1960; 1964, pour ne mentionner que les auteurs les plus importants).

La chronologie du Premier âge du Fer est encore sujette à de nombreuses interrogations, particulièrement lorsqu'il s'agit de définir le début et la fin de cette période. Si un hiatus archéologique semble apparaître entre la fin des habitats palafittiques (milieu du IX^e siècle av. J.-C.) et les premiers tumuli hallstattiens (entre 800 et 750 av. J.-C.), le problème de la transition entre le Bronze final et le Hallstatt ancien devrait être graduellement résolu grâce surtout aux



▲ trouvaille isolée ■ habitat ● sépulture

Fig. 1. Répartition des sites mentionnés dans le texte.

1: Obergösgen SO; 2: Aarwangen BE; 3: Thunstetten «Weissenried» BE; 4: Bannwil BE; 5: Subingen SO; 6: Balsthal «Holzfluh» SO; 7: Hermrigen BE; 8: Vinelz «Oberer Budlei» BE; 9: Ins «Grossholz» BE; 10: Ins «Holzmatt» BE; 11: Marin «Les Bourguignonnes» NE; 12: Avenches «En Chaplix» VD; 13: Faoug «Derrière le Chaney» VD; 14: Posieux «Châtillon-sur-Glâne» FR; 15: Cressier «Ballastière» NE; 16: Cressier «La Baraque» NE; 17: Enges «Grange-Vallier» NE; 18: Thielle-Wavre NE; 19: La Tène NE; 20: Port BE; 21: La Sauge VD; 22: Cudrefin VD; 23: Concise «La Raisse» VD; 24: Valengin «Bois de Bussy» NE; 25: Coffrane «Les Favargettes» NE; 26: Neuchâtel «Les Cadolles» NE; 27: Neuchâtel «Serrières» NE; 28: Bevaix «Vauroux» NE; 29: St.-Aubin «Les Devens» NE; 30: Baulmes «Bois des Tours» VD; 31: Rances «Le Montet» VD; 32: Valeyres-sous-Rances «Bois de Boven» VD; 33: Lausanne «Vernand de Blonay» VD; 34: Aubonne VD.

découvertes récentes d'habitats, mais aussi à une étude plus consciencieuse de la documentation ancienne.

Les subdivisions du Premier âge du Fer (Ha C-D3) correspondent à des différences reconnues lors de l'étude typologique du mobilier funéraire en particulier. Seuls quelques rares éléments importés de la zone méditerranéenne permettent de rattacher ces phases typologiques à la chronologie absolue. Il faut, en effet, savoir que les datations dendrochronologiques sont inexistantes en Suisse et que les dates C14 sont trop peu fiables pour cette période. C'est pourquoi nous continuerons à utiliser les subdivisions chrono-typologiques dans cet exposé (fig. 2).

La fin du Premier âge du Fer, située aux environs de 450 av. J.-C., ne pose pas de problème chronologique propre, mais plutôt un problème d'ordre culturel, dans la mesure où il est difficile de définir la continuité avec le Second âge du Fer tel qu'on le connaît sur le Plateau suisse et dans le Jura (Kaenel 1990).

Chronologie "allemande"		Chronologie "française"
Frühe Hallstattzeit	Ha C	Hallstatt ancien
Späthallstattzeit	Ha D1	Hallstatt moyen
	Ha D2	Hallstatt final
	Ha D3	

Fig. 2. Tableau chronologique. (D'après Kaenel et Müller 1986).

De 850/800 à 650 av. J.-C. (Hallstatt C ou Hallstatt ancien)

L'abandon des villages lacustres se situe autour de 850 av. J.-C. Les habitats de hauteur restent occupés plus longtemps. On ne connaît qu'un nombre très restreint de sépultures correspondant à la fin du Bronze final en Suisse occidentale. Les habitats du début du Premier âge du Fer sont encore très rares; par contre, les sépultures sont nombreuses. Cette situation ne permet pas de résoudre la question de la transition entre le Bronze final et le Hallstatt ancien, tout au moins dans la région concernée. L'analyse du mobilier archéologique trouvé dans les palafittes du Bronze final, dans les habitats de hauteur ou dans les sépultures, permet pourtant de déceler une continuité des formes, de la céramique ou des parures (Dunning à paraître).

Le Hallstatt C de Suisse occidentale n'a été individualisé que récemment. Dans son travail sur les parures annulaires du Premier âge du Fer, B. Schmid-Sikimić y distingue deux phases antérieures au Hallstatt D (Schmid-Sikimić 1985) et G. Lüscher a pu individualiser deux phases précédant le Hallstatt D1 lors d'une nouvelle étude du cimetière tumulaire de Subingen (SO) (Lüscher 1989).

Le cimetière de Subingen (canton de Soleure)

Fouillé et publié par J. Wiedmer de 1903 à 1908 (Wiedmer 1908), ce cimetière comprenant une vingtaine de tumuli a été réétudié par G. Lüscher en 1989. Ces tumuli étaient de taille moyenne et contenaient une ou plusieurs sépultures, toutes à inhumation à l'exception de la seule tombe masculine reconnue, à incinération. L'auteur distingue 3 phases d'occupation correspondant au Hallstatt C et au Hallstatt D1 (Lüscher 1989). Ces subdivisions ont été obtenues par une analyse de la succession des tombes et des tumuli ainsi que par le classement typologique et chronologique des parures féminines contenues dans les diverses sépultures (fig. 3).

La première phase est caractérisée par la présence d'une céramique abondante, de bracelets côtelés en bronze massif, de bracelets en ruban et de nombreux pendentifs sous forme de grelots, petits cylindres et anneaux divers.

Les bracelets massifs disparaissent lors de la deuxième phase et le nombre de récipients céramiques diminue. On voit apparaître les bracelets en lignite et des bracelets étroits en tôle de bronze. La fibule *a navicella* (trouvée en compagnie d'un pendentif composé de plusieurs grelots, un bracelet étroit en tôle de bronze et un bracelet large en lignite) appartient à un type que l'on connaît bien à Este dès le début du VII^e siècle av. J.-C. Elle permet de situer la seconde phase du Ha C vers 650 av. J.-C.

La phase 3 se distingue par la présence de brassards-tonnelets, de grands disques ajourés, à cercles concentriques et de boucles d'oreille spiralées. Des comparaisons avec le Magdalenenberg (brassard-tonnelet, anneau en bronze, fibule) situent cette phase au Magdalenenberg I, donc au début du Hallstatt D1 (entre 620 et 600 av. J.-C.; Parzinger 1986).

L'occupation Hallstatt C au pied du Jura

De nombreux cimetières du Hallstatt C s'étendent de Soleure au Jura vaudois en passant par la région des Trois-Lacs. Leur caractéristique est d'être composés de plusieurs tumuli de taille restreinte. La plupart des tumuli ne contiennent qu'une sépulture, généralement à inhumation. Les incinérations semblent être réservées aux individus de sexe masculin. Les plus grands cimetières contiennent des tertres qui ont été utilisés à plusieurs reprises dès le début du Premier âge du Fer déjà. Il arrive même que des tumuli du Bronze moyen (Cressier«La Baraque» NE) (Drack 1964) ou que l'emplacement de tombes du Bronze final (Ins «Grossholz» BE) aient été réutilisées à la période hallstattienne (Dunning 1991b).

Malgré les fouilles anciennes qui n'ont pas permis d'analyser les types de constructions tumulaires, il a pourtant été possible d'ordonner une partie du mobilier funéraire et de l'étudier de manière précise. Les parures présentes dans la quasi-totalité des sépultures féminines étudiées ont permis de mettre en évidence une séquence chrono-typologique pour cette première phase de la période hallstattienne.

Les plus anciennes sépultures sont caractérisées par la présence de bracelets massifs en bronze à section ronde ou plate qui se rapprochent des bracelets de type Bronze final. Il n'est pas rare que ces tombes contiennent des récipients en céramique (Cressier «La Baraque», Cressier «Ballastière» NE). En Suisse occidentale, ce phénomène se limite au tout début du Premier âge du Fer (fig. 4,1).

Ces bracelets massifs sont très rapidement abandonnés au profit de bracelets divers de caractère plus régional: bracelets torsadés doubles dans la région du lac de Neuchâtel (Valangin «Bois de Bussy», Neuchâtel «Serrières» NE) (fig. 4,2), bracelets fins en tôle de bronze dans la région de Soleure (Subingen, Obergösgen SO: Lüscher 1983) (fig. 3). A côté de la parure annulaire relativement importante et variée, apparaissent également les pendentifs de toutes sortes (grelots, tubules, petits disques ajourés) dont l'utilisation se généralise jusqu'à la fin du Hallstatt C. A une période qui correspondrait à la phase 2 de Subingen, la parure annulaire se caractérise par la fréquence plus grande des bracelets larges en lignite, portés par paires (Schmid-Sikimić 1985). Ces bracelets sont accompagnés soit par des anneaux plats dans la région de Neuchâtel et dans le Jura vaudois (Valeyres-sous-Rances VD, Neuchâtel «Les Cadolles» ou Valangin «Bussy» NE) (fig. 4,3), soit par des bracelets larges en tôle de bronze dans la région de Soleure et une partie du Plateau suisse (Subingen SO, Aarwangen BE, Lausanne «Vernand de Blonay» VD) (fig. 3; 4,4).

Les sépultures masculines, moins nombreuses, sont plus difficiles à reconnaître, d'autant plus qu'il s'agit généralement d'incinérations. Elles ne contiennent souvent que des récipients en céramique, et plus rarement un bracelet unique en fer, ou un rasoir (Enges «Grange Vallier», Valangin «Bois de Bussy» NE). Une seule sépulture dans la région concernée contenait une épée en fer (Bannwil «Moosbann» BE): Il est impossible de classer ces sépultures plus précisément dans le temps. L'étude approfondie des céramiques funéraires pourrait toutefois amener à plus de précision (fig. 5).

Le mobilier découvert dans les sépultures du Hallstatt ancien montre un développement propre à partir d'éléments plus anciens du Bronze final IIIb. Les parures sont également empreintes de caractères régionaux importants. Si les parures sont parfois abondantes dans les sépultures, elles ne reflètent pas une hiérarchisation sociale très forte.

De 650 à 550 av. J.-C. (Hallstatt D1 ou Hallstatt moyen)

Certains cimetières du Hallstatt ancien sont encore utilisés à la période suivante (Subingen, Bevaix «Vauroux»). De nouvelles nécropoles apparaissent aussi (Hermrigen, Ins). Dans ces derniers cas, les tumuli sont de taille plus imposante. Souvent, les sépultures primaires y sont accompagnées d'objets de valeur, tels le char, le chaudron et plus rarement des parures en or (fig. 8,2).

On connaît peu d'habitats correspondant à cette période

du Premier âge du Fer, si ce n'est, peut-être, le hameau de Faoug «Derrière le Chaney» (VD) (Doiteau 1991), en cours d'étude, et quelques habitats de hauteur du Jura soleurois comme Balsthal «Holzfluh» où seule l'étude détaillée de la céramique a permis de reconnaître une présence correspondant à la période du Ha D1 (Deschler-Erb 1989).

Les bords de lac et de rivière livrent quelques trouvailles isolées qu'on pourrait interpréter comme offrandes rituelles (Drack 1964) (fig. 9).

Le don funéraire de récipients céramiques disparaît au cours de cette période. Il est dorénavant difficile de reconnaître les sépultures masculines. Celles-ci, traditionnellement accompagnées de poteries et souvent à incinération, sont désormais à inhumation. Les parures masculines sont rares, et l'armement ou l'outillage, généralement attribué aux hommes, n'apparaît que dans un nombre de cas très restreint.

Ce sont donc les parures féminines qui permettront encore une fois de situer chronologiquement cette période du Premier âge du Fer.

Les sites funéraires du pied du Jura soleurois et bernois (Subingen SO, Bannwil «Rüchihölzli» BE, Obergösgen SO) ont livré des ensembles de parures comprenant essentiellement des grands brassards en tôle de bronze accompagnés de boucles d'oreille spiralées et de bracelets ornés de petites cupules (fig. 6).

Au pied du Jura neuchâtelois et vaudois, les cimetières de cette époque ont également livré de beaux brassards en tôle de bronze; mais l'objet caractéristique est le disque ajouré accompagné de ses cercles concentriques. La tombe 1 de Bevaix «Vauroux» (NE) a livré une paire de brassards-tonnelets, un disque ajouré à anneaux concentriques et des boucles d'oreilles portant le même décor que les brassards-tonnelets (fig. 7, 1). L'ensemble brassard-tonnelet et disque ajouré avait également été retrouvé dans un tumulus de Saint-Aubin «Bois de Devens» (NE). Le tumulus de Rances «Le Montet» (VD), fouillé par E. Mabilley en 1861 ou 1862, contenait au moins 7 sépultures dont la plus ancienne renfermait un disque ajouré à cercles concentriques, un bracelet en lignite et des bracelets fins (Drack 1964).

Les sites du bord du lac de Bière (Ins «Holzmatt», Ins «Grossholz» BE) sont caractérisés par des ensembles correspondant à ceux de la région de l'Aar (Ins «Grossholz») (Dunning 1991b), ou à ceux du Jura de Suisse occidentale comme le démontre la tombe centrale du tumulus 2 d'Ins «Holzmatt» (BE) qui contenaient un char et une inhumation, dont la parure composée d'un disque ajouré et cercles concentriques, de deux brassards-tonnelets, de bracelets fins et d'un anneau en bronze, ressemble à ce qu'on connaît sur tout le pied occidental du Jura (*ibid.*) (fig. 8,1).

C'est également pendant le Ha D1 qu'apparaît l'utilisation de la fibule. Les formes les plus usuelles sont la fibule arciforme (Vinelz «Oberer Budlei» BE) ou la fibule serpentine. Pourtant certains exemplaires sont encore importés du sud des Alpes (Dunning 1991a). La fouille d'un des nombreux tumuli du Bois des Tours à Baulmes (VD) a livré un brassard-tonnelet, une boucle d'oreille ornée de petits

anneaux et une fibule *a sanguisuga* surmontée d'un oiseau, importation probable du nord de l'Italie ou de Slovénie et datée du milieu du VII^e siècle av. J.-C. (fig. 7,2).

Il est également important de noter que, dès cette époque, apparaissent des sépultures masculines ou féminines, dont le mobilier funéraire se distingue par la présence d'objets auxquels on peut prêter une valeur sociale particulière. Il s'agit plus précisément de chars à 4 roues et de vaisselle en tôle de bronze (Coffrane «Les Favargettes» NE). Les parures présentes dans ces tombes sont parfois en or, ou tout au moins recouvertes d'une fine feuille de ce métal précieux. Ainsi, le tumulus le plus imposant de Hermrigen (BE), fouillé en 1848, abritait dans la sépulture principale un char, ou plutôt ce qu'il en restait, un chaudron, et une belle parure composée d'un diadème en feuille d'or, d'un torque en bronze et d'un bracelet en bronze recouverts d'or (fig. 8).

Le rite funéraire a évolué par rapport à la phase précédente. Il met en évidence l'importance du personnage enseveli, et cela non seulement grâce au contenu de la tombe, mais aussi par la taille plus imposante du tertre. Bien que les parures soient plus nombreuses et plus riches, les particularismes locaux s'estompent pour laisser la place à une certaine homogénéité des formes.

Les trouvailles isolées en milieu lacustre ou fluvial annoncent l'apparition d'un rituel de dépôt volontaire en zone humide qui prendra toute son importance au cours du Hallstatt final.

De 550 à 500 av. J.-C. (Hallstatt D2 ou Hallstatt final)

Les cimetières les plus anciens sont peu à peu abandonnés (Subingen SO, Bevaix «Vauroux» NE). Toutefois, d'autres restent en usage pendant tout le Hallstatt final. Il faut remarquer pourtant que les sépultures de ces périodes sont moins nombreuses qu'aux périodes précédentes et se trouvent exclusivement en position secondaire dans des tumuli plus anciens.

Aucun habitat du Hallstatt D2 n'est connu sur le versant suisse du Jura. Nous devons pourtant mentionner le site de Châtillon-sur-Glâne (Posieux FR), qui, par son importance, a dû influencer l'évolution du Premier âge du Fer même dans les régions qui lui étaient limitrophes. Mais les témoins de ces influences ne semblent pas très évidents à saisir.

C'est également dès cette période que le rite du dépôt lacustre et fluvial semble le plus important (Dunning 1988). Généralement, les objets déposés en milieu humide sont soit des armes, principalement des poignards (Concise «La Raisse» VD; Cudrefin VD; Estavayer-le-Lac FR; Port BE), soit des éléments de parure (La Sauge VD; La Tène NE) (fig. 9).

Si certaines armes apparaissent dans les dépôts lacustres, elles sont absentes des sépultures. Il est donc très difficile de reconnaître les tombes masculines ou même de les distinguer des sépultures féminines. En effet, certaines parures sont portées par les deux sexes indifféremment (fibules, anneaux, torques).

La parure féminine devient plus homogène et offre le même spectre de la vallée de l'Aar jusqu'au lac Léman. Elle se caractérise par la présence de la ceinture large en tôle de bronze ornée de décors au repoussé les plus divers (géométriques aussi bien qu'anthropo- ou zoomorphes), et surtout de la fibule à timbale, portée seule ou par paire. Les bracelets filiformes et quelquefois le bracelet étroit en lignite sont les parures annulaires les plus fréquentes.

Le cimetière de Subingen (SO) n'est plus utilisé dès le milieu du Ha D1. Mais la même région comprend des témoins du Hallstatt final, comme à Thunstetten «Weissenried» (BE) où un tumulus a livré, en plus de l'urne qui correspond sans doute à la tombe principale plus ancienne, une tombe du Ha D2 avec une plaque de ceinture en tôle de bronze et une fibule à timbale (Drack 1960) (fig. 10,1).

Un peu plus au sud, dans la région des Trois-Lacs, le tumulus IV de Grossholz livra deux sépultures de cette période. L'une contenait une ceinture large en tôle de bronze, une fibule à timbale, une fibule arciforme et deux bracelets en fil de bronze. La seconde contenait aussi une ceinture, des fragments de fibules et une paire de bracelets en lignite. Ces deux tombes étaient situées en périphérie du tumulus (Dunning 1991b).

C'est également à cette époque que le tumulus 5 de Valangin «Bois de Bussy» (NE) reçoit la sépulture la plus riche avec une ceinture large en tôle de bronze, un collier de perles en lignite, des boucles d'oreille creuses à pendentifs et une petite épingle à cheveux (fig. 10,2).

Cette période reflète la suite de l'évolution déjà amorcée au Hallstatt moyen. Le rituel funéraire est maintenant bien établi. Les parures se ressemblent du nord au sud du versant du Jura. La hiérarchisation sociale est en place, permettant ainsi des développements extraordinaires tels que ceux timidement dévoilés sur le site de Châtillon-sur-Glâne (FR).

De 500 à 450 av. J.-C. (Hallstatt D3)

Les témoignages archéologiques de l'extrême fin du Premier âge du Fer sont rares. Le seul habitat connu est encore le site de Châtillon-sur-Glâne qui est toutefois en phase de déclin. Les sépultures sont très peu nombreuses et se trouvent toujours en position secondaire dans des tumuli plus anciens. Les parures se font rares. Elles se composent essentiellement de bracelets simples portés au bras, d'anneaux de cheville et de fibules à construction complexe. Quelques pendeloques réapparaissent, indiquant ainsi une relation discrète avec la période qui suivra.

La région de Soleure n'a livré aucune sépulture du Hallstatt D3, et les environs de Neuchâtel en sont également dépourvus. Les tombes semblent se concentrer dans le Seeland (Ins «Holzmatt» et Hermrigen BE) ainsi qu'au pied du Jura vaudois (Rances «Le Montet» et Aubonne VD).

Le tumulus 1 d'Ins «Holzmatt» (BE) n'a été que partiellement fouillé. On y découvrit en 1848 une tombe qui contenait une épée courte en fer dans son fourreau en bronze, un

grand anneau orné de stries et 2 plus petits, ainsi que des fibules à double timbale et à ressort allongé (Dunning 1991b) (fig. 11,2).

A Hermrigen (BE), le tumulus 3 a livré une tombe dont la parure consiste en un anneau creux et 2 fibules à pied orné (*ibid.*) (fig. 11,3).

Plus au sud, le grand tumulus de Rances «Le Montet» (VD) contenait 2 ou peut-être même 3 sépultures du Ha D3. La tombe 1a livra 2 grands anneaux creux décorés de stries et une ceinture étroite en tôle de bronze. Dans la tombe 2 on découvrit 2 fibules à double timbale, des perles et des bracelets en fil de bronze. Dans la tombe 5 il n'y avait qu'un fragment de fibule à double timbale (Drack 1964; Kaenel 1990).

Mais la tombe la plus intéressante est celle découverte à Aubonne (VD) en 1864. Elle contenait un très grand anneau de ceinture en fil de bronze, un bracelet fin à œillet, 2 fibules à double timbale, 2 perles en verre ainsi que 2 pendeloques en forme de corbeille ronde (Drack 1964) (fig. 11,1). Ces pendeloques, d'origine probablement italique, continuent à exister au cours de la première phase du Second âge du Fer (Dunning 1991a).

Les anneaux de chevilles et les pendeloques importées ne sont pas les seuls éléments qui permettent de reconnaître une continuité culturelle entre le Premier et le Second âge du Fer. En effet, il existe de nombreux exemples de sépultures de la phase ancienne de La Tène A dans les tumuli hallstattiens (Rances «Le Montet», Lausanne «Vernand de Blonay» VD, Coffrane «Les Favargettes» NE) (Kaenel 1990).

CONCLUSION

Bien qu'esquissée dans cet article, l'étude des parures féminines des sépultures hallstattiennes du versant suisse du Jura a permis de construire une typo-chronologie ininterrompue du milieu du IX^e siècle au milieu du V^e siècle av. J.-C. Celle-ci démontre une première continuité avec le Bronze final, une évolution dont certains éléments reflètent des changements sociaux probables et enfin un prolongement de certains rites au tout début de La Tène ancienne.

De même, il a été possible de reconnaître quelques ensembles caractéristiques régionaux, particulièrement au Hallstatt ancien. Un premier ensemble de la région de Neuchâtel et de Vaud comprend le bracelet en lignite, le bracelet plat et le grelot; un second ensemble consiste en un bracelet en lignite, un bracelet torsadé double et un crochet de ceinture. A la même époque, la zone soleuroise se caractérise plutôt par des bracelets fins en tôle de bronze, des bracelets en lignite et des pendentifs composites.

Il est aussi notable qu'aux périodes suivantes la parure devient homogène de la vallée de l'Aar jusqu'aux rives du lac Léman. La pauvreté de la variété est toutefois compensée par la quantité et surtout par la présence d'éléments précieux (or, ambre, etc.). Au Ha D1, la parure est composée dans quasiment tous les cas de brassards-tonnelets accompagnés ou non d'un disque ajouré. Des variétés locales existent dans les boucles d'oreille. On voit l'apparition de tombes à char et de bijoux en or.

Au Ha D2, la ceinture large en tôle de bronze est l'élément important de la parure. Elle est accompagnée souvent d'anneaux et de perles, ainsi que de fibules à timbale.

Les fibules à pied orné ou à ressort allongé permettent de situer chronologiquement les sépultures au Ha D3, qui sont d'ailleurs très peu nombreuses. La continuité avec le début de La Tène ancienne se retrouve dans les anneaux de chevilles et les pendeloques à corbeille.

L'étude des tumuli et de leur contenu permet aussi d'avancer quelques remarques concernant l'évolution sociale au Premier âge du Fer sur le versant suisse du Jura.

Le grand nombre de tumuli du Hallstatt ancien et moyen semble indiquer que le pied du Jura est relativement peuplé jusqu'en 600 av. J.-C. Les tombes sont regroupées dans des cimetières et ceux-ci semblent correspondre à des groupements de population restreints, villages ou hameaux. Les quelques habitats découverts ces dernières années et qui correspondent chronologiquement au Hallstatt ancien et moyen (Ha C et début du Ha D) semblent confirmer cette hypothèse. On aperçoit au Hallstatt moyen, des sépultures qui sortent de la norme par leur construction plus imposante mais surtout par leur richesse (tombes à char de Hermrigen, BE ou tombe de Coffrane «Les Favargettes» NE). Le rite funéraire met en évidence l'importance du personnage enseveli, reflétant ainsi l'existence certaine d'une hiérarchie sociale. Les sépultures du Hallstatt final, bien que nettement moins nombreuses, contiennent toutes un mobilier funéraire certes homogène, mais riche. La structure sociale qui s'était mise en place lors de la période antérieure permet dorénavant un développement économique important. C'est en effet au Hallstatt D2 que le site de Châtillon-sur-Glâne (FR) atteint son apogée. La présence de dépôts en milieu humide, particulièrement dans les lacs et les rivières, démontre l'importance que pouvaient avoir ces voies de passage pour le commerce florissant de l'époque. A l'extrême fin du Premier âge du Fer, le site de Châtillon-sur-Glâne périclité. Le nombre restreint de sépultures et la simplicité de leur mobilier semblent également indiquer un certain déclin. Peu à peu apparaissent des témoins d'un changement, particulièrement dans la parure. De même, les sépultures du début du Second âge du Fer, déposées dans les tumuli, attestent encore de coutume rituelles plus anciennes.

Cynthia Dunning
Musée Schwab
Faubourg du Lac 50
CH-2500 BIENNE

BIBLIOGRAPHIE

- Arnold 1991: ARNOLD (B.). – L'enceinte quadrangulaire de Marin – les Bourguignonnes (Marin-Epagnier, canton de Neuchâtel). In: Les Celtes dans le Jura. Catalogue de l'exposition, Pontarlier-Yverdon-les-Bains, 1991. Yverdon-les-Bains, 1991, pp. 114-116.
- de Bonstetten 1855: DE BONSTETTEN (G.). – Recueil d'antiquités suisses. Berne, 1855.
- de Bonstetten 1860: DE BONSTETTEN (G.). – Recueil d'antiquités suisses. Deuxième supplément. Lausanne, 1860.
- de Bonstetten 1874: DE BONSTETTEN (G.). – Carte archéologique du canton de Vaud. Toulon, 1874.
- de Bonstetten 1876: DE BONSTETTEN (G.). – Carte archéologique du canton de Berne. Genève, 1876.
- Deschler-Erb 1989: DESCHLER-ERB (S.). – Die prähistorischen Funde der Holzfluh bei Balsthal SO. *Archäologie des Kantons Solothurn*, 6. Soleure, 1989, pp. 7-100.
- Doiteau 1989: DOITEAU (S.). – Le site pré-protohistorique En Chaplix (Avenches VD) – Premiers résultats. *ASSPA*, 72, 1989, pp. 245-252.
- Doiteau 1991: DOITEAU (S.). – Chronique archéologique: Faoug VD, Derrière le Chaney. *ASSPA*, 74, 1991, pp. 244-247.
- Drack 1958: DRACK (W.). – Ältere Eisenzeit der Schweiz. Kanton Bern, 1. Teil. *Materialhefte zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, 1. Bâle, 1958.
- Drack 1959: *Ibid.*, II. Teil. Bâle, 1959.
- Drack 1960: *Ibid.*, III. Teil. Bâle, 1960.
- Drack 1964: DRACK (W.). – Ältere Eisenzeit der Schweiz. Die Westschweiz: Kantone Freiburg, Genf, Neuenburg, Waadt und Wallis. *Ibid.*, 4. Bâle, 1964.
- Dunning 1988: DUNNING (C.). – Sépultures, lieux de culte et croyances au Premier âge du Fer. In: Gallay (A.) éd., Sépultures, lieux de culte et croyances. 5e cours d'initiation à la Préhistoire et à l'Archéologie de la Suisse, Sion, 1988. Bâle, 1988, pp. 93-110.
- Dunning 1991a: DUNNING (C.). – Parures italiques sur le Plateau suisse. In: Duval (A.) éd., Les Alpes à l'Age du Fer. *RAN, suppl.* 22, 1991, pp. 367-377.
- Dunning 1991b: DUNNING (C.). – Quelques tumulus hallstattiens du Seeland bernois dont le mobilier archéologique se trouve au musée Schwab (BE, Suisse). In: La période de Hallstatt. 2e Rencontre de Protohistoire de Rhône-Alpes, Lyon, 1989. CAP Valence - Université Lumière-Lyon 2. Lyon, 1991, pp. 127-141.
- Dunning à paraître: DUNNING (C.). – Epoque charnière dans un carrefour d'influences: Le 8^e siècle av. J.-C. à l'ouest du Plateau suisse. In: L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe. Colloque international de Lons-le Saunier, 1990.
- Egloff 1989: EGLOFF (M.). – Des premiers chasseurs au début du christianisme. In: Histoire du Pays de Neuchâtel. Tome 1: De la Préhistoire au Moyen Age. Hauterive, 1989.
- Jahn 1850: JAHN (A.). – Der Kanton Bern deutschen Theils antiquarisch-topographisch beschrieben. Berne, 1850.
- Kaenel 1990: KAENEL (G.). – Recherches sur la période de La Tène en Suisse occidentale; analyse des sépultures. *CAR*, 50. Lausanne, 1990.
- Kaenel et Müller 1986: KAENEL (G.) et MÜLLER (F.). – L'âge du Fer sur le Plateau suisse et au pied du Jura. In: *Chronologie. Antiqua*, 15. Bâle, 1986, pp. 91-95.
- Lüscher 1983: LÜSCHER (G.). – Die hallstattzeitlichen Grabfunde aus dem Kanton Solothurn. *Archäologie des Kantons Solothurn*, 3. Soleure, 1983, pp. 35-118.
- Lüscher 1989: LÜSCHER (G.). – Die hallstattzeitliche Nekropole von Subingen SO. *Archäologie des Kantons Solothurn*, 6. Soleure, 1989, pp. 101-118.
- Parzinger 1986: PARZINGER (H.). – Zur Belegungsabfolge auf dem Magdalenenberg bei Villingen. *Germania*, 64, 1986, pp. 391-407.
- Schmid-Sikimić 1985: SCHMID-SIKIMIĆ (B.). – Die Entwicklung des weiblichen Trachtzubehörs während der Hallstattzeit der Schweiz. *Germania*, 63, 1985, pp. 401-437.
- Sievers 1982: SIEVERS (S.). – Die mitteleuropäischen Hallstattdolche. *PBF*, VI, 6. Munich, 1982.
- Tschumi 1953: TSCHUMI (O.). – Urgeschichte des Kantons Bern. Berne, 1953.
- Viollier 1927: VIOLLIER (D.). – Carte archéologique du canton de Vaud des origines à l'époque de Charlemagne. Lausanne, 1927.
- Vouga 1943: VOUGA (D.). – Préhistoire du pays de Neuchâtel des origines aux Francs. Neuchâtel, 1943.
- Wiedmer 1908: WIEDMER (J.). – Die Grabhügel bei Subingen. *Indicateur d'Antiquités suisses, nouvelle série*, 10, 1908, pp. 13-23; 89-100; 191-199; 287-301.

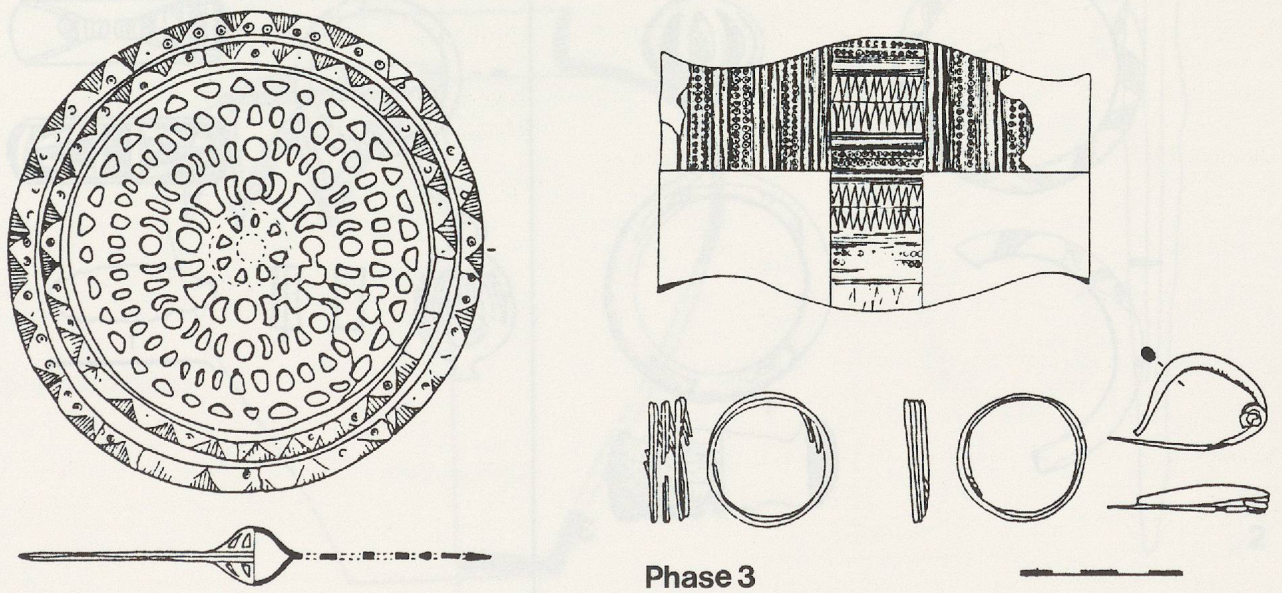
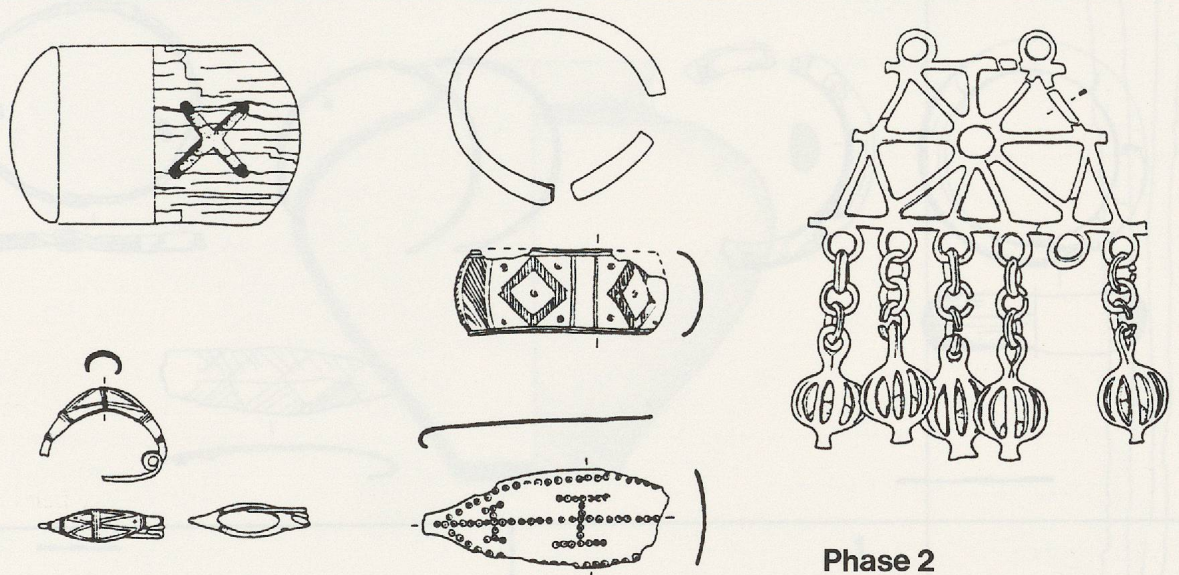
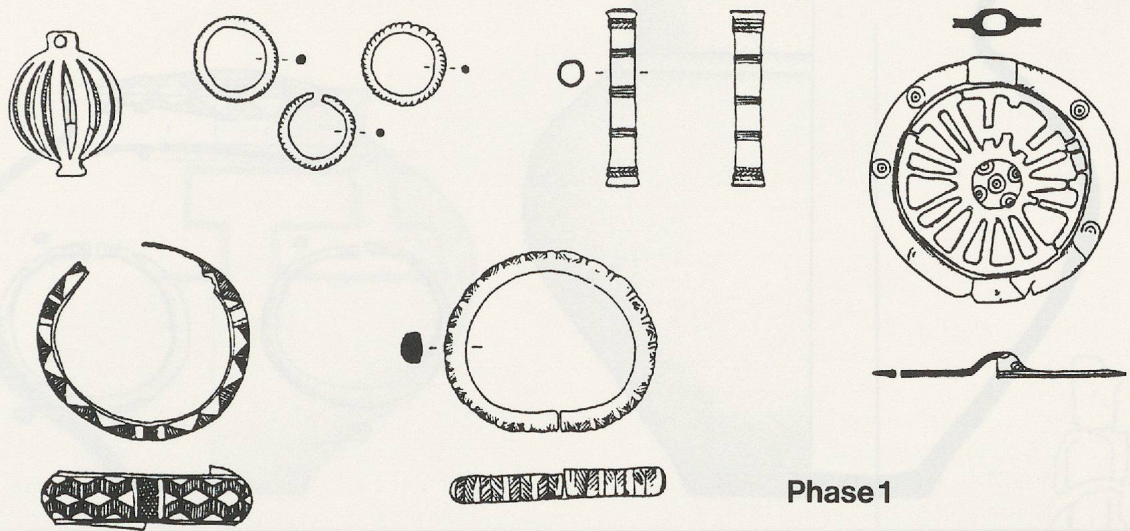


Fig. 3. Parures significatives des trois phases reconnues à Subingen SO. (D'après Lüscher 1989).

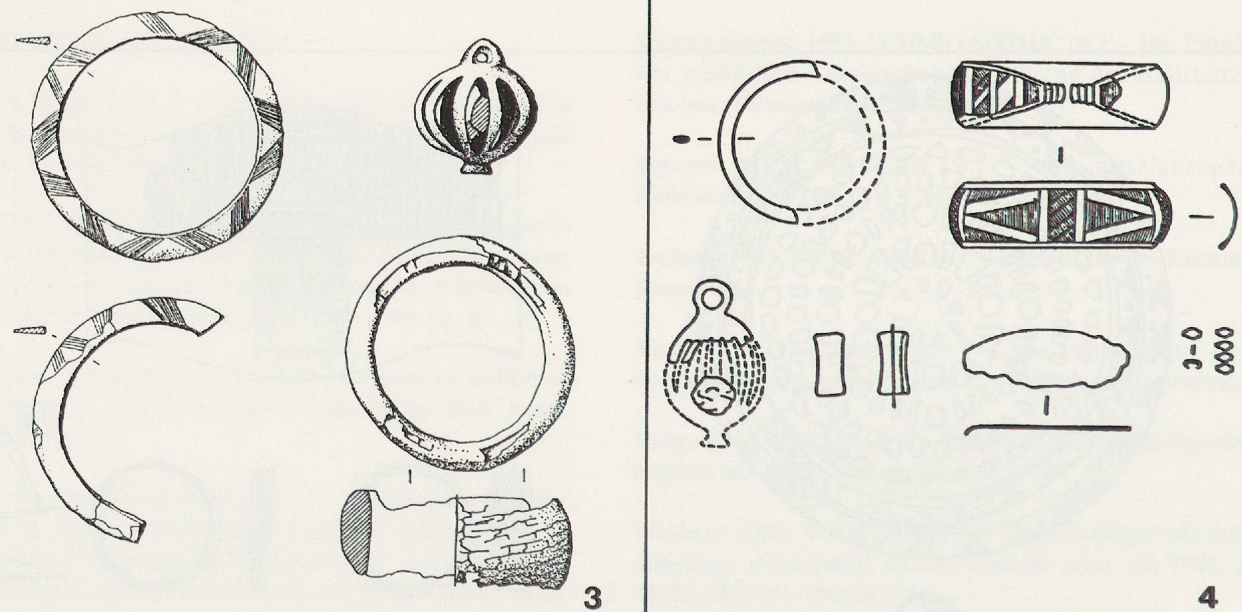
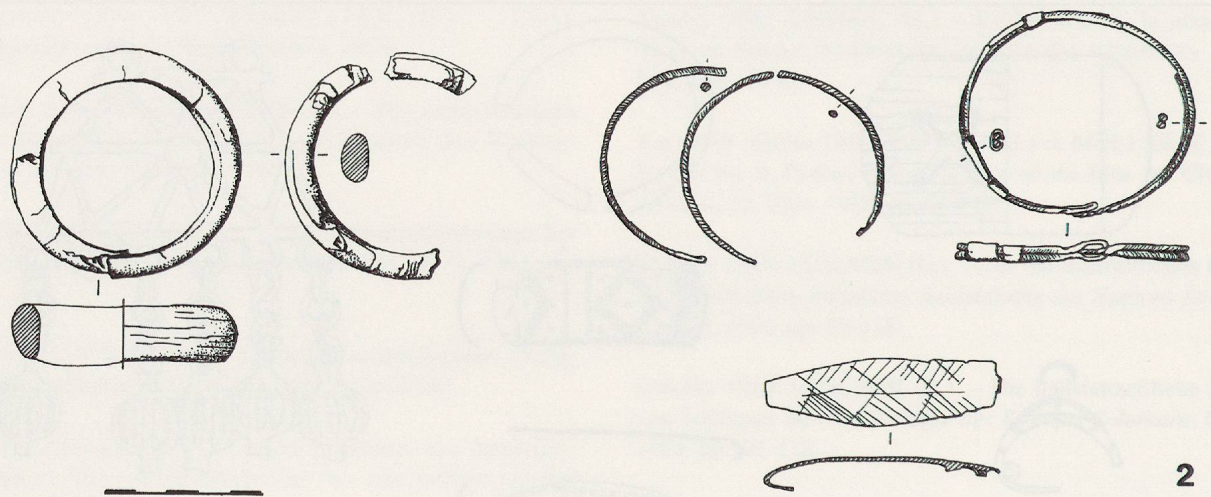
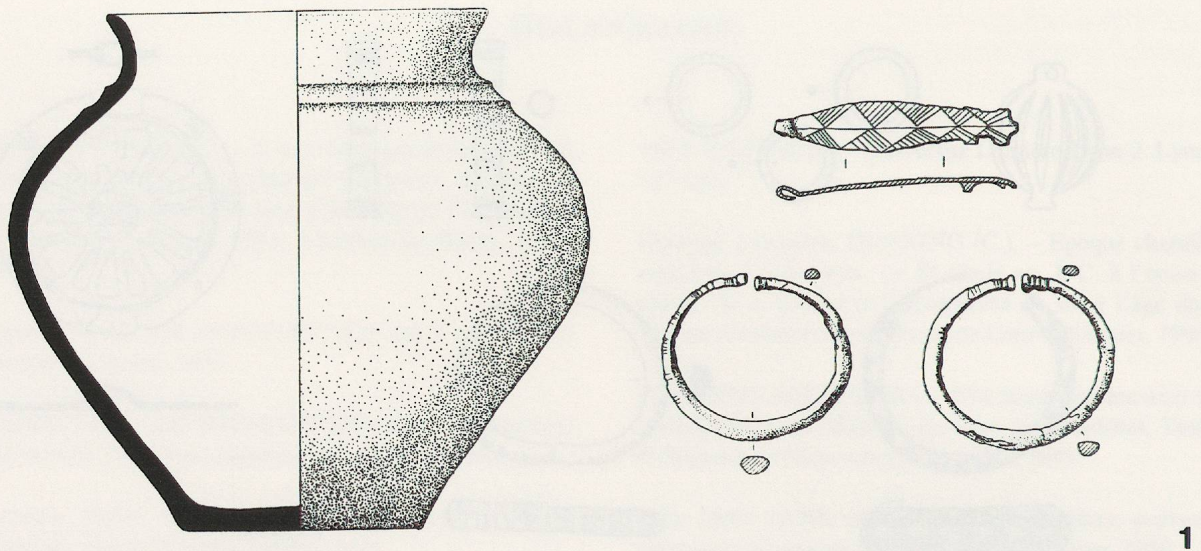


Fig. 4. Hallstatt C de la région neuchâteloise et vaudoise. 1: Cressier «La Baraque» NE, tombe 3; 2: Valangin «Bois de Bussy» NE, tumulus I; 3: Neuchâtel «Les Cadolles» NE; 4: Lausanne «Vernand de Blonay» VD, tombe 3. (D'après Drack 1964 et Kaenel 1990).

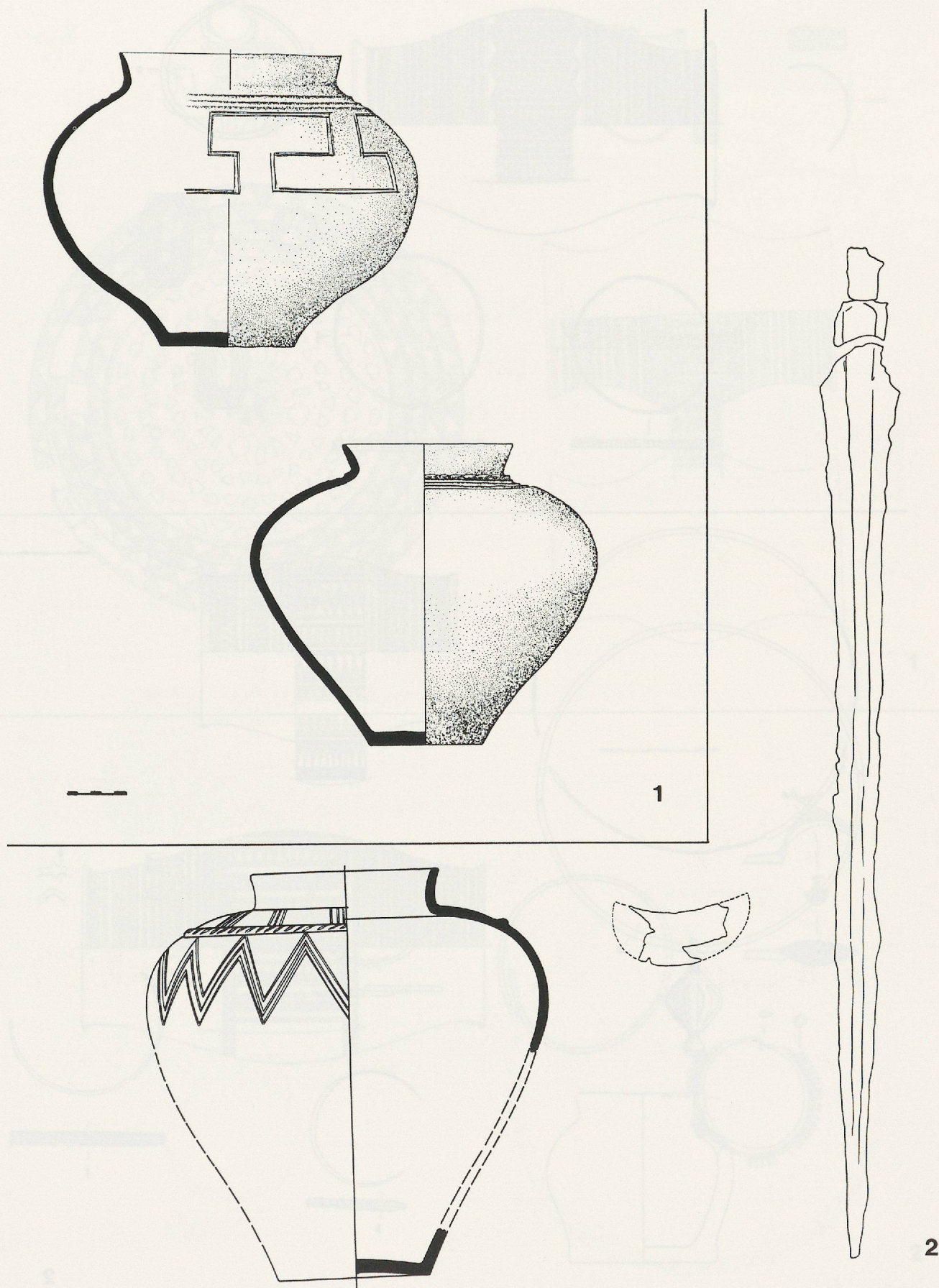
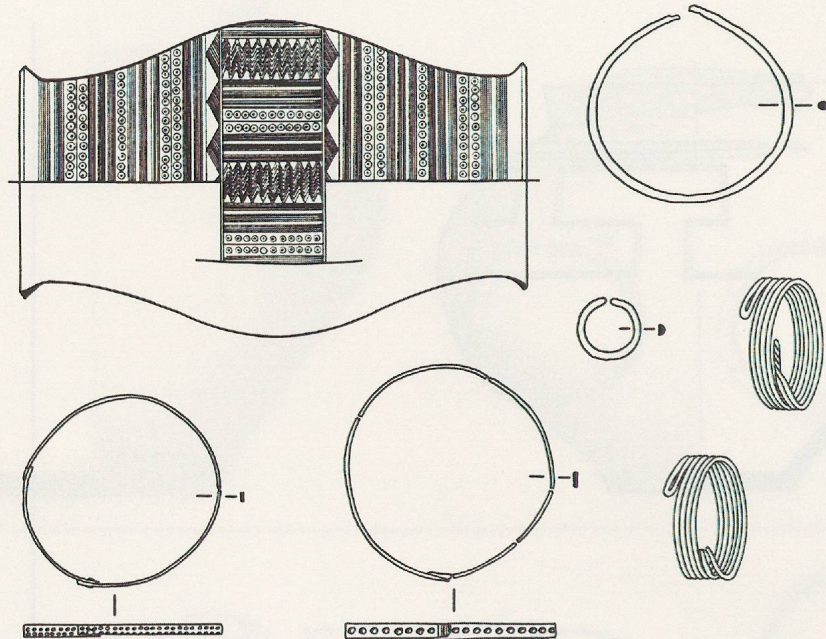
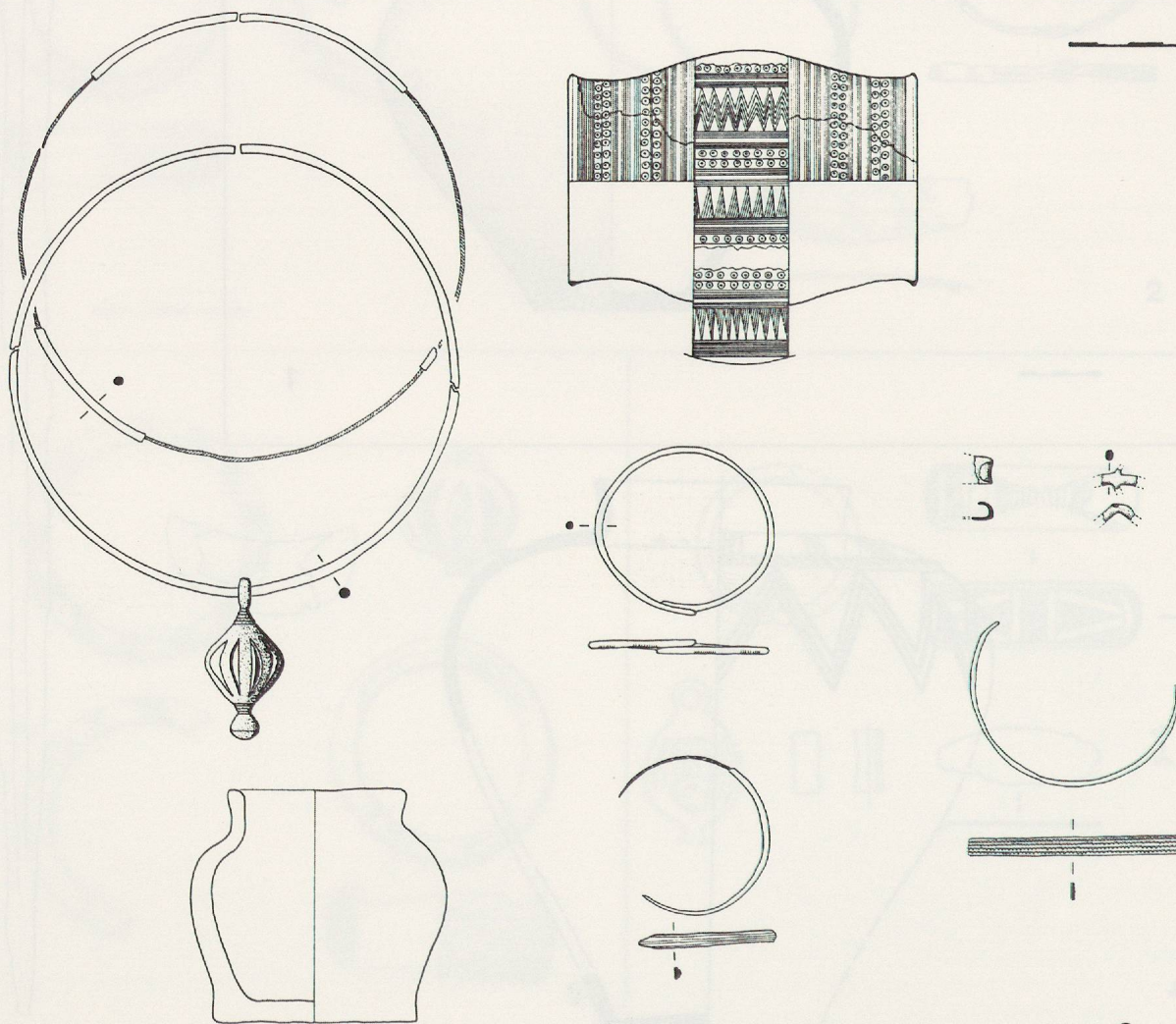


Fig. 5. Tombes masculines du Hallstatt C. 1: Enges «Grange-Vallier» NE, tumuli 1; 2: Bannwil «Moosbann» BE. (D'après Drack 1960).



1



2

Fig. 6. Hallstatt D1 du pied du Jura bernois et soleurois. 1: Bannwil «Rüchihölzli» BE, tumulus 4; 2: Obergösgen SO, tumulus 1, tombe 2. (D'après Drack 1960 et Lüscher 1983).

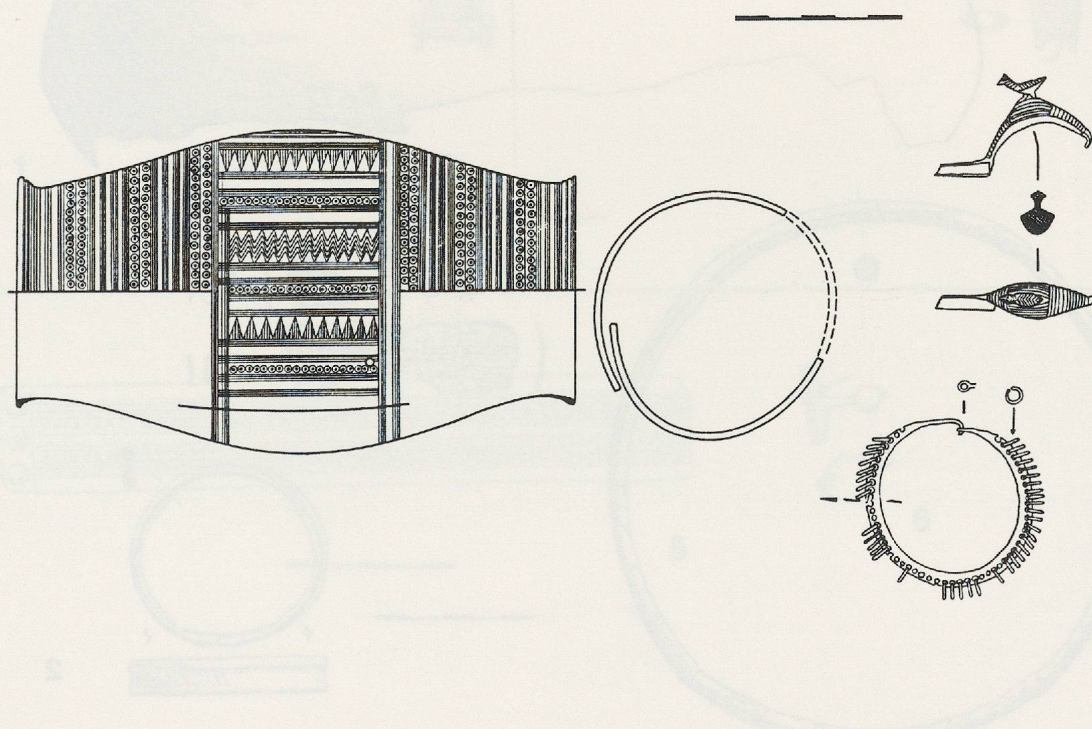
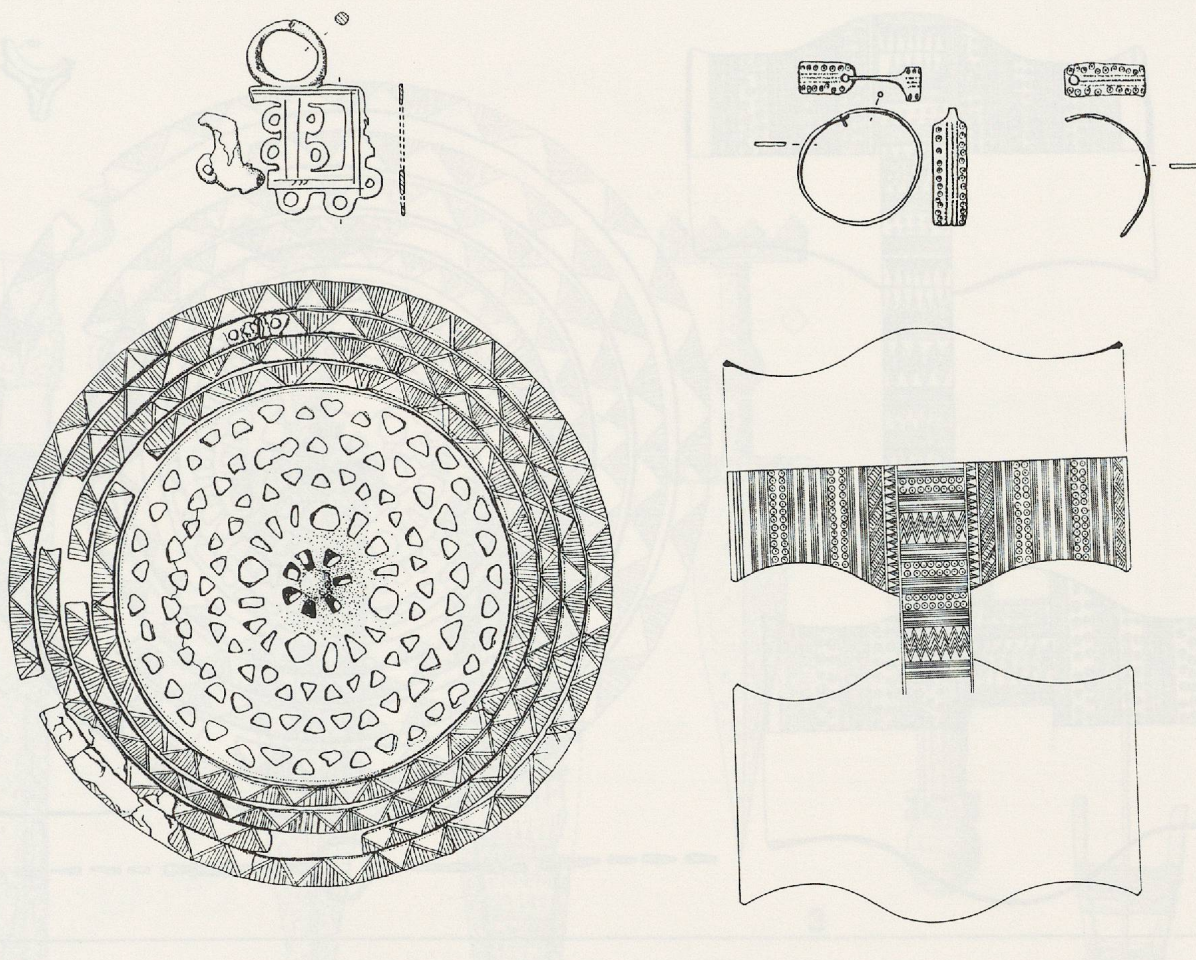


Fig. 7. Hallstatt D1 de la région neuchâteloise et vaudoise. 1: Bevaix «Vauroux» NE, tombe 1; 2: Baulmes «Bois des Tours» VD, tumulus 5. (D'après Schmid-Sikimić 1985 corrigé et Drack 1964).

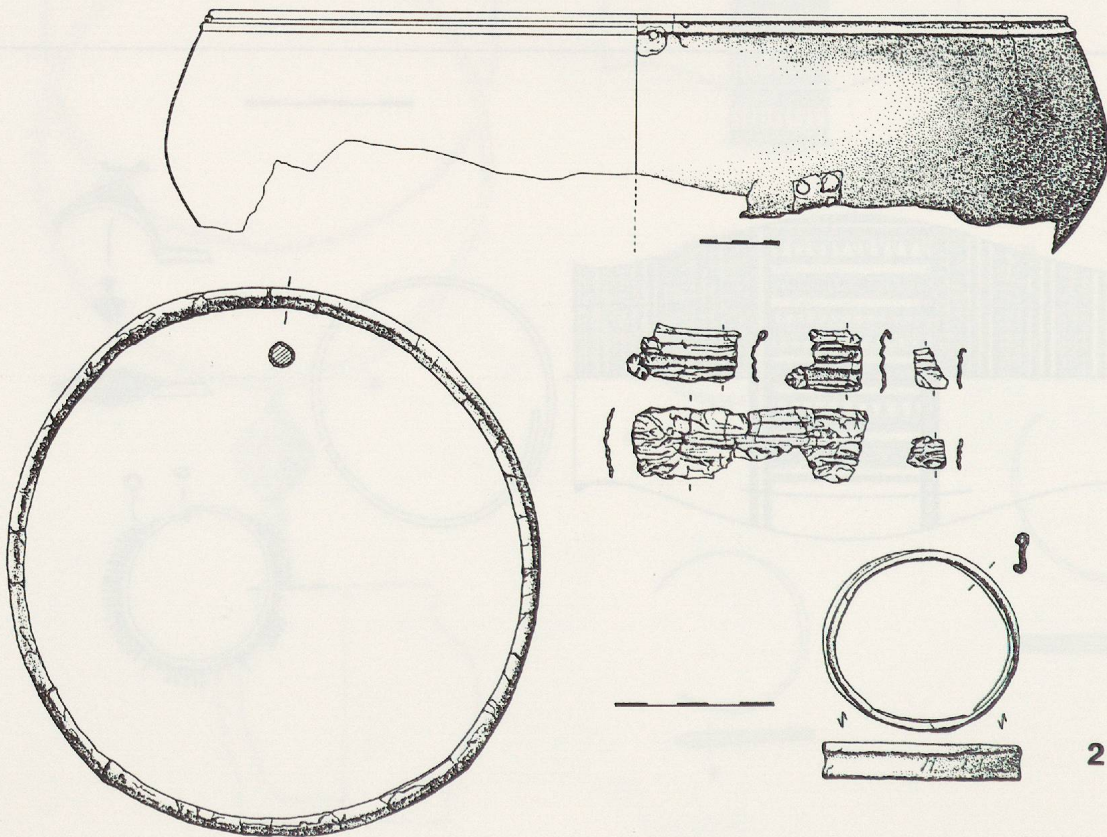
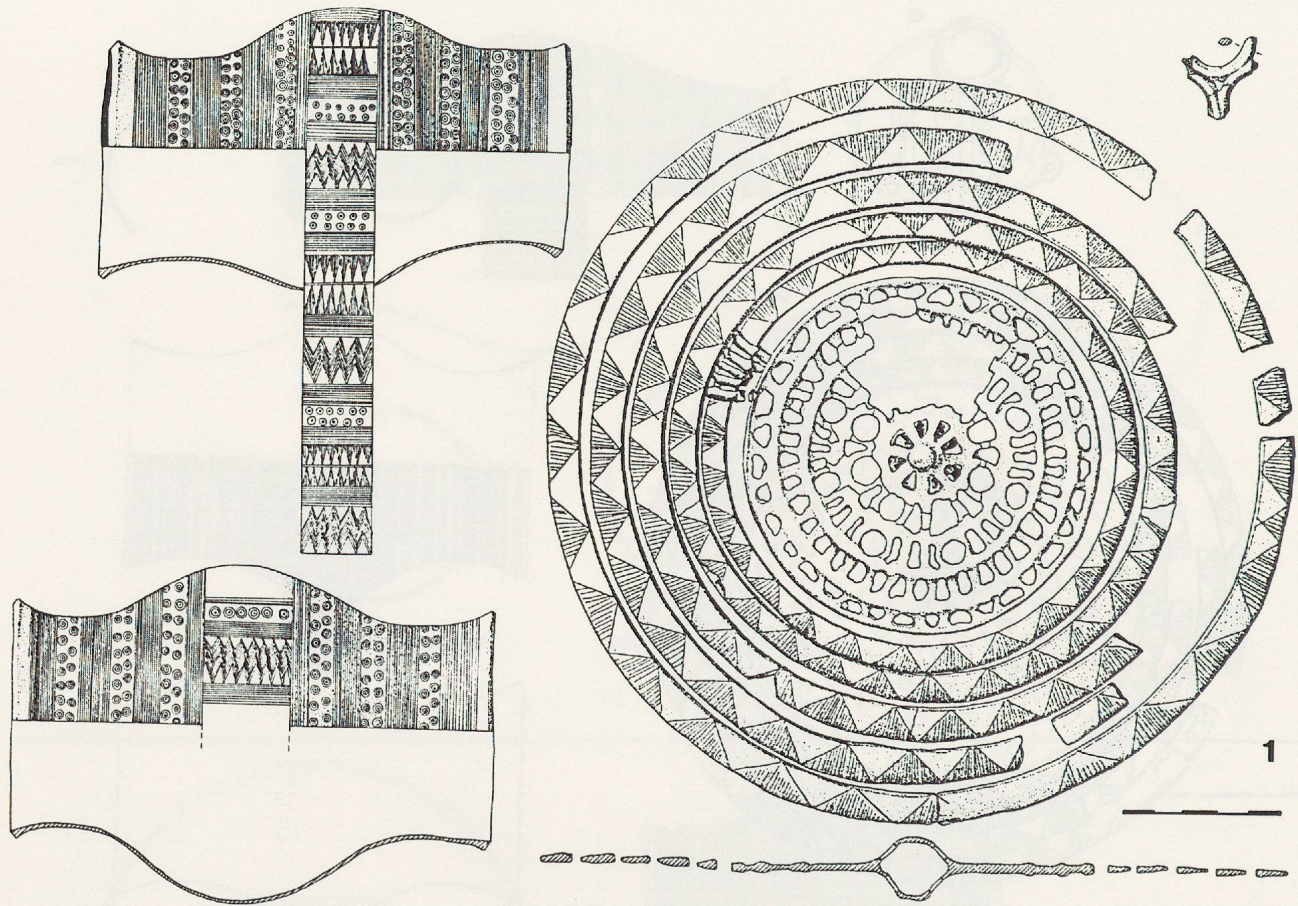


Fig. 8. Hallstatt D1 du Seeland bernois. 1: Ins «Holzmatt» BE, tumulus 2; 3: Hermrigen BE, tumulus. (D'après Dunning 1991b).

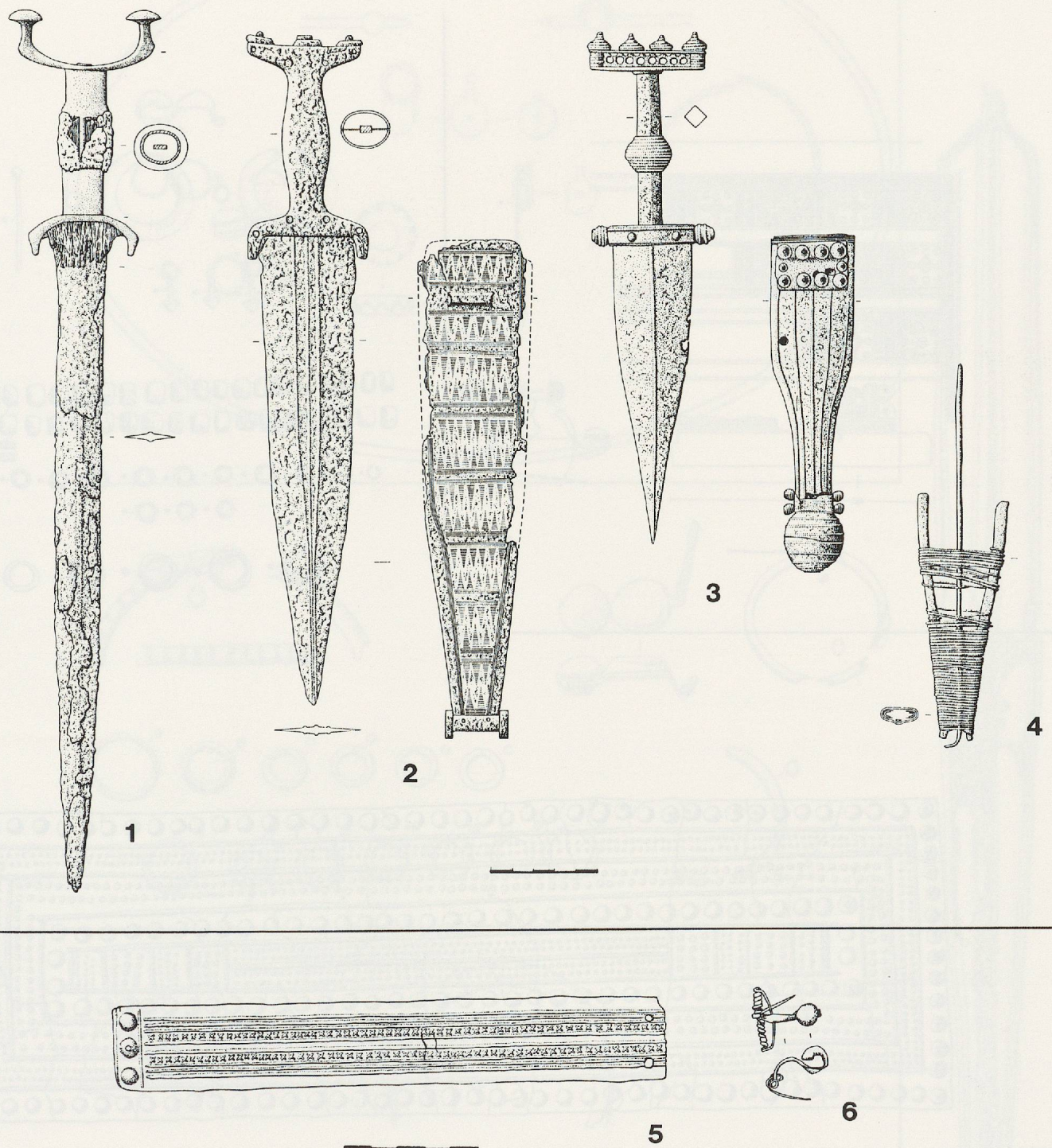


Fig. 9. Trouvailles isolées faites sur les rives des Trois-Lacs (Neuchâtel, Bienne et Morat). 1: Concise VD; 2: Cudrefin VD; 3: Estavayer-le-Lac FR; 4: Port BE; 5: La Sauge VD; 6: La Tène NE. (D'après Sievers 1982).

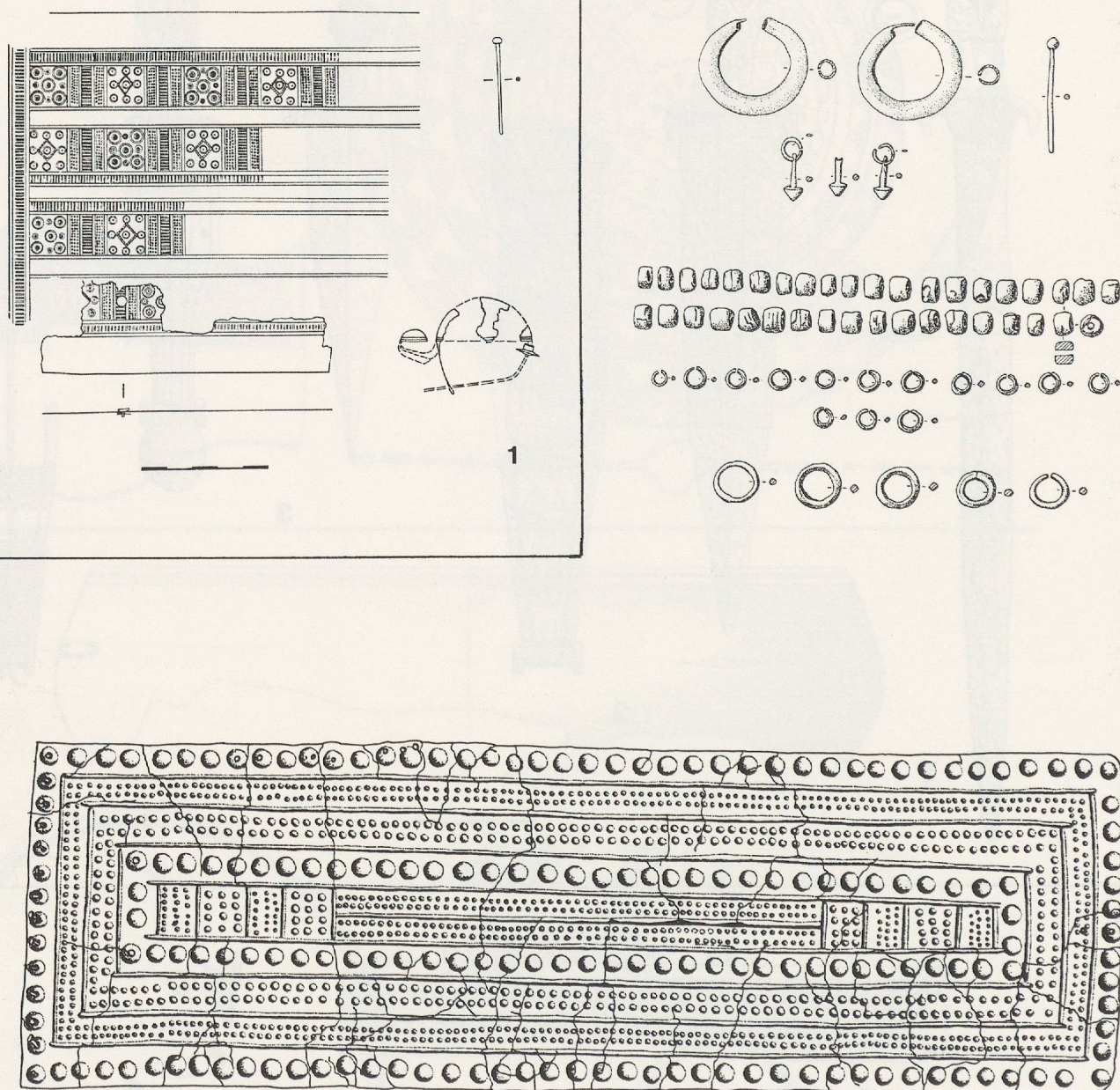


Fig. 10. Hallstatt D2. 1: Thunstetten «Weissenried» BE, tumulus 1; 2: Valangin «Bois de Bussy» NE, tumulus 5, tombe 2. (D'après Drack 1960).

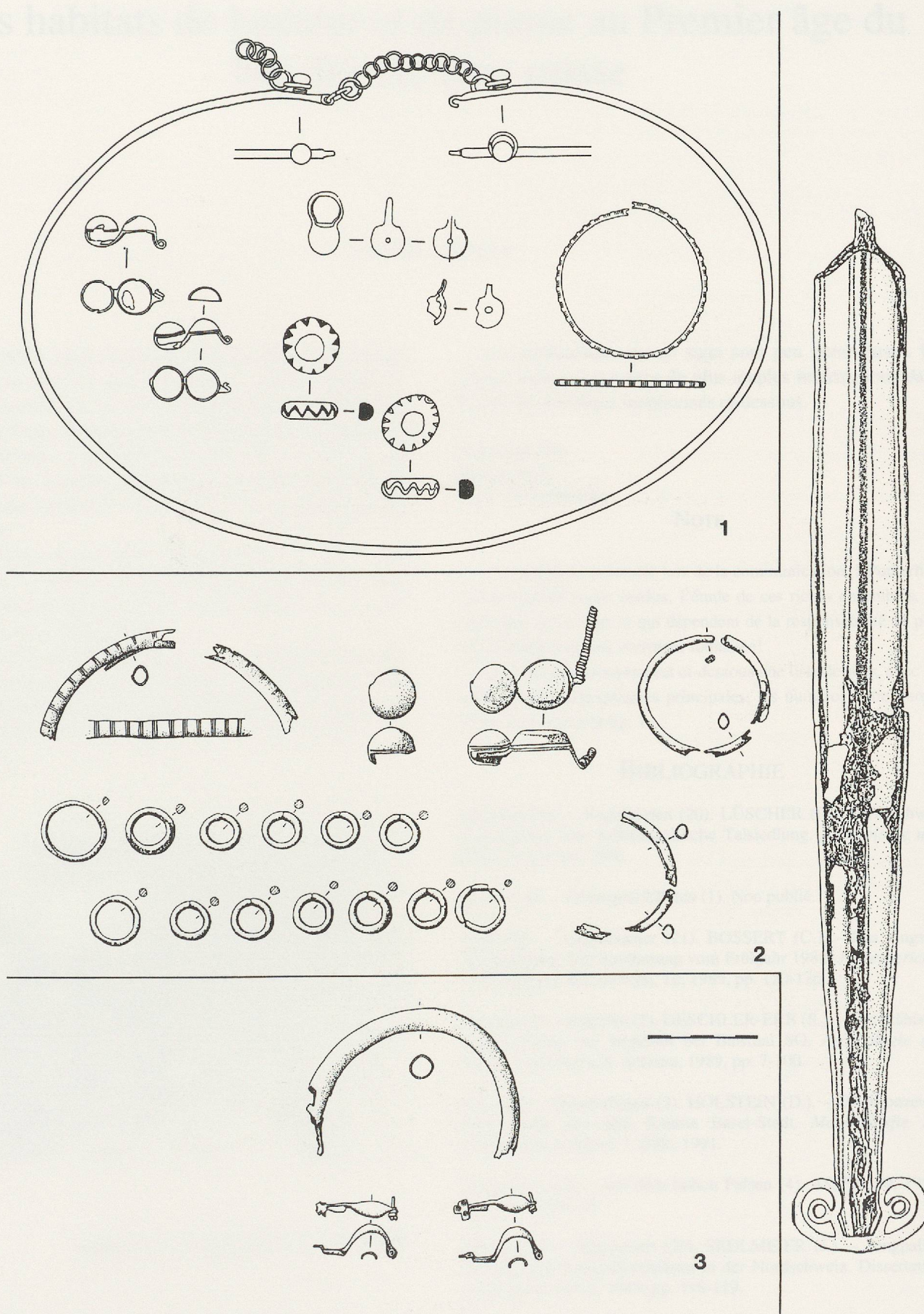
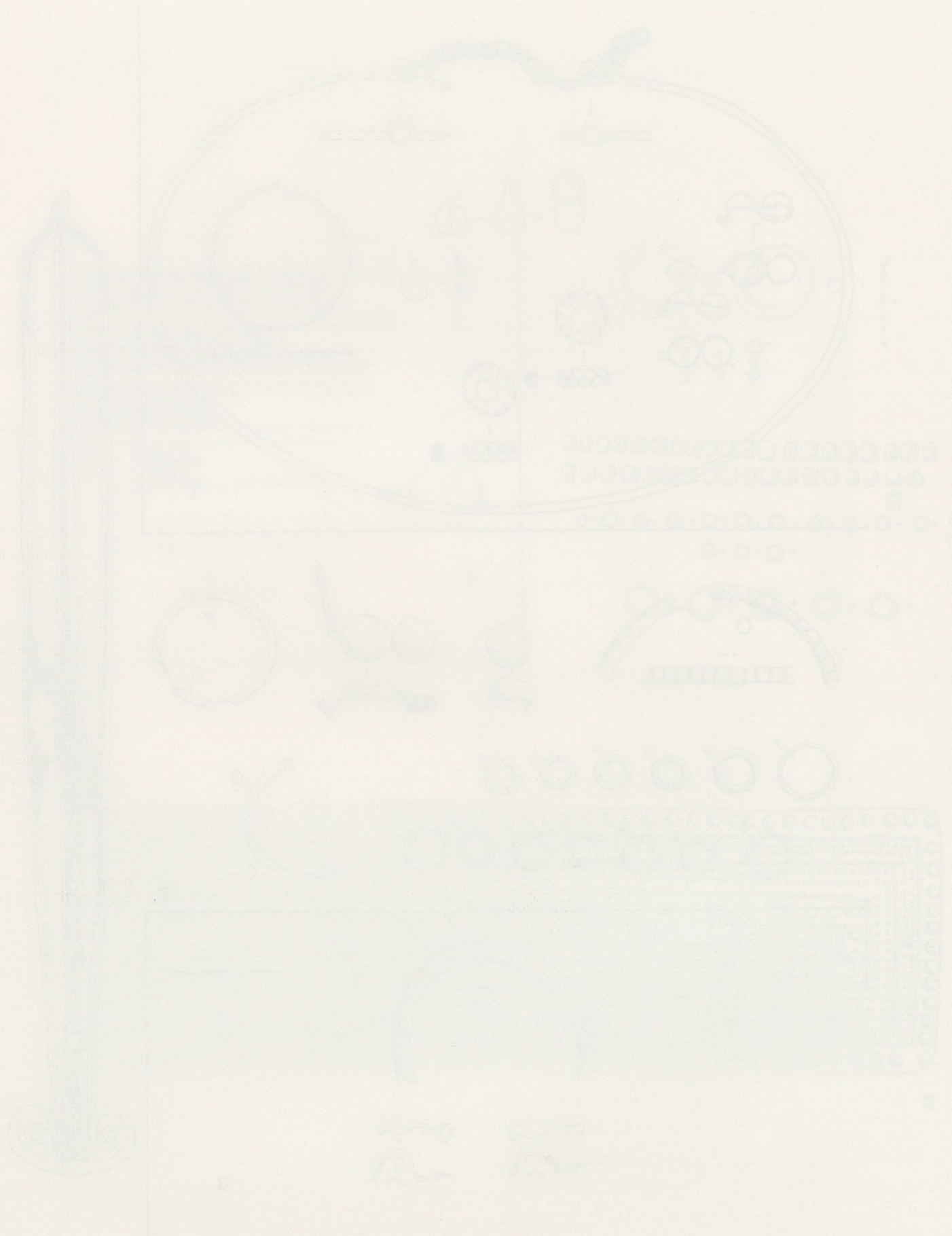


Fig. 11. Hallstatt D3. 1: Aubonne VD; 2: Ins «Holzmatt» BE, tumulus 1; 3: Hermrigen BE, tumulus 3. (D'après Drack 1964).



Les habitats de hauteur et de plaine au Premier âge du Fer dans le Jura suisse

Paul GUTZWILLER

DANS la partie suisse alémanique du Jura, on connaît à ce jour 25 sites. La plupart, soit 19 habitats, se trouvent sur un site de hauteur plus ou moins protégé. Dans 3 cas, la présence d'un système de fortification a pu être décelée. L'attribution de ces sites à l'époque de Hallstatt n'est toutefois pas toujours assurée. Cinq habitats de plaine sont connus, et il faut y ajouter l'occupation en abri sous roche.

Dans notre région, seules des structures en creux (trous de poteaux ou fosses), dont la fonction reste indéterminée, ont été découvertes; les traces de fondations de maisons n'ont pas pu être observées.

Le matériel archéologique ne se compose pratiquement que de céramique, et il est difficile, en l'absence d'objets métalliques typiques sur le plan chronologique, de les situer avec précision dans une période s'étendant du Hallstatt C au Hallstatt D.

Les publications sur ce sujet sont peu nombreuses. Le lecteur intéressé trouvera de plus amples informations dans la liste des ouvrages mentionnés ci-dessous.

Paul Gutzwiller
Schulgasse 8
CH-4106 THERWIL

NOTE

Les matériaux présentés lors de la communication, à Pontarlier, sont en grande partie inédits; l'étude de ces riches ensembles, de céramique avant tout, et qui dépendent de la responsabilité de plusieurs institutions, est vivement souhaitée!

Nous donnons simplement ci-dessous une liste de sites, avec les références bibliographiques principales; les numéros entre parenthèses renvoient à la fig. 1.

BIBLIOGRAPHIE

Allschwil BL – Vogelgärten (20). LÜSCHER (G.). – Allschwil-Vogelgärten, eine hallstattzeitliche Talsiedlung. *Archäologie und Museum*. Liestal, 1986.

Arisdorf BL – Geisspitz/Elleten (1). Non publié.

Augst BL – Amphitheater (21). BOSSERT (C.). – Das Augster Amphitheater. Die Sondierung vom Frühjahr 1988. *Jahresberichte aus Augst und Kaiseraugst*, 10, 1989, pp. 120-126.

Balsthal SO – Holzfluh (2). DESCHLER-ERB (S.). – Die prähistorischen Funde der Holzfluh bei Balsthal SO. *Archäologie des Kantons Solothurn*, 6. Soleure, 1989, pp. 7-100.

Basel BS – Münsterhügel (3). HOLSTEIN (D.). – Die bronzezeitlichen Funde aus dem Kanton Basel-Stadt. *Materialhefte zur Archäologie in Basel*, 7. Bâle, 1991.

Dürrenäsch AG – Auf dem hohen Felsen (4). ASSPA, 29, 1937, pp. 68-69, Abb. 15.

Ettingen BL – Büttenloch (25). SEDLMEIER (J.). – Jungpaläolithikum und Spätpaläolithikum in der Nordschweiz. Dissertation non publiée. Berne, 1989, pp. 118-119.

Gipf/Oberfrick AG – Im Hof (22). ASSPA, 71, 1988, p. 256.

Hofstetten SO – Chöpfli (5). Non publié.

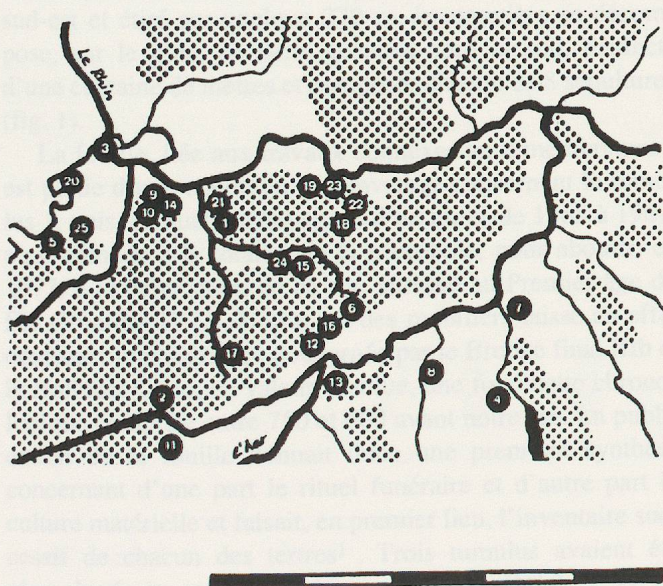


Fig. 1. Carte de distribution des trouvailles du Premier âge du Fer au nord-ouest de la Suisse (les chiffres renvoient aux numéros des sites mentionnés dans la bibliographie). Echelle: 50 km.

Lostorf SO – Gross Chastel (6) MATT (Ch. Ph.) *et al.* – Der grosse Chastel bei Bad Lostorf, ein spätrömisches Refugium im Solothurner Jura. *Archäologie des Kantons Solothurn*, 5, 1987, pp. 119-121.

Möriken AG – Kestenberg (7). LAUR-BELART (R.). – Lehr-grabungen auf dem Kestenberg. *Ur-Schweiz*, 15, 1951, pp. 33-52; 16, 1952, pp. 75-96; 19, 1955, pp. 1-32.

Muhen AG – Schafrain (8). DRACK (W.). – Die Hallstatt-Siedlung auf dem Schafrain bei Muhen. *Argovia*, 63, 1951, pp. 163-181.

Mumpf AG – Kapf. Neumatt (23). Non publié.

Muttenz BL – Dürrrain (10). ASSPA, 39, 1948, p. 56.

Muttenz BL – Wartenberg (9). ASSPA, 28, 1936, p. 44.

Oensingen SO – Lehnfluh (11). Non publié.

Olten SO – Dickenbännli (12). Non publié.

Olten SO – Sälschlössli (13). Non publié.

Pratteln BL – Madeln/Adler (14). ASSPA, 44, 1954/55, p. 71.

Sissach BL – Schützenhaus (24). Non publié.

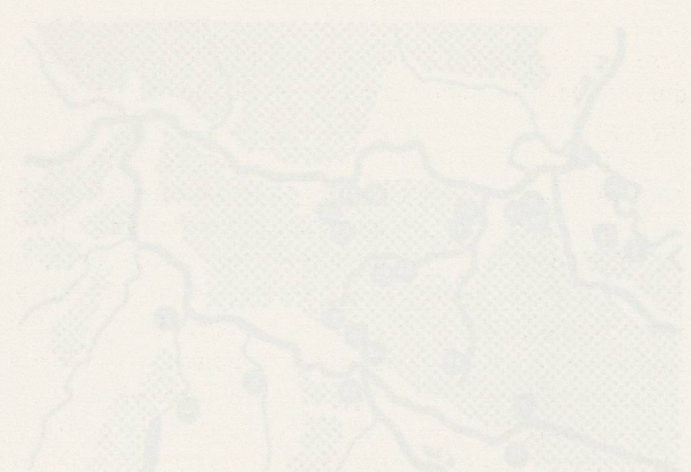
Sissach BL – Burgenrain (15). FREY (M.), HORAND (J.) et PÜMPIN (F.). – Der Burgenrain bei Sissach. *Baselbieter Heimatblätter*, 4, 1974, pp. 385 – 403. BÖCKNER (G.). – Dissertation en préparation. Bâle.

Trimbach SO – Frohburg (16). GUTZWILLER (P.). – Das vormit-telalterliche Fundgut vom Areal der Frohburg bei Trimbach SO. *Antiqua*, 18. Bâle, 1989.

Waldenburg BL – Gerstelflüh (17). BERGER (L.) et MÜLLER (F.). – Sondierungen auf der Gerstelflüh bei Waldenburg BL. 1968 und 1974. *Baselbieter Heimatbuch*, 14, 1981, pp. 9-91.

Wittnau AG – Horn (18). BERSU (G.). – Das Wittnauer Horn. *Monographien zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, 4. Bâle, 1945. BERGER (L.) et BROGLI (W.). – Wittnauer Horn und Umgebung. *Archäologische Führer der Schweiz*, 12. Bâle, 1980.

Zeiningen AG-Bönistein (19). DRACK (W.). – Der Bönistein ob Zeiningen, eine spätbronzezeitliche und späthallstattzeitliche Höhensiedlung des Juras. Festschrift R. Bosch zu seinem 60. Geburtstag. Aarau, 1947, pp. 99-116.



Chorologie et chronologie de la nécropole de Chavéria (département du Jura)

Alain DAUBIGNEY et Dominique VUAILLAT

INTRODUCTION

PRÈS d'une vingtaine de kilomètres au sud de Lons-le-Saunier (Jura), à 4 km au sud-ouest d'Orgelet, la nécropole de Chavéria se situe à l'articulation des communes de Chavéria, Beffia et Moutonne. Installé sur le premier plateau jurassien, dans la petite montagne, le site est néanmoins parfaitement accessible. A 480 m d'altitude environ, dans la zone dite plaine de manne, il s'insère en effet dans le synclinal de la Thoreigne qui forme une dépression d'une largeur de 2 km pour une dizaine de kilomètres de longueur. La particularité de la nécropole est d'être implantée en milieu argileux, marécageux et fréquemment inondé. Inscrit grossièrement dans un triangle orienté nord-ouest/sud-est et étiré sur quelque 270 m, le cimetière se décompose, sur le plan, en deux groupes nord et sud, distincts d'une centaine de mètres et composés chacun de 8 sépultures (fig. 1).

La fouille, liée aux travaux connexes au remembrement, est partie d'une opération de sauvetage concernant le tumulus 1, puis, en quatre campagnes d'un mois, de 1965 à 1969, s'est étendue à la totalité de la nécropole, pour aboutir, en 1977, à la publication de ce site attribué au Premier âge du Fer (Vuillat 1977). L'examen des mobiliers laisse en effet envisager une séquence gouvernée par le Bronze final IIIb et le Hallstatt C, ou, en valeur absolue, une fourchette chronologique comprise entre 750 et 600 avant notre ère. La publication de la fouille donnait donc une première synthèse concernant d'une part le rituel funéraire et d'autre part la culture matérielle et faisait, en premier lieu, l'inventaire successif de chacun des tertres¹. Trois tumulus avaient été réemployés en surface à l'époque romaine (N° 2, 3, 9), un autre (N° 17) avait été violé dans une phase récente et un tertre (N° 8) est resté mal identifié comme tombe. En revanche, l'essentiel des tumulus était intact et ceux-ci purent être fouillés dans leur intégralité dans les meilleures conditions de l'époque. On pourra donc considérer tout à la

fois le site comme un ensemble clos et sa publication comme un document de référence autorisant du même coup l'essai qui va suivre².

L'ambition de ce «retour» sur Chavéria était d'abord de reconnaître l'organisation spatiale de la nécropole et les règles sociologiques susceptibles de présider à la distribution des 16 tombes qui la composent, en bref d'aborder la chorologie de cet ensemble, à partir de critères strictement formels. Progressivement, les traitements graphiques de l'information et les techniques de l'analyse des données ont permis de s'interroger sur la dynamique interne de cette nécropole, au plan non seulement spatial mais aussi chronologique, et de proposer un modèle d'évolution du groupe. Reste à le confronter aux perspectives qui s'ouvrent aujourd'hui sur la transition de l'âge du Bronze à l'âge du Fer avec ses dimensions sociales, culturelles et chronologiques.

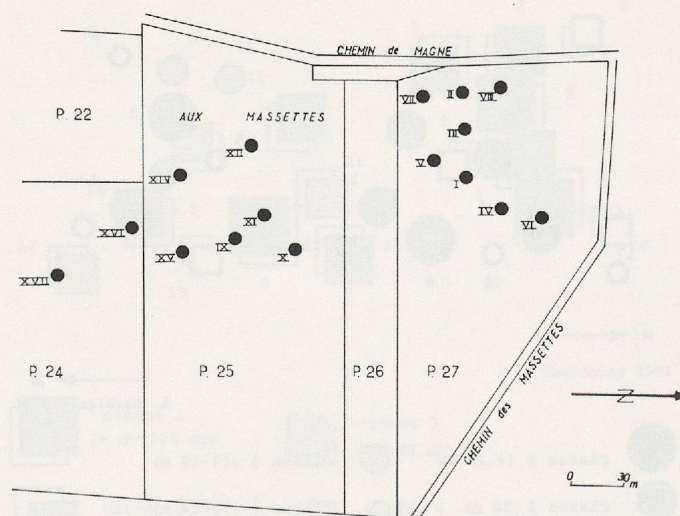


Fig. 1. Plan de la nécropole de Chavéria. (D. Vuillat 1977).

ANALYSE ET PARAMÈTRES

Le jeu des trois dimensions

On précisera d'emblée, pour la crédibilité de la démarche que les quelques déformations³ subies par les tertres depuis leur état initial n'ont pas dû affecter les données de base et donc les résultats d'ensemble.

Les diamètres (fig. 2)

Calculée sur les 16 tumulus, la moyenne des diamètres, égale à 18 m, apparaît supérieure à la moyenne régionale. Au sein de la nécropole, la règle de l'hétérogénéité l'emporte. En effet, les diamètres des tertres s'étalonnent entre 10 m pour le plus petit (T 8) et 30 m pour le plus grand (T 9); 4 classes peuvent être distinguées.

La classe 1 rassemble 2 tumulus d'un diamètre supérieur à 20 m (T 3, 9);

La classe 2 groupe 6 tumulus d'un diamètre égal à 20 m (T 4, 10, 11, 12, 14, 16);

La classe 3 comprend 3 tumulus autour de 17-18 m de diamètre (T 1, 2, 7);

La classe 4 est formée de 5 tumulus d'un diamètre égal ou inférieur à 14 m et plutôt compris entre 12 et 14 m (T 5, 6, 8, 15, 17).

Cette répartition signifie d'emblée que l'hétérogénéité n'implique pas une distribution aléatoire mais, au contraire, une distribution organisée. Peut-être pourrait-on n'envisager que 3 groupes (avec la fusion des classes médianes 2 et 3) ce qui ne change rien à la perspective d'une stratification hiérarchisée des modules de diamètre. On notera, de ce point de vue, sur le plan, l'émergence des 2 tumulus de la classe 1 encadrés par des tumulus d'un diamètre inférieur.

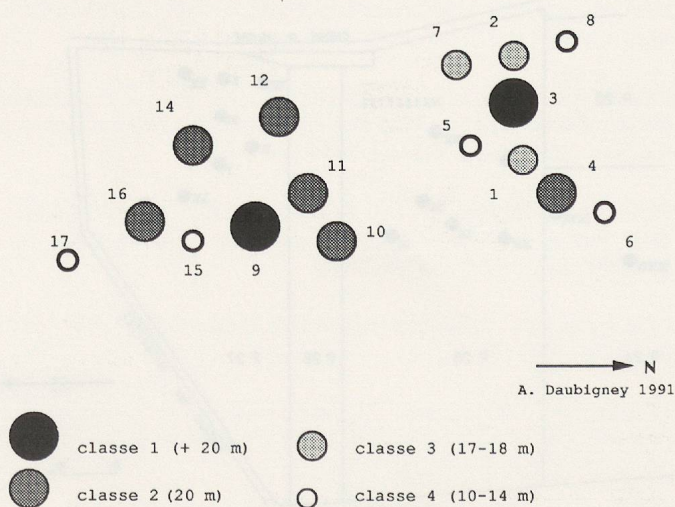


Fig. 2. Chavéria: diamètres des tertres.

On remarquera que les classes 1, 2 et 4 se ventilent tant dans le groupe nord que dans le groupe sud de la nécropole, ce qui laisse présumer, à ce stade de l'enquête, d'un même mode de fonctionnement des deux horizons, parce qu'ils obéissent aux mêmes règles sociologiques ou/et parce que leur fonctionnement est simultané. Sur ce point, le poids singulier de la classe 2 au sud et, plus encore, la représentation exclusive de la classe 3 au nord soulignent des spécificités.

Les hauteurs (fig. 3)

La hauteur moyenne des tumulus avoisine le mètre: il semble bien qu'une fois encore l'échantillon fourni par Chavéria dépasse la moyenne générale.

Le tumulus le plus bas s'élève à 0,50 m quand le plus haut atteint 1,80 m. Les variables permettent de différencier tout également 4 classes:

la première se résume au T 9 (180 cm);

la seconde distingue un groupe de 5 tumulus hauts de 120 à 135 cm (T 1, 2, 3, 4, 16);

la troisième comprend également 5 tumulus d'une hauteur de 80 à 100 cm (T 5, 7, 10, 12, 17);

la quatrième (T 6, 8, 11, 14, 15) rassemble les tertres les plus bas (50-55 cm).

On retrouve, en ce qui concerne les hauteurs respectives des tertres, les principes d'hétérogénéité, de hiérarchie et de rationalité déjà entrevus dans l'examen des diamètres. Il appert, de la même façon, que le critère de la taille du tertre sert pour désigner une élite minoritaire et un groupe inférieur non négligeable, entre lesquels figure une couche majoritaire tirée (par moitié) vers le haut ou au contraire vers le bas.

La comparaison que l'on peut faire, pour chaque tumulus, de son appartenance à telle classe pour les diamètres et telle autre pour les hauteurs montre qu'il n'y a pas de rapport

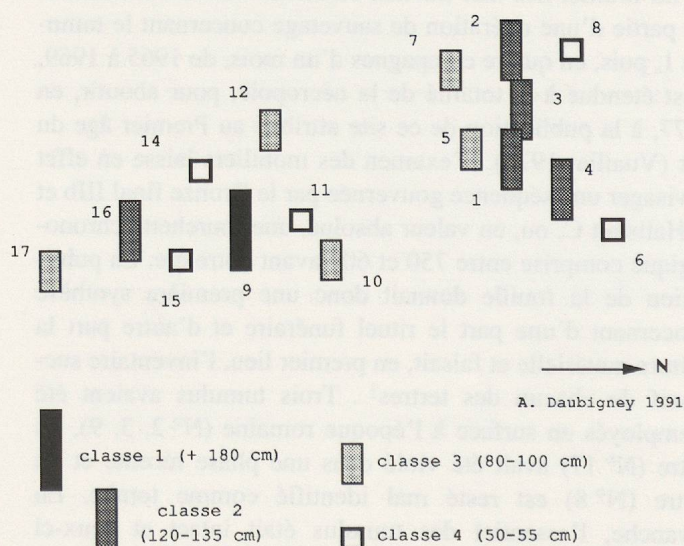


Fig. 3. Chavéria: hauteurs des tertres.

absolu entre les 2 critères. La correspondance est nulle dans 2 cas (T 11 et 14) et relative (décrochement d'une classe) dans 7 autres (T 1, 2, 3, 5, 10, 12, 17). La coïncidence ne s'établit que 7 fois (T 4, 6, 7, 8, 9, 15, 16) c'est-à-dire pour moins de la moitié des tertres. En même temps qu'il y a donc une certaine logique de la monumentalisation, le discours de la monumentalité s'avère complexe. On posera comme hypothèse que cette complexité peut être le décalque de la complexité des statuts sociaux; elle peut être induite aussi par une évolution chronologique jouant elle-même de la représentation de ces statuts sociaux sur des registres différents en fonction des effets de mode.

La classe 1 n'est représentée qu'au sud et confirme le rôle polarisateur du T 9. Dans ce groupe sud, l'homogénéité que figuraient les diamètres égaux à 20 m éclate sous la diversité de classes distinctes par leur hauteur. A contrario, T 11 et T 14 y apparaissent rigoureusement identiques tant par leur diamètre que par leur hauteur.

La singularité que présentait le groupe nord par l'exclusivité qu'il détenait des diamètres de classe 3 est confirmée par une sur-représentation dans cet espace de la classe 2 des hauteurs: tout se passe comme si l'on avait fait ici le choix de construire moins large mais plus haut dans une période donnée et relativement restreinte. On ajoutera, si l'on établit, sur le plan, les relations entre tumulus appartenant à la même classe, que l'axe du développement de cette zone tumulaire – est / ouest – tranche tout à fait avec une orientation méridienne largement dominante et, du reste, donnée par le plan général de la nécropole.

En revanche, la distribution partagée des classes 3 et 4 laisse, d'un autre côté, entendre également des choix communs et/ou contemporains entre les paquets nord et sud.

Les volumes (fig. 4)

Nous nous en sommes tenus pour le calcul des volumes tumulaires à l'application de la formule du calcul de la calotte sphérique.

L'hétérogénéité constatée précédemment se répercute ici. Les 19 m³ de T 8, quelque peu hors normes de gabarit, accrédite la suspicion qu'il y avait de lire ce tertre comme un monument funéraire (sans qu'on puisse encore le rejeter absolument comme tel). Autour d'une moyenne de 148 m³, l'écart varie donc surtout entre 33 m³ (T 15) et 638 m³ (T 9). 4 classes peuvent être inventoriées.

Les volumes les plus forts (classe 1: 200 m³ et plus) correspondent à 3 tumulus (T 3, 4, 9);

la classe 2 (114 - 189 m³) concerne 6 tombes (T 1, 2, 7, 10, 12, 16);

la classe 3 comprend 3 tertres d'un volume situé entre 61 et 78 m³ (T 11, 14, 17);

la classe 4 est formée des 4 plus petits tertres (entre 19-33-48 m³).

4 classes sont, encore une fois, identifiables, clairement séparées par niveau hiérarchique.

Le tableau des comparaisons entre classes obtenues, en fonction tout à la fois des diamètres, des hauteurs, et des

volumes, souligne par ses différences que chaque paramètre a compté pour les protohistoriques. Il y aura donc lieu, au plan méthodologique, de faire attention à chacun d'entre eux. La coïncidence entre classe de diamètre ou classe de hauteur et classe de volume s'établit une fois sur deux. En revanche, la coïncidence entre classes de diamètre, de hauteur et de volume n'est absolue que dans 5 cas sur 16 et ne s'établit pas nécessairement par rapport à telle ou telle classe (T 4, 6, 15 = cl. 4; T 16 = cl. 2; T 9 = cl. 1).

	classe 1	classe 2	classe 3	classe 4
diamètres	2 cas 12, 5%	6 cas 37, 5%	2 cas 18, 7%	4 cas 31, 2%
hauteurs	1 cas 6, 2%	5 cas 31, 2%	5 cas 31, 2%	5 cas 31, 2%
volumes	3 cas 18, 7%	6 cas 37, 5%	3 cas 18, 7%	4 cas 25 %

L'analyse du détail que nous avons faite pour déterminer si de la hauteur ou du diamètre tel paramètre l'emportait ne donne pas de tendance significative. Le poids de l'un et l'autre facteur s'équilibre globalement, mais il est possible (comme on le verra) que les valeurs de références aient évolué avec le temps.

L'homogénéité globale des résultats souligne encore qu'il y a bien lieu de distinguer 4 populations séparées en groupe fort (classe 1), faible (classe 4), moyen-fort (classe 2) et moyen-faible (classe 3). La tentation sera forte, en rassemblant 3 groupes, de les projeter en séries maculine, féminine et enfantine. On verra plus bas comment nuancer ce tableau.

La répartition des tertres sur le terrain, en fonction de leur classe respective d'appartenance, met d'abord en évidence une spécificité du groupe sud qui contient à lui seul la classe 3; ce qui peut constituer un autre indice de chronologie relative.

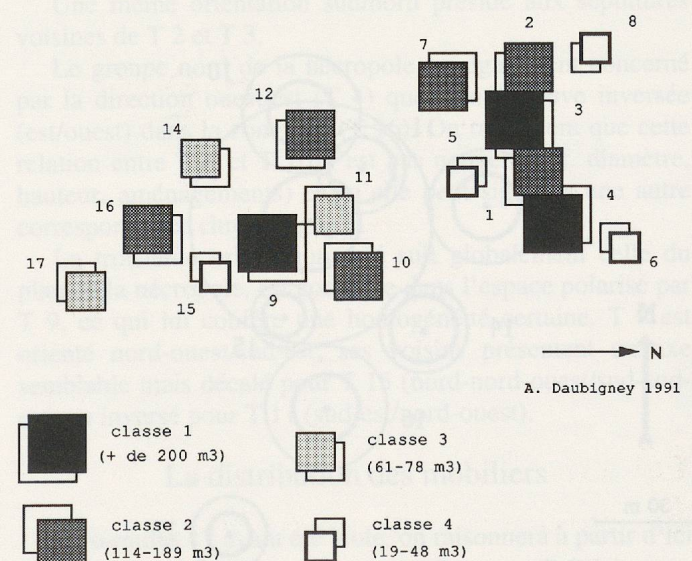


Fig. 4. Chavéria: volumes des tertres.

Elle confirme, ensuite, le rôle polarisateur des tumulus 3 et 9 auxquels vient se rattacher, pour son volume, le tumulus 4. Cette polarisation que complète l'image d'une distribution satellitaire des tumulus plus petits vis-à-vis de plus gros renvoie au système de l'ambactitude sur lequel nous avons déjà tant insisté⁴ et, plus particulièrement, compte tenu du contexte de l'époque, à l'expression de rapports hiérarchiques mais qui se manifestent ici dans le cadre de la parentèle plutôt que dans celui de la dépendance.

Individus et rituels

Aires de décapage (fig. 5)

Cette organisation nucléaire et cellulaire de la nécropole est particulièrement manifeste dans l'essai que l'on peut faire de reporter sur le plan de la nécropole les aires de décapage correspondant au prélèvement des matériaux nécessaires à l'édification des tumulus.

On rappellera que la même structure tumulaire de base s'impose pour la totalité de la nécropole, ce qui lui confère d'ailleurs une certaine homogénéité dans l'espace et dans le temps. Pour chaque tertre, la fouille a révélé une structure stratigraphique identique faite d'un horizon humique de couverture d'une dizaine ou quinzaine de cm, du tertre proprement dit constitué d'argile de décalcification et du substratum sur lequel était déposé la sépulture.

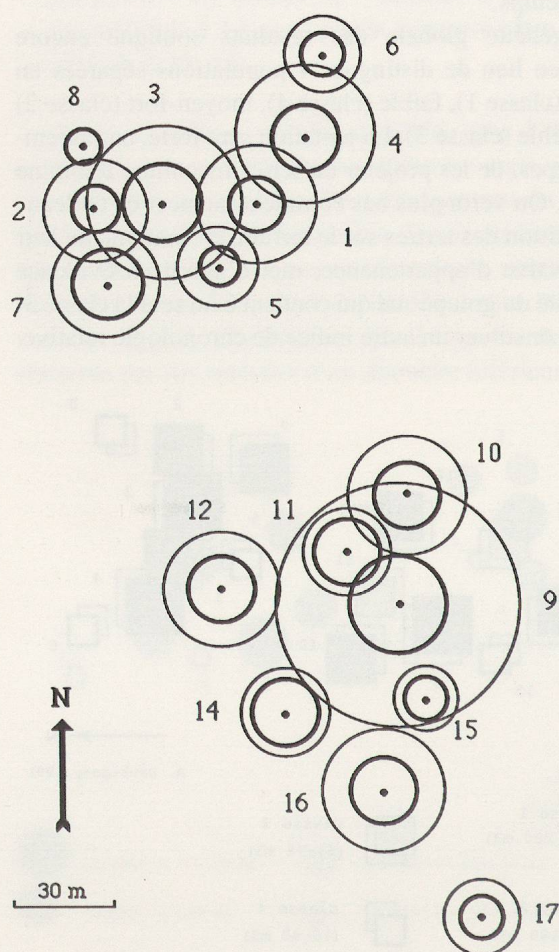


Fig. 5. Chavéria: aires de décapage.

Cette préparation du sol naturel, repérée en bien d'autres cas, la nature des matériaux argileux récupérés, au moins pour partie, sur des sols anciens d'habitat (témoins céramiques et surtout lithiques), les vicissitudes concrètes de la mise en œuvre des tertres nous ont fait considérer que la matière première du monument funéraire avait été prise immédiatement sur place, y compris dans l'espace où devait s'édifier le tumulus. On a donc considéré que chaque tumulus impliquait une aire de décapage proportionnelle à son volume⁵.

Par analogie avec l'épaisseur de la couche humique, compte tenu aussi des moyens techniques disponibles, il nous a semblé que le principe du décapage d'une couche de 15 cm d'épaisseur pouvait être admis; ce qui revient à dire que 1 m³ de terre s'obtient par le décapage de 6,66 m².

On remarquera, avec certains tertres, qu'il y a parfois presque adéquation entre aire proprement tumulaire et aire de décapage; en ce cas, le décapage était solution d'économie. On peut s'apercevoir aussi que, grossièrement, dans la majorité des cas le rayon de l'aire de décapage vaut 2 fois le rayon du tumulus. Une telle observation n'a pas pu échapper à ces bâtisseurs de tumulus, qui pouvaient par là même prévoir concrètement le plan d'occupation de l'espace réservé aux morts.

Pour revenir à la figuration des aires de décapage, on y mesure bien, concernant le groupe nord, non seulement le rôle polarisateur des T 3 et T 4, mais aussi tout un processus de développement par agrégation tumulaire et coalescence des tissus décapés, selon un ordre assez serré et obéissant à une certaine logique de l'installation périphérique et satellitaire. Cet ordre apparaît beaucoup plus lâche dans la partie sud. Ici, l'aire de décapage du T 9 semble très fonctionnelle: elle joue le rôle d'une frontière limitrophe pour un sous-ensemble aligné sud-est / nord-ouest et, en même temps, délimite un espace intégrateur pour un sous-groupe constitué en son sein.

Aménagements de la sépulture (fig. 6)

Les aménagements spécifiques à certaines tombes relèvent de trois grands types. Il peut s'agir soit de compartiments végétaux, soit de couronnes de pierre, soit encore de simples dispositifs pierreux.

Les structures végétales figuraient dans T 4 sous forme de «poutres» et dans T 9 et T 16 à la manière d'un tapis de fibres. Dans T 2, la couronne de pierre, unique, présentait un appareil régulier, sans doute apparent, alors que dans T 14 et T 15 la couronne était double, concentrique et recouverte. Les autres aménagements pierreux sont plus sommaires. Une amorce de couronne et 3 pierres dressées (stèle) caractérisaient T 4. T 3 comprenait un dallage haut de 65 cm quand T 16 était marqué par la présence de quelques dalles.

Ces divers éléments établissent une proximité de rituel affectant simultanément les deux bords de la nécropole. Ils peuvent rendre compte également de connivences plus particulières: T 2 et T 3 pour la partie nord; T 9 et T 16 ou T 14 et T 15 pour la partie sud.

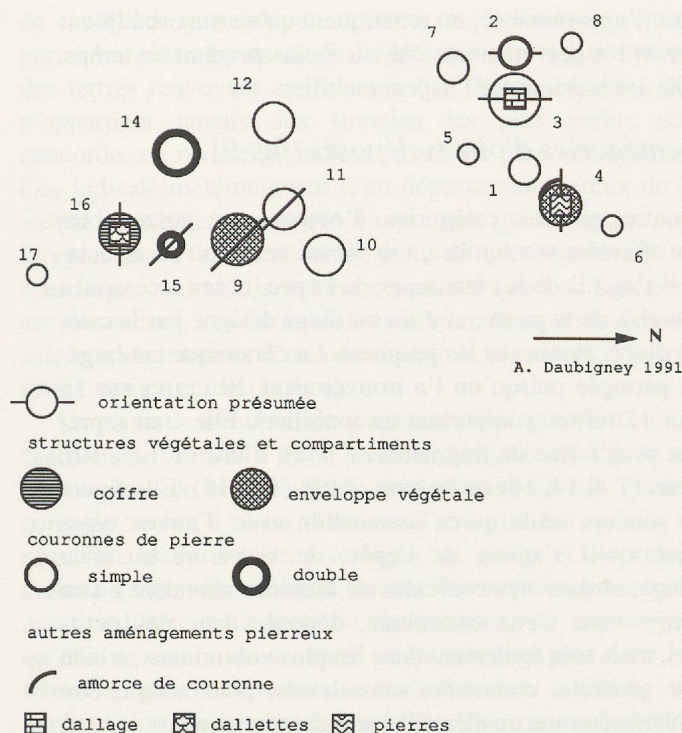


Fig. 6. Chavéria: aménagements des sépultures.

La fonction de ces aménagements est assez claire; elle consiste à mieux valoriser la sépulture. Sans être très rares, puisqu'on les trouve dans 7 tumulus, ces éléments apparaissent liés à des sépultures particulièrement privilégiées. En effet, les structures végétales et les simples dispositifs pierreux correspondent aux volumes tumulaires de la classe 1 (T 3, 4, 9) et au plus puissant de la classe 2 (T 16) qui, par ailleurs, ont donné des épées. Le même type de coïncidence s'établit pour T 2. Les deux couronnes doubles sont associées à des tombes de faible ampleur mais sont réhaussées par un mobilier où se trouve, dans l'un et l'autre cas, le lignite.

Incinérations, inhumations (fig. 7)

Les sépultures ont comme point commun d'être uniques, centrales, déposées à même le sol naturel. La fouille et la publication avaient reconnu 4 incinérations (T 1, 7, 12, 14), auxquelles il fallait peut-être adjoindre T 5, 1 inhumation (T 2), une incinération ou inhumation partielle (T 15), dans un contexte où l'acidité des sols et la dissolution des os qu'elle provoque perturbait l'appréciation des réalités. Un nouveau bilan de l'information établit que nous serions en présence de 4 sépultures indéterminées (T 5, 8, 10, 17), de 4 incinérations (T 1, 7, 12, 14) et de 8 inhumations (T 2, 3, 4, 6, 9, 11, 15, 16).

La pratique de l'inhumation est donc majoritaire face à celle de l'incinération avec laquelle cependant elle coexiste dans la nécropole, tant dans le groupe nord que dans le groupe sud. Dès lors, cette différence de traitement des corps paraît recouvrir une dimension sociologique.

Contenue dans un vase, ou simplement déposée dans une petite fosse (T 7), l'incinération se trouve dans des tertres de volumes moyens (classe 2 pour T 1, 7, 12; classe 3 pour T 14) ne comportant pas d'aménagements particuliers sauf dans le cas de T 14 (couronne double).

T 15 proche par sa morphologie d'ensemble de T 14 comprend une inhumation. Sauf ce dernier tumulus, les tombes aménagées, qui sont souvent des tombes à épée, impliquent des inhumations. Celles-ci se rencontrent cependant dans les quatre classes reconnues des volumes (classe 4 pour T 6, 15; classe 3 pour T 11; classe 2 pour T 2, 16; classe 1 pour T 3, 4, 9): on voit, par là même, comment l'inhumation a pu concerner globalement l'élément masculin mais aussi l'autre sexe.

Orientations (fig. 7)

Sauf en ce qui regarde T 15, l'orientation des corps nous est indiquée par la disposition de l'épée et la place présumée de la tête du défunt. Trois grandes directions ont été choisies pour le dépôt des inhumations.

Une même orientation sud/nord préside aux sépultures voisines de T 2 et T 3.

Le groupe nord de la nécropole est également concerné par la direction ouest/est (T 4) que l'on retrouve inversée (est/ouest) dans la zone sud (T 16). On rappellera que cette relation entre T 4 et T 16 n'est pas nouvelle (cf. diamètre, hauteur, aménagements) et qu'elle peut signifier une autre correspondance chronologique.

La troisième orientation, qui suit globalement celle du plan de la nécropole, est contenue dans l'espace polarisé par T 9, ce qui lui confère une homogénéité certaine. T 9 est orienté nord-ouest/sud-est; ses voisins présentent un axe semblable mais décalé pour T 15 (nord-nord-ouest/sud-sud-est) ou inversé pour T 11 (sud-est/nord-ouest).

La distribution des mobiliers

Le tumulus 17 ayant été violé, on raisonnera à partir d'ici sur les 15 tumulus restant, en rappelant que T 8 laisse un doute sur sa qualité de tertre funéraire.

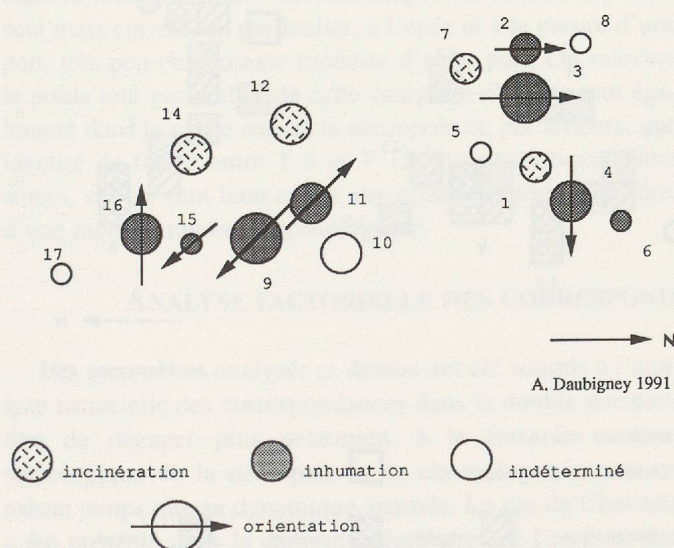


Fig. 7. Chavéria: rites funéraires.

Le nombre des mobiliers déposés (fig. 8)

La sépulture peut être accompagnée de pièces exceptionnelles comme d'aucun mobilier. Selon le nombre⁶ des objets déposés dans la tombe, 4 classes différentes peuvent encore se discerner.

La classe 1, remarquable par la présence de plus de 10 objets, se limite à 2 unités (T 9, 16);

la classe 2, marquée par 5 ou 6 objets, désigne 3 tertres (T 4, 6, 14);

la classe 3, avec 3 ou 4 objets, renvoie aux tumulus 2, 3, 12, 15;

la classe 4 groupe 6 tertres sans mobilier (T 7) ou ne comprenant qu'un seul objet (T 1, 5, 8, 10, 11).

Cet examen appelle des remarques similaires à celles qui ont été faites auparavant concernant les dimensions.

Les différentes classes se distribuent de part et d'autre de la nécropole; cependant, la classe 1 des nombre de mobiliers n'est présente que dans la partie sud de la nécropole qui, de même qu'elle apparaissait globalement plus puissante par le jeu des dimensions, concentre le plus d'objets. L'hypothèse d'une émergence sociale singulière peut être ici retenue.

Dans l'ensemble, se retrouvent nos 3 ou 4 groupes de référence, indiquant une classe sommitale toujours très restreinte, deux classes moyennes composites et assez proches (rassemblant, semble-t-il, un peu moins d'individus que ce qu'indiquaient les dimensions) et une base inférieure qui est ici la plus nombreuse.

On s'abstiendra d'établir un rapport mécanique entre le volume du tertre et le mobilier qu'il serait censé contenir à partir de là. L'examen des coïncidences entre classes de référence montre qu'il n'y a de relation univoque que dans deux cas seulement, avec le tertre 9 (le plus gros et le plus riche) et le T 5 (petit et pauvre). Dans l'ensemble, joue donc la règle de la diversité sur le double registre de la monumentalité et de la distribution des mobiliers. Dans cette comparaison des

classes d'appartenance, on remarquera qu'en majorité (8 cas contre 4) l'aspect monumental, au moins pendant un temps, semble avoir primé sur l'aspect mobilier.

Les catégories d'objets déposés (fig. 9)

Quatre grandes catégories d'objets sont susceptibles d'être affectées aux tombes, soit séparément, soit en association: il s'agit là de la céramique, de l'épée (et ses accessoires éventuels), de la parure et d'un outillage désigné par la catégorie divers (varia sur les graphes). La céramique est largement partagée puisqu'on l'a trouvée dans 10 tertres sur 15 (et sur 13 tertres comportant du mobilier). Elle était représentée sous forme de fragments (T 5, 8), d'une (T 1, 3, 10), de deux (T 4, 14, 16) ou de trois unités (T 9, 12). Elle figure aussi souvent seule qu'en association avec d'autres types d'objet, qu'il s'agisse de l'épée, de la parure ou d'un outillage, et dans des contextes de mobilier abondant ou au contraire rare. Cette céramique, déposée dans des petits tertres, mais tout également dans les plus volumineux, a bien valeur générale, commune, sans devoir, pour autant, être considérée comme un élément secondaire et mineur.

L'épée n'est pas rare à Chavéria puisqu'elle est présente 6 fois, répartie tant dans le paquet nord (T 2, 3, 4) que dans le paquet sud (T 9, 11, 16) de la nécropole. Souvent prises comme terme de comparaison, dans le vaste débat sur la transition de l'âge du Bronze à l'âge du Fer, ces épées que la publication rapportait aux types Gündlingen (T 2, 4, 16), Auvernier (T 9) ou Mindelheim (T 3, 11), ont une lame en bronze pour les deux premiers types et une lame en fer avec poignée ou rivets de bronze pour le troisième.

L'épée n'apparaît seule que dans une occurrence; lui sont souvent associés des éléments céramiques ou des pièces d'outillage, accessoirement une parure. On notera, à cet égard, l'homotypie entre les tumulus 3 et 4 qui recèlent, chacun, la poterie et l'arme. L'épée peut être liée à des contextes

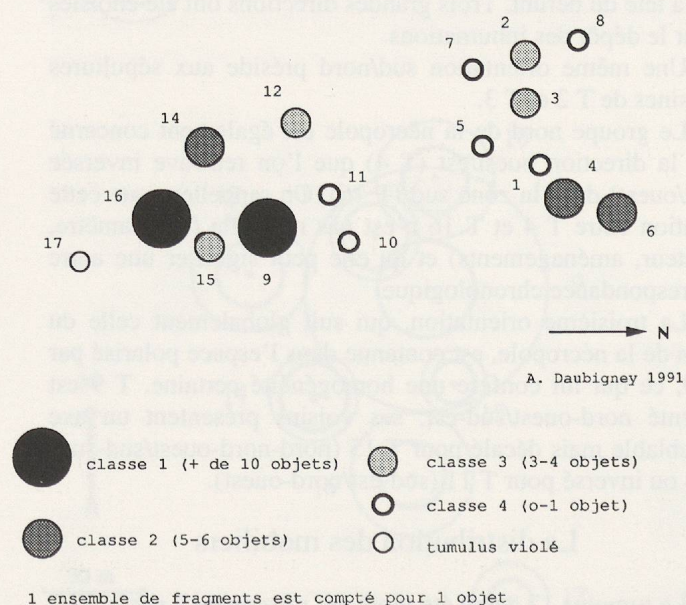


Fig. 8. Chavéria: nombre des mobiliers déposés.

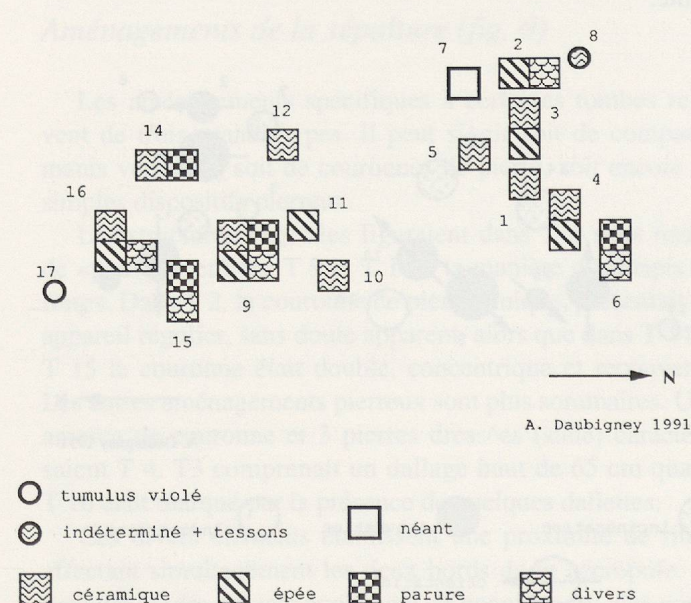


Fig. 9. Chavéria: catégories d'objets déposés.

de mobiliers restreints en nombre ou, à l'inverse, situés parmi les plus abondants. Si l'épée peut être à l'inventaire des tertres renvoyant aux classes 2 et 3 des volumes, elle n'appartient jamais aux tumulus les plus petits; elle concorde, en revanche, toujours avec les plus volumineux. Ces indications témoignent d'un dépassement certain de la valeur proprement guerrière d'une arme qui est avant tout l'expression d'un statut social, celui du commandement au sens large, confondu avec une expression que l'on peut penser masculine⁷. Les 6 tombes à épée sont, de ce point de vue, assez représentatives d'un *sex ratio* de la nécropole, à la fois dans l'espace et dans le temps.

La parure consiste en un fragment d'épingle (T 9), en 2 bracelets de bronze (T 6) ou bracelet de lignite (T 15), en un petit anneau de bronze (T 15) ou de lignite (T 14), en une perle de verre (T 6) ou d'ambre (T 14). Le fait qu'elle se concentre dans 4 tertres souligne sa rareté et sa valeur comme critère de sélection sociale. Si sa présence semble assez indifférente à la taille du tumulus, on remarquera qu'elle ne figure jamais seule et jamais non plus dans les tertres les plus pauvres (et une seule fois dans la classe 3 de la répartition par nombre des mobiliers), ce qui confirme son rôle discriminant. A cet égard, on retiendra, par la même, une spécificité du groupe sud auquel on rattachera T 6 tout à fait exogène par rapport au groupe nord auquel il fut agrégé.

Un même type d'observation ressort de la ventilation de la catégorie des «divers» qui recouvre en réalité des pièces d'outillage, a priori modestes ou précieuses, mais sans doute révélatrices d'un statut social qu'il faudrait préciser⁸. On répertorie ici dans T 2, un fragment d'andouiller, dans T 6, 2 pointes de flèche en silex, dans T 9, un fragment de couteau en bronze et un bassin d'origine présumée étrusque, dans T 15, une alène en bronze, et dans T 16, enfin, le célèbre ensemble de harnachement.

A l'instar de la parure, la distribution de ce type de mobilier, qui ne se compte que dans 5 tertres, si elle est indifférente à la taille des tumulus, entretient un rapport certain avec la qualité et la masse ambiante des mobiliers présents dans la tombe. De fait, cet «outillage» ne se trouve jamais seul mais corrélé, en particulier, à l'épée et à la parure d'une part, très peu en contexte modeste d'autre part. On relèvera le poids tout particulier de cette catégorie d'objets tout également dans la partie sud de la nécropole et, par ailleurs, une identité de faciès entre T 6 et T 15, symptomatique, entre autres, si l'on veut bien croire aux effets de mode funéraire, d'une même ambiance chronologique.

Au total, les tombes qui rassemblent 3 de ces éléments (T 16) voire les 4 (T 9) sont les plus rares, le plus grand nombre en étant dépourvu ou pourvu d'un seul (T 1, 5, 7, 8, 10, 11, 12). La quasi-totalité de l'ensemble ne rassemble donc, avec la présence d'une ou deux catégories d'objets, qu'un mobilier assez peu diversifié.

Le rapport que l'on peut établir entre catégories et nombre d'objets présents souligne une correspondance certaine. Les tombes les plus fournies en nombre sont aussi celles qui produisent les matériels les plus diversifiés. Au contraire, les mobiliers de type unique correspondent aux ensembles également les moins nombreux; les 6 cas qui montrent des ensembles relativement diversifiés (associations de 2 catégories d'objets: T 2, 3, 4, 6, 14, 15) présentent aussi un matériel relativement fourni (coïncidence avec les classes 2 et 3 de la répartition par nombre des objets). Une assez bonne correspondance s'établit dès lors entre nombre et diversité du mobilier accordé aux sépultures.

Le même parallèle entre volumes et objets montre qu'on ne saurait se satisfaire d'évidences a priori. Certes les deux tombes où le matériel est le plus diversifié et le plus nombreux renvoient à de gros tertres, encore qu'il faille souligner qu'une correspondance absolue ne s'établit qu'avec T 9. D'un autre côté, on s'apercevra que les tombes moyennement pourvues correspondent à des tertres qui tendent autant vers les forts que vers les moyens ou les petits gabarits. De même, les tertres à type unique de mobilier, n'équivalent pas nécessairement à de faibles volumes puisque le recouvrement s'établit là principalement avec la classe 2 des volumes.

Le discours funéraire apparaît dès lors à la fois relativement simple et relativement complexe; s'y modulent, sans totale correspondance, les paramètres qui tiennent à la morphologie des tertres et à l'attribution différenciée des mobiliers. Une certaine parité des distributions, dans le groupe nord comme dans le groupe sud, souligne une similarité qui rend compte d'une homogénéité de fonctionnement sociologique et chronologique pour l'ensemble de la nécropole. En revanche, les homotypies de contiguïté, telles qu'elles se révèlent dans le détail ou par bloc (poids qualitatif supérieur du groupe sud) soulignent la singularité et les chronologies plus courtes et différenciées.

C'est avec l'analyse factorielle des correspondances (AFC) que l'on poursuivra sur ce terrain.

ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES (AFC) ET LECTURES DE LA NÉCROPOLE

Les paramètres analysés ci-dessus ont été soumis à l'analyse factorielle des correspondances dans la double perspective de dégager plus nettement, à la fois, le contenu sociologique de la nécropole et sa chronologie interne en même temps que sa dynamique spatiale. Le cas de Chavéria a été présenté dans le cadre du séminaire sur l'analyse des données conduit par le Laboratoire de mathématique, informatique, statistique (Laboratoire MIS) de la Faculté des

lettres de Besançon. On remerciera le doyen Jean-Philippe Massonnie, directeur du MIS et Jean-Jacques Girardot, producteur du logiciel Anaconda, pour leur concours dans le contexte qui nous réunit du GDR 36 du CNRS «Techniques nouvelles en sciences de l'homme». On rappellera qu'une seule AFC ne saurait se satisfaire en elle-même; c'est à de multiples essais qu'on a procédé, à partir de tableaux de données différents, pour faire jouer les variables.

De même, l'interprétation des graphes suppose-t-elle toujours un retour aux données de base même si le traitement statistique de l'information tend à la neutralité et à la clarification. On s'en tiendra ici au commentaire principal qu'appellent les quelques graphes que nous avons présentés au colloque de Pontarlier – Yverdon-les-Bains.

Reconnaissance des composantes sociales

Chavéria 4: graphe des axes 1 et 2 (fig. 10)

On partira, dans tous les cas, de l'information telle qu'elle s'est principalement dégagée dans le travail qui a précédé sur l'analyse des différents éléments constitutifs et caractéristiques de la nécropole. Le tableau des données (toujours construit en bouléen) présente, en lignes, les individus (les tertres désignés par leur N° de référence) et, en colonnes, leurs caractères.

Pour Chavéria 4, l'information est traitée sous sa forme la plus raccourcie. Les tertres sont caractérisés par leur situation vis-à-vis du jeu des dimensions (VOL4 = volume de la classe 4), par la quantité (MOB2 = présence d'un mobilier équivalent, par le nombre des objets, à la classe 2) et les types d'objets présents (CERAmique...), par des éléments relevant du rituel funéraire comme un éventuel aménagement du tertre (AMENagement), l'orientation présumée du corps (SN = sud/nord) ou le rite pratiqué (INCinération).

Le graphe met en évidence un groupe dénoté à la fois par les dimensions les plus puissantes (hauteur, diamètre, volume de la classe 1) et les mobiliers les plus riches en nombre et caractérisés par l'outillage (VAR1a) et surtout par l'épée. Les attentions qui ont entourées cette population sont encore sensibles dans l'aménagement des sépultures. Le choix de l'orientation dans le dépôt des corps n'est pas, à ce niveau, un critère de distinction sociale; on remarquera que s'indiffèrent totalement, à cet égard, les directions ouest/est ou est/ouest. Ce groupe est en revanche fortement marqué par la pratique de l'inhumation. Avec les tumulus T 9, 4, 16,

3, desquels on rapprochera T 2, on a donc bien affaire à ces privilégiés que mettait déjà en exergue l'examen détaillé des paramètres à prendre en compte. Sans trop prendre de risques, on pourra considérer que ce groupe est d'essence masculine.

A l'opposé, avec T 17 (violé), T 8 (tertre funéraire?), T 5, avec T 6, 10, 7 sensibles à cette attraction, se reconnaît un groupe très modeste identifiable à la fois par des tertres de petit gabarit (VOL4, VOL3) et des mobiliers très restreints en nombre (MOB4) et plus encore en diversité. La céramique, dont on a dit qu'elle était assez partagée, se trouve normalement au centre de la distribution d'ensemble.

Les classes 2 et 3, telles qu'on avait pu les dégager ci-dessus, se retrouvent d'une certaine façon, en position médiane, sur le graphe qui décanse là deux faciès fondamentaux. Le premier, avec T 1, T 12, T 7, T 10, est remarquable par l'assimilation à des tertres assez monumentaux, mais pauvre en même temps, et par le rapport étroit qu'il entretient avec l'incinération. A l'inverse, T 6 et T 15 sont révélateurs d'un basculement dans lequel peu d'importance est accordé au poids du tertre mais où compte beaucoup, avec l'inhumation, le dépôt d'objets tant quantitatif (MOB2) que qualitatif (PARUres). Quelque peu tiraillés, simultanément, de singularité et d'influences, T 11 (épée) et T 14 (incinération) entrent dans cette série qui souligne, bien plutôt qu'un sous-ensemble social, une distorsion à caractère chronologique.

Chavéria 1: graphe des axes 1 et 2 (fig. 11)

On retrouvera dans Chavéria 1 les critères appréhendés par Chavéria 4 mais enrichis dans le détail. Les aménagements sont explicités par référence à leur nature: coffre de bois (BOI), enveloppe végétale (VEG), couronne simple ou double (COS ou COD), dispositifs pierreux tels que amorce de couronne, dallage, dalles ou simples pierres dressées (COA, DAL, DLE, PIE). Les orientations sont données dans leur précision. L'indétermination du rite employé (inhumation ou incinération) est évoquée (IND). Les catégories de mobilier surtout sont affinées. La céramique peut être déclarée inexistante (CERN), à l'état de fragments (CERF), au nombre de 1, 2 ou 3 unités. Parure métallique et parure non métallique ont été isolées (PM et PNM). Les éléments de prestige tels que le bassin ou le harnachement (BAS, HAR) ont été séparés du reste de l'outillage (VAR). Il a semblé nécessaire enfin de distinguer l'épée selon qu'elle apparaissait seule, avec sa bouterolle (B), son fourreau (F), ou d'autres éléments (A) (voir note 6).

L'ensemble des tertres petits et pauvres se reconnaît de nouveau, avec cette précision que même la céramique peut s'y faire rare et que le rite funéraire est là mal déterminé.

La pratique de l'incinération se juxtapose toujours à la mise en place de tertres appartenant aux classes 2 ou 3 des dimensions mais sans abandon réel de mobilier. A l'inverse, ce qui se dégageait de la particularité d'un groupe aux tertres modestes, mais plutôt bien fournis, se confirme: c'est là que

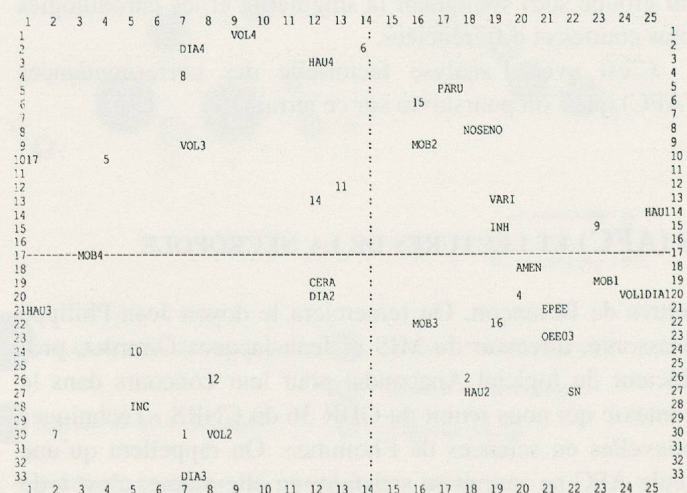


Fig. 10. Chavéria 4: graphe des axes 1 et 2. (A. Daubigney).

se concentre la parure tant métallique que non métallique (verre, ambre, lignite) et que se rencontrent des pièces d'outillage non sans importance symbolique. On remarquera aussi que la faiblesse des gabarits tumulaires peut être, d'une certaine façon, compensée par la présence d'une double couronne de pierres. L'authenticité de ces deux sous-ensembles, tous deux placés en position moyenne mais décalés sur une échelle qui ne peut être que chronologique est donc incontestable.

Reste le groupe des tombes à épée dont on voit bien d'emblée qu'il ne s'impose pas comme ensemble homogène.

Avec sa seule épée comme mobilier, T 11 figure en position extrêmement marginale par rapport à ses pairs, rejeté d'une certaine façon parmi les éléments secondaires du groupe, hors de l'élite masculine. Son orientation spécifique (sud-est/nord-ouest) l'isole également en le rapprochant toutefois de T 15 et de T 9 unis par la même orientation mais inversée nord-ouest/sud-est.

T 9 d'un côté, T 4 et T 16 (unis par la même orientation) de l'autre, forment un sous-groupe cohérent que ses caractères désignent comme le plus puissant. Les compartiments végétaux ou ce que l'on pensait comme de simples dispositifs pierreux entrent (sans doute plus que les couronnes) dans une symbolique liée à la tombe prestigieuse. Les accessoires de l'épée – qui comptent là presque autant qu'elle – n'apparaissent pas distribués au hasard, pas plus que l'image du cavalier ou celle que produit la vaisselle d'importation. Même la céramique prend dans cet horizon un statut numérique particulier.

Enfin, T 2 et T 3, que l'on rattacherait aux précédents par l'épée, ont néanmoins une place à part que leur font attribuer des tertres et surtout des mobiliers moins somptueux. La solidarité entre T 2 et T 3 est encore renforcée par une commune orientation nord-sud. On remarquera sur le graphe le rapport de proximité qu'entretiennent ces deux derniers tumulus avec le groupe des incinérations à mobiliers pauvres sous tertre assez volumineux; de même, on pouvait noter une certaine correspondance entre le plus gros et le plus riche des

tertres et cette catégorie de tumulus plutôt petits mais riches et comprenant également des inhumations.

L'analyse et les traitements graphiques avaient permis d'identifier 4 grandes classes d'individus, hiérarchisées de façon complexe puisque nos classes ne se recoupaient pas exactement. L'AFC permet à nouveau de les reconnaître et surtout de les identifier. La nécropole oppose une élite masculine à une population dont on peut penser qu'elle est faite très probablement de femmes et de quelques jeunes (cas du T 11). Entre un groupe fort et un groupe faible, la dualité de la classe moyenne doit s'éclaircir par la chronologie et le devenir global du groupe qui a dû connaître, si l'on visualise sommairement le contenu des deux plans séparés par l'axe horizontal 1, deux grandes phases dans son évolution.

Associations d'individus et chronologie interne au groupe

Chavéria 1: graphe des axes 2 et 3 (fig. 12)

Les démarches précédentes permettaient surtout de repérer des classes d'individus distribuées selon un ordre hiérarchique. Si les graphes produits jusque-là par l'AFC affrontaient et isolaient quelque peu ces différents groupes, à différencier selon le rang mais aussi selon le sexe, les traitements graphiques plus conventionnels permettaient d'emblée d'envisager aussi que la nécropole s'organisait sur un mode complémentaire dans lequel à un tumulus plus puissant pouvait s'agréger un tertre plus modeste. L'ensemble des données renvoyait, d'une part, à l'image d'un même type de fonctionnement social sur la longue durée et, d'autre part, à des représentations funéraires plus singulières. A partir de là, l'hypothèse pouvait être déjà posée d'une dynamique sociologique et culturelle de la nécropole.

A partir du même tableau de données construit pour Chavéria 1, le graphe des axes 2 et 3 permet de mettre en évidence les correspondances existantes entre tertres, plus forts ou plus faibles, en même temps que de les situer relativement entre eux, sur une échelle du temps révélée ou reproduite par l'évolution des modes funéraires.

Ainsi, non seulement, se confirme, par exemple, que T 2 et T 3 (tombes à épée) ou, au contraire que T 1 et T 7, appartiennent à la même population hiérarchique, mais surtout que ces 4 tombes appartiennent à un même horizon funéraire dans lequel on situera d'abord l'association de T 3 et de T 1 puis de T 2 et de T 7, etc.

Dans l'ordre de la stratigraphie des mœurs funéraires, sans non plus interpréter le graphe trop littéralement (problème du rapport entre fait de permanence et contexte nouveau: cas de T 10...), on adjoindra ensuite l'ensemble courant jusqu'à T 5 (modeste) et T 16 (épée) qui signale le changement par de nouveaux rituels (orientation est-ouest; mise en place de structures végétales; mobilier plus riche et plus varié).

T 4 se situe dans cette continuité, renouvelée encore dans le changement qui s'opère jusqu'à T 9 et T 6, dans une phase

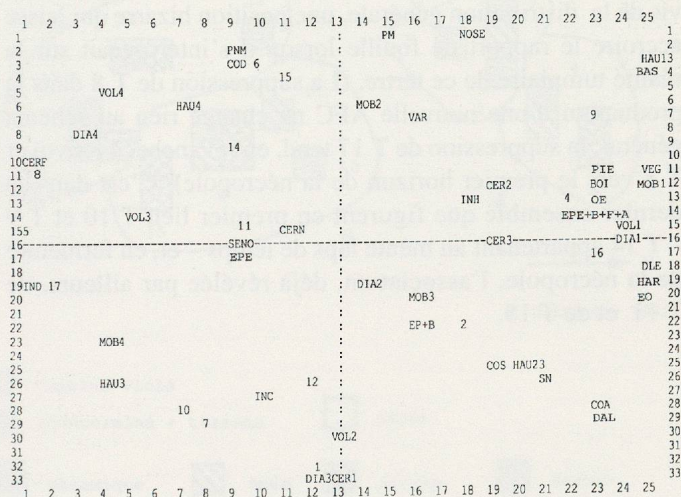


Fig. 11. Chavéria 1: graphe des axes 1 et 2. (A. Daubigny).

où les tertres peuvent s'opposer par leur différence de gabarit, mais être parfaitement homogènes par la richesse ambiante de mobilier, au moment où s'aperçoit encore le développement d'une nouvelle pratique (généralisation de l'inhumation, choix d'une nouvelle orientation). La proximité d'usages entre T 6 et T 15 et la singularité de T 11, qu'on avait déjà signalées, se retrouvent; T 15 et T 11, associés, arrêtent l'évolution générale.

Chavcor 1: graphe des axes 1 et 3 (fig. 13)

En partant de l'hypothèse que les tumulus présentant une quelconque, mais précise, similitude dans leur morphologie ou leur(s) type(s) de dépôt funéraire pouvaient entretenir une part de contemporanéité ou, au contraire, que leur défaut de relation pouvait être l'indice d'une position chronologique différente, nous avons donc construit un tableau des homotypies⁹, traité par une AFC, dont les graphes peuvent rendre compte de la chronologie interne de la nécropole.

On avait déjà souligné, dans le commentaire de Chavéria 1, que le groupe des tertres à épée ne devait pas être compris comme un bloc qualitativement homogène, d'une part, et, d'autre part, montré, à la fois, la singularité de T 11 et la spécificité du sous-ensemble T 3 et T 2. Ces aspects se retrouvent ici, corroborés par un autre type d'approche. La position respective des tombes à épée construit ainsi une chaîne chronologique dont les maillons sont séparés les uns des autres, les éléments les plus marginaux figurant normalement à l'un et l'autre bout de la chaîne. L'originalité de T 3, qui se pose en référence pour le devenir, alors que T 11 ne fait que suivre (sans gloire) une ambiance générale, ou, plus largement, la dynamique globale, spatiale et culturelle, de la nécropole invitent à considérer ce T 3 comme le tumulus fondateur de la nécropole, T 2 comme son successeur et ainsi de suite.

On pourra lire, selon la même logique, le développement progressif des tertres ne comportant pas d'épée, depuis les N° 7 ou 1 jusqu'au N° 15. L'examen du graphe précédent

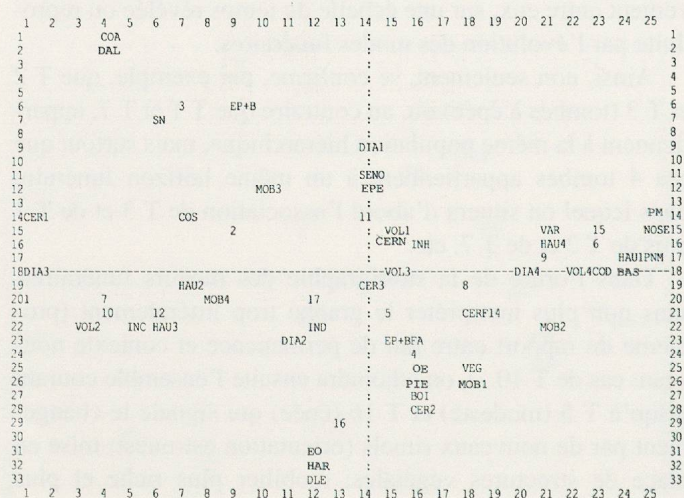


Fig. 12. Chavéria 1: graphe des axes 2 et 3. (A. Daubigny).

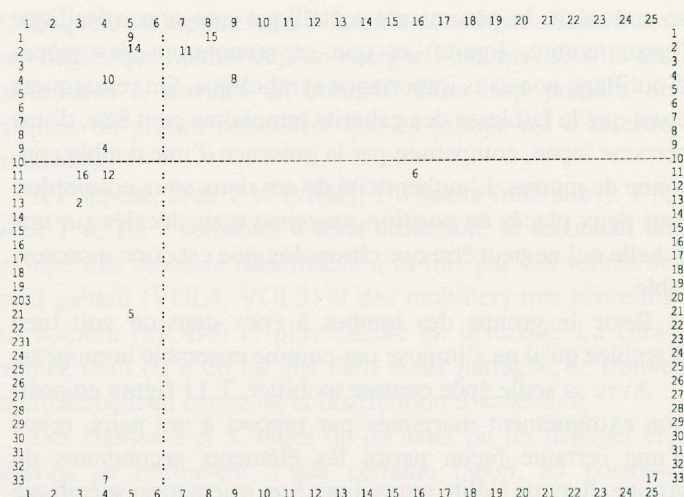


Fig. 13. Chavcor 1: graphe des axes 1 et 3. (A. Daubigny).

montrait l'association de tertres d'inégale puissance et laissait toucher du doigt l'étalonnage dans le temps de ces couples ou de ces groupements différents. Chavcor 1 confirme cette réalité en la précisant.

La solidarité de T 3 et de T 1, évidente sur tous les graphes, est encore éclatante; la relation que ces deux tertres entretiennent avec T 5 est manifeste. Au même horizon, avec un décalage dans le temps, appartient l'association de T 2 et de T 7. Incontestablement, nous avons affaire au groupe fondateur, avec la mise en place d'une première, puis d'une seconde génération.

Distribués sur la même chaîne, tous ces éléments peuvent entretenir une certaine simultanéité (seuls les groupes extrêmes s'excluent): T 16 peut ainsi appartenir à la génération de T 2, mais, en même temps, avec T 4 inaugurer une nouvelle étape. De même que T 12 fonctionne avec T 16, T 6 est lié à T 4. La position marginale de T 17 n'a rien d'aberrante puisque manque une part de l'information sur ce tertre violé; on notera cependant le rapport de proximité intéressant qu'il entretient avec ce dernier groupe et tout particulièrement avec T 6.

A l'écart du dernier ensemble, T 8, occupe aussi, vis-à-vis de la distribution générale, une position bizarre qui laisse accroire le rapport de fouille lorsqu'il s'interrogeait sur la réalité tumulaire de ce tertre. (La suppression de T 8 dans la production d'une nouvelle AFC ne change rien au schéma général; la suppression de T 17 tend, en revanche, à renvoyer T 8 vers le premier horizon de la nécropole). C'est dans ce dernier ensemble que figurent en premier lieu T 10 et T 9 – T 14 appartenant au même laps de temps – et, en fermeture de la nécropole, l'association, déjà révélée par ailleurs, de T 11 et de T 15.

DYNAMIQUE DE LA NÉCROPOLE: CONCLUSIONS

Le dessin de 5 groupes familiaux (fig. 14 a-b)

Le premier exercice consistera à revenir au plan de la nécropole pour y cerner les associations tumulaires dégagées en premier lieu par l'AFC et recoupées par une investigation plus empirique (cf. aires de décapage...). Le report des données sur le plan permet de délimiter immédiatement 5 groupes, constitués de 2 à 4 tertres, juxtaposant au sein du même ensemble des éléments de poids inégaux selon le catalogue des dimensions, des mobiliers, etc., tel qu'on l'a vu ci-dessus s'organiser en classes. Ces classes, on l'a dit, sont pour l'essentiel le reflet des différences de statuts sociaux en fonction de dichotomies simples liées au sexe et à l'âge ou à la position familiale; ce reflet se transforme (importance nouvelle du dépôt de mobilier) avec l'évolution chronologique.

A l'intérieur de chacun de ces groupes prime un tertre qui s'impose ou par son volume, ou par son mobilier et éventuellement d'autres paramètres. Ce primat représente celui d'une élite masculine caractérisée constamment par l'inhumation et le port de l'épée. En dépit du manque d'analyses anthropologiques, quelques observations produites par la fouille et surtout les combinaisons que l'on retrouve dans chacun de ces groupes les font définir comme des groupement familiaux mononucléaires associant l'homme, la femme (T 1 et T 3; T 2 et T 7; T 16 et T 12; T 4 et T 6; T 9 et T 10) et éventuellement leur descendant masculin ou féminin. Sur ce point, la nature de l'hommage rendu, la sélection sociale que représente cette nécropole aristocratique n'accréditent pas l'idée d'une représentation notable du monde de l'enfance, ce qui n'empêche pas les filiations d'être très affirmées par le biais de l'expression funéraire.

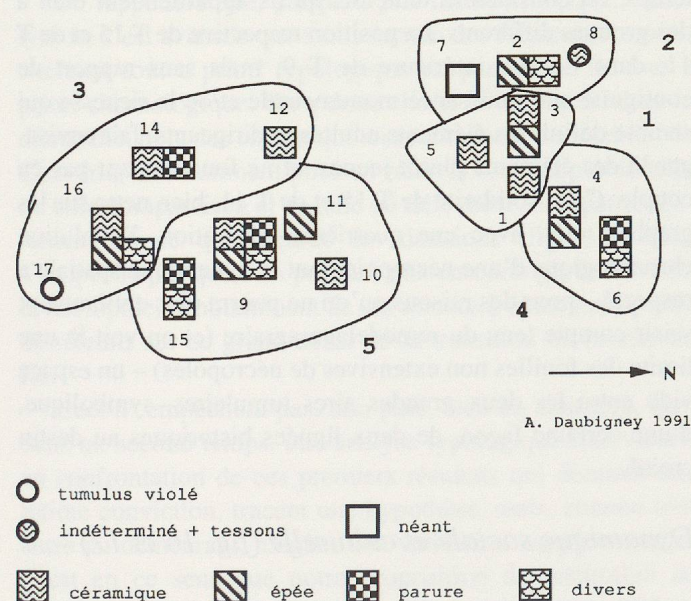


Fig. 14a. Chavéria: catégories de mobiliers et groupes familiaux.

Dynamique spatiale et chronologie relative (fig. 15)

La première partie de ce travail montrait que le tissu des relations morphologiques entre tertres était l'indice d'une chronologie assez ramassée, mais également que toute une série de correspondances étroites entre tumulus reproduisait, au plan funéraire, des effets de mode plus spécifiques d'un temps donné. Les AFC ont permis de calibrer cette double tendance en calant, dans une chronologie relative, les tombes les unes par rapport aux autres, non seulement les tombes à épée, mais, finalement, l'ensemble des associations qu'elles commandent et que l'on interprète comme des groupements familiaux ayant ou non coexisté entre eux. A cet égard, le relevé des correspondances entre groupes établit que le groupe 5 n'entretient plus aucune relation d'espèce avec le groupe 1 – ce qui met en évidence le rôle du long terme – ou, à l'inverse, que ce groupe 5 entretient de fortes relations avec le groupe 3, son voisin, dans le temps, comme dans l'espace.

Le retour au plan de la nécropole permet de vérifier les propositions d'évolution générale de la nécropole telle qu'on pouvait en faire l'hypothèse grâce à l'AFC assortie de son interprétation.

Sur le plan et d'après l'analyse chorologique, l'origine de la nécropole de Chavéria est à situer au cœur de son espace nord. T 3 et T 1 y apparaissent comme tertres et couple fondateurs. C'est à partir de ce noyau que se développera cet horizon tumulaire marqué par une distribution rationnelle des tertres sur un espace assez serré et selon une progression périphérique que met en évidence le mouvement des aires de décapage (*supra*). C'est aussi dans cet espace, on l'a vu, que se singularise un type de construction tumulaire original exprimé tant au plan des diamètres qu'à celui des volumes.

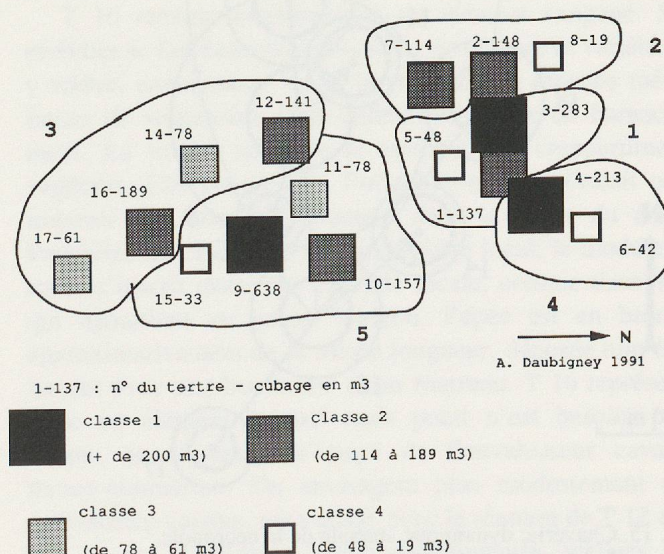


Fig. 14b. Chavéria: volume des tertres et groupes familiaux.

T 5, imbriqué dans le noyau fondateur, et surtout T 2, déposé à la lisière ouest de T 3, se développent comme l'établissement d'une seconde génération liée morphologiquement et culturellement à la précédente; on remarquera immédiatement, car l'importance de ce critère se répétera ensuite, l'orientation commune aux sépultures à épée contenues dans T 3 et T 2. T 2, avec T 7, organise lui-même un nouveau groupement familial (groupe 2), auquel s'agrège, en vis-à-vis de T 5, T 8 dont on a dit la suspicion qui l'entoure pour le définir avec certitude comme tumulus, et duquel semble surtout sortir T 4, image double de la tradition et du changement qui s'opère dans cette troisième génération.

On aura remarqué sur les graphes que T 16 précède T 4, en se situant juste après T 2. L'implantation de T 16 (et de T 17) signifie le déplacement volontaire et sans doute assez subit du cimetière dans un espace nettement démarqué, tout au sud, à 150 m au moins du paquet nord. Spatialement, mais culturellement, T 16 marque incontestablement une rupture dans la vie local; rupture, qu'on trouve à l'origine d'un mode nouveau d'expression funéraire et dont on peut penser qu'elle procède d'un apport extérieur cependant largement

consenti puisque se développe à partir de là une nouvelle souche locale.

Il faut relever, à ce point de vue, la double anomalie que représentent T 12 et plus encore T 6, exogènes par rapport au groupement tumulaire qui les contient, en position marginale au demeurant. Avec T 12, image de la tradition, en contexte novateur, et T 6 (parent de T 15, T 17, cf. *supra*), tout à fait symbolique de renouveau en milieu indigène traditionnel, on touche probablement aux réalités antiques des stratégies matrimoniales.

C'est avec T 16 et son groupe 3 que se régénérera la communauté, ou plutôt son émanation aristocratique, puisque l'on peut penser que le devenir des groupes 4 et 5 lui sont, au moins pour partie, subordonnés. Le groupe 4 se formera dans la proche contemporanéité de ce groupe 3, T 4 entretenant avec T 16, en dépit de la distance géographique qui les sépare, une correspondance certaine (diamètre, aménagements, orientation...) alors que T 6, nous l'avons dit, semble un héritage direct de ce même groupe 3.

Ce groupe 3, animé principalement par l'association de T 16 et de T 12, se développe tangentiellement à l'aire de décapage de T 9 – ce qui montre bien là encore la chronologie complexe des dépôts mortuaires – sur un axe orienté sud-est / nord-ouest. Outre T 14, installé dans ce périmètre, la succession du groupe 3 nous semble, plutôt que par le groupe 4, assurée par le groupe 5 et tout d'abord T 9. Fait du hasard ou choix délibéré, l'orientation qui s'impose est calquée sur l'axe dessiné par le groupe 3; elle est significative, en tout cas, d'une nouvelle volonté alors que T 9, quoiqu'ayant partie liée avec T 16 (deuxième génération) ou T 4, veut s'imposer globalement, par son emprise au sol et sa puissance mobilière, comme tumulus refondateur dans cette troisième génération.

Avec la mise en place du tertre 9, le destin de la nécropole ne se confond plus qu'avec son horizon sud. T 14, T 11 et T 15 présentent de grandes similitudes. Proches dans le temps, on considérera toutefois qu'ils appartiennent bien à des groupes différents. La position respective de T 15 et de T 11, dans l'orbite intérieure de T 9, mais sans rapport de contiguïté ni la puissance monumentale et/ou la richesse qui semble définir les éléments adultes et dirigeants, fait envisager là des éléments plutôt jeunes, et ne fonctionnant pas en couple. Cette solidarité de T 15 et de T 11, bien nette sur les graphes, clôt, avec une quatrième génération, l'évolution chronologique d'une nécropole dont la dynamique spatiale a respecté – pour des raisons qu'on ne pourra plus entièrement saisir compte tenu du remodelage agraire (et on voit là une limite des fouilles non extensives de nécropoles) – un espace vide entre les deux grandes aires tumulaires, symbolique, d'une certaine façon, de deux lignées historiques au destin croisé.

Dynamique sociale et culturelle (fig. 16 et 17)

Les résultats auxquels on est parvenu par l'ensemble de l'analyse peuvent désormais se traduire sous la forme à la fois théorique et très concrète d'un arbre généalogique que

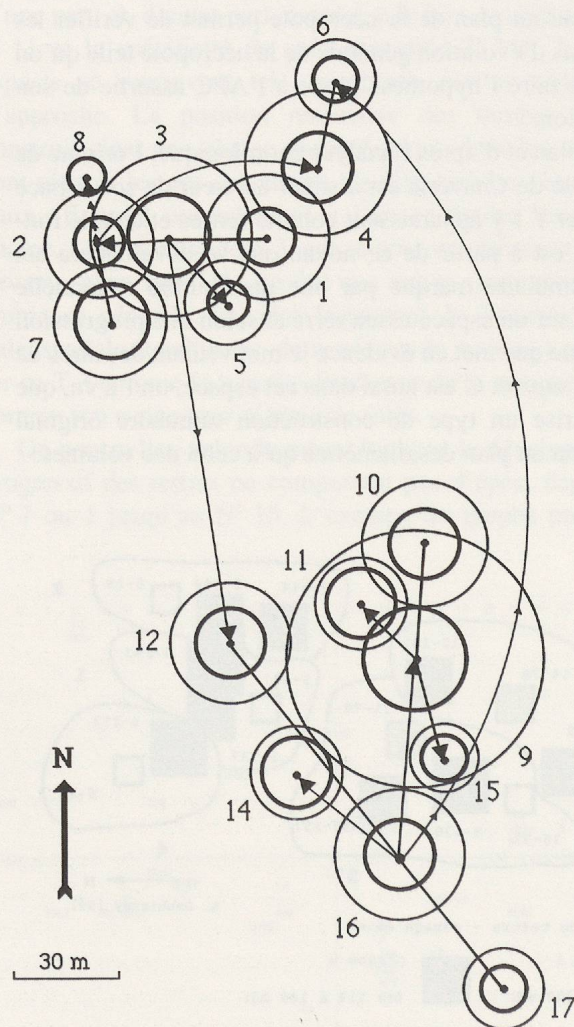
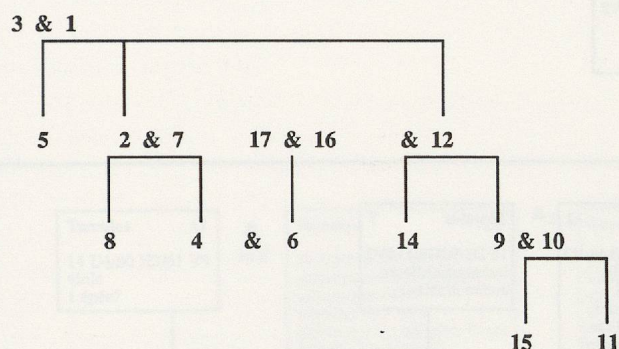


Fig. 15. Chavéria: dynamique spatiale de la nécropole.

- relation matrimoniale supposée
- relation de filiation supposée
- relation de filiation mal assurée

hypothèse 1



hypothèse 2

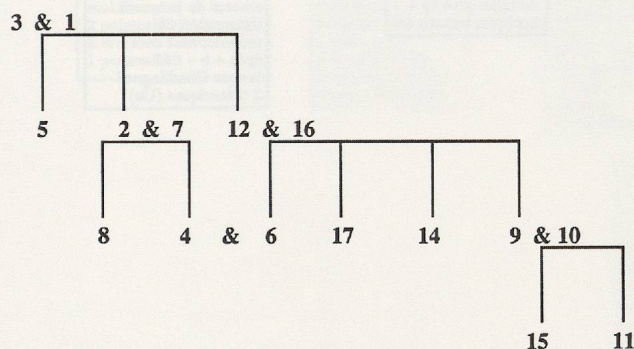


Fig. 16. Chavéria: système généalogique. (A. Daubigney).

l'on peut d'ailleurs construire sur deux variantes. Pour être un peu plus osée, la première solution n'en a pas moins notre préférence et c'est de ce schéma que l'on partira pour le commentaire.

On rappellera que, par parti pris méthodologique, l'analyse ne s'est avancée que sur le terrain des éléments formels, excluant tout a priori typologique et, partant de là, tout a priori chronologique. On a donc choisi de se placer, dans la démarche, hors des enjeux qui tournent autour du matériel de Chavéria, constamment posé en référence, à l'appui de telle ou telle comparaison et de telle ou telle thèse, tout particulièrement en ce qui regarde les datations (fig. 18). Ceci n'empêche pas que l'on propose une chronologie relative de la nécropole, et notamment de ses tombes à épée, susceptible de retentir sur ce grand débat de la transition du bronze au fer.

Ceci n'empêchera pas, non plus, bien au contraire, que, dans un second temps, une analyse typologique fine vienne en confrontation de ces premiers résultats qui donnent une intime conviction, tracent une hypothèse, mais, comme tout autre au demeurant, exigent une validation supplémentaire. C'est en ce sens que notre proposition de restitution de l'évolution sociale indiquée par le cimetière (fig. 16) est accompagnée d'une première contre-épreuve, celle que dessine finalement la distribution de faits archéologiques princi-

aux, témoins sur le terrain de la culture matérielle et de son évolution (fig. 17). La logique et la cohérence d'ensemble du schéma d'évolution obtenu nous semblera, en l'occurrence, créditer l'hypothèse de travail.

On situera donc T 3 et T 1 aux origines de Chavéria. Le rituel se caractérise alors, tant en ce qui regarde l'homme que la femme, par la construction de tertres volumineux, mais dans lesquels le mobilier est restreint (une céramique). Les sexes sont en revanche séparés par l'incinération féminine, simultanée donc à l'inhumation masculine qui figure, accompagnée de l'épée, sous un tertre comportant quelque aménagement. On relèvera que, dans cette première génération fondatrice, l'épée est à poignée de bronze et lame de fer.

Ces caractéristiques fondamentales perdurent dans la deuxième génération et d'abord dans le couple successeur désigné par T 2 et T 7. Le mobilier reste pauvre voire inexistant quand une petite fosse fait fonction d'urne cinéraire. Le dépôt du corps masculin suit l'orientation précédemment définie. Même si leur volume s'abaisse un peu, les tertres sont toujours d'un volume remarquable et de dimensions comparables. Les règles de démarcation entre homme et femme sont similaires au passé. A ce stade apparaît l'épée de bronze. Pour l'essentiel, se révèle ici une phase de mise en place sociale et culturelle. La valeur spécifique de T 5, caractérisé moins par un mobilier sommaire – ce qui jusque-là représente une constante – que par un tertre de faible gabarit, renvoie très probablement à un individu de statut mineur.

Cette seconde génération connaît également la rencontre de la tradition et de la nouveauté, le croisement du groupe héritier et d'un groupe allogène.

Avec un tumulus toujours rigoureusement situé dans la classe 2 des volumes, avec l'incinération, avec un faible dépôt mobilier, T 12 poursuit la tradition qui se rapporte aux éléments féminins majeurs. Le changement ne s'y dévoile que par la nature d'un dépôt céramique dont l'augmentation n'est pas sans évoquer celle que l'on constate dans son parèdre T 16.

T 16 renvoie assurément à un élément exogène. Son mobilier se fait beaucoup plus riche en nombre et variété; on y relève, concernant l'épée, la présence de moyens métalliques de suspension et le célèbre ensemble de harnachement. La tombe inaugure le système des compartiments végétaux. Elle rompt avec l'orientation qui prévalait pour imposer une nouvelle direction dans le dépôt du corps. Parallèlement, la tombe suit un registre local; le module du tertre s'inscrit dans une habitude locale; comme dans T 2, qui appartient au même horizon, l'épée est en bronze, approximativement de la même longueur, déposée tout également avec une bouterolle et un fourreau. T 16 représente donc un élément intrusif mais point n'est besoin, pour autant, de répercuter l'image de l'envahisseur cavalier thraco-cimmérien. On envisagera plus modestement une provenance voisine, mais aussi, avec la réunion de T 12 et T 16, le jeu d'alliances entre communautés scellées par mariage. Le contexte est celui d'une montée en puissance du groupe dirigeant.

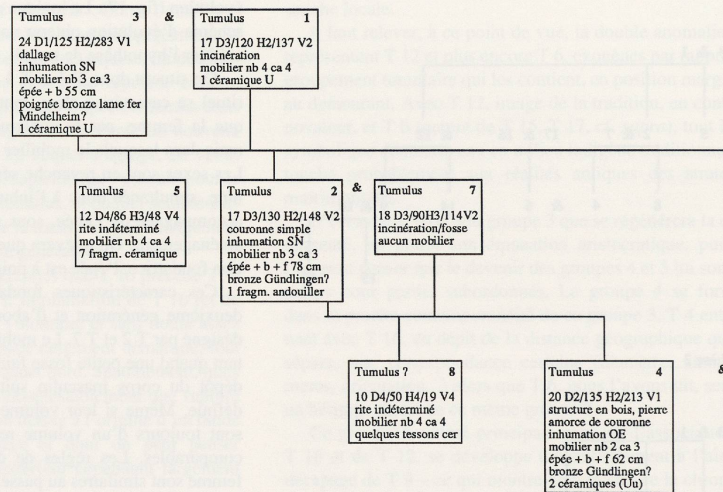


Fig. 17. (pp. 14-15) Chavéria: dynamique culturelle du groupe. (A. Daubigney).

L'interprétation de T 17, violé, fait problème. La rumeur locale, lui attribuant une épée, est contredite par les petites dimensions du tertre qui le font comparer à T 5. Plutôt tombe féminine et/ou d'un individu mineur, elle entretient dans l'espace un rapport évident avec T 16 et, par un diamètre spécifique, une correspondance très particulière avec T 6 discuté plus loin.

La troisième génération de Chavéria se place d'abord sous le double sceau de la tradition et de la modernité, au carrefour du substrat et des influences extérieures.

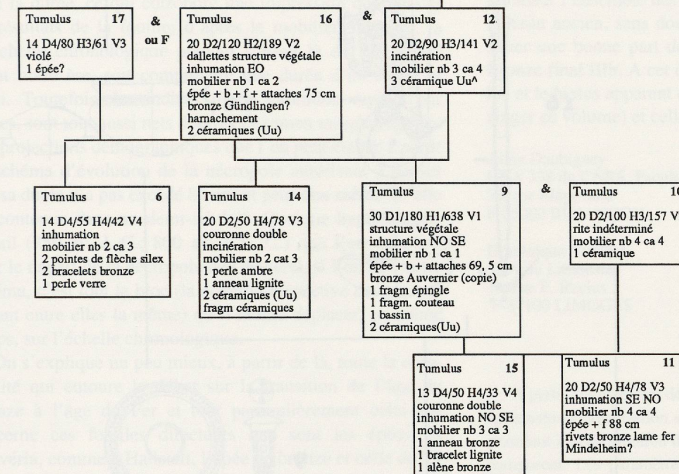
Les très faibles diamètre et volume de T 8 isolent quelque peu – on l'a dit – ce tertre des autres tumulus. Cependant, une parenté de faciès avec T 5 peut laisser envisager, là encore, un individu d'importance secondaire, relevant de nos différentes classes 4.

T 4 poursuit et termine la lignée représentée par T 3 et T 2. Il a comme points communs avec ses ascendants un gros gabarit, un dispositif pierreux et un mobilier qui reste modeste. Toutefois, T 4 suit également l'inspiration de T 16, lisible dans un mobilier qui s'améliore (dans lequel figure, comme dans T 16, 2 céramiques) et dans la façon dont est traité le défunt (orientation semblable, installation du corps dans un environnement végétal). Ce renouvellement apparaît lié au rapport qu'entretient T 4 avec T 6 et T 6 avec T 16. Dans ce groupe nord de la nécropole, T 6 est intrusif à tous

égards. La tradition funéraire féminine locale est bousculée: en effet, T 6 équivaut à un petit tertre, caractérisé pour la première fois, concernant une femme, par l'inhumation et par un mobilier où pointent le luxe et l'exotisme. Les relations qui s'instaurent entre T 17, T 16, T 6 d'une part, T 16 et T 12 d'autre part laissent alors accroître au scénario de l'exogamie et de l'échange des femmes.

T 14 et T 9 sont le produit de T 16 allogène et T 12 endogène. T 14 suit la composante indigène par des caractères locaux marqués: incinération féminine, gabarit moyen ou faible pour les individus de second plan (encore qu'ici le diamètre du tertre soit égal à celui déjà attribué aux deux ascendants). En revanche, la double couronne de pierres est une nouveauté: le plus important est d'ailleurs sans doute que l'aménagement de la sépulture concerne désormais une femme. Ses références se situent surtout dans le monde ambiant du changement. Le nombre de céramiques déposées est égal à ce qu'on observe dans T 16 ou T 4. La nature du mobilier déposé est dans l'esprit de T 6, avec l'émergence du lignite et de l'ambre. L'expression de cette richesse nouvelle situe bien T 14 dans l'orbite de T 16, T 6 et T 9.

T 9 peut renvoyer à T 3 et T 4 par le gabarit, à T 16, pour la structure végétale, à T 16, T 4, et T 14 pour le type de dépôt et le nombre de céramiques. T 9 s'identifie donc bien à son milieu. Toutefois, toute référence est par lui dépassée.



L'orientation rompt avec les choix antérieurs et crée un précédent qu'on retrouvera dans T 15 et T 11. Les dimensions sont hors normes. Ce tertre qui est le plus volumineux (dans un contexte où la tendance est à privilégier le dépôt mobilier plutôt que la masse du tertre) est aussi celui qui présente le mobilier le plus riche et le plus complet. Il est le seul et le premier des tertres à épée à donner une parure et un fragment de couteau. Le bassin, d'origine présumée étrusque, est la traduction de relations d'échange et d'un pouvoir de médiation. La copie de l'épée d'Auvernier est avant tout un symbole politique. Assez paradoxalement, le lustre de T 9, et par ailleurs d'autres éléments féminins, efface la modestie mobilière de T 10 qui, par l'incinération ou encore l'importance relative du tertre, renvoie à la tradition locale des funérailles féminines (cf. T 12, T 1).

Comme la première génération, la quatrième et dernière génération de Chavéria compose une strate réduite. T 15 a les faibles dimensions de T 6 mais présente la couronne double de T 14 qui était érigé non loin dans l'espace et le temps. La présence d'une parure de bronze et de lignite évoque encore T 6 et T 14 quand celle de l'alène de bronze évoque par ailleurs le type de dépôt fait dans T 9. Avec T 15, c'est bien une tendance nouvelle qui s'impose de pratiquer, également pour les femmes, l'inhumation et de construire des tertres plus petits mais susceptibles d'aménagement et

d'être accompagné d'un mobilier de prestige. Contemporain de T 15, T 11 ne semble pas uni à ce dernier par une relation d'ordre matrimonial. La comparaison des données laisse envisager ici aussi un individu plutôt jeune ou/et le déclin manifeste de la puissance locale. Cette tombe à épée, on l'a déjà vu, occupe une place singulière, hors de celle qui caractérise l'ensemble de ce groupe assimilable à une élite. T 11 est en revanche très exactement semblable à T 14 par les dimensions et présente encore la spécificité de comprendre uniquement l'épée. La particularité de celle-ci est d'être la plus longue de la série relevée à Chavéria et d'associer comme la toute première le bronze (rivets) et le fer.

L'histoire de Chavéria nous semble donc tenir en trois phases principales. La première représente la mise en place et l'installation d'un groupe dirigeant, supporté par une communauté locale dont on ignore tout mais bien présente par la projection massive qu'elle opère de son chef et d'une chefferie qui se construit sur une base dynastique. La seconde phase est celle d'une montée en puissance du groupe sensible dans les représentations que l'élite donne d'elle-même. Cette dynamisation apparaît liée à l'assimilation par le substrat d'éléments allogènes créateurs de renouvellement culturel et social par la formation d'une nouvelle lignée. La troisième phase sanctionne, sur place, l'apogée matérielle et politique d'une instance dirigeante dont le pouvoir «pré-

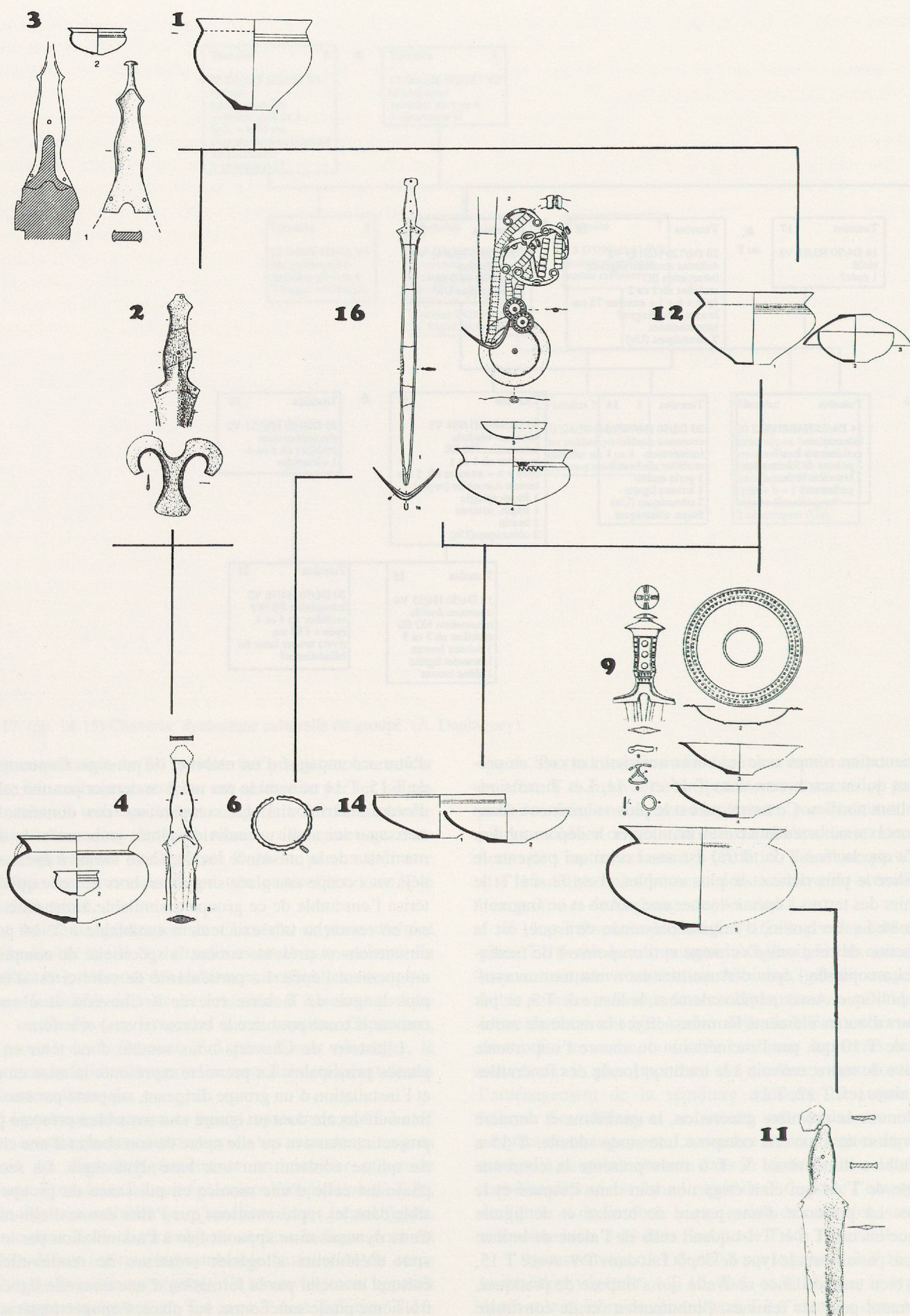


Fig. 18. Chavéria: références culturelles. (D. Vuailat).

princier» dépasse, par le biais de l'échange, l'horizon strictement local. Toutefois, la fin sans doute assez rapide, du groupe dominant peut s'éclairer par la fragilité qui demeurait des mécanismes sociaux, voire simplement biologiques, de reproduction du pouvoir.

Cette histoire, faite de 5 groupes familiaux, distribués, sinon en un lignage, du moins en 2 lignées grossièrement successives, court sur quatre générations. Elle se tisse donc dans la durée, ce qui corrobore une impression que laissent les résultats de la fouille; d'après le mobilier, en effet, la fourchette chronologique pouvait s'étirer là de 750 à 600 avant notre ère, soit comprendre une durée d'un siècle et demi. Toutefois, les indices d'une évolution rapide, par étapes, sont tout aussi nets d'après l'examen morphologique. Les projections démographiques que l'on peut établir à partir du schéma d'évolution de la nécropole autorisent à penser que sa durée n'a pas excédé 80 ans et peut-être même qu'elle fut contenue dans un demi-siècle¹⁰. Quelque hypothèse de travail (750 av. J.-C.; 800 av. J.-C.?...) que l'on adoptera pour le départ de la nécropole de Chavéria, si l'on suit notre schéma, c'est tout le bloc (la position respective des tombes restant entre elles la même) qu'il faudra déplacer, en même temps, sur l'échelle chronologique.

On s'explique un peu mieux, à partir de là, toute la complexité qui entoure le débat sur la transition de l'âge du Bronze à l'âge du Fer et tout particulièrement celui qui concerne ces fossiles directeurs que sont les épées. A Chavéria, comme à Hallstatt, l'épée de bronze et celle de fer sont grossièrement contemporaines, ce qui ruine l'hypothèse selon laquelle l'épée de bronze devait précéder le modèle en fer¹¹. L'épée à lame de fer (type Mindelheim) apparaît ici en premier: on s'accordera dès lors avec B. Chaume et M. Feugère pour décider qu'en Jura, tout autant qu'en Bourgogne, ce type d'épée peut apparaître dans un contexte ancien (début Ha C)¹². Pour autant, l'exemple de la lame de fer du tumulus 11, qui représente pour nous le dernier de la série des tombes à épée, montre la nécessité absolue de s'en tenir aux nuances. Dans le même sens, on a pris l'habitude de considérer qu'à Chavéria l'épée de type Auvernier, évocatrice d'un Bronze final IIIb tardif, devait précéder les deux types hallstattiens de Mindelheim ou Gündlingen. Tel ne

nous semble pas le cas pour l'épée du tumulus 9 de Chavéria dont il ne faut pas oublier qu'elle constitue une copie et qu'elle figure à côté d'un bassin «étrusque» dont la diffusion est de l'ordre du siècle en tendant vers le milieu du VIIe siècle. De même, résulte-t-il de notre restitution que le matériel du tumulus 16, bien connu par son harnachement, ne devrait pas être non plus placé en tête de la série chavérienne. On sera parfaitement d'accord, en revanche, pour ramasser l'ensemble des tombes à épée de Chavéria dans un horizon ancien, sans doute assez bref, du Ha C (Ha C1) et situer une bonne part de la nécropole dans la tradition du Bronze final IIIb. A cet égard, c'est sur la chronologie absolue et le hiatus apparent entre les données de la Suisse (Parzinger ce volume) et celles de Chavéria qu'il faudra revenir.

Alain Daubigney
URA 338 du CNRS, Faculté des lettres
30, rue Mégevand
F-25000 BESANÇON

Dominique Vauillat
SRA du Limousin
14, rue E. Reclus
F-87100 LIMOGES

RÉSUMÉ

A partir des éléments déjà publiés (Vauillat 1977), on a tenté de reconnaître l'organisation spatiale de la nécropole et les règles qui président à la distribution des 16 tumulus (dont 6 avec épée) qui la composent. Les paramètres pris en compte relèvent des aspects monumentaux (diamètres, hauteurs, volumes, aires de décapage), rituels (aménagements, rites) et mobiliers (nombres et catégories d'objets) caractérisant les sépultures. Le traitement graphique et statistique (analyse factorielle des correspondances) des données met en évidence 3 à 4 classes d'individus hiérarchisés (rôle du sexe et de l'âge) et répartis en 5 groupes familiaux. Fondée sur des critères purement morphologiques, l'analyse des homotypies établit la concomitance ou la successivité chronologique de ces groupes: confronté au terrain, le modèle obtenu semble bien être validé. L'ensemble permet d'envisager la dynamique spatiale, culturelle et chronologique de cette nécropole où l'on propose de reconnaître l'évolution, sur 4 générations, sinon d'un lignage, de 2 lignées calées dans la transition de l'âge du Bronze à l'âge du Fer.

NOTES

1. Les tumulus y sont répertoriés de I à XVII, le N° XIII étant manquant. Nous avons conservé ces mêmes attributions en substituant simplement les chiffres arabes aux chiffres romains.

2. L'habitat présumé n'a pas été fouillé. Sur le horst qui le domine, 3 tertres anciennement fouillés n'ont pas été repris. Un autre, à couronne, à 500 m de la nécropole proprement dite, dans la plaine, a été mis en réserve à l'époque car non touché par les travaux connexes au remembrement.

3. Une moitié du T 1 avait été enlevée au bulldozer. Le T 15 était légèrement déformé par les travaux agricoles. La murette du T 2 était certainement visible à l'origine, recouverte ensuite par le colluvionnement de la partie supérieure du tertre. Le T 2 a peut-être été surélevé d'une vingtaine de centimètres à l'époque gallo-romaine (avec un éventuel dépôt); une telle recharge étant

problématique pour T 3 et T 9.

4. Daubigney 1979; Daubigney, éd. 1984.

5. Pour certains tertres, le sol de base pigmenté de charbons de bois était sous le niveau 0 et le fouilleur a dû surcreuser dans l'argile pour trouver ce niveau ce qui justifie bien notre déduction. En revanche, du matériel argileux a pu être également prélevé sur les flancs des dolines contiguës aux tertres; les dalles et dallettes calcaires ont été prélevées sur place mais dans l'environnement immédiat (base des collines par exemple).

6. Le décompte des objets représente toujours un réel problème. On a essayé ici d'être au plus près des réalités; une ventilation des données par classes ou encore par grands types d'objets offre l'avantage de gommer le caractère abrupt des données chiffrées.

1 ensemble de tessons épars ou 1 fragment d'autres objets ont été ici comptés pour 1. Epée, bouterolle, fourreau, éléments de suspension ont été comptés séparément car ils n'apparaissent pas systématiquement ensemble. Le décompte exact des objets contenus par T 16 est délicat: l'ensemble, de toute façon, représente plus de 10 objets.

7. Gerdson 1986.

8. L'andouiller (T 2) ou les canines de sanglier (T 16) peuvent renvoyer à un statut hiérarchique et/ou religieux particulier lié à la chasse et au chasseur.

9. Exemple: T 1 a un caractère identique à T 2, T 3 et T 16 mais aucun point commun avec les autres tertres. Les critères retenus relèvent des ordres suivants: diamètre, hauteur (à 5 cm près), présence ou non des différents types d'aménagement, orientation, série et type de dépôt céramique. La seule présence de céramique ou les références au rituel présumé de l'incinération ou de l'inhumation, trop peu pertinentes, ne sont pas prises en compte; de même la référence à l'épée a-t-elle été finalement exclue, à la fois pour ne pas entrer dans un système de classement a priori et parce que nous avions précisément à différencier la série des tombes à épée; relever

la seule présence ou absence de l'épée n'était plus dès lors opératoire.

10. En considérant, par exemple, que nous avions affaire à une population adulte dans laquelle (sauf T 17) la mort se situait à 40 (hommes) ou 45 ans (femmes); où l'âge au mariage était fixé à 20 ans; où le premier enfant (tels qu'ils sont signalés sur le graphique) coïncide avec la date du mariage, le second ou le troisième, étant décalés arbitrairement par tranches de 5 ans. En fait, ce que l'on sait de la nuptialité dans les sociétés de type archaïque laisse penser à P. Dumolard (professeur de géographie, Université de Franche-Comté) qu'il faut envisager des délais raccourcis tant pour le mariage et pour les naissances, ce qui tire l'ensemble vers une durée plus proche des cinquante ou soixante années, chiffre que l'on peut obtenir en considérant tout simplement les tumulus 11 et 15 (notre 4^e génération) comme ceux de jeunes gens.

11. Kromer 1959.

12. Chaume et Feugère 1990.

BIBLIOGRAPHIE

Chaume et Feugère 1990: CHAUME (B.) et FEUGÈRE (M.). – Les Sépultures tumulaires aristocratiques du Hallstatt Ancien de Poiseul-la-Ville (Côte-d'Or). *RAE*, 12e suppl., 1990.

Daubigney 1979: DAUBIGNEY (A.). – Reconnaissance des formes de la dépendance gauloise. *Dialogues d'Histoire ancienne*, 5, pp. 145-189.

Daubigney 1984: DAUBIGNEY (A.). – Tombes et signes hiérarchiques en Champagne protohistorique: problèmes. In: Daubigney (A.) éd., *Archéologie et rapports sociaux*. Paris, pp. 123-154.

Daubigney 1985: DAUBIGNEY (A.). – Forme de l'asservissement et statut de la dépendance préromaine dans l'aire gallo-germanique. *Dialogues d'Histoire Ancienne*, 11, 1985, pp. 417-447.

Gerdson 1985: GERDSEN (H.). – Observations sur les tombes à épées de Chavéria (Jura) et Concoeur-et-Corboin (Côte d'Or). In: Bonnamour (L.), Duval (A.) et Guillaumet (J.-P.) éd. *Les âges du Fer dans la vallée de la Saône; paléométaballurgie du bronze à l'âge du Fer*. *RAE*, 6e suppl., 1985, pp. 65-70.

Gerdson 1986: GERDSEN (H.). – Studien zu den Schwertgräbern der älteren Hallstattzeit. Mayence, 1986.

Kromer 1959: KROMER (K.). – Das Gräberfeld von Hallstatt. Florence, 1959.

Vuaillet 1977: VUAILLAT (D.). – La nécropole tumulaire de Chavéria (Jura). *ALUB*, 189, *Série Archéologie*, 28. Paris, 1977.

La place du Jura franco-suisse dans le monde hallstattien: observations sur le début du Premier âge du Fer

Hermann PARZINGER

LE Premier âge du Fer se subdivise en deux périodes aux traits culturels bien différenciés, le Hallstatt C et le Hallstatt D.

En intégrant cette époque dans l'évolution historique des sociétés protohistoriques, il nous paraît particulièrement intéressant d'en préciser le début et la fin: le passage du Bronze final au Hallstatt ancien et celui du Hallstatt final à La Tène ancienne. A ce titre, le Jura franco-suisse offre un corpus documentaire de premier ordre pour étudier la genèse de la culture hallstattienne.

Un premier ensemble remarquable doit être mentionné: il s'agit de la nécropole de Chavéria dans la plaine de Manne au sud du Jura. Entre 1964 et 1969, le site a été fouillé par M. Besson et D. Vuailat, les premiers travaux ayant été dirigés par J.-P. Millotte. Sur les 16 tumuli dégagés, 14 comprenaient des sépultures accompagnées de mobilier funéraire. La publication par D. Vuailat a paru en 1977¹.

Dans la plupart des cas, l'absence d'os conservés n'a pas permis de préciser le rite funéraire; on n'a identifié qu'une seule inhumation et quatre incinérations indubitables. On remarque dans le cas des sépultures centrales la coexistence des deux rites, fait déjà relevé ailleurs dans le Jura, à Doucier, Lizine ou Nermier. Ni l'orientation des tombes ni la structure des tumulus n'obéissent à des normes: par exemple, la présence d'une couronne de pierre n'a été observée que dans trois cas².

Six sépultures contenaient une épée: les tombes 9 et 16 méritent une attention particulière. Dans la première, on note la présence d'une épée de type Auvernier (fig. 1,1), avec bouterolle à renflement terminal (fig. 1,1a); plusieurs pièces métalliques de bronze accompagnaient l'arme: un anneau, une attache – probablement un élément du harnachement –, un petit couteau fragmentaire, et la tête d'une épingle à tige cannelée (fig. 1,6-9). Des récipients complètent l'inventaire: un plat en tôle de bronze à rebord perlé (marli orné de 2 rangées de bosselles, repoussées, séparées par un filet), une grande urne en céramique à bord fortement déversé et deux coupes à marli (fig. 1,2-5)³. La tombe 16 a livré une épée en bronze – de type Gündlingen selon J.D. Cowen⁴ – avec bouterolle en bronze à longues ailettes relevées (fig. 2,1-1a). Des pièces de harnachement, attributs du cavalier, accompagnaient le défunt: plusieurs anneaux en fer et en bronze, deux embouchures de mors en bronze à œillets circulaires

aux extrémités, 4 branches de mors en bronze, tige à fente vaguement rectangulaire et extrémités à œillets circulaires, une bride enfin, constituée de 70 plaquettes en os, ainsi que 2 paires de phalères (fig. 2,2). Le mobilier céramique se compose d'une urne à panse globulaire à rebord déversé et d'une petite coupe⁵.

Les autres tombes à épée sont moins riches, mais leur inventaire était peut-être incomplet au moment de la découverte. La tombe 4 renfermait une épée fragmentaire de forme incertaine – peut-être de type Gündlingen – une bouterolle en forme de nageoire, qui n'a pas pu être restaurée, une grande urne à rebord déversé et panse globulaire, et une petite écuelle à rebord, avec deux larges cannelures sur le haut de la panse (fig. 4,7-8)⁶.

Une épée de type Mindelheim, à poignée en bronze et lame en fer, ainsi qu'une petite écuelle à rebord et cannelure sur l'épaule proviennent de la tombe 3 (fig. 3,1-2)⁷.

La tombe 2 a livré une épée de type Mindelheim, à poignée en bronze et lame en fer, associée à une bouterolle à ailettes recourbées (fig. 3, 3 a-b)⁸.

Une épée de type hallstattien provient également de la tombe 11 (fig. 3,4)⁹.

En plus des tombes à épée, on relève la présence de 2 tombes avec des bracelets, sans mobilier céramique, qui correspondent éventuellement à des sépultures féminines: la tombe 6 avec 2 bracelets en bronze à décor incisé sur la partie supérieure du jonc (fig. 3,5-6)¹⁰; la tombe 15 avec un bracelet en lignite (fig. 3,8)¹¹.

Les autres sépultures (tombes 1, 5, 12 et 14) n'ont livré que des récipients, urnes et coupes en céramique (fig. 4,1-6)¹².

La chronologie des sépultures de Chavéria paraît des plus évidente sur la base des seuls objets métalliques: l'épée de type Auvernier de la tombe 9 semble la plus ancienne, et correspond à l'extrême fin du Bronze final (Ha B3 de Müller-Karpe, Ha B2 de Rychner ou Bronze final IIIb en chronologie française); les épées hallstattiennes de type Gündlingen ou Mindelheim sont attribuées au début du Hallstatt ancien, Ha C. La céramique des tombes par contre ne laisse entrevoir aucun changement stylistique: les grandes urnes à panse globulaire et rebord déversé sont associées aussi bien aux épées de type Bronze final (Auvernier) qu'à celles attribuées au Hallstatt ancien (Gündlingen, Mindelheim).

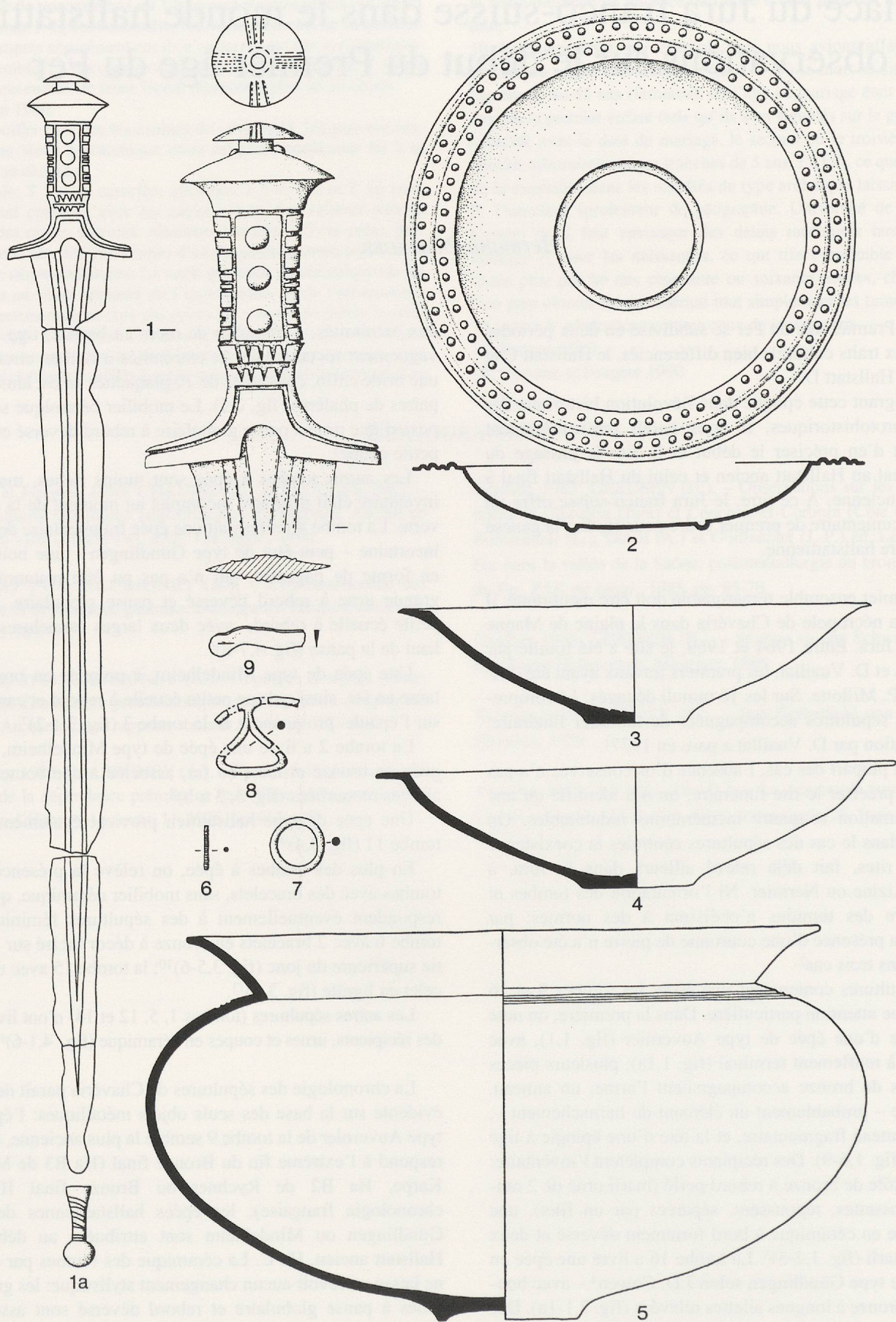


Fig. 1. Chavéria, tumulus 9. (D'après Kimmig 1981, note 20).

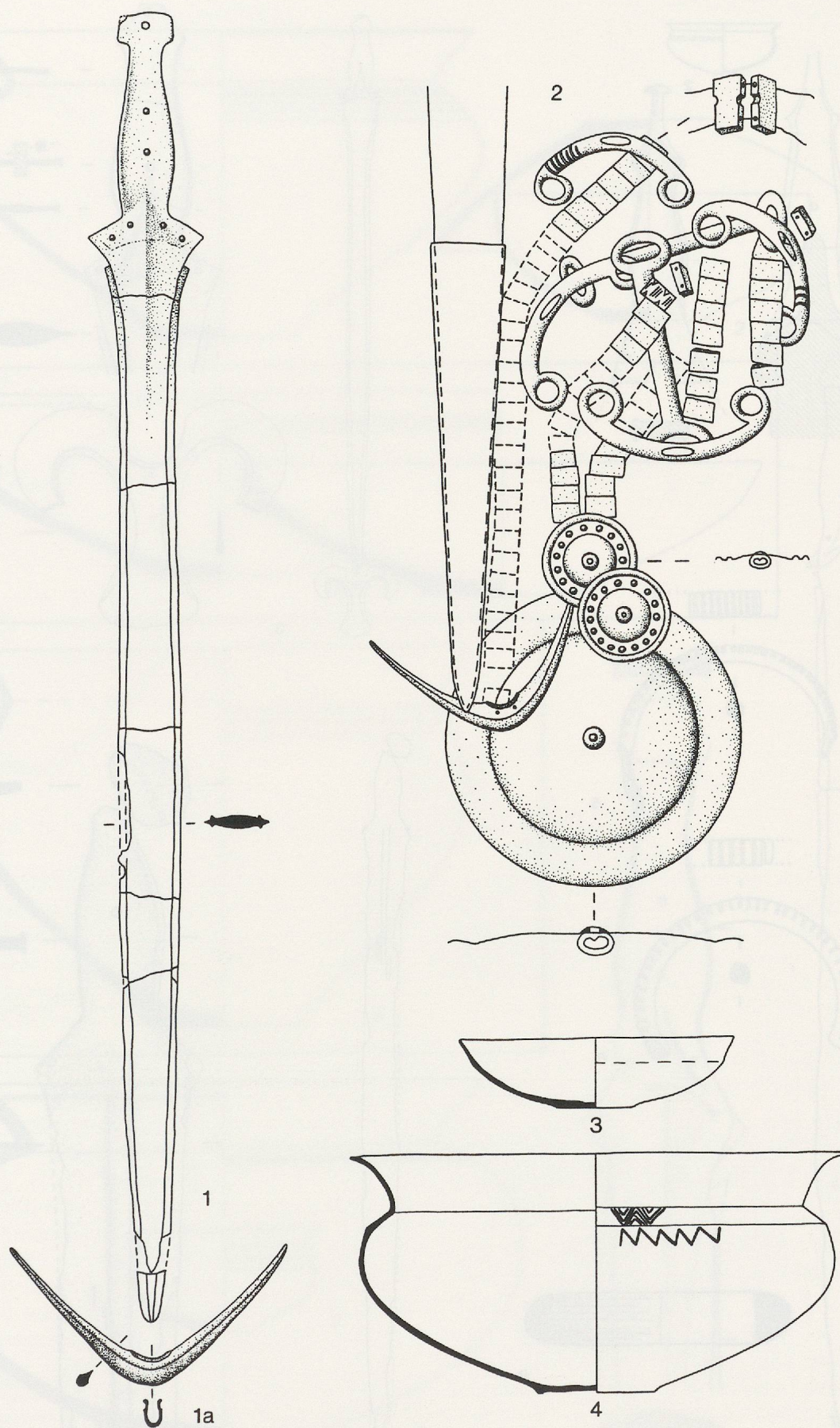


Fig. 2. Chavéria, tumulus 16. (D'après Kimmig 1981, note 20).

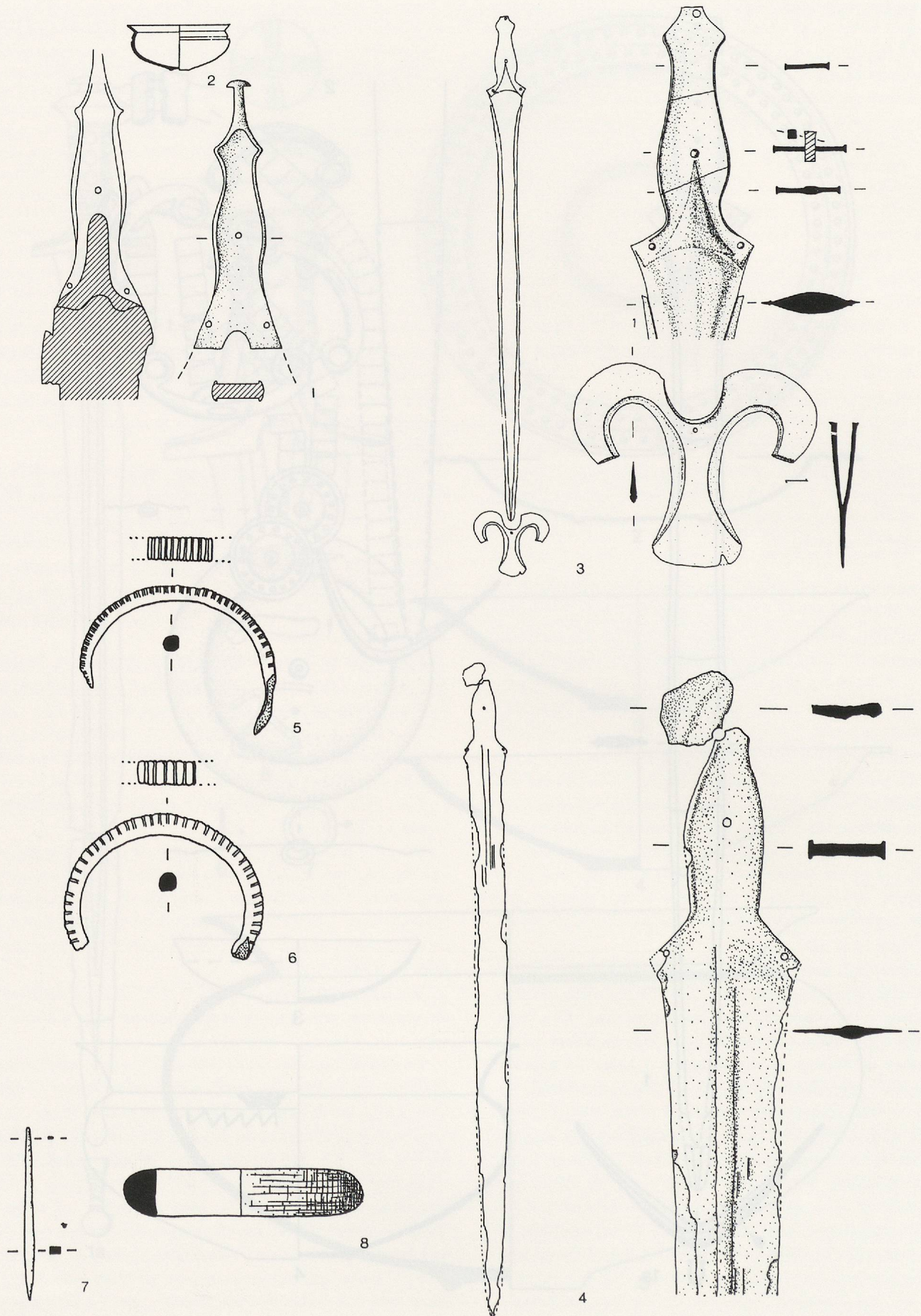


Fig. 3. Chavéria, tumulus 3 (1.2), 2 (3), 11 (4), 6 (5,6) et 15 (7.8). (D'après Vauillat 1977, note 1).

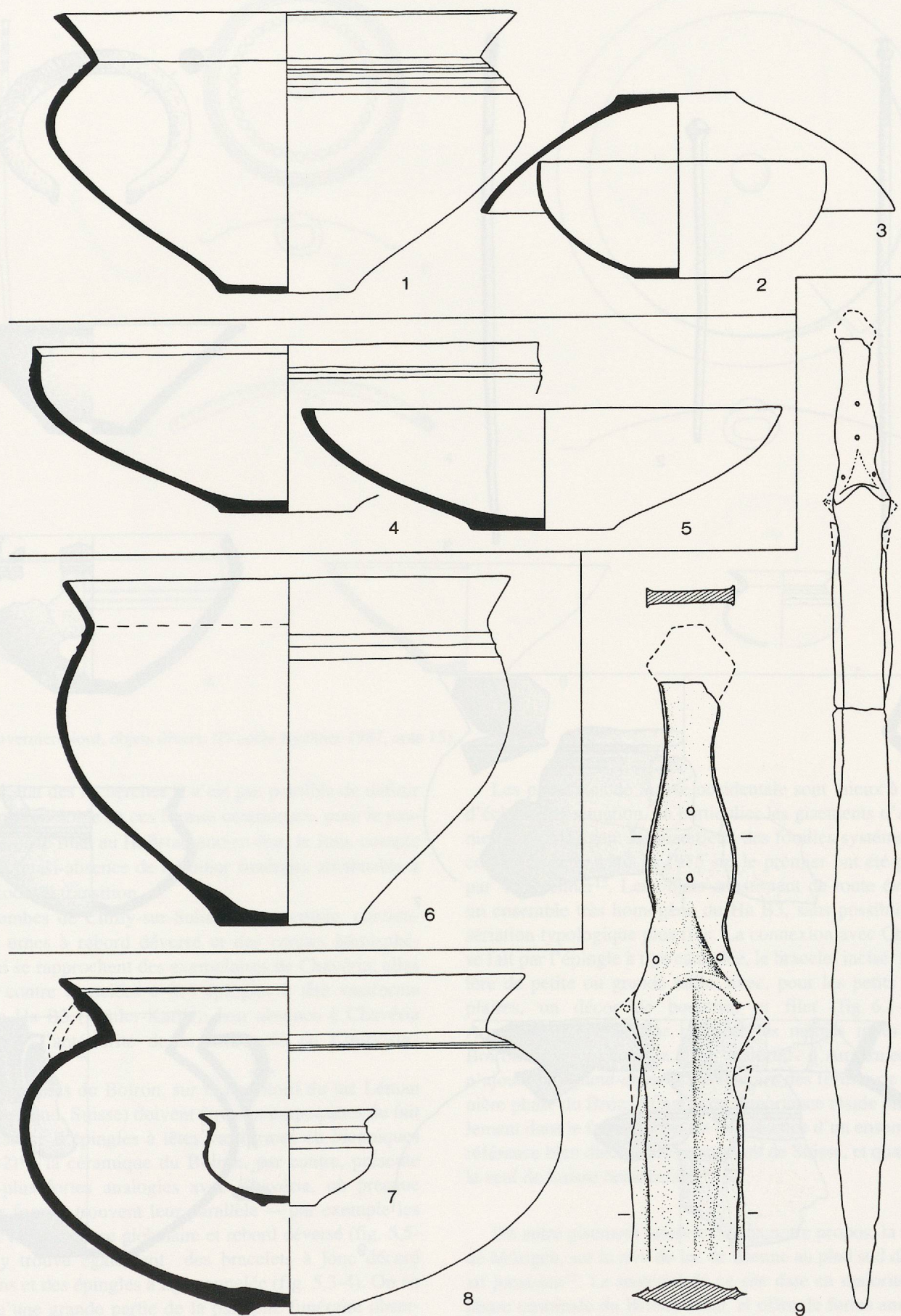


Fig. 4. Chavéria, tumulus 12 (1-3), 14 (4,5), 1 (6) et 4 (7-9). (D'après Kimmig 1981, note 20).

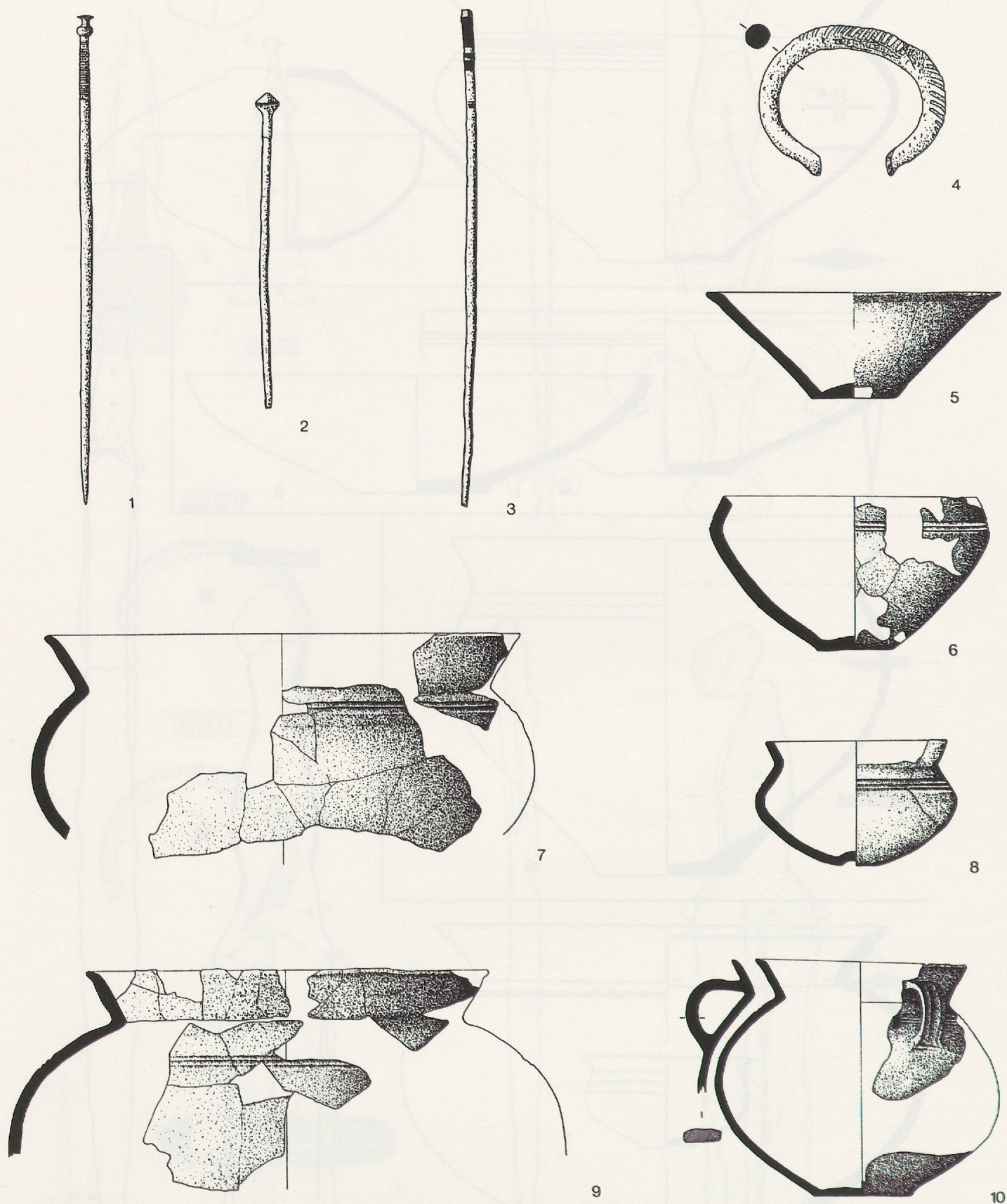


Fig. 5. Le Boiron, objets divers des tombes. (D'après Beeching 1977, note 14).

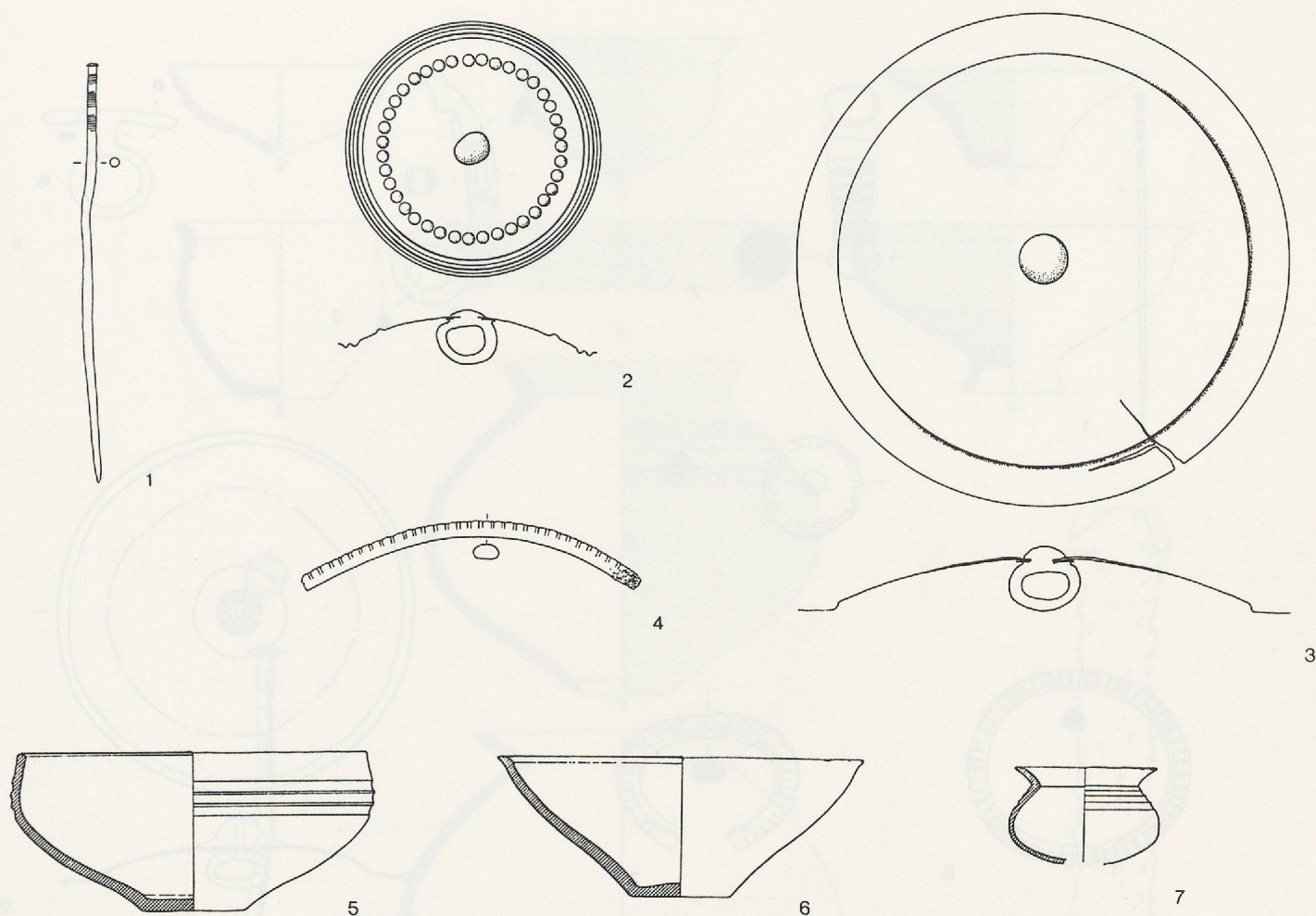


Fig. 6. Auvernier-Nord, objets divers. (D'après Rychner 1987, note 15).

Dans l'état des recherches il n'est pas possible de définir une chrono-typologie de ces formes céramiques, pour le passage du Bronze final au Hallstatt ancien dans le Jura, compte tenu de la quasi-absence de mobilier funéraire attribuable à cette période de transition.

Les tombes de Chilly-sur-Salins, par exemple, contiennent des urnes à rebord déversé et des coupes hémisphériques qui se rapprochent des exemplaires de Chavéria; elles sont par contre associées à des épingles à tête vasiforme datées du Ha B3 (Müller-Karpe): leur absence à Chavéria confirmerait l'antériorité de la nécropole de Chilly-sur-Salins¹³.

Les sépultures du Boiron, sur la rive nord du lac Léman (canton de Vaud, Suisse) doivent être contemporaines du fait de la présence d'épingles à têtes vasiformes ou biconiques (fig. 5,1-2)¹⁴; la céramique du Boiron, par contre, présente de bien plus fortes analogies avec Chavéria, où presque toutes les formes trouvent leur parallèle — par exemple les coupes et urnes à panse globulaire et rebord déversé (fig. 5,5-10); on y trouve également des bracelets à jonc décoré d'incisions et des épingles à tige cannelée (fig. 5,3-4). On en déduit qu'une grande partie de la panoplie funéraire observée à Chavéria avait cours dans le Jura franco-suisse à l'extrême fin du Bronze final déjà.

Les palafittes de Suisse occidentale sont mieux à même d'éclaircir la situation, en particulier les gisements d'Auvernier et de Möriegen: les matériaux des fouilles systématiques conduites entre 1968 et 1975 sur le premier ont été publiés par V. Rychner¹⁵. Les objets constituent de toute évidence un ensemble très homogène du Ha B3, sans possibilité de sériation typologique plus fine. La connexion avec Chavéria se fait par l'épingle à tige cannelée, le bracelet incisé, la phalère de petite ou grande taille, avec, pour les petits exemplaires, un décor de bosselles et filet (fig. 6,1-4). A Auvernier, la céramique présente les mêmes types qu'au Boiron ou à Chavéria. Le matériel d'Auvernier-Nord n'ajoute pas grand-chose à l'inventaire des formes de la dernière phase du Bronze final; son importance réside principalement dans le fait que l'on est en présence d'un ensemble de référence bien daté, le plus important de Suisse, et quasiment le seul de Suisse occidentale¹⁶.

Un autre gisement intervient dans notre propos, la station de Möriegen, sur la rive du lac de Bièvre au pied sud du massif jurassien¹⁷. Le matériel de ce site date en majorité de la phase terminale du Bronze final, et offre de fortes analogies avec celui d'Auvernier: malgré tout, M. Bernatzky-Goetze y perçoit certains éléments qui tendraient à démontrer que la

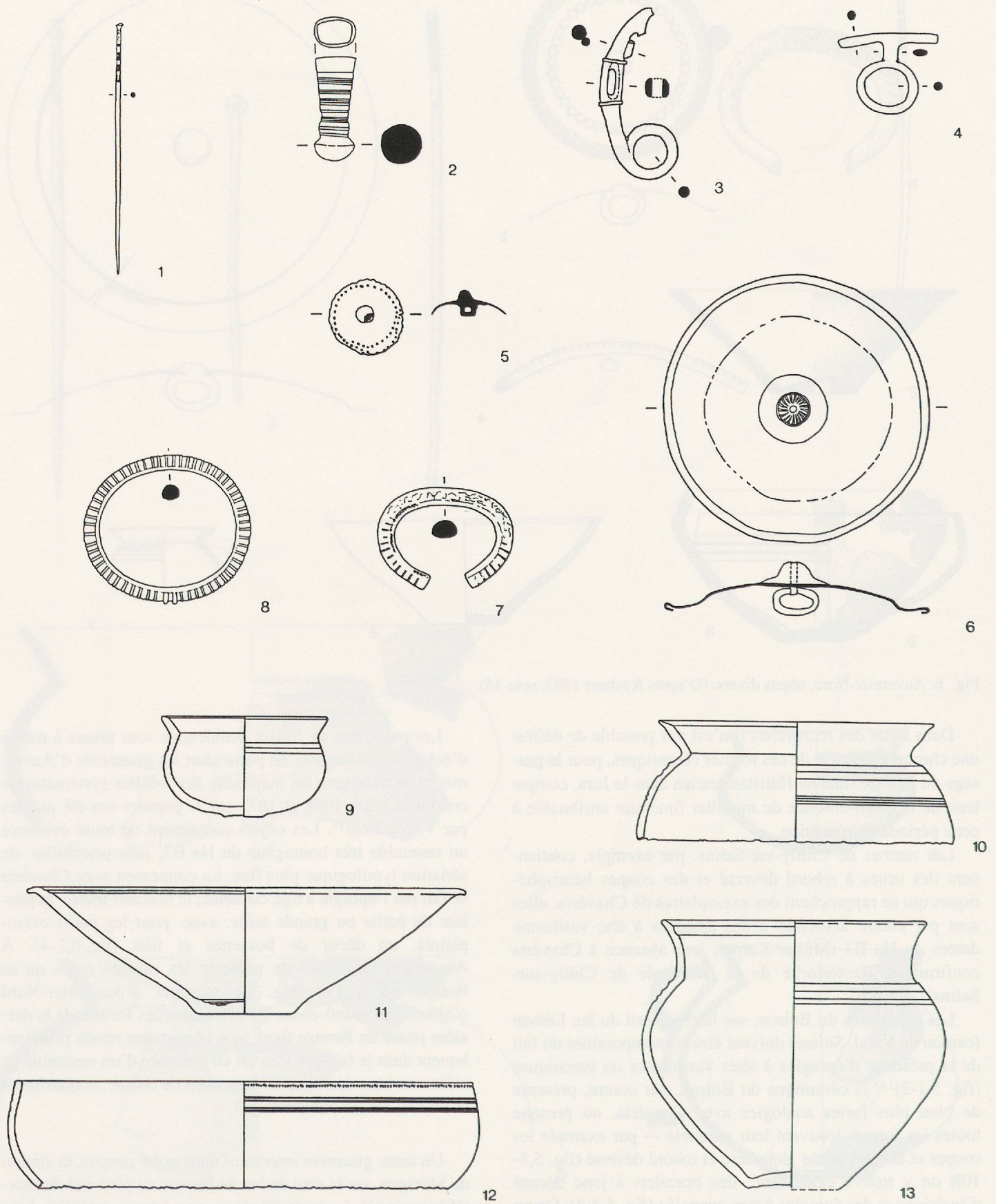


Fig. 7. Möriegen, objets divers. (D'après Bernatzky-Goetze 1987, note 17).

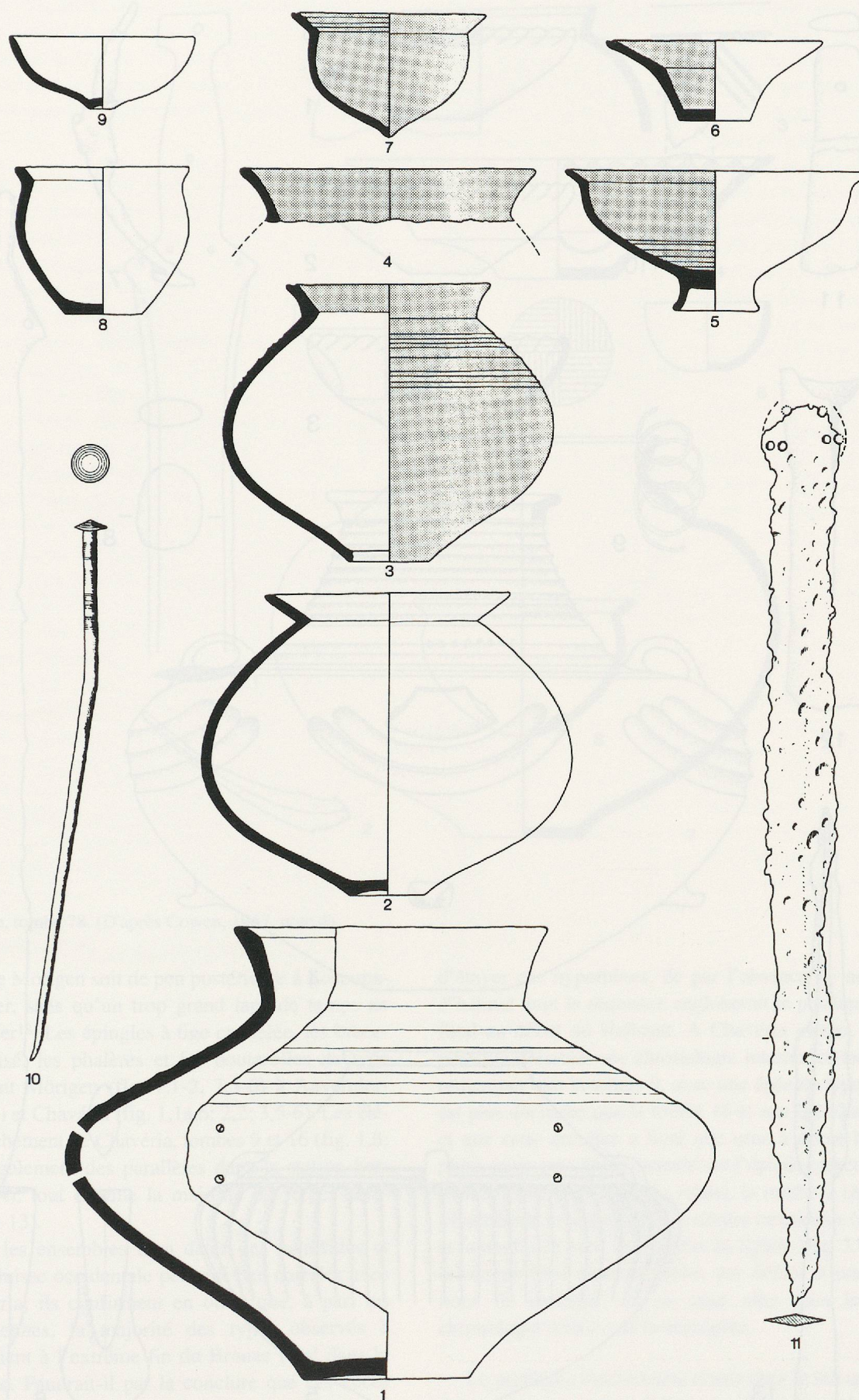


Fig. 8. Singen Hohentwiel, incinération de 1950, une partie des objets. (D'après Kimmig 1981, note 20).

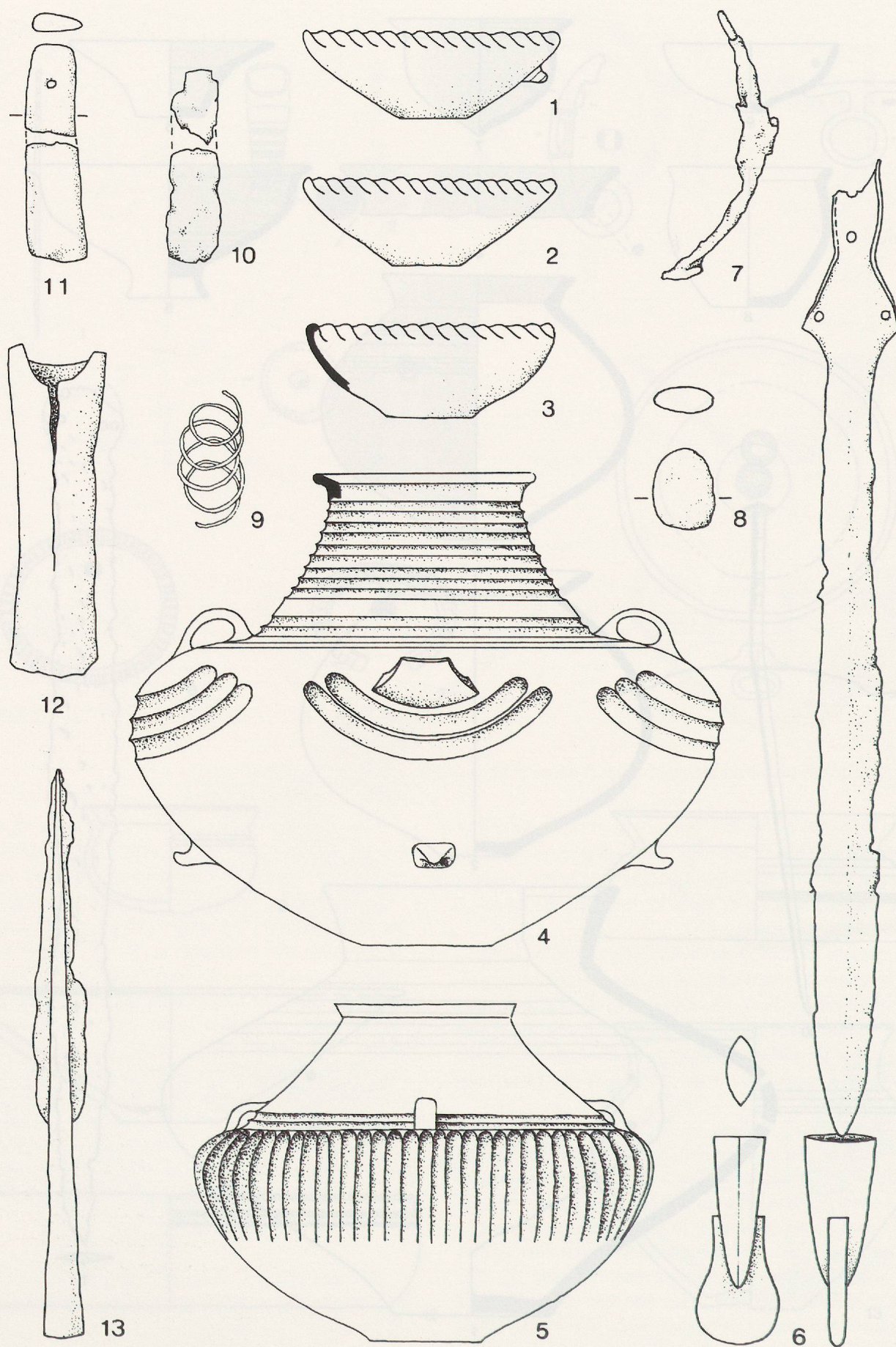


Fig. 9. Brno-Obřany, tombe 169. (D'après Kimmig 1981, note 20).

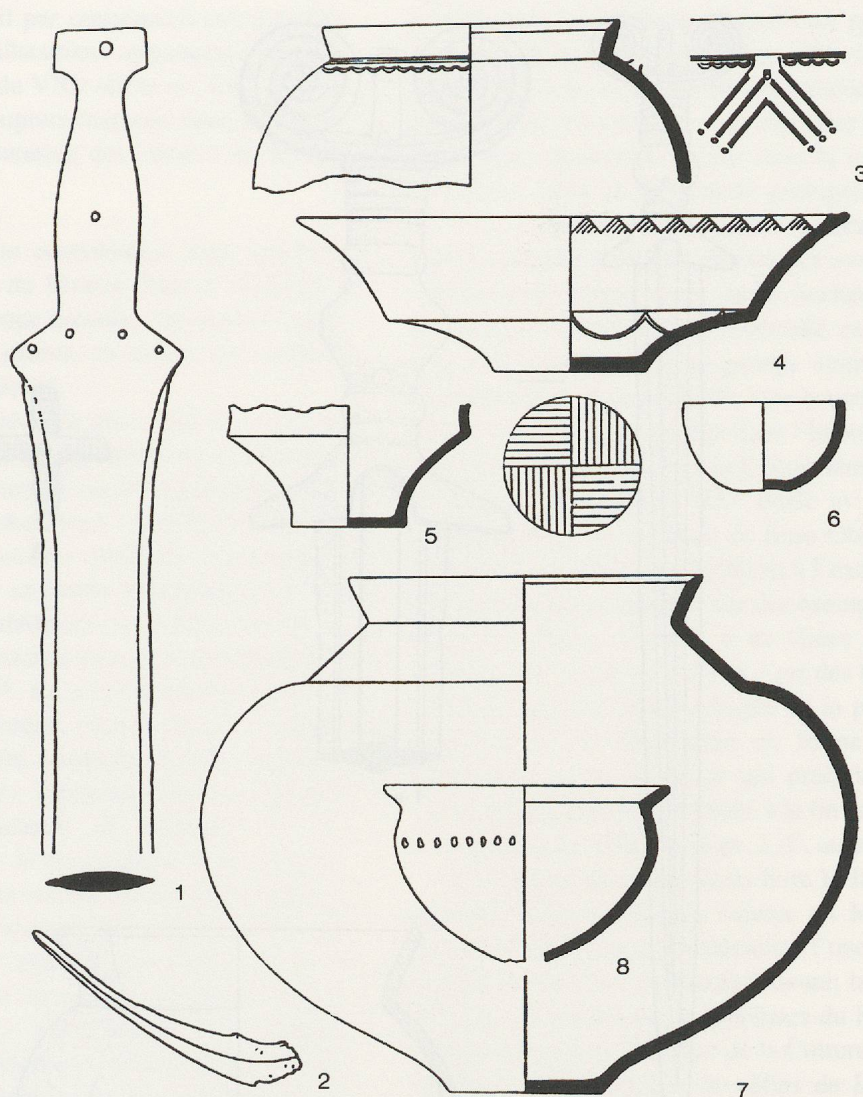


Fig. 10. Klentnice, tombe 78. (D'après Cowen, 1967, note 4).

phase récente de Mörigen soit de peu postérieure à l'occupation d'Auvernier, sans qu'un trop grand laps de temps ne puisse les séparer¹⁸. Les épingles à tige cannelée, les bracelets à jonc incisé, les phalères et les bouterolles de type Auvernier relient Mörigen à Auvernier-Nord (fig. 7,1-2, 7,5-6) à Auvernier-Nord (fig. 6,1-4) et Chavéria (fig. 1,1a,6; 2,2; 3,5-6). Les éléments de harnachement de Chavéria, tombes 9 et 16 (fig. 1,8; 2,2) trouvent également des parallèles dans la station bernoise (fig. 7,3-4), tout comme la majorité des types céramiques (fig. 7,9-13).

En résumé, les ensembles bien datés des palaffittes et nécropoles de Suisse occidentale peuvent être corrélés avec celui de Chavéria; ils confirment en outre que, à part les épées hallstattiennes, la majorité des types observés à Chavéria existaient à l'extrême fin du Bronze final dans la zone jurassienne. Faudrait-il par là conclure que ces épées soient déjà apparues avant le début de l'époque de Hallstatt ou qu'au contraire les autres éléments du mobilier perduraient au début du Hallstatt? Il est pour l'heure impossible

d'étayer ces hypothèses, de par l'absence de nécropole ou d'habitat dont la séquence engloberait le passage du Bronze final au début du Hallstatt. A Chavéria même, il n'est pas possible d'établir une chronologie interne; on pourrait faire remarquer que la tombe 9, avec une épée de type Auvernier, est plus ancienne que la tombe 16 et son épée hallstattienne, et que cette dernière a livré une urne à décor linéaire graphité, mais sans décor cannelé sur l'épaule caractéristique du Bronze final (fig. 2,4). De même, la tombe 2 (épée de type Mindelheim avec bouterolle à ailettes recourbées (fig. 3, 3a-b), et la tombe 15 avec un bracelet en lignite (fig. 3,8), sont certainement plus récentes; mais, par défaut d'autres associations de mobilier, on ne peut aller plus loin dans la chronologie relative de la nécropole.

Le problème fondamental réside dans le fait que les matériaux qui permettraient d'étayer la chronologie du Hallstatt C et de définir la phase immédiatement postérieure à Chavéria font cruellement défaut.

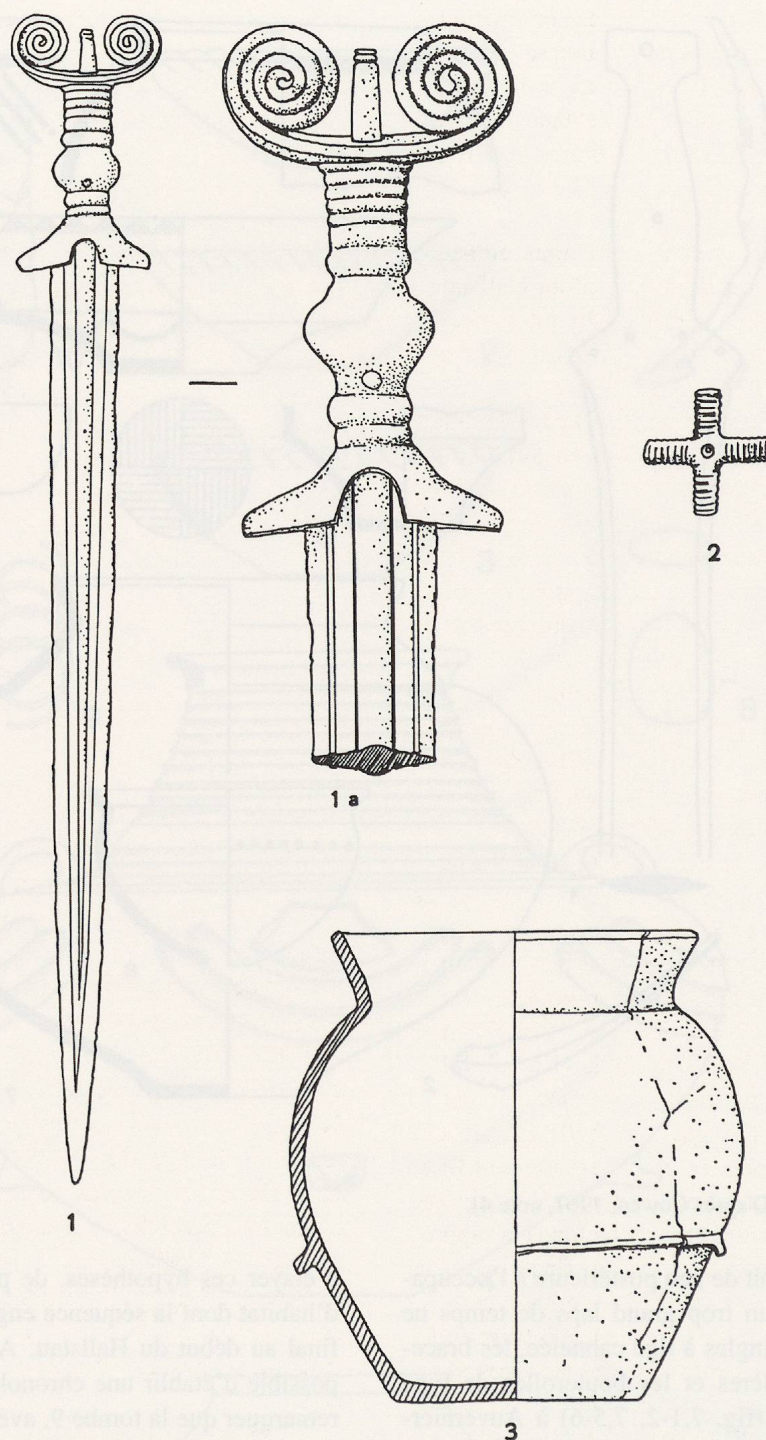


Fig. 11. Podzemelj, tombe avec l'épée à antennes. (D'après Gabrovec 1966, note 36).

Autre difficulté, la fin du Bronze final, telle qu'elle est calée par la dendrochronologie, laisse un vide important entre la date conventionnellement admise pour le début du Hallstatt, vers 750 av. J.-C., et l'abandon des stations palafittiques – Auvernier avec des dates d'abattage entre 878 et 850 av. J.-C.¹⁹. Si les dates dendrochronologiques sont exactes, on est en présence d'un siècle «vide» sur le plan archéologique, difficilement explicable. Un abandon généralisé et simultané de l'ensemble des stations littorales au

milieu du IX^e siècle av. J.-C. nous paraît cependant sujet à caution, la différence entre les typologies d'Auvernier et de Möriegen (voir ci-dessus) pouvant aisément être expliquée en terme d'une séquence chronologique plus étendue que prévue, malheureusement les dates dendrochronologiques de Möriegen font défaut... Malgré tout, on ne peut placer la succession Auvernier-Nord/Möriegen/Chavéria dans une fourchette chronologique trop large, dépassant le demi-siècle (Chavéria devant donc débiter dans le courant du début du

VIII^e siècle av. J.-C.). Serait-il par conséquent envisageable que les premiers éléments hallstattiens apparaissent dans le Jura dans la première moitié du VIII^e siècle av. J.-C. déjà, et qu'ils aient été intégrés sans rupture marquée dans le processus d'évolution et de transformation des cultures du Bronze final?

Le cadre restreint de cette contribution nous empêche d'étendre l'étude du passage du Bronze final au Hallstatt à l'ensemble des régions d'Europe centrale. On notera cependant que les tombes à épée jouent, en dehors du contexte jurassien, un rôle tout aussi décisif.

En Allemagne du Sud-Ouest, la phase Ha B3 (Müller-Karpe) est bien identifiée. Les incinérations en tombe plate sont la règle, mais quelques tumuli ont été également répertoriés, tel celui de Singen-Hohentwiel (incinération, fouillé en 1950) avec un fossé circulaire probable autour de la tombe. Cette dernière se par sa forme rectangulaire ou ses dimensions, avec vraisemblablement un aménagement de coffre en bois, peut être rapprochée des chambres funéraires classiques du Ha C et Ha D²⁰. Le service accompagnant le défunt, 21 récipients en céramique, comprend 3 ou 4 grands vases, plusieurs coupes et petits récipients utilisés probablement comme puits (fig. 8), éléments que l'on retrouve fréquemment dans les sépultures du Hallstatt C²¹. En résumé, la structure funéraire, le rite pratiqué et la composition du mobilier ne présentent aucune différence d'avec ce qu'on observe au Hallstatt ancien; par contre aucun des types céramiques ne peut être attribué à cette période; sur le plan formel et décoratif, ils se rattachent au groupe «*untermainisch-schwäbisch*» de la «*Civilisation des Champs d'Urnes*» selon W. Kimmig (Ha B3 de Müller-Karpe - VIII^e siècle av. J.-C.)²². Cette attribution se voit renforcée par la présence d'une épingle à tête conique (fig. 8,10). L'épée, qui avait été déposée dans la tombe, est malheureusement fragmentaire; n'en subsiste qu'une lame en fer indéterminable (fig. 8,11): ses faibles dimensions (54 cm de long) la rapprochent plutôt des exemplaires du Bronze final. G. von Merhart et H. Müller-Karpe avaient déjà relevé pour le Hallstatt B3 un groupe d'épées caractéristiques à lame en fer et poignée en bronze. Il est possible que l'on ait façonné les lames de fer postérieurement à la fin de l'époque des Champs d'Urnes²³. Mais seule l'épée de type Tachlovice (poignée en bronze et lame en fer) de Most en Bohême se trouve en contexte Ha B3²⁴. Il est fort probable que la lame de Singen appartienne à ce type.

Au nord-est des Alpes, on trouve également des armes de type Bronze final forgées en fer. La célèbre tombe à incinération 169 de Brno-Obřany, qu'a publiée V. Podborský²⁵, a été datée par W. Kimmig du VII^e siècle av. J.-C. (Ha C)²⁶; plus récemment, S. Stegmenn-Rajtár a pu resituer cet ensemble dans un contexte plus ancien²⁷. De fait, la céramique de cette sépulture caractérise la culture de Podol, qui s'est développée durant le Hallstatt en Moravie du Sud. Mais plusieurs chercheurs, parmi lesquels W. Kimmig, J. Nekvasil ou M. Šolle, avaient à l'époque voulu faire se prolonger cette

culture dans le Hallstatt ancien²⁸, ce qui ne concorde pas avec le mobilier de Brno-Obřany 169 (fig. 9). Si l'arme est en fer (fig. 9,6), sa forme est assimilable à celle des épées à languette du Bronze final. On rencontre un autre exemplaire de ce type, également en fer, dans la tombe 27 de l'Agora d'Athènes, daté de la période protogéométrique (vers 900 av. J.-C.). De plus, la panoplie funéraire en fer de cette tombe présente de fortes similitudes avec celle de la tombe 169 de Brno-Obřany: épée, lance, hachette, éléments de harnachement, couteau²⁹. La bouterolle en forme de nageoire (fig. 9,6) est attribuée au groupe «*cimmérien*» de Černogorovka par A. Terenožkin³⁰. Une bouterolle de ce type provient d'un dépôt mis au jour dans l'habitat de Subottov près de Čerkassk et que G. Kossack situe dans la phase récente de la période de Cernoles (IX^e siècle av. J.-C.)³¹. L'analyse radiographique de la lance de Brno-Obřany/tombe 169 fait ressortir deux petites perforations à l'extrémité de la douille: cette particularité apparaît sur des exemplaires d'Italie méridionale (Aderno, Cumes) et de Grèce (Olympie) qui sont datés du IX^e siècle av. J.-C. A l'est des Carpathes, ces types sont associés à la phase récente de la période de Cernoles, tout comme les bouterolles en forme de nageoire³². En conclusion, et au vu de ce qui précède, la tombe 169 de Brno-Obřany doit être attribuée à la fin du IX^e siècle av. J.-C., ou au début du VIII^e siècle av. J.-C. au plus tard³³.

A l'opposé de ce que nous livre le Jura franco-suisse, la période suivante est bien connue en Moravie du Sud. La tombe 78 de Klentnice matérialise l'une des plus anciennes tombes de caractère hallstattien assuré; la céramique (fig. 10, 3-8) comprend des formes typiques du Ha C en Moravie du Sud (le Groupe de Horakov de la Culture de Kalenderberg³⁴) qui sont bien éloignées de celles de Brno-Obřany, tombe 169. L'épée en bronze, de type Gündlingen, et la bouterolle en forme de nageoire (fig. 10,1-2) trouvent en revanche des analogies exactes dans la tombe 16 de Chavéria (fig. 2,1-1a). L'écuille à paroi biconcave par contre est attribuée au Ha B3 au sud de l'Allemagne, avec de nombreux parallèles à Kelheim³⁵. La sépulture 78 de Klentnice comprend donc également des formes du VIII^e siècle av. J.-C. et devrait dater de la deuxième moitié ou de la fin de ce siècle.

S. Gabrovec a également démontré qu'au sud-est des Alpes, le Hallstatt débute dans la deuxième moitié du VIII^e siècle av. J.-C. L'horizon Podzemelj 1, qui caractérise la première phase du Hallstatt slovène, a été défini par le mobilier d'une tombe sous tumulus, comprenant une épée à antennes et une urne caractéristique de la fin du Bronze final de cette région (fig. 11)³⁶.

En 1973, S. Gabrovec publie une analyse plus détaillée de la nécropole de Ljubljana - cour de l'Académie. La phase Ljubljana IIB, contemporaine de l'horizon Podzemelj 1, comprend des formes similaires à l'urne de la tombe à épée à antennes de Podzemelj. Ces récipients sont associés dans ce cas à des épingles à têtes multiples et des fibules, bracelets et torques en fer, caractérisant le début de l'âge du Fer³⁷.

En résumé, on constate que le Hallstatt ancien débute dans certaines régions vers le milieu du VIII^e siècle av. J.-C. Sur la base du mobilier de Chavéria, ce terminus peut également être adopté dans le Jura franco-suisse. En admettant que les dates dendrochronologiques des sites palafittiques de Suisse occidentales soient correctes, ces derniers ont dû être abandonnés dans la deuxième moitié du IX^e siècle av. J.-C. On observe donc un hiatus qu'il n'est pour l'heure pas possible de combler: il est pourtant hors de question de faire remonter le début de la nécropole de Chavéria avant le milieu du VIII^e siècle av. J.-C., ce qui aurait permis d'atténuer en partie ce hiatus.

Le sud de l'Allemagne (Singen), la Bohême (Most) et la Moravie (Brno-Obřany) livrent des tombes de guerriers dans lesquelles l'ensemble du mobilier – céramique et métal – et le rite funéraire correspondent à la dernière phase du Bronze final (Ha B3); mais les épées de ces ensembles, bien que caractéristiques de la phase ultime de la «Civilisation des Champs d'Urnes», sont en fer, lame et poignée (Brno-Obřany 169) ou lame seule (Singen 1950, Most). Les parallèles en Grèce ou en territoire nord-pontique, bien datés, et qui présentent des analogies avec certains objets de Brno-Obřany, valent cet horizon au début du VIII^e siècle av. J.-C., ou dans la première moitié de ce siècle.

Chavéria, Klentnice (tombe 78), Podzemelj et Lubljana (IIb) permettent d'assurer que les régions concernées appartiennent déjà au Premier âge du Fer au cours de la deuxième moitié du VIII^e siècle av. J.-C. – l'horizon 1 de ma chronologie³⁸. Ce qui ne signifie pas pour autant que la même situation se retrouve dans toutes les régions d'Europe centrale et occidentale. Nous n'avons pas voulu, dans le cadre de cet article, réévaluer le passage de l'âge du Bronze à l'âge du Fer pour l'ensemble du monde hallstattien, du Massif central à la Hongrie. Partant des tombes de Chavéria, gisement qui en ce domaine joue un rôle décisif pour l'ensemble du Jura franco-suisse, nous nous sommes bornés à les confronter aux manifestations comparables entrevues ailleurs. A l'ouest, au sud-est ou à l'est des Alpes, le passage du Bronze final au Hallstatt ancien se présente comme un processus continu, qui associe l'éclosion d'éléments nouveaux à une certaine permanence des formes anciennes et à leur évolution progressive; ce processus est de type endogène, chaque région

conservant au début de la période suivante les particularismes qui lui étaient propres au Bronze final. Ces transformations enfin apparaissent synchrones à l'est et à l'ouest des Alpes. La civilisation de Hallstatt n'est donc pas le résultat d'influences orientales, comme le propose la théorie des «peuples cimmériens»³⁹. De plus, l'emploi du fer dans la fabrication des armes avait déjà cours avant le Hallstatt ancien (Singen 1950, Most, Brno-Obřany, tombe 169), mais ne s'est généralisé que par la suite.

L'exemple des épées de type Gündlingen et variantes, caractéristiques du Hallstatt ancien, nous montre à l'évidence que le Bronze final de l'ouest de l'Europe a joué un rôle tout aussi important que les régions plus orientales dans la formation de ce que nous qualifions de «Hallstatt». Les prototypes des épées de Gündlingen existent en Europe occidentale: le type de Themse, par exemple, daté de la période V–Ha B⁴⁰. P. Schauer a fait observer qu'une zone de concentration d'épées de type Steinkirchen (variante du type de Gündlingen) couvre l'ouest de l'Europe, les îles Britanniques, la France, mais également l'Allemagne du Sud⁴¹. Le même constat peut être avancé pour l'épée de type Mindelheim, et démontrerait qu'un des éléments typologiques les plus marquants du Hallstatt ancien est bien d'origine occidentale. Il n'est donc pas surprenant de retrouver, à Chavéria, des épées hallstattiennes en bronze au VIII^e siècle⁴². La comparaison de la situation observée dans le Jura avec celle des autres régions mentionnées fait ressortir à l'évidence que nous ne pouvons pas parler d'une culture hallstattienne unifiée, qui se développe seulement à partir de la deuxième moitié du VIII^e siècle avant notre ère⁴³. On assiste à l'évolution continue des groupes régionaux dès la fin du Bronze final sans rupture perceptible. Une analyse plus fine des autres éléments du corpus – en dehors des tombes à épée – fera ressortir encore plus clairement ces particularités régionales de la transition Bronze final/Hallstatt ancien.

Hermann Parzinger
Römisch-Germanische Kommission des
Deutschen Archäologischen Instituts
Palmengartenstrasse 10-12
D-6000 FRANKFURT a. M.

NOTES

1. Vauillat 1977, 14ss.; 17ss.
2. *Ibid.* 105ss.
3. *Ibid.* 61ss.; fig. 26-34.
4. Cowen 1967, 377ss.
5. Vauillat 1977, 95ss.; fig. 55-65.
6. *Ibid.* 44ss.; fig. 14-18.
7. *Ibid.* 35ss.; fig. 11-12.
8. *Ibid.* 34; fig. 9.
9. *Ibid.* 70; fig. 37.
10. *Ibid.* 53; fig. 22.
11. *Ibid.* 89; fig. 53,2.
12. *Ibid.* 28ss.; 45ss.; 70ss.; 79ss.

13. Wamser 1975, 1ss.; 120; Pl. 1.
14. Beeching 1977, 108ss.; 168ss.; fig. 31.
15. Rychner 1987.
16. *Ibid.* 11ss.
17. Bernatzky-Goetze 1987.
18. *Ibid.* 111ss.; 119ss.
19. Rychner 1987, 11. Rychner et Ruoff 1986, 73ss.; 152.
20. Kimmig 1981, 93ss.; fig. 1. Kossack 1970, 139ss.
21. Kimmig 1981, fig. 3-4. Kossack 1970, 121ss.
22. Kimmig 1981, 96s.
23. Von Merhart 1969, 335. Müller-Karpe 1961, 83ss. Kimmig 1981, 101.

24. Müller-Karpe 1961, Pl. 68, 1-3.
25. Podborský 1970, 178, Pl. 59.
26. Kimmig 1981, 103s.
27. Stegmann-Rajtár 1986, 211ss.
28. Kimmig 1981, 103s. Solle 1955, 101ss. Nekvasil 1952.
29. Blegen 1952, 279ss; fig. 1-3; Pl. 75c.
30. Terenožkin 1976, 194; fig. 11.
31. *Ibid.* 84s; 111; fig. 49,1; 50,1-2; 68,7. Kossack 1980, 123; 133ss.
32. Stegmann- Rajtár 1986, 214ss.
33. *Ibid.* 215ss.

34. *Ibid.* 215ss.; Pl. 6.
35. Müller-Karpe 1959, fig. 61, 23.
36. Gabrovec 1966, 24ss.; fig. 1.
37. Gabrovec 1973, 388ss., Parzinger 1989, 24ss.; Pl. 29.
38. *Ibid.* 45; 50; 123ss.
39. Gallus et Horváth 1939. Holste 1940, 7ss.
40. Schauer 1971, 213ss.
41. *Ibid.* Pl. 123, A.
42. Kimmig 1983, fig. 43.
43. Des résultats comparables: Chaume et Feugère 1990, 53ss.

BIBLIOGRAPHIE

Beeching 1977: BEECHING (A.). – Le Boiron. Une nécropole de Bronze final près de Morges (Vaud, Suisse). *CAR*, 11. Lausanne, 1977.

Bernatzki-Goetze 1987: BERNATZKI-GOETZE (M.). – Möriegen. Die spätbronzezeitlichen Funde. *Antiqua*, 16. Bâle, 1987.

Blegen 1952: BLEGEN (C.W.). – Two Athenian Grave Groups of about 900 B.C. *Hesperia*, 21, 1952, pp. 279-294

Chaume et Feugère 1990: CHAUME (B.) et FEUGERE (M.). – Les Sépultures tumulaires aristocratiques du Hallstatt Ancien de Poiseul-la-Ville (Côte-d'Or). *RAE*, 12e Suppl., 1990.

Cowen 1967: COWEN (J.-D.). – The Hallstatt Sword of Bronze: on the Continent and in Britain. *Proceedings of the Prehistoric Society*, 33, 1967, pp. 377-454.

Gabrovec 1966: GABROVEC (S.). – Zur Hallstattzeit in Slowenien. *Germania*, 44, 1966, pp. 1-48.

Gabrovec 1973: GABROVEC (S.). – Začetek Halštatskega obdobja v Sloveniji. *Arheološki vestnik*, 24, 1973, pp. 338-385.

Gallus et Horváth 1939: GALLUS (S.) et HORVÁTH (T.). – Un peuple de cavalier préscythique en Hongrie. Budapest, 1939.

Holste 1940: HOLSTE (F.). – Zur Bedeutung und Zeitstellung der sogenannten «thrako-kimmerischen» Pferdegeschirrbrosen. *Wiener Prähistorische Zeitschrift*, 27, 1940, pp. 7-32

Kimmig 1981: KIMMIG (W.). – Ein Grabfund der jüngeren Urnenfelderzeit mit Eisenschwert von Singen am Hohentwiel. *Fundberichte Baden-Württemberg*, 6, 1981, pp. 93-119.

Kimmig 1983: KIMMIG (W.). – Die griechische Kolonisation im westlichen Mittelmeergebiet und ihre Wirkung auf die Landschaften des westlichen Mitteleuropa. *JRGZM*, 30, 1983, pp. 5-78.

Kossack 1970: KOSSACK (G.). – Gräberfelder der Hallstattzeit an Main und fränkischer Saale. Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte, 24. Kallmünz, 1970.

Kossack 1980: KOSSACK (G.). – Kimmerische Bronzen. *Situla*, 20/21, 1980, pp. 133-143.

Müller-Karpe 1959: MÜLLER-KARPE (H.). – Beiträge zur

Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen. *Römisch-Germanische Forschungen*, 22. Berlin, 1959.

Müller-Karpe 1961: MÜLLER-KARPE (H.). – Die Vollgriff-schwerter der Urnenfelderzeit aus Bayern. Munich, 1961.

Nekvasil 1952: NEKVASIL (J.). – Horákovská skupina mohýlavého lidu na jéžné Moravě. Dissertation. Brno, 1952.

Parzinger 1989: PARZINGER (H.). – Chronologie der Späthallstatt – und Frühlatène-Zeit; Studien zu Fundgruppen zwischen Mosel und Save. *V.C.H., Acta Humaniora*, 4. Weinheim, 1989.

Podborský 1970: PODBORSKÝ (V.). – Mähren in der Spätbronzezeit und an der Schwelle zur Eisenzeit. Brno, 1970.

Rychner 1987: RYCHNER (V.). – Auvernier 1968-1975. Le mobilier métallique du Bronze final. Auvernier 6. *CAR*, 37. Lausanne, 1987.

Rychner et Ruoff 1986: RYCHNER (V.) et RUOFF (U.). – L'âge du Bronze sur le Plateau suisse. In: Chronologie. *Antiqua*, 15. Bâle, 1986, pp. 73-79.

Schauer 1971: SCHAUER (P.). – Die Schwerter in Süddeutschland, Österreich und der Schweiz, I. *PBF*, IV, 2. Munich, 1971.

Šolle 1955: ŠOLLE (M.). – Jížní Morava v době hallstattské. *Památky Archeologické*, 46, 1955, pp. 101-133.

Stegmann-Rajtár 1986: STEGMANN-RAJTÁR (S.). – Neuerkenntnisse zum Grab 169 von Brno-Obřany (Mähren). In: Hallstatt-Kolloquium, Veszprem, 1984. Budapest, 1986, pp. 211-224.

Terenožkin 1976: TERENOŽKIN (A.). – Kimmerijcy. Kiev, 1976.

Von Merhart 1969: von MERHART (G.). – Studien über einige Gattungen von Bronzegefäßen. Hallstatt und Italien. Mayence, 1969.

Vuaillet 1977: VUAILLET (D.). – La Nécropole tumulaire de Chavéria (Jura). *ALUB*, 189, *Série Archéologie*, 28. Paris, 1977.

Wamser 1975: WAMSER (G.). – Zur Hallstattkultur in Ostfrankreich. Die Fundgruppen im Jura und in Burgund. *BRGK*, 56, 1975, pp. 1-178.

L'épée du guerrier et le stock de métal: de la fin du Bronze ancien à l'âge du Fer

Stéphane VERGER

LES dépôts métalliques¹ de l'âge du Bronze ont donné lieu à de très nombreuses interprétations: tantôt stocks de métal destinés au recyclage, dans lesquels les fondeurs pouvaient puiser au gré de leurs besoins; tantôt cachettes enfouies en période d'insécurité; tantôt dépôts votifs abandonnés définitivement dans un lieu inaccessible². Lorsqu'on les examine en détail, beaucoup d'ensembles présentent des caractères mixtes et ne peuvent s'insérer tout à fait dans l'une ou l'autre de ces catégories. Souvent, leur composition n'est pas réellement cohérente: ils contiennent des objets intacts et d'autres brisés, certains neufs, d'autres usagés, des exemplaires uniques ou des séries de pièces identiques (lots de haches, de faucilles...). Pour ces sortes de bric-à-brac, doit-on abandonner l'idée de déceler une logique de sélection des objets rassemblés? Peut-on au contraire identifier certaines constantes dans les pratiques de déposition?

Parmi les dépôts les plus hétéroclites figurent par exemple ceux de Bühl ou de Briod. Ils contiennent des objets de fonctions diverses, intacts ou cassés. Chaque catégorie de

pièces (haches, faucilles, épées...) est représentée soit par un tout petit nombre d'exemplaires, soit par une série importante.

L'idée la plus simple est de considérer que le regroupement s'est fait de manière aléatoire, selon les opportunités de l'approvisionnement en métal. L'hypothèse retenue ici est différente. On peut en effet décomposer chaque dépôt en deux parties: d'une part des séries d'objets identiques; d'autre part un petit lot de pièces de fonctions diverses. La première est facile à interpréter: elle ressemble aux dépôts les plus simples de l'âge du Bronze (lots de haches, de bracelets...) qui constituent des stocks de métal sous forme d'objets standardisés. La seconde est également reconnaissable: il s'agit d'un équipement personnel, tel que l'on en connaît dans les mobiliers funéraires.

Il convient d'examiner de plus près ces dépôts particuliers qui semblent associer un équipement personnel et des séries d'objets manufacturés. Les exemples choisis ici ont pour caractéristique de contenir une panoplie masculine à épée.

PRÉSENTATION DU CORPUS

Du XVII^e au XI^e siècle av. J.-C.:
le domaine nord-alpin

Les dépôts d'objets entiers du Bronze ancien (XVII^e-XVI^e siècles av. J.-C.)

A l'âge du Bronze ancien, la déposition des équipements personnels à arme d'estoc ne prend pas toujours place dans un contexte funéraire. Le dépôt de Ried im Oberinntal (Tyrol, Autriche)³ par exemple n'est pas une tombe. Pourtant, il contient des types d'objets qui sont enterrés le plus souvent avec le corps d'un personnage masculin lors de ses funérailles: hallebarde à longue lame («Stabdolch»), hache à rebords, torques et perles d'un collier.

Dans ce genre de dépôt non funéraire, dès l'âge du Bronze ancien, la panoplie individuelle est souvent associée à une série d'objets manufacturés. La combinaison peut être très simple: à Neyruz (canton de Vaud, Suisse)⁴, un petit poignard a été enterré avec 5 haches. Elle peut être plus com-

plexe: dans le dépôt de Saarburg-Trassem (Kr.Trier-Saarburg, Allemagne)⁵, un poignard est associé à une épingle, un bracelet et 4 anneaux hélicoïdaux en or. Une longue hache à rebords décorée, à tranchant étroit, complète la panoplie (fig. 1, A). Ces 8 objets forment l'équipement personnel d'un individu masculin, tel qu'il est connu dans des sépultures contemporaines. Une combinaison semblable se retrouve dans la fameuse sépulture riche de Renzenbühl à Thoune (canton de Berne, Suisse)⁶ et, un peu plus tard, dans un tumulus de Singenbach-Weilerau. Celle-ci contient une épée, une épingle, un bracelet et une hache en bronze et des anneaux hélicoïdaux en or⁷. Le dépôt de Trassem comporte d'autre part une petite série de 5 haches à rebords et tranchant large (fig. 1, B). Tous les objets étaient intacts lors de la déposition.

Le dépôt d'objets métalliques d'Ittelsburg (Kr.Unterallgau, Allemagne)⁸ présente une composition tout à fait semblable. Une lame de poignard, un anneau hélicoïdal en or et une hache à rebords à tranchant très étroit composent l'équi-

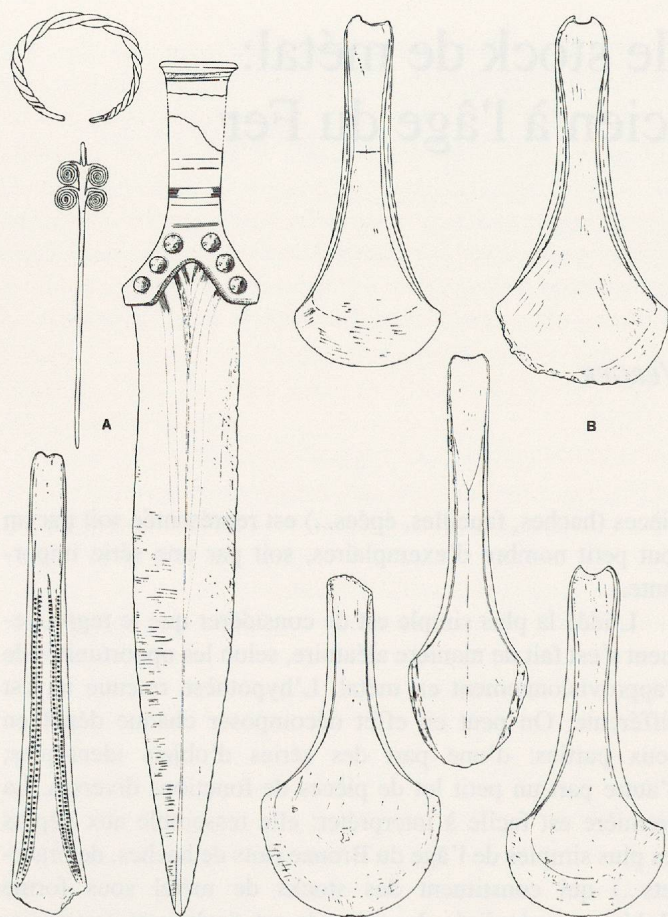


Fig. 1. Le dépôt de Saargrub-Grasberg (Allemagne). Fin de l'âge du Bronze ancien. Le riche équipement personnel masculin (A) est associé à une petite série de haches (B). (D'après Stein 1979).

pement d'un individu. Les 3 pièces sont intactes. Une série de 8 haches entières et de 2 fragments l'accompagnent. L'ensemble est complété par un stock important de fragments de lingots et de métal brut⁹.

Vers la fin de l'âge du Bronze ancien, un petit groupe de dépôts non funéraires est caractérisé par l'association d'un équipement personnel (comprenant un poignard) et d'une série d'objets manufacturés (des haches). Dès cette époque, un stock de métal brut peut être ajouté à l'ensemble. Dans plusieurs cas, l'équipement personnel peut être comparé à celui des défunts les plus riches du moment. Dans les tombes, la richesse est indiquée par la seule présence des parures en métal précieux; dans les dépôts, par l'enfouissement simultané d'objets personnels en or et d'une importante réserve de bronze. On connaît également des ensembles moins riches, où la panoplie est réduite à sa plus simple expression et la série à un petit nombre d'objets courants.

Les dépôts de fragments du début du Bronze moyen (XV^e ou début du XIV^e siècle av. J.-C.)

Cette forme d'association persiste dans les régions nord-alpines pendant la transition Bronze ancien / Bronze moyen (pendant la phase de Lochham-Bühl). Toutefois, le mode de déposition est différent. Les pièces regroupées sont en majo-

rité des objets cassés ou de petits fragments. Parmi ces débris, interprétés généralement comme des bouts de métal stockés en vue de leur recyclage, il est possible de distinguer les deux composantes identifiées précédemment dans les sites plus clairs de l'âge du Bronze ancien.

Le dépôt de Bühl (Kr. Donau-Ries, Allemagne¹⁰) contient ainsi les restes d'une panoplie masculine (pointe d'une lame d'épée, lame et rivet de couteau, tête d'épingle) et une parure féminine plus complète (paire de bracelets hélicoïdaux, pendeloque discoïde, «diadème» et «ceinture» de tôle, appliques en tôle d'un vêtement). Plusieurs séries d'objets manufacturés accompagnent le tout: 9 haches à rebords, entières ou en fragments, 17 fragments de faucilles, 4 à 6 pointes de lances, dont une entière. Du métal a enfin été déposé sous forme de lingots.

Une configuration semblable s'observe dans le dépôt d'Ackenbach (Kreis Bodensee, Allemagne¹¹), qui contient les vestiges d'une panoplie masculine (avec un tronçon de lame d'épée), un équipement féminin et trois séries d'objets manufacturés (haches, faucilles, lances), avec des bouts de métal brut.

Deux caractéristiques nouvelles semblent donc apparaître dans ces dépôts à panoplie et séries pendant la phase de Lochham: la fragmentation des objets; le regroupement de plusieurs séries d'objets manufacturés, parmi lesquels des faucilles. Quelques autres ensembles plus petits que ceux de Bühl et Ackenbach présentent ces deux particularités. C'est le cas des dépôts de Grenchen¹² (avec un fragment de lame d'épée, 4 haches et un fragment, 4 faucilles) et de Douvaine¹³ (tronçon d'épée et tête d'épingle, 2 haches, 2 faucilles).

Dans la suite du texte, l'expression dépôt de type Bühl-Briod sera employée pour désigner ces dépôts contenant un équipement personnel masculin à épée et une ou plusieurs séries d'objets manufacturés, accompagnées éventuellement d'un stock de métal brut.

Petits et grands dépôts de fragments de la fin du Bronze moyen et du début du Bronze final (de la fin du XIV^e au XII^e siècle av. J.-C.)

À la fin de l'âge du Bronze moyen et au début de l'âge du Bronze final, les dépôts de type Bühl-Briod se multiplient dans le domaine nord-alpin. Les équipements personnels déposés sont alors plus riches; les séries d'objets manufacturés plus importantes.

Le dépôt de Henfenfeld (Kr. Nürnberger Land, Allemagne¹⁴), daté du Bronze D, contient ainsi les mêmes éléments que ceux de Bühl et Ackenbach, avec quelques enrichissements. L'équipement personnel masculin est composé de la poignée d'une épée en bronze, de 2 bracelets (l'un intact, le second cassé et tordu), de 4 épingle, d'une spirale ornementale et d'un ciseau à douille en bronze. Comme à Bühl, trois séries d'objets manufacturés fragmentaires ont été déposées: 13 ou 14 haches à ailerons, 5 faucilles, 4 pointes de lances. Enfin, quelques fragments de lingots complètent l'ensemble.

Quelques nouveautés semblent caractériser les ensembles de cette époque. Dans le dépôt de Clans (Alpes-Maritimes, France¹⁵), dont l'équipement masculin comprend des tronçons d'épée, un couteau à deux tranchants, un couteau à dos, un tranchet et une tête d'épingle, la série d'objets manufacturés est composée de bracelets entiers ou en fragments. Pendant la suite de l'âge du Bronze, les bracelets figurent, avec les haches et les faucilles, parmi les catégories d'objets les plus souvent déposés en séries dans les dépôts à panoplie masculine.

Dès cette époque, les séries peuvent prendre une importance numérique considérable. Le dépôt de Gärnersdorf-Penkhof (Kr. Amberg, Allemagne¹⁶), daté du Bronze C2, contient ainsi 154 fragments de faucilles qui représentent 89% du total des pièces (fig. 2, C). Une série de 10 fragments de haches représente 6,5% (fig. 2, B) et l'équipement masculin, pourtant riche, seulement 4,5%. Ce dernier comprend une lame d'épée tordue et cassée, une pointe de lance, un ou deux fragments de bracelets, une tête d'épingle et 2 fragments d'appliques en tôle (fig. 2, A).

La panoplie déposée peut aussi inclure de nouvelles pièces. Dans le dépôt II de Cannes-Ecluse (Seine-et-Marne, France¹⁷), daté du Bronze D ou du Hallstatt A1, elle est composée d'un tronçon de lame d'épée, de 3 lances et d'un fragment de torse mais surtout de morceaux d'armes défensives: moitié de cnémide, fragments présumés de cuirasse. Plus qu'une simple catégorie d'armes supplémentaire, c'est alors le groupe des objets rares et prestigieux qui fait son apparition dans les dépôts de type Bühl-Briod. Ils ne sont pas soumis à un traitement particulier et apparaissent sous forme de fragments comme les autres éléments de la panoplie. Cannes-Ecluse II contient en outre, très normalement, quelques haches et quelques faucilles et deux demi-produits.

Le cas de Villethierry (XII^e siècle av. J.-C.)

Entre le Hallstatt A1 et le Hallstatt B1 (environ 1200-900 av. J.-C.), les ensembles de type Bühl-Briod semblent disparaître presque totalement du domaine nord-alpin, où ils étaient pourtant fréquents au Bronze C et D. Les dépôts contiennent alors de nombreux fragments d'objets divers, figurant tous en nombres très variables. Aucune logique n'a pu être décelée dans leur composition. Quelques exceptions peuvent être citées, comme les dépôts de Beaujeu (France¹⁸) ou de Beuron (Kr. Sigmaringen, Allemagne¹⁹) et surtout de Villethierry (Yonne, France²⁰). Ce dernier occupe une place de premier plan dans l'étude des stocks d'objets métalliques de l'âge du Bronze final. Il est considéré généralement comme «le stock d'un artisan ou d'un groupe de bronziers spécialisés dans la réalisation des objets de parure» contenant de nombreux objets neufs «prêts à la vente». L'enfouissement aurait eu lieu alors que la commercialisation des produits n'était pas achevée. La présence de 41 fragments d'objets au sommet du remplissage du vase confirmerait l'interprétation: il pourrait s'agir de morceaux de métal destinés au recyclage. Or, parmi ces 41 pièces superficielles, on

compte: un tronçon d'épée, un fragment de pointe de lance, un petit ciseau, quelques fragments d'une ceinture, une applique et quelques tôles, qui pourraient appartenir à un équipement personnel masculin; 5 bouts de haches et 8 bouts de faucilles, qui constituent de petites séries. Il est donc possible que l'on ait affaire à un dépôt associant là encore une panoplie masculine (à laquelle il faut ajouter une pince à épiler neuve découverte au fond du vase) et plusieurs séries de natures différentes: deux petites séries normales (haches et faucilles) d'objets usagés et cassés; cinq grosses séries inhabituelles (épingles²², fibules, pendentifs en rouelles, bracelets, anneaux) d'objets neufs. Il ne s'agit ici que d'une hypothèse, dans la mesure où les objets superficiels ont été découverts dispersés sur une surface assez étendue. De ce fait, il n'est pas certain que toutes les pièces déposées nous soient parvenues.

Du XVI^e au XI^e siècle av. J.-C.: les régions orientales

Les petits dépôts de la fin du Bronze moyen et du début du Bronze final (fin du XIV^e et XIII^e siècles av. J.-C.)

Vers le XVI^e siècle apparaissent quelques dépôts d'objets intacts contenant une épée et une série d'objets semblables.

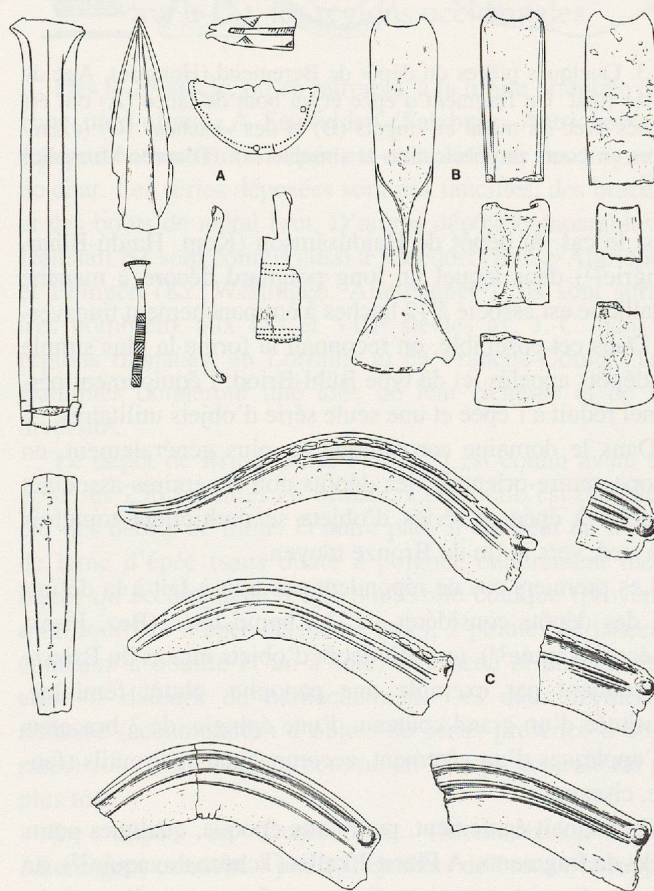


Fig. 2. Quelques pièces du dépôt de Gärnersdorf-Penkhof (Allemagne). Fin de l'âge du Bronze moyen. L'équipement masculin à épée (A) est associé à une petite série de haches (B) et à un important stock de faucilles (C). Les objets sont fragmentaires pour la plupart. (D'après Stein 1979).

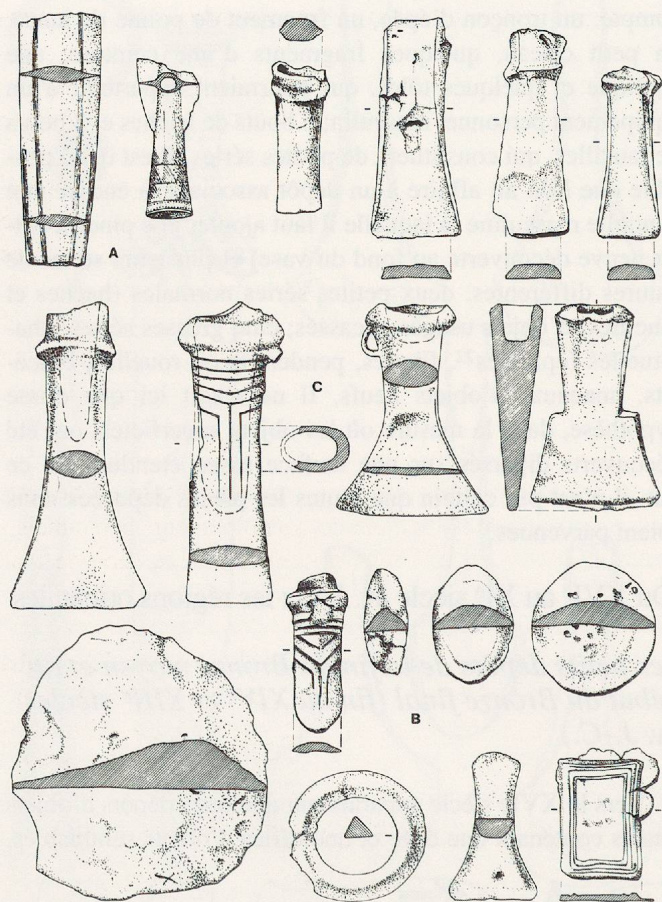


Fig. 3. Quelques pièces du dépôt de Beremend (Hongrie). Age du Bronze final. Un fragment d'épée et un bout de lance (A) ont été déposés avec du métal en lingots (B) et des «haches» (C) (exemplaires en cours de fabrication et simulacres). (D'après Mozsolics 1985).

C'est le cas du dépôt de Hajdúsámson (Kom. Hajdú-Bihar, Hongrie²³) dans lequel un long poignard décoré à manche métallique est associé à 12 haches à emmanchement transversal. Dans cet ensemble, on reconnaît la forme la plus simple des dépôts appelés ici de type Bühl-Briod: l'équipement personnel réduit à l'épée et une seule série d'objets utilitaires.

Dans le domaine carpathique et, plus généralement, en Europe centre-orientale, les dépôts non funéraires associant panoplie à épée et séries d'objets se multiplient toutefois plus tard, vers la fin du Bronze moyen.

Les premiers cas ne répondent pas tout à fait à la définition des dépôts considérés ici: à Zbonín-Jelec (Bez. Písek, Tchécoslovaquie²⁴), un petit dépôt d'objets intacts du Bronze C2 contient par exemple une panoplie, plutôt féminine, constituée d'un grand couteau, d'une épingle, de 3 bracelets et d'appliques d'un vêtement, accompagnée de 2 outils (faucille, ciseau).

On connaît également, pour cette époque, quelques petits stocks de fragments. A Plzeň-Jílkalka (Tchécoslovaquie²⁵), un vase en céramique contient d'une part 2 tronçons d'une épée, une hache intacte, une tête d'épingle, 2 fragments de bracelets et une pendeloque; d'autre part 10 morceaux de faucilles et des bouts de métal brut. On retrouve ici une composition bien connue maintenant dans les régions plus occidentales.

Les grands dépôts du Bronze final (XIII^e - X^e siècles av. J.-C.)

Dès le XIII^e siècle av. J.-C., le nombre des dépôts – et notamment de ceux du type de Bühl-Briod – croît considérablement. La plupart du temps, les objets ou fragments sont regroupés par stocks de plusieurs dizaines – souvent plus d'une centaine. Toutes les catégories fonctionnelles sont représentées (armement offensif et défensif, outillage, vêtement et parure, vaisselle, transport, restes de fonderie). Les objets sont abandonnés dans des états divers (en cours de fabrication, neufs ou usagés; intacts, déformés ou cassés). Toutefois, il semble possible de reconnaître une logique stricte dans la composition de ces ensembles. Ils se distinguent en cela des grands stocks de bronze contemporains des zone nord-alpine (Hallstatt A - B1) et atlantique (Bronze D - Hallstatt B2), dans lesquels le choix des objets déposés simultanément paraît aléatoire²⁶. L'examen rapide de quelques exemples permettra d'évaluer l'importance du phénomène de la déposition conjointe d'un équipement personnel masculin et de séries d'objets métalliques semblables dans l'Europe centre-orientale des XIII^e - X^e siècles av. J.-C. Les ensembles ne sont pas présentés par ordre chronologique. Ils sont classés en fonction de leur degré de complexité.

– Debrecen III (Kom. Hajdú-Bihar, Hongrie²⁷)

Il contient des fragments de pièces d'équipement masculin: tronçon de lame d'épée, pointe de lance et hache à ailerons cassées, ciseau ou gouge à douille. Une série de 43 haches à douille et fragments leur est associée. Quelques bouts de métal brut complètent l'inventaire.

– Uriu (Jud. Cluj, Roumanie²⁸)

Ce dépôt du Bronze D contient une grande majorité d'objets intacts. On y reconnaît un équipement masculin composé d'une épée, d'une pointe de lance et d'une hache à ailerons, d'un bracelet (ou anneau de jambe) et d'un anneau. Quatre séries l'accompagnent: 8 haches à douille et 8 à emmanchement transversal, 4 faucilles, 10 bracelets de même type. Un «lingot» complète l'ensemble. On retrouve ainsi les composantes les plus habituelles des stocks de métal sous forme de produits manufacturés: haches - faucilles - bracelets.

– Beremend (Kom. Baranya, Hongrie²⁹)

Le dépôt de Beremend est un peu particulier. Il contient, de manière habituelle, un tronçon de lame d'épée et un fragment de pointe de lance décorée (fig. 3, A). Les autres pièces du dépôt se répartissent en deux groupes: d'une part, une série de lingots plano-convexes (fig. 3, B); d'autre part, plus curieusement, un groupe de haches en cours de fabrication, ratées à la fonte, et de simulacres de haches à douille (fig. 3, C). La série comporte des objets manufacturés d'apparence normale, mais en réalité non fonctionnels. La déposition de tels simulacres d'objets réels se rencontre un peu plus tard dans les domaines atlantique (haches à douille armoricaines tardives) et méditerranéens (lots d'objets miniatures).

– Peterd (Kom. Baranya, Hongrie³⁰)

Il présente la composition habituelle: équipement à armes

outillage et parure; séries de haches et de faucilles. Il est à noter à cause de la grande quantité de faucilles qu'il contient (plus d'une soixantaine). C'est l'accumulation d'une importante réserve de métal sous forme d'objets manufacturés qui accroît ici la valeur du dépôt.

– Pölöske (Kom. Zala, Hongrie³¹)

Là aussi, la série de faucilles est abondante (plus d'une trentaine dont certaines fragmentaires). Quelques bouts de haches et de métal brut les accompagnent. L'équipement masculin est composé de l'extrémité d'une poignée d'épée, d'une hache à ailerons, de 2 bracelets et d'une épingle. L'ensemble est contenu dans une situle en bronze. Les objets rares et prestigieux se retrouvent dans de nombreux dépôts d'Europe centre-orientale à cette époque. Dans les contextes considérés ici, ils sont déposés soit à titre de réceptacle, soit comme pièce de l'équipement personnel.

– Črmošnjice (Slovénie³²)

La richesse du dépôt de Črmošnjice revêt les deux formes indiquées précédemment: dans l'équipement personnel, présence d'un fragment de tôle décorée (casque ou vase) à côté de l'épée et de l'outillage; dans les séries, accumulation de nombreuses faucilles, en plus des haches, bracelets et bouts de métal brut. Voici deux formes complémentaires d'enrichissement des dépositions de type Bühl-Briod à l'âge du Bronze final: présence discrète de fragments d'objets rares

dans la panoplie et entassement exceptionnel d'objets manufacturés.

– Rinyaszentkirály (Kom. Somogy, Hongrie³³)

L'enrichissement de l'équipement personnel se manifeste clairement dans le dépôt de Rinyaszentkirály (Hongrie): fragments d'épée, de lance, de couteau, d'épingle, de bracelet et de ceinture côtoient une situle en bronze et surtout une cnémide entière décorée d'oiseaux aquatiques. Les séries comprennent les traditionnelles haches et faucilles.

– Žaškov (Bez. Dolný Kubín³⁴)

Le dépôt contient, outre les objets habituels, un vase en bronze, des fragments de casque et des pièces de harnachement.

– Kurd (Kom. Tolna, Hongrie³⁵)

Le dépôt de Kurd, renfermé dans une situle en bronze, comporte vraisemblablement deux équipements personnels - l'un masculin à épée, l'autre féminin - et une série de faucilles.

Les dépôts à équipements personnels - comme les dépôts en général - deviennent plus rares en Europe centre-orientale aux IX^e - VIII^e siècles av. J.-C. Au contraire, ils se multiplient dans le domaine nord-alpin pendant le Hallstatt B2.

La fin de l'âge du Bronze (IX^e-VIII^e siècles av. J.-C.): les régions occidentales

Dès le X^e siècle, on en retrouve à la limite orientale de la zone nord-alpine. A Saalfelden (Salzburg, Autriche³⁶), un équipement masculin à épée est complété par des fragments de char. Les séries déposées sont des faucilles, des bracelets et des bouts de métal brut. D'autres dépôts comparables du Hallstatt B1 sont connus aussi à Kleedorf (Basse-Autriche³⁷) et Ehingen (Kr. Wertingen, Allemagne³⁸). Ils sont surtout très nombreux aux IX^e et VIII^e siècles av. J.-C. dans les régions rhénanes, en Lorraine et en Franche-Comté. Trois exemples donneront une idée de leur richesse et de leur diversité.

Le dépôt de Briod (Jura, France³⁹) est connu avant tout pour ses 256 faucilles en bronze. Cette série est complétée par des débris de fonte. D'autre part, il contient un tronçon de lame d'épée (sans doute à poignée entièrement métallique) qu'accompagne d'une bouterolle conique (provenant d'un fourreau d'épée de même type), 2 pointes de lances, 2 couteaux à douille et un à soie, un ciseau et une gouge et enfin 4 disques de harnachement. Les deux formes de richesse (accumulation d'objets de série, présence d'objets rares) sont associées ici, comme en Europe centrale un peu plus tôt.

Le dépôt de Dossenheim (Rhein-Neckar Kreis, Allemagne) contient 4 petits fragments de bronze se rapportant à un équipement masculin: pointe d'épée, soie de couteau, tronçon de bracelet, tesson de bassin en bronze (fig. 4, A). Ce dernier provient d'un vase fabriqué sans doute dans le nord de l'Europe. Deux séries viennent s'ajouter à ce petit lot: des haches (fig. 4, B) et des faucilles (fig. 4, C).

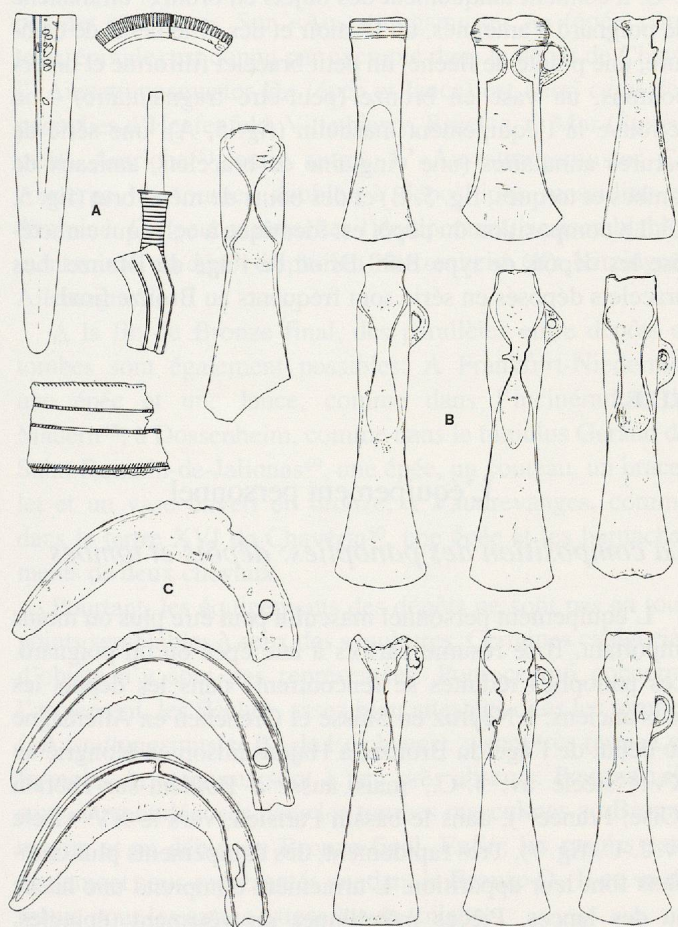


Fig. 4. Objets du dépôt de Dossenheim (Allemagne). Fin de l'âge du Bronze. L'équipement personnel masculin, très fragmenté (A), est associé à une série de haches (B) et une série de faucilles (C). (D'après Stein 1979).

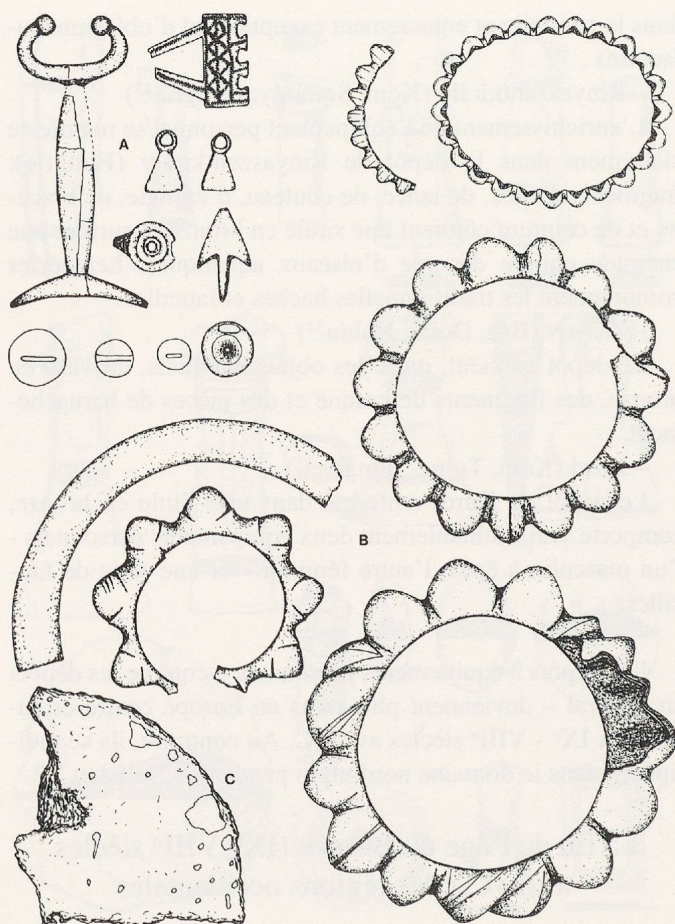


Fig. 5. Objets du dépôt de Périgny-la-Rose (France). Hallstatt final. Les fragments d'objets personnels (A) sont associés à une série de parures annulaires (B) et à quelques fragments de lingots (C). (D'après Piette 1989).

COMMENTAIRES

Les dépôts à équipement masculin avec épée et séries d'objets manufacturés se rencontrent ainsi tout au long de l'âge du Bronze en Europe continentale. Leur fréquence est variable dans le temps. Dans le domaine nord-alpin (fig. 6, A), ils semblent se multiplier entre le XVII^e et le XIV^e siècle av. J.-C. et sont particulièrement nombreux au XIII^e siècle. Aux XII^e-X^e siècles, alors que d'autres types de dépôts métalliques subsistent, les dépôts à panoplie et séries disparaissent à peu près totalement. Aux IX^e-VIII^e siècles av. J.-C., ils deviennent au contraire très fréquents et disparaissent, aussi rapidement qu'ils étaient réapparus, après 750. L'ensemble tardif de Périgny-la-Rose est un cas très isolé : pendant le Premier âge du Fer, en effet, les dépôts d'objets métalliques hors contexte funéraire sont extrêmement rares. En Europe centrale (fig. 6, B), la plupart des dépôts de type Bühl-Briod se répartissent entre le XIII^e et le IX^e siècle, avec une proportion importante pendant le XII^e siècle av. J.-C.

Le dépôt de Vaudrevanges (ou Wallerfangen, Sarre, Allemagne) est composé d'objets intacts : une épée à poignée métallique et 2 harnachements de chevaux ; un moule de hache à ailerons ; quelques haches ; une série de parures annulaires en tôle et de bracelets hélicoïdaux. Les inventeurs de la trouvaille ont observé un ordre dans la déposition : les petits objets se trouvaient au fond d'une fosse, recouverts par un *tintinnabulum*, lui-même surmonté de 2 grands disques puis de l'épée. Ce soin apporté à l'agencement des objets entre eux rappelle d'autres dépositions rituelles, parmi lesquelles certaines incinérations. On trouve associés des objets rares et prestigieux (harnachements, peut-être destinés à l'attelage d'un char) et un outil de métallurgiste.

Le dépôt de Périgny-la-Rose (VI^e siècle av. J.-C.)

Dès la seconde moitié du VIII^e siècle (début du Hallstatt C), les dépôts deviennent très rares dans toute l'Europe continentale. Les dépôts de type Bühl-Briod disparaissent. Pourtant, un site du VI^e siècle av. J.-C. suggère que l'habitude d'associer un équipement masculin à épée à des séries d'objets manufacturés s'est maintenue, même si les traces archéologiques en sont devenues beaucoup plus ténues. A Périgny-la-Rose (Aube, France⁴³), un lot d'objets du Hallstatt D a été déposé, vraisemblablement au VI^e siècle av. J.-C. Il contient uniquement des objets en bronze : un manche de poignard à antennes, un fermoir et des ornements de ceinture, une pointe de flèche, un petit bracelet filiforme et divers boutons, un vase en bronze (peut-être fragmentaire) - on retrouve là l'équipement masculin (fig. 5, A) ; une série de parures annulaires (une vingtaine de bracelets, anneaux de jambes et torques, fig. 5, B) et des bouts de métal brut (fig. 5, C). La composition du dépôt est identique à celle qui caractérise les dépôts de type Bühl-Briod de l'âge du Bronze. Les bracelets déposés en série sont fréquents au Bronze final.

L'équipement personnel

La composition des panoplies : dépôts et tombes

L'équipement personnel masculin peut être plus ou moins important. Il se résume parfois à une épée ou un poignard. Les panoplies réduites se rencontrent dans les dépôts les plus anciens : à Neyruz en Suisse et Grenchen en Allemagne au début de l'âge du Bronze, à Hajdúsámson en Hongrie au XVI^e siècle av. J.-C., mais aussi à Bailleul-sur-Thérain (Oise, France⁴⁴), dans le bassin Parisien, vers le XV^e siècle av. J.-C. (fig. 7). Très rapidement, des équipements plus complets font leur apparition. L'armement comprend une hache ou des lances. Pièces métalliques du vêtement (épingles, appliques) et parure annulaire (torques et surtout bracelets) sont bien représentées.

L'équipement déposé dans les dépôts de type Bühl-Briod est assez semblable à celui que l'on trouve dans les tombes à

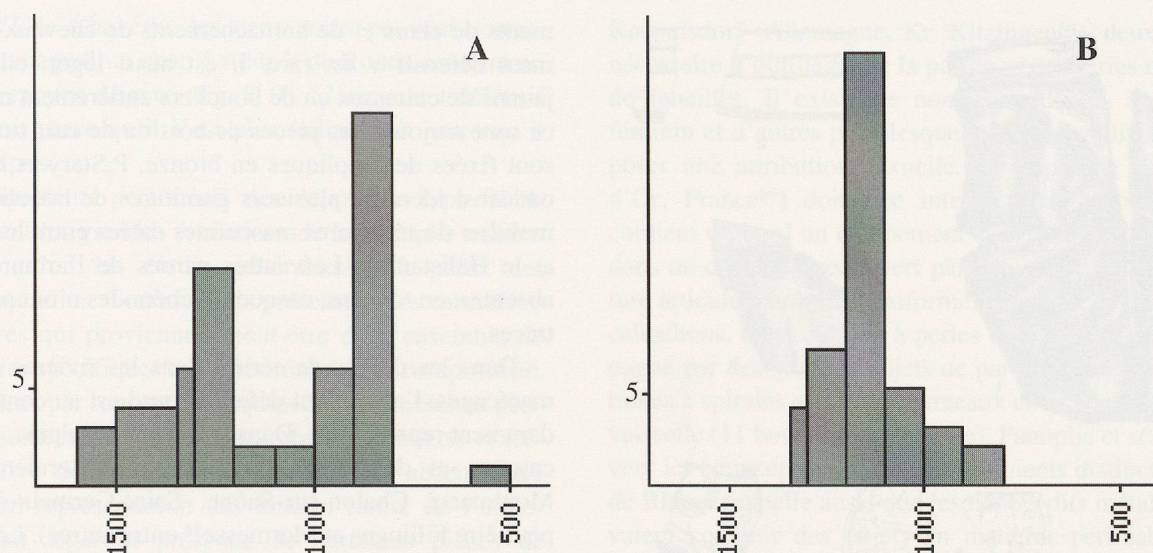


Fig. 6. Répartition chronologique des dépôts de type Bühl-Briod. A: ouest de l'Allemagne et est de la France. B: Hongrie et Slovaquie. Les dates sont en abscisse.

épée contemporaines. Ainsi, on a pu noter les points communs entre ceux de Saargburg-Trassem, du Thoun-Renzenbühl et de Singenbach-Weilerau à une date un peu plus tardive. Au début du Bronze final, on rencontre dans les dépôts plusieurs des modèles définis par P.Schauer⁴⁵ à propos des sépultures. Son «Austattungsmuster A» (épée, couteau, épingle) est connu par exemple dans le dépôt de Clans; l'«Austattungsmuster D» (épée et lance) est aussi celui des panoplies d'Henfenfeld, Villedieu, Bruck a. d. Mur (Steiermark, Autriche⁴⁵), entre autres. L'«Austattungsmuster C» concerne les tombes doubles à dépositions masculine et féminine. On peut y rattacher l'équipement, vraisemblablement mixte, du dépôt d'Iphofen-Nenzenheim (Kr. Kitzingen, Allemagne⁴⁷).

A la fin du Bronze final, des parallèles entre dépôts et tombes sont également possibles: A Frankfurt-Niederrad, une épée et une lance, comme dans l'incinération de Mauern⁴⁸; à Dossenheim, comme dans le tumulus Géraud de Saint-Romain-de-Jalionas⁴⁹, une épée, un couteau, un bracelet et un vase ouvert en bronze; à Vaudrevanges, comme dans le tertre XVI de Chavéria⁵⁰, une épée et les harnachements de deux chevaux.

Pourtant, les équipements des dépôts ne sont pas en tous points semblables à ceux des sépultures. Certaines catégories d'objets n'y sont pas représentées. Pour ce qui concerne l'armement, les flèches, assez bien attestées dans les tombes («Austattungsmuster B» de P.Schauer), y sont très rares. Les fermoirs de ceintures sont à peu près absents. Pourtant, ils sont souvent déposés dans les tombes masculines au Bronze moyen et au début du Bronze final. Enfin, les rasoirs sont également sous-représentés pendant le Bronze D. Il en va de même pour les autres ustensiles de toilette.

En revanche, d'autres catégories sont sur-représentées. C'est le cas de l'outillage personnel. Dans les tombes, il se réduit la plupart du temps à un ou 2 couteaux. Dans les dépôts, il est souvent plus varié. Il comprend un ciseau, une

gouge ou un marteau (fig. 15, 16). Il s'agit vraisemblablement d'ustensiles non spécialisés qui faisaient partie du nécessaire personnel.

Ainsi, dans les détails, l'équipement des funérailles et celui que l'on dépose ne sont pas tout à fait identiques. L'un et l'autre se rapportent à des secteurs d'activités différents: armement et soin corporel dans le premier cas, armement et travail ou bricolage dans le second.

Les objets rares

Depuis une époque ancienne, les dépôts de type Bühl-Briod contiennent assez fréquemment des objets rares et

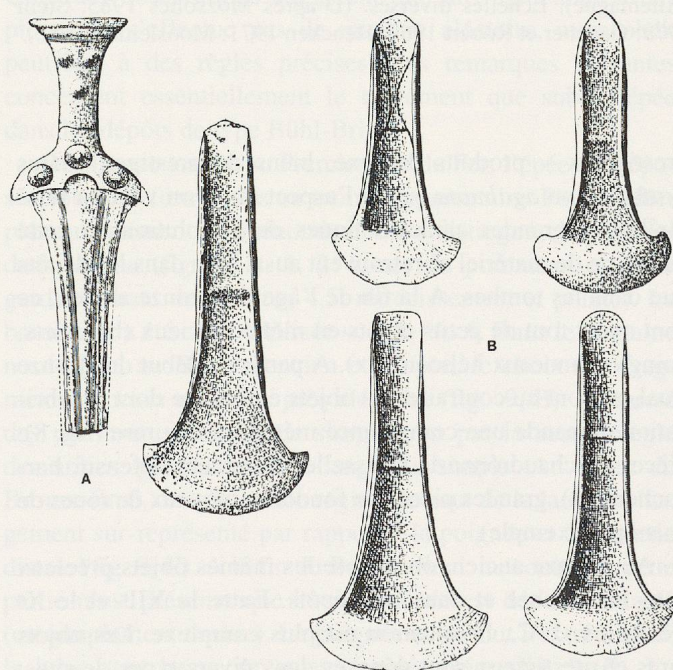


Fig. 7. Le dépôt de Bailleul-sur-Thérain (France) présente une composition très simple: 1 poignard (A) et 7 haches (B; 2 exemplaires ont disparu). (D'après Blanchet 1984).

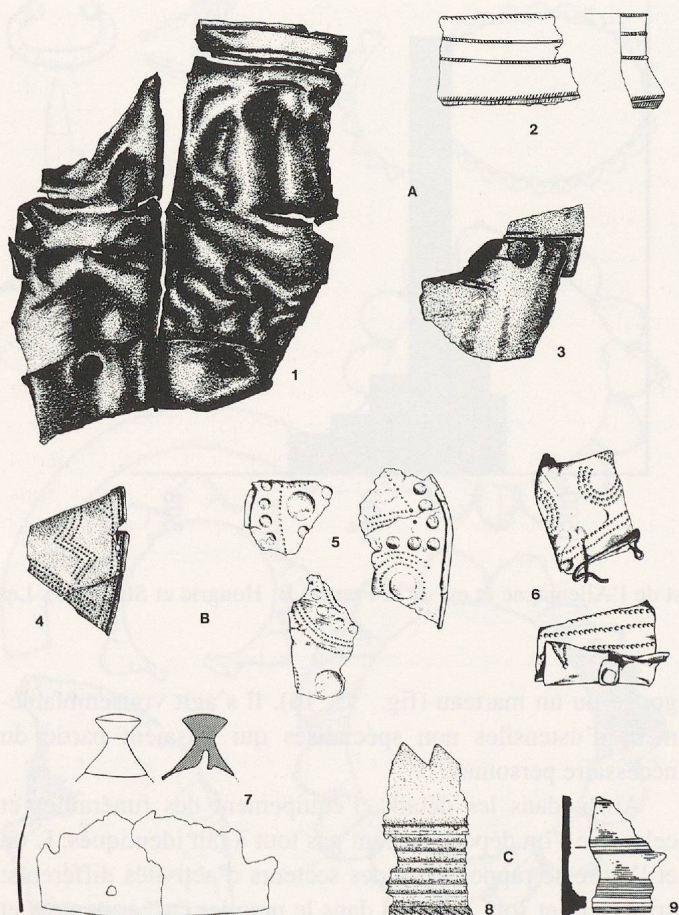


Fig. 8. Fragments d'objets rares et prestigieux dans les dépôts de type Bühl-Briod au Bronze Final. A: vaisselle métallique; B: armement défensif; C: pièce de char. 1: Rinyaszentkirály (Hongrie); 2: Dossenheim (Allemagne); 3 et 4: Esztergom (Hongrie); 5: Beuron (Allemagne); 6: Cannes-Ecluse II (France); 7: Žaškov (Tchécoslovaquie); 8: Saalfelden (Autriche); 9: Roden (Allemagne). Echelles diverses. (D'après Mozsolics 1985; Stein 1979; Gaucher et Robert 1967; Hencken 1971; Moosleitner 1982).

prestigieux – produits de luxe, biens de prestige, «status symbols» ou *agalmata*, selon l'aspect que l'on veut en retenir⁵¹. Les grandes caractéristiques de l'évolution de cette catégorie de matériel se retrouvent aussi bien dans les dépôts que dans les tombes. A la fin de l'âge du Bronze ancien, ce sont avant tout de petits objets en métal précieux (bracelets, épingles, anneaux hélicoïdaux). A partir du début du Bronze final, ce sont au contraire des objets en bronze dont la fabrication demande une compétence métallurgique rare (fig. 8): pièces de chaudronnerie (vaisselle, armement défensif, harnachement), grandes pièces de fonderie (moyeux de roues de chars par exemple).

Au Bronze ancien, on dépose les mêmes objets précieux dans les tombes et dans les dépôts. Entre le XII^e et le X^e siècles av. J.-C., la situation est plus complexe. Les objets rares et prestigieux sont déposés dans divers types de sites: sépultures, trouvailles de rivières, dépôts de séries et dépôts à équipement personnel et séries. Dans les premières, on trouve essentiellement de la vaisselle métallique⁵² et des élé-

ments de chars et de harnachements de chevaux⁵³. L'armement défensif y est rare. Il est aussi léger: on ne trouve jamais de cuirasses ou de boucliers entièrement métalliques; ce sont toujours des pièces de bois ou de cuir sur lesquelles sont fixées des appliques en bronze. P. Stary et P. Schauer⁵⁴ ont ainsi identifié plusieurs garnitures de boucliers dans le mobilier de sépultures masculines datées entre le Bronze C2 et le Hallstatt A. Les autres parties de l'armure semblent absentes: en tout cas, casques et cnémides n'ont pas laissé de traces.

Dans les dépôts de séries, dans les rivières et dans les marécages, l'armement défensif lourd est au contraire abondamment représenté⁵⁵. Dans la zone nord-alpine, ce sont des casques et des cuirasses en bronze (Bernières d'Ailly, Montmacq, Chalon-sur-Saône, Saint-Germain-du-Plain et peut-être Fillinges et Marmesse⁵⁶ entre autres). Les boucliers et les cnémides n'y ont été trouvés qu'en rivières, isolés. En cela, l'Europe centrale se distingue des régions plus septentrionales ou plus méridionales, où ces deux catégories d'objets sont également déposées sous forme de séries parfois importantes.

Dans les dépôts à équipement masculin et séries, enfin, on trouve essentiellement la vaisselle métallique et l'armement défensif. Les vases métalliques apparaissent dans ces contextes au cours de la phase de Kurd (Hallstatt A1, vers le XII^e siècle). Ils y figurent soit comme récipients des dépôts (à Kurd par exemple), soit sous forme de fragments accompagnant le reste de l'équipement personnel (par exemple Esztergom, Kom. Komárom, fig. 8, 3; Jászkarajenő, Kom. Pest, Črmošnjice, Rinyaszentkirály: fig. 8, 1⁵⁷). Il s'agit généralement de situles ou de chaudrons à anses mobiles (comme à Pácín en Hongrie⁵⁸). Parmi les armes défensives, les mieux représentées sont les cnémides, dont on reconnaît des morceaux à Cannes-Ecluse II (fig. 8, 5), Beuron et Boutigny, Esztergom (fig. 8, 4) et Rinyaszentkirály entre autres⁵⁹. Quelques bouts de tôles ont été interprétés comme des fragments de cuirasses (à Cannes-Ecluse II, fig. 8, 6). Les casques ne sont attestés que dans le domaine carpathique (Žaškov, fig. 8, 7⁶⁰). Les boucliers lourds sont partout absents, semble-t-il. Le harnachement et les pièces de char sont rares avant le X^e siècle. Dans la zone nord-alpine, l'un des premiers dépôts de type Bühl-Briod qui en contient est peut-être celui de Saalfelden (Salzburg, Autriche): un fragment de moyeu de roue (fig. 8, 8), une tige rivetée (fig. 7, C).

Dans les zones nord-alpine et carpathique, aucune catégorie d'objets rares et prestigieux ne se rencontre dans tous les types de sites. Le choix des objets à enfouir semble dépendre de la «cérémonie» dans laquelle ils interviennent (déposition funéraire, votive⁶¹ ou personnelle non funéraire). Les règles semblent particulièrement précises pour les armes défensives: les protections de tête, de buste et de jambes ne se trouvent pas toutes dans les mêmes contextes.

Aux IX^e-VIII^e siècles av. J.-C., la situation devient plus simple. Les équipements prestigieux des dépôts personnels et des tombes sont de nouveau identiques. Dans les deux types de sites, vaisselle métallique et harnachement du cheval peuvent être déposés. A Vaudrevanges comme dans le

tumulus XVI de Chavéria, les deux mors peuvent correspondre à l'attelage d'un char. Le dépôt de Roden contient un fragment de moyeu de roue (fig. 8, 9). L'armement défensif a disparu, soit parce qu'il n'est plus utilisé, soit parce qu'il n'est plus déposé.

Les équipements personnels des dépôts de type Bühl-Briod reflètent les grandes évolutions de la panoplie masculine, telles qu'on les étudie généralement à partir des mobiliers funéraires. Toutefois, ils présentent des caractéristiques propres qui proviennent peut-être d'un ensemble de règles rituelles spécifiques qui déterminent leur composition. Ces différences par rapport aux équipements funéraires peuvent être résumées ainsi: rareté des objets de toilette et fréquence relative de l'outillage non spécialisé; absence des flèches et sur-représentation des lances; rareté de l'armement défensif léger et présence de certaines pièces de l'armement défensif lourd (cnémides, casques). La panoplie semble globalement plus lourde que celle qui habille les défunts. Tombes et dépôts présentent deux images quelque peu distinctes des porteurs d'épée de l'âge du Bronze final (XIII^e-X^e siècles av. J.-C.). Il convient de tenir compte de ces deux aspects lorsque l'on cherche à cerner les débuts du phénomène "aristocratique" dans les domaines nord-alpin et carpathique.

Dépôts à équipement sans épée

Les dépôts de type Bühl-Briod, tels qu'ils ont été définis ici, ne sont pas les seuls à associer un équipement personnel et des séries d'objets manufacturés. Il faudrait également prendre en compte les ensembles qui contiennent une panoplie masculine sans épée. On peut ainsi en citer plusieurs pour la fin de l'âge du Bronze (Hallstatt B2, IX^e-VIII^e siècles): à Fridingen (Kr. Tuttlingen, Allemagne⁶²) un nécessaire d'outillage et 2 mors, des faucilles et une série de bracelets; à Bâle-Elisabethenschanze (Suisse⁶³), une pointe de lance avec des séries de haches, de faucilles et de bracelets; à

Reupelsdorf (Allemagne, Kr. Kitzingen⁶⁴), deux lances, un nécessaire d'outillage, de la parure et des séries de haches et de faucilles. Il existe de nombreux dépôts à équipement féminin et d'autres pour lesquels il est plus difficile de proposer une attribution sexuelle. Le dépôt de Blanot (Côte d'Or, France⁶⁵) doit être interprété de cette manière. Il contient d'abord un équipement sans doute féminin contenu dans un chaudron recouvert par une coupe en bronze: ceinture articulée, bracelet réniforme, vêtement de cuir décoré de cabochons, deux colliers à perles en or. Celui-ci est accompagné par des séries d'objets de parure (trois paires de jambières à spirales et un lot d'anneaux et de pendeloques) et de vaisselle (11 bouteilles en bronze). Panoplie et séries se trouvent ici bien séparées dans des récipients distincts. Le dépôt de Blanot rappelle aussi que les dépôts dits métalliques pouvaient contenir des objets en matières périssables qui ne nous sont parvenus que très rarement⁶⁶.

La fragmentation

La fragmentation des objets est généralement considérée comme un signe de la vocation purement économique des dépôts d'objets métalliques (ceux que les auteurs de langue allemande nomment «Brucherzdepotfunde»): ils seraient constitués de débris qui n'auraient de valeur que leur poids en métal. Leur interprétation semble alors aisée: ce seraient des réserves de métal destiné à la refonte. L'examen de la composition précise de ces stocks a montré qu'il ne s'agit pas seulement d'accumulations de morceaux de pièces usées ou brisées malencontreusement. On observe une logique dans le choix des objets déposés qui se retrouve, de manière identique, dans les ensembles d'objets intacts, dans les ensembles de fragments et dans les ensembles composites⁶⁷. Quelques observations suggèrent que la fragmentation des pièces ne s'effectue pas de manière aléatoire, mais obéit peut-être à des règles précises. Les remarques suivantes concernent essentiellement le traitement que subit l'épée dans les dépôts de type Bühl-Briod.

Du Bronze ancien au Premier âge du Fer, l'épée est déposée sous une forme plus ou moins fragmentaire. Pour étudier plus précisément le phénomène, on a distingué cinq parties dans l'arme (fig. 9, A. 1, 2: zones du pommeau et de la garde; 3: haut de la lame; 4,5: rétrécissement et pointe). La bouterolle a été comptabilisée sous le No 6. Dans le domaine nord-alpin, au Bronze ancien et moyen, le choix des fragments déposés est à peu près aléatoire (fig. 9, B). La rareté des pommeaux s'explique simplement par la morphologie des armes, généralement à languette simple. Au début du Bronze final, dans la même région, le haut de la lame est largement sur-représenté par rapport à la poignée et à la partie distale (fig. 9, C). A la fin du Bronze final, au contraire, cette partie n'est présente que lorsque l'épée est déposée intacte (ou simplement tordue). La poignée et surtout l'extrémité de la lame sont beaucoup mieux représentées (fig. 9, E). La morphologie particulière des épées de cette époque (notamment leur poignée entièrement métallique) ne suffit pas à expliquer cette inversion. En Europe centrale, au début du

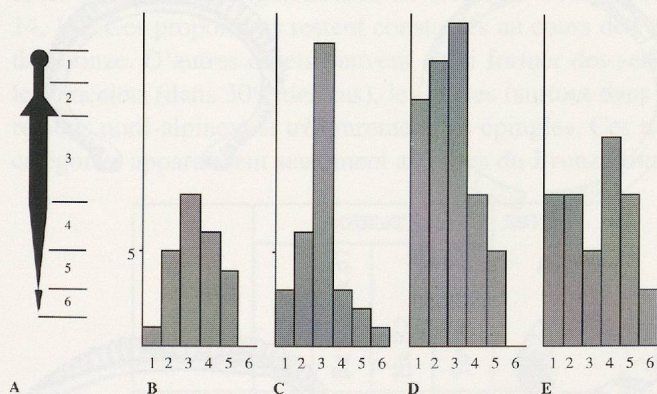


Fig. 9. La fragmentation de l'épée dans les dépôts. On a distingué six parties dans les épées de l'âge du Bronze (A); on a ensuite observé la fréquence de chacune d'elle dans les dépositions d'Europe centre-orientale (D) et du domaine nord-alpin (B,C,E). B: 1700-1300; C: 1300-1000; D: 1300-750; E: 1000-750 av. J.-C. (Les dates ne sont ici que des indications approximatives).

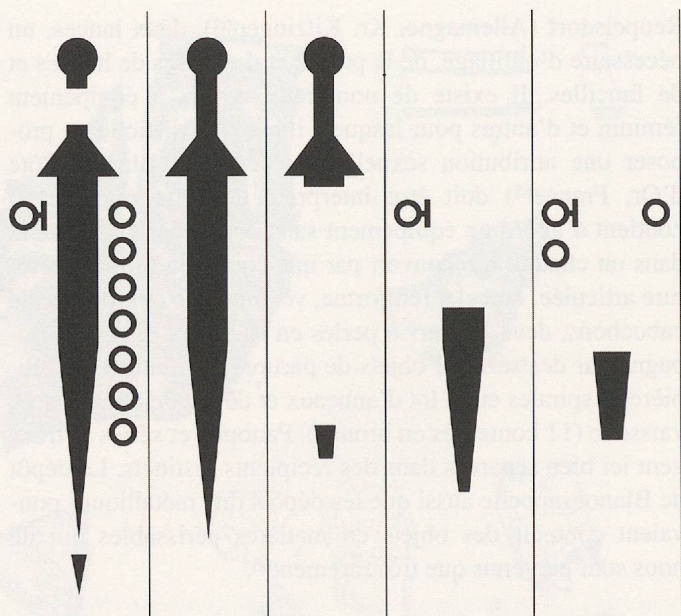


Fig. 10. Quelques exemples d'épées en dépôts à la fin de l'âge du Bronze: A: Roden (Allemagne); B: Vaudrevanges (Allemagne); C: Wallstadt (Allemagne); D: Reinhardshofen (Allemagne); E: Basse-Yutz (1900) (France).

Bronze final, la poignée est généralement pleine. Elle est d'ailleurs souvent déposée. Toutefois, le haut de la lame est aussi très fréquent (fig. 9, D). La rareté des hauts de lame à la fin de l'âge du Bronze ne semble pas due au hasard. Elle correspond plutôt à une nouvelle forme de sélection des morceaux à déposer. Cette hypothèse semble confirmée par une autre nouveauté: la présence assez générale de pièces du fourreau et de la suspension. A Roden, Reinhardshofen ou Basse-Yutz, un tronçon d'épée a été déposé avec la bouterolle ou des anneaux et boutons de la ceinture. Dans le cas de Roden, d'ailleurs, l'épée a peut-être été enfouie avec les parties périssables de la panoplie (fig. 10). A Kerzers/Chièrre (canton de Fribourg, Suisse), elle n'est représentée que par la bouterolle de son fourreau.

Ainsi, la fragmentation obéit à des règles précises qui se

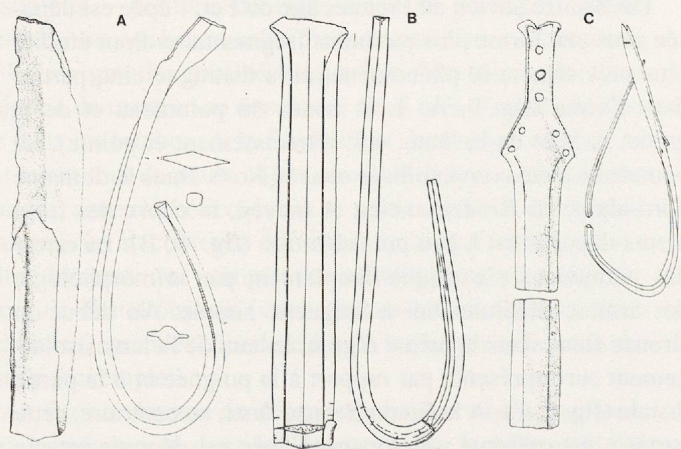


Fig. 11. Exemples d'épées tordues et cassées dans les incinérations (1) et dans les dépôts (2, 3). A: Dietzenbach (Allemagne); B: Gärnersdorf-Penkhof (Allemagne); C: Bruck a. d. Mur (Autriche). (D'après Jockenhövel 1971; Stein 1979; Schauer 1971; Müller-Karpe 1959).

transforment au cours de l'âge du Bronze. L'existence de telles règles à l'âge du Bronze n'est pas surprenante: elles sont bien connues en contexte funéraire à partir du XIII^e siècle av. J.-C. Les épées des incinérations subissent des traitements variés qui vont de la simple crémation avec le corps et le reste du mobilier à la torsion et la déposition fragmentaire. Dans une tombe de Dietzenbach, par exemple, la soie a été cassée au niveau de la garde, la lame vers l'extrémité et le tronçon ainsi obtenu a été fortement ployé (fig. 11, A). C'est exactement le même traitement qu'a subi l'arme du dépôt de Gärnersdorf-Penkhof, qui s'est simplement brisée au cours de la torsion (fig. 11, B). Celle du dépôt de Bruck a. d. Mur⁶⁸ a également été cassée vers la pointe puis tordue; elle s'est cassée en trois pendant cette opération (fig. 11, C). La lame de Reinhardshofen⁶⁹ a subi à peu près le même sort.

Un même parallèle entre les rituels de destruction dans les dépôts et dans les incinérations peut être proposé pour les bracelets du début de l'âge du Bronze final. L'ensemble d'Henfenfeld contient une paire de bracelets identiques. L'un est déposé intact, l'autre cassé et tordu (fig. 12, A). Cette particularité a été notée par H. Zumstein dans les incinérations de Bennwihr (fig. 12, B), Rixheim et Durrenentzen (Bas-Rhin, France) à la même époque⁷⁰. On la retrouve, toujours au début du Bronze final, dans des tombes de Bohême (à Tajanov-Husín, tombe 28, Trebíz⁷¹) et d'Allemagne (peut-être à Kahl⁷²). D'autres cas suggèrent l'application d'un traitement différent pour chaque moitié de la panoplie dans les dépôts de type Bühl-Briod: à Rinyaszentkirály, une seule jambière a été enfouie; à Cannes-Ecluse II, une moitié de jambière⁷³.

Ces indices sont encore ténus et prêtent sans doute à discussion. Ils invitent surtout à ne pas privilégier systématiquement l'hypothèse d'une fragmentation aléatoire des objets au gré de leur utilisation ou des besoins d'un métallurgiste économe. L'interprétation des stocks métalliques nécessite autant de soin dans l'observation des détails de la

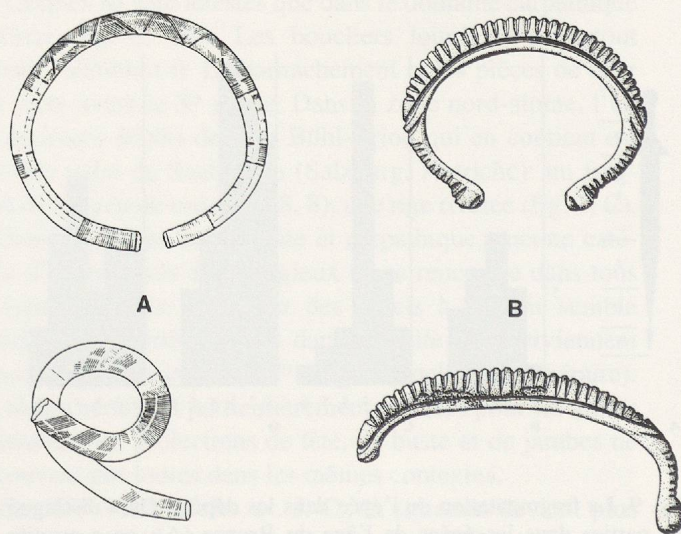


Fig. 12. Paires de bracelets du dépôt d'Henfenfeld (Allemagne) (A) et d'une incinération de Bennwihr (France) (B). (D'après Herrmann 1970-1971; Beck 1980).

Nombre de séries	OUEST				EST
	Bz A-C	Bz D - Ha B1	Ha B2	Total	
métal brut					6
0	3	4	2	9	18
1	3	6	9	18	24
2	2	5	7	14	17
3	1	3	1	5	10
4		3	1	4	1
5 ou plus		1		1	

Fig. 13. Nombre de séries par dépôt. Ouest: ouest de l'Allemagne et est de la France; Est: Hongrie et Slovaquie.

déposition que celle des sépultures.

Les séries: outillage agricole et production métallique

Les dépôts considérés ici contiennent le plus souvent une ou plusieurs séries d'objets manufacturés. Elles ont déjà fait l'objet de nombreuses études. Il suffira donc de rappeler deux de leurs caractéristiques principales. L'enquête a été menée sur deux échantillons de sites de l'ouest de l'Allemagne et de l'est de la France, d'une part et de Hongrie et Slovaquie d'autre part (fig. 13). Sur l'ensemble de ces dépôts à équipement à épée, 80% environ comportent une ou plusieurs séries d'objets manufacturés ou un stock de métal brut (dans plus de 60% des cas, une ou deux). Ces proportions sont à peu près identiques à l'est et à l'ouest. Elles varient peu pendant l'âge du Bronze.

Dans les dépôts à une ou plusieurs séries d'objets manufacturés, ceux-ci sont avant tout composés de haches (dans 70% des cas à l'ouest et 60% à l'est) et de faucilles (dans 60% à l'ouest et 70% à l'est). Dans les deux régions, des faucilles ou des haches figurent dans environ 90% des sites (fig. 14, 15). Ces proportions restent constantes au cours de l'âge du Bronze. D'autres objets peuvent aussi former des séries: les bracelets (dans 30% des cas), les lances (surtout dans les régions nord-alpines) et très rarement les épingles. Ces trois catégories apparaissent seulement au cours du Bronze final.

séries de :	OUEST				EST
	Bz A-C	Bz D - Ha B1	Ha B2	Total	
Faucilles	3	15	7	25	40
Haches	6	10	13	29	34
Bracelets		8	7	15	17
Lances	1	6	3	10	2
Epingles		2		2	1

Fig. 14. Nature des séries dans les dépôts de type Bühl-Briod. (Voir la légende de la fig. 13).

On observe ainsi une très grande prédominance de l'outillage agricole dans cette partie des dépôts de type Bühl-Briod. Cela est conforme à ce que l'on rencontre dans d'autres types de stocks métalliques: les dépôts de haches seules sont ainsi particulièrement fréquents dans toute l'Europe au cours de l'âge du Bronze. Les lots de faucilles seules sont plus rares. L'outillage agricole est relativement rare dans les mobiliers funéraires. Les faucilles apparaissent surtout dans les sépultures masculines⁷⁴. Ces ustensiles sont sur-représentés dans les dépôts avec équipement personnel.

D'autre part, les séries déposées renvoient à différentes étapes de la production métallurgique. Les stocks de métal sous forme de lingots sont nombreux. Ils figurent dans environ 40% des cas. Il s'agit la plupart du temps de morceaux de lingots plano-convexes (fig. 18). Leur forme et leur volume sont toutefois variables. Ces pièces ne sont pas directement liées au travail métallurgique. Elles ont pu faire office de valeur d'échange circulante, indépendamment des circuits habituels d'approvisionnement des ateliers de bronziers. La fréquence des déchets de fabrication est plus difficile à estimer. Ils ne sont pas toujours figurés dans les publications et sont décrits sommairement. Ils semblent finalement assez rares. Les outils de métallurgistes ne sont pas non plus très nombreux, si l'on excepte les marteaux à douille qui ne sont pas nécessairement destinés au travail du bronze: quelques moules, parmi lesquels celui de Vaudrevanges à la fin de l'âge du Bronze. Il est aussi difficile de cerner l'importance de la catégorie des objets en cours de fabrication. Quelques exemples spectaculaires peuvent être mentionnés, comme ceux de Beremend en Hongrie. Enfin, les séries constituées d'objets provenant certainement d'un même atelier sont peu nombreuses. On cite toujours un petit groupe d'exemples bien connus, parmi lesquels le dépôt de Villethierry. En résumé, ces pièces directement en rapport

	Faucilles	Haches	Bracelets	Lances	Epingles	OUEST				EST
						Bz A-C	Bz D - Ha B1	Ha B2	Total	
+	+					2	3	3	8	13
+						3	4	2	7	13
+	+	+						4	7	8
+			+				2	1	3	10
+		+	+				1	4	5	2
+	+	+	+				3	1	4	1
+	+			+		1	2		3	1
+				+				2	2	
+					+		1			2
+		+	+	+			1			
+			+	+			1			
+			+	+	+					1

Fig. 15. Associations de séries dans les dépôts de type Bühl-Briod. (Voir la légende de la fig. 13).

avec le travail métallurgique semblent assez rares dans les dépôts de type Bühl-Briod.

Une dernière remarque est nécessaire à propos des séries de haches. Il convient de distinguer, dans le lot d'outils déposés, la série proprement dite et les pièces de l'équipement personnel. Ainsi, au Bronze ancien, les dépôts contien-

nent une hache à tranchant étroit et une série à tranchant large. Au Bronze final, dans les régions nord-alpines, la série est composée de haches à ailerons (avec anneau latéral à la fin de l'âge du Bronze); elle est associée à un petit groupe d'outils, parmi lesquels des haches à douille (fig. 16, 17). En Europe centrale au contraire, les haches à douille forment les séries; les haches à ailerons font partie de l'équipement personnel (fig. 15).

L'épée de Brennus

Les dépôts présentés ici sont composés d'un équipement personnel masculin à épée et de séries d'objets manufacturés, accompagnées parfois d'un stock de métal brut. L'examen des équipements personnels suggère l'existence de règles précises, tant dans la composition de la panoplie enfouie (rareté des objets de toilette et fréquence de l'outillage non spécialisé, sélection de certaines catégories d'objets rares) que dans les détails du rituel de déposition (fragmentation et disposition des pièces dans la fosse). Il ne s'agit pas de lots d'objet constitués dans l'urgence ou au gré des circonstances. L'examen des séries révèle aussi des formes de sélection des catégories d'objets accumulés. Ce sont, dans une très forte proportion, des haches et des faucilles. Le métal brut sous forme de lingots est également bien représenté. A titre d'hypothèse, on peut considérer que ces trois catégories d'objets ont fait office de valeur d'échange circulante⁷⁵.

L'association de ces deux composantes se retrouve rarement en contexte funéraire. Tout au plus peut-on mentionner quelques cas exceptionnels: à Möckmühl et à Unterhaching, une faucille et des bouts de métal brut dans une tombe à épée; à Ederheim, 4 faucilles et des bouts de métal aux abords d'une inhumation⁷⁶. En dehors de ces rares cas, l'environnement des dépôts de type Bühl-Briod est mal connu. A Cannes-Ecluse, il se trouve aux abords d'un village. A Saalfelden, il est à 1,5 km environ d'un habitat de hauteur contemporain. La plupart du temps, ils ne semblent pas liés directement aux nécropoles ou aux monuments funéraires.

La fonction de telles dépositions nous échappe en grande partie. A titre d'illustration, on peut simplement revenir sur un événement fameux de la protohistoire récente. Au terme du siège de Rome par les Celtes, au début du IV^e siècle av. J.-C., un accord intervient entre le tribun militaire Q. Sulpicius et le chef gaulois Brennus: les Romains paieront une rançon pour faire lever le siège. Tite-live rapporte la scène dans un passage célèbre (*Liv.* V, 48):

«Le tribun militaire Quintus Sulpicius et le chef des Gaulois Brennus eurent une entrevue et se mirent d'accord: mille livres d'or furent la rançon du peuple qui allait bientôt commander le monde. A ce fait, déjà fort honteux en soi, s'ajouta une action révoltante: les poids apportés par les Gaulois étaient faux, et comme le tribun les refusait, le Gaulois eut l'insolence d'ajouter aux poids son épée et de prononcer ce mot insupportable pour des Romains: «Malheur aux vaincus!» (fig. 19).

	marteau	ciseau	gouge	H à talon	H à ailerons	H à douille	H à emm. tr.
Windsbach				1	5		
Henfenfeld		1			14		
Mainz, Rettbergs Au		1	1		3		
Saalfelden		1			7		
Winklsäß					5	1	
Wöllersdorf II					2	1	
Ehingen					5	1	
Kleedorf					4	1	
Linz		1			7	1	
Trössing		1			5	1	
Črmošnjice		1			4	1	
Přestavlky					4	2	
Tiszaeszlár					3	2	
Piricse II					2	4	
Rinyaszentkirály		1			4	8	
Szarvas					3	7	
Ajud	1				2	15	
Hradisko		1	1		1		
Alsóódsza					1	3	
Szolnok					1	3	
Pácin					1	3	
Piricse					1	2	
Debrecen III			1		1	43	
Kurd					1	3	
Peterd		2			1	12	
Simonfa					1	5	
Bakóca		2			1	8	
Balatonkitili		1			1	8	
Uriu					1	8	8
Kék		1				10	
Edéleny Finke		1				2	
Žaškov		1				4	
Napkor		1				15	
Trenčianske B.	1	2				7	
Tiszavasvári			1			8	
Rohod		1				10	1
Apagy					1	3	2
Zvolen	1	1			1		2

Fig. 16. Composition des lots de haches dans les dépôts du domaine nord-alpin et de l'Europe centrale au Bronze final. On observe entre les deux zones une inversion fonctionnelle: dans la première, les haches à douille font partie de la panoplie individuelle et les haches à ailerons sont déposées en série; dans la seconde, c'est le contraire. Dans l'une et l'autre, des outils complètent souvent l'équipement. H: Hache; emm. tr.: à emmanchement transversal.

Dépôts du Hallstatt B2	marteau	ciseau	gouge	H à a sa	H à d sa	H à d a	H à a a
Thiais	1	1				6	1
Frouard	1		1		2	2	5
Heusenstamm	1		1				2
Briod		1	1				
Roden		1	1		1	2	7
Reupelsdorf			1	1		2	21
Xermaménil			1	2			2
Nieder Olm			1			2	
Basel				2			5
Dossenheim				2	2	1	8
Hochstadt				1		2	3
Passau					1		1
Wiesbaden					1	2	4
Hangen Weisheim					1	1	4
Mainz Weisenau						1	8
Vaudrevanges						1	3
Kerzers						1	12
Frankfurt Niederrad							5
Reinhardshofen							4
Wallstadt							4
Gambach							3
Alise							3
Basse-Yutz 1900							1

Fig. 17. Composition des lots de haches dans les dépôts nord-alpins de la fin de l'âge du Bronze. Les haches à ailerons entrent dans les dépôts par séries. A Thiais, dans l'est du domaine atlantique, ce sont au contraire les haches à douille qui forment la série. H à a: hache à ailerons; h à d: hache à douille; sa: sans anneau; a: à anneau.

L'ensemble de la scène a sans doute fait l'objet d'une réinterprétation tardive. Si l'on met de côté le défi et la perfidie des Celtes, le chef gaulois en vient à associer dans la transaction sa propre épée et une série de poids destinés à mesurer la valeur d'un stock de métal précieux⁷⁷. Le poids réel de l'épée est négligeable comparé aux centaines de kilos déposés précédemment et n'augmente presque pas la rançon. On peut se demander s'il n'y a pas dans cet épisode le souve-

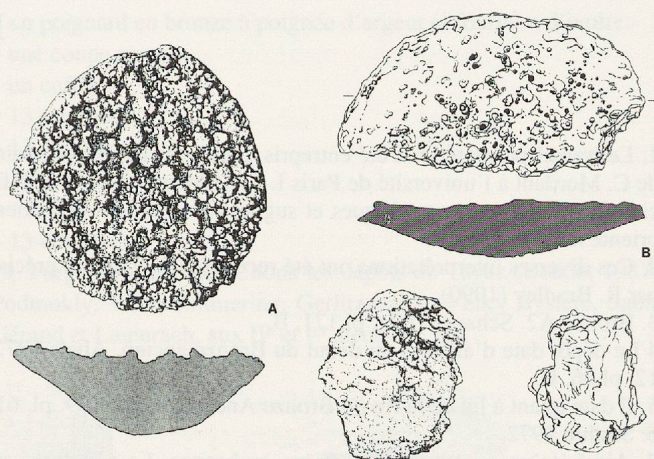


Fig. 18. Lingots des dépôts de Saalfelden (Autriche) (A) et Henfenfeld (Allemagne) (B). (D'après Moosleitner 1982; Herrmann 1970-1971).

nir d'une pratique ancienne qui consiste à associer au produit d'une transaction un effet personnel de celui qui la négocie. Cette pratique semble s'appliquer à divers types d'échanges aristocratiques⁷⁸.

On ne sait pas dans quelles circonstances intervenait l'enfouissement des stocks d'objets de valeur à l'âge du Bronze. Néanmoins, il semble parfois nécessiter lui aussi l'adjonction d'une partie de l'équipement personnel. Les rapports précis qui pouvaient exister entre transactions aristocratiques d'une part et dépositions de stocks métalliques d'autre part demeurent encore obscurs.

On peut noter enfin que, dans le domaine nord-alpin, l'habitude d'associer une partie d'un équipement personnel et un stock de métal n'est pas propre à l'âge du Bronze, même si c'est à cette époque qu'elle semble la plus courante. Pendant l'âge du Fer, d'autres formes de dépositions font leur apparition. Pourtant, aux II^e et I^{er} siècles av. J.-C., plusieurs dépôts de monnaies d'or ou d'argent contiennent les éléments d'une parure précieuse (un torques la plupart du temps⁷⁹).

Stéphane Verger
Laboratoire d'archéologie
Ecole Normale Supérieure
45, rue d'Ulm
F-75230 PARIS

NOTES

1. Le travail présenté ici a été entrepris dans le cadre du séminaire de C. Mordant à l'université de Paris I. C. Mordant m'a fait bénéficier de ses nombreuses critiques et suggestions, qui ont largement orienté mes recherches.
2. Ces diverses interprétations ont été recensées de manière précise par R. Bradley (1990).
3. Bronze A2. Schauer 1971, pl.171, B.
4. Le dépôt date d'ailleurs du début du Bronze ancien. Abels 1972, 12; pl.56, B.
5. Il date quant à lui de la fin du Bronze Ancien. Stein 1979, pl. 61.
6. Strahm 1972.
7. Ainsi qu'un couteau et des rivets en bronze. La sépulture est datée du Bronze B2-C1. Schauer 1971, 51-52; pl.130, A.
8. Menke 1978-1979, fig. 87.
9. La déposition de l'épée ou du poignard n'est pas systématique à cette époque. Le dépôt de Regensburg-Hochweg, par exemple, n'en contient pas. Hormis cela, il est semblable en tous points à celui d'Ittelsburg. Torbrügge 1959, pl.74-75; Menke 1978-1979, fig. 84-85.
10. Rittershofer 1983.
11. Rittershofer 1983.
12. Abels 1972, pl.67, C.
13. Primas 1977, fig. 4.
14. Herrmann 1970-1971; Primas 1986, pl.137-138.
15. Lagrand 1976, fig. 2.
16. Stein 1979, pl.97-107.
17. Gaucher et Robert 1967.
18. Reim 1974, pl.24-25.
19. Stein 1979, pl.74-77.
20. Mordant *et al.* 1976.
21. *Ibid.*, 201 et 205.
22. Il existe au moins un autre exemple de dépôt avec panoplie à épée et séries d'épingles et de bracelets à Hradisko.
23. Mozsolics 1967, pl.9-11.
24. Beneš et Kytlicová 1991, fig. 13.
25. Kytlicová 1986.
26. Sous réserve de travaux plus poussés. En ce qui concerne la zone atlantique, on attendra pour se prononcer les travaux en cours d'A. Verney (par exemple, Verney 1992). Pour ce qui concerne les régions plus continentales, l'examen de la composition du dépôt de Larnaud pourrait être instructive. Les objets qui le composent appartiennent à une période assez longue. Il conviendrait donc de voir si l'on peut distinguer plusieurs dépositions successives et, dans ce cas, si chacune ne correspond pas à un dépôt semblable à ceux qui sont présentés ici.
27. Mozsolics 1985, pl.264-268.
28. Vulpe 1970, pl.76-77.
29. Mozsolics 1985, pl.252-255.
30. Mozsolics 1985, pl.52-61.
31. Mozsolics 1985, pl.124-128.
32. Bronasta doba na Slovenkem 1987, 73.
33. Mozsolics 1985, pl.96-98.
34. Novotná 1970, 125-126; pl.22-23.
35. Mozsolics 1985, pl.22-26.
36. Moosleitner 1982.
37. Schauer 1971, pl.148, B.
38. Schauer pl.147.
39. Millotte 1963.
40. Stein 1979, pl.79-81.
41. Reboul et Millotte 1975, F 40-F 48.
42. L'arme a été cassée lors de la découverte.
43. Piette 1989, 235-240; Piette à paraître.
44. Le dépôt de Bailleul-sur-Thérain (Oise, France) contient un poignard à poignée métallique et sept haches à rebords et butée médiane. Blanchet 1984, 148-151; fig. 68-69.
45. Schauer 1984.
46. Schauer 1971, pl.141, B.
47. Primas 1986, pl.135, C.
48. Gerdson 1982, fig. 2.
49. Verger et Guillaumet 1988.
50. Vuaillet 1977.
51. Ici, le mot grec *agalma* serait sans doute le mieux approprié, dans la définition qu'en donne L. Gernet (1948 et 1968, 125-129), avec les précisions qu'apporte B. d'Agostino (1977). Ces deux auteurs portent en effet leur attention sur les relations qui lient les objets prestigieux et leurs possesseurs, mais aussi sur les formes de déposition qui leur sont réservées.
52. Kytlicová 1988.
53. Parmi les sépultures à char et harnachement les plus anciennes en Europe continentale, on peut citer celles de Hart a. d. Alz (Bavière, Allemagne) et de Poing (Bavière, Allemagne). Ces deux ensembles contiennent également des vases métalliques appartenant à un service de boisson (avec un filtre). Müller-Karpe 1956 ; Winghart 1991.
54. Stary 1980; Schauer 1980; Goetze (1984) refuse certaines restitutions de P. Schauer (1982), notamment plusieurs cuirasses à disques de poitrine en bronze. Il est vrai que les arguments décisifs manquent dans la plupart des cas (en particulier la position des différentes pièces dans la tombe). Toutefois, cela ne remet pas en cause l'existence de l'armement défensif léger au Bronze final. Cuirasse composite et bouclier en bois sont peut être associés dans la sépulture à épée de Čaka: Paulík 1965.
55. Goetze 1984.
56. Dont la datation n'est pas précisément fixée.
57. Mozsolics, 1985, pl. 138; pl. 250-251.
58. Kemenczei, 1984, pl. 201-202.
59. Gaucher et Robert 1967; Stein 1979, pl.74; Mohen 1977, 118.
60. Novotná 1970.
61. Pour la signification des dépôts de séries d'une part, des immersions en rivières d'autre part, voir Bradley 1990.
62. Stein 1979, pl.82-83.
63. Primas 1986, pl. 142.
64. Primas 1986, pl. 143-145.
65. Thévenot 1984.
66. Des fragments de cuir ont été observés dans le dépôt de Quedlinburg par exemple (von Brunn 1968, No 171). Sa composition est d'ailleurs assez proche de celle du dépôt de Blanot (parure, tasse en bronze). Il s'en distingue toutefois par la présence d'une épée, qui en fait un ensemble plutôt masculin.
67. Selon la classification retenue par P. Brun (1987, 50) entre autres.
68. Schauer 1971, pl. 141.
69. Müller-Karpe 1959, pl. 172.
70. Zumstein 1966, 58; Beck 1980, pl.16-17. D'autres cas semblent compléter la série alsacienne: Geispolsheim, Achenheim, Egg, Belp. Beck 1980, pl. 3,7, 15, 21.
71. Kytlicová 1981, fig. 17 et 19.
72. Kubach 1984, 34-35, pl. 24, A.
73. On peut aussi noter que les objets de la panoplie déposée dans le dépôt de Dossenheim correspondent à ceux qui sont disposés sur la moitié droite du corps dans l'inhumation du tumulus Géraud de Saint-Romain-de-Jalionas. Ceux du dépôt de Vaudrevanges renvoient au mobilier déposé sur la moitié gauche de la tombe du tumulus XVI et Chavéria.
74. Primas 1986, 17-20.
75. Le poids des objets est rarement indiqué dans les publications. Il est donc difficile d'estimer l'importance pondérale des stocks de métal déposés. A. Verney (1992) a montré combien l'étude d'un

dépôt peut varier selon que l'on comptabilise le nombre de pièces ou leur poids.

76. Primas 1986, 19.

77. Le fait que les poids sont jugés faux pourrait indiquer simplement que les Gaulois et les Romains n'ont pas la même définition de la livre à cette époque et que la livre gauloise est plus lourde que la livre romaine.

78. Elle apparaît ainsi à plusieurs reprises dans les poèmes homériques: au chant XXIV de l'Iliade, dans la rançon proposée pour le corps d'Hector, mais surtout au chant VIII de l'Odyssée, dans le choix des cadeaux offerts à Ulysse par les Phéaciens à l'occasion de son départ. Le trésor emporté à Ithaque comprend:

- un poignard en bronze à poignée d'argent et fourreau d'ivoire
- une coupe en or
- un coffre
- 13 trépieds
- 13 chaudrons
- 13 talents d'or
- 13 robes
- 13 écharpes.

79. Furger-Gunti 1982. Citons les dépôts de Tayac (Boudet 1987), Podmokly, Wien-Simmering, Gerlitzenalpe, Velký Bysterec, Saint-Gérand et Lauterach, aux II^e et I^{er} siècle av. J.-C.



Fig. 19. L'épisode de l'épée de Brennus est devenu un thème de prédilection pour les illustrateurs du XIX^e et du début du XX^e siècle. (D'après Goudineau 1990, p. 22).

BIBLIOGRAPHIE

- Abels 1972: ABELS (B.-U.). – Die Randleistenbeile in Baden-Württemberg, dem Elsaß, der Franche-Comté und der Schweiz. *PBF*, IX, 4. Munich, 1972.
- Beck 1980: BECK (A.). Beiträge zur frühen und älteren Urnenfelderkultur im nordwestlichen Alpenvorland. *PBF*, XX, 2. Munich, 1980.
- Beneš et Kytlicová 1991: BENEŠ (A.) et KYTLICOVÁ (O.). – Der Depotfund aus Temesvár. Die Entwicklung des südböhmischen Armings am Ausgang der Mittelbronzezeit. *Památky Archeologické*, 82, 1991, pp. 48-93.
- Blanchet 1984: BLANCHET (J.-C.). – Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France. Paris, 1984.
- Boudet 1987: BOUDET (R.). – L'Age du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (du V^e au I^{er} siècle avant notre ère). Périgueux, 1987.
- Bradley 1990: BRADLEY (R.). – The Passage of Arms. Cambridge, 1990.
- Bronasta doba na Slovenskem 1987: Bronasta doba na Slovenskem. 18.-8.st.pr.n.s. Ljubljana, 1987.
- Brun 1987: BRUN (P.). – Princes et Princesses de la Celtique. Paris, 1987.
- D'Agostino 1977: D'AGOSTINO (B.). – Tombe principesche dell'orientalizzante antico da Pontecagnano. *Monumenti Antichi*, 49, série *Miscellanea*, II, 1, 1977.
- Furger-Gunti 1982: FURGER-GUNTI (A.). – Der Goldfund von Saint Louis bei Basel und ähnliche keltische Schatzfunde. *ZAK*, 39, 1982, pp. 1-47.
- Gaucher et Robert 1967: GAUCHER (G.) et ROBERT (Y.). – Les dépôts de bronze de Cannes-Ecluse. *Gallia Préhistoire*, 10, 1967, pp. 169-223.
- Gerdson 1982: GERDSEN (H.). – Bemerkungen zum Tumulus IX der Nekropole von Chavéria (Franche-Comté). *Germania*, 60, 1982, pp. 554-559.
- Gernet 1948-68: GERNET (L.). – La notion mythique de la valeur en Grèce. *Journal de psychologie*, 41, 1948, pp. 415-462; et *Anthropologie de la Grèce antique*. Paris, 1968 (version revue et complétée).
- Goetze 1984: GOETZE (B.-R.). – Die frühesten europäischen Schutz Waffen. Anmerkungen zum Zusammenhang einer Fundgattung. *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 49, 1984, pp. 25-53.
- Herrmann 1966: HERRMANN (F.-R.). – Die Funde der Urnenfelderkultur in Mittel- und Rheinhessen. Berlin, 1966.
- Herrmann 1970-71: HERRMANN (F.-R.). – Der spät-bronzezeitliche Hortfund von Henfenfeld in Mittelfranken. *Jahresbericht der bayerischen Bodendenkmalpflege*, 11-12, 1970-1971, pp. 75-96.
- Jockenhövel 1971: JOCKENHÖVEL (A.). – Die Rasiermesser in Mitteleuropa (Süddeutschland, Tschechoslowakei, Oesterreich, Schweiz). *PBF*, VIII, 1. Munich, 1971.
- Kemenczei 1984: KEMENCZEI (T.). – Die Spätbronzezeit nordostungarns. Budapest, 1984.
- Kibbert 1980: KIBBERT (K.). – Die Äxte und Beile im mittleren Westdeutschland, I. *PBF*, IX, 10. Munich, 1980.
- Kubach 1984: KUBACH (W.). – Die Stufe Wölfersheim im Rhein-Main Gebiet. *PBF*, XXI, 1. Munich, 1984.
- Kytlicová 1981: KYTLICOVÁ (O.). – Ein Beitrag zu den Schmuckgarnituren des böhmischen Knovíz-Milavec-Bereichs. Studien zur Bronzezeit. Festschrift W.-A. Von Brunn. Mayence, 1981, pp. 213-249.
- Kytlicová 1986: KYTLICOVÁ (O.). – Der Schild und der Depotfund aus Plzen-Jikalka. *Památky Archeologické*, 77, 1986, pp. 413-454.
- Kytlicová 1988: KYTLICOVÁ (O.). – K Sociální Struktúře Kultury Popelnicových Polí (Zur sozialen Struktur der Urnenfelderkultur). *Památky Archeologické*, 79, 1988, pp. 342-389.
- Lagrand 1976: LAGRANDE (C.). – Les civilisations de l'âge du Bronze en Provence. Le Bronze final. In: *La Préhistoire française*, II. Paris, 1976, pp. 452-458.
- Maisant 1971: MAISANT (H.). – Der Kreis Saarlouis in vor- und frühgeschichtlicher Zeit. Saarbrücken, 1971.
- Menke 1978-79: MENKE (M.). – Studien zu den früh-bronzezeitlichen Metalldepots Bayerns. *Jahresbericht der bayerischen Bodendenkmalpflege*, 19-20, 1978-1979.
- Millotte 1963: MILLOTTE (J.-P.). – Le Jura et les Plaines de la Saône aux âges des métaux. *ALUB*, 59, *Série Archéologie*, 16. Paris, 1963.
- Mohen 1977: MOHEN (J.-P.). – L'Age du bronze dans la région de Paris. Paris, 1977.
- Moosleitner 1982: MOOSLEITNER (F.). – Ein Urnenfelderzeitlicher Depotfund aus Saalfelden, Land Salzburg. *AKB*, 12, 1982, pp. 457-475.
- Mordant et Prampart 1976: MORDANT (C. et D.) et PRAMPART (J.-Y.). – Le dépôt de Villethierry (Yonne). *9e supplément à Gallia Préhistoire*. Paris, 1976.

- Mozsolics 1967: MOZSOLICS (A.). – Bronzefunde des Karpatenbeckens. Budapest, 1967.
- Mozsolics 1985: MOZSOLICS (A.). – Bronzefunde aus Ungarn. Budapest, 1985.
- Müller-Karpe 1956: MÜLLER-KARPE (H.). – Das urnenfelderzeitliche Wagengrab von Hart a. d. Alz, Oberbayern. *Bayerische Vorgeschichtsblätter*, 21, 1956, pp. 46-75.
- Müller-Karpe 1959: MÜLLER-KARPE (H.). – Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen. Berlin, 1959.
- Novotná 1970: NOVOTNÁ (M.). – Die Bronzehortfunde in der Slowakei, Spätbronzezeit. Bratislava, 1970.
- Paret 1954: PARET (O.). – Ein Sammelfund von steinernen Bronzeußformen aus der späten Bronzezeit. *Germania*, 32, 1954, pp. 7-10.
- Paulik 1965: PAULIK (J.). – Funde von Schildbuckeln aus der jüngeren Bronzezeit in Zvolen. *Stud. Zvesti AUSA V*, 15, 1965, pp. 17ss.
- Piette 1989: PIETTE (J.). – Le Premier Age du Fer dans l'Aube. Découvertes inédites ou peu connues, Pré – et Protohistoire de l'Aube. Châlons-sur-Marne, 1989.
- Piette à paraître: PIETTE (J.). – Le dépôt de bronzier de Périgny-la-Rose. In: Hommages à R. Joffroy.
- Primas 1977: PRIMAS (M.). – Zur Informationsausbreitung im südlichen Mitteleuropa. *Jahresbericht des Instituts für Vorgeschichte der Universität Frankfurt a. M.*, 1977, pp. 164-184.
- Primas 1986: PRIMAS (M.). – Die Sicheln in Mitteleuropa, I. *PBF*, XVIII, 2. Munich, 1986.
- Reboul et Millotte 1975: REBOUL (R.) et MILLOTTE (J.-P.). – Dépôts de l'Age du Bronze Final en Lorraine et en Sarre. *Inventaria Archaeologica, France*, 4, F 29 à F 40. Saint-Germain-en-Laye, 1975.
- Reim 1974: REIM (H.). – Die spätbronzezeitlichen Griffplatten – Griffdorn – und Griffangelschwerter in Ostfrankreich. *PBF*, IV, 3. Munich, 1974.
- Rittershofer 1983: RITTERSHOFER (K.-F.). – Der Hortfund von Bühl und seine Beziehungen. *BRGK*, 64, 1983, pp. 139-416.
- Schauer 1971: SCHAUER (P.). – Die Schwerter in Süddeutschland, Österreich und der Schweiz, I. *PBF*, IV, 2. Munich, 1971.
- Schauer 1980: SCHAUER (P.). – Der Rundschild der Bronze – und frühen Eisenzeit. *JRGZM*, 27, 1980, pp. 196-248.
- Schauer 1982: SCHAUER (P.). – Deutungs- und Rekonstruktionsversuche bronzezeitlicher Kompositpanzer. *AKB*, 12, 1982, pp. 335-350.
- Sprockhoff 1956: SPROCKHOFF (E.). – Jungbronzezeitliche Hortfunde der Südzone des nordischen Kreises (Periode V). Mayence, 1956.
- Stary 1980: STARY (P.). – Das spätbronzezeitliche Häuptlingsgrab von Hagenau. In: Spindler (K.) éd., Vorzeit zwischen Main und Donau. *Erlanger Forschungen*, A, 26, 1980, pp. 46-98.
- Stein 1976: STEIN (F.). – Bronzezeitliche Hortfunde in Süddeutschland. Bonn, 1976.
- Stein 1979: STEIN (F.). – Katalog der vorgeschichtlichen Hortfunde in Süddeutschland. Bonn, 1979.
- Strahm 1965-66: STRAHM (C.). – Renzenbühl und Ringoldswil. Die Fundgeschichte zweier frühbronzezeitlicher Fundkomplexe. *Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums*, 45-46, 1965-1966, pp. 321-371.
- Thévenot 1984: THÉVENOT (J.-P.). – Le dépôt de Jonchères à Blanot (Côte d'Or). Transition Bronze Final – Hallstatt Ancien: colloque, 109e congrès national des Sociétés Savantes, Archéologie, II. Dijon, 1984, pp. 119-128.
- Torbrügge 1959: TORBRÜGGE (W.). – Die Bronzezeit in der Oberpfalz. *Materialhefte zur bayerischen Vorgeschichte*, 20. Kallmünz, 1959.
- Verger et Guillaumet 1988: VERGER (S.) et GUILLAUMET (J.-P.). – Les tumulus de Saint-Romain-de-Jalionas (Isère). Premières observations. In: Les Princes celtes et la Méditerranée. Rencontres de l'Ecole du Louvre. Paris, 1988, pp. 230-240.
- Verney 1991: VERNEY (A.). – Le dépôt de Challans (Vendée). *BSPF, Etudes et Travaux*, 1991.
- von Brunn 1968: VON BRUNN (W.-A.). – Mitteldeutsche Hortfunde der jüngeren Bronzezeit. Berlin, 1968.
- Vuaillet 1977: VUAILLAT (D.). – La Nécropole tumulaire de Chavéria (Jura). *ALUB*, 189, *Série Archéologie*, 28. Paris, 1977.
- Vulpe 1970: VULPE (A.). – Die Äxte und Beile in Rumänien, I. *PBF*, IX, 2. Munich, 1970.
- Winghart 1991: WINGHART (S.). – Ein Wagengrab der späten Bronzezeit. *Archäologie in Deutschland*, 1991, pp. 6-11.

Bragny-sur-Saône (département de Saône-et-Loire): les structures domestiques de l'habitat du V^e siècle av. J.-C.

Jean-Loup FLOUEST

SITUÉ à une vingtaine de kilomètres au nord-est de Chalon-sur-Saône, le site archéologique se trouve sur la terrasse argilo-sableuse de la rive droite de la Saône, à 300 m en aval du confluent de la Saône et du Doubs et à 1100 m en amont du confluent de la Saône et de la Dheune (fig. 1).

De 1968 à 1979, des fouilles limitées, réalisées par l'équipe d'Antonin Guillot, ont montré l'importance de ce site de travail du fer et du bronze, datable du Hallstatt final et de La Tène ancienne (V^e siècle av. J.-C.). De 1987 à 1989, 3 campagnes de fouille programmée furent menées par l'équipe de J.-L. Flouest. La problématique retenue pour ces recherches était centrée sur trois questions principales: la chronologie relative et absolue du site (aspect historique); la

connaissance de la métallurgie au V^e siècle av. J.-C. (aspect technologique); l'étude d'un habitat celtique de bord de rivière et les rapports entre sa spécialisation économique et le commerce méditerranéen (aspect socio-économique). C'est la première partie de ce dernier point (nature de l'habitat) qui fera l'objet de cette étude. Seules, seront abordées les structures en rapport avec l'occupation domestique ainsi que celles utilisées pour une activité artisanale que l'on peut supposer être en rapport avec les besoins domestiques¹.

Caractéristiques générales de la fouille

Sur les 3 hectares du site définis par les prospections et les fouilles, P. Guillot a fouillé 219 m², nous avons décapé

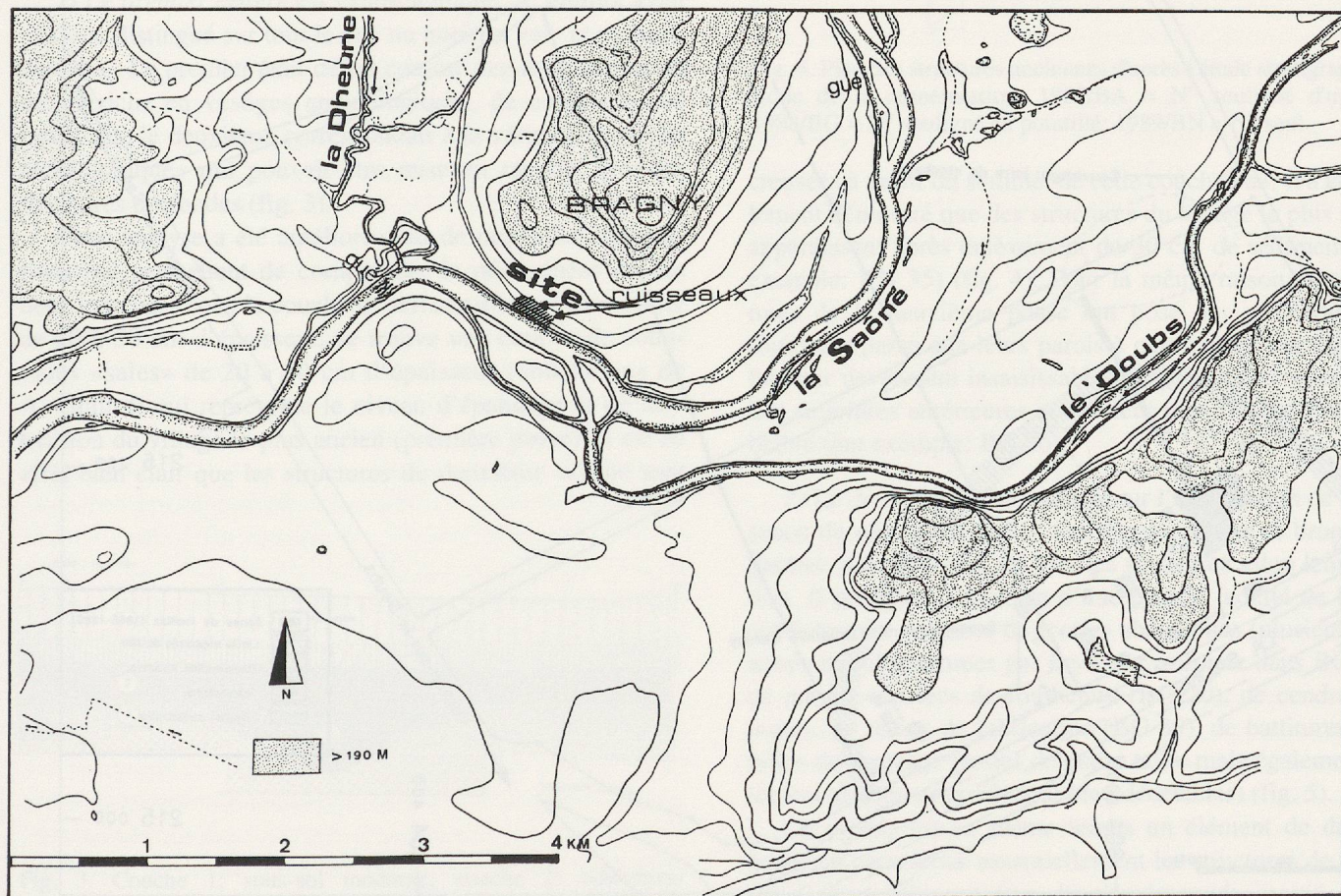


Fig. 1. Carte géographique de la région de Bragny.

1700 m² supplémentaires, ce qui représente environ 6,5% du site. La zone des fouilles est centrée sur la partie ouest du site pour des raisons d'accessibilité du site; des plantations, des résidences secondaires limitent partiellement les recherches dans la partie est, à 200 m du confluent de la Saône et du Doubs (fig. 2).

La pédogénèse du site a été clarifiée. Bien qu'il soit situé sur la rive droite de la Saône, le site n'a pas été recouvert par des alluvions apportées par des inondations mais par des colluvions en provenance de la pente sud de la faible hauteur où se trouve le village de Bragny. Ces colluvions sont constituées d'un sable siliceux à matrice argileuse, particulièrement sensible au lessivage; par endroits, on a observé jusqu'à 2 horizons de ferri-argillanes sur une hauteur de 80 cm, qui scellent des structures archéologiques, prouvant ainsi la rapidité relative de leur formation. Malgré une faible pente de l'ordre de 1,5 m pour 100 m dans le sens nord-sud, la mobilité des colluvions sableuses a pu être mise en évidence en comparant les altitudes des niveaux de sols dans lesquels ont été creusées à un siècle d'intervalle des structures d'habitat (par exemple: BN 35 est à 35 cm sous la base de BN 9/10). A ces phénomènes naturels s'ajoutaient les épandages des remblais anthropiques qui pouvaient être assez conséquents au voisinage de structures excavées de 1,70 m de profondeur, comme BN 20.

Sous ces niveaux de colluvions se trouvent des affleurements d'argile brun rouge dont nous ignorons l'épaisseur et

qui appartiennent aux dépôts quaternaires dans lesquels la Saône s'est frayé un chemin. Selon les secteurs, les structures archéologiques ont entamé plus ou moins profondément cette nappe argileuse. L'image actuelle d'une surface presque plane et légèrement en pente vers la rivière n'est pas celle de la surface du site lors de son occupation. En plus des tas de déblais multiples qui provenaient des nombreuses excavations, il y avait dans la zone ouest du village une sorte de thalweg orienté nord-est/sud-ouest qui est différent du thalweg du ruisseau occidental qui traversait le site en son milieu.

Plusieurs conséquences pour la compréhension du site en découlent: le site, malgré les travaux agricoles, est protégé, par une couche pouvant atteindre 60 cm; toutefois les derniers niveaux d'occupation de la partie du site la plus proche de la rivière (fin du V^e siècle av. J.-C. / début du IV^e siècle av. J.-C.(?) et La Tène finale) ont été partiellement érodés et emportés dans la Saône; les structures creusées dans ce milieu sableux présentent des contours fluctuants dans leurs parties supérieures; les sols, à l'image d'une plage, ne sont pas consolidés, mais matérialisés uniquement par les épandages de mobilier archéologique rapidement enfoui et leur altitude est suggérée par les niveaux supérieurs des structures creusées. La référence aux altitudes d'apparition des structures pour effectuer un classement chronologique, doit donc être appréciée en tenant compte des mouvements de terrain signalés plus haut et invisibles en surface aujourd'hui.

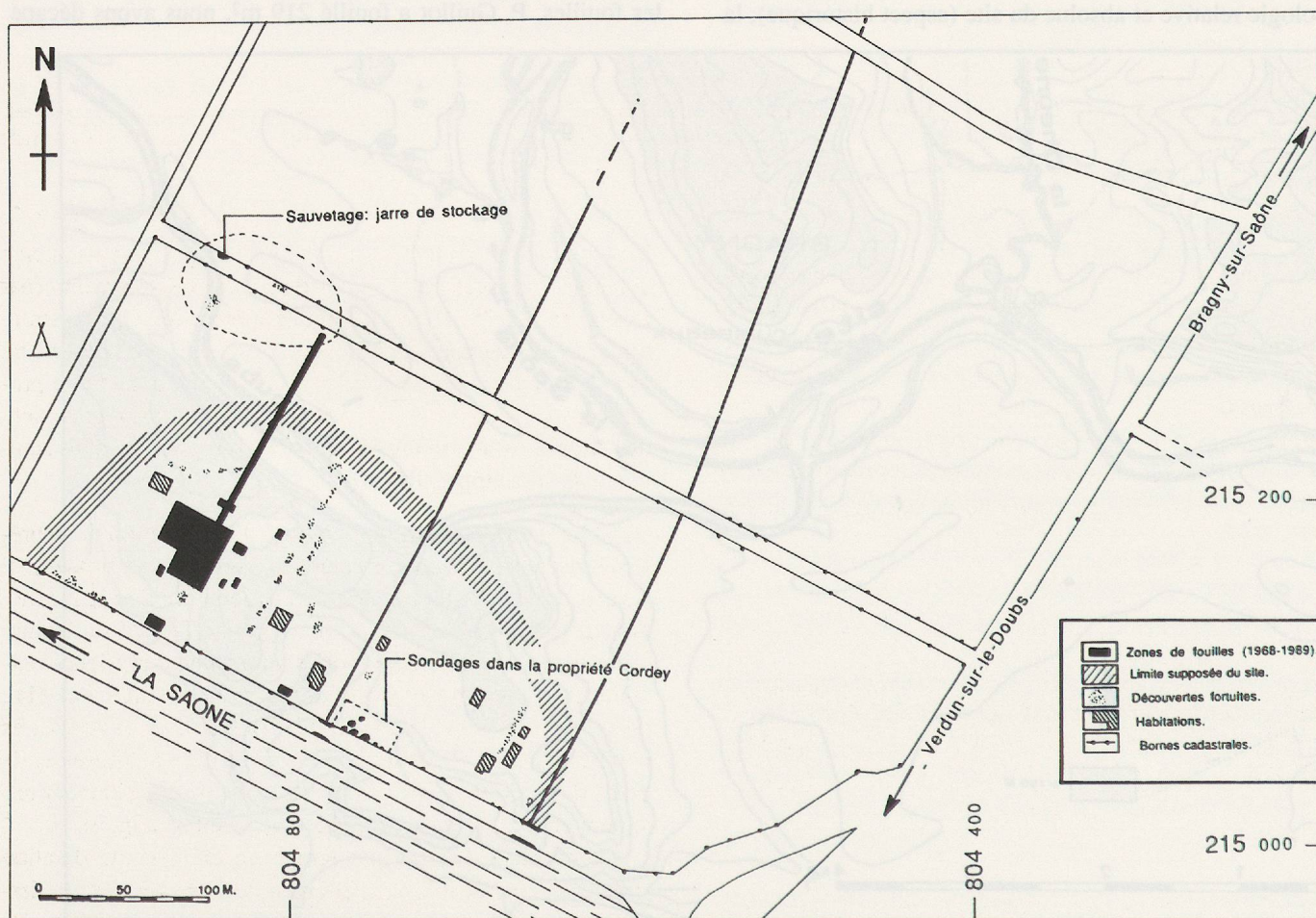


Fig. 2. Vue du site de Bragny-sur-Saône aux lieux dits Sous Moussière et La Faux.

MÉTHODE D'INTERPRÉTATION DES TRACES D'OCCUPATION

Au cours du colloque de l'AFEAF à Clermont-Ferrand en 1980, un préhistorien malicieux avait souligné la tentation, souvent un peu désespérée, des protohistoriens, qui consiste, face à une nébuleuse de trous de poteaux et de fosses, à prendre sa règle et son compas pour partir à la recherche d'alignements, de zones qui deviendront bientôt maisons, rues, places. Or, dans le cas présent, la compréhension des structures et de leur fonctionnement à l'intérieur du village n'est pas particulièrement facilitée par une lisibilité immédiate de leur répartition en plan. Pour ne pas céder à la tentation du compas et de la règle, plusieurs critères d'analyse seront utilisés pour essayer dans un premier temps de cerner des images des éléments synchrones du village. Dans un deuxième temps, nous proposerons quelques hypothèses de fonctionnement des constructions les unes par rapport aux autres.

Définitions des critères d'analyse utilisés

Face à cet ensemble dense de structures, 4 critères peuvent être utilisés pour faire des tris dans le but de proposer des hypothèses de fonctionnement de l'habitat, les plus proches possibles de la réalité.

1) Le *premier critère* est stratigraphique. A. Guillot avait très vite distingué sur tout le site un horizon «a» et un horizon «b». Le premier était défini comme une couche plus ou moins riche en vestiges archéologiques, de couleur brune tandis que le deuxième correspondait à la véritable «couche archéologique» qui pouvait être mise en rapport avec les structures profondes (fig. 3).

Cette analyse a été améliorée par de nouvelles observations qui permettent de comprendre la pédogénèse de ces deux couches. Sous la couche de terre arable qui peut varier de 10 à 30 cm d'épaisseur, se trouve une couche de colluvions «sales» de 20 à 30 cm d'épaisseur (couche «a» de A. Guillot) qui représente le niveau d'épandage et de destruction du village le plus ancien (première phase). Il est en effet bien clair que les structures du deuxième village sont

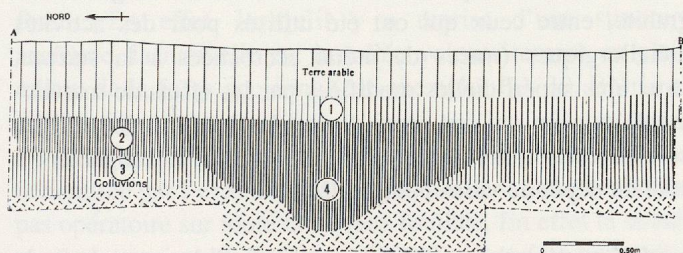


Fig. 3. Couche 1: sous-sol moderne; couche 2: colluvions anciennes (couche *a* de Guillot); couche 3: colluvions anciennes (couche *b* de Guillot); couche 4: remplissage du fossé BG 8/BN 3.

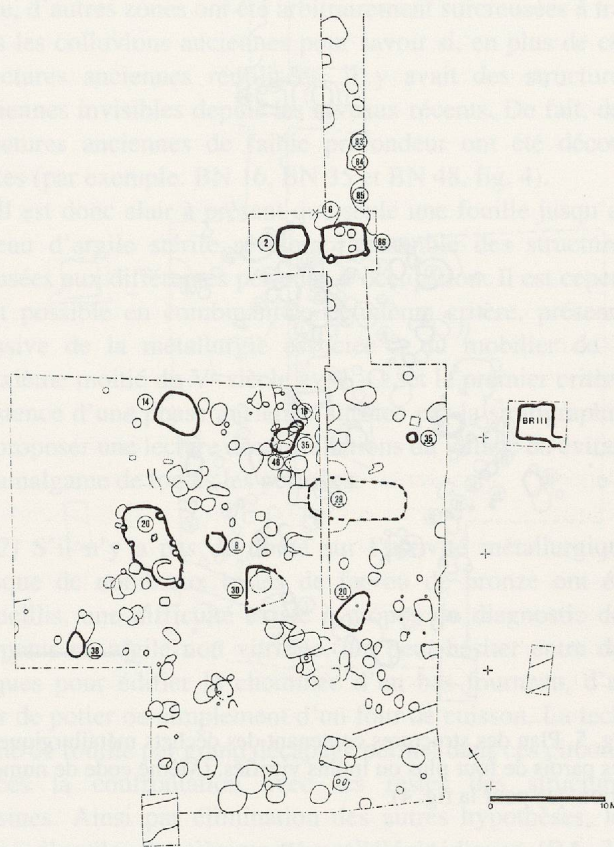


Fig. 4. Plan des structures anciennes d'après l'étude stratigraphique. Code de la numérotation: 1987/BA = N° souligné d'un trait; 1988/BG = N° souligné en pointillé; 1989/BN = N° seul.

creusées à partir du sommet de cette couche «a». Il a été également démontré que des structures du village le plus ancien apparaissent après enlèvement de 30 cm de sédiments (par exemple: BN 35) (fig. 4). Pour la même raison, des structures de la deuxième phase ont posé des problèmes aux fouilleurs parce que leurs parois à partir d'une certaine profondeur devenaient insaisissables parce qu'elles recoupaient des structures antérieures et que leur remplissage était semblable (par exemple: BG 20).

2) Le *deuxième critère* repose sur l'observation de la présence de restes d'activités métallurgiques(fer et bronze). Il permet, par exclusion, de trier les structures selon leur fonction. Il présente l'avantage d'une grande facilité de lecture sur le terrain: présence de scories abondantes (plusieurs centaines de kilogrammes par fosse,par exemple dans BG 21) , de parois vitrifiées de fourneaux (BG 20), de cendres très noires, de rebuts de fabrication (BG 39), de battitures et de billes de forgeage (restes de petite taille mais également tellement abondants qu'ils sont bien décelables) (fig. 5).

Ce critère est en même temps un élément de datation puisqu'il caractérise essentiellement les structures de la dernière phase d'occupation du site (seconde moitié du V^e siècle av. J.-C.). Quelques scories ont bien été identifiées

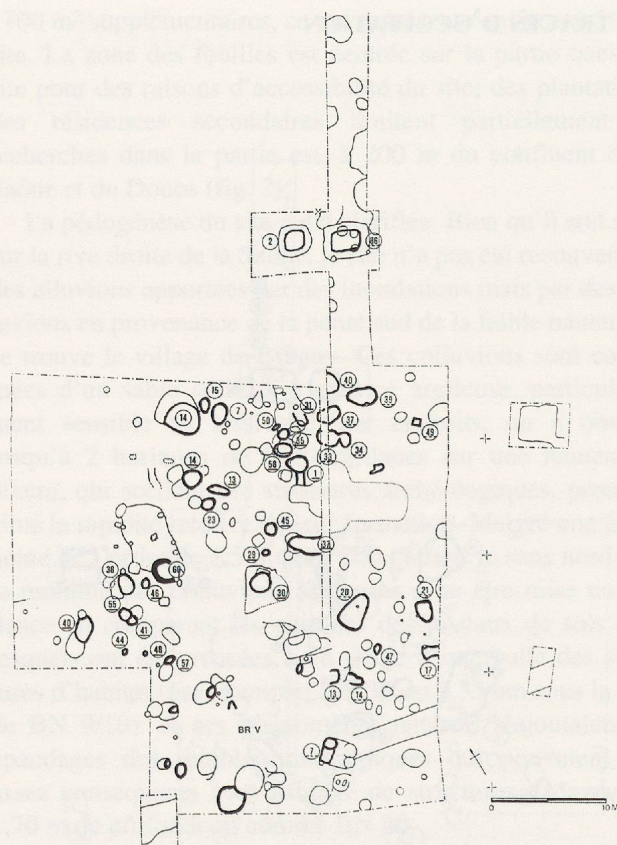


Fig. 5. Plan des structures contenant des déchets métallurgiques et des parois de four plus ou moins vitrifiées. (Même code de numérotation que pour la fig. 4).

dans les niveaux du premier village, mais elles sont en quantité infime, même en tenant compte du fait qu'une faible quantité de structures de cette période a été fouillée (quelques scories faces à des centaines de kilogrammes; cette donnée devra être vérifiée d'après les fouilles anciennes de A. Guillot et lors de la reprise des fouilles, car elle est importante pour la compréhension des relations économiques du site).

3) Le troisième critère est l'analyse des débris recueillis dans les structures en distinguant les enfouissements de déchets volumineux (par exemple restes alimentaires ou vases complets ou peu fragmentés) des restes résiduels, en tenant compte de leur position dans le remplissage et de leur nature. Lorsque les éléments recueillis sont datables avec une relative précision, ce critère devient chronologique et s'ajoute aux deux précédents mais, dans la plupart des cas, l'information obtenue est surtout intéressante pour définir la fonction de la structure ou de la zone fouillée. Ce critère est tributaire des études spécialisées². Les constatations les plus utiles pour le fonctionnement du site mais aussi les plus surprenantes, sont que les zones d'activités métallurgiques sont étroitement imbriquées avec celles de la vie quotidienne, puisque les déchets de cuisine sont enfouis avec les déchets métallurgiques (fig. 5) (BA 30, BN 14, BG 20), de même que les objets de parure (boucle de ceinture en BN 14, fibule en BA 01, pendeloque en BN 23), la vaisselle d'importation (amphores massaliotes en BN 02) ou commune (BA 35).

L'étude de la céramique est en cours³; il est cependant déjà possible d'utiliser certaines de leurs conclusions:

- les importations permettent de conforter les observations stratigraphiques sur la présence d'au moins deux phases d'occupation (fin du VI^e/début V^e siècle av. J.-C. puis deuxième moitié du V^e siècle). Ces fragments sont rares dans les niveaux anciens (un seul fragment attesté de vase attique dans les fouilles récentes, mais aussi trois morceaux d'amphore(s) étrusque(s) qui soulignent le caractère exceptionnel du site). En revanche, plusieurs milliers de tessons d'amphores massaliotes ont été recueillis, et leur présence dans les niveaux récents est bien établie. La répartition de ces vestiges suggère une concentration dans les zones à forte activité métallurgique.

- les dépotoirs à céramique, de taille juste suffisante pour enfouir les débris, peuvent être également utilisés pour localiser des zones qui ne sont pas au milieu des bâtiments ou sur des lieux de passages fréquents, mais plutôt en limite de constructions, par exemple: BA 42, (fig. 6) BA 35 (fig. 5), BN 11 (fig. 7) et BN 6 (fig. 4). L'étude des différentes formes rencontrées montre qu'on se trouve en présence de tous les ustensiles nécessaires à la vie quotidienne (vases à boire, à servir, à contenir des liquides, à stocker); d'après ces indices, on ne peut donc pas conclure qu'il y avait des zones spécialisées de travail par opposition à des zones d'habitations.

Quant au dépôt remarquable de 7 vases complets, entassés à l'envers dans le fond de BG 86 (fig. 4), il fournit un indice de grande importance sur la fonction d'une petite fosse de forme tout à fait anodine, comme fosse de rangement, creusée dans le fond d'un bâtiment lui-même enterré.

Enfin la découverte de 35 pesons pyramidaux dans une fosse rectangulaire (1,8 m x 1,2 m) de 45 cm de profondeur (BG 43, fig. 6), et un gobelet ébréché caractéristique de la civilisation de Golasecca, datable selon De Marinis (1981) des années 440/410 av. J.-C., a été interprétée comme la preuve de l'existence d'une fosse de tissage bien qu'aucune trace de trou de poteau n'ait été remarquée aux extrémités de la fosse. La proximité des fosses à forte activité métallurgique (BG 20), est plutôt surprenante. Cependant dans l'état actuel de nos connaissances, (mobilier archéologique et observations stratigraphiques) il n'est pas possible de voir un grand décalage chronologique.

L'étude du mobilier lithique⁴ devrait permettre de proposer une distinction parmi les nombreux blocs de grès et de granite, entre ceux qui ont été utilisés pour des activités métallurgiques (traces de métal accrochées à la surface, structures superficielles modifiées par les effets de martèlement) et ceux qui ont servi de meules à usage domestique comme celle trouvée dans une autre fosse de rangement à côté du dépôt de vases complets⁵.

4) Le quatrième critère repose sur l'observation de la forme même de la structure avec parfois une corrélation avec le sous-sol géologique dans le cas d'extraction de matériaux. Sur les 219 numéros de structures qui ont été attribués, 174 ont été reconnus comme étant de véritables structures

archéologiques indépendantes. La différence s'explique essentiellement par notre inexpérience du terrain lors de la première campagne en 1987 et des difficultés de diagnostic lors de la réouverture des zones des fouilles anciennes. En effet les épandages des remplissages archéologiques fouillés, sur le niveau de décapage des années 1978/79 nous ont égarés un certain temps en donnant l'illusion de niveaux supérieurs de structures archéologiques. Toutes les structures se présentent sous la forme de fosses de formes et de dimensions variables, creusées dans le sol. On peut toutefois distinguer les fosses circulaires ou ovalaires des fosses quadrangulaires ainsi que des fosses trapézoïdales. En règle générale les fosses peu profondes, circulaires ou ovalaires sont des dépotoirs avec des niveaux de matériel céramique ou osseux de grande taille alternant avec des dépôts de sédiments. Les fosses profondes (supérieures à 0,5 m) sont essentiellement liées à l'habitat proprement dit. Les fosses trapézoïdales (par exemple BG 20 et BG 21, fig. 5) sont toujours associées au travail du fer.

Aucune trace de construction en élévation, en pierre, en torchis ou en argile n'a été rencontrée en place. Pourtant des fragments de torchis, d'enduit à la chaux (?) ont été recueillis dans les fouilles; ces éléments suggèrent la possibilité de trouver en quelques endroits du site, des murs, des parois de maisons encore en place sur le sol.

Un seul cas de sol aménagé en galets de rivière (BG 59 hors plan) a été identifié sur une surface quadrangulaire limitée de 1,5 par 1,5 m.

Discussion de la fiabilité des critères à propos de l'examen de quelques structures

1) Le critère stratigraphique (structures creusées ou non à partir du sommet de la couche de colluvions récentes dite couche «a»), n'est pas aussi fiable qu'on pourrait le souhaiter. En effet en l'absence de sol conservé dans ce milieu sableux, le sommet de cette couche correspond d'abord au niveau d'arasement et de comblement du site vers le début de notre ère, comme le suggèrent les tessons d'amphores républicaines trouvées au sommet du remplissage d'un fossé. Il est donc possible que soient confondus deux états récents au lieu d'un seul état comme il est actuellement envisagé. Contre cette hypothèse, on peut signaler que, malgré une étroite imbrication des structures métallurgiques et domestiques, il n'y a pas de destruction par recoupement de fosses. En effet, lorsqu'il y a reprise d'une structure ancienne, la nouvelle est installée volontairement en plein milieu de la fosse ancienne (par exemple: BA 30, BN 14 et BN 20, fig. 4).

D'autre part ce critère (présence d'une phase ancienne démontrée par l'examen stratigraphique de la structure) n'est pas opératoire sur toute la surface fouillée. En effet la stratégie de la reprise des fouilles (1987/89) a consisté à chercher à comprendre l'organisation spatiale du site par de grands décapages en se limitant au niveau d'occupation le plus récent pour faciliter l'interprétation. Ce n'est qu'au cours de la dernière campagne que des structures déjà reconnues

comme appartenant à la phase récente, ont été approfondies et identifiées comme construites à la phase ancienne puis abandonnées.

A la suite de cette constatation stratigraphique très importante, d'autres zones ont été arbitrairement surcreusées à travers les colluvions anciennes pour savoir si, en plus de ces structures anciennes réutilisées, il y avait des structures anciennes invisibles depuis les niveaux récents. De fait, des structures anciennes de faible profondeur ont été découvertes (par exemple: BN 16, BN 35 et BN 48, fig. 4).

Il est donc clair à présent que seule une fouille jusqu'au niveau d'argile stérile révélera l'ensemble des structures creusées aux différentes périodes d'occupation. Il est cependant possible en combinant le deuxième critère, présence massive de la métallurgie associée à du mobilier de la deuxième moitié du Ve siècle av. J.-C., et le premier critère, existence d'une phase ancienne attestée par la stratigraphie, de proposer une lecture des installations du village en évitant un amalgame de toutes les périodes.

2) S'il n'y a pas de doute sur l'activité métallurgique lorsque de nombreux restes de fer ou de bronze ont été recueillis, une difficulté existe à propos du diagnostic des éléments en argile non vitrifiée. On peut hésiter entre des briques pour édifier la cheminée d'un bas fourneau, d'un four de potier ou simplement d'un four de cuisson. La technique de fouille par grand décapage permet dans ces circonstances la confrontation avec les restes des structures voisines. Ainsi par élimination des autres hypothèses, les pains d'argile grossièrement parallélépipédiques (BA 35, fig. 5) trouvés à côté d'un fourneau (BA 01) ont été interprétés comme éléments liés à la métallurgie à cause de la présence entre ces deux structures d'une zone (BA 58) où des fragments de briques étaient accumulés.

En revanche, il devient délicat de choisir lorsque dans la même structure (BA 35), ont été recueillis des fragments de sole perforée amovible d'un type bien attesté au Ve siècle av. J.-C. en association avec la fabrication de céramique ou la cuisson. L'absence de témoins, dans les structures voisines, suggérant une cuisson de céramiques ou une zone domestique réservée à la cuisson des aliments, nous incite à voir dans ces restes soit des objets ayant un rapport encore méconnu avec l'activité métallurgique (four de bronzier à sole démontable?) soit des objets ayant été enfouis loin de leur contexte d'utilisation (zone non explorée la plus proche: 4 m).

La typologie des objets, des fragments d'argile non vitrifiée en relation avec la métallurgie s'est révélée très variée. Elle nous incite peut-être à interpréter trop de structures comme preuves d'une activité métallurgique. Par exemple la structure (BA 37, fig. 5) contenait des dizaines de petits copeaux d'argile d'une forme qui fait penser à des pastilles de colmatage entre les interstices des briques d'une cheminée de fourneau. Des plaques d'argile plus ou moins bien lissées, et non vitrifiées, peuvent également être interprétées comme des démontages de superstructures de fourneaux⁶.

En revanche, lorsque les fragments sont soigneusement

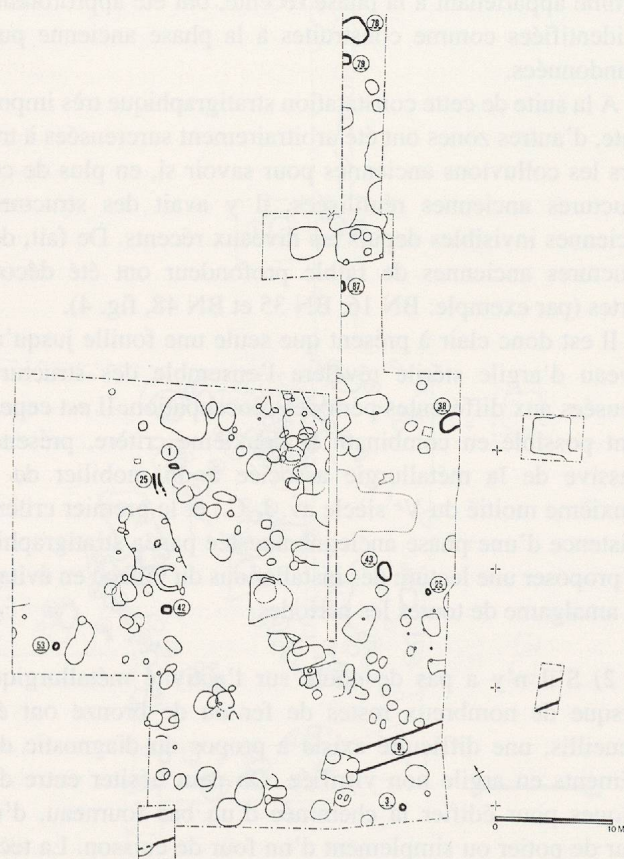


Fig. 6. Plan de structures spécialisées. (Même code de numérotation que pour la fig. 4).

lissés et parfois colorés comme à la chaux (BG 03, fig. 6), ils ont été associés à l'habitat. De même la découverte de gros blocs de cloisons d'argile montées sur clayonnage (Prop. Laurence) de branches de 2 à 4 cm de diamètre, constitue un bon indice d'occupation domestique.

3) Une difficulté d'interprétation vient des structures où la stratigraphie est limitée à un dépôt unique qui ne permet pas d'associer activité métallurgique et occupation domestique et qui ne permet pas non plus de distinguer phase récente et phase ancienne lorsque le mobilier est trop commun. En effet la typologie des formes de céramique commune comprend des formes très banales qui ne peuvent pas être classées avec une grande précision chronologique (par exemple les jattes à bord rentrant). L'étude de la faune par P. Méniel, présentée au colloque de Lons-le-Saunier en octobre 1990, a permis de localiser, par exemple, des fosses à rejets spécialisés de faune. Par exemple des métapodes de bœufs

ont été systématiquement fendus en deux par un coup ou deux de burin sur les extrémités distales (BG 69, hors plan). Le but de ce travail semble clairement être lié à l'extraction de la moelle de ces os puisqu'après un méticuleux recollage des fragments P. Méniel a pu démontrer qu'il n'y avait eu aucun prélèvement de matière osseuse. S'il s'agissait d'obtenir une huile de grande qualité, on peut émettre l'hypothèse que ce sont les activités métallurgiques spécialisées qui nécessitaient un tel produit (lubrification, trempe?) mais on ne peut écarter l'utilisation pour des besoins domestiques (huile pour les cuirs).

C'est l'hypothèse métallurgique qui, à nouveau, a été retenue, pour le moment, à propos de la découverte de cornes sciées de bovidés (BN 14, fig. 5). Elles sont trouvées en association avec des rejets importants de déchets métallurgiques, mais l'utilisation exacte des tronçons cylindriques découpés n'est pas encore comprise.

4) En milieu sableux, la morpho-typologie des structures présente des difficultés d'interprétation bien connues, liées notamment aux effondrements de parois qui masquent les véritables formes des structures.

C'est ainsi, qu'après les deux premières campagnes de fouilles, nous avons pu réinterpréter des fosses dont le fond n'était en fait qu'un nivellement grossier des parois primitives effondrées. Une des conclusions importantes est donc que les structures de plus de 2 m de long ou de plus de 1 m de profondeur, remplies de mobilier de la phase récente, sont en fait des structures de la phase ancienne en partie comblées, qui ont été utilisées soit comme dépotoirs (BN 2 et BN 14, fig. 4 et 10) soit, après un réaménagement, comme zone d'atelier (BN 20). Par extrapolation, on peut proposer pour plusieurs structures de la phase récente au contour arrondi, une origine plus ancienne sous la forme d'une structure quadrangulaire effondrée (BA 30, BA 37, BG 20, fig. 5, BN 34 = BG 29, fig. 4).

Une autre série de fosses à l'apparence trompeuse a pu également être correctement interprétée lors d'une expérience involontaire d'inondation du site à la suite d'un violent orage (phénomène fréquent en été dans le Val de Saône). Il s'agit des fosses à profil en cloche, interprétées initialement comme des silos de stockage des céréales selon une typologie bien établie dans d'autres régions comme la Champagne. En fait, l'eau de pluie, qui avait rempli aux deux tiers plusieurs fosses, a provoqué des éboulements, donnant aux fosses un profil tronconique après s'être finalement infiltrée dans le sous-sol (par exemple: BG 38, fig. 6).

DESCRIPTION DES STRUCTURES D'HABITAT

La typologie des fosses peut donc se résumer ainsi:

Dépotoirs: fosses aux contours circulaires (diamètre maximum 2 m), en forme de cuvette aux parois obliques, contenant uniquement des débris abondants de céramique ou des restes de faune. Ces déchets se rencontrent également

dans des comblements secondaires de fosses spécialisées et abandonnées.

Habitats enterrés/caves/celliers: il s'agit de vastes structures (12 à 20 m²) de forme quadrangulaire, à fond plat et parois verticales élevées (0,70 m à 1,70 m). Elles semblent

avoir abrité parfois, dans leur sol, de petits silos et des fosses de rangement (BN 86 par exemple). Ces structures étaient nécessairement couvertes et hors eau, étant donné la vulnérabilité aux intempéries de leurs parois verticales. Une des constatations majeures a été que ces structures ont été abandonnées, privées de protection, partiellement comblées puis réoccupées exactement au même endroit par les habitants de la phase de grande production métallurgique.

Fosses de rangement/silos de stockage(?): il s'agit de petites structures à fond plat, de forme circulaire avec des parois verticales. L'une d'entre elles, contenait un dépôt de 7 vases intacts, placés à l'envers et un autre, une meule plate de forme attestée dans la région depuis le Bronze final.

Trous de poteaux de bâtiments: les traces de poteaux sont difficiles à déceler à cause du milieu sableux. Cependant, en plus des poteaux découverts sous forme d'encoches dans les parois des caves/celliers, quelques alignements, apparus au sommet des structures, selon un plan quadrangulaire incomplet, suggèrent la présence d'un bâtiment (7 m x 3,5 m) au-dessus du plus grand bâtiment enterré (BN 20, fig. 8).

Fosse de tissage: fosse rectangulaire (1,8 m x 1,2 m) de 45 cm de profondeur, qui contenait 35 pesons pyramidaux (BG 43).

Fosse d'extraction et de stockage de l'argile: des bancs d'argile jaunâtre sont accessibles à faible profondeur dans la partie nord du site (0,6 m environ). Des fosses plus ou moins profondes (0,7 m à 1,2 m) ont été creusées dans ces niveaux (BG 72/73 hors plan, BG 78, BG 79, fig. 6). Les fonds sont caractérisés par des cavités circulaires qui se recoupent. Une fosse contenait un tas d'argile mélangée à des fragments plus grossiers (BG 40, fig. 5). Une grosse motte d'argile jaune très pure a été recueillie dans une fosse (BA 38, fig. 4), il s'agit d'une argile plus fine, peut-être destinée à la fabrication de la céramique et qui peut provenir du sommet de la colline de Bragny.

Les types de bâtiments de la première période du village (fin VI^e/début V^e siècle av. J.-C.)

Du fait de notre stratégie de fouille, qui vise à décaper sur de grandes surfaces, le même niveau archéologique, c'est surtout la dernière phase qui a été explorée. Cependant le cas des structures BN 2 et BN 86, fouillées entièrement, est particulièrement explicite (fig. 9). A l'origine, les parois des deux grandes excavations rectangulaires, ont été creusées dans les colluvions tandis que le fond était taillé dans le substrat argileux. Seule la fonction de BN 86 peut être proposée puisque dans le fond avaient été creusées trois petites fosses circulaires dont deux contenaient encore des objets de la vie quotidienne, qui y avaient été abandonnés. Dans l'une, se trouvait une grande meule de grès du Trias de l'arrière-côte beaunoise, d'une forme identique à celle utilisée pendant tout l'âge du Bronze pour moudre les céréales. Dans l'autre,

sept vases intacts avaient été rangés le fond en l'air. L'autre fosse ne contenait rien. Ce dispositif suggère fortement qu'il s'agit d'une pièce consacrée au stockage et à la préparation des aliments, qui, pour une raison que nous ignorons, a été abandonnée puis réutilisée, une fois partiellement comblée, comme dépotoir lors de la deuxième période d'occupation du site. La présence de deux encoches, pour loger des poteaux, aux angles du côté sud, atteste l'existence d'une cloison qui devait supporter une toiture s'étendant au-delà de cette pièce de travail.

La grande fosse BN 02 (fig. 4) qui se trouve à côté et dans son alignement, présente les mêmes caractéristiques: fond plat, parois verticales, mais pas de fosse de rangement dans le fond. Sa situation par rapport à BN 86 prouve qu'elle fait partie de la même unité d'habitation. D'autres grandes fosses ont été localisées à proximité, BG 83, 84, 85 sans être fouillées. Toute cette zone représente un objectif prioritaire pour comprendre l'organisation d'un ensemble de pièces enterrées, appartenant peut-être à la même unité d'habitation, sur une surface d'environ 50 m².

La structure BN 20 (fig. 8) représente un autre type de ces constructions enterrées de la première période. Le fond est plat, les parois sont verticales, mais la profondeur conservée est de 1,70 m, c'est à dire que, recouverte d'un plancher situé au niveau du sol, cette pièce rectangulaire d'environ 20 m², permettait de circuler en se tenant debout. Comme la fouille n'est pas terminée, on ne peut encore savoir si le fond présente des fosses de stockage comme BN 86, mais les indices de datation recueillis dans les sondages stratigraphiques, confirment une construction lors de la première phase d'occupation (céramique attique de la première moitié du V^e siècle, fibule à tête de canard avec perle de corail dans le bec et sur le dos de la même époque). Les parois creusées dans le sable se sont éboulées brutalement après l'abandon, mais il est cependant possible d'identifier à nouveau des encoches verticales, qui sont les restes des poteaux qui devaient supporter la toiture de chaume (?) et peut-être également un plancher. Après l'abandon de cette cave/cellier (?), un four à usage métallurgique fut installé dans la partie sud de la cavité presque totalement comblée. Cette succession dans le temps de structure domestiques puis de structures métallurgiques se trouve confirmée en de nombreux points⁷.

Les types de structures de la deuxième période du village (deuxième moitié du Ve siècle et après?)

La datation de la deuxième phase d'occupation est établie grâce à la présence de nombreuses importations: amphores massaliètes et surtout bijouterie en bronze d'Italie du nord (pendentif en entonnoir, fibules du type de La Certosa) et aussi fibules celtiques de type La Tène ancienne. Ces objets caractérisent la deuxième moitié du V^e siècle av. J.-C. Pour cette période, les structures observées, quand elles ne sont pas un simple réaménagement des constructions antérieures, sont de taille plus réduite et sont essentiellement consacrées à la métallurgie du fer et du bronze. Pour le moment, il est impossible de proposer, avec certitude, un plan de maison en

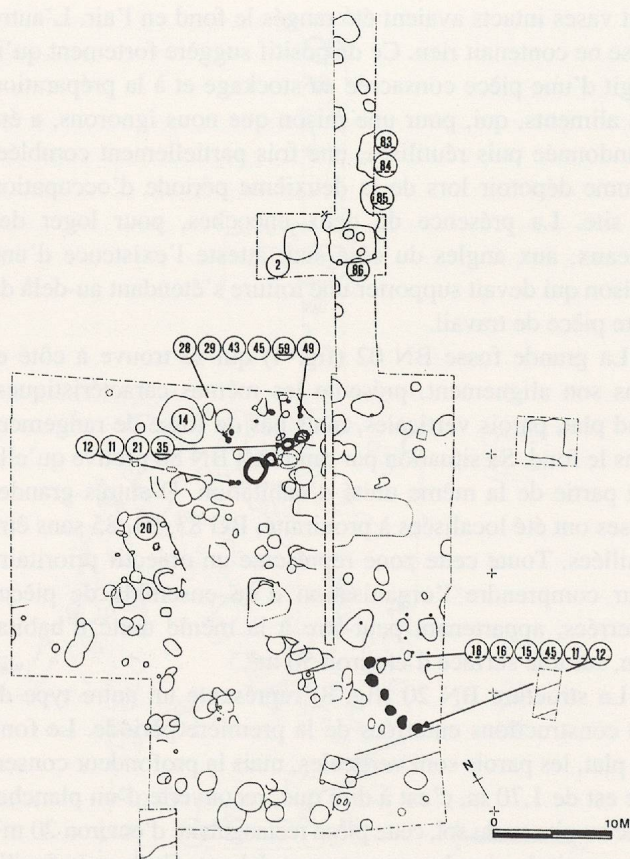


Fig. 7. Plan des alignements des structures contemporaines. (Même code de numérotation que pour la fig. 4).

rapport avec les fours, les fosses à rejet de scories et les dépotoirs divers de forgerons ou de dinandiers. Il existe quelques alignements de trous de poteaux correspondant au dernier sol, mais ils ne permettent pas de restituer des surfaces cohérentes au-dessus des zones de travail, qui pourtant en avaient besoin (par exemple BN 28/29, 43, 45, BA 59 (58 par erreur) avec retour à angle droit par BN 49 (fig. 7); cet alignement est sans doute le plus convaincant du fait de sa disposition parallèle à une rangée de structures de la dernière phase qui commence à l'ouest par un trou de poteau (BN 12), il s'agit de (BN 11, 21, 35, fig. 7). Il existe une autre présomption de bâtiment avec l'alignement des fosses BG 11/12, 45, 15, 16, 18 (fig. 7).

Ces alignements suivent sensiblement les directions nord/sud et est/ouest, comme le bâtiment (BN 20) de la première période. En revanche les deux autres constructions anciennes sont orientées au nord/nord-ouest ou au nord/ouest. Le grand fossé à profil triangulaire (BG 8 et BN 3, fig. 6), qui coupe le site, respecte la même orientation, sensiblement ouest/est. Sa fonction n'a pu être éclaircie, car une surface trop faible a été fouillée au sud pour pouvoir déterminer s'il a un rôle structurant dans l'organisation du village.

Parmi les autres structures de cette période, la fosse de tissage (BG 43, fig. 6) ne peut pas être associée à un bâtiment reconnaissable.

Les fosses d'extraction d'argile qui ont servi pour la fabrication des parois en torchis des maisons, et les briques des superstructures des fours, sont localisées au nord de la zone de grande activité métallurgique. D'autre part il est possible de faire la différence avec les autres structures (habitations ou dépotoirs) grâce à l'observation des stratigraphies et surtout des formes des fonds de fosses.

La découverte de 4 amphores massaliètes, encore fichées en terre, dont certaines avec un profil archéologique complet, suggère une réutilisation comme réserve d'eau (BA 53, BG 25, BG 87, BN 1, fig. 6). Leur localisation, loin d'installations métallurgiques, l'absence de déchets de métallurgie à leur proximité et surtout le fait qu'elles avaient encore leur col étroit, semblent exclure une hypothèse métallurgique (trempe par exemple). Elles étaient vraisemblablement placées dans des coins de pièces ou le long de cloisons. Seule, la petite rigole BN 25 (fig. 6), non loin de l'amphore BN 1, pourrait confirmer une telle disposition. Les autres ne sont pas placées dans des contextes explicites.

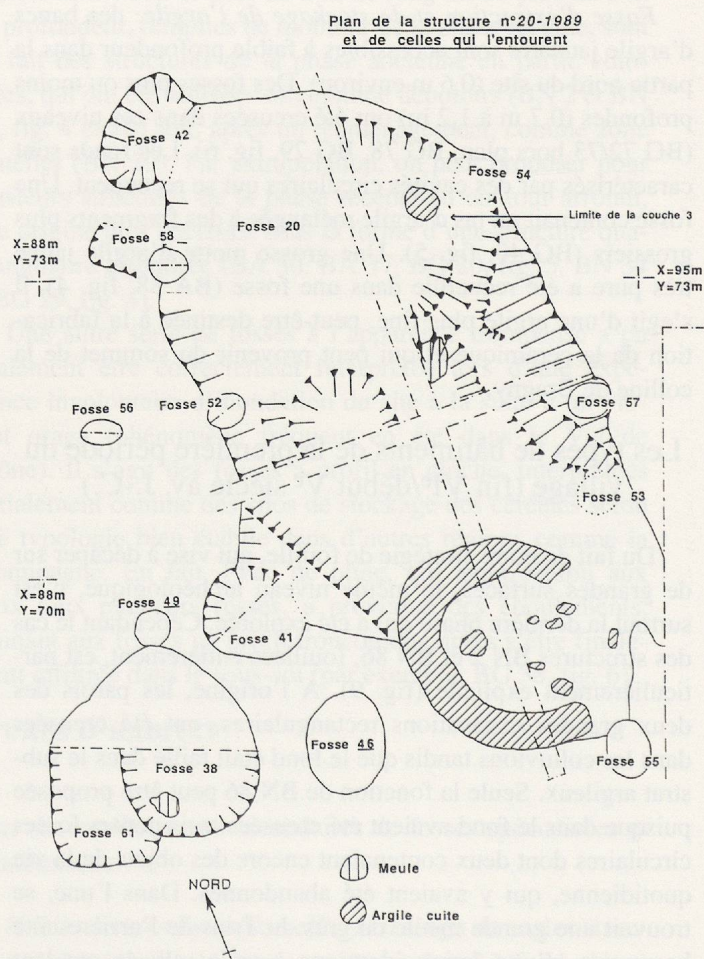


Fig. 8. Plan de la structure enterrée BN 20.

CONCLUSION

Bien qu'il reste encore de nombreuses zones d'ombre à la fois dans la datation des structures, dans l'étude des relations interfosses et dans l'identification des fonctions des fosses, on peut néanmoins proposer un premier bilan des hypothèses d'interprétation.

Il s'agit d'un village ouvert d'une superficie importante (3 ha). Aucun signe de palissade ou de fossé le délimitant du côté de la colline, n'a été observé. Il a été construit au cours d'au moins deux phases d'occupation qui ont été séparées par une phase d'abandon ou destruction dont la cause est inconnue. Les vestiges du premier village étaient encore assez visibles pour permettre aux occupants de la deuxième période, de réoccuper des emplacements identiques.

Quelques axes privilégiés nord-sud et est-ouest suggèrent une discrète organisation des bâtiments qui se trouvaient très proches les uns des autres. Aucun chemin n'a été reconnu dans l'espace fouillé.

Une spécialisation des zones d'activités est perceptible dans la dernière phase puisqu'il n'y a plus d'activités métallurgiques à partir d'un certain niveau en s'éloignant de la rivière. Mais, à l'intérieur de la zone métallurgique, les déchets domestiques abondent, suggérant que les bâtiments où ils travaillaient étaient attenants aux maisons proprement dites.

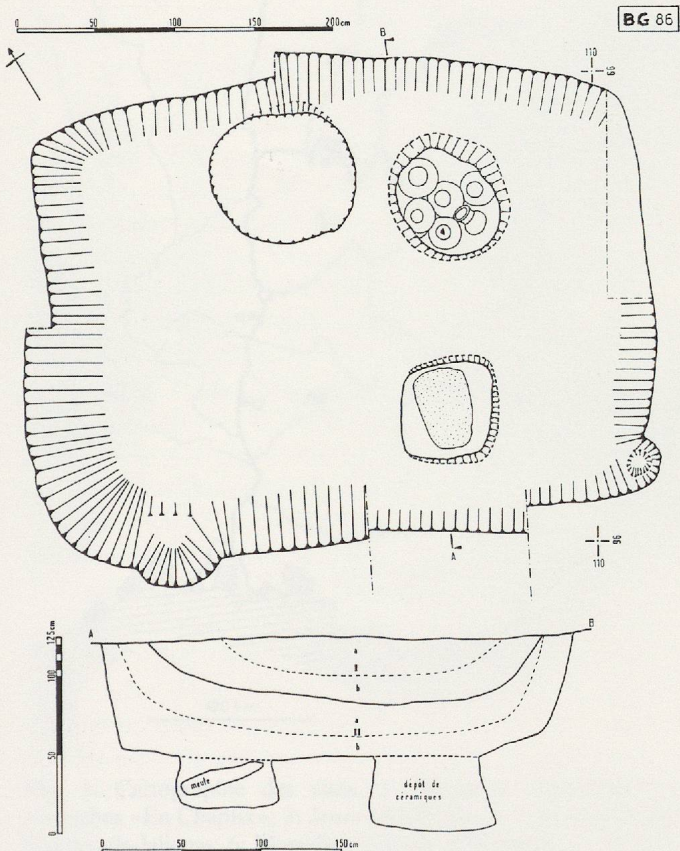


Fig. 9. Plan et coupe de la structure enterrée BG 86.

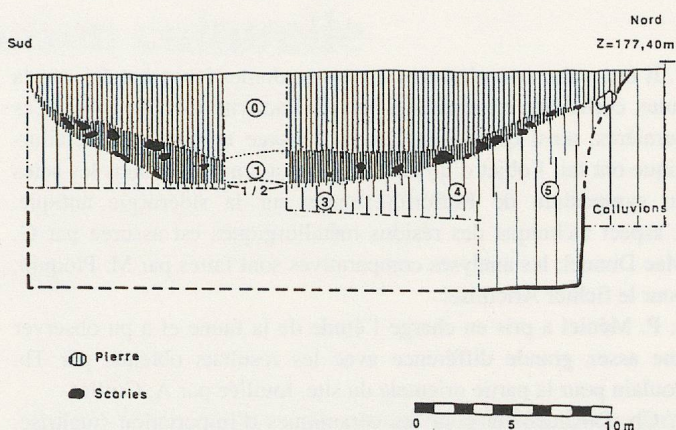


Fig. 10. Coupe de la structure BN 14.

Couche 0: colluvions anciennes sombres; couches 1/2: déchets métallurgiques; couches 3/4/5: remplissage par effondrement de la structure ancienne.

On peut proposer comme hypothèse de travail qu'une unité d'habitation de la première période, avait une forme rectangulaire de 50 m² environ. Elle comprenait plusieurs bâtiments plus ou moins profondément enterrés; leur surface pouvait varier de 9 à 20 m². La technique utilisée semble avoir été celle des poteaux porteurs avec probablement des entrails puisque les poteaux étaient simplement posés au fond des bâtiments excavés. Les parties enterrées n'avaient pas besoin d'être maintenues par des coffrages en planches à condition d'assurer une large couverture (en chaume?) ainsi qu'une bonne gestion des eaux de pluie. En effet, par temps sec, la matrice argileuse du sol assure une excellente tenue des parois verticales; en revanche, ces constructions ont montré qu'elles étaient très vulnérables aux pluies d'orage.

Pour la deuxième période, les bâtiments semblent plutôt être posés sur le sol et c'est la technique traditionnelle des murs à poteaux enfoncés, supportant la charpente, avec habillage en torchis, qui a dû être utilisée.

Jean-Loup Flouest
Route de Nancy
F-55170 LOUSANCES-LES-FORGES

NOTES

1. Il faut noter que plusieurs structures domestiques ont été, par la suite, converties en structures liées à l'activité métallurgique. Ces dernières, ainsi que les structures à usage uniquement métallurgique ont fait l'objet d'un article (Flouest à paraître) dans les actes du symposium de Belfort/Sevenans sur la sidérurgie antique. L'aspect technique des résidus métallurgiques est assurée par G. Mac Donnel; les analyses comparatives sont faites par M. Ploquin, pour le fichier Artémise.
2. P. Méniel a pris en charge l'étude de la faune et a pu observer une assez grande différence avec les résultats obtenus par Th. Poulain pour la partie orientale du site, fouillée par A. Guillot.
3. Ch. Duvauchelle pour les céramiques d'importation (maîtrise, Paris I), S. Collet pour la céramique tournée noire dite cannelée et pour la céramique peinte (maîtrise, Lyon II), R. Labeaune pour la

céramique commune (maîtrise, Dijon).

4. Assurée par A. Galan (géologue).

5. Cette analyse est en cours et les résultats n'ont pas encore pu être exploités sur plan grâce au logiciel mis au point par P. van Acker (informaticien) pour l'ensemble des données enregistrées comme «trouvailles significatives».

6. Comme les fructueuses expérimentations de Ph. Andrieux à l'Archéodrome l'ont bien montré, ce sont d'énormes quantités d'argile qui étaient mises en œuvre pour la métallurgie.

7. L'article de synthèse, publié par Feugère et Guillot, dans la *RAE* de 1986, pp. 159-221, montre plusieurs exemples de structures quadrangulaires, enterrées avec une phase stratigraphique postérieure, caractérisée par des déchets métallurgiques.

BIBLIOGRAPHIE

Feugère et Guillot 1986: FEUGÈRE (M.) et GUILLOT (A.). – Fouilles de Bragny I, les petits objets dans leur contexte du Hallstatt final. *RAE*, 37, 1986, pp. 159-221.

Flouest à paraître: FLOUEST (J.-L.). – Les ateliers métallurgiques de Bragny-sur-Saône, Ve siècle av. J.-C.. In: Paléométallurgie du fer et Cultures. Actes du Symposium International du Comité pour la Sidérurgie ancienne, Sévenans, 1990.

Du IX^e au VII^e siècle av. J.-C. dans le Jura méridional : scénario d'évolution culturelle

Joël VITAL

IL est actuellement impossible de dresser un panorama équilibré des connaissances relatives à la genèse, mais surtout à l'évolution du Premier âge du Fer dans la haute vallée française du Rhône. Les données à disposition sont extrêmement différentes en nature et en intérêt suivant que l'on considère les périodes du Hallstatt C ou du Hallstatt D.

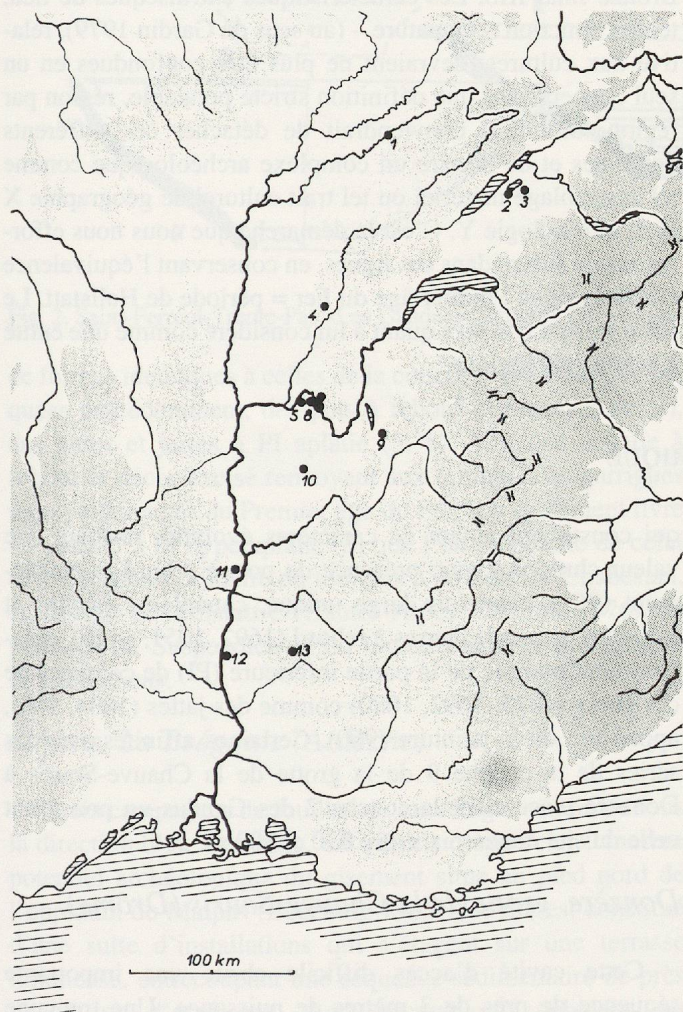


Fig. 1. Cartographie des sites. 1: Besançon «Saint-Paul»; 2: Avenches «En Chaplix»; 3: Jeuss «Maiholz»; 4: Chavéria; 5: Saint-Romain-de-Jalionas; 6: Montaliieu-Vercieu «Chalépont»; 7: Serrières-de-Briord «Les Barlières»; 8: Montagnieu «Le Pré de la Cour»; 9: Saint-Alban-Leyse «Saint-Saturnin»; 10: La Côte-Saint-André; 11: Soyons «La Brégoule»; 12: Donzère «grotte de la Chauve-Souris»; 13: Saint-Ferréol-Trente-Pas «Les Gandus».

En ce qui concerne cette dernière, peu de découvertes récentes sont venues compléter une documentation souvent ancienne et peu fiable issue de milieux funéraires. A l'inverse, la période comprise entre les IX^e et VII^e siècles av. J.-C. et le secteur sud-jurassien ont vu ces cinq dernières années un accroissement considérable du fonds documentaire et, en conséquence, un renouvellement total de la problématique.

Cette situation n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une volonté d'interroger les domaines de recherches, jusqu'alors ignorés, que sont l'habitat et les grandes séquences stratigraphiques. Ces choix stratégiques étaient ceux qui autorisèrent un début de traitement d'une situation archéologique comparable dans la moyenne vallée du Rhône. Ils avaient entraîné un certain nombre de résultats positifs au plan de la géographie et de la chronologie des cultures protohistoriques (Vital 1984; 1990a; Beeching *et al.* 1985) et il convenait de poursuivre en ce sens dans le nord des Alpes. L'opportunité et les moyens financiers des grands travaux ont été pour une part significative dans cette démarche.

Cet article constitue une première tentative de mise en ordre chronologique des informations, l'ordre géographique nous étant par essence donné, dans le but d'aboutir à la proposition d'un scénario d'évolution culturelle dans le Jura méridional entre 900 et 700 av. J.-C. L'ordre chronologique, qui intervient de manière forte dans la construction, est fourni à la fois par les séquences stratigraphiques, par de nombreuses datations radiocarbone calibrées et par les affinités typologiques des vestiges céramiques. Le détail de cette élaboration n'est pas présenté ici. Il le sera à mesure que les gisements appelés dans la construction verront leur publication définitive, permettant simultanément la discussion des hypothèses proposées.

Cinq sites occupent une place centrale dans cette mise en ordre. Dans la moyenne vallée du Rhône: le site de plein air des Gandus à Saint-Ferréol-Trente-Pas, la grotte de la Chauve-Souris à Donzère, le site de plein air de la Brégoule à Soyons, au pied de l'oppidum du Malpas; dans la haute vallée du Rhône: les sites de berge des Barlières à Serrières-de-Briord et du Pré de la Cour à Montagnieu (fig. 1). En préalable, et faisant pendant aux données du Jura méridional, nous présenterons la séquence actuellement élaborée plus au

sud. La documentation rhodanienne sera ensuite mise en regard de celle fournie par certains sites majeurs du massif jurassien et du Plateau suisse.

Plusieurs domaines d'étude seront abordés successivement: la céramique, les fours à pierres chauffantes (un trait culturel particulier), l'habitat et le funéraire.

LA CHRONOLOGIE

La chronologie absolue des différents ensembles archéologiques évoqués, et en conséquence leur articulation temporelle, sont approchées par la calibration des dates C14 (regroupées en annexe). Elles sont nombreuses dans la moyenne et haute vallée du Rhône et permettent une synchronisation avec les complexes nord-alpins datés par la dendrochronologie. La calibration des dates C14 est une méthode tout à fait recevable pour faire progresser les questions relatives à la chronologie de l'âge du Bronze et des premiers temps de l'âge du Fer. La précision de la correction est dépendante de la régularité de la courbe de calibration, elle-même fonction de la variabilité des concentrations du C14 dans l'atmosphère. Cette variabilité est très importante entre 2500 et 2400 BP, ce qui rend la méthode inapplicable pour la fin de la période de Hallstatt et une bonne partie de celle de La Tène (Evin 1989). Les dates av. J.-C. («absolues») que nous donnons dans cet article ont été obtenues à partir de la table de Stuiver et Pearson (1986) et en utilisant le logiciel de calibration du laboratoire silésien de radiocarbone (Pazdur et Michczynska 1989) installé au laboratoire de radiocarbone de l'Université Claude Bernard - Lyon 1.

Le succès des tentatives opérées dans le domaine rhodanien est dû au fait que de multiples datations ont été faites sur plusieurs échantillons appartenant à une même couche, et répétées sur plusieurs gisements, en privilégiant les com-

plexes typologiques riches et stratifiés. Ainsi peut-on plus facilement expliquer les datations «aberrantes», «trop anciennes», qui ne sont que la traduction de la valeur intrinsèque de l'échantillon, c'est-à-dire dans la majorité des cas de sa position dans le tronc d'origine (Vital à paraître).

Les progrès croissants dans le domaine de la chronologie absolue devraient dès maintenant nous conduire à éviter une ambiguïté. En effet, deux concepts de «Premier âge du Fer» ont cours dans nos régions: le schéma traditionnel, chronologique, avec l'équation Premier âge du Fer = période de Hallstatt, et celui de P. Brun (1984) qui définit le Premier âge du Fer au nord des Alpes sur la base des changements intervenant dans le domaine socio-économique au début du Bronze final IIIb. Les caractéristiques extrinsèques de lieu, temps, fonction – ou nature – (au sens de Gardin 1979), relative aux cultures, devraient ne plus être confondues en un seul concept sans une définition stricte préalable, région par région. Sinon, il conviendrait de détacher ces différents domaines et de décrire un complexe archéologique comme tel assemblage matériel ou tel trait culturel de géographie X et de chronologie Y. C'est la démarche que nous nous efforcerons de suivre dans ces lignes, en conservant l'équivalence chronologique Premier âge du Fer = période de Hallstatt. Le Bronze final IIIb sera quant à lui considéré comme une entité à valeur typologique.

LA CÉRAMIQUE

La moyenne vallée du Rhône

Saint-Ferréol-Trente-Pas, Les Gandus (Drôme)

Il s'agit d'un site implanté sur un cône d'éboulis. L'architecture est constituée de deux unités réparties sur la pente. La stratigraphie et l'étude des structures indiquent au moins deux phases principales d'occupation marquées par les couches 3 et 2, de la plus ancienne à la plus récente. Cette dernière est mieux conservée dans la partie haute du gisement (Daumas et Laudet 1985, 1989). Deux datations, radiocarbone et dendrochronologique, réalisées sur la même poutre, donnent un résultat comparable pour la couche 3, datée des environs de 830 av. J.-C.

La céramique de la couche 3 regroupe un ensemble de formes qui définissent le Bronze final IIIb médio-rhodanien (fig. 2) et qui présentent de nombreuses affinités avec les ensembles du Languedoc oriental: pots à rebord (1 et 2), jarres à rebord et décor cannelé dominant (4 à 6), jattes à décor de doubles incisions (9 et 10), coupes (7 et 8). Les éléments de la couche 2 (fig. 3) présentent quelques différences

qui constituent autant de caractères évolutifs revêtant une valeur chronologique: présence de pots à rebord et épaulement (961), cannelure large unique, cannelures étroites et incisions ornant les jarres à rebord (1692, 1051, 1420), aplatissement marqué de la partie inférieure (PI) de certaines de ces jarres (1475, 1692, 1080) comme des jattes (1834, 960), apparition de la peinture (960). Certaines affinités avec les séries de la couche 9 de la grotte de la Chauve-Souris à Donzère placeraient la couche 2 des Gandus un peu avant celle du site donzérois, entre 830 et 800 av. J.-C.

Donzère, grotte de la Chauve-Souris (Drôme)

Cette cavité d'accès difficile abrite une importante séquence de près de 3 mètres de puissance. Une trentaine d'occupations du Néolithique final à la fin du IV^e siècle ap. J.-C. ont été étudiées sur environ 70 m² (Vital 1984). La couche 9, de peu postérieure à 800 av. J.-C. (premier quart du VIII^e siècle av. J.-C.), a livré plus d'une centaine de profils céramiques utilisables dont nous figurons un échantillon (fig. 4). Cet ensemble regroupe, en plus d'un grand nombre

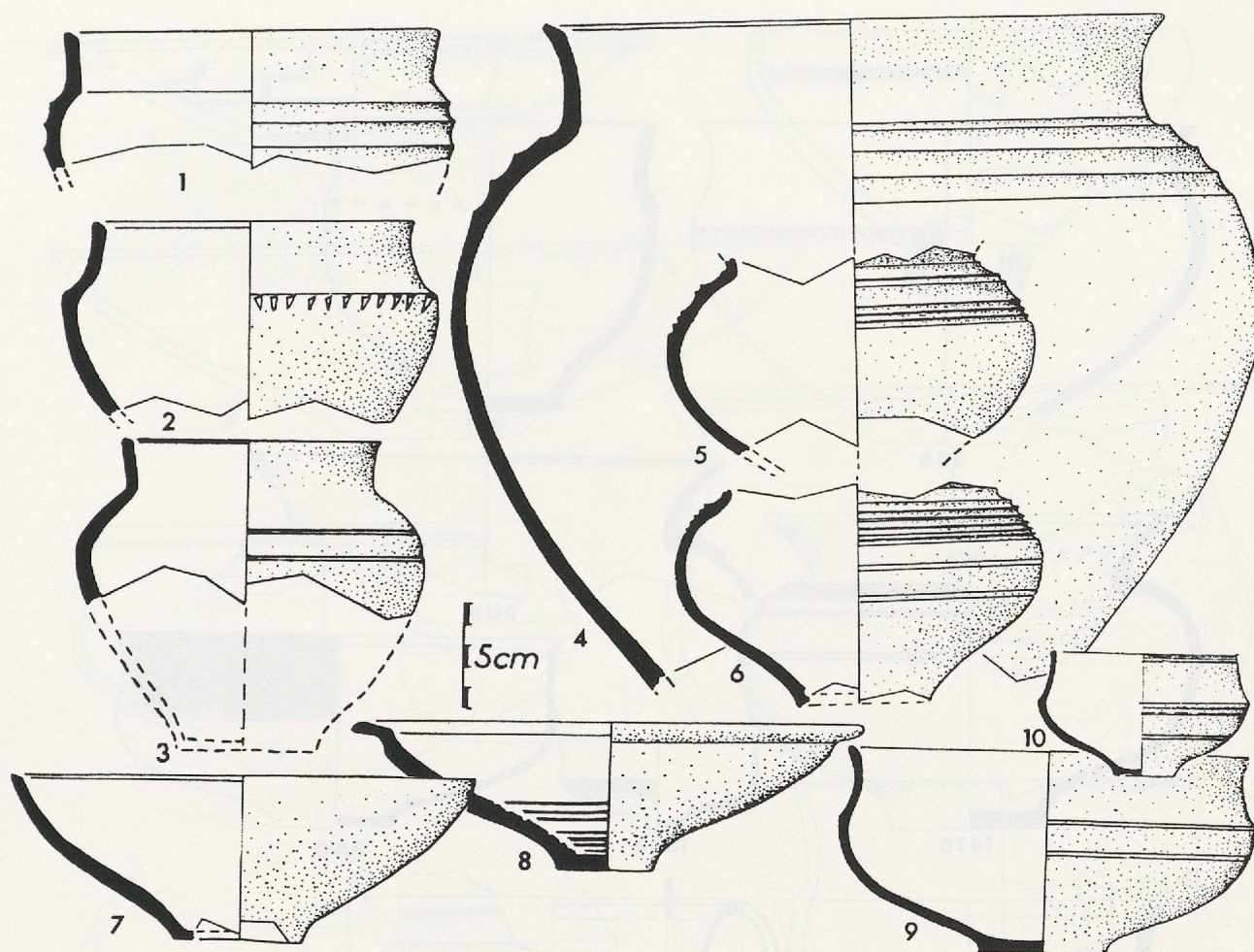


Fig. 2. Saint-Ferréol-Trente-Pas «Les Gandus» (Drôme). Céramiques du niveau inférieur 3, vers 830 av. J.-C. (D'après Daumas et Laudet 1989).

de formes identiques à celles de la couche 3 des Gandus évoquées précédemment, des pots à rebord et épaulement (7), des jattes et jarres à PI aplatie (5, 12, 13), une écuelle à rebord et décor excisé renvoyant aux tumulus des garrigues montpelliéraines du Premier âge du Fer. Il a également livré un gobelet à PI hyperaplatie (8) que l'on rapproche de celui de la sépulture primaire du tumulus 3 du Pont de Chabestan, également du Hallstatt C (Hautes-Alpes: Courtois 1976), ou périodes du Suspendien et du Grand-Bassin 1 des auteurs languedociens.

Soyons, La Brégoûle (Ardèche)

Trois campagnes de fouilles de sauvetage, conduites sous la direction d'A. Beeching, ont permis d'apprécier l'énorme potentiel archéologique du gisement situé au pied nord de l'oppidum du Malpas (Beeching 1985). Le site est constitué d'une suite d'installations qui s'étagent sur une terrasse limoneuse, entrecoupant une séquence sédimentaire de près de 7 m d'épaisseur. Les occupations débutent au Tardiglaciaire, mais ce sont surtout le Néolithique et les âges des Métaux qui sont les mieux représentés. La partie la plus ancienne de l'occupation hallstattienne comprend deux horizons, de bas en haut:

- couche 5C3 sommet: fosse à remplissage détritique (A1) de la zone 1;

- couche 5C1 sommet: four à pierres chauffantes (A1) de la zone 2.

Le mobilier céramique de l'ensemble le plus ancien (5C3s) tranche totalement sur celui des sites drômois (fig. 5). Les grands pots en tonneau à cordons digités (1) et les coupes à rebord convergent (2 à 4) sont les formes les plus abondantes. Un fragment de fer et une portion d'armille en bronze à décor incisé figurent parmi les rares vestiges métalliques. Ils fournissent une confirmation pour une datation du début du Premier âge du Fer que nous proposons sur la base des comparaisons que l'on peut effectuer avec les séries exhumées du paléochenal du Pré de la Cour (cf. *infra*). Les affinités avec le Plateau suisse (Doiteau 1989; 1991), et plus généralement avec le nord-est alpin, sont notables. À l'inverse, les céramiques de l'ensemble supérieur renvoient à l'aire médio-rhodanienne (fig. 5). On retrouve les jattes à PI aplatie proches des exemplaires de la couche 9 de la grotte de la Chauve-Souris (6), des fragments d'écuelle cannelée, de coupe et de coupe à rebord de tradition Bronze final IIIb (7, 9).

Bilan

Dans la moyenne vallée du Rhône, les céramiques qui définissent typologiquement le Bronze final IIIb connaissent une faible évolution entre les IX^e et VII^e siècles av. J.-C.

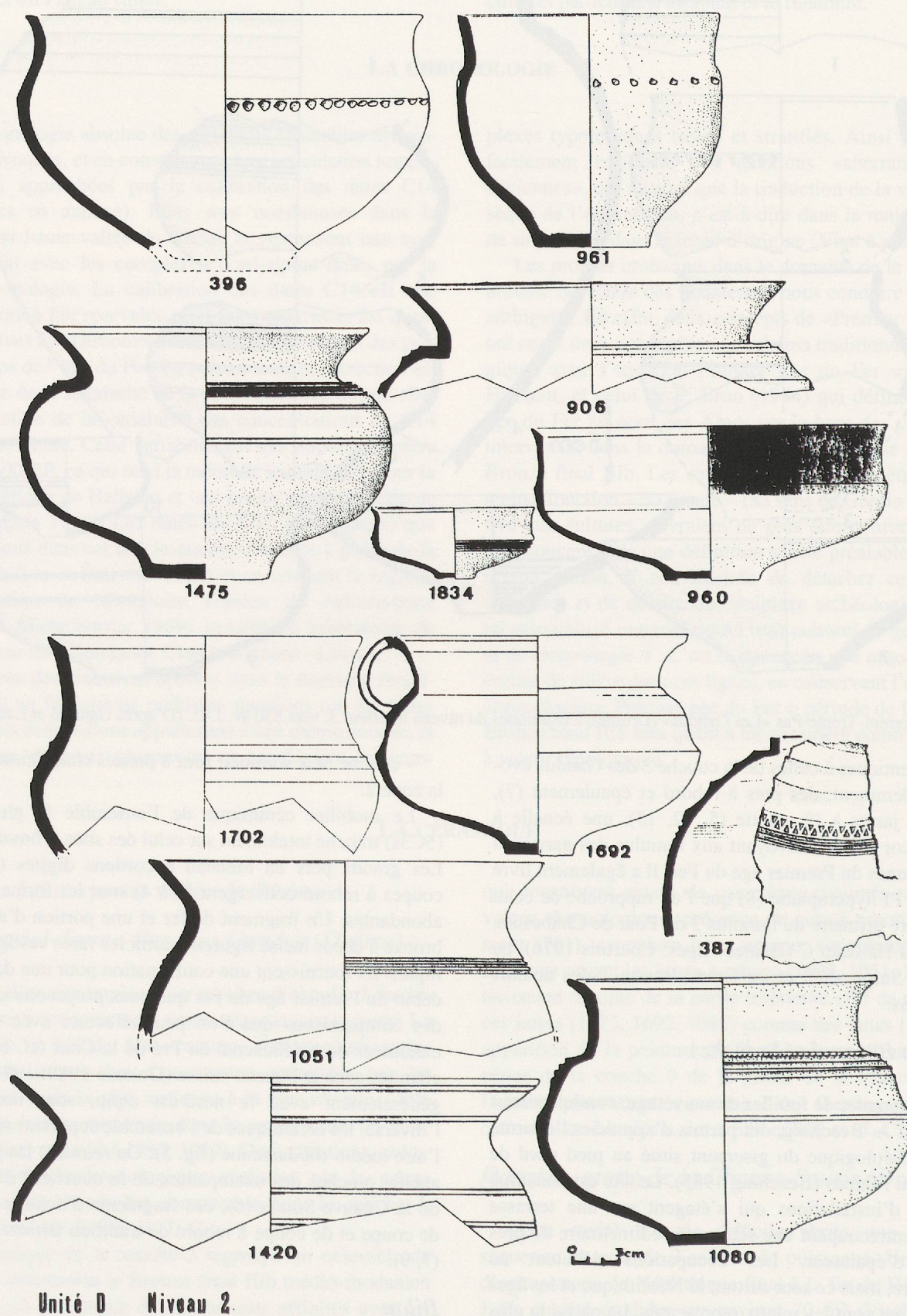


Fig. 3. Saint-Ferréol-Trente-Pas «Les Gandus» (Drôme). Céramiques du niveau supérieur 2, entre 830 et 800 av. J.-C. environ. (D'après Daumas et Laudet 1989).

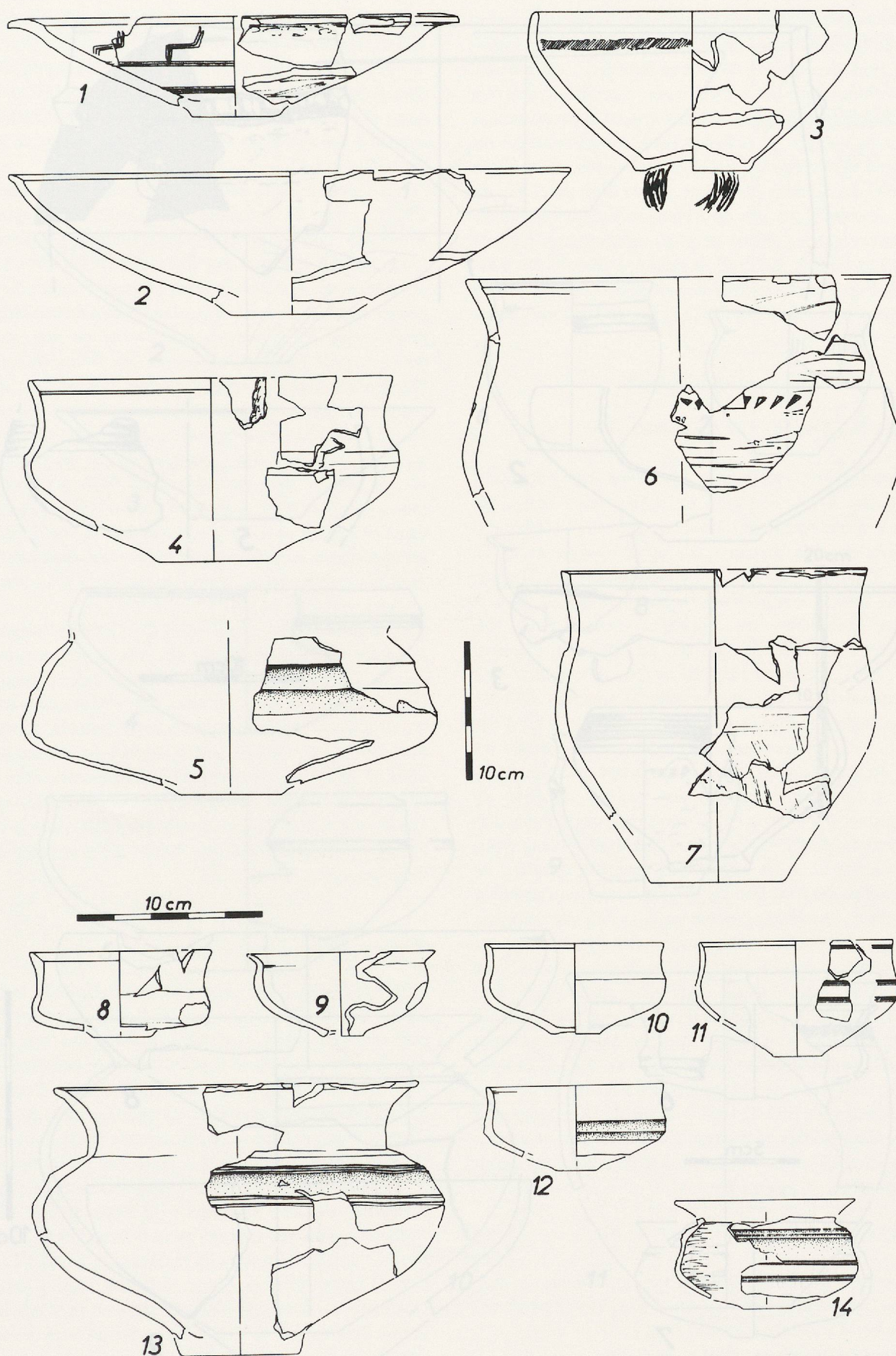


Fig. 4. Donzère «grotte de la Chauve-Souris» (Drôme). Céramiques de la couche 9, premier quart du VIII^e siècle av. J.-C.

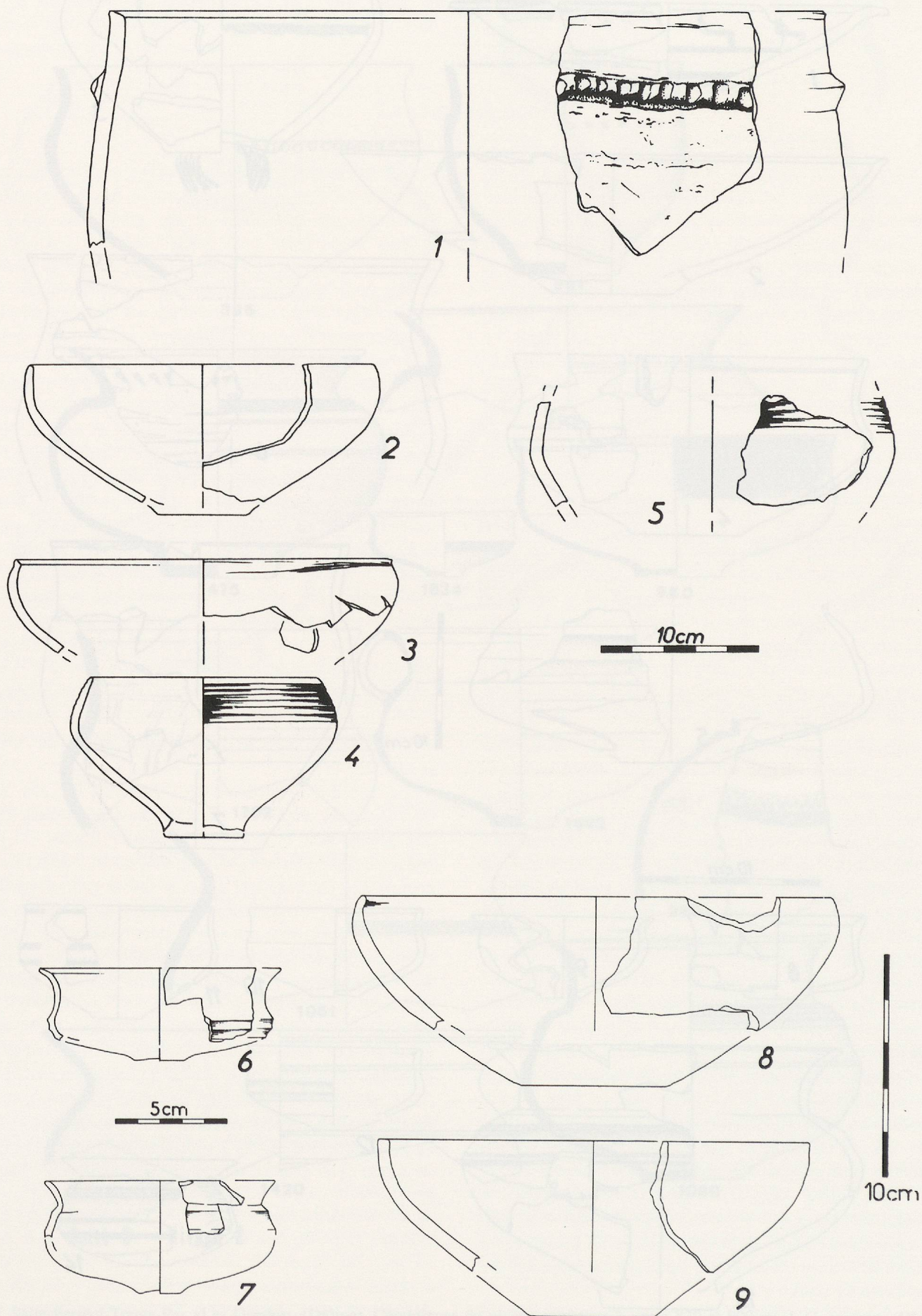


Fig. 5. Soyons «La Brégoule» (Ardèche). Céramiques des structures de la couche 5C3s (1 à 4) et de la couche 5C1s (5 à 9).

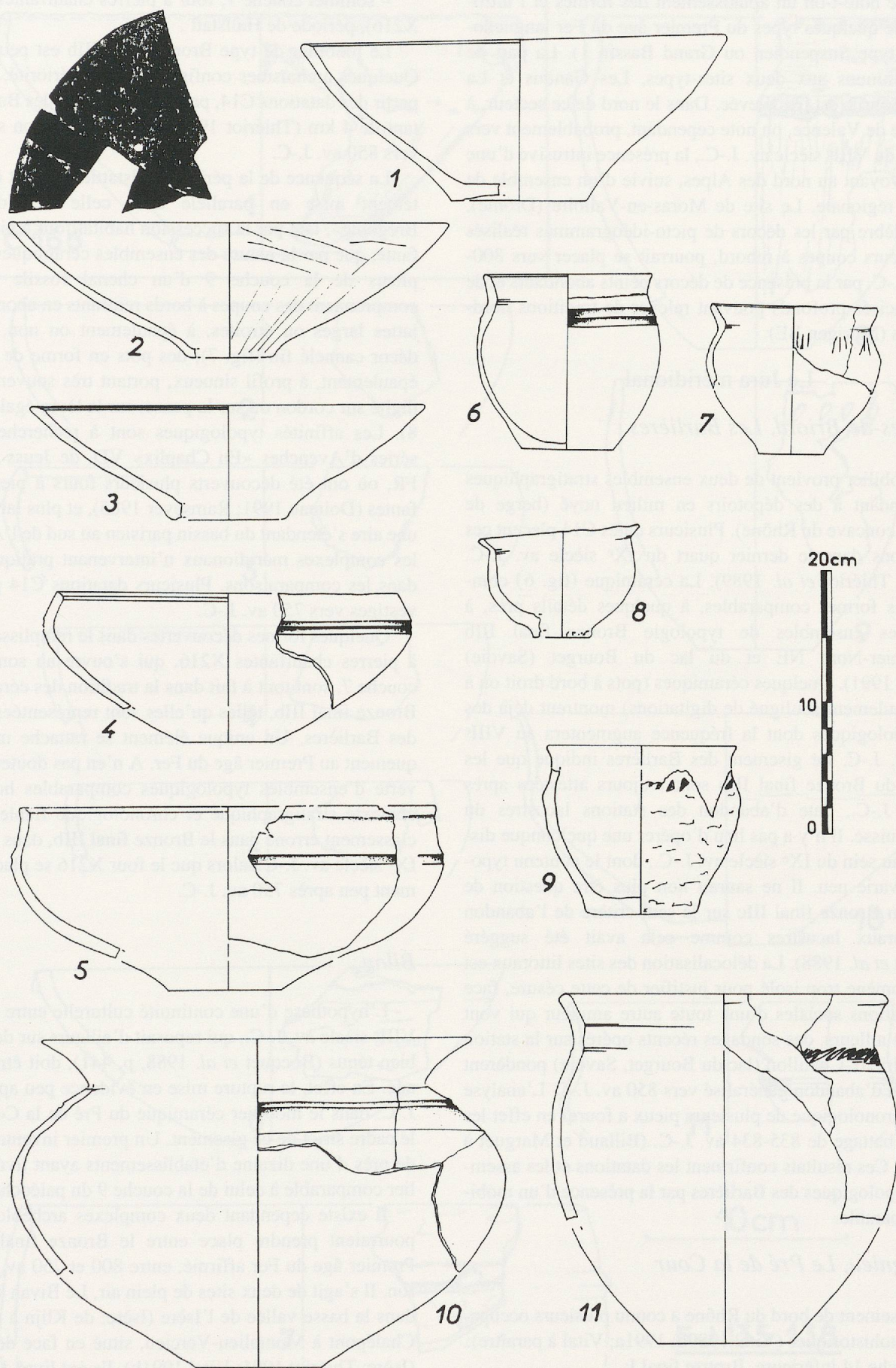


Fig. 6. Serrières-de-Briord «Les Barlières» (Ain). Echantillon de céramiques du Bronze final IIIb, dernier quart du IX^e siècle av. J.-C. (D'après Thiériot 1991, fig. 2 et 3).

Tout juste note-t-on un aplatissement des formes et l'introduction de quelques types du Premier âge du Fer languedocien (de type Suspendien ou Grand Bassin 1). La part de types communs aux deux sites-types, Les Gandus et La Chauve-Souris, est très élevée. Dans le nord de ce secteur, à la latitude de Valence, on note cependant, probablement vers le milieu du VIII^e siècle av. J.-C., la présence intrusive d'une série renvoyant au nord des Alpes, suivie d'un ensemble de tradition régionale. Le site de Moras-en-Valloire (Drôme), rendu célèbre par les décors de picto-idéogrammes réalisés sur plusieurs coupes à rebord, pourrait se placer vers 800-780 av. J.-C. par la présence de décors peints abondants et de décors incisés profonds pouvant relever de traditions nord-orientales (Mörigen BE).

Le Jura méridional

Serrières-de-Briord, Les Barlières

Le mobilier provient de deux ensembles stratigraphiques correspondant à des dépotoirs en milieu noyé (berge de méandre concave du Rhône). Plusieurs dates C14 placent ces occupations dans le dernier quart du IX^e siècle av. J.-C. (Nicoud, Thiériot *et al.* 1989). La céramique (fig. 6) comprend des formes comparables, à quelques détails près, à celles des ensembles de typologie Bronze final IIIb d'Auvernier-Nord NE et du lac du Bourget (Savoie) (Thiériot 1991). Quelques céramiques (pots à bord droit ou à léger épaulement souligné de digitations) montrent déjà des traits typologiques dont la fréquence augmentera au VIII^e siècle av. J.-C. Le gisement des Barlières indique que les cultures du Bronze final IIIb sont toujours attestées après 850 av. J.-C., date d'abandon des stations lacustres du Plateau suisse. Il n'y a pas lieu d'opérer une quelconque distinction au sein du IX^e siècle av. J.-C., dont le contenu typologique varie peu. Il ne saurait non plus être question de définir un Bronze final IIIc sur le seul critère de l'abandon des littoraux lacustres comme cela avait été suggéré (Bocquet *et al.* 1988). La délocalisation des sites littoraux est un phénomène trop isolé pour justifier de cette césure, face aux mutations sociales d'une toute autre ampleur qui vont suivre. D'ailleurs, des sondages récents opérés sur la station de Chindrieux-Châtillon (lac du Bourget, Savoie) pondèrent ce constat d'abandon généralisé vers 850 av. J.-C. L'analyse dendrochronologique de plusieurs pieux a fourni en effet les dates d'abattage de 835-834 av. J.-C. (Billaud et Marguet à paraître). Ces résultats confirment les datations et les assemblages typologiques des Barlières par la présence d'un mobilier comparable.

Montagnieu, Le Pré de la Cour

Ce gisement de bord du Rhône a connu plusieurs occupations protohistoriques (Vital 1989b; 1991a; Vital à paraître):

- couche 14 inférieure, Bronze final I;
- couche 14 supérieure, Bronze final IIIb;
- couche 9 du chenai, époque de Hallstatt;

– sommet couche 7, four à pierres chauffantes (structure X216), période de Hallstatt.

Le mobilier de type Bronze final IIIb est peu abondant. Quelques archaïsmes confirment son antériorité, postulée à partir des datations C14, par rapport au site des Barlières distant de 4 km (Thiériot 1991). Cette occupation se placerait vers 850 av. J.-C.

La séquence de la période hallstattienne peut être parfaitement mise en parallèle avec celle de Soyons «La Brégoule», tant par la succession habitat/four à pierre chauffante, que par la nature des ensembles céramiques. Les récipients de la couche 9 d'un chenai fossile du Rhône comprennent des coupes à bords rentrants en abondance; des jattes larges ou étroites, à épaulement ou non, souvent à décor cannelé fin (fig. 7); des pots en forme de tonneau, à épaulement, à profil sinueux, portant très souvent un décor digité sur cordon ou sur la panse, sur la lèvre également (fig. 8). Les affinités typologiques sont à rechercher dans les séries d'Avenches «En Chaplix» VD, de Jeuss «Maiholz» FR, où ont été découverts plusieurs fours à pierres chauffantes (Doiteau 1991; Ramseyer 1985), et plus largement sur une aire s'étendant du bassin parisien au sud de l'Allemagne, les complexes méridionaux n'intervenant pratiquement pas dans les comparaisons. Plusieurs datations C14 placent ces vestiges vers 750 av. J.-C.

Quelques formes découvertes dans le remplissage du four à pierres chauffantes X216, qui s'ouvre au sommet de la couche 7, sont tout à fait dans la tradition des céramiques du Bronze final IIIb, telles qu'elles sont représentées sur le site des Barlières. Un unique élément se rattache morphologiquement au Premier âge du Fer. A n'en pas douter, la découverte d'ensembles typologiques comparables hors de tout contexte stratigraphique et chronologique fiable verrait un classement erroné dans le Bronze final IIIb, dans le cours du IX^e siècle av. J.-C., alors que le four X216 se place certainement peu après 750 av. J.-C.

Bilan

L'hypothèse d'une continuité culturelle entre le IX^e et le VIII^e siècle av. J.-C., qui reposait d'ailleurs sur des éléments bien tenus (Bocquet *et al.* 1988, p. 441), doit être abandonnée. En effet, la rupture mise en évidence peu après 800 av. J.-C. dans le mobilier céramique du Pré de la Cour dépasse le cadre strict de ce gisement. Un premier inventaire fait état de près d'une dizaine d'établissements ayant livré un mobilier comparable à celui de la couche 9 du paléochenai.

Il existe cependant deux complexes archéologiques qui pourraient prendre place entre le Bronze final IIIb et le Premier âge du Fer affirmé, entre 800 et 750 av. J.-C. environ. Il s'agit de deux sites de plein air, Le Bivan à L'Albenc, dans la basse vallée de l'Isère (Isère: de Klijn à paraître), et Chalépont à Montalieu-Vercieu, situé en face des Barlières (Isère: Thiériot 1991; Vital 1991b). Ils ont livré des éléments propres au Premier âge du Fer, mais aussi des formes de tradition Bronze final IIIb. Ces dernières semblent toutefois

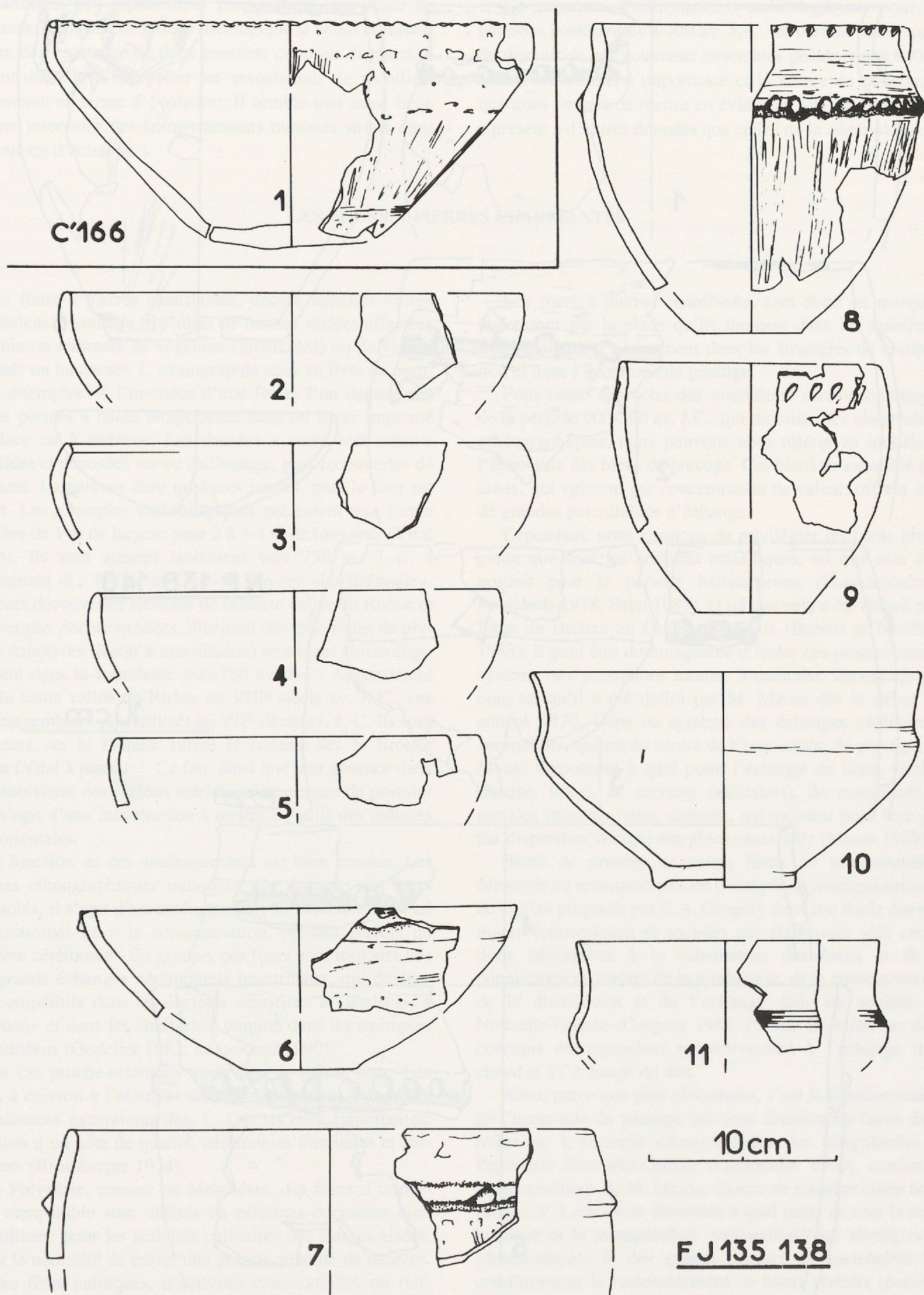


Fig. 7. Montagnieu «Le Pré de la Cour» (Ain). Céramiques de la couche 9 du chenai, milieu du VIII^e siècle av. J.-C.

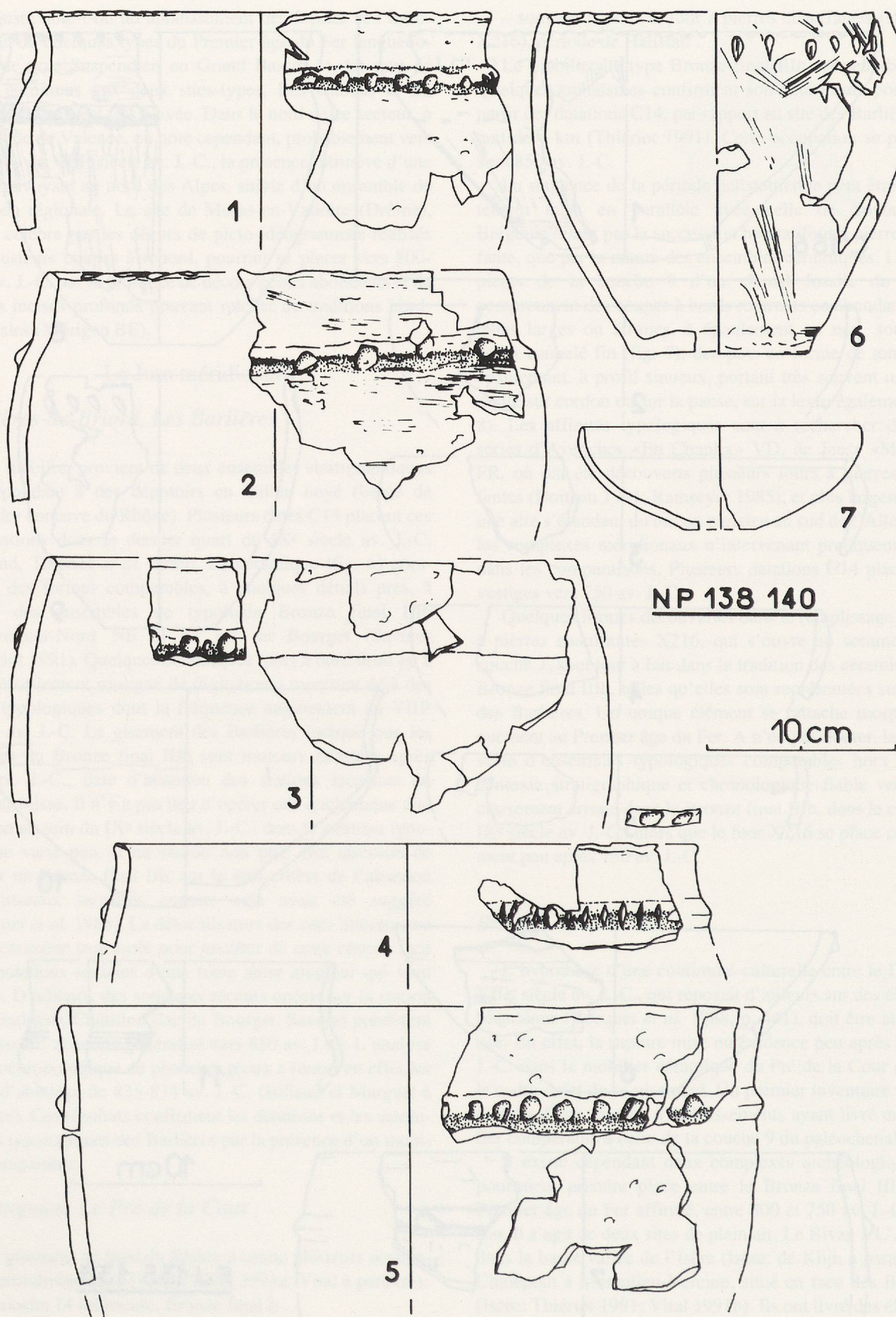


Fig. 8. Montagnieu «Le Pré de la Cour» (Ain). Céramiques de la couche 9 du chenal, milieu du VIII^e siècle av. J.-C.

suffisamment peu représentées pour définir une phase de transition. Dans un contexte archéologique si dense et faisant montre de l'existence de deux courants culturels distincts, il devient difficile d'interpréter les associations de mobiliers uniquement en terme d'évolution. Il semble tout aussi licite de faire intervenir des comportements humains stricts dans un contexte d'échange.

LES FOURS À PIERRES CHAUFFANTES

Les fours à pierres chauffantes, encore appelés «fours polynésiens», sont des structures de formes variées affectées à la cuisson indirecte de végétaux (tubercules) ou de viande (animale ou humaine). L'ethnographie nous en livre de nombreux exemples. A l'intérieur d'une fosse, l'on dépose des pierres portées à haute température dans un foyer implanté sur place ou à distance. Les denrées à cuire sont ensuite emballées et déposées sur ce cailloutage, puis recouvertes de sédiment. La cuisson dure quelques heures, puis le four est ouvert. Les exemples archéologiques présentent une forme régulière de 1 m de largeur pour 2 à 3-4 m de longueur (Vital 1990b). Ils sont attestés isolément vers 750 av. J.-C. à Montagnieu «Le Pré de la Cour» et Soyons «La Brégoule». Plusieurs découvertes récentes de la haute vallée du Rhône et d'Auvergne, encore inédites, illustrent des ensembles de plusieurs structures (jusqu'à une dizaine) se situant chronologiquement dans la fourchette 800-750 av. J.-C. Apparaissant dans la haute vallée du Rhône au VIII^e siècle av. J.-C., ces fours ne semblent plus utilisés au VII^e siècle av. J.-C. Ils sont antérieurs sur la Plateau suisse et connus dès le Bronze moyen (Vital à paraître). Ce fait, ainsi que leur absence dans la Protohistoire des régions méridionales, permet de postuler qu'il s'agit d'une introduction à mettre à l'actif des cultures nord-orientales.

La fonction de ces aménagements est bien connue. Les données ethnographiques indiquent que, lorsque ces fours sont isolés, il s'agit d'un aménagement de caractère familial à plurifamilial lié à la consommation, prenant parfois un caractère cérémoniel. En groupe, ces fours sont toujours liés à de grands échanges cérémoniels intertribaux, qui deviennent compétitifs dans les sociétés stratifiées à «leaders», à «big man» et dans les chefferies, comme dans les exemples néo-guinéens (Godelier 1982; Lemonnier 1990).

Les cas proche-orientaux vont dans le même sens. Les fosses à cuisson à l'étouffée sont «aménagées (...) dans des circonstances exceptionnelles, (...) et sociales importantes: réception d'un hôte de qualité, cérémonies familiales et collectives» (Bromberger 1974).

En Polynésie, comme en Mélanésie, des fours d'importance comparable sont utilisés en certaines occasions bien particulières: pour les activités culinaires des classes aisées, devant la nécessité de traiter une grande quantité de denrées, lors des fêtes publiques, d'activités cérémonielles ou religieuses, lors de la réception d'un hôte d'importance (Orliac C. et M. 1982).

Le manque d'informations archéologiques pour les périodes postérieures à 700 av. J.-C. ne permet pas de juger du devenir de ces nouveaux ensembles postérieurs à 800 av. J.-C. Pour étudier l'importance et la nature du phénomène que nous venons de mettre en évidence, nous ferons recours à présent à d'autres données que celles de la céramologie.

Les fours à pierres chauffantes sont donc un marqueur intéressant par la place qu'ils tiennent dans les manifestations sociales et notamment dans les stratégies de compétition et dans l'économie du prestige.

Pour notre approche des conditions socio-économiques de la période 900-700 av. J.C., qui mobilise des observations ethnographiques, nous pouvons nous référer au modèle de l'économie des biens de prestige. Ces biens de caractère précieux, qui agissent par concentration de valeur, offrent ainsi de grandes potentialités d'échange.

Cependant, nous risquons de privilégier les biens prestigieux que sont les artefacts métalliques, tel que cela s'est produit pour la période hallstattienne (Frankenstein et Rowlands 1978; Brun 1987), et tel que cela a été récusé pour l'âge du Bronze en Grande-Bretagne (Barrett et Needham 1988). Il peut être dommageable d'isoler ces productions du système des prestations totales, à caractère agonistique ou non, tel qu'il a été défini par M. Mauss dès le début des années 1920. Dans ce système des échanges cérémoniels compétitifs, qui est au centre de l'acquisition du prestige, M. Mauss démontrait à quel point l'échange de biens vivriers (festins, fêtes), de services (militaires), de manifestations sociales (femmes, rites, danses), qui agissent pour leur part par dispersion, occupe une place essentielle (Mauss 1989).

Biens de prestige et autres biens ou comportements échangés ne recourent pas les concepts de «commodities» et de «gifts» proposés par C.A. Gregory dans son étude des pratiques économiques et sociales qui établissent «les conditions nécessaires à la substitution des biens et de la population» au travers de la production, de la consommation, de la distribution et de l'échange dans les sociétés de Nouvelle-Guinée (Gregory 1982, 29-30). En effet, ses deux concepts correspondent respectivement à l'échange marchand et à l'échange de don.

Ainsi, parce que plus globalisant, c'est le fonctionnement de l'économie du prestige qui nous fournira les bases de la réflexion. L'exemple ethnographique des «Highlands» de Papouasie Nouvelle-Guinée (Lemonnier 1990), confortant les propositions de M. Mauss, illustre de manière claire notre propos. P. Lemonnier démontre à quel point ce sont la combinaison et la manipulation systématique des stratégies de «financement» et des grands réseaux de partenaires qui conditionnent le rassemblement de biens vivriers (porcs et végétaux notamment) consommés lors de grands échanges cérémoniels compétitifs. Ce système est à la base des com-

pétitions permettant l'acquisition du prestige qui «est au premier rang des facteurs grâce auxquels ceux-ci» (les «big men» dans le cas cité) «atteignent et maintiennent leur pouvoir politico-économique» (*ibid.*, p. 49).

L'HABITAT

Lors d'un récent colloque tenu sur le thème «Archéologie et espaces», nous avons étudié les relations que l'on pouvait supposer exister entre évolution architecturale et évolution culturelle (Vital 1989b). Cet essai concernait l'habitat «ouvert» de la zone jurassienne et circumjurassienne du Bronze final I au Hallstatt C, ce genre d'habitat n'étant pas documenté localement pour les phases immédiatement antérieures et postérieures.

Nous constatons que les formes d'agglomérations passaient, entre 1400 av. J.-C. et 700 av. J.-C., par des phases de regroupement des maisons au Bronze final 2b (fig 9), puis de concentration et de densification pendant le Bronze final IIIa

Comme nous venons de le voir, les fours à pierres chauffantes ne sont pas considérés comme biens de prestige. Mais ils interviennent au cœur des processus d'acquisition du prestige.

et IIIb (fig. 10; de 1025 à 830 av. J.-C. environ). Notre connaissance de l'habitat au Hallstatt C est très lacunaire. Cependant, la découverte récente de l'établissement de Chalépont à Montaliieu-Vercieu (Isère: Vital 1991b), et une révision de la chronologie des unités isolées du site de Besançon «Saint-Paul», que nous proposons de placer au Hallstatt C (Vital à paraître), fournissent quelques éléments de réflexion. Nous verrions à cette époque une atomisation des agglomérations et l'émergence d'unités résidentielles et de production isolées, autour de sites plus importants.

Ce mouvement de regroupement, densification et ségrégation / concentration, prendrait une valeur générale dans

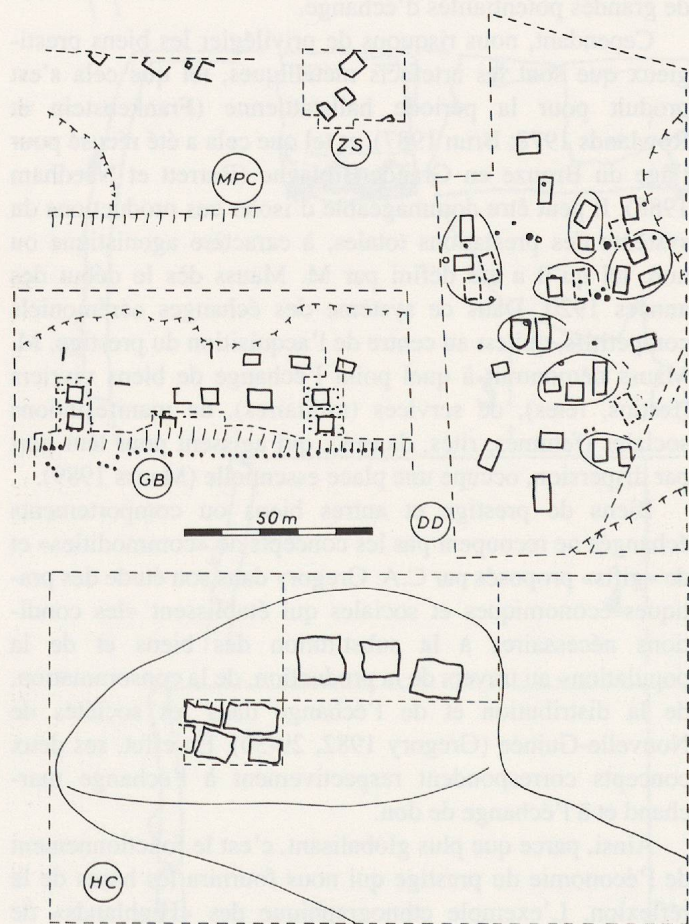


Fig. 9. Plans des villages de milieux ouverts connus du Bronze final 1-2 dans la région jurassienne.

MPC: Montagnieu «Le Pré de la Cour» (BF I). ZS: Zug «Sumpf» (BF IIb). DD: Dampierre-sur-le-Doubs (BF IIb). GB: Greifensee «Bösch» (fin BF IIb). HC: Hauterive «Champréveyres» (fin BF IIb). En trait interrompu court: limite de la zone étudiée; trait continu fin: limite de répartition des pieux; trait continu épais: alignements d'ensembles de pieux; pointillé: palissades.

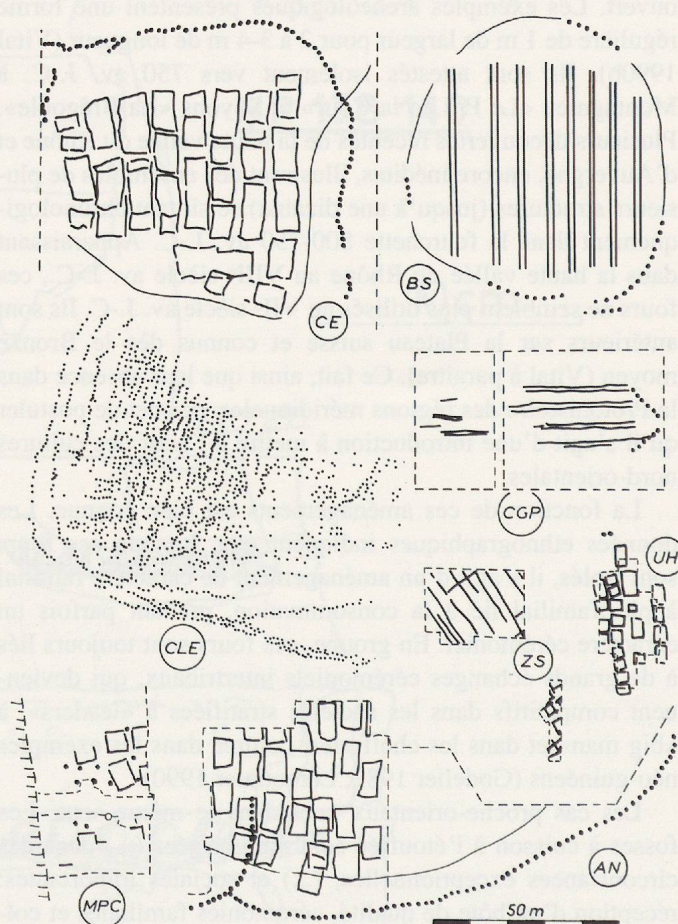


Fig. 10. Plans des villages de milieux ouverts connus du Bronze final 3 dans la région jurassienne.

CE: Cortailod-Est (BF IIIa). BS: Bevaix-Sud (BF IIIa). CGP: Chalon-sur-Saône «Gué des Piles» (BF IIIa/IIIb). CLE: Cortailod «Les Esserts» (BF IIIb). ZS: Zug «Sumpf» (BF IIIa puis BF IIIb). UH: Uerschhausen-Horn (BF IIIb). MPC: Montagnieu «Le Pré de la Cour» (BF IIIb). AN: Auvernier-Nord (BF IIIb). (Mêmes symboles que fig. 7).

l'habitat «permanent ouvert» de l'aire jurassienne et circum-jurassienne; la transposition de l'habitat terrestre au bord des lacs semble se produire sans modification notable. Nous avons proposé de voir dans ce phénomène le passage d'une organisation de l'agglomération centrée sur la cellule domestique de production, à une autre fondée au profit d'un lignage (famille élargie), durant les deux premiers tiers du Bronze final. Puis, au Bronze final IIIa et IIIb, la réduction du domaine public et l'interpénétration des sphères individuelles, par l'augmentation du degré d'intégration architecturale, se produiraient par l'intermédiaire pratiquement obligé d'une autorité suprafamiliale. Le mouvement s'amplifierait ensuite au Hallstatt C, à partir de 800 av. J.-C. environ, par la présence probable de sites complémentaires et hiérarchisés, et de la place centrale que des sites de hauteur comme Saint-Saturnin à Saint-Alban-Leyse (Savoie) peuvent figurer. Comment en effet concevoir que l'existence des autorités reconnues à cette époque repose uniquement sur de

si faibles unités économiques que celles de Chalépont ou Besançon «Saint-Paul»?

Une question reste cependant posée. Cette concentration de l'habitat au Bronze final III est-elle fondée au profit de tous, ou au profit d'un seul individu ou groupe? Nous admettons, comme le suggèrent les données archéologiques mobilisées ici, qu'il existe une forte pression du front culturel septentrional, mouvement de fond qui s'est d'ailleurs produit à plusieurs reprises durant la Préhistoire récente et la Protohistoire dans le nord-ouest des Alpes (Vital 1989a). Nous savons que l'architecture peut représenter l'un des domaines prioritaires dans lequel transpirent le renforcement de la cohésion sociale et, dans le cas qui nous occupe, le renforcement de l'identité des groupes du Bronze final IIIb. En conséquence, il pourrait s'agir plus d'un affichage social constituant la réponse principale – ou la plus visible – aux pressions extérieures, que d'un marqueur de la recherche du profit individuel.

LE FUNÉRAIRE

Les sépultures des IX^e au VII^e siècles av. J.-C. ne sont connues que par quelques unités dans les Alpes occidentales. Dans la moyenne vallée du Rhône, rien n'indique l'existence de personnages prééminents durant ces périodes. Les tombes comme les mobiliers restent modestes, avec parfois un récipient, quelques parures et un nécessaire de toilette, ou une épée.

Dans la haute vallée du Rhône, la nécropole de Saint-Romain-de-Jalionas (Isère: Verger et Guillaumet 1988; Verger 1990), pendant rhodanien de la nécropole de Chavéria (Jura: Vuaillat 1977), illustre les configurations funéraires ayant cours entre 900 et 700 av. J.-C. environ. Les tertres les plus anciens (dont le tumulus «Nicole»), antérieurs au tumulus «Géraud» que nous évoquerons ensuite, renfermaient une incinération pour l'un, et une inhumation pour l'autre. Le mobilier est représenté par quelques céramiques de typologie Bronze final IIIb, ce qui n'implique pas obligatoirement que ces tombes datent du IX^e siècle av. J.-C. comme nous le verrons plus loin à propos de Chavéria (voir Parzinger; Daubigny et Vuaillat ce volume).

Cependant, les équipements funéraires exhumés de la nécropole du Boiron près de Morges VD (Beeching 1977) vont dans le sens d'une relative sobriété des tombes jurassiennes au Bronze final IIIb.

Le tumulus «Géraud», à Saint-Romain-de-Jalionas, diffère notablement des exemples précédents par ses dimensions, son mode funéraire, et la valeur de ses dépôts. Il est cinq fois plus volumineux et renfermait un service à boisson en tôle de bronze, de riches parures en or, une épée et son système de port. Les auteurs de la fouille proposent d'y voir une tombe de type «aristocratique».

Quant à sa datation, elle est assurée par le vase à puiser et la coupe à rebord, qui se situent dans l'horizon Villanovien

IIb-Este II ancien, soit la deuxième moitié du VIII^e siècle av. J.-C. Elle est pour partie synchrone du Hallstatt B3 de H. Müller-Karpe (VIII^e siècle av. J.-C.). Il ne saurait être question de rapporter le tumulus «Géraud» au Bronze final IIIb, dans les limites chronologiques que nous lui avons assignées en Dauphiné (environ 950 av. J.-C. pour le «passage» Bronze final IIIa/Bronze final IIIb sur la base des dates du Gué des Piles à Chalon-sur-Saône, jusque vers 820-800 av. J.-C. aux Barlières). Il appartient au Premier âge du Fer. La confusion dans l'attribution chronologique tient au poids heuristique affecté par les auteurs à la typologie du mobilier, mais aussi à une utilisation erronée des dates dendrochronologiques des sites lacustres de Suisse occidentale. La date de 780 av. J.-C., prise comme *terminus* de l'occupation palafitique au Bronze final IIIb (Verger et Guillaumet 1988), n'était en effet plus valide après que l'interconnexion statistique des séquences d'Europe du Nord l'eut vieillie de 71 ans (Pilcher *et al.* 1984).

Plus récemment, S. Verger (1990) a dégagé, à propos du tumulus «Géraud», trois principes qui sont pour lui à la base de l'organisation sociale du Premier âge du Fer: la tombe et sa mise en œuvre marquent désormais la place tenue par les individus dans la société; les liens entre économie des biens de prestige et prospérité sont de plus en plus nets; fabrication et diffusion des produits courants sont séparés de celles des produits de luxe.

Nous devons en plus préciser trois autres points:

- qu'au Hallstatt C, l'épée, quel que soit son type (Gündlingen, Mindelheim, Auvernier, Möriegen, ...) retrouve une place prééminente dans les tombes les plus monumentales à côté des services à boisson et des pièces de harnachement, mais aussi dans les tertres plus modestes;
- que les pièces de harnachement indiquent la place

importante prise par le cheval dans l'affichage du statut social. J.-P. Digard nous rappelle que «la domestication (au sens large) du cheval apparaît donc à peu près partout, et particulièrement en Occident, comme l'archétype d'autres sortes de subordinations sociales» (Digard 1987, p. 183);

– qu'il s'agit, avec Saint-Romain-de-Jalionas «Géraud»

ou Chavéria tertres 9 et 16, d'un type de tombe qui n'existe pas dans la région au Bronze final IIIb et qui renvoie pour le Premier âge du Fer aux complexes d'Europe centrale.

Le tumulus de la Côte-Saint-André (Isère), de la fin du VII^e siècle av. J.-C., se raccroche à l'ensemble des tombes riches du Hallstatt.

UN CONSTAT ET UN SCÉNARIO EXPLICATIF

Le rôle fondamental de l'échange dans la production des sociétés a été maintes fois souligné. Pour en comprendre les variantes et les mécanismes il est nécessaire de découvrir et de définir les entités entre lesquelles il s'opère. Dans le cas présenté ci-dessus, ce sont les entités suprarégionales, parmi les plus larges se reflétant au plan territorial, qui peuvent être distinguées.

Aborder cette archéologie, qui équivaut à aborder l'archéologie des peuples ou des ethnies au travers de la culture matérielle exige, comme le suggère A. Gallay (1990a), de satisfaire à trois conditions essentielles:

1. «La compréhension du peuplement (...) n'est possible que dans la mesure où l'on replace [la] région dans un contexte géographique plus large»;

2. «Toute tentative d'histoire du peuplement doit reposer sur une critique préalable des bases chronologiques»;

3. «Il n'est (...) guère possible de vouloir cerner les réalités ethniques sans avoir au préalable proposé des hypothèses très fortes (et donc parfois contestables) sur la signification fonctionnelle des objets.»

La troisième condition, «analyse de la fonction intrinsèque probable de l'objet dans la structure techno-économique et sociale de la société», doit être celle sur laquelle reposent en premier lieu (Gallay 1990b) nos constructions explicatives, ancrées sur la grille spatio-temporelle.

Nous désirons également montrer que dans notre exemple la structure spatiale n'est pas moins significative que «l'analyse chronologique des continuités et des ruptures perceptibles dans la civilisation matérielle» (*ibid.*). A. Gallay pose également une quatrième question de fond, face à l'actuelle préférence des archéologues pour les modèles privilégiant les phénomènes évolutifs par rapport aux mouvements de population: «Les mouvements rapides ayant entraîné des changements culturels importants ont-ils jamais existé, ou bien l'archéologie est-elle incapable de les saisir à travers les vestiges matériels, en dehors des cas, réels, où ces derniers sont documentés par des sources écrites?»

C'est dans cette quadruple perspective que nous inscrivons la présente construction, en nous plaçant dans la problématique anthropologique générale des rapports entre les sociétés et leurs autorités d'une part et des rapports entre les deux formes de communication que représentent l'échange et la coercition d'autre part. Nous ne chercherons pas pour le moment à reconnaître les différents degrés de pouvoir, tant leur définition est en permanente discussion chez les ethnologues (Godelier 1982; Lemonnier 1990). La recherche des transformations, leurs modalités, la relativité des seuils

d'évolution, doivent primer.

Le constat que l'on peut dresser à l'examen des faits archéologiques est celui d'une rupture vers 800 av. J.-C dans le sud du Jura. Un tel phénomène demeure inconnu dans la moyenne vallée du Rhône, mais les données à disposition sont un peu moins fournies il est vrai. Cette rupture s'exprime dans la morphologie et la sémiotique de la céramique, dans l'organisation spatiale intra- et extrahabitat, dans l'introduction de nouveaux traits culturels et enfin dans le domaine du funéraire.

Le fait qu'il y ait concomitance des modifications intervenues dans ces importantes sphères de la culture est un argument pour penser que celles-ci forment un système. Il reste cependant à poursuivre le travail afin d'établir les liens de causalité. Nous avons construit un tableau synthétique (fig. 11) regroupant les données rhodaniennes et les sites, parmi les plus importants, des aires limitrophes.

L'élaboration d'un scénario explicatif socio-économique passe en premier lieu par le recours à un modèle général de fonctionnement culturel au travers des stratégies variées par lesquelles s'installe et se maintient le contrôle politique régional. V. Steponaitis (*in*: Earle 1989) dresse la liste d'une dizaine de ces stratégies relatives au fonctionnement des sociétés de type Chefferie, et définit les conditions conduisant à leur réussite. Trois grands modes de comportement sont distingués:

1. Les deux premières stratégies (1: don, contre-don, festins et prestations; 2: amélioration de l'infrastructure de la production de subsistance) participent d'un comportement d'attente du moment qui verra le contrôle étendu à toute la production et à toute la distribution, permettant la prise du pouvoir. La propriété des champs ou des troupeaux se développe dans de telles conditions, tout comme la constitution de surplus pour l'entretien de «non-producteurs»;

2. Les suivantes (3: restriction encouragée; 4: emploi de la force; 5: tissage de liens externes; 6: extension des populations dépendantes) correspondent à un contrôle opéré par voies de conquêtes et d'alliances, par la guerre ou l'intimidation, présentant un caractère structurellement instable;

3. Les quatre dernières stratégies (7: saisie du contrôle des principes de légitimation; 8: création et usage de nouveaux principes de légitimation; 9: saisie du contrôle interne de la production et de la distribution de richesses; 10: saisie du contrôle de la production externe de richesses) définissent un comportement dans lequel l'idéologie légitime la position du «leader» comme étant nécessaire au maintien de l'ordre «naturel» des choses.

Nous proposons un scénario d'évolution de la dynamique sociale en trois temps pour la période du IX^e-VIII^e siècle av. J.-C. dans le Jura méridional, mettant en rapport les mondes septentrionaux et rhodaniens.

1. Phase de hiérarchisation endogène

Au Bronze final IIIb existent deux groupes culturels dans les Alpes occidentales (fig. 11: phase MPC-SBB-SFG). Le groupe septentrional, sud-jurassien, verrait le déroulement d'un processus de densification de l'occupation territoriale correspondant à ce que P. Brun (1988) a décrit comme une période de pression et de compétition, mais avec un décalage chronologique déjà souligné à propos de l'évolution architecturale (Vital 1989b). La hiérarchisation sociale s'effectuant de manière constante durant tout le Bronze final, connaîtrait à ce moment son plus grand développement endogène.

2. Phase d'échange compétitif exacerbé

Durant la première moitié du VIII^e siècle av. J.-C. le groupe médio-rhodanien ne semble pas être l'objet de changements culturels. Il en va différemment dans le groupe septentrional, mieux documenté. La pression du front culturel nord-oriental (Plateau suisse, vallée de la Saône?), par

contre-coup possible de celle venant du sud de l'Allemagne et de Suisse orientale (Ruoff 1974; Bernatzky-Goetze 1987), est marquée dans la haute vallée du Rhône. Au sud, elle ne dépasserait pas la latitude de Valence, Soyons «La Brégoule» demeurant actuellement un cas isolé. C'est une période de contact entre deux fronts culturels à la frontière mouvante, marquée par une forte imprégnation des ensembles céramiques de type Bronze final IIIb par des formes nord-orientales, par une réorganisation du contrôle de la production sous forme de centralisation, et en conséquence par une tendance à une plus forte hiérarchisation de la société.

Toutes ces mutations qui nous semblent imposées de l'extérieur verraient la nécessité d'une médiation inter-groupes lors de grands échanges cérémoniels, dont témoignent la multiplication du nombre des fours à pierres chauffantes (fig. 11: phase Jeuss-Avenches), afin d'éviter le développement des conflits. Il s'agit d'une phase correspondant à ce que V. Steponaitis décrit comme un comportement d'attente de la part des autorités dans l'accroissement du pouvoir et l'extension du contrôle à la production et à la distribution (comportement de type 1).

3. Phase de transformation idéologique et de polarisation

La phase de médiation, alternative opposée au conflit, se solderait-elle par un échec? Le Hallstatt C verra en effet, à partir de 750 av. J.-C. environ, la mise en place d'autorités à l'origine du processus de centralisation socio-économique, et dont on peut penser, d'après leur costume funéraire, qu'elles ont également une fonction coercitive (fig. 11: phase Saint-Romain - Chavéria). Il est encore difficile de discerner les stigmates archéologiques d'un tel processus et d'en mesurer les conséquences pour les différents groupes.

Dans la haute vallée du Rhône, l'évolution culturelle ne semble donc pas liée entre le Bronze final IIIb et le Hallstatt C.

Nous devons nous interroger sur la nature du front culturel septentrional, conséquence ou non d'un déplacement d'individus dont l'ampleur resterait à mesurer. Mais cela ne nous semble pas être la question essentielle tant, en effet, nous nous trouvons probablement face à la mise en place d'une nouvelle mentalité, d'un nouvel idéal, d'une nouvelle manière de «représenter, organiser et légitimer les rapports des hommes entre eux et avec la nature» (Godelier 1984, 21). En conséquence, il devient difficile de soutenir que les rapports sociaux soient à la base le résultat de seuls efforts individuels, d'un comportement «d'entrepreneur», tel que le propose P. Wells (1980), dans le but d'acquérir des richesses par le biais du commerce, de la guerre ou de la clientèle. Cette phase de pression sur la société correspondrait au comportement de type 2 de V. Steponaitis.

Il n'est actuellement pas possible de discerner régionale-ment quels sont les processus évolutifs ultérieurs, ni s'ils sont le produit d'une attitude dans laquelle l'idéologie entraînerait pour une part essentielle dans la légitimation de la place du leader dans le maintien de l'ordre des choses (cas 3 de V. Steponaitis). P. Wells (1980), S. Frankenstein et M.J. Rowlands (1978), ont proposé un modèle de développement

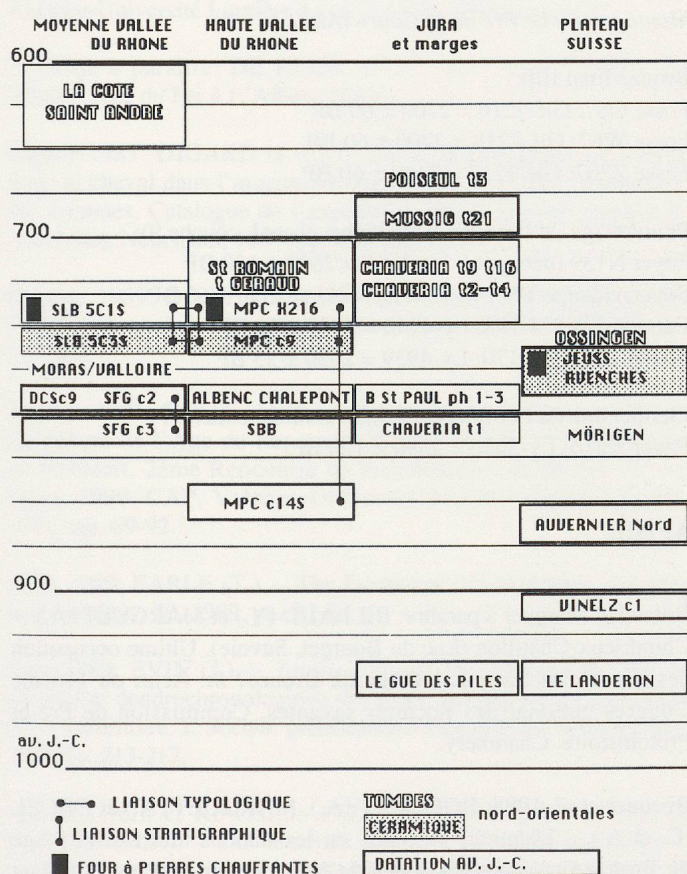


Fig. 11. Tableau synthétique géographique, chronologique et culturel mettant en rapport les différents complexes archéologiques retenus. Datations calibrées. SFG: Saint-Ferréol-Trente-Pas «Les Gandus»; DCS: Donzère «grotte de la Chauve-Souris»; SLB: Soyons, «La Brégoule»; MPC: Montagnieu «Le Pré de la Cour»; SBB: Serrières-de-Briord «Les Barlières».

de l'économie de production durant le Hallstatt D en Allemagne du sud-ouest, qu'ils verraient orienté vers l'acquisition de biens de prestige «exotiques». Précisons toutefois que M.J. Rowlands (1980) souligne la haute valeur attachée à la consommation des biens vivriers dans le système d'échanges cérémoniels. Ce modèle ne semble pas transposable à la vallée du Rhône au Premier âge du Fer. En effet, l'acquisition de produits extérieurs à la région intervient alors que des manifestations ostentatoires de prestige sont déjà bien attestées, dans la consommation de denrées vivrières. L'introduction de biens étrangers de valeur ne semble intervenir qu'en renfort dans le maintien d'un système préexistant en phase d'expansion.

Enfin il est une différence au VIII^e siècle av. J.-C., actuellement irréductible, entre les ensembles céramiques et métalliques de typologie Bronze final IIIb déposés en milieu funéraire, comme ceux de Chavéria et de Saint-Romain-de-Jalionas, et les ensembles domestiques en habitat. Les pratiques d'échanges ne sont certainement pas étrangères à ce fait, qui reste à expliquer.

Le scénario proposé ici s'éloigne de celui élaboré par

P. Brun (1988) à propos du techno-complexe nord-alpin. Pour cet auteur, un processus de concentration et de différenciation sociale débiterait avec le Bronze final IIIb, structuellement en continuité avec le Hallstatt C. Le Premier âge du Fer, concept à valeur socio-économique dans l'acception P. Brun, débiterait avec le Bronze final IIIb. L'explication de cette différence réside dans le fait que la haute vallée du Rhône occupe une position intermédiaire entre deux mondes culturels distincts, nord alpin et méditerranéen. C'est un trait historique fort et permanent de cette région (Braudel 1986, 85). Ce rôle de frontière conduit à l'exacerbation des oppositions pour un temps. Une telle situation peut avoir existé au nord des Alpes, entre Bronze final IIIa et Bronze final IIIb. La présence de grands ensembles de fours à pierres chauffantes en Alsace à cette époque (Wolf 1989) mériterait d'être examinée dans cette perspective.

Joël Vital
Archéologue contractuel
ERA 36 du CRA/CNRS
F-26 000 VALENCE

ANNEXE: INVENTAIRE DES DATES

Saint-Ferréol-Trente-Pas «Les Gandus» (Drôme).

couche 3c unité A: Gif-5448 = 2650 ± 70 BP (poutre calcinée)
couche 3c unité A: (même poutre, dendrochronologie Archéolabs)
séquence = 917-870 (835-825 proposé pour abattage).

Donzère «grotte de la Chauve-Souris» (Drôme).

couche 9 corps: Ly-3790 = 2580 ± 140 BP
couche 9 sommet: Ly-2845 = 2520 ± 140 BP

Serrières-de-Briord «Les Barlières» (Ain).

De bas en haut:
Interface 4M/4K: Ly-3776 = 2630 ± 110 BP
4I ou 4M: Gif-6823: 2660 ± 50 BP
4I: Ly-3774 = 2780 ± 120 BP

Montagnieu «Le Pré de la Cour» (Ain).

Bronze final IIIb:
Fosse O67: Gif-7216 = 2700 ± 60 BP
Fosse W67: Gif-7218 = 2700 ± 60 BP
Fosse Z207: Gif-7217 = 2460 ± 60 BP

Premier âge du Fer (phase ancienne: chenal, couche 9):
Foyer N139 (décap. 6): Ly-3655 = 2830 ± 130 BP
Foyer-vidange TY 148-154: Ly-4941 = 2520 ± 60 BP
Caisson SW194-198: Ly-4940 = 2530 ± 50 BP
Fosses A'C' 166-170: Ly-4939 = 2630 ± 55 BP

Premier âge du Fer (phase récente: sommet couche 7):
Foyer X216: Ly-3656 = 2590 ± 120 BP.

BIBLIOGRAPHIE

Barrett et Needham 1988: BARRETT (J.C.) et NEEDHAM (S.P.). – Production, circulation and exchange: problems in the interpretation of Bronze Age bronzework. In: Barrett (J.C.) et Kinnes (I.A.) éd., *The archaeology of context in the Neolithic and Bronze Age: recent trends*. Sheffield, 1988, pp. 127-140.

Beeching 1977: BEECHING (A.). – Le Boiron. Une nécropole du Bronze final près de Morges (Vaud, Suisse). *CAR*, 11. Lausanne, 1977.

Beeching *et al.* 1985: BEECHING (A.), VITAL (J.) et DAL PRA (G.). – La terrasse de La Brégolette à Soyons (Ardèche). Une séquence majeure pour la Préhistoire rhodanienne. *Ardèche Archéologique*, 2, 1985, pp. 4-12.

Bernatzky-Goetze 1987: BERNATZKY-GOETZE (M.). – Möriegen. Die spätbronzezeitlichen Funde. *Antiqua*, 16. Bâle, 1987.

Billaut et Marguet à paraître: BILLAUD (Y.) et MARGUET (A.). – Chindrieux-Châtillon (Lac du Bourget, Savoie). Ultime occupation des lacs alpins français à l'Age du Bronze? In: *Actes du 116ème Congrès national des Sociétés savantes. Commission de Pré-et Protohistoire*. Chambéry.

Bocquet *et al.* 1988: BOCQUET (A.), MARGUET (A.) et ORCEL (C. et A.). – Datations absolues sur les stations littorales et l'Age du Bronze final dans les Alpes du Nord. In: Brun (P.) et Mordant (C.) éd., *Le groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de civilisation des Champs d'Urnes. Mémoires du Musée de Préhistoire de l'Île de France*, 1. Nemours, 1988, pp. 435-444.

Braudel 1986: BRAUDEL (F.). – L'identité de la France. I. Espace et Histoire. Paris, 1986.

- Bromberger 1974: BROMBERGER (C.). – Fosses à cuisson dans le Proche-Orient actuel. *Paléorient*, 2, 1974, pp. 301-310.
- Brun 1984: BRUN (P.). – Modèles diffusionnistes et systèmes chronologiques. In: Transition Bronze final Hallstatt ancien: problèmes chronologiques et culturels. Actes du 109^{ème} Congrès national des Sociétés savantes. Dijon-Paris, 1984, pp. 261-277.
- Brun 1987: BRUN (P.). – Princes et Princesses de la Celtique. Paris, 1987.
- Brun 1988: BRUN (P.). – L'entité Rhin-Suisse-France orientale: nature et évolution. In: Brun (P.) et Mordant (C.) éd., Le Groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de Civilisation des Champs d'Urnes. 1. Nemours, 1988, pp. 599-618.
- Courtois 1976: COURTOIS (J.-C.). – Tumulus de Chabestan. Néolithique et Ages des Métaux dans les Alpes françaises. Livret-guide de l'excursion A9, 9^e Congrès de l'UISPP. Nice, 1976, pp. 78-88.
- Daumas et Laudet 1985: DAUMAS (J.-C.) et LAUDET (R.). – L'habitat du Bronze final des Gandus à Saint-Ferréol-Trente-Pas (Drôme). *Etudes préhistoriques*, 16 (1981-82), 1985, pp. 1-32.
- Daumas et Laudet 1989: DAUMAS (J.-C.) et LAUDET (R.). – Quatre sites inédits du Bronze final dans le Diois et les Baronnies. In: Eléments de Protohistoire rhodanienne et alpine. Actes des Rencontres de Protohistoire de Rhône-Alpes, Lyon, 1989. CAP, Valence-Université Lumière-Lyon 2. Lyon, 1989, pp. 69-92.
- De Klijn à paraître: DE KLIJN. (H.). – Une fosse dépotoir du Premier Age du Fer à L'Albenc (Isère).
- Digard 1987: DIGARD (J.-P.). – De la domestication à double sens: le cheval dans l'imaginaire des cavaliers. In: Des animaux et des hommes. Catalogue de l'exposition, Musée d'ethnographie de Neuchâtel. Neuchâtel, 1987, pp. 173-186.
- Doiteau 1989: DOITEAU (S.). – Le site pré-protohistorique En Chaplix (Avenches VD) – Premiers résultats. *ASSPA*, 72, 1989, pp. 245-252.
- Doiteau 1991: DOITEAU (S.). – En-Chaplix (Avenches, VD) et les débuts de l'Age du Fer sur le Plateau suisse. In: La période de Hallstatt. 2^{ème} Rencontre de Protohistoire de Rhône-Alpes, Lyon, 1989. CAP, Valence-Université Lumière-Lyon 2. Lyon, 1991, pp. 69-92.
- Earle 1989: EARLE (T.). – The Evolution of Chiefdoms. *Current anthropology*, 30, 1989, pp. 84-88.
- Evin 1989: EVIN (J.). – Temps carbone 14 et temps réel par la correction dendrochronologique des dates carbone 14. In: Le temps de la Préhistoire, I. Société préhistorique française *Archéologia* éd., 1989, pp. 213-217.
- Frankenstein et Rowlands 1978: FRANKENSTEIN (S.) et ROWLANDS (M.J.). – The internal structure and regional context of Early Iron Age society in South-West Germany. *Institute of Archaeology Bulletin*, University College London, 15, 1978, pp. 73-112.
- Gallay 1990a: GALLAY (A.). – L'archéologie des peuples en question. In: Gallay (A.) éd. Peuples et archéologie. 6^e cours d'initiation à la Préhistoire et à l'Archéologie de la Suisse, Genève, 1990. Genève, 1990, pp. 5-9.
- Gallay 1990b: GALLAY (A.). – L'espace ethnique: du côté du vivant. *Ibid.*, pp. 27-45.
- Gardin 1979: GARDIN (J.-C.). – Une archéologie théorique. Paris, 1979.
- Godelier 1982: GODELIER (M.). – La production des Grands Hommes. Paris, 1982.
- Godelier 1984: GODELIER (M.). – L'idéal et le matériel. Pensée, économies, sociétés. Paris, 1984.
- Gregory 1982: GREGORY (C.A.). – Gifts and Commodities. Londres, 1984.
- Lemonnier 1990: LEMONNIER (P.). – Guerres et festins. Paix, échanges et compétitions dans les Highlands de Nouvelle-Guinée. Paris, 1990.
- Mauss 1989: MAUSS (M.). – Sociologie et anthropologie. Présentation de C. Lévi-Strauss. Paris, 1989. (1^{ère} éd. 1950).
- Nicoud *et al.* 1989: NICOUD (C.), THIÉRIOT (F.) et VITAL (J.). – Le site fluvial protohistorique des Barlières à Serrières-de-Briord (Ain). In: L'homme et l'eau au temps de la Préhistoire. Actes du 112^{ème} Congrès national des Sociétés savantes, Lyon, 1987. Pré et Protohistoire, 1989, pp. 67-102.
- Orliac C. et M. 1982: ORLIAC (C. et M.). – Les structures de combustion reflètent des activités et des structures sociales en Polynésie. *Bulletin de la Société des Etudes Océaniques*, 220, XVIII, 1982, pp. 1113-1122.
- Pazdur et Michczyńska 1989: PAZDUR (M.F.) et MICHCZYŃSKA (D.J.). – Improvement of the procedure for probabilistic calibration of radiocarbon dates. *Radiocarbon*, 31, 1989, pp. 824-832.
- Pilcher *et al.* 1984: PILCHER (J.R.), BAILLIE (M.G.L.), SCHMIDT (B.) et BECKER (B.). – A 7272-Year Tree-ring Chronology for Western Europe. *Nature*, 312, 1984, pp. 150-152.
- Ramseyer 1985: RAMSEYER (D.). – Des fours de terre (polynésiens) de l'époque de Hallstatt à Jeuss FR. *AS*, 8, 1985, pp. 44-46.
- Rowlands 1980: ROWLANDS (M.J.). – Kinship, alliance and exchange in the European Bronze Age. In: Barrett (J.C.) et Bradley (R.) éd., Settlement and Society in the British Later Bronze Age. *BAR*, 83, 1980, pp. 15-55.
- Ruoff 1974: RUOFF (U.). – Zur Frage der Kontinuität zwischen Bronze – und Eisenzeit der Schweiz. *Antiqua*, (sans N°). Berne, 1974.
- Thiériot 1991: THIÉRIOT (F.). – Le Bronze final 3b et après dans le Bugey méridional. Etat des questions à partir de fouilles récentes. In: La période de Hallstatt. 2^{ème} Rencontre de Protohistoire de Rhône-Alpes, Lyon, 1989. CAP, Valence-Université Lumière-Lyon 2. Lyon, 1991, pp. 69-92.
- Verger 1990: VERGER (S.). – Du dépôt métallique à la tombe fastueuse. In: Les premiers princes celtes. Catalogue de l'exposition, Musée Dauphinois, Grenoble, 1990. Grenoble, 1990, pp. 53-71.
- Verger et Guillaumet 1988: VERGER (S.) et GUILLAUMET (J.-P.). – Le tumulus de Saint-Romain-de-Jalionas (Isère). Premières observations. In: Les Princes celtes et la Méditerranée. Rencontres de l'Ecole du Louvre. Paris, 1988, pp. 230-240.

Vital 1984: VITAL (J.). – Sites et industries de l'âge du Bronze dans le Défilé de Donzère (Drôme). Thèse de 3ème cycle, Université de Bordeaux 1. N, 1957.

Vital 1989a: VITAL (J.). – La dynamique du Bronze moyen dans la vallées du Rhône: nature et impact des courants culturels exogènes. In: *Dynamique du Bronze moyen en Europe occidentale. Actes du 113ème Congrès national des Sociétés savantes*. Paris, 1989, pp.305-329.

Vital 1989b: VITAL (J.). – L'espace villageois interne au Bronze final dans le Jura. Problématique architecturale et problématique culturelle à partir de l'exemple du Pré de la Cour à Montagnieu (Ain). In: *Archéologie et Espaces. Actes des Xèmes Rencontres internationales d'Archéologie et d'Histoire d'Antibes*. Antibes, 1989, pp. 261-284.

Vital 1990a: VITAL (J.). – Protohistoire du Défilé de Donzère. L'âge du Bronze dans la Baume des Anges (Drôme). *DAF*, 28, Paris, 1990.

Vital 1990b: VITAL (J.). – Habitats de l'Age du Bronze dans la vallée du Rhône et les Alpes occidentales. In: *Un monde villageois. Habitat et milieu naturel en Europe de 2000 à 500 av. J.-C.* Catalogue de l'exposition Musée d'Archéologie, Lons-le-Saunier. Lons-le-Saunier, 1990, pp. 113-128.

Vital 1991a: VITAL (J.). – Le site fluvial protohistorique du Pré de la Cour à Montagnieu (Ain). Note préliminaire. In: Duval (A.) éd., *Les Alpes à l'Age du Fer*. *RAN, suppl.* 22, 1991, pp. 73-81.

Vital 1991b: VITAL (J.). – Un établissement protohistorique du VIIIème siècle av. J.-C. à Chalépont (Montalieu-Vercieu, Isère). In: *La période de Hallstatt. 2ème Rencontre de Protohistoire de Rhône-Alpes*, Lyon, 1989. CAP, Valence-Université Lumière-Lyon 2. Lyon, 1991, pp. 93-102.

Vital à paraître: VITAL (J.), éd. – Les occupations protohistoriques du Pré de la Cour à Montagnieu (Ain). *Premier Age du Fer, Age du Bronze final et Néolithique*.

Vuaillet 1977: VUAILLAT (D.). – La Nécropole tumulaire de Chavéria (Jura). *ALUB*, 189, *Série Archéologie*. 28. Paris, 1977.

Wells 1980: WELLS (P.). – Culture contact and culture change: Early Iron Age central Europe and the Mediterranean world. Cambridge, 1980.

Wolf 1989: WOLF (J.-J.). – Un ensemble de fosses du Bronze final III à Sierentz (Haut-Rhin). In: *L'Alsace celtique. 20 ans de recherches*. Catalogue de l'exposition, Unterlinden, 1989. Colmar, 1989, pp. 46-47.

L'apport d'objets italiques dans le Jura: voie unique ou voies alternatives?

Richard ADAM

AU 12^e Colloque de l'AFEAF à Sarreguemines, voici déjà quelques années, j'avais présenté le *Répertoire des importations italiques* en domaine transalpin, qui n'était alors guère plus qu'un projet; on m'excusera de partir à nouveau des principes et de quelques résultats de ce *Répertoire*, dont trois volumes (13 régions françaises sur 21) sont déjà parus, pour aborder la question proposée par Jacques-Pierre Millotte, qui est, dans ses grandes lignes, de savoir si les objets d'origine italienne découverts dans le Jura français et suisse ont transité par le Rhône ou par les cols.

Il y a quelque intérêt à partir des principes du *Répertoire*, parce que nous souffrons, plus en France qu'en Suisse semble-t-il, d'une telle confusion dans le matériel disponible en musées qu'il serait prudent de ne rien dire avant que l'exactitude des provenances et des contextes ne soit prouvée, et que la réunion, dans une même base de données, de tout ce matériel ne permette d'établir un certain degré de vraisemblance ou d'invraisemblance pour chaque provenance déclarée, idée déjà proposée par Millotte (1969). Ceci vaut, naturellement, pour toute l'Europe transalpine et non pour le seul territoire français.

Trois exemples non dépourvus, malgré les apparences, de rapports avec la région qui nous occupe, éclaireront le propos. Il existe au musée d'Avranches, dans la Manche, une petite série de fibules italiques de provenance réputée locale; l'examen sur place, par Jean-Marc Philippe, de ces découvertes révèle qu'elles remontent toutes à la collection d'un certain chanoine Pigeon, qui dans les années 1870 est allé en Italie et en particulier à Rome, où il a dû acquérir sur le marché des antiquités ce petit lot de fibules d'époques et de types divers. L'isolement du lot et la personnalité du donateur rendent donc la provenance extrêmement suspecte. Deuxième cas: on connaît des fibules à boutons latéraux, typiquement tessinoises, à la fois à Habère-Lullin (74) et dans l'Oise, sans mention de localité; or celles d'Habère-Lullin, répertoriées au Musée d'art et d'histoire de Genève, y demeurent introuvables; ne seraient-elles pas passées par quelque mystérieux avatar muséographique dans les collections de Compiègne? Comme toutes les publications reprennent des dessins

anciens, nous ne pouvons pour le moment que nous étonner de voir un lot tessinois inattendu en Picardie et regretter de ne pas pouvoir contrôler un ensemble prévisible en Haute-Savoie. Dernier exemple: d'une manière générale, la petite statuaire étrusco-italique tardive (IV^e-II^e siècle av. J.-C.), qu'on trouve bien représentée dans divers dépôts votifs de la moitié nord de l'Italie continentale, est également assez présente en France, et assez systématiquement attribuée à des villes gallo-romaines de quelque importance: Vienne (38), Les Fins d'Annecy (74), Alise-Sainte-Reine (21), Nérès-les-Bains (03), Reims (51), Bavay (59), Jublains (54), etc.; il est frappant d'en trouver également à Autun (71), ville qui n'a pas en principe d'existence préromaine. L'ensemble des sites de découverte est d'autant plus suspect que les fouilles actuelles de villes gallo-romaines inconnues au XIX^e siècle, comme Mâlain (21), Entrains (58), Mandeuze (25), ne livrent rien de la sorte. On soupçonnera donc deux sources d'approvisionnement: soit des acquisitions de collectionneurs du siècle dernier, abusivement réattribuées, par esprit de clocher ou mauvaise conscience, à des sites transalpins connus, soit des apports dus aux Romains eux-mêmes, collectionneurs notoires de *tyrrhena sigilla*, selon leur propre poète Horace. L'incertitude typo-chronologique qui pèse sur cette statuaire bas de gamme grève encore davantage l'interprétation, car, à part quelques séries bien délimitées, l'attribution même des objets les plus récents à une industrie italique demeure souvent du domaine de l'acte de foi, quoi qu'on en ait dit (Boucher 1976).

Pour résumer en peu de mots la méthodologie du *Répertoire*, elle est exactement l'inverse de ce que font actuellement les collègues qui appliquent les modèles de l'économie-monde braudélienne au domaine hallstattien: on part ici du site (et trop souvent, faute de mieux, de l'objet) accompagné de sa fiche critique pour essayer, beaucoup plus tard, de proposer une hypothèse sur sa signification. Ce n'est pas que nous refusions les (re)constructions d'un Cunliffe ou d'un Brun: les deux méthodes sont complémentaires et leur coexistence devrait permettre de progresser en finesse d'analyse.

Quelques conditions matérielles méconnues

Nous allons voir que, fort heureusement, en Franche-Comté, les découvertes récentes sont assez nombreuses pour confirmer, *a posteriori* et dans certains cas précis, la vraisemblance de celles qu'enregistrent les musées. Il n'empêche que j'aurais préféré aborder le sujet deux ou trois ans plus tard, notamment après la réalisation du *Répertoire* pour la Suisse. Cela eût évité un autre préliminaire qui reste, pour le moment, indispensable.

Quand nous parlons d'importations, nous entendons de façon quasi automatique un déplacement d'objet(s) d'un côté à l'autre de la ligne de crêtes de l'arc alpin, qui se trouve correspondre à peu près aux frontières administratives actuelles. Rien n'est plus trompeur; c'est une banalité de le dire, le mythe de la montagne-barrière s'est imposé à partir de deux origines: les grands alpinistes historiques, les Whymper, les Croz, les Chabot, avec leur manie héroïque de ne tenter que les faces les plus difficiles, mais aussi les historiens antiques, Tite-Live qui transforme en épopée le passage des Alpes par Hannibal, César qui, non sans réminiscence de cet exploit, se prévaut d'avoir traversé en 52 av. J.-C. les Cévennes enneigées, et aussi Strabon qui estime que seul Hercule pouvait passer les montagnes (sur ce point Monnier 1969). Il n'y a rien là que de normal: ceux qui écrivaient et commandaient, à Rome, étaient gens de basse altitude; la montagne restait le domaine des barbares et des commerçants, des ignobles au sens strict du terme: ceux qui ne parlent pas (les barbares sont ceux dont le langage ressemble à des cris d'oiseaux) et ceux dont on ne parle pas, car c'est déroger que de parler de ces non-parlants, de ces trafiquants; on remarque d'ailleurs le même ostracisme littéraire à l'égard des commerçants maritimes, qui, n'eussent été quelques retentissantes affaires de baraterie, seraient restés ignorés de la littérature antique.

L'archéologie enseigne à l'inverse la totale perméabilité des lignes de crête (Doro 1969): dès le Néolithique final, de la Valdôtaine, des masses d'ophiolite brute ou fragmentée en ébauches de haches sont passées en Savoie et Dauphiné; du Monte Viso, des éclogites en Provence et Languedoc (Ricq-De Boüard 1990). Que dire, au Bronze final ou Hallstatt B, (= Villanovien I ou Protovillanovien, suivant les systèmes chronologiques), des influences Champs d'Urnes à ce point répandues en Italie padane qu'on a longtemps cru, par hypothèse simpliste, à des transferts de population et expliqué par l'expansion indo-européenne ce qui n'est que diffusion de technologies et de concepts ornementaux? Ou encore de la communauté artistique et technique hallstatt-vénète au Hallstatt C/D, voire bien avant?

Une première évidence est donc que les lignes de crête ne sont pas des frontières bien difficiles à franchir. Allons plus loin à partir d'un exemple: pour qui, venant du Dauphiné, a réussi à franchir la basse vallée étroite et, voici quelques décennies encore, marécageuse de l'Arc, et à s'engager en

moyenne Maurienne jusqu'au verrou de l'Esseillon, il est relativement facile, six mois par an, de gagner Modane et le Mont-Cenis par les prairies de l'étage alpin, et de déboucher en Italie; il est beaucoup moins évident de gagner la Tarentaise: l'Iseran atteint presque les 3000 m, les cols de la Grande Casse et des Encombres sont peu évidents à découvrir sans carte. Pourtant la Tarentaise et la Maurienne appartiennent au même département français. Pour l'ensemble des Alpes, l'enregistrement par les stations météo du nombre de journées de neige, de gel, et de l'enneigement total annuel col par col, permet de projeter sur l'Antiquité une hiérarchie de leurs difficultés, mais sans tenir compte de leur plus ou moins grande accessibilité à partir des vallées (Janin 1969).

D'une manière plus générale, notre habitude de lire des cartes à différentes échelles pour établir des itinéraires idéaux est trompeuse; il faut se mettre dans la situation de quelqu'un qui ne dispose que de renseignements verbaux et voit le paysage d'en bas: il s'engagera volontiers dans un large adret au fond duquel il trouvera des murs inabordables sans matériel d'escalade, en négligeant la sente muletière qui, au bout d'une heure ou deux de marche difficile, débouche sur une belle auge glaciaire qui entaille les crêtes comme un large boulevard. Rien n'est évident en montagne, il suffit pour le prouver d'évoquer les dizaines de randonneurs perdus chaque année à 2000 ou 2500 m. Exportons cette situation vers toute période dépourvue de cartographie: franchir la montagne est une affaire de spécialistes. J'ai encore connu dans la vallée de Vicedessos, avant que l'Espagne n'appartînt à la CEE, de ces passeurs qui guidaient vers l'Andorre les amateurs de liqueurs d'anis dédouanées; et il n'y a pas si longtemps, jusqu'à l'ouverture du tunnel routier du Fréjus en fait, la contrebande de veaux (de sel pendant la guerre) par le Mont-Cenis était un sport coutumier, même en hiver (*Alpes* 6, 1990, 34-39). On imagine sans peine l'équivalent antique lorsqu'il s'agit d'importer des denrées vitales.

Curieusement, le recours indispensable à des spécialistes est depuis toujours un lieu commun dans le domaine maritime: caboter ou naviguer aux étoiles (que le commerce antique n'ait reposé que sur le cabotage me paraît, par parenthèse, un lieu commun sans fondement: il est plus facile de s'échouer sur des hauts-fonds que de se perdre en suivant les étoiles et le soleil) est affaire de professionnels; on n'imagine pas que le grossiste en Falerne de Pompéi, par exemple, prenne la barre d'un navire pour aller livrer ses amphores sur la côte gauloise – pas plus que le directeur de la *cantina* qui produit du *lacrima christi* ne prend le volant d'un camion pour le livrer à quelque pizzeria du Quartier latin. La navigation fluviale n'est pas moins affaire de spécialistes: les risques de naufrage corps et biens sont sans doute moins menaçants sur le Rhône ou la Saône, mais éviter l'échouage relève d'un savoir précis pour chaque trajet. Si l'on considère par ailleurs les interdits saisonniers – le *mare clausum* comme la période d'enneigement des cols – mer et montagne se trouvent de nouveau ex aequo. Il n'y a donc pas de

différence fondamentale entre les diverses voies d'acheminement de denrées, le risque et les difficultés s'équivalent, et il faut dans tous les cas recourir à des professionnels et affronter certains risques de perte du fret: ce que les Romains de la fin de la République avaient parfaitement compris quand ils instituèrent des contrats d'assurance pour le plus grand bénéfice des compagnies de publicains; mais si les quelques scandales cités plus haut permettent de savoir ce qu'il en était du fret maritime, il est naturel que le transport terrestre (limité, il est vrai, à partir de la mainmise romaine sur le *mare nostrum*) ait bénéficié de garanties analogues. Un autre point commun entre les deux types de transport est qu'il faut connaître des itinéraires de dégagement – comme en navigation aérienne de nos jours – pour pallier, outre le risque climatique, celui de la piraterie sur mer, du brigandage sur terre.

La fibule, un passeport?

Ceci posé, on envisagera sous un angle à ma connaissance rarement utilisé la signification des fibules italiques en milieu continental. Correspondent-elles au choix d'une technique allogène plus efficace que les réalisations locales? Certainement pas, au moins à partir de la création des types à ressort externe qui sont largement plus solides et efficaces que les divers dérivés de l'archet de violon; et les capacités ornementales des types hallstattiens ne le cèdent en rien à celles des *sanguisughe* et *navicelle*. D'un point de vue fonctionnel, rien ne justifie, à la fin du VI^e siècle av. J.-C., qu'on aille chercher des fibules en Italie. Auparavant, comme l'a très bien souligné Cynthia Dunning (1991, 375), dans une société qui pratique l'épingle et donc des étoffes plutôt grossières, la fibule peut apparaître comme le fossile d'un vêtement allogène, plus fin, plus prestigieux. Il n'est certes pas prouvé qu'une fibule italique à ardillon épais (une grosse *sanguisuga* par exemple) soit mathématiquement liée à un vêtement de toile fine, contrairement aux petites «Pauken-fibeln» hallstattiennes, mais retenons l'idée d'une signification symbolique de la fibule en tant que telle ou en tant que reste d'un vêtement caractéristique: quand il était du dernier chic de s'habiller à Londres, on a vu fleurir des écussons pseudo-oxfordiens sur des vestons bien français.

Si, en revanche, comme à Mulhouse-Dornach ou à Larnaud (*Répertoire I*), des fibules sont abandonnées dans un dépôt, il est inévitable d'évoquer plutôt qu'une préférence personnelle une valeur propre au métal élaboré: donc une fonction para- ou prémonétaire. Ce qui n'est pas évident dans le cas de Larnaud, où l'unique fibule fragmentaire (à laquelle s'ajoutent, selon les récentes recherches de la Conservation du musée de Besançon, deux autres attribuées auparavant au lit du Doubs à Besançon) était accompagnée d'un matériel continental plutôt hétéroclite, le devient davantage à Dornach où les fibules sont de typologie très voisine entre elles. Que le dépôt désigne une offrande aux dieux ou la simple mise en réserve d'un matériel de valeur n'importe pas ici: l'essentiel est que chaque objet soit pourvu d'un sens monétaire, fiduciaire pourrait-on dire. De

ce point de vue, les fibules *a sanguisuga* bénéficient d'une symbolique comparable à celle des haches: elles joignent à un poids de métal brut aisément quantifiable la fossilisation d'une force de travail facile à reconstituer en fonction des techniques courantes d'élaboration du bronze. Il n'est pas indifférent à ce propos qu'en Haute-Savoie, à Etrembières probablement, on ait découvert en dépôt une hache de type Ardea ou Vetulonia qui semble bien pourvue du symbole monétaire étrusque x, bien attesté à Bologne; d'autres objets de type paramonétaire transportés depuis l'Italie, lingots ou haches sans marque, ont été inventoriés pour les Alpes par Aimé Bocquet.

Cette remarque intéresse les découvertes de Besançon, publiées dans le *Répertoire I*, sur la foi de la littérature existante, comme provenant de dragages dans le Doubs, mais dont les recherches citées ci-dessus permettent de réattribuer un exemplaire à la nécropole de Flagey. Cette révision, ajoutée aux découvertes récentes tant sur le territoire français, avec les magnifiques travaux de Pierre Bichet à la Chaux d'Arlier, qu'en Suisse avec les recensements de Sabine Peyer, Cynthia Dunning et Biljana Schmid-Sikimé, est de nature à nous rassurer sur l'authenticité de découvertes funéraires jusque-là suspectes, ceci au moins pour les deux versants du Jura. Déterminer si le modèle ainsi obtenu est exportable à d'autres régions est un autre problème, mais qui paraît d'ores et déjà en voie de solution positive dans certains cas.

Dans ces conditions, un calcul statistique de la répartition entre fibules hallstattiennes et italiques autorise peut-être une hypothèse nouvelle sur le rôle de ces modestes objets. À l'évidence, ils ne constituent pas les marqueurs d'un prestige de type princier, et n'ont aucun rapport avec les *largitiones* de vin qui en sont le tout premier symbole. Il n'y a pas non plus d'exemple, à notre connaissance, qu'une fibule italique ait accompagné un défunt de rang élevé: à Hochdorf comme à Vix, les seigneurs portent des fibules hallstattiennes, éventuellement (Biel 1987) fabriquées sur place en vue de la cérémonie funéraire. Aucune relation précise ne se noue non plus entre guerriers et porteurs de fibules italiques. Par ailleurs, nous avons vu que d'un point de vue pratique les fibules celtiques du Ha C/D sont plus efficaces que les italiques. Que signifie alors qu'au Hallstatt environ 20% des inhumés du Jura français, 30% de ceux du Jura suisse, 20% de ceux de Savoie et Haute-Savoie (Willigens 1991) – mais une proportion ridicule des Bourguignons et Champenois – portent des fibules italiques? L'hypothèse que l'on peut proposer ici est que tout ou partie de ces fibules aient constitué des signes de reconnaissance pour les individus impliqués dans les trajets transalpins, pour ceux qui pratiquent le commerce. On peut interpréter ce rôle symbolique de la fibule pour l'individu de trois manières plus ou moins significatives: au premier degré, ce serait le souvenir de voyage, la tour Eiffel en plastique du touriste japonais; cette interprétation n'a pas d'intérêt. À un degré supérieur, elle permettrait au correspondant transalpin de reconnaître le commerçant

accrédité; la signification de la fibule allogène est ainsi plus prégnante, mais son rôle de symbole se précise si l'on suppose qu'elle servait aussi de sauf-conduit d'un côté à l'autre et permettait au porteur de traverser la montagne, moyennant une éventuelle rétribution versée aux tribus des vallées menant aux cols.

Ainsi conçue comme passeport diplomatique, la fibule allogène s'explique mieux: qu'on la trouve à peu près dans chaque communauté indigène proche de la ligne de crêtes suppose que chacune ait délégué à quelques individus la charge des relations transalpines; il faudrait, dans cette perspective, étudier très précisément leur répartition parmi les groupes de population susceptibles d'avoir des relations transalpines. Par ailleurs, la typologie est suffisamment diversifiée pour symboliser aussi les rapports préférentiels avec une culture italique; il est regrettable que ne nous dispositions pas encore des volumes des *PBF* concernant les fibules d'Italie au sud du Pô, et que les différentes origines italiennes restent floues, en dehors du cas privilégié de Golasecca. Il y aurait notamment bien des comparaisons à effectuer du côté du Latium et de la Campanie, car le seul travail systématique disponible actuellement, le Montelius, suggère des rapports typologiques précis entre des objets découverts en Gaule et d'autres de Tarquinia, Tivoli, Rome ou Capoue (voir Adam *in*: «Etrusker außerhalb Etruriens», à paraître); mais dans l'état actuel de la documentation italienne, nous sommes réduits à établir surtout des parallèles avec Bologne, Este et la culture de Golasecca, grâce au volume des *PBF* de P. von Eles Masi. Mais ces parallèles ont des significations diverses, et il faut ici comparer trois schèmes explicatifs orientés chacun selon un point de vue différent.

La fondation de Marseille, cause de l'essor des voies alpines: un acte de foi

Premier schème, L. Pauli a dans ses diverses publications insisté à juste titre sur les relations entre les deux versants des Alpes: le Tessin italien et le Tessin suisse, comme la géographie le permet, représentent une culture commune. Le Proto-Golasecca, puis le Golasecca, fournissent des objets inspirés des productions proto-étrusques et étrusques, mais techniquement et artistiquement différents, qui rendent aisée la reconnaissance des trajets transalpins de cette culture; par ailleurs les cultures d'Este et de Bologne, le Hallstatt tyrolien et l'Illyrie s'interpénètrent avec des influences et des exportations réciproques. Cependant il indique au Ha D1 la prépondérance d'une voie Rhône-Saône-Doubs-Danube traversant le Rhin à Breisach, et au Ha D2 seulement la création (ou la montée en puissance) de la voie Pô-Tessin-Aar par le Valais (Pauli 1991, 303).

B. Bouloumié, dans deux articles récents qui font le point de sa réflexion (Bouloumié 1987; 1989), d'une part recense les produits gaulois dont pouvait avoir besoin l'Etrurie, et dresse une liste impressionnante non seulement de produits plutôt exotiques comme les salaisons et autres charcuteries,

mais aussi de denrées de base: or, argent, cuivre, étain, sel. Ce dernier minéral est particulièrement intéressant, car il représente une nécessité vitale: le comparer au pétrole, dont la moindre rumeur de baisse de production provoque des raz-de-marée dans nos économies modernes, serait très insuffisant, car au-delà de la paralysie économique c'est la subsistance même des individus qui est mise en cause par les restrictions éventuelles. Or, il faut bien souligner qu'en Italie le sel n'est pas une denrée aussi courante que la présence de deux mers pourrait le laisser croire: les côtes aptes à l'installation de salines ne sont pas si nombreuses en raison du relief, et Bouloumié en dresse une liste limitée: l'embouchure de l'Albegna, celle du Mignone, et surtout celle du Tibre qui fut sans doute l'un des deux éléments clés du long conflit entre Véies et Rome (l'autre étant le contrôle des gués de Fidènes et Capène, ainsi que du pont Sublicius, donc des cheminements entre Etrurie et Campanie). Des villes étrusques, comme Véies, ont pu contrôler la distribution du sel dans toute la Péninsule; elles sont allées le chercher par mer (Saint-Blaise, Pech-Maho, Olbia), mais aussi probablement par voie terrestre: Salins-les-Bains (39), Château-Salins, Marsal (57), voire, selon certains, le littoral atlantique.

Dans ce commerce complexe, Bouloumié voit une succession chronologique paradoxalement simple: au VII^e et au VI^e siècles av. J.-C., une ville, Vulci, exerce un quasi-monopole de l'exportation de vin en Gaule par la côte méditerranéenne, où elle exploite des comptoirs comme Saint-Blaise, sans être gênée pendant trois générations par Marseille. Tout change autour de 525 avec la disparition de séries céramiques étrusques comme les amphores 1, 2A, 2B et 3, ou les coupes dites ioniennes B2, et l'exportation vers l'intérieur d'amphores massaliètes et de ces coupes autrefois appelées rhodiennes, connues à Montmorot, qu'on attribue maintenant à la sphère d'influence de Marseille: la fameuse grise onlée. Tout semble indiquer que le commerce étrusque a régressé brutalement, ne gardant qu'un faible trafic d'amphores 2C vers les côtes provençales et languedociennes, hormis Marseille, en même temps que le port exportateur dominant devient celui de Tarquinia, Gravisca. C'est alors, et alors seulement, selon Bouloumié, que les villes étrusques conquièrent la plaine du Pô, y fondent des colonies comme Marzabotto, et créent une ligne de transport dont les relais principaux sont Bologne et Spina, la vallée du Pô et celle du Tessin: conclusion commune avec Pauli – signalons toutefois que Marzabotto paraît être la «colonie» d'une seule ville, Clusium, ce qui limite le propos de Bouloumié sur le monopole de Vulci.

Troisième schème, celui de Tite-Live (V 33-35): «Deux siècles avant le siège de Clusium», soit vers 600 av. J.-C., «les armées gauloises attirées par le vin italien s'attaquèrent longuement et à maintes reprises aux Etrusques qui habitaient entre les Apennins et les Alpes»; et Tite-Live d'établir un synchronisme entre ces premières invasions gauloises et le règne de Tarquin l'Ancien (34.1: traditionnellement 616-

579, période de l'urbanisation en Latium), en précisant que les peuples menés par Bellovèse transitent par le pays tricastin et, après un détour par Marseille pour régler un problème avec les Ligures Salyens, passent en Italie – c'était, ajoute Tite-Live, la première fois qu'on se heurtait aux Alpes et elles tinrent longtemps «les Gaulois effrayés, comme enfermés entre ces chaînes qui barraient le ciel». Cependant ils finissent par traverser par «les cols des Taurins» et défont les Etrusques sur le Tessin avant de s'installer par vagues.

Bocquet (1991, 140-143), tente une synthèse à partir de l'époque antérieure: «Si les contacts avec l'Italie ont commencé dès la fin de l'âge du Bronze avec la plaine du Pô et l'Etrurie, à la fin du VIII^e siècle les marchés s'élargissent au Picenum (La Motte d'Aveillans, Habère-Lullin, Ubaye), à Este (Chavignières), à Golasecca (Villarodin, Montdenis) et à l'Italie centrale (Pralognan, Jussy, Moirans, Bourg d'Oisans, Guillestre).» Il n'en admet pas moins la vulgate de l'installation des Etrusques dans la plaine padane à l'époque du Hallstatt C, et sa carte (fig. 26) est trop schématique pour faire ressortir la richesse des circuits. Mais cette contribution, fondée sur des découvertes pour la plupart bien documentées, apporte d'intéressantes nuances à un schéma qui reste globalement assez voisin de celui de Pauli.

Il ressort de ces 3 points de vue que le synchronisme établi entre la fondation de Marseille, le règne de Tarquin l'Ancien, et l'installation d'Etrusques et de Gaulois dans la vallée du Pô ne peut pas être fortuit. Eliminons du texte de Tite-Live ce qui relève d'explications traditionnelles et trop faciles: les déplacements massifs de peuples et la fondation de Mediolanum; les noms ethniques, bien qu'ils correspondent à ceux de l'invasion du début du IV^e siècle av. J.-C., ne sont pas pour autant inintéressants, car Sénon, Bituriges, Eduens, Carnutes, Aulerques et Arvernes de la première vague sont des peuples dans les *civitates* historiques desquels les objets étrusques ne font pas défaut, y compris des objets du VII^e siècle av. J.-C. comme les fibules de Bourges. L'écart chronologique reconnu, mais minoré par Tite-Live, avec les deuxième et troisième vagues, déconseille d'étendre l'explication aux Cénomans, Lingons et Boïens, ainsi qu'au gros du contingent sénon censé arriver en dernier. Retenons que Tite-Live, ou sa source, Timagène ou Cornelius Nepos, reflète dans cette narration conventionnelle un commerce de quelque importance, comme l'avait déjà bien vu Jean Bayet (édition de Tite-Live V, 1954, 158), suivi sur ce point par P. von Eles (1968, 186); c'est le télescopage entre ce commerce du VI^e siècle av. J.-C. commençant, l'invasion du IV^e siècle av. J.-C. et le souvenir de la migration des Helvètes en 58 av. J.-C. qui justifie ce texte hétérogène.

Il est d'ailleurs possible aussi que des convois de denrées, qu'on n'imagine pas sans escorte, aient causé assez d'impression dans les communautés locales pour donner naissance à des récits d'invasions. Si l'idée exprimée plus haut sur la signification des fibules est valide, elle exclut de toute façon que les commerçants aient constitué une compo-

sante minoritaire de la population; et encore de nos jours, à l'échelle d'un hameau de haute montagne, 10 randonneurs descendant d'un col peuvent passer pour une troupe.

Ancienneté et permanence des trafics mixtes

Trois éléments, les sources littéraires, les découvertes archéologiques et la vraisemblance économique, convergent ainsi vers quelques conclusions que j'avancerai avec précautions. La première est que le *lucumon*, ou le négociant, d'une ville étrusque qui attend de l'étranger l'apport d'une denrée vitale pour ses concitoyens, et rémunératrice pour lui, ne va pas en laisser l'acheminement au hasard: les circuits d'approvisionnement seront donc contrôlés et démultipliés, et tout naturellement, dans la mesure du possible, on ne fermera jamais complètement l'une des deux hypothèses, terrestre ou maritime; plus encore, on s'arrangera pour avoir plusieurs sites d'acquisition et plusieurs itinéraires possibles: il s'agit donc de ménager plusieurs lignes d'intermédiaires et de peuplades susceptibles d'intercepter les convois, ce qui explique une diffusion de produits italiens somme toute largement dispersée à distance des voies de passage proprement dites. Ajoutons que le vin, à partir du Hallstatt C, semble avoir joué un tel rôle social dans les principautés celtiques qu'il y avait un intérêt réciproque à ce que les voies fussent toujours ouvertes et le commerce régulier.

C'est peut-être plus comme sites d'approvisionnement éventuels, à n'utiliser qu'en cas de rupture d'une source plus commode, qu'ont été prospectés des sites aussi lointains que les salines de Marsal ou les gisements stannifères de l'embouchure de la Loire. N'oublions pas que l'accès aux ressources minières de la Péninsule italienne est une affaire politique, et que Rome eut à époque historique, et sans doute avant (n'a-t-on pas affirmé qu'Ostie avait été fondée dès Ancus Martius, à la fin du IX^e siècle av. J.-C., alors que les salines du Tibre étaient encore, logiquement, contrôlées par les Villanoviens de Véies?), l'habitude de confisquer, exploiter ou faire fermer les mines des pays soumis. L'Espagne et la Macédoine sont des exemples bien connus de cette politique, mais qui ne font que reproduire à grande échelle ce qui s'était fait localement à mesure que la Péninsule se soumettait.

Deuxième conclusion: si des trajets commerciaux sont restés ouverts avec leurs variantes et leurs solutions de repli, il est insoutenable de penser que les routes alpines n'aient été explorées qu'à la fin du VI^e siècle av. J.-C. On l'a vu, l'excursus de Tite-Live remonte d'un siècle cette colonisation, qui d'ailleurs n'en était pas une: les proto-Villanoviens d'Italie padane sont des proto-Etrusques comme ceux d'Etrurie propre et de Campanie (on a trop tiré argument de la fouille d'un comptoir fluvial sur l'Arno, Marzabotto, créé à la fin du VI^e siècle av. J.-C.: plutôt que d'un mouvement étrusque général vers la plaine padane, cette fondation semble plutôt l'expression d'une concurrence entre Clusium et Vulci). L'apport en Gaule d'objets orientalisants et même

villanoviens, comme les fibules *a drago* à disque terminal trouvées près de Nîmes et le long du Rhône, ainsi probablement que dans le Jura (Adam *in*: «Etrusker außerhalb Etruriens»), indique une coexistence des voies maritimes et terrestres dès le VIII^e siècle av. J.-C. A cette période, Bronze final III = Ha B3/C1 pour nous, où ces fibules remontent du littoral méditerranéen, la Savoie et le Dauphiné démontrent la perméabilité des cols; et en ce sens, l'apport de Bocquet (1991, 151), qui (contre Pauli 1991, 302, lequel ne lui attribue un rôle qu'à partir du Ha D), met en évidence des importations depuis le Tessin à partir du milieu VIII^e siècle av. J.-C., est fondamental. Le Jura, qui reçoit contemporanément des fibules nord-italiques par les Alpes et de la céramique grecque et massaliète par le Rhône et soit l'Ain, soit la Saône et le Doubs, symbolise mieux que toute autre région la coexistence des deux types d'itinéraires. Mais en plus de Montmorot et du Britzgyberg qui associent des artefacts de ces deux origines, il faut maintenant citer les sites de Bragny, au confluent de la Saône et du Doubs, et de Gorge de Loup à Lyon qui comportent en outre du matériel d'origine tessinoise: preuve indubitable qu'en des endroits bien précis de Gaule, on se fournissait au Ha C/D en utilisant les deux voies à la fois, et que seule la nature des marchandises faisait préférer le transport aquatique pour le vin et ses conteneurs fragiles, et le cheminement terrestre pour les objets légers et solides.

Troisième remarque: les points de départ des marchandises transportées d'Italie en Gaule sont divers; les points d'arrivée aussi. Bouloumié semble avoir drastiquement simplifié son schéma en ramenant tout le commerce à un hypothétique monopole vulcien; c'est oublier d'une part que les principaux adversaires des Phocéens – que la légende les accuse d'avoir lapidés – et les détenteurs d'une thalassocratie, même exagérée par les sources antiques, au VI^e siècle av. J.-C. sont les Cérètes, les seuls à posséder trois ports dont l'activité est relativement bien connue (y compris l'installation à Pyrgi de Grecs qui avaient leur sanctuaire propre, et l'existence de traités économique-religieux dont témoignent les textes punique et étrusque des fameuses feuilles d'or); archéologiquement, on distingue assez bien le *bucchero* cérite pour établir que Caere en exporte en Espagne, en Tunisie et en Gaule. Il faut aussi faire une place à Vetulonia dont un certain nombre de produits est connu en Gaule: le brûle-parfums d'Appenwihr, le plat à marli décoré de bossuettes de Chavéria, les phiales d'Appenwihr, Kastenwald, tumulus 1, de Poiseul-la-Ville, la Perrière, tumulus 3, de Francfort, Stadtwald, tumulus 12, et un exemplaire encore inédit de Lyon, communiqué par Michel Feugère.

Il faudrait aussi, mais ici les lieux de production des fibules restent trop mal connus pour permettre des attributions, faire une place aux productions propres de Bologne et sans doute de bien d'autres centres étrusques padans, actuellement obnubilés par l'amélioration des typologies tessinoises. L'Italie méridionale grecque, où fut fabriqué le cratère de Vix, ne doit pas être négligée non plus, qu'il y ait

ou non un intermédiaire étrusque dans la transmission de ses produits. Enfin, si l'on redescend vers l'époque laténienne, se pose l'irritant problème de la petite statuaire italique, dont les centres de production se situent en Ombrie, Picenum, Etrurie, Latium, Emilie, mais dont les circonstances de découverte en Gaule restent le plus souvent très suspectes.

Les exemples irréfutables de ces communications entre zones précises sont pour le moment peu nombreux: à Saint-Julien-Montdenis (73), une fibule à côtes et pendentifs à chaînettes (Bocquet 1991, 118-119, fig. 13 B 5-6) est rigoureusement semblable à plusieurs exemplaires de Cà Morta et Golasecca même (Von Eles Masi 1986, 305-410, en particulier. 397 A-B, 401-406, et localement deux exemplaires à étrier et ardillon bruts de démoulage: 350-351); mais la barrette qui l'accompagne, malgré les pendentifs à lunettes, serait plutôt d'inspiration que de fabrication tessinoise, la technologie des chaînettes étant différente. A la Motte d'Aveillans (38), ce sont des pendentifs en massue d'un type dont on connaît le moule à Sirolo dans le Picenum (Bocquet 1991, 126-127, fig. 17.15). Les autres exemples cités par Bocquet sont moins nets. Du Petit-Saint-Bernard proviendrait un moule de miroir (Genève, Musée d'art et d'histoire N° 7480), dont l'iconographie correspond à des miroirs à relief du IV^e siècle av. J.-C. d'Etrurie septentrionale et pourrait provenir précisément de la région de Florence (*Répertoire* IV, à paraître). Et, bien sûr, la majorité des cenochoés et des *stamnoi* a été produite à Vulci. Mais le plus souvent, l'on doit se contenter de constater la présence d'objets italiques, ou nord-italiques, sans plus de précisions, en des endroits divers du continent. On voit donc que le commerce à longue distance est une réalité foisonnante qui ne se satisfait pas d'approximations simplificatrices: pas de voies ouvertes un beau jour et bénéficiant aussitôt d'une exclusivité, pas non plus de voies définitivement refermées par la fondation d'une ville-verrou.

Ce qui est enfin certain est qu'il faut distinguer deux types de relations pour ce qui concerne le Jura et le Plateau suisse: d'une part les relations à longue distance qui viennent d'être évoquées; de l'autre les échanges à l'intérieur d'une zone plus restreinte où les caractères de la culture matérielle se retrouvent communément de part et d'autre de la ligne de crêtes: grosso modo le Tessin étendu aux régions proches – avec des types qui ne dépassent pas le Tessin au sens strict (Dunning 1991, 370) et d'autres zones de communication courte comme Grisons - Haut-Adige (Pauli 1991, 302). De ce point de vue, s'il faut parler de frontières, aussi bien autour des zones restreintes que des zones étendues, ce sont plutôt les fleuves que les chaînes montagneuses qui les matérialisent, et il faudrait parler d'une communauté étendue du Rhône au Pô.

D'une manière générale, comme on l'a dit en commençant, le projet de *Répertoire* a déjà permis de clarifier quelque peu certains problèmes et de nuancer des théories trop simplificatrices pour découvrir le foisonnement et la

complexité des contacts. Mais il reste nombre de questions que nous ne faisons encore qu'entrevoir, et avant les 4 ou 5 ans qui seront encore nécessaires pour étendre l'enquête aux régions programmées, il serait prématuré de généraliser à partir d'un nombre restreint d'exemples ponctuels.

Richard Adam
UMR 126/4
Etruscologie et Antiquités italiques
45, rue d'Ulm
F-75230 PARIS Cedex 05

BIBLIOGRAPHIE

Cunliffe 1988: CUNLIFFE (B.). – Greeks, Romans and Barbarians; Spheres of Interaction. Londres, 1988.

Doro 1969: DORO (A.). – Origines des trafics à travers les Alpes jusqu'à l'époque protohistorique. In: Colloque sur les Cols alpins. Bourg-en-Bresse, 1969, pp. 35-37.

Dunning 1991: DUNNING (C.). – Parures italiques sur le Plateau suisse. In: Duval (A.) éd., Les Alpes à l'Age du Fer. *RAN, suppl.* 22, 1991, pp. 367-377.

Gambari 1991: GAMBARI (F.M.). – Commerce étrusque et relations transalpines de l'Italie nord-occidentale au VI^e siècle avant notre ère. *Ibid.*, pp. 401-414.

Janin 1969: JANIN (B.). – Cols et circulation transalpine dans les Alpes occidentales: le rôle des conditions naturelles. In: Colloque sur les Cols alpins. Bourg-en-Bresse, 1969, pp. 7-23.

Millotte 1969: MILLOTTE (J.-P.). – Les Cols dans la Préhistoire. *Ibid.*, pp. 25-34.

Monnier 1969: MONNIER (M.-P.). – Exploitation littéraire du thème des Alpes dans l'Antiquité. *Ibid.*, pp. 39-43.

Pauli 1991: PAULI (L.). – Les Alpes centrales et orientales à l'Age du Fer. In: Duval (A.) éd., Les Alpes à l'Age du Fer. *RAN, suppl.* 22, 1991, pp. 291-311.

Peyer 1991: PEYER (S.). – L'Age du Fer en Valais; I: de l'époque de Hallstatt à La Tène moyenne. *Ibid.*, pp. 333-355.

Philippe 1990: PHILIPPE (J.-M.). – Picardie, Nord-Pas de Calais, Normandie. In: Répertoire des importations étrusques et italiques en Gaule, II. Tours, 1990, pp. 35-66.

Ricq-De-Bouïard 1990: RICQ-DE-BOUARD (M.). – Haches en dolérite et outils en eclogite; Pétrographie et courants d'échanges au Néolithique. In: Les mystères de l'archéologie. Lyon, 1990, p. 199.

Schmid-Sikimić 1991: SCHMID-SIKIMIĆ (B.). – L'Age du Fer dans le canton des Grisons. In: Duval (A.) éd., Les Alpes à l'Age du Fer. *RAN, suppl.* 22, 1991, pp. 379-399.

Von Eles-Masi 1986: VON ELES-MASI (P.). – Le fibule dell'Italia settentrionale. *PBF*, XIV, 3. Munich, 1986.

La place du Jura franco-suisse dans l'économie-monde méditerranéenne au Premier âge du Fer: essai de modélisation

Patrice BRUN

L'ARCHÉOLOGIE prétend fort justement être une des sciences humaines. En tant que discipline scientifique, elle ne peut se passer de théorie, notamment de ces outils de recherche indispensables que sont les modèles. Toutes les autres sciences ont connu, au début de leur existence et au cours de leur professionnalisation, un développement inévitable de leur appareil théorique. Dans notre discipline l'évolution s'opère lentement certes, mais tout aussi inéluctablement. Certains modèles sont déjà constamment sollicités, même si les auteurs n'en sont pas toujours conscients.

Jusqu'à présent, l'archéologie n'a pas encore eu la maturité suffisante pour générer ses propres modèles. Ils viennent donc tous d'autres sciences. Parmi eux, le modèle de l'économie-monde méditerranéenne permet de proposer un système d'explication cohérent pour l'ensemble des données très disparates du Premier âge du Fer (Brun 1987) (fig. 1). A la demande des organisateurs de ce colloque, je vais tenter, ici, d'examiner la façon dont le Jura franco-suisse s'inscrit dans ce modèle.

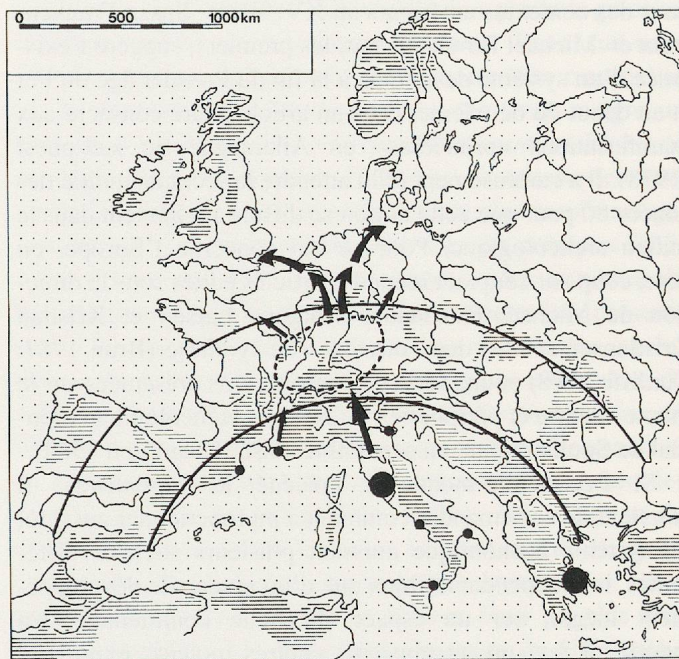


Fig. 1. Représentation schématique de l'économie-monde méditerranéenne au Premier âge du Fer. Grosses pastilles = Grèce et Etrurie; petites pastilles = principaux comptoirs et colonies grecs; arcs de cercles = limites entre les trois zones concentriques du système; pointillés = culture du Jura (zone des principautés celtiques); flèches = principaux flux de la demande méditerranéenne vers les zones périphériques.

LA NOTION D'ÉCONOMIE-MONDE

L'origine du concept

Immanuel Wallerstein a développé la notion d'économie-monde en 1974 dans le premier volume d'un ouvrage consacré à l'évolution du système capitaliste (traduction française en 1980). Pour lui, une économie-monde, «c'était un système *mondial*, non parce qu'il s'étendait au monde entier, mais parce qu'il était plus vaste que toute unité politique juridiquement définie» (...) et «parce que le lien fondamental réunissant les parties du système était d'ordre économique (...)» (Wallerstein 1980, 19). Il faisait naître ce système à la fin du XV^e ou au début du XVI^e siècle de notre ère, en liaison étroite avec l'avènement du capitalisme.

Fernand Braudel partageait avec le chercheur américain

une grande complicité intellectuelle. Il précisait cependant: «Nos points de vue, pour l'essentiel, sont identiques, même si, pour Immanuel Wallerstein, il n'y a d'autre économie-monde que celle de l'Europe, fondée à partir du XVI^e siècle seulement, tandis que pour moi, bien avant d'avoir été connu par l'homme d'Europe dans sa totalité, dès le Moyen Âge et dès même l'Antiquité, le monde a été divisé en zones économiques plus ou moins centralisées, plus ou moins cohérentes, c'est-à-dire en *plusieurs* économies-mondes qui coexistent» (Braudel 1985, 87). Ainsi, par-delà un accord profond sur l'existence de ce type d'organisation et sur sa structure formée de trois zones concentriques hiérarchisées: un centre, une semi-périphérie et une périphérie, il y a une

divergence de vue sur son origine; une divergence non négligeable pour les protohistoriens. Braudel écrit ailleurs: «Il y a eu des économies-mondes depuis toujours, pour le moins depuis très longtemps» (...) «En descendant le cours de l'histoire avec des bottes de sept lieues, nous dirions de la Phénicie antique qu'elle fut, face à de vastes empires, l'esquisse d'une économie-monde. De même Carthage au temps de sa splendeur. De même l'univers hellénistique. De même Rome à la rigueur» (Braudel 1979, 14). En bref, pour Wallerstein l'économie-monde est par essence capitaliste *stricto sensu*, tandis que pour l'historien français, l'économie-monde a largement précédé le capitalisme et n'entretient donc pas avec lui un lien de causalité direct.

Comme Braudel, des archéologues ont utilisé ce modèle pour des contextes antérieurs au XV^e siècle. Susan Frankenstein et Michael Rowlands ont, les premiers, suggéré l'existence d'un système de ce type à la fin du Premier âge du Fer et au début du deuxième, dans un article phare consacré aux manifestations «princières» en Allemagne du sud-ouest (1978). Il a curieusement fallu attendre la seconde moitié des années 80 pour que cette notion se diffuse réellement dans le milieu archéologique. Pour ce qui concerne l'Europe, on note, coup sur coup, un recueil d'articles édités sous la direction de Michael Rowlands, Mogens Larsen et Kristian Kristiansen (1987) deux ouvrages de synthèse (Brun 1987; Cunliffe 1988) et une série de contributions présentées sur le thème «centre et périphérie» au congrès archéologique mondial de Southampton, en septembre 1986 (Champion 1989).

Si l'économie-monde a précédé le capitalisme, il convient de se demander comment a pu fonctionner aussi tôt un système économique unissant plusieurs sociétés différentes, interdépendantes bien que d'un niveau de développement inégal, sur un espace d'échelle continentale. En théorie, il faut un ou plusieurs centres moteurs exprimant loin une demande en produits non disponibles sur place, des nœuds intermédiaires pour relayer ce trafic sur d'aussi longues distances et un système d'échange performant malgré l'absence de monnaie.

L'économie des biens de prestige et les partenaires du système

Au début du premier millénaire avant notre ère, un système d'échange souple et efficace est en place depuis bien longtemps. Il s'agit de l'échange de dons que l'on appelle plus couramment l'économie des biens de prestige (Mauss 1923/24). Les récits ethnographiques ou antiques offrent maints exemples de scènes où un personnage important offre solennellement à un rival des biens précieux. Il s'agit en fait d'un défi, l'autre ne pouvant refuser ce don. La règle veut qu'il réponde par un contre-don de valeur égale ou supérieure. S'il en est incapable, il s'avoue vaincu et perd son rang. Il s'agit donc d'un véritable système de classement social. Un chef Kwakiutl, dit Mauss, «ne conserve son autorité sur sa tribu et sur son village, voire sur sa famille, il ne maintient son rang entre les chefs, nationalement et internationalement, que s'il prouve qu'il est hanté et favorisé des

esprits et de la fortune, qu'il est possédé par elle et qu'il la possède; et il ne peut prouver cette fortune qu'en la dépensant, en la distribuant, en humiliant les autres, en les mettant à l'ombre de son nom» (...) «Ainsi on fait progresser soi-même et sa famille sur l'échelle sociale» (Mauss 1923-24, 35). Tout le système du don est résumé dans cette phrase; son mode de fonctionnement comme son principe de légitimité: il n'est pas imposé par la force, il s'impose par sa logique religieuse, la réussite ne pouvant émaner que de la protection divine, souvent par l'intermédiaire d'un ancêtre fondateur héroïsé. Les exemples ethnographiques abondent. En fait, il n'est pas une société hiérarchisée qui ne pratique cette forme de transfert des biens comme des statuts. Les textes anciens en attestent aussi l'existence de la Chine au Pérou, en passant par l'Europe celtique.

Comme elle en précède largement la mise en place, l'économie des biens de prestige ne suffit donc pas pour que se forme une économie-monde précapitaliste. Celle-ci exige aussi une hiérarchie de partenaires ordonnés spatialement. J'ai proposé de voir dans une série d'indices archéologiques propres à la période du Bronze final IIb-IIIa (Ha A2-B1), les témoins d'une crise profonde des approvisionnements et, par conséquent, des structures sociales. Celle-ci aurait entraîné, au début du premier millénaire, un changement profond du mode d'organisation des sociétés, aussi bien en Europe méditerranéenne qu'en Europe tempérée (Brun 1984; 1988a). La tendance générale s'est effectuée dans le sens d'une différenciation sociale plus accentuée et d'une stabilisation territoriale appuyée sur des pôles centraux souvent fortifiés. En Grèce puis en Italie, ce processus s'est cristallisé très vite dans une forme urbaine. Cette forme de centralisation politique, économique, démographique a logiquement généré un élargissement progressif de l'aire d'acquisition, non seulement pour la subsistance de ces concentrations humaines, mais aussi pour bien d'autres commodités plus sociales que strictement économiques: artistiques, architecturales, artisanales, etc.

Dans la zone nord-alpine, c'est aussi entre 900 et 600 avant notre ère que la documentation archéologique permet de situer l'émergence de nouveautés économiques susceptibles de permettre, hors des gisements de cuivre, d'étain, d'or ou d'ambre et à l'écart des voies de circulation de ces matières premières particulièrement prisées jusqu'alors, un enrichissement, base potentielle d'une stabilisation et d'un renforcement du pouvoir (Brun et Pion à paraître). Il s'agit d'abord de l'adoption de la métallurgie du fer dont la contrainte n'est plus la localisation des matières premières mais la quantité de combustibles. Il s'agit aussi de la spécialisation dans l'élevage de certains animaux comme le porc ou le mouton. Il s'agit encore de l'exploitation à grande échelle du sel par évaporation à partir de sources salées ou par la technique des briquetages. Il s'agit enfin de la mise au point du métier à tisser à quatre barres de lisse. Ces éléments, parfois conjugués, offrent à un nombre beaucoup plus grand de chefs locaux la possibilité d'exercer un contrôle direct sur la production et l'exportation lointaine de biens de prestige: armes en fer, blocs de sel, vêtements et tentures de

luxes en laine, salaisons. On peut penser que certains chefs ont trouvé là les moyens économiques nécessaires à la stabilisation de leur emprise territoriale et de leur pouvoir dynastique.

Ainsi, une fraction du travail de subsistance, surtout dans les secteurs de l'élevage et du tissage, serait dès lors dévolue à la sphère du prestige. Tandis qu'auparavant la plupart des biens de prestige étaient exotiques pour la majorité des communautés, des ressources locales pouvaient dorénavant et un peu partout être produites spécialement pour alimenter la stratégie de pouvoir des dominants. Il convient de préciser qu'un bien change presque de nature en entrant dans la sphère du prestige, tant il se charge de symboles sociaux. Il devient, par définition, inaccessible au commun des mortels. C'est en ce sens que la limite entre la sphère du prestige et celle de la subsistance doit rester étanche; un objet ne peut être de prestige que dans la sphère du prestige. Avant d'y pénétrer, il n'est guère plus que de la matière mise en forme. Il ne peut en sortir que par une déformation, une destruction, ou une transformation radicale; ainsi, un fragment d'épée récupéré pour la refonte a perdu toute valeur sociale, aussi ne peut-il en aucun cas être qualifié de bien de prestige. N'étant porteur de prestige que pour certains, un tel bien perd sa valeur sociale en devenant accessible à quiconque; auquel cas, c'est bien entendu le rang social lui-même qui s'en trouverait dévalué. Tous les témoignages montrent évidemment le soin jaloux que les dominants prennent partout pour éviter les dérognations à cette règle.

La modification qui semble s'être produite alors ne pouvait manquer d'engendrer de profondes conséquences dans les rapports sociaux au sein même de chaque communauté. C'est en effet une partie importante de la force de travail qui était ainsi détournée de la subsistance collective pour fournir aux chefs les produits secondaires nécessaires au maintien, sinon à l'élévation, de leur rang. Il y a lieu de situer là un changement qualitatif fondamental; ce dont témoignaient déjà les nombreux indices qui m'avaient amené à relancer la proposition non suivie d'E. Vogt et ses élèves (Vogt 1971; Ruoff 1974) d'inclure le Bronze final IIIb ou Hallstatt B2/3 dans l'âge du Fer (Brun 1984). On peut penser que certains des centres qui ont profité de ces opportunités ont pu constituer les relais nécessaires pour drainer vers les cités méditerranéennes les produits demandés.

L'origine de l'économie-monde méditerranéenne

Au total, c'est dans l'urbanisation qu'il convient, me semble-t-il, de voir une des causes essentielles de la formation d'une économie-monde, donnant ainsi raison à Braudel contre Wallerstein. La rapidité d'élargissement d'une économie-monde dépend ensuite, logiquement, de la capacité des formations sociales périphériques à générer les relais économiques, donc, dans des sociétés encore relativement simples où toutes les dimensions sociales sont étroitement imbriquées, les noyaux socio-politiques nécessaires à la circulation des biens demandés. En Europe, la base locale nécessaire au développement de ces relais périphériques se

met en place, comme on vient de le voir, simultanément à l'émergence de villes; il s'agit de ces petits territoires stables, politiquement autonomes, dont le meilleur exemple se situe peut-être dans la Combe d'Ain.

Les prémices de l'économie-monde méditerranéenne se manifestent dès le VII^e siècle avant notre ère, surtout en Europe centrale, et s'affirment dans le courant du VIII^e siècle. Parmi les manifestations les plus spectaculaires, figurent non seulement les riches tombes de Hallstatt (Kromer 1959), mais aussi les tombes à char de Bohême et de Bavière (Kossack 1954) et la tombe découverte plus récemment à Mitterkirchen, en Autriche, sur la rive nord du Danube (Pertlweiser 1987). On reconnaît dans quelques-unes de ces tombes riches des pièces importées du nord de l'Italie et de la Slovénie, ainsi que de l'ambre balte. Les produits grecs ou étrusques demeurent exceptionnels, mais l'axe sud-nord liant la péninsule italique à la Baltique est bien matérialisé par la répartition des fibules-lunettes. Au total, malgré un trafic encore difficile, où les intermédiaires sont multiples, le fonctionnement du système d'échanges transeuropéen suscite le développement de pouvoirs locaux plus nombreux qui se manifestent de façon ostentatoire dans les pratiques funéraires. Notons ici que la riche tombe à char féminine de Mitterkirchen, datée du VII^e siècle avant notre ère, présente toutes les caractéristiques structurelles des tombes «princières» du siècle suivant plus à l'ouest et, en particulier, de celle de Vix plus récente d'un siècle au minimum. Dépourvue d'importation grecque ou étrusque, elle constitue un argument supplémentaire pour refuser de voir dans les tombes «princières» celtiques les indices d'un emprunt du *symposion* par les chefs barbares. La coutume du banquet, intimement liée au système du don, est commune aux élites sociales européennes depuis le Bronze final au plus tard (Brun à paraître). Les signes annonciateurs du phénomène princier sont aussi présents dans le groupe des cultures occidentales du complexe nord-alpin: autour de Saxon-Sion en Lorraine (Olivier 1988), ou à Ins sur le Plateau suisse (Drack 1958b; 1989).

La cristallisation de l'économie-monde méditerranéenne

Le processus s'est encore accentué au début du VI^e siècle av. J.-C., avec le développement des cités étrusques et leur intérêt croissant pour la partie occidentale du complexe nord-alpin. La demande exprimée par les comptoirs phocéens, installés depuis quelques dizaines d'années en Provence, s'est enfin ajoutée à celle des étrusques pour créer un trafic d'un volume et d'une régularité tels que certaines dynasties celtiques ont pu prendre un avantage décisif et relativement durable dans les compétitions de dons. C'est très vraisemblablement ainsi qu'elles ont pu élargir leur pouvoir territorial sur un rayon de 50 km en moyenne (Brun 1988b).

Une telle étendue est difficile à contrôler physiquement par un individu, car les limites de son territoire se trouvent à plus d'une journée de marche. Un niveau hiérarchique inter-

médiaire s'avère donc indispensable à une bonne gestion. Probablement d'anciens égaux et leurs successeurs sont-ils devenus les subordonnés du «prince» afin de relayer sa politique. Il convient donc d'imaginer ces chefs subalternes installés à 25 ou 30 km du centre, c'est-à-dire à une journée de marche. Le «prince» doit surtout être capable de garantir la sûreté du trafic à travers son territoire pour conserver sa place dans le réseau d'alliance établi avec les souverains voisins.

C'est au VI^e siècle avant notre ère que l'économie-monde méditerranéenne a atteint sa forme canonique en trois zones concentriques hiérarchisées. Les principautés celtiques correspondaient à la deuxième auréole. La répartition des biens de prestige d'origine méditerranéenne révèle les dimensions du système: depuis les dynamiques cités du sud de l'Etrurie, il s'étend jusqu'à environ 1500 km vers le nord, c'est-à-dire 50 jours de marche à une moyenne de 30 km par jour. Les résidences princières celtiques se situent entre 600 et 800 kilomètres de ces cités, à mi-chemin, soit entre 20 et 27 jours de marche.

Comme le remarquaient I. Wallerstein et F. Braudel, l'espace possède une logique contraignante. Le vaincre réclame de l'énergie et du temps. Ainsi, exprimer une distance à l'aide du système métrique ne constitue qu'une

approximation commode, car l'espace n'est pas plan et les moyens de transport peuvent varier. La durée reflète mieux ces contraintes et, en particulier certains seuils dont il demeure difficile de s'affranchir. Ce n'est probablement pas un hasard si pour parcourir l'espace de l'empire romain, ou celui de l'économie-monde en 1939, il fallait le même temps: 40 à 60 jours (Wallerstein 1974). L'histoire universelle montre qu'aucun système autonome, notamment aucun empire, n'a pu durablement outrepasser cette limite.

La tripartition fonctionnelle de l'économie-monde tient probablement aussi à l'existence de seuils intermédiaires nécessitant des relais. On a vu qu'il en allait ainsi au-delà d'un jour de marche pour gérer un territoire autonome. On sait que le seuil d'une heure de marche correspond à la taille moyenne des finages traditionnels et que la rentabilité agricole décroît fortement lorsque l'on cultive des champs situés à plus d'un kilomètre de la ferme. Tous ces paliers, qui demandent à chaque fois des moyens techniques ou humains supplémentaires pour être franchis, représentent autant de principes organisateurs de l'espace humain et lui confèrent son apparence fractale, depuis le paysage de Thünen (1875) jusqu'à l'économie-monde en passant par les principautés et la structure interne de chacun des trois cercles du système global.

LE JURA FRANCO-SUISSE DANS L'ÉCONOMIE-MONDE MÉDITERRANÉENNE

Le cadre chrono-culturel

Aucune rupture typologique nette ne se distingue à l'intérieur d'une période couvrant le Bronze final IIIb et le Hallstatt ancien (Ha B2/3 et Ha C). Une évolution du mobilier se discerne certes à l'intérieur de cette période mais sans remettre en cause son homogénéité globale; et surtout, dans l'état actuel des connaissances, il n'y a pas plus de raisons de la subdiviser en 2 étapes plutôt qu'en 3 ou 4 (Brun 1984; 1986). L'important gonflement de la documentation ne permet toujours pas de contredire ce jugement. Ce constat typologique et le repérage des changements plus structurels qui se produisent à partir du IX^e siècle avant notre ère m'avaient amené à ranimer la proposition d'E. Vogt, consistant à faire du Bronze final IIIb le début du Premier âge du Fer. La première période du Premier âge du Fer se termine probablement un peu avant 600 avant notre ère (Pilcher *et al.* 1984). La deuxième période semble se terminer vers 450 avant notre ère. Dans le Wurtemberg, des subdivisions ont pu être définies à l'intérieur de cette deuxième période: d'abord une tripartition (Zürn 1952, 1970) en approximativement trois demi-siècles, puis une sériation en cinq étapes (Parzinger 1986) qui pourraient logiquement durer une génération d'une trentaine d'années chacune. Le système français, initié par J.-J. Hatt, n'étant qu'une transcription du système de Reinecke, précisé ensuite par Zürn (1952), Müller-Karpe (1959), Parzinger (1986) pour ce qui nous concerne ici, complique inutilement les choses. C'est pourquoi seul le système allemand sera utilisé dans la suite de l'exposé.

Le Jura franco-suisse et son prolongement souabe forment l'axe topographique de la région où ont émergé les «résidences princières». C'est pourquoi j'ai proposé de la nommer la «culture du Jura» (Brun 1988b). A l'intérieur du groupe des cultures occidentales du complexe nord-alpin, elle est flanquée au nord par la culture de la Marne-Moselle, terme initié par Lorenz (1978). Elle s'en distingue nettement, dès le Ha B2/3, par les styles céramiques et le rite funéraire. Une analyse de la distribution spatiale de certains types d'objets m'a permis de montrer que les groupes culturels repérables à l'intérieur de cette culture du Jura correspondaient aux territoires théoriques des résidences princières (Brun 1988b). L'enracinement de ces entités dans le Ha B2/3-Ha C se manifeste clairement par le fait qu'une résidence princière est attestée à proximité de chacune des zones de concentration des tombes à épée des VIII^e et VII^e siècles avant notre ère (Olivier 1988; Brun à paraître).

Les caractéristiques documentaires

Il importe de préciser d'emblée que le présent article se fonde uniquement sur les données publiées. A travers la littérature archéologique existante, on constate que, dans le Jura, comme dans les autres régions, la connaissance des sites d'habitat souffre de grosses lacunes. Là comme ailleurs, ceux-ci restent difficiles à repérer et seuls les sites de hauteur fortifiés, plus immédiatement identifiables, ont retenu l'attention des fouilleurs.

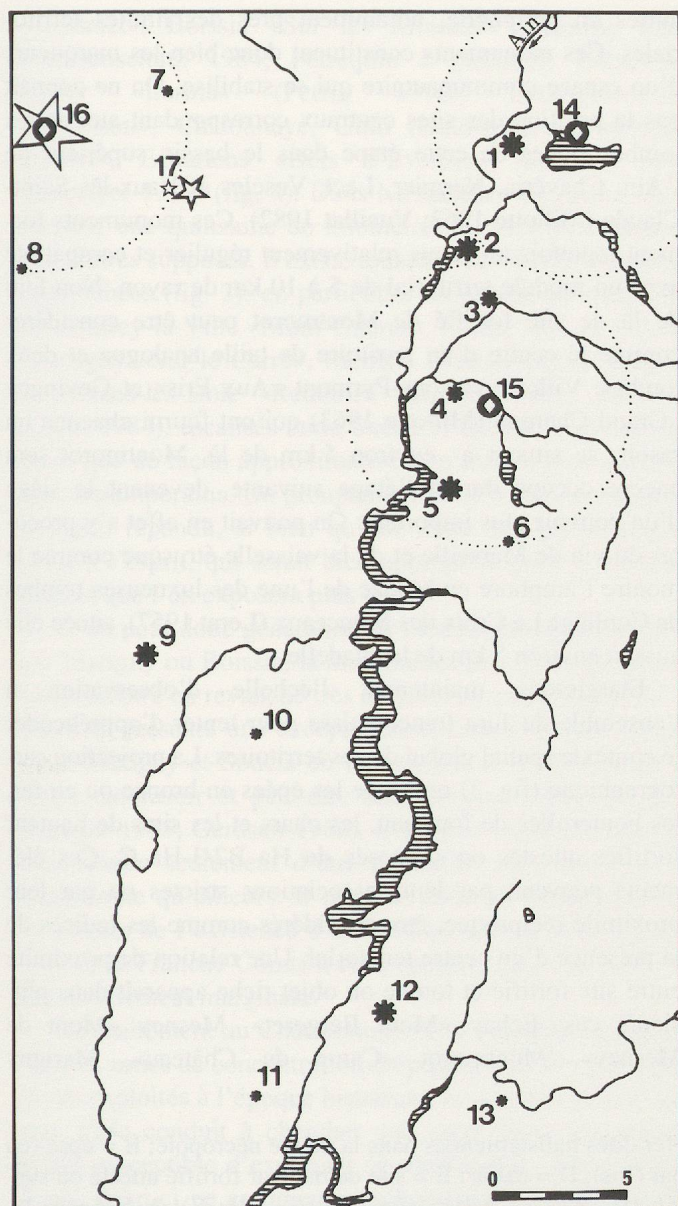


Fig. 2. La Combe d'Ain durant le Ha B2/3-Ha C. Symbole dentelé = tumulus à épée et/ou rasoir; petit symbole = 1 tumulus; moyen symbole = 2 ou 3 tumulus; gros symbole = plus de 3 tumulus; losange cerclé = site de hauteur fortifié; étoile = manifestation d'une croissance du pouvoir au Ha D. (Echelle en km). 1: Marigny «Au Chêne», «Molard du Prince», «Villard» (6 épées, cuirasse?); 2: Doucier-Collondon «Les Crevasses» tum. N° 1, 2, et? (4 épées); 3: Charcier «Sur Glacé» (2 épées); 4: Boissia «Piételle» N° 1, 3 +? (2 épées, rasoir); 5: Barésia «Les Vouaites», «Bas des Vouaites», «Vers» (entre 7 et 11 épées); 6: Soucia «Champ de Chat» (épée); 7: Villeneuve-sous-Pyrmont «Aux Eris» (rasoir); 8: Gevingey «Grand-Champ» tum. F (rasoir); 9: Chavéria «Aux Massettes» N° 2, 3, 4, 9, 11 et 16 (6 épées); 10: Nermier (épée); 11: Vescles (épée); 12: Lect «Vouglans», «Gros Molard» + «?» (3 épées, rasoir); 13: Vaux-lès-Saint-Claude (rasoir); 14: Marigny «le Châtelet» (Ha C et D?); 15: Boissia «Sur les Molards» (Ha C et D?); 16: Montmorot (Ha B et D) (céramique grise monochrome); 17: Conliège «La Croix-des-Monceaux» tum. N° 6 (amphore étrusque en bronze), autre tumulus (bracelet en or).

Les gros moyens exigés par l'exploration de ces sites perchés n'ont cependant été que très rarement mis en œuvre. Ainsi, bien peu sont datés avec la précision souhaitable (Millotte 1963). Notre connaissance repose donc, pour l'essentiel, sur les tumulus. Pour nos devanciers, ces structures étaient en effet plus aisément repérables, plus faciles à explorer, plus immédiatement compréhensibles et d'un profit bien supérieur.

Ces tombeaux ne sont heureusement pas des documents ordinaires. Il s'agit de monuments érigés pour être vus et rappeler, dans le présent et l'avenir, des personnages qui ont joué, dans le passé, un rôle social particulier. Par conséquent, il y a lieu de penser qu'ils possèdent une localisation, une forme, une taille, un contenu hautement significatifs et révélateurs de l'organisation sociale. Contrairement à l'opinion de beaucoup, le manque d'investigation sur l'habitat ordinaire ne résulte pas d'un excès d'intérêt pour les tombes, les chefs ou les «princes», mais d'une mauvaise échelle d'analyse. On ne peut s'en tenir, en effet, à l'échelle du site, qu'il soit funéraire, domestique, très pauvre ou richissime, pour comprendre la société d'une époque donnée. Ce serait comme entreprendre l'étude d'un éléphant avec un microscope; il n'est pas sûr que l'on parvienne à une idée juste de l'animal avant longtemps. Pas plus un campement magdalénien qu'une villa gallo-romaine ne donneront une image suffisante de la société qui les a produits. La bonne échelle d'investigation, c'est la micro-région, car toute science étudie moins des éléments que les relations entre ces éléments. Les programmes de ce type, qui travaillent de fait dans la longue durée, demeurent encore trop peu nombreux; il en existe cependant dans le Jura, dont celui de P. Pétrequin dans la Combe d'Ain (Pétrequin à paraître).

Le Jura franco-suisse pendant le Ha B2/3-Ha C

Le schéma de l'organisation territoriale du Ha B2/3-Ha C, tel qu'il a été proposé dans de précédents travaux utilisant aussi le cadre du modèle de l'économie-monde méditerranéenne, reposait pour une part sur les documents jurassiens (Brun 1987). Il n'est donc pas étonnant qu'un examen, même plus détaillé, en retrouve les caractéristiques générales. Dans le Jura, la documentation est en effet relativement favorable pour saisir la forme et la taille de ces entités territoriales.

Examinons d'abord l'organisation spatiale dans la Combe d'Ain (Pétrequin à paraître) (fig. 2). Sous réserve d'une datation précise, les sites fortifiés de Marigny le Châtelet et Boissia Sur les Molards peuvent être considérés comme des centres territoriaux, du fait de leur morphologie spécifique et de leur association spatiale avec de riches nécropoles tumulaires. Distants de 10 km, ils suggèrent des territoires de 5 km de rayon. Chaque territoire possède plusieurs groupes de tumulus dont certains recèlent une tombe à épée. Ces tumulus tendent à s'aligner le long des pistes parallèles à la rivière. Les tombes à symboles de statut élevé semblent avoir deux types différents de localisation sur le même territoire: les unes se trouvent près du site central, les

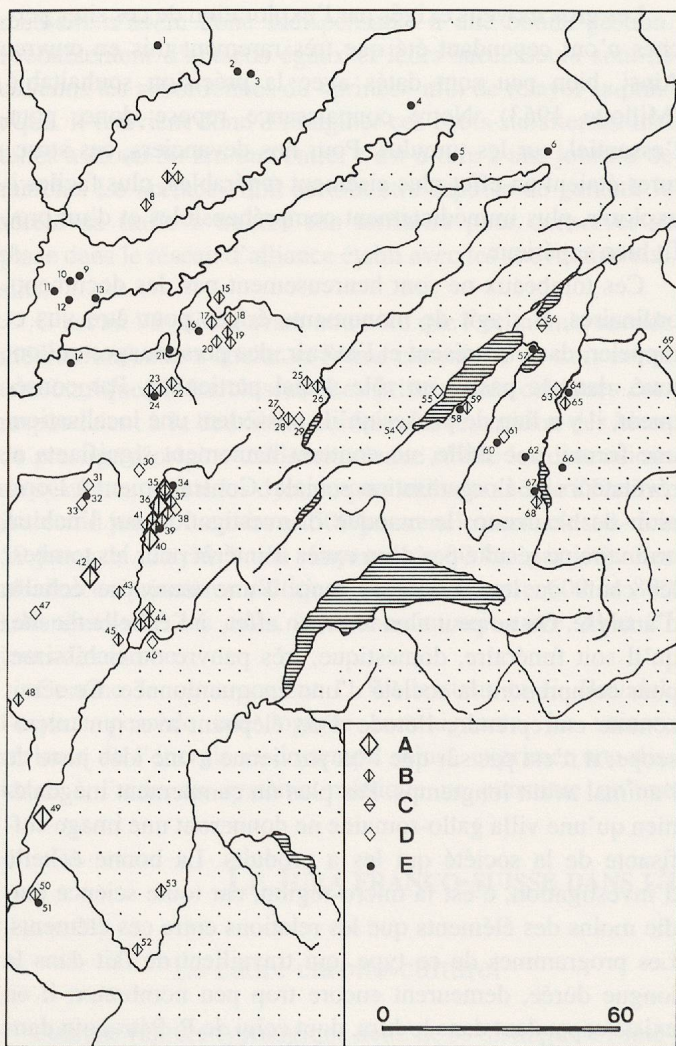


Fig. 3. Le Jura durant le Ha B2/3-Ha C. A = 4 épées en bronze ou en fer dites hallstattiennes dans la même nécropole; B = épée (ou bouterolle de fourreau) en bronze ou en fer dite hallstattienne; C = char (Ins); D = rasoir; E = site de hauteur fortifié attesté ou supposé. (Echelle en km). 1: Bourguignon-lès-Morey «Roche de Morey» (Ha B); 2: Chariez «En Châtey» (Ha B); 3: Echenoz-la-Méline «Cita» (Ha B); 4: Desandans «Au Mont» (Ha B?); 5: Roches-lès-Blamont «Châtillon» (Ha B); 6: Cornol «Mont Terri» (Ha B); 7: Bucey-lès-Gy (2 épées) «Fresse», «Les Cariottes»; 8: Charcenne «Mont Chèvrefeu» (épée); 9: Montmirey-la-Ville «Le Mont-Guérin» (Ha B); 10: Frasnay «Roche Tillot» (Ha B?); 11: Chevigny «Sur le Carré» (Ha C ou D); 12: Rainans «La Chaux et le Grand Murger» (Ha B, C ou D); 13: Lavans-lès-Dole «La Redoute» (Ha B ou C); 14: Rahon «Le Mont Ceint» (Ha C ou D); 15: Epeugney «A Mortier» (épée); 16: Echay «Mont Bergeret» et Myon (Ha B et D); 17: Lizine «Au Gros Buisson» tum. N° 1 (épée); 18: Amondans «Au Décret» tum. N° 2 (épée); 19: Amancey «Château Sarrazin» (2 épées) tum. N° 1 et N° 2; 20: Refranche «Essarts Poulets» Tumulus N° 5 (épée); 21: Port-Lesney «Au Crot» (Ha B); 22: Ivory «Les Moidons Sepois» tum. N° 4 (épée); 23: Mesney «Bois de Parancot» (2 épées) tum. N° 1 et 4; 24: Mesney «Mont de Mesney» (Ha B); 25: Chaffois «La Censure» tum. N° 3 (épée); 26: Pontarlier «Sur le Mont» tum. du Champ de tir (épée); 27: Dompierre-lès-Tilleuls «Planquecet» tum. N° 1 (rasoir); 28: Dompierre-lès-Tilleuls «Planquecet» tum. N° 4 (épée); 29: La Rivière-Drigeon «Grand Communal» tum. N° 3 (rasoir); 30: Fay-en-Montagne «Bois de Pareillon» (rasoir); 31: Villeneuve-sous-Pyrmont «Aux Eris» (rasoir); 32: Montmorot (Ha B et D); 33: Gevingey «Grand-Champ» tum. F (rasoir); 34: Marigny «le Châtelet» (Ha C et D?); 35: Marigny (6 épées, cuirasse) «Au Chêne», «Molard du Prince», «Villard»; 36: Doucier-Collondon (4 épées) «Les Crevasses» tum. N° 1, 2, et?; 37: Charcier (2 épées) «Sur Glacé»; 38: Boissia (2 épées, rasoir) «Piételle» N° 1, 3 +?; 39: Boissia «Sur les Molards» (Ha C et D?); 40: Barésia «Les Vouaites», «Bas des Vouaites», «Vers» (entre 7 et 11 épées); 41: Soucia «Champ de Chat» (épée); 42: Chavéria (6 épées) «Aux Massettes» N° 2, 3, 4, 9, 11 et 16; 43: Nermier (épée); 44: Lect (3 épées, rasoir) «Vouglans», «Gros Molard» +?; 45: Vescles (épée); 46: Vaux-lès-Saint-Claude (rasoir); 47: Saint-Amour «Granges de Nom» (rasoir); 48: Bourg-en-Bresse (épée); 49: Château-Gaillard (4 épées); 50: Saint-Romain-de-Jalionas «tumulus Géraud» (épée); 51: Hières-sur-Amby «Larina» (Ha B2-3); 52: Bregnier-cordon (épée); 53: Bellay (épée); 54: Vuiteboeuf (rasoir); 55: Bevaix? «La Béroche» (rasoir); 56: Ins (char); 57: Mont-Vully (Ha?); 58: Estavayer-le-Lac «Châtillon» (Ha?); 59: Estavayer-le-Lac «Châtillon» (épée); 60: Châtonnay (Ha?); 61: Tornay-le-Grand (rasoir); 62: Grenilles «Châtillon» (Ha?); 63: Cordast (rasoir); 64: Guin (Düdingen) «Schiffenengraben» (Ha?); 65: Guin (Düdingen) «Chiemi» (épée); 66: Oberried «La Feyla» (Ha?); 67: Echarlens «Bois d'Everdes» (Ha?); 68: Echarlens «Bois d'Everdes» (1 bouterolle d'épée); 69: Richigen tum. I (chaudron à attaches cruciformes).

autres en périphérie, notamment près des limites territoriales. Ces monuments constituent donc bien les marqueurs d'un espace communautaire qui se stabilise. On ne connaît pas la position des sites centraux correspondant aux autres tombes riches de cette étape dans le bassin supérieur de l'Ain: Chavéria, Nermier, Lect, Vescles et Vaux-lès-Saint-Claude (Millotte 1963; Vuailat 1982). Ces monuments forment toutefois un semis relativement régulier et compatible avec un module territorial de 5 à 10 km de rayon. Non loin de là, le site fortifié de Montmorot peut être considéré comme le centre d'un territoire de taille analogue et deux tombes: Villeneuve-sous-Pyrmont «Aux Eris» et Gevingey «Grand-Champ» (Millotte 1963) qui ont fourni chacune un rasoir, se situent à environ 5 km de là. Montmorot sera encore occupé durant l'étape suivante, devenant le siège d'un pouvoir plus important. On pouvait en effet s'y procurer du vin de Marseille et de la vaisselle étrusque comme le montre l'amphore en bronze de l'une des luxueuses tombes de Conliège La Croix des Monceaux (Lerat 1957), située elle aussi à environ 5 km de la citadelle.

Elargissons maintenant l'échelle d'observation à l'ensemble du Jura franco-suisse pour tenter d'appréhender le contexte spatial global de ces territoires. La projection cartographique (fig. 3) regroupe les épées en bronze ou en fer, les bouterolles de fourreau, les chars et les sites de hauteur fortifiés attestés ou supposés du Ha B2/3-Ha C. Ces éléments peuvent, par leurs associations strictes ou par leur proximité réciproque, être considérés comme les indices de la présence d'un centre territorial. Une relation de proximité entre site fortifié et tombe ou objet riche apparaît dans plusieurs cas: Echay «Mont Bergeret», Mesney «Mont de Mesney», Montmorot «Camp du Château», Marigny

«Châtelet», Boissia «Sur les Molards» (Millotte 1963; Buchsenschutz 1984; Pétrequin à paraître), Hières-sur-Amby «Larina» (Perrin 1990), Estavayer-le-Lac «Châtillon», Châtonnaye, Guin (Düdingen) «Schiffenengraben», Echarlens «Bois d'Everdes» (Schwab 1976; Ramseyer 1987) (fig. 4). Dans les secteurs les mieux documentés, une quinzaine de kilomètres en moyenne séparent ces centres supposés. Il existe toutefois des fortifications très rapprochées (fig. 3): en particulier un groupe de cinq sites, Montmirey-la-Ville «Mont-Guérin», Frasne «Roche Tillot», Chevigny «Sur le Carré», Rainans «Chaux-Grand Murger» et Lavans-lès-Dole «Redoute» (Millotte 1963; Buchsenschutz 1984), localisés entre Saône et Doubs. Tous ne sont datés que de façon approximative et n'étaient probablement pas contemporains. Un groupement aussi serré s'avère pourtant peu répandu, si bien qu'une autre interprétation peut venir à l'esprit, qui serait bien appropriée pour le Hallstatt final et que l'on exposera plus loin.

Si on peut donc généraliser le module territorial suggéré par Marigny ou Boissia, la distribution des symboles de statut se montre en revanche très inégale. Le cours supérieur de l'Ain en présente une exceptionnelle concentration, surtout entre Marigny et Soucia où on compte un minimum de 22 épées, un rasoir et peut-être une cuirasse (Millotte 1963; Wamser 1975; Gerdson 1986). Il est peu vraisemblable que cela résulte seulement d'une recherche plus intensive ou compétente qu'ailleurs. Il importe donc de s'interroger sur les causes de l'existence d'un pouvoir fort, le plus ostentatoire de la Franche-Comté à cette époque, dans une zone traditionnellement marginale.

Contrairement au Châtillonnais, à la Lorraine ou au Jura souabe, zones de concentration d'épées en fer, des gisements de fer exploités à l'époque historique ne jouxtent pas ce secteur. Cela conduit à chercher une autre base économique locale susceptible d'expliquer ce phénomène. Ce n'est pas le sel: celui-ci ne commence probablement à jouer un rôle important dans la région qu'à la période suivante. La laine et une production textile de luxe constituent d'excellents candidats si l'on considère le riche potentiel en pâturages, à la fois sur les pointements calcaires de la haute terrasse et sur les terres lourdes de la basse terrasse (Pétrequin à paraître), mais, d'une part, il faudra attendre des vérifications archéo-

logiques: forte proportion d'ossements de mouton, vestiges d'ateliers de tissage etc., pour faire de cette idée autre chose qu'une hypothèse séduisante et, d'autre part, un tel potentiel n'est pas spécifique à ce secteur dans la zone jurassienne. Un groupement aussi serré d'épées demeure donc troublant et il y aurait peut-être lieu d'examiner plus attentivement les potentialités en matières premières pour les besoins d'une sidérurgie qui n'était encore que débutante. L'incertitude persiste donc sur les causes possibles de ce phénomène.

L'examen des autres concentrations de tombes à épée donne aussi un éclairage sur le contexte temporel. En effet, si on regarde l'ensemble du complexe nord-alpin (fig. 5), on aperçoit, comme on vient de le voir, plusieurs concentrations comparables à celle de la Combe d'Ain (Gerdson 1986); pour rester autour de la zone jurassienne, notons le sud du Châtillonnais, le centre du Jura souabe et, dans une moindre mesure, un secteur de la Lorraine autour de Nancy et un secteur à cheval sur l'Alsace et le pays de Bade. On constate qu'une résidence princière émergera au Hallstatt final près de chacune de ces concentrations, dans un rayon de 50 km au maximum. Il y a donc lieu de penser que des velléités d'élargissement du pouvoir territorial préparent le phénomène princier.

Toutefois, les résidences princières ne se sont pas épanouies à l'endroit exact de ces concentrations, mais après un transfert du pouvoir dominant, depuis une zone haute jusqu'à une zone basse, généralement sur un relief remarquable comme une butte-témoin dominant une large vallée où les communications étaient plus faciles: vers le Mont-Lassois où la Seine devient navigable, vers la Heuneburg dont le Danube longe l'escarpement, vers l'imposante colline de Saxon-Sion, vers Breisach sur le Rhin. Et comme il faut bien une exception qui confirme la règle: dans le Jura, le transfert s'est effectué de la Combe d'Ain à Salins-les-Bains, où le Camp du Château domine certes une minuscule vallée encaissée, mais contrôle un carrefour de voies importantes pour les échanges à longues distances et avant tout ici bien sûr pour le sel; il s'agira, encore au XVIII^e siècle, de l'intersection entre le Chemin Saulnot et la route internationale du sel reliant, par Pontarlier et Salins, le Plateau suisse et la Saône (Locatelli 1989), route capitale dans le système de l'économie-monde méditerranéenne.

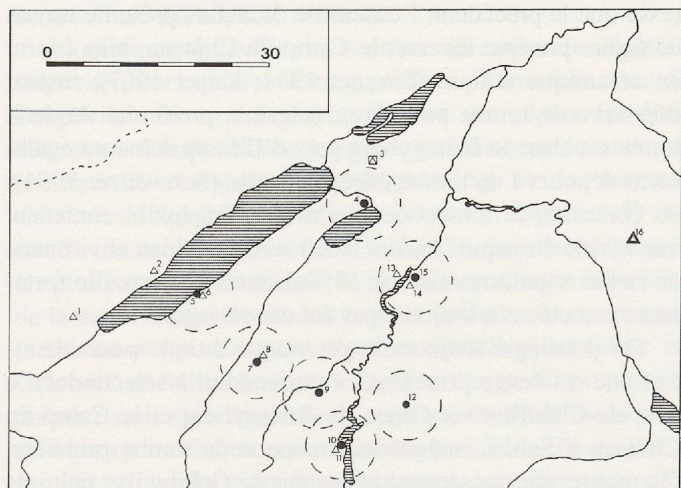


Fig. 4. Le Jura et le Plateau suisses durant le Ha B2/3-Ha C. Pastille noire = site de hauteur fortifié attesté ou supposé; triangle simple = épée, bouterolle de fourreau ou rasoir; triangle encadré = char; triangle double = vaisselle métallique (diamètre des cercles = 5 km) (échelle en km). 1: Vuitebœuf (rasoir); 2: Bevaix? «La Béroche» (rasoir); 3: Ins (char); 4: Mont-Vully (Ha?); 5: Estavayer-le-Lac «Châtillon» (Ha?); 6: Estavayer-le-Lac «Châtillon» (épée); 7: Châtonnaye (Ha?); 8: Torny-le-Grand (rasoir); 9: Grenilles «Châtillon» (Ha?); 10: Echarlens «Bois d'Everdes» (Ha?); 11: Echarlens «Bois d'Everdes» (bouterolle de fourreau); 12: Oberried «La Feyla» (Ha?); 13: Cordast (rasoir); 14: Guin (Düdingen) «Chiemi» (épée); 15: Guin (Düdingen) «Schiffenengraben» (Ha?); 16: Richigen tum. I (chaudron à attaches cruciformes).

Il est intéressant de remarquer aussi que la présence de symboles de statut du Ha B2/3-Ha C précède fréquemment, en un même lieu, celle d'insignes hiérarchiques de l'étape suivante (fig. 6): deux tombes à épées à Bucey-lès-Gy (Millotte 1963; Gerdson 1986) précèdent une tombe à perle en or à Gy (Eluère 1987), deux tombes à épée à Amancey et une à Refranche (Millotte 1963; Gerdson 1986) précèdent une tombe à poignard à Alaise et deux à poignards dont une à char à Saraz (Joffroy 1958; Millotte 1963), une tombe à épée à Ivory et deux autres à Mesney (Millotte 1963; Gerdson 1986) sont attestées là où se développera le complexe princier de Salins-les-Bains (Piroutet 1934; Joffroy 1958; Millotte 1963), une tombe à épée et une à rasoir à Dompierre-les-Tilleuls, une autre à rasoir à La Rivière-Drugeon précèdent la tombe à boucle d'oreille en or à La Rivière-Drugeon même (Bichet et Millotte 1992). On note le même phénomène sur le versant suisse (fig. 4): une épée puis un poignard à Estavayer-le-Lac, une tombe à épée puis une tombe à char à Guin (Düdingen), un rasoir à Tornay-le-Grand puis, tout près, une tombe à char, un poignard et de l'orfèvrerie à Chatonnaye, enfin, une tombe à char puis cinq à Ins (Drack 1958a; 1958b; 1964; Schwab 1976b).

Cela indique probablement des frémissements précoces d'élargissement du pouvoir; peut-être même l'existence d'une forme d'intégration, non pas encore politique, mais au moins culturelle, fondée sur une zone à l'intérieur de laquelle on échange de façon privilégiée. Le fait que la corrélation spatiale entre les zones de concentration d'épées et les résidences princières ne soit pas stricte et que le transfert se soit produit des hautes terres vers les basses terres, invite à envisager, de surcroît, un changement de la base économique: d'abord locale, la richesse économique tendrait, au Ha D, à reposer davantage sur le contrôle des échanges à longue distance.

Le Jura franco-suisse pendant le Ha D

Durant le Ha D, les échanges avec les cités méditerranéennes croissent et le pouvoir politique se renforce. On a coutume d'appliquer le qualificatif de princier aux sites d'habitat et aux tombes très riches qui les environnent lorsque la présence de pièces grecques et étrusques y est attestée (Schiek 1954; Kimmig 1969; Zürn 1970; Frankenstein et Rowlands 1978; Härke 1979; Wells 1980). Dans tous les cas où cette configuration existe, le site d'habitat occupe une hauteur fortifiée. Le Mont-Lassois et la Heuneburg en sont les archétypes. Bien que tous les critères de définition ne soient pas toujours réunis, on peut supposer qu'une quinzaine d'ensembles princiers existaient dans le sud-ouest du complexe nord-alpin ou culture du Jura (Brun 1988b, fig. 1).

Dans le secteur du Jura franco-suisse, parmi plusieurs candidats possibles au rang princier, un seul possède tous les critères: il s'agit du site fortifié de Châtillon-sur-Glâne à Posieux, qui a fourni de la céramique attique à figures noires (Schwab 1976a; Ramseyer 1983) et qui est entouré d'énormes tumulus dont celui de Corminbœuf «Bois de

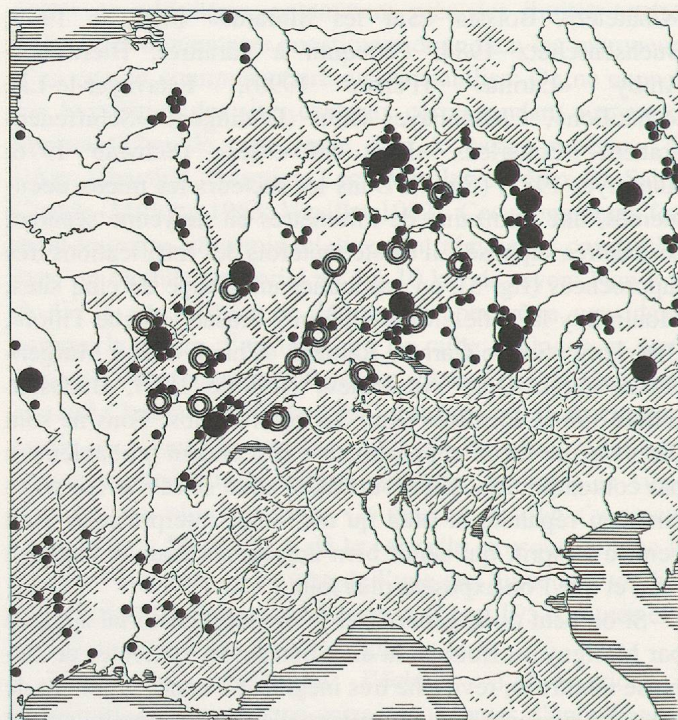
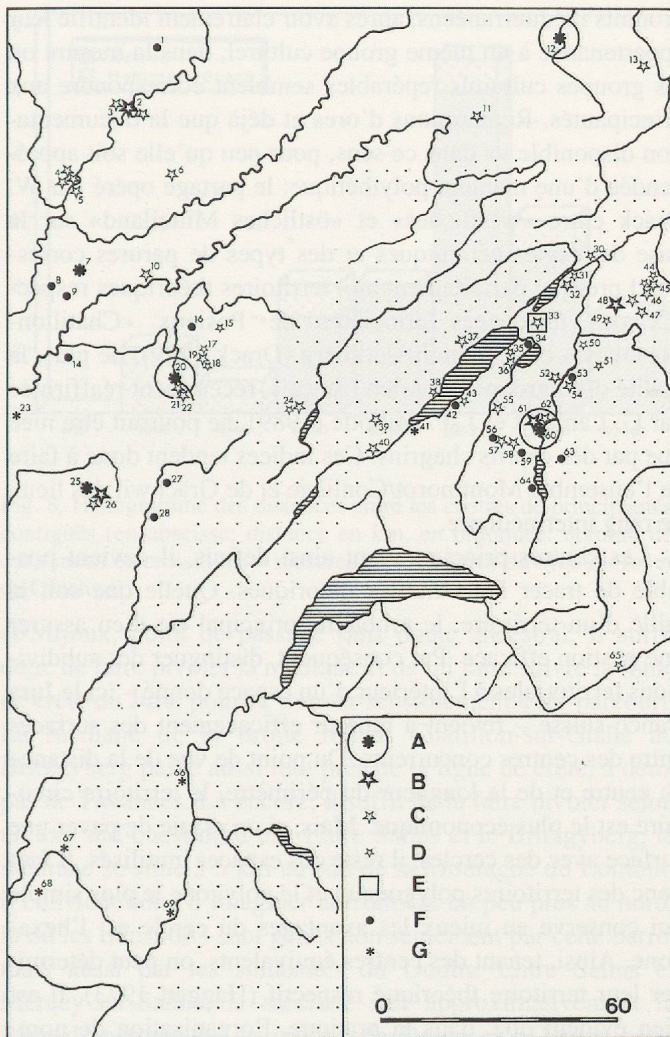


Fig. 5. Carte de répartition des tombes à épée du Ha B2-Ha C (petite pastille noire = 1 tombe, grosse pastille noire = 5 tombes et plus) et des «résidences princières» du Hallstatt D (cercles concentriques).

Murat» où fut trouvée une jambe de statuette en bronze probablement étrusque (Breuil 1910). Tous les autres se révèlent incomplets: la tombe à amphore étrusque de Conliège (Lerat 1957) s'associe à la forteresse de Montmorot qui n'a cependant livré en guise d'importation que de l'amphore dite massaliète (Millotte 1963; Benoit 1965); la forteresse du Mont-Guérin à Montmirey-la-Ville n'a donné, elle aussi, que ce type de récipient (Millotte 1963, Benoit 1965) et reste, de surcroît, dépourvue de tombe princière; le groupe de riches sépulcres de Mantoche/Apremont (Millotte 1963; Benoit 1965) témoigne aussi d'un rang un peu subalterne avec ses amphores pour seules importations et sa forteresse associée reste à découvrir; l'ensemble de Mercey/Savoie est plus prometteur avec son œnochoé étrusque (Millotte 1963; Benoit 1965), mais il reste tout aussi dénué de forteresse que le précédent; l'ensemble de Salins présente un cas de figure presque inverse, le Camp du Château, bien fourni en céramique attique (Piroutet 1934; Dayet 1967), restant dépourvu de tombe princière, malgré la proximité de deux tombes à char; le Britzgyberg près d'Illfurth demeure également dépourvu de tombe exceptionnelle (Schweitzer 1971); au contraire, la tombe de Meikirch «Grächwil» contenant une hydrie étrusque (Jucker 1973) se trouve bien environnée de riches sépultures (Drack 1958a), mais l'éventuelle forteresse associée n'a toujours pas été découverte.

On privilégie toujours la céramique attique pour identifier une résidence princière, ce qui conduit à sélectionner, à côté de Châtillon-sur-Glâne, le Britzgyberg et le Camp du Château à Salins, malgré leur manque de tombe princière. On rejette, par conséquent le secteur de Grächwil et celui de



Montmorot/ Conliège. Il est vrai que les amphores massaliètes ne sont pas des biens de prestige au sens strict, même si leur contenu accompagnait sans doute la vaisselle la plus prestigieuse lors de certains banquets. L'argument souffre cependant de faiblesse et deux autres critères de sélection doivent être ajoutés pour écarter Montmorot: sa faible densité en tumulus par rapport à sa rivale et surtout sa proximité de Salins – moins de 40 km, comme Grächwil par rapport à Châtillon-sur-Glâne (fig. 7) – qui invite à ne pas en faire le centre d'une principauté distincte.

La distance se révèle ainsi comme un critère de sélection implicite pour conférer le rang princier. Il convient donc de l'explicitier. Si on calcule la distance qui sépare les sites détenteurs d'importations grecques ou étrusques de ceux des principautés contiguës hypothétiques (fig. 8), les mesures s'étalent de façon continue entre 50 et 155 km dans 29 cas sur 31 ; la moyenne se situant à 105 km. Les deux mesures les plus basses, 33 et 38 km, se trouvent nettement détachées de la majorité, qui décrit une courbe de Gauss, et concernent précisément les distances séparant Châtillon-sur-Glâne de Grächwil et Salins-les-Bains de Montmorot. C'est aussi la distance qui, symétriquement, explique le choix de la zone de Mercey-sur-Saône comme centre possible. Elle est, pour sa part, trop éloignée des résidences princières les plus

Fig. 6. Le Jura durant le Ha D. A = site de hauteur fortifié avec céramique grecque à figures noires ou rouges (résidence princière?), symbole dentelé non cerclé = site de hauteur fortifié avec céramique massaliète (Montmorot); B = tombe à mobilier en bronze grec ou étrusque; C = tombe riche (char et ou orfèvrerie); D = poignard; E = plusieurs cas (5 tombes à char à Ins); F = site de hauteur fortifié attesté ou supposé; G = site ouvert ou grotte avec céramique grecque ou massaliète. (Echelle en km). 1: Bourguignon-lès-Morey «Roche de Morey» (parures Ha D); 2: Mercey-sur-Saône tum. N° 1 (amphore massaliète), tum. N° 2 (cenochoé étrusque, collier et bracelet en or, ciste à cordons, char?); 3: Savoyeux «Au Tremblois» (collier et bracelet en or, bassin en bronze, amphore massaliète?, char); 4: Mantoche «Le Bois d'Apremont» tum. N° 1 (amphore massaliète?), tum. N° 2 (ciste à cordons, épée en fer), tum. N° 3 (amphore massaliète?); 5: Apremont «La Motte des Fées» (collier, fibules et coupe en or, char); 6: Gy (perle en or); 7: Montmirey-la-Ville «Le Mont-Guérin» (Ha D); 8: Chevigny «Sur le Carré» (tessons Ha C ou D); 9: Rainans «La Chaux et le Grand Murger» (Ha B, C ou D); 10: Evans «Les Sarrazins» (char); 11: Grandvillard (char); 12: Illfurth «Le Britzgyberg» (céramique attique à figures noires, amphores massaliètes); 13: Saint-Louis ou Blotzheim «Lisbühl» (char); 14: Rahon «Le Mont Ceint» (Ha C ou D); 15: Fertans «Aux Rompues» tum. N° 3 (poignard); 16: Echay «Mont Bergeret» et Myon (Ha B et D); 17: Alaise «La Combe Bernon» tum. N° 1 (poignard); 18: Saraz «Au Souillard» (poignard?); 19: Saraz «Le Fourré» (poignard, char); 20: Salins «Camp du Château» (céramique attique à figures noires et à figures rouges, amphore massaliète); 21: Ivory «Le Champ-Peupin» (boucle d'oreille en or, char); 22: Chilly-sur-Salins «La Forêt des Moidons» (bassin en bronze, char); 23: Verjux «La Mare Grillot» (amphore massaliète); 24: La Rivière-Drueon «Grand Communal» tum. N° 2 (poignard), «La Loge» (boucles d'oreille en or); 25: Montmorot (céramique grise monochrome); 26: Conliège «La Croix-des-Monceaux» tum. N° 6 (amphore étrusque en bronze, autre tumulus (bracelet en or); 27: Marigny «le Châtelet» (Ha C et D?); 28: Boissia «Sur les Molards» (Ha C et D?); 30: Orpund (poignard); 31: Port-Nidau (poignard); 32: Hermrigen (orfèvrerie, char); 33: Ins (5 tombes à char, orfèvrerie); 34: Mont-Vully (Ha C et D?); 35: Cudrefin, dans le Lac (poignard); 36: Chabrey «Bois Rosset» (char); 37: Coffrane «Les Favargettes» (chaudron et tasse en bronze); 38: Concise «La Raisse» (poignard); 39: Vuiteboeuf (char); 40: Rances «Champs - des-Bois» (char, poignard); 41: Yverdon-les-Bains (céramique grecque à figures rouges); 42: Estavayer-le-Lac «Châtillon» (Ha?); 43: Estavayer-le-Lac (poignard); 44: Lyssach tum. IV (poignard); 45: Jegenstorf tum. I (poignard à antennes, char?), tum. II (poignard à antennes), tum. VI (poignard à antennes, orfèvrerie); 46: Diemerswil (char); 47: Urtenen «Grauholz» (ciste à cordons, char, orfèvrerie); 48: Meikirch «Grächwil» (hydrie étrusque en bronze, char); 49: Murzelen-Wohlen (poignard, boucle d'oreille en or); 50: Allenlütten (orfèvrerie); 51: Neuenegg (poignard); 52: Cordast «Raspenholz» tum. XVII/XVIII (char); 53: Guin (Düdingen) «Schiffenengraben» (Ha?); 54: Guin (Düdingen) tum. I (char); 55: Payerne «Roverex» (char, collier en or); 56: Châtonnaye (Ha?); 57: Châtonnaye «Prâlet» (char, collier et boucle d'oreille en or, poignard); 58: Lentigny «En Bumey» (bracelet en or); 59: Grenilles «Châtillon» (Ha?); 60: Posieux «Châtillon-sur-Glâne» (céramique attique à figures noires, pseudo-ionienne); 61: Corminboeuf «Bois de Murat» (coupe et plats en bronze, jambe de statuette étrusque? en bronze); 62: Villars-sur-Glâne «Bois de Moncor» (?); 63: Oberried «La Feyla» (Ha?); 64: Echarlens «Bois d'Everdes» (Ha?); 65: Sion (poignard); 66: Seyssel (céramique grise monochrome); 67: Ambérieu «Grotte du Gardon» (amphore massaliète, céramique pseudo-ionienne); 68: Hières-sur-Amby «Larina» (amphore massaliète, céramique grise monochrome et pseudo-ionienne); 69: Pierre-Châtel (céramique grise monochrome).

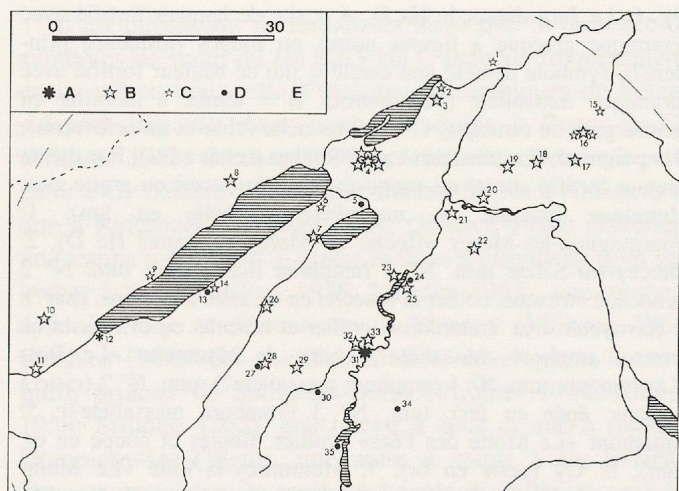


Fig. 7. Le sud-ouest du Plateau suisse durant le Ha D. A = site de hauteur fortifié avec céramique grecque à figures noires (résidence princière?); B = tombe riche (mobiliier en bronze grec ou étrusque et/ou char et/ou orfèvrerie); C = poignard; D = site de hauteur fortifié attesté ou supposé; E = frontière politique actuelle franco-suisse (échelle en km). 1: Orpund (poignard); 2: Port-Nidau (poignard); 3: Hermrigen (orfèvrerie, char); 4: Ins (5 tombes à char, dont 2 à orfèvrerie, poignard); 5: Mont Vully (Ha C et D?); 6: Cudrefin, dans le Lac (poignard, Ha D2); 7: Chabrey «Bois Rosset» (char); 8: Coffrane «Les Favargettes» (chaudron et tasse en bronze, Ha D2-3); 9: Concise «La Raisse» (poignard, Ha D2); 10: Vuiteboeuf (char); 11: Rances «Champs-des-Bois» (char, poignard); 12: Yverdon-les-Bains (céramique grecque à figures rouges, Ha D3-LT A); 13: Estavayer-le-Lac «Châtillon» (Ha?); 14: Estavayer-le-Lac (poignard, Ha D2); 15: Lyssach tum. IV (poignard, Ha D1); 16: Jegenstorf tum. I (poignard, char?, Ha D1), tum. II (poignard, Ha D1), tum. VI (poignard, orfèvrerie, Ha D1); 17: Diemerswil (char, Ha D1); 18: Urtenen «Grauholz» (ciste à cordons, char, orfèvrerie); 19: Meikirch «Grächwil» (hydrie étrusque en bronze, char, Ha D1); 20: Murzelen-Wohlen (poignard, boucle d'oreille en or, Ha D1); 21: Allenlütten (orfèvrerie, Ha D2); 22: Neuenegg (poignard); 23: Cordast «Raspenholz» tum. XVII/XVIII (char, Ha D1-2); 24: Guin (Düdingen) «Schiffenengraben» (Ha?); 25: Guin (Düdingen) tum. I (char, Ha D2); 26: Payerne «Roverex» (char, collier en or, Ha D2); 27: Châtonnaye (Ha?); 28: Châtonnaye «Prâlet» (char, collier et boucle d'oreille en or, poignard, Ha D2); 29: Lentigny «En Bumey» (bracelet en or, Ha D2); 30: Grenilles «Châtillon» (Ha?); 31: Posieux «Châtillon-sur-Glâne» (céramique attique à figures noires, pseudo-ionienne, Ha D1 à D3); 32: Corminbœuf «Bois de Murat» (coupe et plats en bronze, jambe de statuette étrusque? en bronze); 33: Villars-sur-Glâne «Bois de Moncor» (?); 34: Oberried «La Feyla» (Ha?); 35: Echarlens «Bois d'Everdes» (Ha?).

proches: le Camp-du-Château à Salins (Piroutet 1934; Dayet 1967), le camp de Chassey (Thévenot 1983) et le Mont-Lassois (Joffroy 1960), pour faire partie de l'une ou de l'autre.

Dans un système où le module territorial se montre étonnamment standardisé, il s'agit d'un indice pertinent bien que non décisif; théoriquement, rien n'empêche en effet certaines principautés d'être plus petites que d'autres, en particulier sur le flanc sud de la culture du Jura, par où pénètrent les produits méditerranéens et où une compétition plus intense qu'ailleurs risque par conséquent d'avoir lieu. Les arguments déterminants en la matière pourraient venir d'une évaluation de l'accès différentiel des sites concurrents aux

produits méditerranéens, après avoir clairement identifié leur appartenance à un même groupe culturel, dans la mesure où les groupes culturels repérables semblent correspondre aux principautés. Remarquons d'ores et déjà que la documentation disponible va dans ce sens, pour peu qu'elle soit appréhendée d'une manière polythétique: le partage opéré par W. Drack entre «westliches» et «östliches Mittelland» sur la base des styles céramiques et des types de parures correspond presque parfaitement aux territoires théoriques respectifs des résidences princières de Posieux «Châtillon-sur-Glâne» et de Zurich-Üetliberg (Drack 1989); de plus, la réalité d'un groupe jurassien français, récemment réaffirmée par G. Lambert et J.-P. Millotte (1989), ne pourrait être niée que par des esprits chagrins. Ces indices tendent donc à faire de l'ensemble Montmorot/Conliège et de Grächwil des lieux de rang intermédiaire.

Les centres princiers étant ainsi définis, il devient possible de tracer leurs limites théoriques. Quelle que soit la taille d'un territoire, le problème principal est d'en assurer une gestion efficace. Par conséquent, distinguer des subdivisions territoriales à l'intérieur d'un espace donné – ici le Jura franco-suisse – revient à répartir efficacement des surfaces entre des centres concurrents. Du point de vue de la distance au centre et de la longueur du périmètre, le territoire circulaire est le plus économique. Mais, si on essaie de paver une surface avec des cercles, il reste des espaces inutilisés. Il faut donc des territoires polygonaux et le polygone le plus simple qui conserve au mieux les avantages du cercle est l'hexagone. Ainsi, tenant des centres équivalents, on peut déterminer leur territoire théorique respectif (Haggett 1973). Il est bien évident que, dans la pratique, l'organisation de nombreux territoires résiste à cette logique économique pour diverses raisons: relief, hydrographie, débouché maritime, tradition historique, etc. A chaque fois cependant l'exception à cette logique suscite la question de la cause et permet donc de trouver l'explication; ce qui enrichit la connaissance. Il est tout aussi évident que, dans la réalité, les territoires ne sont pas, sauf exception, hexagonaux; tout simplement parce que leur surface n'est jamais uniformément plane. Les buttes, les creux, les cours d'eau animent les paysages, gênent les communications ou facilitent les délimitations.

Dans le Jura, ces contraintes sont très accusées, si bien qu'il faut, plus qu'ailleurs, garder à l'esprit que les distances calculées en kilomètres à vol d'oiseau ne sont que des approximations commodes. La méthode des polygones de Thiessen devrait idéalement s'appuyer sur la durée de transport d'un centre à un autre, afin de mieux prendre en compte les pentes qui ralentissent la marche ou les gués qui imposent des détours. Ce type de mesure était jusqu'à présent long et difficile à prendre. En attendant les performances de l'informatique, il est assez aisé, lorsque les contraintes topographiques sont fortes, de pondérer par la pensée les imprécisions des polygones de Thiessen. Pour la limite jurassienne proprement dite, la tâche se trouve facilitée, car la médiane de la droite reliant Salins à Châtillon-sur-Glâne passe à 2,5 km à l'ouest du Chasseron, l'un des points culminants de cette chaîne de montagne et traverse précisément la Cluse-

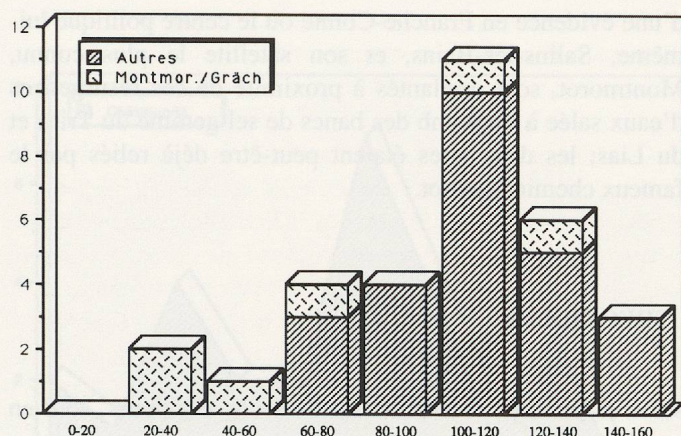


Fig. 8. Histogramme des distances entre les centres de principautés contiguës (en abscisse: distance en km, en ordonnée: nombre de cas); motif en croisillons = mesures prises à partir de Montmorot et de Grächwil.

et-Mijoux, point de passage sans doute ancestral. Il suffit donc de faire pivoter la médiane et de lui faire suivre la ligne de crête du Jura, pour se trouver sensiblement à mi-parcours. La médiane de la droite reliant Châtillon-sur-Glâne au Britzgyberg passe aussi tout près de la ligne de crête, à deux pas de Tavannes. Là encore, il suffit de la faire pivoter selon un axe sud-ouest/nord-est. Entre Salins et le Britzgyberg, la médiane se situe à 5 km au sud de la Montagne du Lomont; il convient donc d'imaginer la frontière un peu plus au nord, là où les transports sont gênés non seulement par cette barre, mais aussi par les sinuosités du Doubs. Entre Salins et Mercey-sur-Saône, la médiane suit approximativement la ligne de partage des eaux entre le Doubs et l'Ognon; cette frontière supposée pourrait expliquer le nombre insolite de sites fortifiés dans ce secteur emprunté de surcroît et peut-être de longue date par la route internationale du sel. Enfin, entre Mercey-sur-Saône et le Britzgyberg, la médiane passe à 3 km de l'Ognon qui, par conséquent, a pu, sur une certaine longueur, constituer une limite territoriale.

Voyons maintenant l'image que la documentation disponible donne de l'organisation interne d'une principauté. Afin de pouvoir être comparée à celle de l'étape précédente, la carte du Ha D dressée ici (fig. 6) montre surtout la distribution des symboles de statut élevé. On constate que chaque principauté recèle de tels symboles, non seulement au centre et dans son voisinage immédiat, mais aussi plus en périphérie. En fait, un graphique figurant la fréquence des distances entre la résidence princière et les autres sites riches de la principauté (fig. 9) montre quatre pics. Le premier pic correspond aux tombes qui environnent la résidence princière et, d'ailleurs, participent de sa définition. Les 3 autres pics tendent logiquement à se situer au centre de 3 auréoles de territoires subordonnés:

- une entre 10 et 15 km du centre avec, par exemple, Saraz dans la principauté de Salins et Cordast, Guin (Düdingen), Payerne, Châtonnaye et Lentigny dans celle de Châtillon-sur-Glâne;

- une autre entre 20 et 35 km du centre avec Grandvillard et le «Lisbühl» dans la principauté du Britzgyberg;

- une troisième enfin entre 35 et 50 km avec Montmorot / Conliège dans la principauté de Salins; Vuitebœuf, Rances, Jegenstorf et Diemerswil dans celle de Châtillon-sur-Glâne.

On se souvient que le module territorial suggéré pour la période précédente se situait entre 5 et 10 km de rayon. Pour la seconde période, la position des pics du graphique induit un module territorial équivalent: 7,5 km de rayon en moyenne. Cette configuration apparaît aussi bien lorsque l'on prend en compte la principauté de Châtillon-sur-Glâne – la seule de notre zone où le nombre de tombes riches est suffisamment abondant pour ce genre de calcul – que lorsque l'on regroupe les données des quatre principautés étudiées ici. En guise de comparaison, la principauté de la Heuneburg révèle la même structure spatiale (fig. 10).

La comparaison avec la principauté la mieux documentée indique, de plus, que cette organisation concentrique n'est pas uniquement spatio-fonctionnelle, mais qu'elle répond aussi à une logique chronologique: une tendance globale des manifestations ostentatoires de pouvoir à se concentrer. Ce phénomène évolutif est particulièrement net autour de la Heuneburg où les tombes riches sont très dispersées au Ha D1, puis se multiplient dans l'auréole des 10 à 15 km au Ha D2 (Frankenstein et Rowlands 1978, Sievers 1980, Abb. 8). Dans la zone jurassienne, là où les tombes riches ont pu être datées avec précision, une tendance analogue se décèle: la nécropole d'Ins, avec ses six tombes à char, débute dans le Ha C, le groupe nord-bernois composé de Jegenstorf, Diemerswil, Urtenen, «Grächwil» et Wohlen date du Ha D1, tandis que la majorité des tombes riches proches de Châtillon-sur-Glâne: Allenlüften, Guin (Düdingen), Payerne, Châtonnaye, Lentigny, se classent dans le Hallstatt D2 (Drack 1958a; 1958b; 1964).

Il convient de nuancer. Toutes les tombes riches ne disparaissent pas en périphérie au Ha D2, comme en témoignent Coffrane ou Conliège; inversement, des tombes riches sont attestées dans le cercle des 15 km dès le Ha D1: par exemple Cordast et Saraz. Trois hypothèses peuvent ainsi être avancées:

1. l'intégration politique ne se cristallise qu'au Ha D2, le Ha D1 étant encore une étape de compétition entre plusieurs chefferies «concurrentes»;

2. l'intégration politique, réalisée dès le Ha D1, tend à hiérarchiser progressivement les nœuds du réseau, du centre vers la périphérie;

3. l'intégration politique se réduit durant le Ha D2, de vastes zones périphériques échappant à l'emprise de centres qui tendent à se refermer sur eux-mêmes, pour s'éteindre les uns après les autres pendant le Ha D3.

Il ne semble pas que l'on ait les moyens de choisir entre ces trois possibilités dans l'état actuel des connaissances et, notamment, d'affirmer que cela traduit un renforcement progressif ou, au contraire, un relâchement du niveau d'intégration politique.

Le dispositif des nœuds subalternes de pouvoir s'avère non seulement concentrique, mais aussi radial. Leurs manifestations archéologiques sont en effet plus fréquentes sur certains rayons du système; très probablement parce qu'ils jalonnent les principales voies de communication. Les gisements locaux de matières premières convoitées commandent aussi la localisation de certains nœuds du réseau. Il s'agit

d'une évidence en Franche-Comté où le centre politique lui-même, Salins-les-Bains, et son satellite le plus connu, Montmorot, sont implantés à proximité de ces résurgences d'eaux salées à l'aplomb des bancs de sel gemme du Trias et du Lias; les deux sites étaient peut-être déjà reliés par le fameux chemin Saulnot.

LES IMPLICATIONS THÉORIQUES

Le modèle

Au terme de cet examen, le Jura franco-suisse confirme sa compatibilité avec le modèle de l'économie-monde. La principauté de Salins, surtout, apporte de précieux indices pour étayer l'idée selon laquelle le prince tire son pouvoir du monopole qu'il exerce sur les relations d'échanges avec les cités méditerranéennes; il est l'intermédiaire obligé pour tout partenaire étranger et il redistribue à son gré les dons qui lui sont adressés afin de placer et maintenir en état de subordination ses voisins les plus puissants. Aucun modèle alternatif n'a encore été proposé pour rendre compte de la distribution spatiale très spécifique des produits grecs et étrusques en groupements ponctuels sensiblement équidistants. Voir dans la boisson et notamment le vin un vecteur de pouvoir (Dietler 1989) ne remet pas en cause le modèle redistributif, au contraire. Lui faire dire que la présence d'objets méditerranéens, dans le Jura par exemple, y a déterminé l'accroissement du pouvoir politique serait en effet caricaturer indûment le modèle. Pour expliquer le phénomène princier, le modèle de l'économie-monde avance deux causes essentielles, étroitement imbriquées: la demande gréco-étrusque et la stratégie d'utilisation des biens de prestige méditerranéens (vin et vaisselle de luxe) par les chefs indigènes selon les règles traditionnelles de la compétition sociale. Les objets importés jouent donc un rôle significatif, bien que non déterminant à eux seuls, dans le mécanisme de manipulation du pouvoir.

Dans la principauté de Salins, trois sites périphériques ont livré des biens méditerranéens: deux sites fortifiés et une tombe. Des arguments développés plus haut permettent de voir dans les deux fortifications des centres de pouvoir subalternes. On peut penser que plus le système est intégré, moins le prince a besoin de se livrer à des débauches de cadeaux pour écraser ses éventuels concurrents. C'est peut-être la raison pour laquelle les biens les plus ostentatoires, c'est-à-dire les vaisselles de banquet grecques et étrusques, sortent peu de la famille ou de la cour rapprochée du prince. Dans cette perspective, l'amphore de Conliège montre peut-être qu'il a parfois fallu mettre davantage le prix pour vaincre, selon le système du don, des homologues particulièrement riches et puissants. La présence d'amphores vinaires sur les deux sites fortifiés de Montmorot et de Mont-Guérin pourrait indiquer que le don de vin était plus courant que celui de vaisselles. Des produits locaux circulaient aussi

selon le principe redistributif; eux seuls, d'ailleurs, sont en nombre suffisant pour tester archéologiquement ce principe de fonctionnement (Frankenstein et Rowlands 1978; Brun 1988b).

Il faut envisager deux cas de figure qui ne manqueront pas d'obscurcir le modèle. Tout d'abord, rien ne s'oppose, dans la logique du système redistributif, à ce que de la céramique attique soit présente sur un site subordonné. Il y a même tout lieu de penser que le cas se présentera tôt ou tard. Cela compliquera singulièrement notre tâche d'identification des centres princiers, car on ne pourra plus se contenter d'indices qualitatifs; on devra bien alors recourir à des comparaisons quantitatives, sachant qu'elles exigent des fouilles d'envergure. Ensuite, des pièces d'importation fragiles telles que les céramiques ou les amphores peuvent, dans la mesure où elles circulent, être brisées sur les chemins où lors de haltes sur les sites ordinaires; plusieurs exemples sont attestés (Kaenel 1984; Feugère et Guillot 1986) et il n'est pas nécessaire d'envisager, à chaque fois, un *emporion*. Des découvertes de ce type brouilleront certes le modèle. Il reste toutefois que la distribution actuellement connue, qui résulte de recherches opérées au hasard par des individus s'ignorant mutuellement d'une région à l'autre, est étonnamment régulière. C'est pourquoi, bien que le modèle ne repose pas sur des preuves décisives, comme souvent en sciences sociales, il s'avère difficile de ne pas admettre que la probabilité est très faible pour que cette distribution spatiale soit aléatoire.

Cette analyse, réalisée à l'échelle régionale, voire micro-régionale, enrichit aussi le modèle pour ce qui concerne l'organisation territoriale interne des chefferies stables du Hallstatt B2/3-Ha C et des principautés du Hallstatt D. Au début de l'âge du Fer (fig. 11), l'échelle d'intégration demeure réduite: 5 à 10 km de rayon. Les limites territoriales se stabilisent. Les principaux monuments funéraires constituent un bornage symbolique de l'espace, marquant le centre de décision et les frontières, mais aussi l'expression d'un ancrage dynastique. Certaines de ces petites entités politiques sont plus opulentes que les autres, probablement grâce au contrôle qu'elles opèrent sur des ressources locales transformables en biens de prestige (épées en fer, pains de sel, tissus, salaisons (...)), mais toutes restent cependant politiquement indépendantes. L'habitat se présente sous deux formes à l'intérieur de chaque territoire: un site de hauteur fortifié au centre et des fermes ou des hameaux dispersés. Au Ha D (fig. 12), l'échelle d'intégration s'accroît fortement

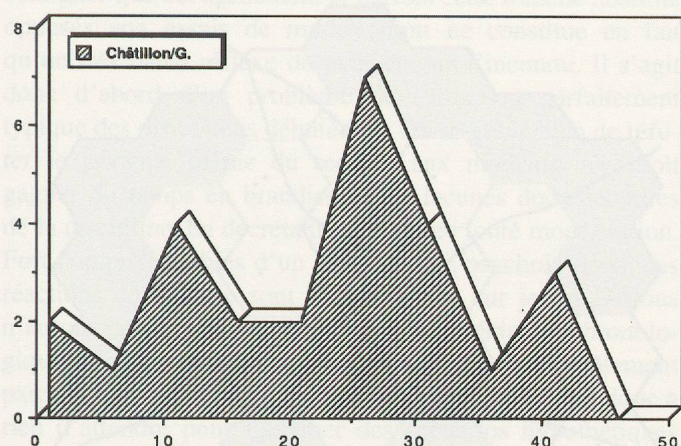


Fig. 9. Graphique de la fréquence des distances entre la résidence princière de Châtillon-sur-Glâne et les tombes riches de son territoire théorique (en abscisse: distance en km; en ordonnée: nombre de cas).

jusqu'à environ 50 km de rayon. Une des chefferies antérieures, jamais la plus opulente semble-t-il, mais l'une des mieux situées sur les principales voies de communication, devient le centre de ce qu'il est maintenant convenu d'appeler une principauté. S'ils perdent leur autonomie politique, les petits chefs gardent cependant une partie de leur pouvoir local, relayant l'autorité du prince. Une corrélation spatiale satisfaisante entre les symboles de statut élevé du Ha B2/3-Ha C et du Ha D témoigne de la pérennité des entités locales. Celles-ci semblent former trois auréoles concentriques autour du district central; ce qui correspond bien avec la taille moyenne des chefferies traditionnelles, d'une part, et celle des principautés, d'autre part (rayon du district central = 7,5 km, auxquels s'ajoutent les trois diamètres des districts concentriques = 3×15 km, c'est-à-dire $7,5 \text{ km} + 45 \text{ km} = 52,5 \text{ km}$). Au total, chaque principauté pouvait se composer de 37 sous-ensembles; des zones de forêts existaient cependant, non seulement sur les fortes pentes où elles existent toujours, mais aussi dans des secteurs faiblement anthropisés. De plus, chaque finage possédait sans doute des petits massifs forestiers entretenus pour la construction, le chauffage et quelques compléments alimentaires. Dans l'état actuel des connaissances, la proportion relative des finages et des vastes forêts est impossible à déterminer.

Il n'est pas indifférent de constater que la majorité des tombes riches d'une principauté se situent dans l'auréole des districts localisés entre 20 et 35 km du centre: 50% pour celle de Châtillon-sur-Glâne et 40% pour celle de la Heuneburg, c'est-à-dire à environ une journée de marche. Il s'agit précisément de l'un des seuils théoriques évoqués dans le premier chapitre de cet article en matière de contraintes de la distance. N'oublions cependant pas que beaucoup d'entre-elles datent du Ha D1, ce qui revêt probablement, de surcroît, une signification encore difficile à interpréter sur l'évolution du degré et/ou de la nature de l'intégration politique à l'intérieur de chaque principauté au cours de leur brève histoire.

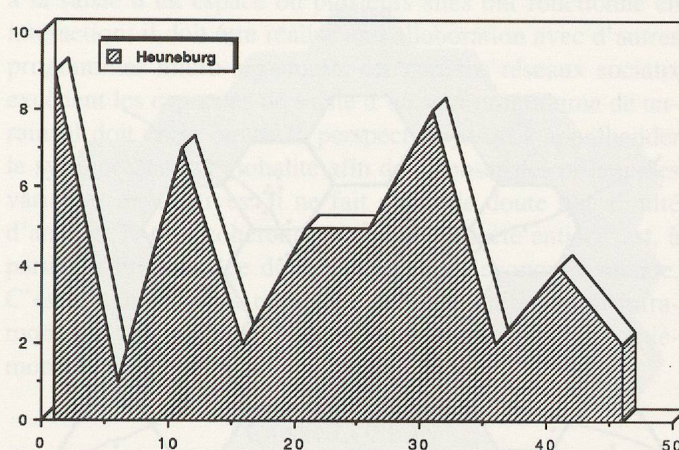


Fig. 10. Graphique de la fréquence des distances entre la résidence princière de la Heuneburg et les tombes riches de son territoire théorique (en abscisse: distance en km; en ordonnée: nombre de cas).

L'exemple paradoxal de Larina

Le site de Larina à Hières-sur-Amby (Perrin 1990) et la riche tombe voisine de Saint-Romain-de-Jalionas (Verger et Guillaumet 1988) ont suscité de nombreux commentaires. Les données proprement dites, comme les confusions faites à leur propos me semblent particulièrement exemplaires pour la problématique qui nous occupe. Le camp de Larina est un site de hauteur fortifié, donc un site d'un rang particulier au Ha B2/3. Il se trouve en position de contrôle très favorable sur une importante voie de communication, en particulier au Ha D; trois sites ayant fourni des produits massaliètes jalonnent la vallée du Rhône le long du coude qu'elle décrit pour se faufiler entre les Alpes et le Jura (fig. 6). Le camp de Larina lui-même recelait, dans une faille ouverte sur l'un de ses flancs, des fragments de récipients massaliètes, bien qu'il soit resté dénué d'occupation permanente au Ha D (Perrin 1990). Cela montre bien qu'il ne suffit pas d'un passé prometteur, d'une localisation favorable et même de la fréquentation des convoyeurs d'importations méditerranéennes pour devenir la capitale d'une principauté. Il faut surtout se trouver lié à un réseau de résidences princières; autrement dit, une résidence princière ne peut exister isolément. Pour fonctionner, le réseau doit posséder une homogénéité culturelle propre et un rôle lié à sa position au sein de l'économie-monde méditerranéenne.

Que le camp de Larina, en dépit de tous ses atouts, ne soit pas devenu une résidence princière au VI^e siècle avant notre ère constitue un bon indice du fait qu'il n'y a pas eu de principauté au sud du Léman. Cela montre aussi que les conséquences locales de l'influence gréco-étrusque ne se diffusent pas selon un schéma dendritique ou capillaire, mais qu'elle opère par sauts, de relais en relais, par-dessus des zones où l'organisation sociale reste plus simple, aussi bien dans le premier cercle du système que dans le deuxième et le troisième. Il s'agit là de l'une des caractéristiques de toute économie-monde dont l'organisation ne se résume pas au

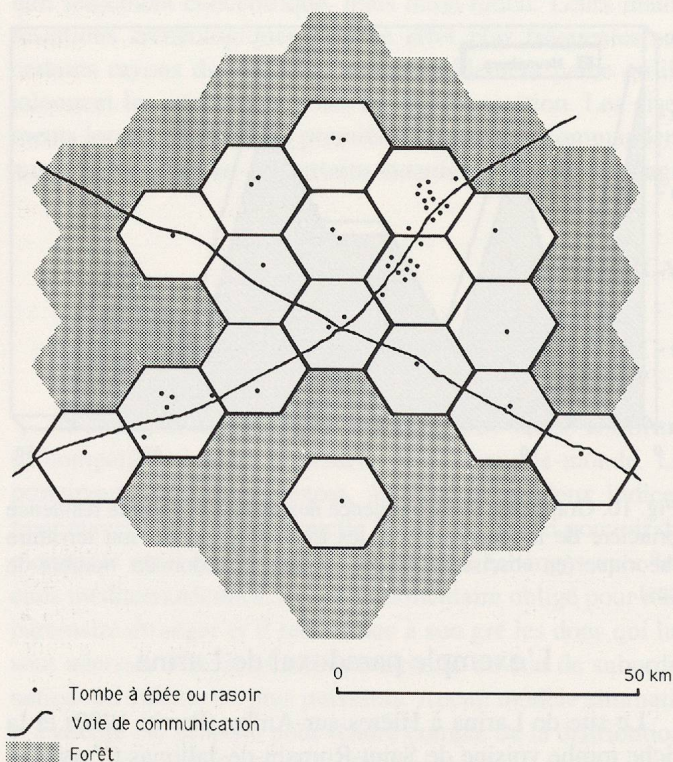


Fig. 11. Modèle théorique des chefferies stables du Ha B2/3-Ha C.

modèle simpliste dit «centre et périphérie», mais se trouve structurée par une série de seuils déterminés par les contraintes que la distance fait peser sur les flux de matière, d'énergie et d'information.

A l'occasion de la découverte d'une luxueuse tombe à Saint-Romain-de-Jalionas, le terme de prince ou d'ancêtre des princes celtes a beaucoup fleuri. En réalité, cette structure s'avère parfaitement comparable aux sépultures riches du Ha C dans le complexe nord-alpin. Son principal intérêt réside dans sa datation haute: elle se classe clairement dans un Ha B2/3 encore très proche typologiquement du mobilier des palafittes les plus récents datés par la dendrochronologie. C'est en cela qu'elle est venue confirmer le modèle dynamique que je proposais. Le site de hauteur fortifié contemporain de Larina se trouve, de surcroît, à 7 km de cette tombe, ce qui évoque un type d'organisation spatiale connu ailleurs, c'est-à-dire un territoire de 5 à 10 km de rayon, polarisé par une fortification, siège d'un pouvoir aristocratique. Cet individu est vraisemblablement l'un de ces chefs qui stabilisent leur pouvoir sur de petits territoires et parmi lesquels, plus tard et dans une zone particulière du complexe nord-alpin, se recruteront les princes. C'est uniquement dans ce sens que l'on peut parler d'un ancêtre des princes celtes. Il faut donc se garder de prendre cette expression au pied de la lettre en cherchant une filiation directe. C'est aussi faire une grave confusion d'échelle que d'appliquer à cette découverte le modèle de la principauté. Ce changement de l'échelle d'intégration explique d'ailleurs les changements partiels de mobilier funéraire et de l'armement entre le Ha B2/3-Ha C et le Ha D; d'une part, il s'agit d'exprimer symboliquement la

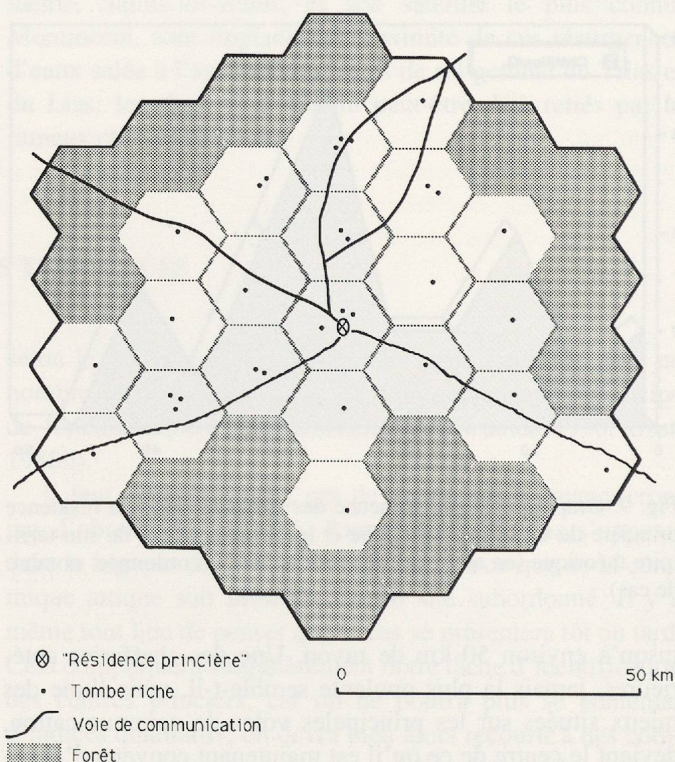


Fig. 12. Modèle théorique des principautés celtiques du Ha D.

réalité d'un pouvoir souverain englobant les entités antérieures, donc de se démarquer nettement des dominants locaux, au moins au début, et d'autre part, cette nouvelle échelle politique a logiquement entraîné de profonds changements dans les techniques de combat et, par conséquent, dans le type d'arme porté par les chefs. En somme, c'est paradoxalement parce que le défunt de Saint-Romain n'était pas un prince et parce que Larina n'a pas été une résidence princière que cet ensemble conforte le modèle de l'économie-monde méditerranéenne.

L'idéal type et le système

L'expérience prouve l'ambiguïté du mot «modèle» dans la langue française. Cette ambiguïté n'est sans doute pas étrangère à l'agacement que ces constructions théoriques suscitent souvent. Alors, il n'est peut-être pas inutile de préciser qu'un modèle de la catégorie de ceux qui sont exploités dans cet article s'apparente à l'idéal-type selon Weber (1965). Selon ce dernier, on le construit «... en enchaînant une multitude de phénomènes donnés isolément, diffus et discrets ... pour former un tableau de pensée homogène. On ne trouvera nulle part empiriquement un pareil tableau dans sa pureté conceptuelle: il est une utopie». Il s'agit donc d'une construction idéale qui sert de grille d'analyse pour observer les situations concrètes. Il ne prétend pas être la réalité, mais constituer, comme le préconise Bourdieu (1968) un cas particulier et privilégié à l'intérieur du champ des possibles, fournissant le moyen d'analyser l'ensemble des cas de la série.

Pour l'histoire de la discipline, il n'est pas sans intérêt de souligner que cet agacement et parfois cette franche hostilité opposés aux essais de modélisation ne constitue en fait qu'un très banal réflexe de peur devant l'inconnu. Il s'agit donc d'abord d'un problème de formation parfaitement typique des disciplines débutantes. On se garde bien de réfuter le principe même du recours aux modèles. On croit gagner du temps en brandissant les lacunes documentaires de la discipline, en décrétant prématurée toute modélisation. Fort compréhensibles d'un point de vue psychologique, ces réactions de défense sont indéfendables sur le fond. Nous n'aurons jamais tous les sites, toutes les précisions chronologiques, tous les témoins matériels souhaités, tout simplement parce que la plus grande part a déjà disparu; il ne sert donc à rien d'attendre pour imaginer des scénarios hypothétiques destinés à mieux cibler les recherches de terrain. Mais surtout, il y aurait beau jeu à débusquer, dans les publications apparemment les plus neutres, les plus prudentes, les plus attentistes, les modèles employés de manière inconsciente. Le recours en est simplement inévitable, même lorsque l'on croit se borner à comparer des tessons de poteries à travers l'espace et le temps. Comme Monsieur Jourdain fait de la prose, tout archéologue se sert de modèles, même sans le savoir. En avoir conscience permet cependant de mieux maîtriser la construction théorique, de mieux cerner les limites du raisonnement afin de progresser plus rapidement.

C'est précisément par un effort de formalisation de l'ensemble des hypothèses et des déductions que les archéologues se sont peu à peu rendu compte de ce qu'ils étudient fondamentalement: des systèmes où inter-agissent individus, groupes sociaux de différentes tailles et environnements naturels. Si le message écologique a heureusement préparé les mentalités à l'approche systémique, il n'est pas sûr que toutes les implications méthodologiques en aient été tirées. La première d'entre elles est que l'on ne peut plus se contenter de l'étude d'un unique site, même avec son finage. Un

programme scientifique de terrain doit dorénavant s'attacher à la saisie d'un espace où plusieurs sites ont fonctionné en interaction; il doit être réalisé en collaboration avec d'autres programmes micro-régionaux, car certains réseaux sociaux excèdent les capacités de saisie d'un seul programme de terrain; il doit enfin ouvrir la perspective jusqu'à appréhender le système dans sa globalité afin de disposer des principales variables explicatives. Il ne fait guère de doute que l'unité d'analyse la plus cohérente, hormis la planète entière, est, à partir du Premier âge du Fer européen, l'économie-monde. C'est précisément la recherche de cette unité idéale infra-mondiale qui a amené Wallerstein à découvrir l'économie-monde.

CONCLUSION

Pour terminer, je voudrais souligner l'actualité du modèle de l'économie-monde, car l'archéologie n'existe pas seulement pour faire plaisir aux archéologues, mais sert aussi à remonter plus loin dans le temps cette histoire qui façonne notre avenir. L'économie-monde se révèle fort ancienne comme on l'a vu. Elle a articulé l'histoire de l'Europe autour de l'axe sud-nord reliant la Méditerranée à la mer du Nord, ses centres moteurs se déplaçant le long de cette dorsale, du nord de l'Italie à l'Angleterre. N'est-ce pas une belle preuve du poids de l'histoire que de constater aujourd'hui la permanence de cette structure? (Brunet 1989). Enfin, le nouvel ordre mondial qui tend à se mettre en place après l'effondrement de l'opposition Est/Ouest issue des accords de Yalta, est-il très différent d'une économie-monde devenue véritablement mondiale et dominée par les Etats-Unis?

Patrice BRUN
ERA N° 12 du CRA/CNRS
3, rue Michelet
F-75006 PARIS

BIBLIOGRAPHIE

Benoit 1965: BENOIT (F.). – Recherches sur l'hellénisation du Midi de la Gaule. *Annales de la Faculté des Lettres*, 43. Aix-en-Provence, 1965.

Bichet et Millotte 1992: Bichet (P.) et Millotte (J.-P.). – L'âge du Fer dans le Haut-Jura: les tumulus de la région de Pontarlier. *DAF*, à paraître en 1992.

Bourdieu 1968: BOURDIEU (P.). – Le métier de sociologue. Paris, 1968.

Braudel 1979: BRAUDEL (F.). – Civilisation matérielle, Economie et Capitalisme, XV-XVIIIe siècle. Paris, 1979.

Braudel 1985: BRAUDEL (F.). – La dynamique du capitalisme. Paris, 1985.

Breuil 1910: BREUIL (H.). – Un tumulus hallstattien au Bois de

Murat, près de Matran. *Indicateur d'Antiquités suisses, nouvelle série*, 12, 1910, pp. 169-180.

Brun 1988a: BRUN (P.). – L'entité Rhin-Suisse-France orientale: nature et évolution. In: Brun (P.) et Mordant (C.) éd., *Le Groupe Rhin-Suisse-France orientale et la notion de Civilisation des Champs d'Urnes*. Mémoire du Musée de Préhistoire d'Ile de France, 1. Nemours, 1988, pp. 599-618.

Brun 1988b: BRUN (P.). – Les Résidences princières comme centres territoriaux: éléments de vérification. In: *Les Princes Celtes et la Méditerranée*. Rencontres de l'Ecole du Louvre. Paris, 1988, pp. 129-144.

Brun à paraître: BRUN (P.). – L'influence grecque sur la société celtique non méditerranéenne. In: *Marseille et la Gaule*. 5e Congrès Archéologique de Gaule Méridionale, Marseille 1990.

Brun 1984: BRUN (P.). – Modèles diffusionnistes et systèmes chronologiques. In: Transition Bronze Final-Hallstatt Ancien: problèmes chronologiques et culturels. Actes du 109e Congrès national des sociétés savantes. Dijon- Paris, 1984, pp. 261-277.

Brun 1987: BRUN (P.). – Princes et Princesses de la Celtique. Paris, 1987.

Brun et Pion à paraître: BRUN (P.) et PION (P.). – L'organisation spatiale dans la vallée de l'Aisne, pendant l'âge du Bronze. In: L'habitat et l'occupation du sol à l'âge du Bronze en Europe. Colloque international de Lons-le-Saunier, 1990.

Brunet 1989: BRUNET (R.). – La France dans l'espace européen. Plaqueette réalisée pour le Groupe d'Etudes et de Mobilisation Europe 1993 sur les Régions. Montpellier, Groupement d'Intérêt Public RECLUS, 1989.

Buchsenschutz 1984: BUCHSENSCHUTZ (O.). – Structures d'habitats et fortifications de l'âge du Fer en France septentrionale. *Mémoires de la Société Préhistorique Française*, 18. Paris, 1984.

Champion 1989: CHAMPION (T.C.) éd. – Centre and Periphery, Comparative Studies in Archaeology. *One World Archaeology*, 11. Londres, 1989.

Cunliffe 1988: CUNLIFFE (B.). – Greeks, Romans and Barbarians, Spheres of Interaction. Londres, 1988.

Dayet 1967: DAYET (M.). – Recherches archéologiques au «camp du Château» (Salins) (1955-1959). *RAE*, 18, 1967, pp. 52-106.

Dietler 1990: DIETLER (M.). – Driven by Drink: The Role of Drinking in the Political Economy and the Case of Early Iron Age France. *Journal of Anthropological Archaeology*, 9, 1990, pp. 352-406.

Drack 1958a: DRACK (W.). – Ältere Eisenzeit der Schweiz. Kanton Bern, I. Teil. *Materialhefte zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, 1. Bâle, 1958.

Drack 1958b: DRACK (W.). – Wagengräber und Wagenbestandteile aus Hallstattgrabhügeln der Schweiz. *ZAK*, 18, 1958.

Drack 1964: DRACK (W.). – Ältere Eisenzeit der Schweiz. Die Westschweiz: Kantone Freiburg, Genf, Neuenburg, Waadt, und Wallis. *Materialhefte zur Ur- und Frühgeschichte der Schweiz*, 4. Bâle, 1964.

Drack 1989: DRACK (W.). – Die Schweiz zur Hallstattzeit. In: La Civilisation de Hallstatt. ERAUL., 36. Liège, 1989, pp. 57-91.

Eluère 1987: ELUÈRE (C.). – L'or des Celtes. Fribourg, 1987.

Feugère et Guillot 1986: FEUGÈRE (M.) et GUILLOT (A.). – Fouilles de Bragny I, les petits objets dans leur contexte du Hallstatt final. *RAE*, 37, 1986, pp. 159-221.

Frankenstein et Rowlands 1978: FRANKENSTEIN (S.) et ROWLANDS (M.J.). – The internal Structure and regional Context of early Iron Age Society in southwestern Germany. *Institute of Archaeology Bulletin*, University College London, 15, 1978, pp. 73-112.

Gerdsen 1986: GERDSEN (H.). – Studien zu den Schwertgräbern der älteren Hallstattzeit. Mayence, 1986.

Haggett 1973: HAGGETT (P.). – L'analyse spatiale en Géographie humaine. Paris, 1973.

Härke 1979: HÄRKE (H.). – Settlement types and patterns in the West Hallstatt province. *BAR, International Series*, 57. Oxford, 1979.

Joffroy 1958: JOFFROY (R.). – Les sépultures à char du Premier Age du Fer en France. Paris, 1958.

Joffroy 1960: JOFFROY (R.). – L'oppidum de Vix et la civilisation hallstattienne finale dans l'Est de la France. Dijon, 1960.

Jucker 1973: JUCKER (H.). – Altes und Neues zur Gräbwiler Hydria. *Antike Kunst, Beiheft*, 9, 1973, pp. 41-62.

Kaenel 1984: KAENEL (G.). – A propos d'un point sur une carte de répartition. *AS*, 7, 1984, pp. 94-99.

Kimmig 1969: KIMMIG (W.). – Zum Problem späthallstattischer Adelssitze. In: Siedlung, Burg und Stadt. Festschrift P. Grimm. Deutsche Akademie der Wissenschaften. Berlin, 1969, pp. 96-113.

Kossack 1954: KOSSACK (G.). – Pferdegeschirr aus Gräbern der älteren Hallstattzeit Bayerns. *JRGZM*, 1, 1954, pp. 11-178.

Kromer 1959: KROMER (K.). – Das Gräberfeld von Hallstatt. Florence, 1959.

Lambert et Millotte 1989: LAMBERT (G.) et MILLOTTE (J.-P.). – Sur les limites du groupe Hallstattien du Jura Franco-Suisse et de ses marges. In: La civilisation de Hallstatt. ERAUL., 36. Liège, 1989, pp. 33-56.

Lerat 1957: LERAT (L.). – L'amphore de bronze de Conliège (Jura). In: Les influences hellénistiques en Gaule. Dijon, 1957, pp. 89-98.

Locatelli 1989: LOCATELLI (R.). – Le sel en Franche-Comté au Moyen Age. In: Du lard ou du cochon... Approches archéologiques et ethnologiques de l'histoire de l'alimentation. Actes des séminaires publics d'Archéologie, année universitaire 1988-1989. Besançon, 1989.

Lorenz 1978: LORENZ (H.). – Totenbrauchtum und Tracht. Untersuchungen zur regionalen Gliederung der frühen Latènezeit. *BRGK*, 59, 1978, pp. 1-380.

Mauss 1923-24: MAUSS (M.). – Essai sur le Don; forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques. *L'Année sociologique*, 1, 1923-1924, pp. 30-186.

- Millotte 1963: MILLOTTE (J.-P.). – Le Jura et les Plaines de la Saône aux âges des métaux. *ALUB*, 59, *Série Archéologie*, 16. Paris, 1963.
- Müller-Karpe 1959: MÜLLER-KARPE (H.). – Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen. *Römisch-Germanische Forschungen*, 22. Berlin, 1959.
- Olivier 1988: OLIVIER (L.). – Le tumulus à tombe à char de Marainville-sur-Madon (Vosges). Premiers résultats. In: Les Princes Celtes et la Méditerranée, Rencontres de l'Ecole du Louvre. Paris, 1988, pp. 271-302.
- Parzinger 1986: PARZINGER (H.). – Zur Späthallstatt- und Frühlatènezeit in Nordwürttemberg. *Fundberichte aus Baden-Württemberg*, 11, 1986, pp. 231-258.
- Pertlweiser 1987: PERTLWEISER (M.), éd. – Hallstatt (700-400 av. J.-C.). A l'aube de la métallurgie. Catalogue de l'exposition Europalia 87, Österreich, Musée de l'Architecture. Liège, 1987.
- Perrin 1990: PERRIN (F.). – Un dépôt d'objets gaulois à Larina, Hières-sur-Amby (Isère). *DARA*, 4. Lyon, 1990.
- Pétrequin à paraître: PÉTREQUIN (P.). – Le lac de Chalain (Jura) et la structuration d'un terroir du Néolithique à l'Age du Fer. In: L'Habitat et l'occupation du sol à l'Age du Bronze en Europe, Colloque international de Lons-le-Saunier, 1990.
- Pilcher et al. 1984: PILCHER (J.R.), BAILLIE (M.G.L.), SCHMIDT (B.) et BECKER (B.). – A 7272-Year Tree-ring Chronology for Western Europe. *Nature*, 312, 1984, pp. 150-152.
- Piroutet 1934: PIROUTET (M.). – La citadelle hallstattienne à poteries helléniques de Château-sur-Salins (Jura). In: Actes du Cinquième Congrès international d'Archéologie. Alger, 1934.
- Ramseyer 1983: RAMSEYER (D.). – Châtillon-sur-Glâne, un habitat de hauteur du Hallstatt final. *ASSPA*, 66, 1983, pp. 161-187.
- Ramseyer 1987: RAMSEYER (D.). – Les tumuli du Bois de Châtillon et environs. *AS*, 10, 1987, pp. 138-144.
- Rowlands et al. 1987: ROWLANDS (M. J.), LARSEN (M.) et KRISTIANSEN (K.) éd. – Centre and Periphery in the ancient world. *New Directions in Archaeology*. Cambridge, 1987.
- Ruoff 1974: RUOFF (U.). – Zur Frage der Kontinuität zwischen Bronze- und Eisenzeit in der Schweiz. *Antiqua* (sans N°). Berne, 1974.
- Schick 1954: SCHIEK (S.). – Das Hallstattgrab von Vilsingen. In: Festschrift P. Goessler. Beiträge zur Vor- und Frühgeschichte. Stuttgart, 1954, pp. 150-167.
- Schwab 1976a: SCHWAB (H.). – Un oppidum de l'époque de Hallstatt près de Fribourg en Suisse. *Bulletin de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 7, 1976, pp. 2-11.
- Schwab 1976b: SCHWAB (H.). – Erforschung hallstattzeitlicher Grabhügel im Kanton Freiburg. *Ibid.*, pp. 14-33.
- Schweitzer 1971: SCHWEITZER (R.). – Découverte de tessons attiques à figures noires au Britzgyberg près d'Illfurth. *Bulletin du Musée Historique de Mulhouse*, 79, 1971, pp. 39-44.
- Sievers 1980: SIEVERS (S.). – Die mitteleuropäischen Hallstatt-dolche: Ein Beitrag zur Waffenbeigabe im Westhallstattkreis. *Kleine Schriften aus dem Vorgeschichtlichen Seminar Marburg*, 7. Marburg, 1980.
- Thévenot 1983: THÉVENOT (J.-P.). – Le camp de Chassey. In: La vallée de la Saône aux âges du Fer. Catalogue de l'exposition, Rully, 1983. Chalon-sur-Saône, 1983, pp. 26-28.
- Verger et Guillaumet 1988: VERGER (S.) et GUILLAUMET (J.-P.). – Le tumulus de Saint-Romain-de-Jalionas (Isère). Premières observations. In: Les Princes celtes et la Méditerranée. Rencontres de l'Ecole du Louvre. Paris, 1988, pp. 230-240.
- Vogt 1971: VOGT (E.). – Zur Einführung. In: Die Eisenzeit. *Ur- und Frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz*, IV. Bâle, 1971, pp. 1-3.
- von Thünen 1875: VON THÜNEN (J. H.). – Die isolierte Stadt in Beziehung auf Landwirtschaft und Nationalökonomie. Hambourg, 1875.
- Vuaillet 1982: VUAILLAT (D.). – Tumulus hallstattiens et société du Premier Age du Fer en Franche-Comté. In: Daubigny (A.) éd., Archéologie et rapports sociaux en Gaule. *ALUB*, 290. Paris, 1982, pp. 19-23.
- Wallerstein 1974-80: WALLERSTEIN (I.). – The modern world-system. New York, 1974-1980 (2 vol.). Traduction française: Le système du monde du XVe siècle à nos jours, vol. 1, 1450-1640, vol. 2, 1600-1750. Paris, 1980.
- Wamser 1975: WAMSER (G.). – Zur Hallstattkultur in Ostfrankreich. Die Fundgruppen im Jura und in Burgund. *BRGK*, 56, 1975, pp. 1-178.
- Weber 1965: WEBER (M.). – Essais sur la théorie de la science. Paris, 1965. (1^{re} éd. 1904).
- Wells 1980: WELLS (P.). – Culture contact and culture change. Cambridge-Londres-New York, 1980.
- Zürn 1952: ZÜRN (H.). – Zum Uebergang von Späthallstatt zu Latène in südwestdeutschen Raum. *Germania*, 30, 1952, pp. 38-45.
- Zürn 1970: ZÜRN (H.). – Hallstattforschungen in Nordwürttemberg, die Grabhügel von Asperg (Kr. Ludwigsburg), Hirschlanden (Kr. Leonberg) und Mühlacker (Kr. Vaihingen). *Veröffentlichungen des Staatlichen Amtes für Denkmalpflege*, A, 16. Stuttgart, 1970.

